This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

LIBRARY
OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS.

TOME XVII.

LYON.
IMPRIMERIE DE L. BOITEL,
QUAI ST ANTOINE, 36.
1843.

Digitized by Google

Digitized by Google

DC 801
L96 R59
v. 17-18

REVUE
DU LYONNAIS.

Poésie.

Ma Plaine.

Quand le soleil s'efface
Derrière un noir rideau,
Je choisis une place
Où nul bruit ne se fasse,
Contre un mur du côteau.

Je regarde la plaine
Douce à mon souvenir,
Où l'automne m'amène,
Quand sa corbeille est pleine
Et qu'elle va jaunir;

Digitized by Google

Ses enclos, ses lisières
Et ses prés de velours,
Ses tremblantes clairières,
Ses chaumes, ses rivières
Dont j'aime tant le cours ;

Ses rives ombragées
Qui font de verts rubans ;
Ses routes allongées,
De poussière chargées,
Comme des cordons blancs ;

Ses vieux toits qui brunissent
Par la mousse couverts,
Ses fermes qui blanchissent,
Ses clochers qui surgissent
Entre les arbres verts ;

Ses champs gris qu'on travaille,
Ses étangs argentés,
Et ses grands tas de paille,
Et ses croix dont se raille
L'esprit fort des cités.

Le haut de la colline,
Où je vais pour tout voir,
Au soleil qui décline
En azur se dessine,
Sur un fond jaune et noir ;

Digitized by Google

Et le jour rose tendre,
Qui pâlit le gazon,
A mes pieds vient descendre
Et commence à s'étendre
Jusqu'au sombre horizon.

Sur cette plaine immense
Quand plongent mes regards,
Des jours de mon enfance
J'y relis en silence
Les souvenirs épars.

Mon passé fut bien vide,
Je n'en regrette rien ;
Mais, dans son cours rapide,
Mon ciel le plus limpide
Ce fut encor le tien!

Oh! ma petite ville,
Séjour trop tôt quitté!
Oh! notre enclos fertile,
Oh! le hameau tranquille
Où je fus allaité!

Oh! les croix du Calvaire,
Oh! le clocher natal
Dont le couchant éclaire
Le faîte séculaire,
Et qui semble un fanal!

Digitized by Google

Oh! la verte avenue
Et les hauts peupliers,
L'étang, la plaine nue
Et la route connue
Le long des églantiers!

Là, pas d'humble village,
De château sans renom,
Pas de site sauvage,
Pas de frais paysage
Dont j'ignore le nom;

Et le soir à la brise
Cloche n'a pas tinté
Que sa voix ne me dise
Sur quelle vieille église
L'Angelus a chanté.

Ici, pas de relique
Des âges féodaux,
D'ogive, de portique,
Ni de couvent gothique
Avec ses grands arceaux;

Où déchirant le lierre
Pour lire des blasons,
Je n'aie avec mystère
Interrogé la pierre
Des nobles écussons.

Digitized by Google

Je connais toute histoire
Des sorciers d'autrefois,
Toute légende noire
Et tout ce qu'il faut croire
Du lutin dans les bois.

Je sais quelle eau limpide,
Perdue au bout du pré,
Dans un domaine aride
Remplit la gourde vide
Du chasseur altéré.

Je sais tous les ombrages
Où l'on rêve le mieux,
Les oiseaux, leurs passages,
Leurs nids, et les villages
Qui cachent de beaux yeux.

Je sais où l'on écoute
Les plus douces chansons,
Où l'on ramasse en route
Sous une fraîche voûte
Les mûres des buissons.

Oui, je sais tes merveilles,
Ma plaine, et tes douceurs,
Ainsi que les abeilles
Savent les plus vermeilles
Entre toutes les fleurs.

Digitized by Google

Ainsi que l'hirondelle
Sait les toits abrités;
Et que jeune et fidèle
Un amant de sa belle
Sait toutes les beautés!

Ceux dont la rêverie,
Sans nul frais souvenir,
De nature chérie,
De bois et de prairie
Ne peut s'entretenir;

Ceux qu'une ville noire
Dès l'enfance a pâlis,
Ceux-là ne sauraient croire
Qu'on garde la mémoire
Et l'amour du pays.

La campagne est un livre
Fermé pour les méchants,
Mais de s'y sentir vivre
Le poète s'enivre :
Sa patrie est aux champs!

Les uns ont les rivages
De l'éternelle mer;
D'autres, les monts sauvages,
Orgueilleux paysages
Où le chant devient fier;

Digitized by Google

D'autres, les lacs limpides
Aux reflets éclatants;
Moi, les plaines humides,
Et leurs soleils timides,
Et leurs pâles étangs.

VICTOR DE LAPRADE.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'ITALIE.

I.

DE LA LITTÉRATURE ET DES JOURNAUX. — MILAN. — CESARE CANTU ET SA MARGHERITA PUSTERLA. — LE PALAIS DE BRERA, A MILAN.

On peut souvent par les livres, qui ne sont après tout que l'expression du travail intellectuel d'un peuple, calculer jusqu'à un certain point ce qu'il remue d'idées, ce qu'il a de vie sérieuse ou légère, ce qu'il pense et ce qu'il veut. Une portion de l'histoire d'un siècle se trouve comprise dans le ton général des ouvrages que publient les écrivains, n'importe d'ailleurs la forme adoptée. Peut-on s'abstenir de cette manifestation des sentiments qui passent par l'ame, pour y laisser des traces de tristesse ou de joie? Peut-on s'abdiquer soi-même jusqu'au point de ne rien trahir de ses préoccupations politiques ou religieuses, de ses fiertés ou de ses colères nationales? Cela me semble difficile, et il faut une dure servitude, de singulières difficultés des temps, ou de bien lourdes entraves pour comprimer cet inévitable essor.

Digitized by Google

Si l'on voulait aujourd'hui juger par ses livres et par ses journaux un peuple brillant et spirituel, qui a joué un grand rôle sur la scène du monde, le peuple italien, ce serait un labeur plus triste que difficile. Non pas qu'il soit fort aisé de saisir sur tous les points les nuances d'un travail intellectuel, qui est ici ou là plus ou moins ardent, et qui varie autant de fois pour le moins qu'il y a de principautés diverses, de centres importants. Rome n'a pas les affections ni les allures de Florence ; Milan ne ressemble point à Naples, ni Venise noyée dans ses lagunes à Gênes étagée sur l'amphithéâtre de son golfe. Ces populations que séparent non seulement les distances, mais encore les dissemblances de position, seront-elles jamais réunies en une agglomération puissante ? La légèreté du Napolitain s'alliera-t-elle quelque jour à la gravité du Lombard ? Ce pays morcelé dès son origine, et qui a passé par tant de maîtres, est-il destiné à sentir sur sa tête une de ces fortes mains qui rappellent Charlemagne ou Napoléon ? Nous ne savons ce que l'avenir peut réserver à l'Italie, mais cette fusion de ses différents peuples nous semble presque impossible. C'est pourtant l'unité qui sortirait ce pays de sa léthargie, et qui ferait de ces forces éparpillées une puissance singulièrement majestueuse.

Quoique, dans le passé de l'Italie, on puisse trouver beaucoup de raisons pour montrer que la littérature et les arts savent très bien prospérer et grandir sans l'unité dont nous parlons, il est sûr néanmoins que le trop grand morcellement du sol italique doit être aujourd'hui pour beaucoup dans la torpeur qui pèse sur les esprits. Aux plus brillantes époques, l'Italie ne fut quelque chose qu'avec des hommes d'énergie et de pouvoir, des papes comme Léon X et Jules II, des gouvernants comme la famille des Médicis, encore bien que nous ne prétendions pas dénier à la fière République

Digitized by Google

florentine la gloire qu'elle s'était acquise avant les hauts seigneurs qui firent entrer le pouvoir dans une seule maison.

L'Italie ne s'abîme pas seulement par ce manque d'unité qui puisse concentrer et diriger ses forces; elle se perd surtout par une imitation servile de ce qui vient du dehors. La littérature italienne se traîne à la suite de la nôtre, et paraît en emprunter de préférence les pauvretés et les ridicules. Deux grandes cités, Florence et Milan, tiennent des officines de traduction, et comme c'est principalement par les réclames effrontées du journalisme que nos livres y sont le plus vite connus, ce sont aussi les vulgaires marchandises du jour qui fixent le plus l'attention. On traduit tant bien que mal, sans beaucoup de discernement, et vite. Quand on se prend aux ouvrages sérieux, ce n'est guère avec plus de réflexion. Nous avons vu à Florence l'*Innocent III* de Hurter traduit en italien sur une version française. La belle langue italienne se gâte malheureusement à ce triste commerce de librairie, et le journalisme vient en aide. C'est là que se retrouve notre jargon politique, parfaitement reconnaissable sous le vêtement dont on l'affuble. Il y a une telle transparence dans l'expression, qu'à la simple lecture de quelques lignes, on peut distinguer une page empruntée à nos journaux d'avec une page qui sort de la plume d'un homme qui a pensé en italien. Combien doivent gémir ceux qui gardent quelque vénération pour la langue de Boccace et de Machiavel, pour cette parole si fortement trempée de Benvenuto Cellini et d'auteurs semblables! L'entendre ainsi gazouiller les pointes, les fadaises, les sales équivoques de nos vaudevilles, et les sentimentales niaiseries de la plupart de nos romans, quel supplice!

La contrefaçon belge qui porte un si grand préjudice à la librairie française, va promener jusqu'en Italie les volumes qu'elle reproduit avec une malheureuse fécondité. A Rome,

Digitized by Google

on peut, moyennant une piastre par mois, savourer les romans de M. Paul de Kock, d'Eugène Sue, de Georges Sand, et acheter, au pied du Vatican, les livres proscrits de M. de La Mennais. L'engouement qui efface jusqu'aux dernières traces du costume national, et qui s'attache avec une scrupuleuse fidélité au plus récent *figurino* d'un journal de modes, a passé dans les lettres et s'y maintient. Le voyageur qui, du fond de l'Ecosse ou des rives de la Newa, accourt visiter les bords du Tibre, est assuré de trouver à deux pas du Capitole toute la fleur de la littérature dégradée et corruptrice que Paris jette à l'Europe entière.

Il n'est guère en Italie que deux ou trois villes qui aient conservé quelque mouvement littéraire, et où il s'imprime des travaux d'une certaine importance. Rome, qui cependant, ne manque pas d'hommes studieux et érudits, publie peu de livres; on a d'autant plus droit de s'en étonner que cette noble capitale du monde chrétien voit chaque année affluer dans ses murs une énorme quantité de voyageurs, qui y sont bien souvent amenés par l'amour des lettres, et qui ne rentreraient pas chez eux sans remporter quelques-uns des meilleurs livres qu'ils auraient trouvés. Mais il y a ainsi des phénomènes inexplicables. Le journal officiel de Rome est le *Diario* (Quotidienne), Moniteur sec et décharné, qui n'enregistre que les faits dominants de la politique et les principales nouvelles de la ville, mais qui, sur ce point, nous a paru d'une stérilité remarquable. Il faut dire aussi qu'elle est forcée ; mais le Romain, spirituel et jaseur, se fait gazetier d'autant plus ardent que son journal officiel est plus silencieux. C'est principalement à l'époque de l'élection d'un pape que les épigrammes circulent avec la malice et la concision qu'elles eurent quelquefois sous les Empereurs, alors qu'on affichait aux portes même du palais des vers d'une audacieuse énergie.

Les journaux des différentes villes, de Naples, de Florence,

Digitized by Google

de Milan ne sont qu'un résumé des plus importantes nouvelles du dehors et de l'intérieur. Pas de discussion de principes; il n'y a pas lieu avec le genre de censure qui existe. Le feuilleton, quand il se montre, n'a pas un champ beaucoup plus vaste et plus fécond. Mais, par exemple, sur les arts, sur la musique, sur la poésie, questions dans lesquelles il ne risque pas de se heurter à la politique, on le voit prendre ses aises avec toute l'abondance de ces superlatifs et de ces formes laudatives que la langue italienne prodigue sans réserve. Il faut lire les petites feuilles littéraires de Rome, quand elles rendent compte d'une séance de l'Académie tibérine, qu'elles louent le sonnet de celui-ci et l'ode de celui-là.

Le calme heureux dans lequel Florence vit aujourd'hui sous la domination du grand Duc permettrait aux lettres de se développer avec force et dignité, si le Florentin ne se laissait trop aller à son existence molle et facile. Il y a là de riches dépôts littéraires, et quelques hommes dont le nom a dépassé depuis longtemps les frontières de la Toscane. Le poète tragique Niccolini, l'historien Micali, de Livourne, résident tous deux à Florence. Le célèbre Rosellini, de l'Université de Pise, continue son grand ouvrage in-folio sur les hiéroglyphes égyptiens, et le duc de Toscane appelle dans cette université ceux des exilés italiens qui peuvent lui donner quelque lustre par leur science et leurs travaux.

Malgré son état de marasme et de découragement, l'Italie nourrit encore un grand nombre d'ames élevées et fortes, qui rêvent la gloire de leur pays, et cherchent à jeter au moins sur sa tête cette brillante auréole, faute de pouvoir lui rendre son indépendance. La Lombardie, cette belle province où l'on ne peut faire un pas sans trouver des souvenirs de nos armées, se tient immobile et indignée sous le joug de l'Autriche, Elle est esclave, mais esclave toujours frémissante :

Servi siam sì, ma servi ognor frementi.

Digitized by Google

Pourvu qu'elle arrive à distraire le Lombard, et à tuer chez lui toute préoccupation politique, peu importe à la catholique Autriche si elle énerve et démoralise ce peuple. La Lombardie n'en est pas moins proclamée heureuse (*Langobardia felix*), par l'inscription qu'on a gravée sur l'arc de triomphe du Simplon, magnifique monument commencé en l'honneur de Bonaparte, et élevé à François II, restaurateur de la paix. Ce ne sont pas les guerres ni les envahissements de Napoléon qui plaisaient au Lombard; s'il n'aime pas voir dans ses villes, sur ses places, dans ses rues, à ses côtés le pesant soldat de l'Autriche, il préfère encore cette domination calme et silencieuse à la vanterie et à l'esprit remuant du Français. Quand donc nous faisons de la liberté pour le compte des Italiens, il faut songer qu'ils nous accepteraient bien comme libérateurs, mais pas du tout comme dominateurs. Servitude pour servitude, mieux vaut encore pour eux ce qu'ils ont.

Milan, qui fut toujours disputé par la conquête, et qui fut plusieurs fois capitale de royaume, est une ville d'aspect tout français. Son Dôme se couvre encore d'une forêt de statues de marbre, et c'est sur son toit qu'il est plus curieux à voir; mais ce luxe ne fait pas oublier que la voûte n'est qu'une voûte peinte. Lorsqu'on a admiré cette splendide cathédrale, il faut visiter surtout deux ou trois églises qui gardent quelques restes d'antiquité chrétienne, et dont l'une rappelle le grand souvenir de saint Ambroise.

Centre d'administration politique, avec une ombre de vice-roi, Milan s'est fait centre littéraire. Nulle part, en Italie, si ce n'est à Florence, et à Turin plus encore, il ne paraît autant de publications utiles et variées. C'est à Milan que réside Manzoni, l'auteur des *Fiancés*. L'illustre écrivain se renferme depuis assez longtemps dans un sanctuaire presque inaccessible. Les susceptibilités de la police autrichienne et les bavardages des journalistes français en

Digitized by Google

sont la principale cause. Nous avions, pendant notre séjour à Milan, un honnête prétexte pour arriver jusqu'à lui, et une version de ses *Hymnes* nous eût peut-être servi de passe-port; mais, comme nous savions son rigorisme, à l'endroit des visiteurs, nous nous privâmes du plaisir de saluer le grand homme. Nous vîmes, dans la même cité, un écrivain encore jeune, et dont l'Italie a accueilli avec transport un roman que Pomba de Turin achève de réimprimer avec des *illustrations* venues de Paris. On peut s'étonner que la *Margherita Pusterla* de César Cantù n'ait pas été traduite en notre langue. Ce roman, sans avoir la vigueur de conception, ni les grandes scènes qui animent les *Fiancés*, est cependant une œuvre distinguée; elle a, pour les Milanais, le mérite de rappeler d'anciennes pages de leur histoire, de peindre leur vieille cité, de respirer de leur vieille foi, car l'auteur est du nombre de ces hommes sagement inspirés qui déposent dans leurs livres la pieuse croyance de leur ame, et qui font servir leur pensée à la glorification du Christianisme.

Nous reviendrons peut-être sur les divers écrits de M. Cantù, notamment sur son *Histoire universelle*, mais aujourd'hui nous nous bornons à détacher quelques pages de son roman de *Margherita Pusterla*.

Un des personnages de l'épisode que nous traduisons, Buonvicino, avait été pris, dans sa jeunesse, par une de ces affections qui, une fois qu'elles sont entrées au cœur de l'homme, n'en sortent qu'avec la vie. Cependant, comme l'amitié qu'il avait pour Marguerite, l'héroïne du roman, était une amitié noble et pure, il se crut un jour assez fort contre les obsessions de ce fatal attachement, et ce fut lui-même qui aida au mariage de Franciscòlo Pusterla avec la belle jeune fille. Or, pendant les guerres du XVIe siècle, Pusterla fut obligé de quitter assez longtemps la chaste femme

Digitized by Google

qu'il s'était donnée. L'affection de Buonvicino, que l'infortuné croyait assoupie, sinon éteinte, se réveilla peu à peu, et il lui monta à l'esprit une coupable pensée, qui devait bientôt le jeter sur le chemin du cloître, asile toujours salutaire aux cœurs qui souffrent et qui ont besoin de cacher sous les yeux de Dieu seul un grand remords de conscience. Buonvicino envoya un jour à Margherita Pusterla une lettre qu'il se prit à regretter, sitôt le départ. Quelles furent les angoisses du malheureux jusqu'au moment où le messager fut admis auprès de Marguerite! Or, quand il entra, celle-ci lisait, au milieu de ses ouvrages de broderie, un livre de nobles avis, à elle laissés par son père. Buonvicino ayant demandé quel livre occupait alors ses yeux et sa pensée, la jeune femme le lui ouvrit à l'endroit même où de sages conseils la mettaient en garde contre de tristes séductions. Buonvicino lut et comprit la silencieuse leçon de Marguerite. Il la comprit si bien que, abîmé de honte et de repentir, il ne songea plus qu'à ensevelir sous la bure monacale cette funeste passion qui l'avait ainsi égaré. Voilà ce qui prépare et amène les pages suivantes, dans lesquelles M. Cantù retrace l'histoire d'un monastère devenu aujourd'hui le Palais des Arts à Milan, comme le couvent des Dames de Saint-Pierre est devenu à Lyon notre Palais des Arts.

LE PALAIS DE BRERA, A MILAN.

L'Ordre des Humiliés avait été fondé, à Milan, depuis environ trois siècles, par quelques laïcs réunis dans le dessein de mener une vie religieuse en des habitations communes, où les femmes n'étaient pas séparées des hommes. Lorsqu'il voyageait pour engager l'Europe à se précipiter sur

Digitized by Google

l'Asie, afin d'empêcher que le Croissant ne prévalût sur la Croix, Mahomet sur le Christ, la civilisation sur la barbarie, saint Bernard dicta ici des règles en vertu desquelles quelques prêtres furent ordonnés, et les deux sexes séparés l'un de l'autre. Ainsi se forma le second Ordre dont faisaient partie ceux-ci : ils avaient élevé sur un *prædium*, vulgairement *breda* ou *brera* (ferme), un couvent qui garda l'ancien nom. Le Tiers-Ordre reconnaissait pour fondateur le bienheureux Jean de Méda, qui, dans la maison de Rondinetto, aujourd'hui collége Gallio à Côme, fonda les prêtres Humiliés. L'Ordre s'accrut tellement que dans le seul Milanais il comptait deux cent vingt maisons, et il se distinguait des anciens Religieux de Saint-Benoît, des modernes de Saint-Dominique et de Saint-François, en ce que, par la nature même de l'institution, il se livrait au travail manufacturier. La soie, à cette époque, était chose rare, et l'on en payait un demi-kilogramme jusqu'à 180 livres. Il ne paraît pas que Milan ait eu des manufactures avant 1314, alors que beaucoup de Lucquois étant privés de patrie par la tyrannie de Castruccio, se répandirent dans l'Italie et y portèrent un art déjà florissant chez eux. Le travail et le commerce étaient, par contre, extrêmement actifs dans le Milanais, et les Humiliés en faisaient la majeure partie. En 1305, ceux de Bréra avaient envoyé quelques-uns des leurs dresser des manufactures jusqu'en Sicile ; ils expédiaient par Venise une grande quantité de draps à toute l'Europe, et gagnaient d'immenses richesses avec lesquelles ils achetaient des domaines, secouraient les gens dans le besoin, et pouvaient même, dans les proportions dues et convenables, devancer ce que fit en Angleterre la Compagnie des Indes, en mettant des sommes à la disposition de leur Commune propre, de l'empereur Henri VII et d'autres souverains.

Cet Ordre avait à cause de cela un grand crédit, et sou-

Digitized by Google

vent l'on confiait à quelques-uns de ses membres des charges publiques, spécialement le recouvrement des gabelles, la perception des octrois aux portes des cités, le transport des fonds, la conservation des gages. Mais comme il est dans la nature de toute institution de s'altérer, les Humiliés dévièrent, eux aussi; des richesses bien acquises furent mal employées; au travail succédèrent le repos et les vices qui en résultent; d'immenses tènements étaient possédés en commanderie par des Prévôts qui se livraient au luxe de la table et des réceptions, jusqu'à ce qu'enfin les scandales qui en naquirent décidèrent saint Charles Borromée à demander, en 1570, l'abolition des Humiliés, et à employer une grande partie de leurs biens en faveur d'un Ordre alors naissant, celui des Jésuites. Ceux-ci encore, une fois leur temps passé, furent abolis par le Pape, et le palais inachevé qu'ils avaient construit à Bréra, fut destiné à l'instruction publique, à l'astronomie, aux beaux-arts, dont il y a là des écoles et des modèles.

Ainsi à une ferme succéda une manufacture; à celle-ci, un établissement d'éducation, enfin le culte du beau, si bien que ce palais peut en quelque sorte indiquer la marche de la société.

Là, toutefois, aux jours de Buonvicino, s'élevait un monastère d'un goût sévère, suivant le temps, et une église de style gothique, faite extérieurement de marbre blanc et noir disposé en échiquier.

Sur une paroi latérale se trouvait peint le bienheureux saint Roch, pieux pélerin de Montpellier, mort peu d'années auparavant, après avoir passé toute sa vie au service des pestiférés, ce qui faisait qu'on le vénérait et qu'on l'invoquait comme protecteur contre les fléaux contagieux qui renaissaient alors fréquemment. Sur l'autre paroi était peint saint Christophore, de stature gigantesque, avec un enfant

Digitized by Google

Jésus à califourchon. Cette image se plaçait sur les façades des maisons et le long des rues, parce que l'on croyait que la simple vue d'une pareille représentation faisait faire bon chemin et préservait d'une mort imprévue. Au milieu de l'église s'ouvrait une petite porte, ayant pour jambages des faisceaux de colonnettes en spirale, avec des fleurs, des arabesques et des oiseaux tout autour. Les colonnettes supportaient un arc aigu, audessus duquel passait une petite galerie soutenue par deux colonnes de porphyre, qni avaient pour bases deux griffons s'apprêtant à déployer leurs ailes. Cette petite galerie était la tribune d'où les Frères, en certains jours de fête, prêchaient la foule accourue sur le terrain sacré, à l'ombre d'un orme séculaire.

Il y a des moments où l'ame est dans la disposition, je dirais presque dans la nécessité de méditer sur tout ce qui se présente aux sens; les choses même que cent fois l'on avait vues d'un œil indifférent, touchent et frappent. Combien de fois Buonvicino était passé devant cette petite place, devant cet orme, devant cette église sans faire autre chose que de s'incliner, comme on s'incline devant les lieux bénits! Maintenant, il s'y arrête; il jette les yeux sur une porte qui, du côté de l'église, introduisait dans le couvent, et lit ces mots sur cette porte: *In loco isto dabo pacem* (1). La paix! n'était-ce pas ce qu'il avait perdu? Qu'allait-il recherchant? un moment de calme n'était-il pas la plus grande des douceurs qu'il ambitionnât au milieu des orages de son cœur? pourquoi ne pas entrer là où était la promesse de ce calme?

Et il entra. — Les couvents, quelque idée que l'on puisse avoir de la sainteté et de la vie contemplative, étaient néanmoins un asile où se réfugiait volontiers l'homme abattu

(1) En ce lieu, je donnerai la paix.

Digitized by Google

par le chagrin. Leur silence, leur pieux repos, le détachement des affaires mondaines, les faisait ressembler à des îles jetées au milieu de la turbulente mer de la société, et le cœur brisé par la fortune, — terme honnête sous lequel on voile la déloyauté, l'ingratitude des hommes, — y cherchait et souvent y trouvait le baume de l'oubli. Entre les quelques incidents de ma vie, il en est un qui ne s'effacera jamais de ma mémoire : ce sont les huit jours que je voulus passer dans un monastère. Sa situation sous un ciel incomparable, cet aspect d'une nature champêtre et montagneuse où l'agrément s'unissait à la fécondité, contribuèrent sans doute à me rendre le calme que j'étais venu demander au couvent. Mais, sous ces portiques silencieux, à travers ces longs corridors fuyants, et qui n'étaient peuplés que de personnes différentes en apparence de celles que nous sommes habitués à rencontrer dans le monde, toujours me revenait en pensée Dante Alighieri, alors que, errant comme moi, ayant laissé toute chose le plus tendrement aimée, courroucé contre sa patrie et contre ses compagnons d'infortune, il alla s'asseoir dans un cloître du diocèse de Luni, et se prit à méditer. Un Frère qui le vit rester si longtemps absorbé dans ses réflexions, s'approcha de lui, et lui dit : « Que voulez-vous ? que cherchez-vous, bon homme ? » — « La paix, » répondit-il.

C'était aussi le désir de la paix qui amenait Buonvicino sous le vestibule où un toit protégeait les bancs de pierre disposés pour les pauvres qui, en grand nombre, surtout dans la famine d'alors, venaient chercher les soupes qu'on y distribuait chaque jour, à midi. Sur les parois latérales se voyait l'histoire vraie ou fabuleuse de l'institution des Humiliés, et celui qui maintenant admire dans ce Palais les chefs-d'œuvre des artistes anciens et modernes, aurait bien de la peine à se figurer de quelle grossière façon étaient

Digitized by Google

alors peintes à la détrempe certaines images longues, maigres, dressées sur la pointe des pieds, sans mouvement ni profil, sans ombre, sans fond, sans terrain. Deviner ce qu'elles signifiaient, ce n'aurait pas été une facile entreprise, si des caractères et des vers non moins grossiers ne fussent venus en aide. Donc, à main droite se montrait un monceau de maisons, de murailles et d'églises abattues ; le nom de Milan écrit là dessus indiquait qu'il fallait l'entendre des ruines de cette ville, qui avait été ravagée par l'empereur Frédéric Barberousse et par ses confédérés, trop malheureusement Italiens. Sur le devant, quelques hommes en vêtements négligés, partie à genoux, tous les mains jointes, désignaient les chevaliers Milanais qui, suivant la tradition, firent vœu, si jamais la patrie se relevait de son état de tristesse et d'horreur, de se consacrer à une vie de pénitence et de sainteté. C'est ce que déclarait cette inscription mise plus bas, et en vers, du moins selon l'intention de l'auteur :

Como diruto Mediolano do Barbarossa cum la mano
Li militi se botano a Maria ke laudata sia.

Comme Milan a été détruit par la main de Barberousse,
Les Chevaliers se jettent aux pieds de Marie. Louée soit-elle.

Du côté opposé, se trouvaient figurées des maisons, les unes achevées, les autres en construction, pour indiquer que Milan, s'il avait été détruit par les dissensions, était rétabli maintenant par la fraternelle union des Lombards ; et une douzaine tant de messieurs que de dames, qu'on ne distinguait les uns des autres qu'à une seule chose, une robe blanche qui se prolongeait pour celles-ci jusqu'aux talons, tandis que pour les autres elle descendait à peine aux genoux, ayant aux bras et au cou des fardeaux, c'est-à-dire leurs biens, se dirigeaient vers une église au dessus de laquelle, au milieu de certains nuages que vous auriez pris pour des

Digitized by Google

balles de coton, apparaissait la Madone. Une inscription disait :

Ce sont là les soldats Humiliés, qui, dans la cité même,
Accomplissent des vœux sincères. Dites un Ave, passants (1).

La rudesse des vers et du dessin ne choquait pas Buonvicino, qui n'était guère habitué à mieux ; car, bien que fussent déjà morts Dante et Giotto, restaurateurs celui-là de la poésie, celui-ci de la peinture ; bien que les chants d'Alighieri fussent lus et commentés publiquement en Lombardie, et que Giotto fût venu peindre à la cour d'Azone Visconte, le goût cependant ne s'était pas répandu, et celui qui avait exécuté cette grossière représentation n'était pas le dernier des élèves d'Andrino da Edessa de Pavie.

L'histoire ici retracée répondait parfaitement à l'état intérieur de notre Lando, si bien qu'il se tint un peu absorbé dans une muette contemplation. Angiol Gabriello da Concorezzo, portier, le voyant s'approcher du seuil, se tira à l'écart, en lui disant :

Dieu vous bénisse !

Alors celui-ci étant entré, se trouva dans une cour tapissée d'herbe. Au milieu de cette cour était un puits près duquel s'apercevait un verdoyant agnus-castus, arbrisseau que jamais on ne laissait manquer dans les cloîtres, parcequ'on croyait qu'il aidait à garder une inviolable chasteté. Tout autour régnait un portique voûté, soutenu par de petits pilastres de briques, et sous lequel d'autres images du même mérite que les premières, racontaient la vie laborieuse de quelques saints, tels que saint Paul tressant des corbeilles, saint Joseph travaillant de son rabot, les Pères du désert

(1) *Questi ennio li militi humiliati quali in epsa civitati*
Solvono li boti sinceri dicete un ave o passeggeri.

Digitized by Google

faisant ensemble la charité en tressant des feuilles de palmier.

Au surplus, tout était dans le calme. Des milliers de passereaux gazouillaient sur les toits, pendant que quelque hirondelle printanière voltigeait en explorant et en rêvant un nid sous ces voûtes où jamais on ne lui avait troublé sa couvée. Les nombreux tisserands que l'on voyait rangés dans de spacieuses chambres, se reposaient en ce jour consacré à la méditation. A tout moment apparaissait en tunique de laine blanche, sur laquelle était une modestie, blanche également, quelque frère ceint d'une courroie, ayant des sandales aux pieds, avec un air de grave tristesse, conforme au deuil solennel de ce jour-là. Les Religieux étaient accoutumés à voir des étrangers errer à travers leurs habitations. Ils ne s'en étonnaient nullement, ne demandaient point ce que c'était, ne craignaient point; la religion protégeait les richesses amassées en ce lieu, et rendait sacrées les personnes que la dévotion ou le malheur y conduisait. Si donc un Frère passait à côté de Buonvicino, il disait: *La paix soit avec vous*, et continuait son chemin.

Tout cet ensemble faisait sur Buonvicino l'effet d'un paisible zéphir sur un lac agité. Il erra çà et là observant et réfléchissant; et son pas, d'abord hâtif et irrégulier, se remettait de son agitation, donnant ainsi l'indice du calme qui peu à peu entrait dans son esprit. On entendait à travers cela un accord de voix, mais faible et éloigné, comme s'il fût sorti de dessous terre, entonner une lugubre mélodie, au bruit de laquelle Buonvicino arriva à l'église. Elle était totalement obscure, afin de mieux aider au recueillement; pas une lampe, pas un cierge ne luisait sur l'autel dépouillé. Un murmure de prières, murmure venant de personnes pieuses que l'on n'apercevait pas, rappelait les esprits angéliques qui, le même jour, avaient été entendus gémissant

Digitized by Google

invisibles dans le temple de Jérusalem, alors que mourait leur créateur. Dans la confession, ou dans le *scuruolo*, comme disent les Lombards, les Frères répétaient à tour de rôle les lamentations de Jérémie, et l'histoire si simple et si attristante de la mort de Jésus-Christ.

Buonvicino avança à tâtons, et s'étant approché de l'une des seize colonnes qui partageaient le temple en trois nefs, rencontra une chaire devant laquelle il s'agenouilla, puis, en la touchant, il s'aperçut que c'était un tombeau, sur lequel était représenté celui qui y reposait. C'était, en effet, le tombeau de Bertram, premier Grand-Maître général des Humiliés, qui leur avait dicté des constitutions, et s'était endormi dans le Seigneur en 1257. Buonvicino, la tête appuyée sur cette urne, pleura, pleura à chaudes larmes; une religieuse componction l'avait saisi tout entier; la pensée de Dieu, celle d'une fin qui tous nous attend, d'un Juste souffrant pour les fautes d'autrui, celle d'une douleur générale, étaient venues succéder au sentiment d'affections personnelles, à l'idée de pertes anciennes, d'une récente erreur, de la patrie de Marguerite Pusterla, et enfin de tout ce que le monde lui avait fait éprouver de joie et de souffrance. Cette joie du monde, pensait-il, à quoi aboutit-elle, si ce n'est à des mécontentements et à des ennuis? Ici, par contre, à l'austérité du Carême, au deuil de ces jours succèdera le tressaillement, l'Alleluia; le surlendemain, quand ils se rencontreront dans les rues, l'un saluera l'autre, en s'écriant: *Il est ressuscité!* — salutaires pénitences qui se résolvent en une sainte jubilation.

En réfléchissant à tout cela, Buonvicino se sentit le cœur touché, et forma la résolution de s'arracher au trouble du monde pour se rendre tout à Dieu. Le soir, il ne sortit pas du couvent; il demanda à être compté au nombre des Frères, et l'obtint; il prit bientôt l'habit et fit profession.

Digitized by Google

Un personnage de ce crédit fut regardé comme une précieuse acquisition pour la communauté ; le bruit s'en répandit rapidement, sans exciter beaucoup de surprise, parceque des cas semblables n'étaient pas rares. Les bons en bénirent le Seigneur ; Buonvicino fut plus aimé de ses amis, plus respecté de ses maîtres ; les méchants eux-mêmes, à présent qu'il ne faisait plus ombrage, confessaient ses mérites et ses vertus.

Quant à lui, savourant cette *paix de Dieu qui surpasse tout entendement*, il s'appliqua pendant quelque temps aux soins communs de son nouvel état ; résolu ensuite de se faire ordonner prêtre, tant pour s'exercer à la patience que pour acquérir des connaissances utiles à tous, indispensables dans un prêtre, il se prit à copier la sainte Bible. Oh ! alors quel aliment il trouva pour l'intelligence et le cœur ! Outre la révélation des vérités d'en haut, quel soulagement à ses revers, quelles consolations n'en rapporta-t-il pas ! quelle impulsion au bien ! Dans les chants des prophètes, il sentait continuellement cet amour de la patrie qui lui échauffait la poitrine. L'infortune y est à chaque instant relevée par l'espérance ; l'injustice qui domine ou manifestement ou sous le voile du droit, trouve là un incessant appel à d'autres jours, à un autre juge. La concorde, l'amour, l'égalité animent d'un bout à l'autre ce livre. Buonvicino, en l'étudiant, observait combien les hommes s'en écartent, car ils travaillent pour des fins particulières, et non pour l'avantage commun ; se divisent en oisifs qui jouissent et en travailleurs qui peinent à l'œuvre, en pervers qui trompent et affligent, et en hommes loyaux qui font du bien ou souffrent. Mais loin d'y puiser de la haine pour les uns, du mépris pour les autres, il les embrassait tous dans une généreuse bienveillance et dans l'intention de les rendre amis, de faire concourir leurs efforts à ce qui est la condition première de tout progrès social, la moralité.

Digitized by Google

Il resta longtemps sans avoir de communication avec personne ; il se mit ensuite à sortir pour prêcher, et alors il acquit une réputation plus grande qu'avec sa bravoure, qu'avec sa grande bonté. Il se répandait parmi le peuple, surtout dans les campagnes, car c'est pour le peuple, disait-il, c'est pour les pauvres spécialement que Jésus-Christ a parlé, ce fut parmi les humbles qu'il voulut choisir ses disciples, les prémices de l'Eglise. Il instruisait donc l'ignorance du peuple sur l'égale origine des hommes, sur leur commune destination ; il faisait voir d'où l'on vient et où l'on va. Les plus simples devoirs, les plus calmes vertus des pères, des fils, des époux, des artisans devenaient son thême perpétuel, et il était simple, vulgaire même dans son langage, distribuant le pain de la parole suivant la capacité de chacun ; se faisant petit, comme Elisée, pour raviver des membres petits. Il était donc en odeur de sainteté, car, bien qu'il n'eût pas été en pélerin au mont Gargano, à Rome, en Terre-Sainte ; bien qu'il n'opérât aucun prodige, il faisait cependant le plus insigne miracle, celui de rendre meilleurs les hommes par sa parole et par son exemple. Ensuite, comme dans ces masses sans éducation, il arrivait des rixes, des insultes trop fréquentes, et pire que cela encore, il s'adonnait tout entier à ramener la concorde, et obtenait de merveilleux effets de conversion. Je pourrais en rappeler beaucoup, mais je me bornerai à un seul.

Une fois, à la Cavédra, maison de son Ordre, un des Bossi et un des Azzati, principaux habitants de l'endroit, en vinrent à des paroles, et des paroles aux faits. Derrière eux une foule qui prenait parti, menaçait d'un sanguinaire désordre. — Il faut appeler Buonvicino, dit une voix prudente.

Ainsi fait-on. Il accourt, cherche à apaiser ces deux hommes irrités, leur rappelant les promesses et les menaces du Christ, qui veut que nous soyons humbles comme lui. Mais Bossi, le plus arrogant et le plus bizarre, aveugle dans sa colère,

Digitized by Google

tourne sa fureur contre le Religieux, et, blasphémant le Seigneur, les prêtres et les choses les plus révérées, se met à frapper Buonvicino. Frapper un Religieux, cela était regardé comme un tel sacrilége que, d'entre les assistants, les uns se retirèrent atterrés, les autres s'apprêtèrent à vouloir en tirer vengeance. Sur ce premier moment, Buonvicino écoutant plutôt l'impulsion d'anciennes habitudes que la loi d'abnégation de lui-même qu'il s'était imposée, se saisit de l'aggresseur, l'étendit par terre et levait le poing contre lui ; mais la colère disparut tout-à-coup, il reprit son calme, jeta un soupir comme ému de douleur de ce que le vieil homme prévalait encore ; puis, relevant le téméraire, s'agenouilla devant lui, et croisant les bras sur la poitrine, avec une humilité d'autant plus sincère qu'elle était plus généreuse, lui dit :

« Pardonnez-moi, je ne savais ce que je faisais.»

Cet acte pieux émut l'homme puissant qui, lui-même, tomba aux pieds de l'offensé, implorant à grands cris pardon, miséricorde, et qui, reprenant de la conscience, devint un exemple de ces vertus chrétiennes, dont la première est la charité.

Buonvicino ne se rendit pas moins célèbre à Milan. En des jours où tout marchait par colère et par factions dans l'église, au barreau, dans les écoles, dans les cloîtres, dans les camps, les partis s'ingéniaient à attirer vers eux le Frère. C'était la grande ferveur des questions théologiques : à savoir si la lumière apparue sur le Thabor était créée ou increée, si le pain que le Christ et ses disciples mangaient, les tuniques dont ils étaient vêtus leur appartenaient en propre, ou seulement pour leur usage ; si les anges et les saints jouissent de la bienheureuse vision de la Divinité ou s'ils se tiennent sous l'autel de Dieu, c'est-à-dire sous la protection et la consolation de l'humanité du Christ jusqu'au jour du jugement. Or, chaque fois que quelqu'un voulait amener Buonvicio a

Digitized by Google

parler de ces questions, à prononcer entre le docteur Angélique (1), le docteur Subtil (2) et le docteur Singulier (3), il répondait que notre Dieu n'est pas le Dieu des contestations, qu'il faut étudier la religion pour en venir à une obéissance raisonnée, et non pour introduire l'orgueil de l'humaine sagesse dans les choses que le sage vénère en silence. Qu'en résulta-t-il ? Dans les premiers moments, tous les partis le désapprouvèrent ; celui-ci le traita de chrétien pusillanime, celui-là de trop aveugle croyant. Ayant connu les vices de la cité, ayant pénétré dans les salons des grands comme dans la boutique de l'artisan et sous la tente du soldat, il savait où devaient s'appliquer les remèdes. Pour rétablir la liberté du pays ruinée bien moins par la trop grande puissance des maîtres, que par la corruption des sujets, il trouvait que c'était un excellent moyen que de prêcher l'Evangile, école de la véritable liberté, véritable obstacle à la tyrannie des chefs et à l'insubordination des peuples, véritable solution du plus important problème social, celui de savoir, en assurant le repos de ceux qui possèdent, rendre contents ceux qui ne possèdent pas. De cette manière, il se faisait aimer des souffreteux qu'il relevait avec les consolations d'en haut, et respecter des puissants qui, dans l'homme probre, affranchi de superbes caprices, sont forcés de vénérer l'empire de la noble vertu.

Et Marguerite ! ne pensez pas qu'il l'oubliât. On n'oublie jamais lorsqu'on a aimé de la sorte. Il ne craignait pas d'avoir à subir le mépris de sa dame ; n'avait-il pas vu ses larmes dans ce terrible moment ?

Il se la rappelait donc comme la personne la plus chère

(1) Saint Thomas.

(2) Guillaume Occam.

(3) Alexandre de Halès. Le mot latin *singularis* veut dire *unique*, *spécial*, *à part*, et non pas *singulier*, c'est-à-dire bizarre.

Digitized by Google

qu'il eût laissée dans un monde dont il s'était séparé. Il évita longtemps de la voir ; la première fois qu'il osa demander des nouvelles de Marguerite à François Pusterla qui, de temps en temps, comme d'autres amis, venait le saluer, ce nom, comme s'il eût dû lui brûler les lèvres, y expira à plusieurs reprises ; enfin, il le prononça avec une rougeur, avec un tremblement convulsif de toute sa personne. La matière finit par céder à l'empire de l'esprit, et lorsque Franciscòlo parlait de son bonheur domestique à Buonvicino, celui-ci se sentait inondé non plus d'envie, mais d'une joie toute pure. Dans ses prières, la personne qu'il recommanda en premier lieu et le plus souvent, c'était Marguerite, sans que pour cela sa pensée déviât du Créateur à la créature. Bien au contraire, il se berçait de la douce espérance que ses prières devraient acquérir à Marguerite une continuité de bonheur.

Il ne devait pas être exaucé, car la vraie félicité ne germe pas sur cette terre.

Lorsqu'il se sentit enfin sûr de lui-même, il retourna une fois à la maison de Marguerite Pusterla ; il repassa avec un cœur tout autre sur ce pont, sous ces vestibules, par ces escaliers ; il entra dans le salon si présent à son souvenir, et y trouva Marguerite qui jouait avec son petit Venturino.

Quel instant ce fut pour ces deux amants ! Toutefois l'un et l'autre s'y présentaient avec une force acquise dans une longue et vertueuse résolution ; Buonvicino parla de Dieu, de la faiblesse de l'homme ; il toucha au passé comme à un souvenir cher et douloureux ; il demanda pardon, il détacha de sa ceinture un rosaire de grains de cèdre à facettes, dans chacune desquelles était incrustée une étoile en morceaux de nacre, et où pendait une croix travaillée de la même manière. C'était un patient ouvrage de sa retraite, et en le remettant à Marguerite :

Digitized by Google

« Gardez-le en mémoire de moi, dit Buonvicino. Puisse-t-il un jour vous servir de consolation ! Or, quand vous prierez là dessus, priez Dieu pour un pécheur !»

Ces paroles ne se prononcèrent pas, cette scène ne se passa point sans qu'il n'y eût des larmes de part et d'autre. Marguerite serra le rosaire contre son cœur, pressa contre ses lèvres ce don qui prenait dans l'esprit un caractère sacré, tandisque dans le cœur il laissait deviner combien de fois Buonvicino avait dû penser à elle, pendant tout le temps qu'il avait passé à ce travail.

Eh bien ! le rosaire et la croix devaient se mêler d'une étrange façon aux aventures de l'infortunée Marguerite.

F.-Z. Collombet.

Digitized by Google

DE LA CHINE

ET

DE L'OPIUM.

—

Les Anglais ont enfin réussi à pénétrer dans cet empire chinois jusqu'alors inabordable. Cette victoire remportée par l'intelligence européenne, cette conquête de la civilisation contre la barbarie policée, doivent réjouir les hommes qui veulent le progrès du monde. Peu importe le peuple qui a commencé l'œuvre, elle s'achèvera. Aujourd'hui il n'est plus permis à un gouvernement de parquer ses sujets, de se murer, d'interdire aux autres l'usage des mers et des grands fleuves, de couper les routes les plus directes de transit pour les hommes et les marchandises. Il ne le peut et ne le doit ni dans son intérêt, ni dans celui des autres peuples. Si un grand propriétaire ou une commune avait un jour le caprice de s'isoler ainsi au milieu de la France, il faudrait bien employer la force pour les contraindre à laisser tracer des routes et circuler librement les voyageurs. Entre États on peut tolérer seulement l'institution déjà surannée des douanes, mais des États n'ont pas le droit d'empêcher les peuples de se connaître, de s'améliorer par leurs relations réciproques. Aujour-

Digitized by Google

d'hui commence une nouvelle ère pour les Chinois. Les Anglais leur ont appris à se connaître. Ils savent maintenant ce que valent leur isolement insolent, leur despotisme organisé, d'échelon en échelon, jusqu'aux dernières classes de la société, leurs sciences cultivées par castes, leurs arts héréditaires et leur immobilité pendant que le monde marche.

A mon avis, la violence faite à ce gouvernement despotique est juste, car elle est dans l'intérêt de la majorité des peuples, et je me réjouis de voir cet empire, aussi étendu que l'Europe, ouvert aux investigations scientifiques et aux relations commerciales.

Mais le motif apparent de cette guerre, l'empoisonnement des Chinois par l'opium, est-il juste, est-il d'abord le véritable motif? Avant de répondre à ces deux questions, jetons un coup d'œil sur la propagation de la culture de l'opium et sur l'extension de son commerce. Il n'est pas sans intérêt d'étudier comment l'excitation grossière des sens a entraîné les hommes, dans tout l'Orient, à faire usage de cette plante vénéneuse, malgré les défenses les plus sévères, malgré toutes les infirmités qui en sont la conséquence, comment cette production est devenue ainsi l'article de commerce le plus important entre les Anglais et les Chinois.

Il en est de ce pavot (*papaver somniferum*, *Linn.*) comme de toutes les plantes cultivées; on ignore quelle est sa patrie et dans quelle contrée il fut d'abord récolté par l'homme. Il était déjà connu d'Homère: « Comme dans un jardin, le pavot penche sa tête chargée de fruits et des rosées du printemps, de même ce jeune guerrier laisse, sous le casque, tomber son front appesanti. (*Iliad.* VIII).

Il était donc déjà cultivé. Hippocrate distingue le noir et le blanc; il connaît déjà les propriétés narcotiques de son suc. Galien décrit la manière de récolter ce suc. Nous devons aux grecs le mot *opium* qui le désigne, d'où vient

Digitized by Google

aussi le nom arabe et persan *afioun*. Pline en distingue trois espèces, *candidum*, *nigrum*, *rhoeas* ; on en préparait déjà un vin soporifique.

Au XVIe et au XVIIe siècles les voyageurs en Orient avaient connaissance de cette préparation et de ses usages. Prosper Alpin, J. Bont, J. Berg en font un grand éloge. Garcias, voyageur dans l'Inde, est le premier qui signale l'opium arrivant de Mandue, la capitale du Malva, sous le nom de *Kuschkasch*, nom adopté ensuite par les Arabes. Cette substance est déjà un objet de commerce pour les Arabes et les Portugais. Le même voyageur remarque que les Asiatiques y sont tellement adonnés que ceux qui en usent sont presque toujours ivres. P. Belon, du Mans (1553), raconte que les Turcs en mangent pour avoir plus de courage, et qu'on en fait une grande consommation en temps de guerre. Il vit les champs couverts de pavots dans l'Asie-Mineure, en Capadoce, en Paphlagonie, en Cilicie. Il était étonné de voir les janissaires en avaler chaque jour un demi-drachme. Il reconnut que cet usage était encore plus général en Perse. Kampfer et Chardin l'ont vu cultivé et préparé en Perse, surtout aux environs d'Ispahan ; et les Persans, aussi bien que les Indiens, en avalent un drachme chaque jour. Il était déjà reconnu que ceux qui en faisaient un usage même modéré n'atteignaient pas un âge avancé.

La propagation de l'usage de l'opium dans l'Asie et le nord de l'Afrique, coïncide avec l'extension de l'islamisme, et Chardin dit, avec raison, que la défense du vin parmi les serviteurs du Koran a peut-être préparé les voies à l'usage de l'opium. Cet empoisonnement par l'opium n'est donc pas récent dans l'Orient ; il s'est étendu hors de l'Inde, chez des peuples non mahométans, tels que les Chinois, les Koréens, les Japonais, mais on peut toujours en suivre la trace par les colonisations musulmanes. Cet usage a été porté

Digitized by Google

par les Arabes aux Malais et aux côtes de la Chine. Malgré toutes les prohibitions, l'opium est devenu à Malacca, à Pulo-Penang, à Singapore, comme en Chine, un objet de première nécessité. Les Buddhistes, Siamois et Birmans, les Hindus du Bengale et du Dekan y sont moins adonnés que dans l'Inde centrale où était le siége de la domination musulmane. Déjà, au VIIIe siècle, il était un objet important du commerce de Canton où, dès le temps des Califes, s'était établie une colonie de Musulmans.

Cette marche est d'autant plus vraisemblable que la culture de l'opium n'a jamais été nationale dans l'Inde, mais bornée à quelques districts. Même dans le Rajaputana, où on est le plus adonné à l'opium, c'est toujours l'ivresse produite par la fumée du chanvre et par la boisson du mhowa, qui joue le principal rôle dans les fêtes de *Huli*, du carnaval des Indiens. Il n'y a, dans le sanskrit, aucun nom ni pour le pavot ni pour l'opium, et le mot sanskrit *tschasa* qui lui a été appliqué désignait primitivement, ainsi que Bopp l'a reconnu, une boisson enivrante préparée avec la canne à sucre. Dans toutes les autres contrées de l'Asie, les noms divers *apini*, *afim*, *ufyun*, *abim*, *ufim*, *apium*, *hapium*, ne sont autres que l'*abioun* des Arabes et l'opium dérivé du grec. Dans l'*Histoire Naturelle* de Pen-tsao, l'opium est appelé *ya pien*; il dit qu'il arrive de Perse, et était depuis longtemps défendu en Chine, où, à cause de cette défense, le peuple lui donne d'autres noms, tel que *yen hoa*, qui désigne aussi le tabac.

L'usage de l'opium s'introduit dans l'Inde, sous la dynastie des Baburs (1530), dont plusieurs sultans de cette famille s'assommèrent étant ivres. Sous l'empereur Akbar, la province de Malwa était déjà célèbre par la culture de l'opium, et le voyageur portugais Barbosas (1519) rapporte que les Chinois revenant de l'Inde chargeaient leurs jonques avec une grande quantité de cette marchandise.

Digitized by Google

Les faits plus nombreux que nous pourrions réunir nous conduiraient toujours à reconnaître que l'usage de l'opium est descendu des familles musulmanes régnantes dans la caste des guerriers, et surtout parmi les mercenaires des Rajas, qui s'enivrent journellement, chez les Mahrattes et le Rajputes. L'emploi médicinal de l'opium peut être ancien dans l'Inde, mais l'abus ne remonte pas au-delà de 300 ans. Dans les anciennes poésies indiennes, il est toujours question du betel et de diverses boissons, mais jamais de l'opium. Dans le principe on avalait une infusion de têtes de pavots écrasées, et cette méthode s'est conservée chez les Rajputes. Plus tard on a préparé l'extrait de la plante, le véritable opium du commerce.

La culture de l'opium n'est point répandue dans toute l'Inde ; elle reste bornée, dans l'Inde-Centrale, à une région assez étroite, par suite de l'usage, parce que la qualité est meilleure, parce que cette culture exige un très bon terrain, des arrosements répétés, beaucoup de travail et beaucoup de bras pour la récolte ; enfin, parce que le gouvernement de l'Inde n'a pas permis une plus grande extension. Cette contrée de l'opium s'étend à peu près du 20° au 26° latitude nord, et du 76° au 85° longitude est. Mais la province de Malwa est toujours la plus productive. Elle seule fournissait tout l'opium dans le principe. Avec l'accroissement de la consommation, cette culture s'est toujours étendue jusque dans les îles de Pulopenang, de Célebes, et même dans quelques provinces de la Chine. Dans le district de Malwa, les Kumbis sont toujours les maîtres dans cette culture ; ils obtiennent les meilleures récoltes et la meilleure qualité. Voici comment ils procèdent :

Ils brûlent les étroubles de la culture précédente, labourent et arrosent, ils fument abondamment. Ils labourent et piochent 6 à 7 fois, jusqu'à ce que tout le sol soit transformé en

Digitized by Google

terreau. On sème et on arrose pendant sept jours. Du 9e au 11e jour, la plante paraît. Le 25e jour on procède à une nouvelle irrigation. Ensuite on sarcle, on espace les plantes à 22 centimètres l'une de l'autre. Un mois après, on sarcle encore et on arrose. Dix jours après, on arrose encore, et le pavot est en fleur. On arrose encore deux fois jusqu'à ce que les pétales tombent. Lorsque la tête du pavot se recouvre d'une légère efflorescence blanche, il est temps de procéder à la récolte. On incise légèrement chaque tête avec un instrument à trois pointes, et pendant 3 jours de suite. Chaque jour et chaque matin on fait tomber dans un vase le suc laiteux coagulé que fournit l'incision de la veille.

Cette province peut produire annuellement 350,000 livres d'opium, à peu près pour 7 millons et demi de dollars (plus de 40 millions de francs). Cet opium pur de Malwa est livré en caisses à la Compagnie des Indes qui les marque de son cachet, et alors elles sont vendues sans être ouvertes sur les marchés de la Chine, où elles passent de mains en mains comme des billets de banque. La Compagnie ayant succédé aux princes musulmans dans la possession de ces provinces, a maintenu le commerce de l'opium sous forme de régie. En 1830 la Compagnie a ainsi importé en Chine 18 à 20,000 caisses d'opium de diverses qualités. 127 livres coutent 5,194 francs.

L'opium turc ou du Levant, importé en Chine par les Américains, est très estimé à cause de sa pureté, mais d'un usage moins répandu que celui de l'Inde, parce qu'il a une odeur trop narcotique, une saveur amère et brûlante. Le docteur Thomson a, en effet, reconnu qu'il contient trois fois autant de morphine et de principe narcotique que l'opium de l'Inde, et le docteur Meyen a observé qu'il exerce une action plus marquée sur le système de la circulation. Smyrne est le principal marché de cet opium, et déjà, en 1835, les Américains

Digitized by Google

en transportaient annuellement plus de 1,000 caisses en Chine.

Nous avons vu que depuis plus de 300 ans les Chinois connaissaient l'opium. Son usage devenant de plus en plus général, on le cultiva d'abord dans la province de Yunnan (Neumann preuss. Staatsz, 1832) d'où on le transportait dans l'Inde par dessus les montagnes pour le faire rentrer par Canton, en passant par Calcutta. On faisait ce long détour parce que cette marchandise ne pouvait que difficilement voyager dans l'intérieur, à cause des défenses du gouvernement. Malgré les décrets impériaux, il fut cultivé aussi dans les provinces de Tschekiang et de Kuantong, mais il paraît que cet opium était d'une qualité inférieure et que les Chinois ne furent jamais bien habiles dans cette culture. Les Portugais et les Hollandais furent les premiers qui leur fournirent cette marchandise ; vint ensuite la Compagnie des Indes qui, en 1794, n'en expédia que 200 caisses. C'est de cette époque que datent les décrets les plus fulminants contre l'opium et l'organisation de la contrebande. La défense semblait irriter le besoin de cette ivresse ; cette fureur pour l'opium envahit même le palais impérial de Pékin, s'étendit au Japon et jusqu'en Korée.

Les Anglais étaient d'abord les tributaires des Chinois dans leur commerce. Ils leur portaient de l'or et de l'argent pour avoir du thé. L'opium leur fournit les moyens de prendre leur revanche ; ils purent d'abord l'échanger contre la feuille indispensable à l'état confortable d'un Anglais ; mais lorsque la contrebande fût organisée, cet échange ne pouvait plus avoir lieu. Les amateurs d'opium, bravant la peine de mort, payaient les Anglais avec l'argent monnayé et avec l'argent en lingots. L'exportation de l'or et de l'argent fut surtout la cause de la fureur du gouvernement, plutôt que l'empoisonnement de ses sujets, déjà trop nombreux. Ce pauvre gouvernement despo-

Digitized by Google

tique voulant règlementer jusqu'aux appétits de ses sujets, et surtout ne voulant pas perdre son or, ne savait où donner de la tête. C est ce qui ressort des avis opposés de ses ministres.

Les autorités de Canton consultées en 1832 répondirent : « Les vagabonds qui, au détriment de leur santé et de leur vie, fument l'opium et ne veulent écouter aucun conseil, ne méritent aussi aucune pitié. Mais la perte d'argent est considérable et sous ce rapport le mal est grand. » Ils terminent, après avoir discuté les mesures proposées, en disant qu'ils ne savent quel conseil donner et ne connaissent aucun moyen exécutable.

Heu-Naetse, autrefois gouverneur de Canton et vice-président du collége des sacrifices, dit dans son rapport : « Plus la défense sera sévère, et plus le mal s'étendra. Sous le règne de Kieu-Lung, l'opium, admis en payant un droit modéré, était échangé contre le thé et d'autres marchandises. Depuis la prohibition, on ne peut plus faire cet échange ; on l'achète secrètement et on le paye argent comptant. Autrefois les étrangers apportaient leur argent en Chine, et c'était la source de notre richesse, maintenant ils n'en apportent plus, mais exportent le nôtre ; de manière que le *Tael* d'argent pur, qui valait autrefois 1000 livres, en vaut aujourd'hui 1200 à 1300. Il en résulte que tous les régisseurs du sel sont ruinés, car on paie le sel en monnaie, et eux payent au trésor en lingots.

« On propose de cesser tout commerce avec l'étranger, pour couper le mal dans sa racine. Certainement la dynastie peut se passer des quelques millions que rapportent les douanes. Mais, depuis 1000 ans, les peuples de l'Occident ont trouvé ce marché ouvert, les Anglais seuls sont les marchands d'opium, il serait injuste de repousser tous les autres pour se débarrasser de ces derniers. Combien de cent mille hommes

Digitized by Google

sur la côte ne vivent que par le commerce ? Que deviendront-ils ? Les vaisseaux barbares pourront mouiller vers quelqu'île où ils se rencontreront avec les bâtiments chinois, et il sera impossible d'empêcher ce commerce. On pourra détruire le commerce de Canton, mais non la contrebande !

« On attribue l'introduction de l'opium à la négligence des fonctionnaires. Sans aucun doute, les subalternes se laissent corrompre ; et la somme d'argent est d'autant plus grande que la punition est plus forte et la loi plus sévère. La rigueur des autorités supérieures n'y peut rien ; elle n'a fait que transporter sur l'île de Lintin le commerce d'opium qui avait lieu à Macao. Des canots armés, des écrevisses rapides et de légers dragons, ainsi qu'on les appelle, remontent le fleuve, et les gardes-douaniers reçoivent de l'argent. S'ils veulent saisir un contrebandier, ils rencontrent une résistance désespérée. Le dernier gouverneur ne s'est pas abstenu de mesures de rigueur et d'exemples propres à effrayer, mais il n'a pu réprimer la contrebande. Chez le peuple, la crainte de la loi n'est pas si puissante que l'amour du gain. Des bandits se font passer pour des gardes-douaniers, et sous ce masque pillent les barques. Tous ces maux sont le résultat de l'édit qui inflige des punitions.

« Quant aux fumeurs d'opium, on trouvera toujours que ce sont des fainéants, des vauriens qui ne méritent aucun égard, pas même le mépris. Si on rencontre de ces fumeurs qui atteignent un certain âge, ils ne deviennent cependant jamais aussi vieux que les autres. Mais de nouvelles naissances augmentent la population de l'Empire, et on ne doit pas craindre une diminution. Au contraire, on ne saurait trop tôt et trop sérieusement prendre des précautions contre l'exportation de l'argent et la diminution de notre richesse.

« Puisque nous ne pouvons complètement fermer nos ports, et que les prohibitions restent sans effet, nous n'avons

Digitized by Google

qu'un moyen, c'est de retourner à l'ancien système. Permettre aux marchands étrangers d'introduire l'opium comme médicament et moyennant un droit de douane, exiger qu'ils ne le livrent aux marchands Hongs qu'en échange d'autres marchandises, mais jamais contre de l'argent. Les Barbares se soumettront volontiers à cette mesure s'ils reconnaissent que le droit à payer est moindre que la somme destinée à corrompre. En même temps, l'argent étranger doit être sur le même pied que l'argent *Sycee* (en lingot), et son exportation défendue. Alors on punira les contrebandiers par la saisie de leurs marchandises ou de leur argent.

« Quant à l'usage de fumer l'opium, on doit le défendre aux employés civils et militaires, aux érudits et aux soldats, car ils ont quelque chose de mieux à faire, et perdent ainsi leur temps et leur fortune. Mais si la punition est trop sévère, des connivences réciproques en seront le résultat. Je regarde donc comme de mon devoir de proposer seulement qu'un fonctionnaire, un érudit ou un soldat qui a fumé secrètement de l'opium, soit aussitôt renvoyé du service de l'État, sans aucune autre punition. Cette douceur apparente sera très sévère pour eux. Celui qui est coupable de connivence doit être livré aux tribunaux. Quant au commun du peuple, il ne faut pas faire attention s'il use de l'opium ou le fume. Il en est qui craignent que retirer l'édit de prohibition ne porte atteinte à la dignité de l'État. N'y a-t-il donc pas d'autres jouissances dont l'excès est nuisible, et on n'a jamais entendu que le gouvernement les ait positivement défendues. La défense ne doit être que pour ceux qui ont un devoir public à remplir, mais non pour le peuple. Laissons donc arriver cette drogue en échange d'autres marchandises, et nous empêcherons que 10 millions ne sortent annuellement de l'empire du milieu. De quel côté sera le bénéfice, et de quel côté sera la perte? Il est facile de le voir. Nous regardons nonchalamment en ar-

Digitized by Google

rière, sans faire un pas de moins par crainte de compromettre notre dignité. Je démontrerai encore plus clairement que nous ne pouvons empêcher l'introduction de l'opium, et qu'il sera trop tard de songer à une réforme, lorsque le pays sera appauvri et que nous aurons perdu nos richesses..... »

Les marchands Hongs proposent aussi des moyens ingénieux et presque enfantins, pour prévenir l'exportation de l'argent, mais ils s'inquiètent peu des fumeurs d'opium.

Le gouverneur et le vice-gouverneur de Canton proposent aussi des mesures pour prévenir l'exportation de l'argent. Quant à l'opium qui leur avait sans doute procuré un sommeil voluptueux, ils en prennent la défense. « La vente de l'opium ne doit point être un monopole, le commerce trouve lui-même son chemin ; point de droit excessif, point de vexations, point de taxe légale. Le prix tombera de lui-même si l'opium n'est plus introduit secrètement et avec beaucoup de difficultés. Il faut aussi se relâcher sur la défense de cultiver l'opium en Chine. L'opium a une propriété calmante, c'est pour cela qu'il est estimé et recherché. Il n'est dangereux que par une action plus énergique. On a des renseignements sur la manière dont les étrangers le préparent, ils y mélangent sans doute quelques substances vénéneuses; les Naturels, dit-on, en obtiennent le suc par coction, alors il est plus doux et moins nuisible. Pour empêcher l'importation, il n'y a d'autre moyen que d'établir dans l'empire la culture du pavot, et la préparation de l'opium. Puisse seulement la culture du pavot ne pas trop restreindre celle des céréales. »

Le conseiller Choo-Tsun, membre du collége des cérémonies, est d'un avis opposé. Après avoir murement réfléchi, il se tourne à genoux vers l'empereur et lui dit : « On parle d'échanger des marchandises pour empêcher l'exportation de l'argent. Mais si on peut empêcher l'exportation de l'argent, pourquoi ne peut-on pas empêcher l'importation de l'opium ?

Digitized by Google

On propose de favoriser chez nous la culture du pavot, mais ne sait-on donc pas que la foule préfère ce qui est étranger, parce que c'est étranger? Ne voit-on pas que, malgré les défenses, le pavot est cultivé dans six provinces? Je l'ai vu moi-même dans la province de Yunnan, où on en prépare chaque année plusieurs milliers de caisses; et, cependant, l'argent devient toujours plus rare dans cette province... Le dommage causé par l'opium, sous le rapport de l'argent, n'est qu'au second ordre; le plus grand mal est celui qu'il fait au peuple, la force de l'état. On peut relever un peuple appauvri, mais il n'y a point de moyens avec un peuple énervé par le luxe. L'histoire de Formosa est là pour nous l'apprendre. Les cheveux rouges sont venus pour séduire le peuple, l'engager à fumer l'opium. Cet usage s'est répandu, les Nationaux sont énervés, sans force et prêts à tomber sous la domination étrangère. Les Anglais sont de la race des cheveux rouges (Hung-Maou); en nous apportant l'opium, leur intention a été d'affaiblir l'empire du milieu.... Il termine en demandant la peine de mort contre celui qui aurait chez lui ou vendrait plus de 1000 *calties* de cette drogue.

Le censeur du département militaire, Heu-Heu, reproduit les mêmes arguments. Il veut qu'on arrête les principaux marchands, qu'on avertisse les étrangers de ne plus apporter d'opium sous peine de mort. Quoique leur nature, dit-il, soit d'un degré inférieur, semblable à celle des chiens et des moutons, ils seront assez intelligents pour choisir le meilleur parti et ne pas s'exposer au danger.

La diversité de ces opinions témoigne assez que les Chinois étaient, à l'égard de l'opium, aussi embarrassés que nous le sommes quelquefois pour le sucre, le sel, le tabac, l'eau-de-vie, les prohibitions et les droits protecteurs.

Après l'exposition de ces débats, on fera encore cette question : mais si les Anglais n'avaient pas eu le dessein d'empoi-

Digitized by Google

sonner les Chinois, ils auraient bien pu ne pas leur vendre de l'opium et même en empêcher l'exportation. Mais on peut aussi demander, si les Chinois n'avaient pas eu la manie de s'empoisonner, comment n'ont-ils pas pu en empêcher l'importation? L'un était aussi impossible que l'autre. Pourquoi ne peut-on empêcher la contrebande de tant d'objets pour lesquels on n'est pas pris d'une passion indomptable, tels que le coton, les dentelles, etc. Essayez de décupler le droit d'octroi sur l'eau-de-vie, pour la ville de Lyon, et vous verrez si on en boira moins, mais tout entrera par contrebande, et cependant une ville est plus facile à garder que les côtes de l'Inde ou celles de la Chine. Si la majorité des Anglais s'enrôlait dans les sociétés de tempérance, ce qui n'aura pas lieu de sitôt, s'ils déclaraient l'eau-de-vie un poison, pourraient-ils en empêcher l'introduction en Angleterre? Auraient-ils le droit de déclarer la guerre au reste de l'Europe, parce que des Espagnols, des Français, des Allemands, alléchés par un grand bénéfice, essayeraient d'en fournir leurs contrebandiers. S'ils ordonnaient de la brûler, leurs employés ne la brûleraient pas mieux que les Chinois ne brûlaient l'opium confisqué, pas mieux que les Français ne brûlaient les marchandises anglaises lors du système continental, mesure empruntée, sans doute, au gouvernement chinois.

Les philanthropes surtout se sont fortement émus de cet empoisonnement en masse. Les uns ont calculé que sur 34,000 caisses d'opium, il y a la moitié d'extrait fumable, ce qui donnerait 3,332,000 *taels*. En supposant qu'un homme en brûle un dans 24 heures, voilà 90,000 fumeurs annuellement empoisonnés. Ce serait peu pour cette population de l'empire du milieu. Un second arrive et s'écrie : Etes-vous fou de croire que l'on puisse fumer un *tael*, ou 593 grains, dans un jour? Il y en a bien là pour dix fumeurs, ajoutez seule-

Digitized by Google

ment un zéro, et vous aurez 900,000 victimes. Non, non, dit un troisième, ce n'est pas assez; ne savez-vous pas que le pauvre diable qui ne peut acheter l'opium frais, se procure celui qui a déjà servi, comme nos pauvres fumeurs bourrent leurs pipes avec les bouts de cigarres ramassés dans les cafés? Ils s'empoisonnent par charité; ainsi doublez le nombre, et vous aurez 1,800,000.

On peut même avouer que tous ceux qui fument de l'opium ne sont pas pour cela empoisonnés. Un observateur moins prévenu, Crawford, dit en parlant de cet usage : « L'opium, pris modérément, ne paraît pas exercer une action destructrice de la constitution; en excès, il est nuisible comme toutes les substances narcotiques, mais pas plus que toutes celles qui déterminent l'ivresse. Un fumeur d'opium endurci est décrié comme l'est chez nous celui qui s'enivre avec le vin et l'eau-de-vie. » En Orient, on reproche à quelqu'un d'avoir mangé de l'opium, comme en Europe on lui reproche d'être ivre. Comme chez nous, l'un préfère le Champagne, l'autre le Bordeaux, l'autre le rhum ou le kirsch, ou l'eau-de-vie; de même en Orient, l'un préfère l'opium de Behar, un autre celui de Benares, ou de Malwa ou de Smyrne. Pas plus qu'à nos ivrognes, les caricatures ne leur ont fait défaut. En voici une publiée à Canton : sur la première feuille on voit un riche héritier, brillant de fraîcheur et de jeunesse; à sa droite, est un coffre rempli d'or et d'argent; à sa gauche, un domestique prépare de l'opium. Sur la seconde feuille, il est représenté étendu sur un riche canapé, la pipe à la bouche, entouré de femmes et de musiciens. La troisième feuille le représente pâle, altéré, mécontent, étendu tristement sur son lit, sa femme regarde avec effroi le coffre vide. Dans la quatrième, il est assis sur un mauvais grabat, sa respiration est gênée; sa femme furieuse brise les pipes, et son enfant bat des mains. Sur la cinquième, il est

Digitized by Google

représenté au moment où il donne son dernier sou pour les restes de la pipe d'un fumeur. Enfin, dans la sixième, pendant qu'il avale ces restes impurs dans son thé, la femme dévide de la soie pour gagner son pain. Cette caricature ne pourrait-elle pas tout aussi bien s'appliquer au buveur obstiné? Pour l'un et pour l'autre, les phases de la vie sont les mêmes.

Nous avons déjà indiqué que les Chinois fument l'opium. Le procédé pour se procurer cette jouissance incomparable est très simple, il n'est pas même nécessaire d'avoir une pipe. Après avoir préparé un extrait aqueux d'opium, on le réduit en petites pilules de la grosseur d'un pois. On en place une dans une petite cavité creusée dans le flanc d'un tuyau bouché par l'extrémité inférieure, on l'allume, on aspire la fumée par le tuyau, et on l'avale. Cette méthode est propre aux Chinois, qui en sont les inventeurs; elle s'est répandue chez les Malais et même dans l'Inde où, dans le principe, on avalait des décoctions de pavot. Les Persans lui font subir une préparation et se soumettent à un noviciat; les Turcs l'avalent en nature et lui font succéder quelques tasses de café, dans lesquelles alors ils entrevoient ce qui leur plaît le plus, ou une mêlée de brillants cavaliers, ou de belles houris. Quelques-uns font alterner les pilules avec des prises de *sublimé corrosif*. Un habitant de Constantinople, célèbre sous le nom de *mangeur de sublimé*, en avalait de telles doses, que les épiciers dont il n'était pas connu ne voulaient pas lui remettre la quantité demandée.

Ainsi les Turcs de l'Europe et de l'Asie-Mineure prennent des pilules d'opium, les Rajputes le mâchent et le boivent, les Chinois et les Malais en savourent la fumée qu'ils avalent. Employé sous ces différentes formes, l'opium donne lieu à des phénomènes jusqu'à présent assez mal observés. Il faut, dans tous les cas, distinguer deux effets produits par l'opium : le premier, presque immédiat, qui engage à une répétition du

Digitized by Google

bien-être éprouvé; le second, redouté mais inévitable. Plusieurs causes portent l'homme à rechercher ce premier effet de l'opium : des douleurs physiques qui sont ainsi calmées périodiquement, des douleurs morales, la misère et des chagrins sur lesquels on cherche à s'étourdir. On a remarqué, à l'occasion de grandes disettes dans l'Inde, une consommation d'opium bien plus considérable; les malheureux cherchaient ainsi à calmer les douleurs et les exigences de l'estomac, à oublier leur triste position. On prend ensuite l'habitude de ce qui, dans le principe, était une nécessité. Cependant, le plus souvent, ce n'est qu'une affaire de luxe; on recherche la jouissance pour la jouissance elle-même. Le premier effet produit par l'opium, c'est une excitation toute particulière. Ce n'est pas un songe, car les forces extérieures ne sont pas enchaînées, les fonctions de l'esprit ne sont pas activées; des philosophes et des poètes l'ont essayé en vain. On est alors entouré comme d'une fantasmagorie qui varie selon le caractère de l'individu. Aussi notre vieux proverbe : *Au fond de la bouteille, le caractère*, peut s'appliquer à l'ivresse de l'opium; il y a, on peut le dire, excitation de certaines dispositions du sentiment, en même temps que de l'activité musculaire. Par l'opium le guerrier s'excite aux combats, et l'assassin au meurtre. Les fameux pendarris de l'Inde étaient toujours ivres d'opium, aussi bien que leurs chevaux qui couraient alors 20 à 30 lieues par jour. Il arrive fréquemment, dans l'Orient, qu'un cavalier, voulant forcer la marche, partage fraternellement sa provision d'opium avec son cheval. Après cette excitation arrivent l'abattement, la tristesse, l'engourdissement du système musculaire.

Par l'habitude de l'opium et la répétition de fortes doses, le visage pâlit et maigrit ensuite, les yeux restent injectés, la démarche est chancelante, les mouvements convulsifs et tremblottants. Il y a incapacité pour toute espèce de travail de

Digitized by Google

l'esprit, et presque imbécillité. Cette succession perfide de deux états si opposés, est ce qui entraîne ces malheureux à une répétition toujours plus rapprochée, de leur dose d'opium.

Eh ! bien, la description des effets de l'opium ne peut-elle pas s'appliquer à nos ivrognes, et surtout aux buveurs d'eau-de-vie? Et l'histoire de l'eau-de-vie serait aussi la même. Fabriquée d'abord au XIIIe siècle par les Arabes, elle fut employée, dans le principe, comme médicament. Elle est devenue d'un usage général dans le nord de l'Europe, et les Occidentaux l'ont répandue sur tout le globe. On en fabrique avec tout ce qui peut fermenter, vin, grains, fruits, de toute espèce, racines, pommes de terre. Les philanthropes qui font de si belles phrases sur l'empoisonnement des Chinois, devraient bien jeter les yeux sur l'Europe septentrionale. Dans nos départements du nord et de l'Alsace, dans l'Allemagne, combien sont ainsi empoisonnés avec l'eau-de-vie de pommes de terre? Le fermier, le propriétaire qui, chaque matin, donne de l'eau-de-vie à son jeune ouvrier de quatorze à quinze ans, encore à jeun, l'empoisonne d'une manière atroce. Il empoisonne toute son existence, il lui en donne l'habitude. Peu lui importe que ce jeune homme en boive ensuite toute la journée, peu lui importe qu'il soit vieux à quarante ans; que, malgré l'aiguillon de la faim, il n'ait d'argent que pour acheter de l'eau-de-vie, jusqu'à ce qu'enfin le terrible *delirium tremens* lui empêche de porter à la bouche le verre rempli de la liqueur séduisante. Peu lui importe, dis-je; son calcul est facile à faire. Il a besoin, chaque matin, d'une activité qui produise un travail équivalent à un franc; avec cinq centimes d'eau-de-vie il obtient cette activité; pour l'obtenir au moyen d'aliments sains et nourrissants, il lui en coûterait peut-être cinquante centimes. Il gagne donc 9 pour 1 à l'exciter, au lieu de le nourrir.

Digitized by Google

Je ne doute pas que l'usage de l'eau-de-vie, et surtout de l'eau-de-vie de pommes de terre, ne soit la cause du caractère nerveux qui domine dans les maladies de ces contrées. Il serait digne d'un chimiste philanthrope de faire un travail complet sur les différentes eaux-de-vie, et de rechercher quelle substance peut donner à chacune d'elles des qualités particulières.

Le tabac, auquel les Américains demandaient l'ivresse et l'assoupissement, en aspirant la fumée par le nez, au moyen de leur tuyau bifurqué appelé *tabaco*, est répandu aujourd'hui sur le monde entier. En vain on a coupé le nez des fumeurs; on les a empoisonnés, excommuniés, rien n'a pu arrêter les envahissements de cet excitant.

Le *Haschischa* (1) est une espèce de plante, sans doute le *Cannabis indica* de Rumph, dont on prépare une décoction ou une pâte avec du miel. Cet usage paraît venir de l'Inde et avoir été propagé dans le Khorasan par le scheikh *Haidar*, il y a à peu près 600 ans. Il s'est répandu de là dans l'Irak, la Syrie, l'Egypte et la Roumélie. Cette boisson procure une espèce d'ivresse caractérisée par une grande gaîté, et suivie d'un sommeil léthargique. Les poètes n'ont pas manqué d'en faire l'éloge :

« Laisse là le vin, prends à sa place la coupe de Haidar, cette coupe qui exhale l'odeur de l'ambre, et qui brille du vert éclatant de l'émeraude.

« Que le *Keff* (pour hachischa) te serve à repousser loin de toi la main cruelle des tristes soucis : goûte la douceur de la joie, et ne remets pas au lendemain le moment du plaisir. (*Dimaschki.*)

Les persécuteurs du haschischa, au contraire, ont déclaré qu'il produit la folie, et que ceux qui s'y adonnent ne con-

(1) Sylvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe.*

Digitized by Google

servent plus rien des attributs de l'humanité. Enfin, le général français, lors de l'expédition d'Egypte, en défendit l'usage sous peine de trois mois de prison, et avec menace de faire murer les portes des maisons où il en serait vendu. Il défendit aussi l'usage de fumer la graine de chanvre.

Malgré toutes ces défenses, on boit encore le haschischa dans l'Orient.

Le café que, depuis Voltaire, personne n'ose appeler un poison, a été aussi chanté par les poètes, défendu par des magistrats, condamné par des médecins qui en faisaient secrètement usage, même dans l'Yemen qui nous l'a fourni.

« O café! tu dissipes tous les soucis; tu es l'objet des vœux de l'homme livré à l'étude! Dieu a privé de cette liqueur l'insensé qui la condamne avec une opiniâtreté invincible, » s'écrient les poètes arabes.

D'un autre côté, on lui a attribué des propriétés nuisibles à l'esprit et au corps; on l'a proscrit à l'égal du vin. On en a défendu la vente, on a brisé les vases dans lesquels il se cuisait, on a donné la bastonnade aux marchands; on le brûlait sur la place publique de la Mecque, en 1500, peu de temps après qu'il y fut apporté de l'Abyssinie ou du Djabarta. On lui a déclaré une guerre à outrance, et cependant, comme les autres excitants, il a triomphé des excommunications et des émeutes. On enveloppa même dans la proscription la boisson rafraîchissante appelée *Kischériga*, préparée avec la pulpe desséchée des baies du café. Elle ressemble à une infusion de thé légèrement acide. Jusqu'à présent son usage ne s'est pas étendu hors de l'Yemen.

Je pourrais encore citer d'autres exemples, mais en voilà assez pour démontrer que l'histoire des excitants suit partout les mêmes phases.

Comment se fait-il que ces substances nauséabondes, ayant une saveur brûlante, âcre, amère, que personne n'a

Digitized by Google

goûtée pour la première fois, sans en être malade ou sans faire une grimace horrible, comment se fait-il, dis-je, que leur usage devienne un besoin impérieux? C'est en vain que l'odorat et le goût sont là comme des sentinelles pour repousser ces substances désagréables. L'homme ne cherche pas ici une titillation voluptueuse des sens, mais une action puissante sur tout son organisme. Il serait trop long de déduire toutes les raisons et toutes les conséquences physiologiques de cet asservissement de l'homme. Il suffit de l'indiquer.

A quelque latitude et à quelque époque de leur vie sociale que nous voulions étudier les peuples, nous les trouverons toujours plus ou moins esclaves d'un excitant dont l'usage s'étend de plus en plus, et ne peut être aboli que par un autre. On dirait que partout et toujours les hommes ont hâte de vivre, et que le proverbe *vie courte et bonne* est leur règle de conduite.

Il est remarquable que, dans le principe, lorsque l'usage commence à se répandre, ces excitants paraissent bien plus nuisibles qu'un ou deux siècles plus tard. Quelle en est la cause? Est-ce parce qu'on a perfectionné les moyens de les préparer et de s'en servir? Est-ce que la constitution du corps humain, modifiée de génération en génération, s'est appropriée à cette nouvelle espèce d'aliment?

Il serait donc possible que, dans un siècle, les Chinois, les dandys de Londres et de Paris, pussent fumer l'opium, aussi impunément que nous fumons les cigarres de la régie. Alors les Anglais ne seront pas plus empoisonneurs que les Arabes et les Américains, qui nous ont fait connaître l'eau-de-vie, le café et le tabac.

P. Lortet.

(Nota.) Pour éviter des citations au bas de chaque page, je dois avertir qu'un grand nombre de faits sont tirés de la géographie de Ritter.

Digitized by Google

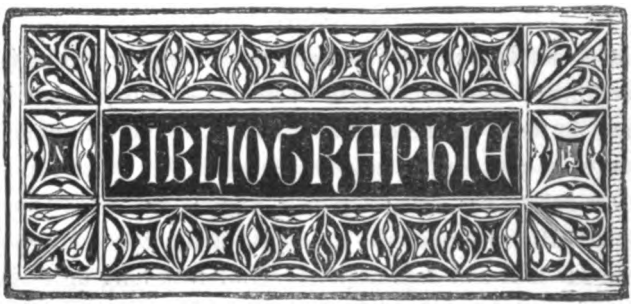

NOTICE

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE LYONNAISE

DE M. COSTE.

Cette collection, bien connue des amateurs et des savants de cette ville, forme le plus utile et le plus riche supplément de nos bibliothèques et de nos archives (1). Elle appartient à M. Coste, conseiller honoraire à la cour royale de Lyon; commencée depuis plus de 25 ans, amassée à grands frais de tous les points de la France et même des pays étrangers, elle est arrivée, grâce à l'incessante attention de son possesseur, à présenter, au moins sur une province, un ensemble jusqu'à présent unique dans les fastes de la bibliographie. On aura une idée de l'étendue de cette collection, si je dis qu'elle se compose de 1600 manuscrits, de 1500 volumes imprimés, et de 7000 brochures. Il faut y joindre près de 800 cartes, vues et plans divers, gravés ou lithographiés, et 1600 portraits de personnages célèbres à différents titres.

Voici quelques détails sur les deux premières parties de

(1) Nous croyons pouvoir affirmer que cette collection, d'après les dispositions testamentaires de son possesseur, ne doit pas être vendue, et qu'elle est destinée à la ville de Lyon.

Digitized by Google

cette bibliothèque. Je place en première ligne les manuscrits, parmi lesquels je mentionnerai un précieux cartulaire de l'abbaye d'Ainay, du XIVe siècle ; une réfutation de l'hérésie des Vaudois ou pauvres de Lyon, du XIIIe siècle ; deux missels in-folio avec miniatures et ornements, du XIVe et du XVe siècle ; les titres du couvent des Célestins, titres qui, supprimés avant la révolution de 1789, n'avaient pu être réunis aux archives départementales. Un document bien important pour l'histoire du Tiers-Etat, que va publier le Gouvernement, mérite aussi une mention spéciale : c'est une charte d'affranchissement du XIIIe siècle, accordée par les sires de Beaujeu. J'ajoute encore à cette revue rapide les armoiries et généalogies des comtes de St-Jean, les armoriaux consulaires et ceux d'un grand nombre de familles nobles de la province.

L'histoire moderne de Lyon n'est pas moins riche en manuscrits remarquables. Il suffit de citer les pièces originales relatives à la Révolution de Lyon en mai 1793, la collection des arrêtés des représentants du peuple, avec leurs signatures et annotations, les registres des sociétés populaires, et enfin, comme simple objet de curiosité, grand nombre de lettres autographes d'auteurs ou hommes illustres du Lyonnais.

La partie des livres imprimés mérite autant d'attention. Elle renferme, entre autres raretés, le premier bréviaire et le premier missel imprimés à Lyon, *Pascalia secundum usum ecclesiæ Lugduni*, imprimé en 1485, *Statuta ecclesiæ Lugduni*, imprimé peu avant 1488, par ordre du cardinal archevêque, Charles de Bourbon; un ouvrage de Quincarnon sur l'église de St-Jean, livre dont on ne connaît que deux exemplaires; beaucoup de pamphlets publiés à l'époque des guerres de religion et de la Ligue; les plus anciennes entrées des rois et des reines dans la ville ; diverses facéties rarissimes relatives à des fêtes

Digitized by Google

et anciens usages ; un exemplaire de l'histoire de la Révolution à Lyon, écrit en 1793, et vraisemblablement une des premières productions de M. Guerre ; cet exemplaire, que l'on croit unique, est en grand papier de Hollande, et possède le titre qui manque à presque tous les exemplaires en petit papier. Je ne puis passer sous silence un magnifique exemplaire de l'*Histoire de Lyon*, par MM. Clerjon et Morin, avec les dessins originaux et trois suites de figures. Cette partie de la bibliothèque historique est complétée par la collection des journaux politiques, littéraires et scientifiques qui ont paru à Lyon depuis le milieu du XVIIIe siècle.

Indépendamment de ces ouvrages manuscrits ou imprimés qui se rattachent tous à l'histoire de cette ville, M. Coste a encore réuni les ouvrages d'un intérêt général, composés par des Lyonnais, surtout ceux du XVIe siècle, tels que Louise Labé, Pernette du Guillet, Maurice Sève, Taillemont et Champier, dont il possède les éditions primitives. Il a recueilli, en outre, un grand nombre des principaux ouvrages imprimés à Lyon au XVe et au XVIe siècles. Je ne sais comment choisir au milieu de ces monuments de la typographie et de la gravure lyonnaises. Cependant j'en citerai quelques-uns : *Speculum vitæ humanæ*, 1477 ; *Mesue liber de Consolacione medicinarum*, 1478 ; *Practique en Cyrurgie*, de Guidon de Cauliac, 1478 ; *le très plaisant livre nommé Mandeville*, 1480 ; *le livre des Éneydes, compillé par Virgille*, 1483 ; *le roman de Fier-à-Bras*, 1486 ; *le Procès de Bélial*, 1487 ; *la Danse aux Aveugles*, sans date ; *la Farce des Théologastres*, édition originale d'un dialogue satyrique fort singulier, imprimé à Lyon, vers 1541 : c'est le seul exemplaire connu ; *l'Apocalypse figurée*, par Jehan Drevet, à Lyon, 1541, figures très curieuses et fort rares, gravées sur argent ; *Woriciot, Pinax iconicus*, 1556, premier essai de la gravure à Lyon : rarissime. La brièveté de cet article ne me permet pas de nommer plusieurs

Digitized by Google

volumes qui ont appartenu à Grollier, célèbre bibliophile lyonnais du XVIe siècle; ils portent sur le plat cette devise belle et simple : *Grollerii et amicorum*. Cette devise n'est pas tombée dans l'oubli; depuis longtemps on sait que le sens en a été adopté par notre moderne Grollier.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que tous ces ouvrages, dont un bon nombre a été restauré soigneusement et avec de grandes dépenses, sont ornés de reliûres toujours disposées avec goût. On y reconnaît le cachet d'un amateur vraiment éclairé, qui a su proportionner le luxe des ornements à l'importance du volume.

Il existe sans doute beaucoup de bibliothèques remarquables par le nombre des raretés ou par le luxe des reliûres, mais le choix des ouvrages formé capricieusement d'après les diverses branches de la bibliographie, pour la satisfaction personnelle de l'amateur, ne présente rien de spécial, rien qui se rattache à un but d'utilité publique. Comme la collection dont je viens de parler a éminemment ce dernier caractère, il est à desirer qu'un semblable exemple de spécialité trouve de nombreux imitateurs dans les diverses provinces de la France. Les études historiques ne peuvent qu'y gagner. Je finis cette notice en exprimant le vœu déjà émis par le public, c'est que M. Coste se détermine à publier le catalogue raisonné de sa bibliothèque lyonnaise; je sais qu'il fournira encore, sous le rapport du classement bibliographique, un modèle à imiter.

C. C.

Digitized by Google

CERCLE MUSICAL.

INAUGURATION

DE LA SALLE DE CONCERT.

La connaissance de la musique, qui jadis était le privilége de quelques adeptes, s'est, depuis un petit nombre d'années, propagée de telle sorte qu'elle est devenue un besoin ; elle entre maintenant comme élément nécessaire dans l'instruction de toutes les classes de la société ; jusques là, que l'étude en est sanctionnée, même par des instructions universitaires. L'al-

Digitized by Google

phabet de la musique s'apprend dans les écoles primaires presqu'en même temps que l'alphabet de la parole. Grâce à ce perfectionnement fécond, nous pouvons espérer qu'avant peu règnera une harmonie universelle. Il se noircira bientôt autant de papier avec des croches et des double-croches qu'il s'en noircit maintenant avec des phrases de romans et des systèmes chaque jour nouveaux de palingénésie sociale. Nous sommes dans le siècle des philosophies de l'histoire, ou des histoires philosophiques. Quand donc l'histoire philosophique de la musique se fera, notre époque sera certainement indiquée comme une époque de progrès. Ce progrès sera d'autant plus facile à constater que l'historien aura dû exhumer des archives musicales d'un temps encore peu éloigné du nôtre, nombre de morceaux de musique pittoresque dont les titres suivants peuvent donner l'idée : « *Journée du 10 août arrangée pour le piano et dédiée aux mânes de Guillaume-Tell,* » ou « *Bataille d'Austerlitz arrangée pour deux flageolets* ; » Nous n'imaginons plus de semblables extravagances, le goût plus éclairé du public en ferait justice.

Il n'existe pas, en France, de ville, même de médiocre importance, qui n'ait sa société plus ou moins philharmonique ; les congrès scientifiques ont donné l'idée des grandes réunions musicales. Ces réunions, qui ne sont encore qu'un accident, deviendront, sans aucun doute, périodiques, s'organiseront d'une manière régulière, et établiront entre les sociétés de plusieurs départements des liens durables d'association musicale. Ces associations existent déjà dans le nord de la France et en Belgique. Dans ce dernier pays qui offre l'exemple anormal d'une population à la fois artiste et industrielle, il n'est pas de village qui ne possède une société de choristes ou de symphonistes. En France, le piano n'est plus seulement un instrument de musique, c'est un meuble, on le trouve partout. Chaque jour voit éclore une nouvelle méthode d'en-

Digitized by Google

seignement qui doit apprendre la musique en quelques jours. Qu'on parvienne à apprendre la méthode, c'est possible; mais la musique, c'est autre chose. Tous ces faits prouvent du moins avec quelle activité le goût de la musique se répand.

Il n'y a pas longtemps encore qu'il n'existait à Lyon aucun centre musical autour duquel pussent se groupper les nombreux amateurs que renferme cette ville. Si des tentatives avaient été faites dans ce but, elles avaient été infructueuses. Cependant quelques amateurs tentent un nouvel effort; l'atelier d'un imprimeur se transforme tant bien que mal en salle de concert; une galerie vient s'appliquer le long des murs; au fond s'élève un orchestre, et pendant deux hivers, dans cette salle ainsi improvisée, au milieu d'une atmosphère d'étuve, la société donne ses concerts, s'organise, se complète par l'adjonction de nouveaux souscripteurs. En toute chose, les commencements sont difficiles, mais l'ambition croît comme les moyens de la satisfaire, dirait un moraliste avec le langage d'un géomètre. La société qui avait pris le nom de *Cercle musical* avait conscience de sa force, elle comptait sur l'avenir; elle abandonne l'ancien atelier d'imprimeur et vient s'établir dans un local situé au centre de la ville et contigû à une ancienne chapelle (1). La décoration en est confiée à un

(1) Etrange effet des vicissitudes humaines! Sur l'emplacement de cette chapelle où prièrent pendant des siècles les religieux Antonins, s'élevait, au XIIIe siècle, un Hôpital de St-André, destiné aux pauvres gens estropiés par le retrécissement de leurs nerfs. C'est pourquoi on l'appellait la *Contracterie*, *domus contractoria*, maison des *Contracts* ou des *Retrécis*. En 1279, l'archevêque de Lyon, Aymar de Roussillon, par un contrat daté de la veille de Pâques, donna cet Hôpital avec le cimetière et l'église qui en dépendaient, au Maître et aux Frères de Saint-Antoine de Viennois, à la charge par eux de recevoir les pauvres malades et de leur faire l'aumône. Les Antonins abandonnèrent alors l'établissement qu'ils avaient formé au Port-du-Sablet pour venir habiter cette nouvelle demeure. Ils en firent une Commanderie de leur Ordre, et ils y résidèrent jusqu'au moment où ils se réunirent à l'Ordre de Malte. Leur

Digitized by Google

architecte, homme de goût et de talent. La Commissiou administrative du Cercle ne recule devant aucun sacrifice pour

maison commençait à l'angle de la rue Petit-David. Elle avait une façade considérable sur le quai, et s'étendait par derrière jusqu'à la rue Mercière. L'église et le couvent furent rebâtis sous la direction de Mimerel, dans le milieu du XVIIe siècle. D'après Bombourg, au-dessus de la porte principale on voyait une statue de saint Antoine par Mimerel. Le grand autel et le tabernacle, ouvrage du sculpteur Marc Chabry, avaient tout le mauvais goût de l'époque de Louis XV, et les éloges que leur donne un écrivain lyonnais, Clapasson, ne doivent pas être pris trop au sérieux.

Isaac Lefebvre, de qui nous avons une nomenclature de nos Eglises, dit qu'en 1622, les RR. PP. Antonins avaient fait bâtir l'église et le noviciat de leur Ordre, *à l'endroit dit l'Arbre-Sec, non loin de la place des Terreaux*, dans une maison qui leur avait été donnée.

Dès que la maladie connue sous le nom de *feu de Saint-Antoine* (1) eut cessé de sévir, les Antonins, ne recevant plus de malades dans leur maison, échangèrent leur titre d'Hospitaliers contre celui de Chanoines réguliers. Chappuzeau nous apprend qu'au XVIIe siècle, les Religieux n'étaient à Lyon qu'au nombre de seize.

Cet Ordre avait un singulier privilége, nous dit M. Cochard, c'était celui de pouvoir tenir dans la ville telle quantité de pourceaux qu'il pourrait en nourrir. Il était de plus autorisé à les laisser vaguer, pourvu que ces animaux portassent la clochette et la marque de St-Antoine. Louis XI les confirma dans ce droit par ses lettres en date du dernier jour de février 1474.

La Révolution dispersa les Antonins. Leur couvent fut transformé en maison particulière; leur chapelle seule parle aujourd'hui de leur passage ici-bas. Elle servait, il y a peu d'années, d'entrepôt à M. Rusand, imprimeur du roi et du clergé, pour de nombreux ouvrages en feuilles, et hier encore M. Robert faisait retentir les saintes voûtes du bruit des fers qu'il y déposait. A ce bruit strident succèdent, à cette heure, les plus mélodieuses symphonies de Beethoven, et où s'élevaient autrefois la fervente prière et le grave plain-chant vont se produire les harmonieux chefs-d'œuvre de la France et de l'étranger. La chapelle a été brillamment métamorphosée en salle de concert par M. Raphaël

(1) C'était une maladie fort répandue dans le peuple. Elle était connue sous le nom de FEU DE SAINT ANTOINE, et Sigebert, dans sa CHRONIQUE à la date de 1089, la désigne ainsi : MULTI NERVORUM CONTRACTIONE DISTORTI TORMENTANTUR.

Digitized by Google

satisfaire les exigences du public dilettante, et la chapelle est métamorphosée en salle de concert. La semaine dernière, les portes de ce nouveau temple de la musique se sont ouvertes. Autant par curiosité peut-être que par amour pour l'art, un public nombreux s'était donné rendez-vous à cette solennité musicale. Longtemps avant le commencement du concert la salle était entièrement remplie ; une guirlande de jolies toilettes couronnait la galerie.

La première impression produite par l'examen de la salle est satisfaisante ; l'aspect général en est brillant et coquet ; les ornements répandus, avec quelque profusion, sont élégants et riches. Il est fâcheux que la disposition des bancs soit telle que beaucoup d'auditeurs ne puissent pas voir l'orchestre. Cet inconvénient devait résulter nécessairement de la construction première de l'édifice, et, à moins de sacrifier un grand nombre de places, il n'était pas possible à l'architecte de l'éviter. Ainsi donc, pour l'avenir, avis aux retardataires. Nous regrettons que la Commission administrative, dans son impatience de jouir de son succès, n'ait pas attendu l'établissement du système définitif d'éclairage. Il en est résulté que la répartition de la lumière n'étant pas égale entre la partie inférieure et la partie supérieure de la salle, celle-ci se trouvait dans l'ombre produite par la lumière des girandoles suspendues autour de la galerie, de telle sorte que le ton général du fond paraissait moins ferme que les tons semblables de l'extrémité opposée. Ce léger défaut d'harmonie disparaîtra certainement, aussitôt que les lustres définitifs seront placés.

Flachéron, et le Cercle musical vient d'y transporter son orchestre. Telle est la dernière transformation de ce monument dont nous avons essayé de dérouler ici toutes les phases.

(Note du Directeur de la *Revue*).

Digitized by Google

L'orchestre que nous avons entendu n'est plus celui que nous entendions il y a deux ans; son personnel s'est augmenté; sous l'habile direction de son chef, il a fait des progrès sensibles : l'observation des nuances est mieux comprise et mieux rendue, il y a plus de précision dans le rhythme, quoique l'attaque ne soit pas toujours assez ferme, surtout de la part des instruments à vent. Mais un bon orchestre ne se forme pas en un jour : le talent de bon symphoniste, pour être modeste, n'en est pas moins rare. C'est sur l'orchestre que repose l'avenir de toute société musicale; c'est lui qui doit nous initier aux beautés des grandes compositions qui n'ont pas été écrites pour la scène, c'est sous son influence que se formeront et que se développeront l'intelligence et le goût du public.

Nous nous plaisons à constater comme une idée heureuse, l'accompagnement du chant par l'orchestre. Les réductions de l'accompagnement pour le piano sont toujours incomplètes et ne doivent servir que pour la musique de salon. Soutenu par un orchestre, un chanteur est plus à l'aise; sa voix se pose plus facilement. M. R. a dit, avec le talent que nous lui connaissons, un vieil air d'Anacréon. Nons devons lui témoigner notre gratitude d'avoir rappelé au public le nom d'un grand maître trop vite oublié. Le duo de *Lucie* chanté par Mlle O. et par M. R. a été écouté avec plaisir. Mlle O. a une voix de soprano facile, bien pleine dans le médium, bien posée, et dirigée avec une sûreté de méthode qui ferait honneur à plus d'un artiste. Le succès obtenu par la cavatine de *Roberto d'Evreux* lui revient tout entier, car cet air, d'un style vulgaire et sans couleur, n'est, comme beaucoup d'airs du même auteur, qu'un thême à fioritures, composé suivant la recette ordinaire. A la difficulté de chanter une musique ingrate se joignait celle de chanter après M. Donjon. Quand on entend la flûte de M. Donjon, on ne peut s'empêcher de trouver ab-

Digitized by Google

surde le discrédit qui a été jeté sur cet instrument. Le solo joué par cet artiste était une éloquente protestation, le public s'y est associé par d'unanimes applaudissements. M. Billet nous a fait entendre une fantaisie de sa composition sur des motifs de *Don Juan*. Il est inutile de dire que l'auteur et l'exécutant ont été bien accueillis par le public. Un solo de violoncelle de M. Gilbert, et deux chœurs chantés par les élèves de l'école dirigée par M. Maniquet, complétaient le concert.

En résumé, l'auditoire était nombreux, la salle élégante, le concert bien composé ; nous sommes heureux de constater un succès pour le présent, et de pouvoir prédire de nouveaux succès pour l'avenir. Le Cercle musical est sorti honorablement de sa première épreuve. Une brillante carrière lui est désormais ouverte. Lyon n'aura plus à envier aux autres villes les avantages d'une société musicale : si cette société, due au zèle de quelques amateurs, n'est pas organisée sur une plus grande échelle, la faute en est à l'administration municipale qui n'a pas voulu l'aider à réaliser un projet plus vaste et plus en rapport avec l'importance de la ville et ses besoins artistiques. Néanmoins, les artistes de passage pourront maintenant trouver à Lyon une salle de concert convenable; leur talent ne sera plus obligé de demander l'hospitalité à un maître d'hôtel, et d'aller s'établir entre l'office et le laboratoire d'un cuisinier.

Une société musicale, en se formant, doit avoir pour but d'aider les artistes, d'encourager les amateurs, de propager le goût et l'étude de la musique, en favorisant le développement de l'intelligence musicale chez le public. Ce dernier résultat, elle l'atteindra en exécutant les œuvres trop peu connues des grands maîtres des écoles française, allemande et italienne, pour juger il faut pouvoir comparer, et les points de comparaison nous manqueront tant que nous ne connaîtrons que les ouvrages écrits pour la scène. Au Cercle musical

Digitized by Google

appartient donc la tâche de complèter notre instruction, en nous donnant de nouvelles jouissances; cette tâche, la Commission administrative l'accomplira certainement. Elle a trop bien répondu à la confiance dont elle est investie, pour que notre espoir, à cet égard, puisse être trompé.

Digitized by Google

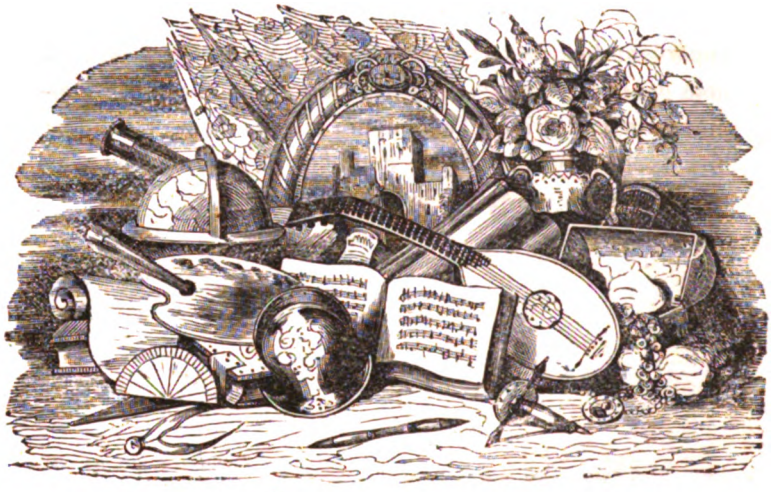

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

EXPOSITION DE 1842-1843.

Nous n'avons pas la prétention, en passant en revue notre Exposition lyonnaise, de classer le talent par genre, bien moins encore par numéro ; nous suivrons simplement l'impulsion du moment, du caprice même, sans autre plan arrêté que celui de nous occuper d'abord des artistes de notre cité.

La perte de deux peintres qui ont puissamment concouru à relever notre Ecole de la défaveur où elle était tombée, laisse une triste lacune dans notre Exposition ; Guindrand, dont le brillant talent, aidé d'une riche organisation, semblait grandir chaque jour, meurt moralement au milieu de sa carrière ; Flandrin est enlevé aux arts, au moment où il recueillait le fruit de ses longues études. Sans doute, nos artistes lyonnais

Digitized by Google

ont eu à cœur de nous consoler de ces deux gloires éteintes, car ils se sont montrés, cette année, très supérieurs à la plupart des étrangers qui figurent au Salon.

Peut-être ne faudrait-il au tableau de M. Leymarie qu'un rayon de soleil pour que son œuvre fût classée parmi les meilleures ; nous y avons remarqué des arbres charmants de forme et de ton, et des détails exécutés avec l'adresse qu'on retrouve dans toutes les compositions de cet artiste, peintre habile et homme de goût par excellence.

M. Guichard a choisi pour son *Giotto* la couleur mince et plate de la nouvelle école bavaroise ; pour du modelé, du dessin, n'en cherchez point, tout s'aligne avec une égale rectitude ; le corps est droit, les bras sont droits, les jambes sont droites ; mais prenons-y garde, quelque mythe est caché là-dessous ; les Ingristes ne font jamais mal sans mûre réflexion.

Le *Martyre de sainte Agathe* nous montre de grands défauts à côté de qualités incontestables. Ce n'est pas, au reste, un choix heureux que celui d'un supplice hideux à rendre, et où la peinture ne peut guère conserver la dignité ni le caractère religieux qu'elle devrait avoir. M. Frénet a prodigieusement exagéré les formes de ses bourreaux,, et l'on ne comprend pas que des hommes d'une force herculéenne fassent encore des efforts inouis pour une action qui n'en exige pas. Quant au Proconsul, il est d'une laideur si atroce, d'un tel manque de dignité que le mérite de la vierge chrétienne défendant sa pureté contre les séductions d'un monstre rebutant, n'est plus un mérite héroïque ni qui doive être célébré. C'est commettre une grave méprise que de s'attaquer à la laideur physique pour nous faire entendre la laideur morale d'un bourreau. L'ame peut être ignoble et cruelle, le corps, malgré cela, rester digne et beau. On s'accorde généralement à louer comme dessin et comme expression la figure principale, celle de sainte Agathe.

Digitized by Google

Sur la partie droite du tableau, on remarque un groupe de femmes fort habilement traité. Le talent qui éclate dans différentes portions du tableau de M. Frénet doit faire regretter que le peintre se soit laissé égarer par un dangereux système, et, au lieu de s'abandonner franchement à son inspiration naturelle, ait cherché à se jeter dans l'allégorie.

Quant à l'application symbolique, nous ne savons de quoi il faut le plus s'étonner, du choix des expressions, de l'esprit de la rédaction, ou de la complaisance du livret à admettre le tout. Si Messieurs les peintres mystiques prennent l'habitude de nous octroyer ainsi leurs élucubrations littéraires, le livret, en prenant la dimension d'un in-4°, finira par être aussi incompréhensible que leurs tableaux.

Le *saint-Jean* de M. Bérard est une charmante étude pleine de grâce naïve, exécutée avec autant d'esprit que de goût; les chairs ont un ton ferme qui convient bien à cette nature un peu sauvage; les cheveux abondants, incultes, sont traités supérieurement; toutes les parties de cette figure, étudiées avec conscience, sont d'un dessin aussi spirituel que correct.

Quant au tableau de M. Chavanne, l'œil ne peut saisir l'ensemble de cette immense toile, supérieure, sans contredit, à tout ce que nous connaissons de cet artiste; on y rencontre des figures étudiées consciencieusement, des têtes bien peintes et une couleur harmonieuse. La lumière, qui nous semble trop éparpillée dans l'intérêt du groupe principal aurait dû, selon nous, en l'acceptant telle quelle, éclairer plus chaudement les fonds qui sont d'une teinte un peu plombée. Nous avons remarqué quelques draperies bien traitées; l'architecture et la perspective sont dignes de louanges; la figure du Saint est belle; peut-être un peu moins d'éclat dans la couleur des vêtements la ferait valoir davantage; ce serait, au reste, l'affaire d'un glacis.

Digitized by Google

Rien n'est plus rare qu'un style, même parmi les artistes supérieurs; bien peu ont cette qualité qui les fait reconnaître par la foule et leur assure une place dans la voie si étroite de l'avenir. Dubuisson possède ce don à un degré élevé; la vue d'un de ses tableaux met sur la trace des autres; il en a six au Salon : deux petits paysages, sous les numéros 118-119, se font remarquer par leur jolie couleur et le choix heureux des sites. Depuis Géricault, aucun artiste n'a transporté sur la toile avec plus de bonheur, non le cheval de satin aux jambes de papillon, mais le cheval réel; en voilà qui sont à l'abreuvoir, lestes, fringants, élégants de formes et de poses, vrais depuis la crinière jusqu'à la corne; la vie se sent dans le moindre muscle; tous se meuvent, respirent. Nous n'analyserons pas sa *Charge de cuirassiers*, d'autres l'ont fait avant nous; nous nous contenterons de dire que c'est une composition pleine de verve, où tout est enlevé avec une vigueur prodigieuse; la touche est large et fière, les figures sont d'une excellente facture; il y a, dans tout cet ouvrage, vérité d'expression, fermeté de dessin, énergie, et pourtant simplicité d'effet, tout ce qui constitue enfin un excellent tableau. Les mêmes éloges peuvent être adressés à son tableau des *Mareyeurs*, où les chevaux, d'une couleur solide, sont dessinés avec la vérité consciencieuse qui caractérise le talent de cet artiste.

M. Laure s'est révélé tout entier dans le charmant coloris de la tête exposée sous le numéro 252. La touche est moëlleuse et a juste ce degré de fermeté qui convient à la reproduction des traits d'une femme. Les mains seules, dont la nature n'appartient pas à la tête, sont d'une couleur fausse et transparente; c'est dommage, il y a tant de genres de mérite dans cet ouvrage que nous voudrions les y trouver tous.

La *Romaïka* de M. Bonirote est un morceau charmant. Dans la plupart des têtes on retrouve les beaux types que

Digitized by Google

l'Orient met constamment sous ses yeux. Les attitudes sont peu cherchées, et les vêtements n'ont que l'importance relative et qui leur appartient; leur exécution était un écueil, si l'on songe aux couleurs vives et éclatantes portées avec amour par les femmes grecques. Son *Improvisateur* joint à une jolie couleur le mérite d'un dessin satisfaisant ; le groupe de gauche est ravissant de pose ; le mouvement des épaules et des jambes de la femme est d'une vérité naïve pleine de charme; on a prétendu que le ton général était trop rouge, mais c'est la nature locale. La fermeté de tons ressort d'autant plus que les personnages se profilent sur le bleu de la mer et du ciel ; mais tout cela est vrai, tous ceux qui ont vu la poétique Procida lui donneront au besoin un certificat d'origine.

Les sujets de sainteté sont difficiles à traiter aujourd'hui, et l'on est involontairement imitateur ou copiste des anciens maîtres. Il ne serait pas impossible de trouver dans le *Christ mort* de M. Janmot quelques rapprochements de détails communs avec nos grands maîtres. Ce qui lui appartient en propre, c'est la tête du Christ qui est d'une bonne facture, quoiqu'assez peu israélite. Le corps est faiblement dessiné, l'étude anatomique nulle, le système musculaire du torse et des jambes surtout n'est pas assez étudié ; les genoux sont restés à l'état d'intention, et le corps est d'une longueur démesurée. Les autres figures posées et vêtues uniformément donnent un aspect monotone à ce tableau d'une couleur déjà triste. Sa *sainte Cécile* est si haut placée que nous ne pouvons parler que de la laideur du modèle ; cette figure étroite, mesquine, qui voudrait être inspirée et qui n'est qu'ennuyée, n'a rien d'une sainte. Quelqu'avare d'éloges que nous nous montrions à l'égard de M. Janmot, nous espérons d'autant plus de lui qu'il n'est pas dans une route vicieuse ; le souvenir de sa *Résurrection de la fille de Naïm* nous montre un bon peintre dans l'avenir.

Digitized by Google

M. Saint-Jean a fait un très digne pendant à son magnifique tableau de l'an passé. Il a réussi à donner de l'éclat et de la beauté à une couronne de fleurs un peu fanées. Rien n'égale l'harmonie et le charme de cette composition. Impossible de donner plus d'intérêt à un tableau de nature morte.

M. Jacquand a une petite toile, le *Benedicite*, dont l'exécution est aussi insignifiante que le sujet. Les deux petits tableaux qu'il vient de nous envoyer réunissent, au mérite qu'on lui connaît sous le rapport de la couleur, un dessin plus irréprochable que d'habitude.

M. Dupré se recommence tous les ans ; c'est toujours la même adresse de brosse et la même vulgarité de style.

M. Pinet a essayé de rendre un trait immortalisé par un grand poète, mais il l'a transporté sur la toile froidement et sans esprit ; tout y est théâtral et rien n'émeut ; l'expression des personnages est fausse, leur pantomime exagérée et le drame mal conçu ; on se demande où est l'action ; pour la prétention, c'est autre chose, elle est partout.

Mme Laurasse qui, sous le nom de Mlle Besson, s'était déjà fait une réputation dans la peinture, doit, sans doute, une partie de son mérite aux conseils de l'artiste habile dont elle a pris le nom. Au tableau qu'ils ont fait en société, nous ne reprocherons qu'un peu de manière dans l'arrangement ; ainsi de cette draperie qui coupe la toile en deux et qui n'est pas motivée, les deux figurines du fond et les deux meubles qui font trop pendant ; mais la couleur est belle et harmonieuse et les portraits sont d'une excessive ressemblance. Le *Molière* un peu laché ne vaut pas le *Corneille* de l'an passé. Mme Laurasse a une petite toile, l'*Antichambre de Richelieu*, d'un ton ravissant.

Mme Laurasse nous fait souvenir que nous avons jusqu'ici négligé de parler des dames qui ont bien voulu envoyer leurs

Digitized by Google

œuvres à notre Exposition; parmi elles nous sommes fier de citer Mlle Chirat, notre compatriote, dont les portraits ne sont pas moins admirés qu'à l'Exposition précédente. Sa *sainte Cécile* est une fort jolie page arrangée avec goût et peinte avec talent. Nous avons remarqué aussi un beau portrait d'une femme âgée.

Mlle Dabry a une bonne étude. Mlle Beccard n'a pas été heureuse dans son portrait d'une *jeune fille caressant des colombes*; il y a des accessoires adroitement faits, quoique un peu crûs de ton, mais il nous semble impossible que son modèle ait pu lui montrer une tête de femme sur un corps d'enfant.

Mlle Chabert a un paysage assez bien composé; Mlle Cholet en a un charmant comme site, d'un faire et d'une couleur très remarquable.

Nous aimons mieux le portrait de Mme S. par Mme Fontaine, que son *Adieu au pays*. Nous savons que rien n'est plus difficile que de rendre, dans un sentiment vrai, la forme, la couleur, la nature des enfants; aussi n'insisterons-nous pas sur ce que ceux de ce tableau laissent à desirer.

Les portraits sont moins nombreux au Salon qu'à l'ordinaire; parmi les bons, nous citerons ceux de M. Bachelard, surtout celui de profil, peint solidement et qu'on dit être d'une excessive ressemblance. M. Fontaine en a aussi plusieurs qui ne sont point au-dessous de ceux que nous avons loués avec plaisir l'année passée. Nous avons retrouvé, dans un portrait d'homme de M. Blanchard, toutes les qualités qu'on est habitué à louer dans cet artiste.

Il est des peintres, hommes de talent d'ailleurs, qui s'acharnent à *inventer* une nature, comme si l'homme pouvait faire mieux que cette bonne et vieille création, toujours nouvelle et toujours sublime! Il est vrai qu'ils disent : nous n'inventons pas, nous arrangeons; vous arrangez, soit : mais que vos

Digitized by Google

compositions ne s'égarent pas dans les étranges créations d'une poésie fantastique. Ne tâchez pas d'être plus beau que la campagne, l'eau, les bois, le ciel ; si en copiant cela avec la force, la simplicité et l'élévation nécessaire, vous arrivez à faire à peu près illusion, vous serez de grands peintres. Voilà ce que nous desirons et ce que nous rencontrons assez rarement chez les paysagistes pour que nous nous arrêtions avec plaisir devant le tableau de M. Isidore Flachéron : chez lui, aucun effort d'effet, aucun tapage de couleur ; c'est tout simplement la nature ; un bouquet d'arbres dessinés et peints avec le goût et le sentiment juste de chaque espèce, un ruisseau frais et limpide constituent toute la composition de son tableau ; les plantes qui garnissent les devants ne sont pas rendues avec moins de talent que le reste. Qu'on dise ensuite que ce paysage ressemble à *une vieille fresque du Guaspre*, M. Flachéron, nous en sommes sûr, acceptera ce reproche ! Qu'il lui suffise de s'être placé à un rang élevé parmi les meilleurs paysagistes, et d'avoir fait, avec des moyens aussi simples, de la peinture supérieure à plusieurs égards !

Les tableaux de M. Lavie, dont les motifs sont bien choisis, plaisent généralement ; pour nous, sa *vue de Janneyriat* est le meilleur ; pour la foule, c'est le *chemin de Limonest*. Les premiers plans du n° 155 manquent un peu de fermeté, ce qui ôte de la profondeur à la toile. Le n° 156, un peu haut monté de couleur, sort du genre naïf et simple où M. Lavie a débuté.

Le grand défaut de la peinture de M. Fonville est d'être toujours propre, nette surtout, avant de ressembler à la nature, qui même, lorsqu'elle est belle, ne l'est jamais uniformément ; la manière de voir de M. Fonville n'embrasse pas l'étendue, l'espace ; il rétrécit presque toujours la perspective de ses sites. Dans sa *vue de Lyon*, qui reconnaîtrait à ces fonds bornés, resserrant un étroit ruisseau, le cours du grand fleuve qui traverse notre cité ? A-t-il laissé à son insu ses

Digitized by Google

premiers plans occuper trop de place dans sa toile, ou est-il trop timide parce qu'il voit que d'autres osent trop? Engageons-le à se laisser aller à un sentiment de force qui ne lui est pas étranger, mais dont il redoute l'usage, à peu près comme les gens qui ajournent la liberté, de peur de l'anarchie.

M. Servan parut au Salon, l'an dernier, pour la première fois; il s'y montre aujourd'hui d'une manière qui fait bien augurer de son avenir; les fonds et le ciel de sa *vue d'Hyères* sont fins de ton; c'est bien la nature de ces arbres tourmentés par le vent de mer, et de ces marais salins entourés d'une végétation sèche et dure, c'est bien l'aspect général, mais il n'a pas été obtenu sans travail.

Dans les tableaux de M. Désombrage, tout est traité de la même manière, le ciel, le terrain, les arbres, les fabriques; tout est terminé, tout est éclairé, rien n'est dans la demi-teinte. C'est surtout dans sa *vue de la jonction du Rhône et de la Saône*, que M. Désombrage a oublié qu'il faut savoir à propos sacrifier quelques détails pour faire valoir l'ensemble. La *vue des Télégraphes* manque un peu de profondeur; néanmoins, ces deux paysages ne sont pas sans mérite.

Les jolis rebuts d'atelier que les artistes de Paris se permettent de nous envoyer! Croirait-on que les deux ridicules toiles, sous les nos 172 et 173, sont de l'auteur du *Vengeur*, si son nom au bas ne l'attestait? Et ce Coignet! le plus dur et le plus crû de tous les Coignet! Et ce Justin Ouvrié, et ces Lapito! et tant d'autres!

M. Bafcop a deux charmants tableaux de genre, *l'Intérim conjugal* et *le Colporteur*; les artistes et la foule s'y portent également.

Nous avons un *Intérieur* de M. Rondé; quelques bons paysages de M. Bouquet, mais inférieurs à ceux de l'an passé; un beau paysage de M. Lacroix, dans le genre classique, et

Digitized by Google

dans un genre tout opposé, une délicieuse page de M. Baron, fraîche de couleur, originale de composition, vrai mélange de Paul Véronèze et de Watteau.

La tête du *Fra Angelico* de M. Landelle est mal emmanchée, le bras est trop long, mais l'ensemble est digne de Lesueur et de Zurbaran.

Rien de mieux posé ni de mieux ajusté que la figure de M. Lefebvre, mais c'est le seul éloge qu'elle mérite ; le jour qui l'éclaire ne découle d'aucun astre de la sphère céleste; a moins que la teinte violette répandue sur les arbres et les terrains, ne soit motivée par le sujet, tiré d'un roman mystique, que nous n'avons pas lu. M. Lefebvre est impardonnable d'avoir ainsi gâté une page qui pouvait être excellente.

Les esquisses de M. Guérin nous semblent loin de celles qu'il nous donna l'an passé ; sa *Corinne* est un peu froide, et ses *Baigneuses* n'ont pas l'ampleur d'effet auquel il nous a habitués ; sa *Promenade*, qui est pourtant une jolie chose, a descendu aussi de son grand style.

Quoique M. Brune nous assure que ses paysages sont des études d'après nature, nous prendrons la liberté d'en douter ; quant au tableau que Mme Brune a exposé sous le n° 51, c'est un drame galant joué par de brillantes poupées, dont les figures rosées, sous leurs étoffes chatoyantes, sont glacées de tons vifs et frais; il n'en faut pas plus pour la foule.

Un ravissant paysage de M. Léon Fleury, *le port de Villefranche*, a toujours été si mal placé, qu'à peine a-t-il été remarqué. Ce charmant motif, d'un coloris chaud et vrai, s'est encore embelli sous l'adroit pinceau de l'artiste; c'est un des jolis morceaux du Salon.

Il y a progrès dans la manière de Mme Leloir, née Colin ; son faire a perdu la *manière* et acquis la science. M. Colin est une victime de Bonnington. On retrouve, dans toutes ses œuvres, les traces de sa partialité pour la manière anglaise.

Digitized by Google

Les deux femmes en travestissement du siècle dernier, de M. Serrur, rival de Dubuffe, sont de la peinture luisante et lisse comme une porcelaine de Sèvres, dont elles ont tout le maniéré; la meilleure critique qu'on puisse faire de ces deux figures, c'est que le masque que tient l'une d'elles et la carnation des chairs se ressemblent beaucoup.

Le retour du Marin. Comme ce tableau est désert malgré tous ses personnages! C'est qu'aucun n'a la vie; pas un ne pourrait se tenir sur ses jambes, s'il venait à s'animer; tous sont droits, raides, sans expression; hommes, femmes, enfants, tous posent, et chacun pose pour son compte; rien ne se lie; après avoir regardé ce tableau, on arrive à penser que l'artiste peut bien avoir des caprices, mais pas une volonté. Au reste, M. Duval-Lecamus poursuit un genre de succès qu'il obtient, et qui lui suffit.

Une faculté qui a manqué jusqu'ici à M. Lépaulle, et qui, sans doute, lui manquera toujours, c'est la distinction, cet accompagnement indispensable du beau. La distinction est la toilette de la forme et de la pensée. M. Lépaulle a beau écrire au-dessous de ses ouvrages : *Portrait de la marquise A. Portrait de la comtesse B.*, ses comtesses et ses marquises ont toujours l'air de fieffées grisettes. Que si son pinceau descend à portraire une *Joueuse de Mandoline*, il rendra très cavalièrement les satins, les velours, mais tous ces atours auront l'air d'avoir été achetés au Temple. Quant à celle qui les porte, c'est un masque qui fait une jolie grimace; ses bras sont de gros tubes de verre remplis d'une pâte amidonnée, légèrement veinée d'azur; les mains, un système de cinq morceaux de chair contournés, accidentellement noueux aux phalanges; l'ensemble a l'aspect de l'étain, de l'agathe, de la nacre, du taffetas, de quelque chose de dur et pourtant de fluide qui, étendu sur la toile, et balayé légèrement au blaireau, produit cet effet auquel M. Lépaulle a dû sa réputation

Digitized by Google

et qui a fait tourner la tête à tant de femmes, et peut-être à M. Lépaulle lui-même. Son *Adoration des Mages* ne soutiendrait pas l'analyse; pas une tête n'est peinte, pas une main, pas un pied qui ne soit estropié; l'enfant Jésus est du dernier grotesque, et les étoffes elles-mêmes, ordinairement si bien attaquées, sont fort médiocrement traitées dans cette toile qui n'a que le mérite de la couleur.

Parmi les choses qu'il faut louer au premier rang, nous placerons les chevaux pleins de vie et de mouvement de M. de Dreux. A ce poil fin et poli, à ces nobles et fières allures, on reconnaît des coursiers de bonne maison.

Les arbres de M. Flers sont mal dessinés et peints avec une telle négligence que ceux des premiers plans ne sont guère plus faits que ceux des derniers; mais ces défauts, passés chez lui à l'état de système, ne nous empêcheront pas de rendre justice au ton général qui est d'une grande vérité, et au bon goût qui a présidé au choix du site.

M. Guignet, dans son *Tobie* et son *saint Jean dans le désert*, nous a fait connaître ces grands et nobles paysages bibliques, avec leur rare et vigoureuse végétation, leurs lignes sévères, et leurs terrains rouges et brûlés.

Nous demanderons aux érudits si l'on portait le turban avant Mahomet; M. Guignet en a mis dans son tableau, par la même raison, sans doute, qui a souvent fait placer une croix sur le prie-dieu de la Vierge dans les tableaux d'Annonciation.

L'*Intérieur* de M. Dauzats offre des détails d'ornements, de vieilles boiseries, exécutés de manière à laisser peu à desirer.

Wild, dont nous eûmes un charmant tableau à l'Exposition dernière, a envoyé une *vue de Subiaco* qu'on croirait prise sur les bords de la Tamise, tant le brouillard est épais. Sa *vue de Venise* est froide d'aspect; à voir le ciel, on

Digitized by Google

jurerait qu'il gèle. Il y a pourtant des qualités dans ce tableau. Nous n'oserions en dire autant de celui dont l'auteur se cache sous les initiales C. M. Nous lui pardonnons cette déplorable médiocrité en faveur de sa modestie.

Le Soir, de M. Guillemin, est une de ces petites toiles réussies, comme les artistes en trouvent dans leurs bons jours.

Nous avons quelques tableaux de Genève : nous citerons ceux de M. Sutter, lesquels sont peu genevois ; M. Diday, au contraire, est plus que jamais de son pays.

Les six tableaux de M. Hostein ne sont pas tous d'un mérite égal et prouvent l'abus que cet artiste fait de sa facilité : *la Digue* est d'un ton lourd et blafard, et les eaux ne sont pas vraies; il est impossible qu'elles puissent venir tomber en cascade sur le devant, en partant du point d'où elles s'élancent ; elles devraient tout simplement suivre l'inclinaison que le terrain leur présente. *Le Château de Joyant* est un peu crû; *la Chapelle de Chabrillant* est d'un joli ton, fin et frais, le ciel est heureux. Il y a dans *l'entrée du village de Chabrillant* un fort joli effet de soleil, mais l'intention de donner de la fermeté à la touche a amené un peu de dureté dans les détails ; le meilleur, à notre avis, est la *vue d'Anonnay*, où l'on trouve de la correction et du style. Somme toute, l'exposition de M. Hostein, quoique satisfaisante, est bien inférieure à celles des années précédentes.

Venise appartient à M. Joyant ; à lui les balcons élancés sur le *Canale grande*; les barques amarrées, et les filles de doges qui descendent les marches des palais; à lui les rideaux de brocart aux fenêtres moresques, les gondoles portant mystérieusement d'élégants *cavalieri* et de nobles dames ; il rend tout cela avec un art infini, mais il manque un attrait à cette peinture pour que la foule y accourt et se passionne; cette belle exécution n'est que de l'architecture, tandis qu'il était facile de l'employer d'une façon plus séduisante pour

Digitized by Google

les masses; d'abord, comme l'a fait souvent Canaletti, l'artiste pouvait diriger l'épanouissement de la lumière contre un point et créer par là un inévitable foyer d'attention; l'ombre avait un rôle à côté du soleil, principal personnage dans tout sujet dévoué à la perspective, comme Martynn l'a prouvé. Dans les tableaux de M. Joyant, le soleil est rarement utilisé, et, quand il consent à l'employer, c'est toujours une force perdue. Si M. Joyant consentait à mettre dans son travail divers accents, sa peinture gagnerait une variété singulière, sans rien perdre de son originalité; tel qu'il est, c'est un artiste qui a le grand mérite de n'être le copiste de personne.

Quelle que soit la beauté du spectacle qu'offre un vaisseau sillonnant la pleine mer, il faut convenir, en ramenant la question aux limites de l'art, que les *marines* ne plaisent guère qu'aux personnes versées dans la science navale; la foule jette un regard et passe. Les marines de M. Garneray peuvent supporter l'examen de l'œil le plus habitué aux manœuvres d'un vaisseau. Lui qui a été marin, peut-être même un peu corsaire à bord du *Hasard*, avec le fameux Surcouf, il ne s'aviserait pas de nous montrer la mâture d'un trois-ponts s'arrêtant à la croisette sans s'inquiéter de ce que devient la contre-croisette, comme le fit M. Perrot l'an passé, qui voulait nous faire accepter cette hérésie pour du bel et bon gréement. Sous le pinceau de M. Garneray, les eaux de la mer, si difficiles à rendre dans leur mouvement et dans leur couleur, prennent de la vie; on entend le bruit de la vague qui déferle; on sent cette odeur irritante qu'elle amène avec elle. M. Garneray fait de la *vraie* mer; M. Cotelle fait comme Isabey, quand Isabey ne fait pas bien. M. Baryes a exposé *un Effet de brouillards* d'un aspect vrai et d'une bonne couleur, et la *Mise à l'eau d'un vaisseau* possédant les mêmes qualités. Si nous avions vu des *Femmes groënlandaises revenant de la chasse aux phoques*, nous tenterions d'exprimer

Digitized by Google

une opinion sur l'œuvre de M. Mayer. Mais que dire d'un tableau peint dans une langue qu'on ne connaît pas? Si nous nous permettions de dire : cette mer est sale, ce ciel est sans caractère, cette coque de barque est contre toutes les lois de l'architecture navale, on nous répondrait peut-être : tout cela est vrai, allez-y voir!

On retrouve, à un haut degré, dans la petite toile que M. Gudin a mise au Salon toutes les qualités de son pinceau large, facile, ferme et spirituel. Il y a au ciel une *éclaircie*, laissant glisser le soleil sur les vagues, d'une vérité à faire illusion. On ne peut, au reste, parler des tableaux de cet artiste sans risquer de retomber dans des redites élogieuses; tenons-nous en à ceci : notre peinture de marine a trouvé son Ruysdaël.

De toute la foule qui se presse au Salon, une fraction bien minime se hasarde jusqu'à la salle où sont reléguées les sculptures, et encore n'y reste-t-elle que le temps strictement nécessaire pour dire deux ou trois fois « c'est fort beau! » en regardant tranquillement les objets offerts à son admiration; cette indifférence s'explique; devant un tableau, si le public ne peut juger ce qui constitue la peinture proprement dite, il se rattache à la couleur qui le séduit, ou à un sujet qui l'intéresse, tandisque, face à face avec une statue, ne trouvant que l'art seul, dépouillé de tout accessoire, il se voit contraint de reconnaître son incompétence; l'impossibilité de juger la sculpture pour qui n'est pas artiste est tellement comprise par tous, que la critique elle-même, en dépit de son outrecuidance, se sent mal à l'aise pour en parler.

La sculpture, celui de tous les arts qui est le plus sévère, le plus abstrait, le plus en dehors de toutes les habitudes de la vie réelle, ne s'improvise pas impunément ; on ne joue pas avec le marbre comme avec la couleur ; l'erreur est plus facile à commettre, et plus difficile à réparer; c'est, avant tout, un art de

Digitized by Google

conscience et de méditation. Il est pourtant un artiste privilégié et possédant une exécution si adroite et si habile, qu'il semble que toutes les difficultés de cet art sont pour lui jeux d'enfant; en examinant l'*Odalisque* de M. Pradier, on s'étonne, et avec raison, de l'adresse merveilleuse avec laquelle il sait donner au marbre tant de souplesse et de docilité; on voit que l'auteur n'a pas suivi la méthode généralement adoptée aujourd'hui, et qu'après avoir modelé sa terre, il n'a pas compté sur son praticien pour traduire en marbre jusqu'aux moindres détails de sa pensée. On trouve, dans cette figure, une harmonie et une hardiesse d'exécution que l'équerre et le compas, même dans les mains du plus habile ouvrier, ne sauraient atteindre.

Initié que nous sommes aux mystères de l'atelier de M. Pradier, nous dirons à ceux qui lui reprochent de s'être donné un peu de peine pour *sophistiquer* la pose de son *Odalisque*, qu'un magnifique morceau de marbre antique qu'il destinait à ce bel ouvrage ne lui laissait pas la possibilité de le concevoir autrement, et qu'il a rencontré plus d'un obstacle dans l'exécution de son projet; dans toute autre circonstance, une femme nue, dans toute la fleur de la jeunesse et de la beauté, que faut-il de plus à un homme qui sent la forme avec profondeur et possède la magie du ciseau? La ligne que décrit le dos en se courbant, a toute la grâce des plus beaux modèles antiques; les bras et le bas des jambes nous ont surtout frappé; la tête seule manque peut-être d'une expression individuelle. Somme toute, les beautés que renferme cet ouvrage ont besoin pour être comprises dans tous leurs détails d'une étude plus approfondie; nous ne parlerons donc plus que de l'impression générale que ce morceau nous a faite: celle d'une nature riche et vigoureuse comprise dans ce qu'elle a de plus suave et de plus gracieux.

M. Legendre-Hérald nous a donné un *Giotto* d'un dessin

Digitized by Google

plein de vérité, d'une composition simple et attrayante; peut-être pourrait-on reprocher à la tête du pâtre de ne pas faire pressentir le génie du grand artiste.

M. Brun, cherche sérieusement la vérité; chacune de ses œuvres témoigne de ses consciencieuses études. Peu inquiet des applaudissements de la foule s'il satisfait à sa conscience, il se prend corps à corps avec les difficultés de son art, et lutte contre elles avec la ténacité et le courage qui mènent toujours au but; la pose de la figure qu'il nous a envoyée, révèle ce besoin de sortir des routes battues qui agite les jeunes talents; rien n'était plus difficile à rendre que le sujet qu'il a traité. Le seul reproche qu'on pourrait raisonnablement adresser à l'artiste, ce serait celui de n'avoir pas recherché le beau, l'idéal presque, qu'on demande ordinairement à la sculpture.

M. Fabisch a exposé un Christ et une Vierge dans le genre qu'on décore aujourd'hui du nom d'art chrétien. La naïveté ne s'imite pas; or, c'est la naïveté qui fait tout le mérite de la statuaire du XIIIe siècle; de nos jours on l'a remplacée par la manière et la prétention. L'amoindrissement des corps, l'effacement des formes étaient la conséquence du système spiritualiste.

Nous avons passé une rapide revue de notre Salon, il nous reste à dire un mot de la Société en elle-même.

L'expérience a prouvé que les bases en sont mauvaises. Qu'est-ce qu'une association qui repose sur une loterie qui doit favoriser vingt, trente, soixante personnes sur six cents, si non l'égoïsme en actions? Tout ce qui se fonde sur l'égoïsme doit périr, si cet égoïsme ne trouve pas satisfaction; la plupart des souscripteurs rêvent, pour leur cinquante francs, un tableau de quelques mille francs; qu'arrive-t-il? au renouvellement de la souscription, les actionnaires que le sort n'a pas favorisés se retirent. Tous les ans, on aura donc à redouter de semblables défections. Aux chances d'une loterie substituez un généreux mobile, la création d'un mu-

Digitized by Google

sée local; remplacez l'amour du gain par l'amour de l'art; ne criez pas à l'impossible, tentez cette rénovation, le temps l'achèvera. Les uns y viendront par sentiment, les autres par amour-propre. Quel souscripteur intelligent ne consentirait à perdre, dans un pareil but, l'éventualité d'un lot?

Nous l'avons déjà dit, et nous le redirons encore : toute association doit satisfaire un intérêt général et non l'intérêt de quelques-uns ; elle doit entreprendre ce que ne peuvent accomplir les hommes isolés. Acheter de petits tableaux que la plus humble fortune peut se donner, ce n'est pas là encourager l'art ; c'est, au contraire, l'appauvrir, en poussant l'artiste à une trop grande production ; c'est le plus souvent favoriser la médiocrité et entretenir dans une voie qui n'est pas la leur une foule de jeunes gens sans talent et sans avenir. Ceux qu'il faut aider, protéger, ce sont les artistes qui se vouent à des travaux consciencieux, à de graves études ; les œuvres qu'il faut acquérir, ce sont ces grandes toiles devant lesquelles l'artiste n'a pas reculé, lors même qu'il était assuré de ne point leur trouver de Mécène. Si, depuis l'organisation de la Société, les œuvres disséminées par la voie du sort, perdues pour tous au profit d'un seul, avaient été réunies, elles formeraient aujourd'hui un musée, honneur de notre cité et des citoyens auxquels elle le devrait. De toutes nos expositions, que restera-t-il? Rien. On n'aura servi ni la cause de l'art ni celle des artistes.

Populariser la peinture par des expositions, c'est bien quelque chose, mais ce n'est pas assez pour développer le talent, pour le féconder en un mot. Puissent nos réflexions être entendues, et, éveillant de nobles et grandes sympathies, trouver un jour leur réalisation ! Si notre vœu est une utopie, c'est une utopie généreuse.

P. S. MM. Lavergne et Cinier ont envoyé, l'un de belles et bonnes copies de tableaux de grands maîtres, et l'autre des paysages dans lesquels il soutient dignement sa réputation.

Digitized by Google

LE ROMANCERO DU CID (1).

La noble et valeureuse fierté de l'Espagne ne fût jamais si bien représentée que dans la personne de son illustre guerroyeur, ce brave Dom Rodrigue, surnommé le *Cid*, et qui remplit de sa gloire le XIe siècle. Il fit plus à lui seul que beaucoup de rois pour agrandir et assurer sur ses bases le royaume de Castille, et il est resté dans les annales de sa patrie comme le type de cet honneur chevaleresque dont Cervantes a peint si largement les excès et la ruine. Des chantres inconnus ont fait de l'histoire du Cid une véritable épopée qui brille par des scènes animées, un langage pittoresque souvent empreint de cette énergie hispano-romaine que notre Corneille a mise dans ses poèmes. Ce sont assurément les *romances* espagnoles qui lui ont fourni les traits saillants de sa tragédie du *Cid*; mais bien que la langue de la Péninsule prît alors faveur chez nous, il n'a pas tiré du *Romancero* tout ce qu'il aurait pu lui emprunter.

Le *Romancero du Cid* est-il l'œuvre d'un seul poète ou de plusieurs? Assez peu importe, et rien n'empêche, selon nous, que ces odes enchaînées les unes aux autres par une transition qui n'est point trop brusque, ne viennent d'une seule main. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que ces odes ou poèmes sont un curieux monument littéraire, qui n'a pas été assez étudié, faute d'une traduction passable ou d'un texte plus répandu. Le travail que vient de faire à Lyon l'écrivain qui se cache sous le pseudonyme d'Antony Rénal, comblera cette lacune; et la précaution qu'il a eue de mettre le texte en regard de la version, facilitera mieux encore l'entente parfaite de l'épopée du *Cid*. La langue espagnole s'est formée des débris du latin, comme l'italien et le français; le passage de différents peuples, notamment des Arabes, et le travail successif des âges y ont apporté beaucoup de mots étrangers; mais le fond n'est autre que l'élément latin ou romain, et c'est ce qu'indique l'expression même de *romance*.

Les odes qui ouvrent le *Romancero du Cid* sont d'une beauté remarquable et d'un effet saisissant; rien au-dessus de cela dans le reste du livre. Je citerais la première, mais en traduisant ligne pour ligne ces petits vers qui ont une allure tout-à-fait spéciale et difficile à rendre :

Diego Lainez songeant
A la tache de sa maison
Noble, riche et antique,
Plus que celle d'Ignigo et d'Abarca;
Et voyant que lui manquent
Les forces pour se venger,

(1) Lyon, imprimerie de L. Perrin, trad. nouvelle, avec le texte en regard, par Antony RÉNAL, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

— Car en raison de ses longs jours,
Il ne peut se venger de lui-même, —
Diego ne peut dormir la nuit,
Ni goûter à aucun mets.
Ni lever de terre ses yeux ;
Il n'ose pas sortir de sa maison,
Ni causer avec ses amis ;
Il leur refuse toute parole,
Craignant qu'ils ne soient offensés
Par le souffle de son déshonneur.
En étant donc à combattre
Avec ces nobles dégoûts,
Et cherchant un expédient
Qui ne lui fût pas contraire,
Il fit appeler ses fils,
Et, sans leur dire mot,
Se mit à leur presser une à une
Leurs nobles tendres mains,
Non pour y considérer
Les lignes chiromantiques,
Car ce superstitieux abus
N'était pas encore né en Espagne ;
Mais, en dépit de l'âge et des cheveux blancs,
L'honneur prêtant des forces
A son sang glacé, à ses veines,
A ses nerfs et à ses froides artères,
Il leur serra les mains de façon
Qu'ils dirent : « Seigneur, assez !
Qu'essaies-tu ? que prétends-tu ?
Lâche-nous, que tu nous tues! »
Or, quand il en vint à Rodrigue,
L'espérance du résultat qu'il attendait
Etant presque morte,
(Mais il la trouve où l'on ne pensait pas),
Celui-ci, les yeux rouges de sang,
Tel qu'un furieux tigre d'Hircanie,
Avec beaucoup de fureur et d'audace,
Lui dit ces paroles :
« Lâche-moi, père, ou malheur à toi !
Lâche donc, à la mal heure !
Il ne te suffirait ni d'être père,
Ni de me faire satisfaction en paroles ;
Car, avec cette main même,
Je t'arracherais les entrailles,
Mon doigt se frayant passage
En place de poignard ou de dague. »
Pleurant de joie, le vieillard
Dit : « Fils de mon ame,
Ton courroux me soulage ;
Ton indignation m'agrée.
Ces bras, ô mon Rodrigue,
Montre-les pour la vengeance
De mon honneur qui est perdu,
Si par toi il n'est reconquis et gagné. »

Digitized by Google

Il lui conta son injure et lui donna
Sa bénédiction, puis l'épée
Avec laquelle Rodrigue donna la mort au comte
Et commença ses exploits.

Pourquoi M. Antony Rénal n'aurait-il pas adopté cette manière de traduire, qui rend mieux la forme et le rapide jet de la pensée? Quoique sa version soit assez littérale, elle le serait devenue encore plus, et l'originalité de l'œuvre espagnole y aurait gagné.

La phrase poétique du *Romancero* présente certainement des difficultés à un traducteur, et il n'y a rien de surprenant que M. Antony Rénal se soit mépris quelques fois, même dans cette première ode, lorsque, par exemple, il met *le dessous de la main droite*, là où l'espagnol met simplement *palmas*, les mains. A la page 229 du tome premier, ces vers :

Buenaventura hayais, Conde,
Que asi me heis aconsejado,

expriment un souhait de bonheur, avec un remerciment, tandisque le traducteur écrit : *Vous faites une bonne action, comte*, etc. D'autres fois il affaiblit la beauté du texte par des ornements superflus. Ainsi, à la page 307 du même volume, il est dit :

Voilà quel serment fit le Cid,
Et aussitôt embrassant
Dogna Ximena et ses deux filles,
Il les laisse muettes dans leurs pleurs.

M. Antony Rénal traduit de la sorte : « Tel fut le vœu que prononça le Cid, et aussitôt, ayant embrassé Ximène et ses deux filles silencieuses dans leur douleur, il les quitta *tristement encore baigné de leurs larmes.* »

M. Antony Rénal aurait pu retrancher du second volume ses quelques pages d'étymologies, plus que contestables pour la plupart. Nos mots de *peur*, *hableur*, *domination*, et autres semblables, dérivent du latin, source commune, mais non pas de l'espagnol. La préface de ces deux volumes renferme d'utiles recherches. On peut regretter qu'elle présente certaines longueurs et des précautions oratoires un peu déplacées, des mots de louange distribués avec trop de libéralité.

Cette large part ainsi faite à la critique, — et M. Antony Rénal qui a déjà publié beaucoup, mérite qu'on ne le loue qu'avec discernement, — nous devons donner à cette nouvelle publication des éloges dont elle est bien digne. C'est rendre un véritable service que de mettre ainsi à la portée de tous une foule de poemes presque ignorés, et qui maintenant, grâce à une version généralement sûre et bonne, pourront être lus et étudiés par tout le monde. La typographie a dignement secondé le zèle littéraire de M. Antony Rénal, et ces deux volumes sont, de tout point, une excellente publication qui ne peut que faire grand honneur à l'imprimeur et au traducteur, nos compatriotes.

F.-Z. Collombet.

LA CAMPAGNE DE ROME, PAR M. CHARLES DIDIER; 1 VOL. IN-8°. PARIS, LABITTE.

Dans cette foule de relations ou d'*impressions de voyage* que les *touristes* rapportent d'Italie, il en est bien peu qui ne soient pas indignes du noble pays dont elles prétendent reproduire le tableau. Aussi, lorsqu'au milieu de cette multitude de livres justement dédaignés se rencontre un ouvrage sérieux par le fond, littéraire par la forme, animé d'un bout à l'autre du sentiment réel de la vie, c'est un devoir pour la critique de le distinguer avec soin de toutes ces publications sans valeur. A ce titre, nous devons signaler le nou-

Digitized by Google

veau livre de M. Charles Didier, *la Campagne de Rome*. L'auteur a visité l'Italie en savant, en politique, et surtout en poète.

Mais ce n'est pas seulement la nature dont M. Charles Didier interroge le spectacle, c'est encore l'histoire dont il recherche les enseignements sous les ronces des forêts italiques, sur les rivages thyrréniens, où la pensée retrouve les pas effacés par les vagues ou par le vent. Les Œnotres, les Pélasges, les Opiques, les Sabelli, les Etrusques, les Ombriens, ces peuplades primitives qui sont venues se perdre dans le peuple qu'elles avaient elles-mêmes formé; le voyageur en évoque devant lui les apparitions, sur quelques débris consacrés par l'histoire, ou, si *les ruines elles-mêmes ont péri*, à l'endroit même marqué par la tradition, sous l'ombre du pin, ou sur le sillon solitaire. Ces divers souvenirs qui animent les paysages et les horizons de sa *Campagne de Rome*, et dont M. Charles Didier a fait un usage si heureux, échappent à toute analyse: comment reproduire ces petits faits curieux, ces couleurs variées qui forment un ensemble saisissant. Sur le fond de l'Italie ancienne, l'écrivain dessine les souvenirs mythologiques, puis, ce sont les fables virgiliennes, Enée et les Troyens, Lavinia, *cette Hélène du Latium*, dont la mémoire vient colorer ces solitudes aujourd'hui si solennelles. A chaque pas, le voyageur heurte du pied une pierre de la Rome historique, un témoignage de sa grandeur ou de sa décadence, un souvenir des Étrusques ou des Sabins, les deux peuples qui ont laissé l'empreinte la plus visible sur la cité de Romulus; ou bien il interroge les vestiges des migrations des peuples qui saccagèrent la cité des empereurs. Du sommet du mont Albane, on découvre la coupole de St-Pierre. Son ombre semble poursuivre le voyageur dans tous les horizons de la campagne romaine. Nul n'a foulé avec plus d'amour que M. Charles Didier cette campagne de Rome qu'il a explorée en tous sens, prêtant l'oreille à toutes ses voix, tour-à-tour appréciant le passé, ou conjecturant l'avenir, tourné tour-à-tour vers cette mer thyrrénienne près de laquelle l'antiquité se plaisait à contempler le soleil déclinant, ou vers les monts de Piperno et de la Sabine, sur lesquels Virgile devait souvent épier les premiers rayons de l'aube.

C'est ainsi que l'auteur mettant en communion la nature et l'histoire, multipliant réciproquement la vie de l'une par celle de l'autre, a obtenu des tableaux d'un sens profond; car pour qui sait les comprendre, les deux langages de l'histoire et de la nature expriment la même vérité!

Nous avons déjà dit que le livre de M. Charles Didier ne doit pas être analysé; car on ne saurait abréger une peinture dont les beautés tiennent à la poésie ou à une philosophie vivante, sans en détruire l'harmonie. L'auteur, d'ailleurs, dans l'expression de ses idées et de ses sentiments, ne pouvait suivre l'ordre didactique; il les a distribués selon l'ordre mystérieux, mais profondément logique de l'inspiration quotidienne du voyage, et les a renfermés dans cinq lettres adressées à Litz, à Ste-Beuve, à Edgard Quinet et à Béranger.

La dernière lettre de M. Charles Didier, adressée à Béranger, est exclusivement politique et philosophique. C'est l'examen de l'institution papale dans ses rapports particuliers avec la Péninsule et dans ses rapports généraux avec l'humanité. L'auteur résume en quelques mots la longue lutte du principe guelfe et du principe gibelin; il les montre lassés enfin de leur vieille querelle, alliés étroitement aujourd'hui dans un commun intérêt: et dans cette alliance des deux principes, ou plutôt dans la subordination du principe guelfe au principe gibelin, de la tiare à la couronne de l'Empire, il croit découvrir des signes de la décadence de cette grande institution religieuse qui fut pendant des siècles la patronne des peuples et des intelligences. C'est, comme on le voit, le même point de vue que celui de M. de Lammenais qui aujourd'hui s'en va prophétisant la ruine de cette institution qu'il avait autrefois si vivement défendue, parce que, alliée et subordonnée aujourd'hui au pouvoir temporel, elle au-

Digitized by Google

rait abdiqué la mission de protéger et de faire avancer les peuples dans les voies nouvelles de la liberté. Quel que soit le jugement que l'on porte sur ces idées que M. Charles Didier a adoptées avec d'autant plus d'empressement qu'il appartient par sa naissance au culte de la Réforme, on ne saurait leur refuser de l'importance, et les considérations religieuses et politiques qu'elles ont inspiré à l'écrivain ont une haute portée sociale. Pour nous qui sommes loin d'admettre, à cet égard, toutes les idées de M. Charles Didier, nous louerons sans réserve le sentiment, répandu dans tout son livre, des transformations successives de l'humanité qui doivent la conduire du règne de la promesse à celui de l'accomplissement ; ce courage généreux qui, en face de nos misères et de nos petites passions, ne désespère ni de l'avenir politique de l'Italie, ni de l'avenir de la France et du monde ; ces longs appels au bien, à la liberté, au devoir, à l'avènement d'un Christianisme qui s'insinue de plus en plus dans les veines du corps social. Chose étrange et dont peu de personnes se doutent ! le Christianisme n'a encore pénétré que les surfaces de la société ; allez au fond, et vous trouverez encore solide, à peine ébranlé le vieil esprit du paganisme ; mais du jour que l'idée et les mœurs chrétiennes auront pénétré plus avant dans la société, vous serez étonné de toutes les transformations qu'amenera le Verbe divin dans tous les ordres de développement de la pensée humaine, dans les institutions sociales, dans les rapports d'un peuple avec lui-même et avec les autres peuples. Il faut louer les écrivains de se préoccuper de ce grand mystère d'une Rédemption féconde, alors même qu'en marchant vers le même but, nous ne partageons pas les mêmes opinions sur les formes et sur les moyens. La philosophie à laquelle appartient M. Charles Didier peut se résumer en deux mots : Elle interprète la mystérieuse Incarnation chrétienne en ce sens qu'il y a identité entre la Divinité faite homme et l'humanité devenue Dieu.

Après tout, quel que soit l'accueil réservé aux espérances, aux idées, au dogmatisme de cette philosophie, les penseurs ne liront pas sans intérêt l'éloquent résumé qu'en a présenté M. Charles Didier dans sa lettre à Béranger, de même que les artistes s'inspireront avec fruit de ses tableaux du paysage italique. Pour dire en deux mots ce que nous pensons de ce livre, nous dirons qu'il n'est pas mal de le lire, même après avoir lu les pages que Byron, Châteaubriand et Edgard Quinet ont écrites sur l'Italie. Les personnes qui ont visité cette terre du Latium retrouveront quelque chose de leurs souvenirs dans ce qu'ils ont de plus vivant et de plus poétique. Ceux qui n'ont visité ces campagnes romaines qu'en imagination et en espérance, auront une nouvelle source pour donner des couleurs et des formes à cet idéal de choses que nous n'avons pas vues. Quel est le poète qui n'ait songé à voir, au moins une fois dans sa vie, ces rivages méditerranéens sur lesquels le passé a déposé la plus grande part de sa poésie. Qui n'a pas cru, à un certain moment de sa vie, que le spectacle de la nature italique devait guérir la blessure que font les désirs. Ce n'est pas en vain que nos ancêtres, les Barbares, attirés par la douceur du ciel et les grappes du côteau d'Evandre, franchirent les Apennins. Il est resté, dans notre sang, dans notre âme, quelque chose de cet instinct mystérieux qui nous pousse vers cette terre foulée par Brennus, non plus pour la dépouiller, mais pour en admirer la beauté, non plus pour détruire ses villes et boire le vin de ses pressoirs, mais pour vénérer ses campagnes religieuses et devenir peut-être un jour l'instrument de sa délivrance.

T.

Digitized by Google

DE
L'ACTION DILUVIENNE
SUR LE SOL
DE LA FRANCE.

Dès qu'il y a eu des observateurs et des penseurs, les influences de l'eau et de la chaleur sur la composition et la structure de l'écorce du globe, ont été admises sous des formes poétiques ou positives; mais aussi, quelque loin que l'on veuille remonter vers les premiers temps de la géologie, on trouve une lutte engagée entre les deux systèmes définis par les noms de Neptunisme et Plutonisme. Tous les travaux des temps plus modernes n'ont abouti qu'à faire appliquer d'une manière trop exclusive, et par conséquent avec des chances variées, les forces dont ces mots sont l'expression; c'est même seulement de nos jours que l'on arrive à leur assigner une part à peu près égale. Cependant, il faut encore avouer que les brillantes découvertes du métamorphisme des roches et du soulèvement des chaînes de montagnes, ont ab-

Digitized by Google

sorbé, un peu trop exclusivement, l'attention des géologues, en sorte que le rôle de l'eau peut paraître, jusqu'à un certain point, relégué parmi les causes secondaires. Il importe donc de rappeler que si les explications les plus rationnelles des grands types orographiques sont basées sur la chaleur centrale, celles qui concernent les formes hydrographiques ne peuvent se passer de l'intervention de l'eau. Les soulèvements seuls ne rendent pas raison du lien intime qui unit les vallées aux bassins; ils n'ont pu façonner que des concavités séparées par des barrières rocheuses; ils ont formé des lacs intervallés par des cascades et non des rivières au cours continu. Les eaux ont dû rompre les entraves que leur opposaient tant de digues, pour produire les ramifications si bien coordonnées des fleuves et de leurs affluents; de là ces traces d'érosion qui accompagnent, pour ainsi dire, chaque forme de cassure; de là cette transition imperceptible qui se manifeste entre les structures orographiques et hydrographiques; de là, enfin, la nécessité dans laquelle se trouve tout observateur qui tient à faire connaître l'ensemble d'un pays, de signaler les résultats des deux actions dont le concours a produit le relief définitif, sous peine d'être regardé comme n'ayant envisagé qu'un seul des côtés de la question.

Telles sont les réflexions qui nous ont été suggérées par les études auxquelles nous nous livrons depuis quelques années sur la configuration spéciale du bassin du Rhône, et pour qu'on ne leur attribue pas une portée trop restreinte, ajoutons que quelque soit la partie du globe sur laquelle les géologues ont passé, les faits sont identiques, en ce sens que partout ils ont trouvé des traces d'érosion, ou des effets de déblai ou de remblai assez gigantesques pour être comparables aux effets de soulèvement.

L'Asie et l'Amérique en offrent des exemples nombreux; en Europe, ils fourmillent dans le bassin de la Seine, dans les

Digitized by Google

régions Alpine et Pyrénéenne, dans le Jura, les Vosges et la Forêt-Noire; plus loin, vers le nord, dans les montagnes de la Grande-Bretagne et de la Scandinavie; enfin, pour notre part, nous avons successivement vu les montagnes lyonnaises, celles de l'Auvergne, les Appennins de la Toscane, les montagnes de l'Odenwaldt, de la Hardt et du Hundsruck, porter des empreintes de l'action des eaux, toutes aussi prononcées que celles des contrées précédentes.

En présence d'un fait tellement développé, les géologues ont dû naturellement s'enquérir de ses causes, et le résultat de leurs investigations a été la production de quatre hypothèses principales, parmi lesquelles il s'agit de trouver la plus rationnelle.

Suivant les uns, d'énormes glaciers, échelonnés sur toutes les hauteurs, ont poussé devant eux, jusque dans les plaines basses, des moraines provenant de la destruction des montagnes supérieures. Mais même en faisant abstraction de la possibilité de la formation et de l'extension très problématique de ces glaciers, n'est-on pas en droit de se demander comment ils ont pu avec leur rigidité produire, par exemple, les burinages si hardis et si élégamment contournés que l'on découvre à la surface de certaines roches; comment ils ont tracé ceux qui, décrivant au fond de quelques vallées des courbes circulaires, semblent indiquer des espèces de remous; comment ils ont façonné les formes flexueuses des collines de la Bresse et du Bas-Dauphiné, dont les roches moutonnées des Alpes ne sont qu'une légère variante. On ne voit pas plus clairement de quelle manière ils ont plaqué contre les flancs abruptes de la montagne de Fourvière, ou contre les balmes qui forment les deux versants opposés de la Bresse, un mélange confus de terre à pisé, de cailloux roulés et de blocs erratiques venant des Alpes et du Jura. Peut-on encore raisonnablement supposer qu'ils aient aussi aggrandi

Digitized by Google

les fissures des roches de manière à les convertir en tubulures plus ou moins bizarres; qu'ils aient formé, entre autres, en passant sur le Salève, le *Creux de Brifaut*, ce boyau montant que de Saussure dit être devenu pour lui sinon « *le Puits de la vérité, du moins un monument intéressant et instructif*, à cause des cannelures et des sillons imprimés sur toute sa hauteur qui est de plus de cent mètres. On devine, d'ailleurs, que toute théorie qui pourra rendre raison des burinages verticaux de cette cavité, expliquera aussi les polis, les rayures et les ornières (Laves, Lapiaz, Karrenfelder) légèrement inclinées des vallées. Enfin, les partisans de cette théorie ont encore à nous dire de quelle manière leurs glaciers ont pu introduire, dans le fond de certaines cavernes, les ossements d'animaux si souvent mêlés à la terre diluvienne et aux cailloux; car, enfin, tous ces faits sont liés les uns aux autres de la manière la plus intime; et si, pour satisfaire à toutes les conditions du problème, ils essayent de combiner à la fois les résultats du cheminement de ces vastes glaciers et de leur fusion, ne trouvera-t-on pas tout aussi simple de s'en tenir au seul effet des eaux, puisqu'elles suffisent pour expliquer les phénomènes.

Quoiqu'il en soit, la fusion des glaciers a pu être instantanée ou successive, et chacun de ces deux cas rentre dans l'une ou l'autre des hypothèses suivantes, savoir : celle qui admet les effets lents mais continus des causes actuelles, ou bien celle qui suppose des révolutions subites.

Les partisans des causes actuelles admettent que ces déblais et remblais sont les résultats de l'action séculaire de nos cours d'eau; mais, avec cette ressource si faible, ils ne peuvent expliquer le charriage des blocs gigantesques, ni surtout la continuité de ce manteau de terre à pisé (Lehm ou Loess) qui, dans nos environs, par exemple, couvre des talus rapides, de-

Digitized by Google

puis une hauteur absolue de 450 mètres jusqu'au niveau même de la Saône.

Quant aux partisans des révolutions subites, ils se divisent en deux classes. Ceux de la première veulent que ces immenses érosions, ainsi que les transports qui en sont la conséquence, aient été effectués par des marées extraordinaires, ou par tout autre déplacement des mers. Cette idée est fort simple et fort naturelle en elle-même, mais pour être soutenue par les faits, tels qu'ils se manifestent en France, elle exige naturellement la découverte de cétacés, de poissons et de coquillages marins, parmi les ossements des mammifères, des oiseaux et des coquilles terrestres, si abondamment répandus dans la terre diluvienne; car le cataclysme a dû les confondre simultanément dans les mêmes gîtes où ils ont été, par conséquent, soumis à des chances égales de conservation. Cette objection, pour le dire en passant, peut aussi s'adresser aux géologues qui veulent que le transport des blocs erratiques, des cailloux et des masses de boue qui les accompagnent soit survenu au sein de l'Océan, à l'aide de glaçons flottants, lesquels auraient abandonné ces matériaux au fur et à mesure de leur fusion; car, enfin, ces convois ont dû recouvrir, de temps à autre, les coquillages et autres débris gisants sur le fond des mers. D'ailleurs, une immersion sous-marine de nos plaines et de nos montagnes du Rhône, à la fin de l'époque tertiaire, est si peu en harmonie, je dirai même si incompatible avec les phénomènes géologiques, qu'il faut reléguer cette idée à côté de celle des *grandes glaces* et des *causes actuelles*, véritables enfants perdus de la science.

Il ne reste donc plus d'autre ressource que celle des débâcles de grandes masses d'eau douce qui seules se concilient avec toutes les circonstances, d'une manière assez simple pour que leur rôle soit digne d'être développé aussi com-

Digitized by Google

plètement que possible. D'après les curieuses recherches de M. Elie de Beaumont, la hauteur de leur point de départ dans les Alpes, est d'environ 2,500 mètres; elles ont passé sur le Jura à des altitudes de 1,100 mètres à peu près. Que l'on calcule donc d'après cela, et à l'aide de formules connues, la vitesse d'un pareil courant, et l'on arrivera à trouver qu'elle peut atteindre, et même dépasser celle des plus forts ouragans; cette vitesse, multipliée par la masse, pourra rendre raison des effets les plus énergiques, et si, dans quelques-uns de nos orages, on a pu voir de simples grêlons, poussés horizontalement par le vent, graver sur un crépissage en plâtre des sillons aussi nets que ceux qu'auraient pu produire des balles de fusil, pourquoi refuserait-on d'admettre que des gros quarzites anguleux, entremêlés de sables, et cheminant avec des vitesses analogues, auraient pu rayer les flancs des roches qu'ils ont coudoyées en passant. La force de transport des cours d'eau est suffisamment connue, un simple torrent ordinaire, dont la pente est de 1°, 5 seulement, roule souvent des blocs de 0^m, 50 de longueur; la débacle du lac de Bagnes occasionna le transport de centaines de blocs de granit, dont l'un avait dix mille pieds cubes de volume; quel effet prodigieux ne produira donc pas un torrent gigantesque, tel que celui qui vient d'être défini; évidemment aucun des déblais, aucun des transports, aucune des découpures, aucune des ornières exprimées sur nos plaines et sur nos roches, ne sera inexplicable avec le secours d'un pareil agent.

Mais c'est assez nous arrêter dans le champ des hypothèses; passons enfin à l'exposé des faits qui sont survenus dans l'intérieur de la France, en faisant abstraction des Alpes, où ils ont été suffisamment décrits, quoique avec des vues bien différentes, par de Saussure, André de Gy, Elie de Beaumont, Charpentier, Agazziz, etc., etc. En nous permettant d'apprécier le volume des eaux et leur hauteur, ils porteront mieux la

Digitized by Google

conviction dans notre esprit que tous les raisonnements auxquels nous nous sommes livré jusqu'à présent et pour procéder pas à pas, commençons par rechercher leur limite supérieure dans le bassin même du Rhône, nous ferons ensuite successivement la même étude pour les différents versants de la France centrale.

Sous ce rapport, le Mont-d'Or lyonnais nous donne un premier jalon très remarquable par son isolement au milieu de plaines étendues. Sa partie supérieure est formée par les couches oolithiques et par celles d'un calcaire marneux blanc, qui paraît être l'oxfordien inférieur. Les assises sont redressées en général vers l'ouest sous un angle de 15° environ et d'après cette disposition, le système marneux blanc devrait concourir avec l'oolithe pour former les pointes culminantes du Mont-Toux et du Mont-Verdun. Cependant il n'en est pas ainsi, car ces cîmes sont uniquement composées d'oolithe, et il est facile de voir que les calcaires blancs ont été décapés par une puissante érosion, qui a, en outre, ébréché les arêtes transversales, arrondi les mamelons, creusé les combes supraliasiques, entraîné les fossiles et les cristaux pyriteux dans les tubulures du lias, où ils sont jetés pêle-mêle avec des cailloux, des terres remaniées et des ossements d'éléphants, de chevaux, de cerfs d'espèces perdues, etc., etc. A partir d'une hauteur d'environ 450 mètres, un épais manteau de terre à pisé, empâtant des *Succinea oblonga*, des *Helix hispida et arbustorum*, commence à couvrir tous les flancs de la montagne et celui-ci s'étend, sans discontinuité, jusque sur les bords de la Saône, élevés de 162 mètres seulement au-dessus du niveau de la mer. Ainsi donc, il y a eu là une simultanéité d'effets qui ne peut s'expliquer que par l'affluence d'une eau assez grande pour atteindre le sommet culminant du Mont-d'Or, quoiqu'il s'élève à 625 mètres au signal du Mont-Verdun.

Digitized by Google

Le niveau supérieur des eaux a même dû évidemment dépasser cette sommité, d'une quantité assez grande pour produire le lavage en question; cependant il ne faudrait pas croire que dans le premier moment leur niveau inférieur se trouvait à la limite de 162 mètres, indiquée par la hauteur actuelle de la Saône. La géologie démontre qu'avant la naissance du phénomène diluvien, un vaste lac se prolongeait sur la Bresse et le Dauphiné, depuis St-Vallier jusqu'à la Haute-Saône. Les rivières qui y débouchaient à l'époque tertiaire avaient amené dans le pays un dépôt de cailloux alpins dont l'altitude, à en juger par celle des buttes qui en sont formées, atteignait jusqu'à 325 mètres, et c'est dans ce cailloutis que les lits de la Saône et du Rhône ont été tracés par l'enlèvement d'une épaisseur de 166 mètres de déblai. Ce balayage inférieur a, d'ailleurs, dû s'opérer dans le même instant que les érosions supérieures du Mont-d'Or, autrement il y aurait solution de continuité dans le dépôt boueux de terre à pisé que les eaux abandonnaient à mesure qu'elles baissaient et perdaient leur force d'impulsion primitive.

Ce courant rhodanien a filé en masse du nord au sud vers la Méditerrannée, ainsi que le prouvent suffisamment la disposition des buttes de la Bresse et du Bas-Dauphiné, au milieu de combes largement évasées, et surtout leur forme qui, sans cesser d'être arrondie, présente un abrupte du côté du courant, et une pente plus prolongée vers l'aval, de manière à constituer l'expression la plus frappante des ricochets successifs d'une puissante lame d'eau emportée dans ce sens; d'ailleurs, la pente du sol et la continuité des déblais et des remblais, suivant cette direction, achèvent de démontrer cette allure.

Vers Valence, le même courant a passé sur le rocher de Crussol, élevé de 250 mètres au-dessus des plaines voisines, et sur le dos duquel il a abandonné des gros quarzites alpins; mais

Digitized by Google

d'autres faits plus énergiques viennent encore donner une nouvelle authenticité à ce passage. En effet, si l'on examine la structure de cette montagne si nue et si escarpée du côté du Rhône, on voit qu'elle se compose de couches oxfordiennes et coralliennes, qui s'élèvent en pente douce vers le sud. Le côté de ce point cardinal devrait donc présenter une saillie suivie d'un grand escarpement, et pourtant il n'en est point ainsi; car toutes les couches, même celles du corallien supérieur, si dur et si compacte, sont coupées de telle sorte que l'arête culminante de la montagne est figurée par une ligne à peu près horizontale. Ainsi donc, un coup de rabot ou un trait de lime a été donné là en passant par un ouvrier dont la main était certes bien sûre, et les dentelures de l'instrument ont sans doute aussi tracé les énormes sillons qu'indiquent les ondulations de ce plateau.

Ce fait suffit pour expliquer le *moutonnement* gigantesque des contreforts primordiaux de l'Ardèche, ainsi que les variantes que ce moutonnement éprouve en passant du granit au micaschiste et au calcaire; il rend aussi raison des singulières déchiquetures en forme d'obélisques, de tours, de bastions, de murailles à pic, de cavernes et de tubulures qui excitent toujours l'étonnement du voyageur que le Rhône transporte au-dessous de Viviers; il fait comprendre ces coups de scie qui ont découpé certaines barrières de roches, lesquelles se prolongeraient sans cela d'une des rives à l'autre de nos fleuves, à Rochetaillée, à Pierre-Scize, entre Givors et Vienne, vers Tournon, etc., etc. Ce phénomène, pour le dire en passant, est même si frappant, que le peuple a cru devoir l'expliquer, mais il l'a fait à sa manière, en supposant que, sous les Romains, Agrippa, ou dans le moyen-âge, l'Homme-de-la-Roche, se sont chargés de l'opération pour faciliter la navigation.

Parmi les effets remarquables occasionnés par ce grand

Digitized by Google

courant N–S, il faut encore signaler les ébauches de vallées d'érosion parallèles à la grande vallée de la Saône et du Rhône. Elles sont nombreuses dans toute l'étendue du bassin ; ainsi dans le Bas–Dauphiné on peut citer une file de dépressions indiquées successivement par les parties supérieures du cours de la Boubre vers la Chapelle-du-Gaz ; par le lac de Paladru, l'une des plus grandes nappes d'eau de la France, et enfin par le lit de la rivière de Rives. Du côté du Beaujolais, on remarque encore la dépression de l'Anse qui aboutit au col d'Alix, duquel une quantité considérable de très gros blocs erratiques a roulé dans les vallées de Molinan et de Châtillon–d'Azergue. Quand on est placé au col de la Tour-de-Salvagny, on en découvre parfaitement une autre qui, après s'être allongée à perte de vue sur le bas–plateau lyonnais, par le ruisseau de Charbonnières, entre les hauteurs de Francheville et de Ste–Foy-lès–Lyon, va se perdre au–dessous de Brignais, dans la plaine graveleuse de Givors, où elle se marie avec la dépression occasionnée par le reflux des eaux qui avaient remonté la vallée du Gier. M. l'abbé Giraud de Soulavie en a finalement indiqué une dernière, bien plus élevée et infiniment plus longue, commençant à St–Péray d'où elle continue à suivre la ligne de démarcation qui sépare le sol calcaire du sol primitif, pour aboutir aux plaines du Languedoc en passant par Alais. Dans ce trajet, elle est caractérisée à St–Péray par un épais dépôt de cailloux et de terre à pisé ; elle enveloppe en demi–cercle le Grand–Tarnague ; plusieurs vallées perpendiculaires la partagent en une série de tronçons, et enfin, depuis St-Ambrois jusqu'à Alais, elle est si horizontale et si régulière qu'on y a pratiqué un grand chemin, application à laquelle se prêtent, du reste, presque toutes les vallées longitudinales d'érosion, ainsi que nous l'avons déjà expliqué dans une des séances du Congrès Scientifique de Lyon.

Digitized by Google

L'inspection du terrain fait d'ailleurs comprendre que si ces longs tracés n'ont pas abouti à la production de voies assez unies pour servir de chenal à une rivière continue, c'est que d'abord le mouvement d'un pareil torrent, sans cesse contrarié par les emboëtages des calcaires jurassiques ou crétacés, des roches primordiales et des cailloutages des dépôts lacustres tertiaires, devait s'effectuer sous forme d'une série de bonds prodigieux et qu'en second lieu les effets qui en sont résultés ont encore été compliqués par les découpures du ruissellement transversal des eaux venant du haut des chaînes de montagnes placées tant à l'est qu'à l'ouest du bassin du Rhône. C'est ainsi que, dans nos environs, les lames descendues des montagnes lyonnaises ont ajouté, au diluvium Alpin, le diluvium des vallées de l'Azergue, de la Tardine et de la Brévenne, dont les traces atténuées se manifestent jusque sur le plateau de la Bresse, à Trévoux. Celles qui ont coulé du haut des contreforts orientaux ont produit, ou du moins, ont contribué à la production des vallées transversales, sèches ou non, du Rhône supérieur, de la Verpillière, d'Heyrieux, de la Côte-St-André, de l'Isère, de la Drôme, du Roubion et de Pierrelatte, lesquelles sont souvent assez vastes pour former autant de bassins secondaires inclus dans le bassin général du Rhône.

La manière dont la plupart de ces lames ont entaillé, de l'est à l'ouest, un sol déjà balayé par l'écoulement subit du lac de la Bresse; les traces des talus d'entraînement qu'elles ont laissé dans les plaines de la Guillotière, en face de la dépression d'Heyrieux, ceux qui se manifestent encore dans les plaines de la Saône, entre Neuville et Trévoux, et qui correspondent aussi à des échancrures du plateau de la Bresse; enfin, les escalons des Balmes viennoises, ou mieux encore les gradins qui sont plus largement développés en divers points de la grande vallée à étages du Rhône; tous ces faits

Digitized by Google

dis-je, démontrent le retard des torrents accessoires par rapport au torrent principal, et se conçoivent d'après les intervalles de temps qui ont dû s'écouler entre l'arrivée des uns et des autres, suivant l'éloignement de leur point de départ dans les Alpes. Il en résulte naturellement que la grande convulsion diluvienne peut être divisée en plusieurs accès dont le progrès se laisse aussi bien apercevoir dans la succession des dépôts erratiques que dans les dispositions respectives des découpures du sol.

Quoiqu'il en soit de ces accidents de détail, l'ensemble du courant, contenu jusqu'à Avignon entre des parois latérales dont l'écartement varie entre 44 et 70 kilomètres, a pu s'élargir rapidement sur les pays bas méditerrannéens. Il a donc perdu dès-lors quelque chose de sa hauteur et de sa puissance érosive, et de là résultent probablement une partie des dépôts qui ont formé les grandes îles du Bas-Rhône et spécialement le Delta de la Camargue. Cependant les faits furent encore une fois compliqués par un de ces courants transversaux sur lesquels nous venons de fixer l'attention. Celui-ci s'est précipité du haut du Mont-Genèvre, en semant sur les plaines de la Crau, ce prodigieux cailloutis, dont nos ancêtres ont expliqué la formation à l'aide d'une pluie de pierres, lancée par Jupiter venant au secours de son fils Hercule; imagination qui, toute poétique qu'elle soit, n'en fait pas moins ressortir la grandeur du phénomène, puisque le concours du plus puissant des dieux leur a paru nécessaire pour en rendre raison. La nature des roches, de plus en plus triturées, suffit pour démontrer que la force d'impulsion qui animait cette masse d'eau, lui a permis de prolonger son cours depuis la Provence jusque dans le Languedoc vers Montpellier, bien qu'elle n'eût aucun encaissement du côté de la mer, et c'est ainsi qu'elle a concouru avec le grand

Digitized by Google

courant rhodanien à l'établissement des plaines si vastes et si mollement ondulées du littoral.

Il serait, d'ailleurs, facile de retrouver les embranchements de ces nappes d'eau dans les diverses vallées du pays, et spécialement autour de la Ste-Baume; mais ces détails n'ajouteraient aucun fait nouveau à ceux qui ont déjà été suffisamment développés, en sorte que nous allons passer à une dernière circonstance qui dérive trop naturellement de l'épaisseur générale du courant pour qu'on puisse omettre d'en parler.

Nous avons vu que cette épaisseur a atteint et probablement dépassé, au Mont-d'Or, le niveau de 625 mètres. Il en résulte que l'eau a dû s'échapper latéralement par tous les cols des montagnes lyonnaises dont l'altitude est à peu près la même, tels que celui du Pont-de-l'Ane à Saint-Etienne, et celui de Chazelles, entre les sources de la Brévenne et celles de quelques-uns des affluents de la Coize. C'est donc par ces détroits qu'elle s'est précipitée dans le bassin de la Loire pour en alimenter le courant diluvien spécial dont il sera question par la suite. Nous avons même de fortes raisons pour admettre qu'il a franchi le col des Echarmeaux, près de Chenelette, malgré son élévation de 718 mètres; dans tous les cas, les sédiments diluviens abondent de part et d'autre de cette station, vers les parties supérieures des vallées de l'Azergue, de l'Ardière, de la Mauvaise, de la Grosne, du Boloret et du Sornin; il est même digne de remarque que, contrairement à une assertion avancée par M. Bozet, dans quelques mémoires relatifs aux montagnes qui séparent la Saône de la Loire, le phénomène des blocs erratiques n'est pas inconnu sur leur versant occidental et qu'il en existe de beaux exemples dans la vallée du Rhins, dépendante du massif en question.

Des effets analogues se sont naturellement reproduits dans les montagnes de la Côte-d'Or, mais leurs points culminants ne s'élevant qu'à 621 mètres et étant même en général beau-

Digitized by Google

coup plus bas, ce n'est pas seulement par les cols, mais par dessus les sommités, que des grandes nappes d'eau ont dû déverser dans le bassin de la Seine, et de là, les *Osars* de Pont-Aubert dans le département de l'Yonne, et les convois des granits du Morvan, mélangés avec des grès de Fontainebleau, que M. Elie de Beaumont nous a montrés jusque dans les plaines de Grenelle.

De même, le plateau de Langres avec sa hauteur moyenne de 400 mètres, ne formait alors qu'une digue submersible; aussi les berges des cours de la Marne, de la Meuse et de la Moselle, sont encore ravinés ou encombrés par les sédiments de cette crue dont on peut voir, entre autres, des traces parfaitement conservées entre Liverdun et Toul.

Enfin, une arête insignifiante, élevée de 370 mètres seulement au-dessus du niveau de la mer, sépare vers Frahier et Champagny, les eaux de la Saône d'avec celles du Rhin; une vaste branche s'est donc aussi épanchée vers le nord par dessus les collines de l'Elsgaw, et les traces en sont faciles à trouver dans les minerais de fer en grain, dans les sables, dans les galets du poids de 2 à 2,5 kilogrammes, qui gisent là ensevelis dans une couche épaisse de glaise. Cette branche s'est ensuite mariée avec celles qui descendaient du Jura de Porrentruy en décapant le portlandien, et en élargissant les ruz, les cluses et les combes des annexes du Mont-Terrible; elle s'est surtout associée à la grande lame Alpine venant du côté des lacs de Neufchâtel, de Bienne et de Constance, et l'ensemble de toutes ces eaux transportées vers les mers du Nord a reproduit, dans le vaste bassin du Rhin, tous les phénomènes déjà indiqués dans le bassin du Rhône.

Passons actuellement à l'étude des circonstances que vont nous manifester les montagnes de la France centrale.

D'anciens observateurs ont déjà été frappés à la vue de quelques-uns des effets diluviens que présente cette haute ré-

Digitized by Google

gion. L'abbé Giraud de Soulavie, entre autres, est revenu plusieurs fois sur leur compte, mais partisan des causes actuelles, il a tout attribué à la démolition lente et successive des roches. C'est ainsi que, suivant lui, « les cailloux roulés et restés stationnaires sur les montagnes, sont des monuments qui attestent que les lits des rivières creusés à la longue, ont été situés sur des hauteurs avant l'excavation. » Plus loin il ajoute : « La Loire parcourt en Forez une plaine très curieuse, à cause des décombres des montagnes supérieures que ce fleuve a déposé; la vue de cette plaine suffit pour ouvrir les yeux sur la théorie des montagnes. Resserrée par deux chaînes parallèles et granitiques, l'eau a déposé entre deux, un terrain mouvant de nouvelle date et composé de cailloux roulés granitiques, basaltiques et de lave spongieuse que le fleuve a entraînés des sommets volcanisés où il prend sa source. Il en a détaché encore d'autres des montagnes volcanisées du Velay. Usés par les frottements, il en a fait son lit, il les a couvert d'autres matières de date plus récente, chaque inondation en change la forme par l'augmentation de nouvelles matières charriées et superposées. Mais si ces décombres annoncent une destruction des montagnes supérieures du Vivarais, si l'excavation des vallées paraît en être le résultat, les mêmes cailloux roulés se trouvant sur des élévations de 50 toises au-dessus du niveau de la Loire, annonceront aussi que ce fleuve était plus élevé qu'aujourd'hui du même nombre de toises, et prouveront, d'une autre manière, une ancienne élévation du lit du fleuve au-dessus du lit actuel. Parcourez les montagnes de l'Aubepin, dont les eaux versent dans la Loire; observez les montagnes élevées qui avoisinent les sources du Furand, qui font partie du bassin de la Loire, et vous conclurez que des courants aquatiques seuls ont dû former ces attérissements élevés; que ces attérissements posés dans le voisinage et dans la vallée de la Loire, sont les

Digitized by Google

mêmes qui forment son lit actuel et que la Loire a dû, par conséquent, inonder jadis ces élévations sur lesquelles elle a laissé latéralement, en rongeant toujours le terrain, ces monuments de la géologie ancienne du Forez. »

Ces citations, qu'il serait facile de multiplier, ne laisseront aucune incertitude sur les idées particulières de cet excellent observateur ; mais voyons aussi la perplexité dans laquelle il va se trouver avec ses causes actuelles, quand il sera en présence des transports effectués vers la Louvesc, entre la Souche et Saint-Laurent-des-Bains, et dans le chemin qui conduit de Vals à Antraigues, où il a découvert des tas énormes de débris granitiques, de forme conique, composés de cailloux entremêlés de 1 met. à 1 met. 30 de diamètre, sans sable ni terre végétale, intercalés.

« Ces masses de pierraille, dit-il, sont véritablement l'effet de quelqu'énorme débacle; ces roches rompues n'ont pas été formées sur place, et quelqu'étonnante que paraisse la force qui les a d'abord triturées, transportées et amoncelées en forme de hautes montagnes, en forme de pains de sucre, en orme de chaînes de plusieurs montagnes accolées; il faut pour expliquer toutes ces choses, pour mettre toutes ces masses dans leur état primitif, les transporter toutes ensemble vers les centres élevés de Saint-Bonnet-le-Froid, d'où elles ont été *entraînées non pas peu à peu,* les unes après les autres, ce qui les aurait changé en cailloux roulés, mais par une espèce de transport général de la totalité, occasionné par des *forces encore inconnues.* Ce qui démontre cette opinion, c'est que ces débris de roches granitiques trouvent leur matrice dans les roches supérieures de Saint-Bonnet-le-Froid. Cette paroisse est située entre le diocèse de Puy et celui de Vienne ; cinq vallées énormes séparées par cinq chaînes de montagnes granitiques forment sa géographie physique. Le Suc-de-Véran, montagne pointue, est vers le centre de ces chaînes qui

Digitized by Google

semblent en tirer leur origine. Ce cône granitique donne ses eaux à la Méditerranée et à l'Océan ; le Doux et la Cance, rivières du Haut-Vivarais, y prennent leur source et versent dans le Rhône ; trois autres rivières qui versent dans la Loire, arrrosent le pays opposé. C'est sur ces élévations que j'ai trouvé la place originelle des roches brisées, des amas de blocs de granit que j'avais observé dans les régions inférieures. En comparant les morceaux que j'y avais recueillis, j'observai la ressemblance et l'ancienne connexion des parties.»

Ainsi donc, il est constant que Giraud de Soulavie a reconnu les faits capitaux du phénomène erratique, mais qu'il est demeuré dans l'impuissance de les expliquer avec le principe des causes actuelles, qu'il n'a eu d'autre ressource que celle de forces inconnues, et qu'enfin un peu plus de hardiesse ou de grandeur dans les vues l'eussent amené à dire, avec un autre observateur de son temps, le P. André de Gy : *il a fallu une cause générale, uniforme, violente et prompte pour arranger la surface de la terre comme elle l'est à présent.*

Essayons maintenant de généraliser ces premiers aperçus.

Entre Mende et Langogne, une chaîne qui s'étend de l'est à l'ouest, depuis le Grand Tanargue jusqu'aux montagnes d'Aubrac, sépare l'Allier qui est le plus étendu et le plus méridional des affluents de la Loire, d'avec le Lot, qui est l'un des plus longs affluents de la Garonne. Cette chaîne se rattache, avec quelques inflexions, aux monts Margerides, au Cezallier, au mont Dore d'Auvergne et au Cantal, en s'allongeant vers le N. O. jusqu'aux confins du Limousin et en continuant toujours à établir la démarcation des eaux des deux fleuves océaniques. C'était donc autour de cette dorsale qu'il fallait chercher les points de départ des courants diluviens.

Sur le versant sud, les deux chaînes granitiques de la Lozère et de celle du Tanargue à la Margeride, surgissent en face l'une

Digitized by Google

de l'autre de manière à atteindre des hauteurs de 1,700 met. ; entre elles est compris un couloir calcaire prolongé de l'est à l'ouest et assez élevé lui-même pour atteindre environ 1,000 met. au sud de Mende. Cette dépression est divisée longitudinalement en deux parties par la profonde échancrure du Lot, sur la rive droite duquel les couches du lias, montent en pente douce contre l'extrémité de la Margeride, tandisque la rive gauche est dominée à pic par de grandes falaises oolithiques exhaussés à 230 met. au-dessus du Lot. Les rampes du lias sont sillonnées de la manière la plus symétrique par une série de vallons parallèles, descendant du nord vers le sud, et le dos de l'oolithe est tapissé d'une terre rouge, dans laquelle se trouvent disséminés de nombreux débris de grés, de lias, de schiste-micacé, etc., que la charrue ramène à la surface; quelques-uns de ces cailloux sont assez gros pour équivaloir jusqu'à deux fois la grosseur du poing. A ces faits déjà convainquants par eux-mêmes, il faut ajouter encore les formes diluviennes qui sont vigoureusement accusées sur toute cette haute région oolithique par la forme des caps et par l'alongement des combes de l'est à l'ouest.

En coordonnant maintenant ces dispositions, on voit que des masses d'eau sont arrivées du côté des montagnes septentrionales, en suivant la pente du lias ; qu'elles ont surmonté la falaise oolitique opposée et se sont déversées, soit vers le Rhône par Villefort, soit vers la Garonne. Ce dernier écoulement a suivi, en partie du moins, l'allure indiquée par le cours du Lot, dont il a en même temps excavé si profondément le lit et la vallée en abandonnant dans tous ses recoins, vers Valsiége et Bramonas, une partie des matériaux provenant des débiais précédents ; ceux-ci forment ici, comme partout ailleurs, des assises composées de blocs, de cailloux calcaires entremêlés de terre rouge, et leur masse est assez puissante pour s'élever jusqu'à 30 ou 40 mètres au-dessus

Digitized by Google

de la rivière. Mais ce serait prendre une très faible idée de ce torrent que de s'arrêter à ces hauteurs qui n'indiquent autre chose que le charriâge opéré sur le fond du lit diluvien à l'époque où sa force était pour ainsi dire mourante. Une étude faite plus en grand amène bientôt à reconnaître, entre la foule des formes érosives qui dominent dans cette vallée, le creusement remarquable du col de Paliès, entaillé au travers de toute l'épaisseur de l'oolithe, jusqu'au niveau du lias. Dès lors, on voit que ce courant du Lot a pu s'épancher latéralement dans les bassins du Tarn et de l'Aveyron où il s'est combiné avec d'autres eaux qui, de leur côté, arrivaient aussi en partant des chaînes culminantes de la France centrale. Cette nappe en passant sur Rodez a corrodé de la manière la plus frappante le grès bigarré et isolé entre-autres quelques buttes de muschelkalk, parmi lesquelles il faut citer le Puech de Montoly, dont le sommet élevé d'environ 600 met. au-dessus du niveau de la mer, est jonché de gros fragments encore plus ou moins anguleux, de grés et de calcaires jurassiques entremélés d'une assez grande quantité de petits cailloux et de sables primordiaux de composition variée.

Plus loin encore, à Villefranche-de-Rouergue, on trouve près du château de Veuzac un grand dépôt de blocs de quarz arrondis et du volume d'un demi mètre cube, ou bien à Combenègre des cailloux porphyriques englobés dans la terre à pisé ; ailleurs, ce sont les grosses arêtes des filons quarzeux qui sont fracturés et jetés à quelque distance vers le sud, sens général de la marche du courant, et tous ces faits se présentent non pas dans des bas-fonds, mais sur des plateaux élevés de 200 à 250 mètres au-dessus de l'Aveyron. Au-dessous de ce niveau, nous verrons encore le terrain secondaire corrodé en divers sens, et surtout largement séparé d'avec le terrain primordial par une belle découpure qui constitue la vallée de l'Aveyron. Celle-ci est à étages parce que le muschelkalk et

Digitized by Google

l'oolithe, roches dures et compactes, ont pu résister à la force qui balayait devant elle les marnes supraliasiques et les grés bigarrés; aussi dessinent-elles deux longues falaises disposées en retraite l'une sur l'autre.

Sur le Tarn, la dépression de Milhau, dont la hauteur au-dessus de la mer n'est plus que de 355 mètres, ne surprend nullement quand on y voit la répétition des phénomènes indiqués pour Rodez et Villefranche; mais cette localité est dominée par les plateaux jurassiques du Larzac et par ceux de muschelkalk de Comprégnac dont l'altitude est de 800 met., et sur lesquels on trouve des morceaux de micachiste, d'amphibolite et des minerais de fer en grains arrondis par le transport. Il faut donc admettre que le courant s'est maintenu pendant quelque temps à cette hauteur, et c'est alors qu'il a entaillé sur place, ces énormes pâtés calcaires, ces molards du pays qui, détachés de la masse générale, apparaissent comme autant de *bornes miliaires de la grande route diluvienne.*

Si actuellement l'on jette les yeux sur une carte de cette partie de la France, on verra que, depuis la Drenne sur les les confins de l'Angoumois jusqu'à la Losse en Gascogne, la disposition des rivières est telle qu'elle converge en forme d'évantail largement ouvert et dont la charnière serait, en quelque sorte, sur la Gironde. Toutes les branches septentrionales jusqu'au Tarn inclusivement ont été tracées par les eaux qui, venant des diverses ramifications de la France centrale, furent entraînées soit vers le sud, soit vers l'ouest ou en moyenne au sud-ouest, suivant la pente générale du terrain de ce côté. Dans la région méridionale, les épanchements particuliers de la chaîne des Pyrennées ont complété ce rayonnement, par l'addition du cours de la Garonne et de ses annexes les plus directs qui se sont dirigées du sud-est au nord-ouest, suivant une inclinaison, confluente avec la précé-

Digitized by Google

dente. Aussi le lit de ce fleuve est-il la plus forte expression de l'action diluviennne dans cette extrémité de notre pays?

Mais la vitesse d'impulsion ou le volume des eaux leur a permis encore de s'écouler en partie directement vers le sud. Pour gagner la Méditerranée par la voie la plus courte, elles dûrent franchir le prolongement oriental de la Montagne-Noire, et les traces de ce passage sont des plus évidentes, tant dans le bassin de Bédarrieux que sur les hauteurs du col de Soumentre dont l'altitude, d'après la température des sources et des puits, seul moyen d'appréciation dont j'ai pu disposer, serait d'environ 400 mètres.

Le cours sinueux de la lame qui a creusé le lit de la Peyne, ayant travaillé indifféremment les schistes, les calcaires et les grès du système carbonifère, y a façonné une de ces portions de *vallées à angles saillants et rentrants correspondants*, objets de tant de débats dans l'ancienne géologie; elles s'expliquent maintenant aussi facilement par des carambolages horisontaux, que les buttes arrondies et espacées par des combes largement évasées de la Bresse, se conçoivent à l'aide des ricochets verticaux de lames douées d'une énergie analogue. Du reste, ce courant a encore abandonné, dans l'étroit et sausage défilé de Pézènes, des terres jaunes entremêlées de tous les débris des roches voisines; et ces débris ne venant pas de loin conservent quelque chose de leurs angles. A Vailhans, le même torrent a rencontré une barrière de quarz de 2 à 3 mètres d'épaisseur, qu'il a non seulement dénudé de son entourage schisteux de manière à la laisser saillante comme une muraille d'une vingtaine de mètres de hauteur, mais dont il a encore crénelé le sommet, perforé les flancs et scié une partie de manière à y ouvrir une porte défendue de part et d'autre par la plus étrange fortification qu'il soit possible d'imaginer.

Digitized by Google

Quelqu'ait été, du reste, l'éparpillement des eaux, par suite de leur subdivision en une série de courants divergeants les uns vers la Méditerranée, les autres vers l'Océan, on donnerait cependant une valeur trop mesquine à leur volume, si l'on supposait qu'elles ont débouché simplement dans les plaines languedociennes par les vallées de l'Hérault, de l'Orb, du Libron et autres aboutissants analogues ; leur allure était bien plus franche et la nappe se déversait simultanément en forme de grande cataracte du haut de l'arête rocheuse qui forme l'horizon septentrional de cette partie de la France ; c'est, du moins, ce que démontrent les profondes excoriations que l'on remarque, non seulement sur toutes les rampes qui y aboutissent, mais encore sur son faîte, et les pentes respectives du terrain ont seulement ensuite partagé leur masse entre les cours de l'Hérault et de l'Orb. Du côté de Laurence, entre autres, ces eaux ont couvert le sol d'un épais manteau de blocs calcaires, de quarz laiteux ou veiné de différentes couleurs, et d'autres roches ayant jusqu'à 1 mètre de long. Quelques dénudations laissent distinguer une stratification dans ce manteau, et ce qui est bien plus digne de remarque, c'est que des lits presqu'entièrement composés de gros cailloux de grès houiller reposent sur des lits de cailloux différents et amenés à un plus grand état de division. Il y a donc encore eu dans ces plaines basses, comme dans les vallées, comme sur les hauts plateaux, un retard dans l'arrivage successif des matériaux, suivant la longueur de la route qu'ils ont eu à parcourir et suivant leur vitesse d'impulsion. Cependant l'identité qui persiste depuis Nismes jusqu'à l'étang de Thau, fait voir que les eaux qui arrivaient des sommités de la France centrale se sont réunies à celles qui affluaient du bassin du Rhône, et que c'est sous leur influence combinée qu'ont été déposées les assises successives d'une terre à pisé, tantôt blanchâtre, tantôt ferrugineuse et rouge, comme les terres

Digitized by Google

froides de quelques parties du Bas-Dauphiné, tantôt enfin jaunâtre, comme le lehm lyonnais.

Le diluvien pyrennéen n'est pas demeuré étranger à ces effets, et le torrent ainsi accru aurait tracé les lits inverses de l'Aude et de la Garonne en passant par les cols des Corbières, dont la hauteur varie de 189 à 293 mètres seulement; on sait même jusqu'à quel point ses traces sont évidentes sur les élevations des environs de Toulouse, puisqu'elles ont donné lieu au système du postdiluvium toulousain de M. Boubée. Et d'ailleurs, elles ne discontinuent plus depuis Toulouse jusqu'à l'Océan, sur les bords duquel elles sont représentées par les sables des landes de la Gascogne dont le passage aux galets est des plus évidents, d'après les observations de M. Pigeon, ingénieur au corps royal des mines.

Quittons maintenant la région méridionale de la France, pour passer à la région septentrionale, où le cours de l'Allier et des autres affluents de la Loire vont nous offrir des phénomènes analogues.

Quand on est placé sur la Roche Corneille on a de la peine à se défendre de l'idée d'un fort ruissèlement, venu simultanément du sud, du sud-ouest et de l'ouest, ou, en un mot, de toute la ceinture rocheuse qui environne la ville du Puy-en-Velay, pour converger dans son bassin tertiaire et tufacé. Les obélisques de la Roche Corneille, de la Roche Michel, le Molard sur lequel est bâti le château de Polignac, sont autant de témoins de cet ancien débordement dont l'écoulement s'est effectué vers le nord par le défilé de Chamalières.

Cependant ces conjectures qui résultent de la première inspection du terrain ont besoin d'être appuyées par des preuves plus positives, et celles-ci ne nous manqueront pas, puisqu'il suffira de rappeler les ossements d'éléphants, de rhinocéros, de cerfs, de daims, d'antilopes et d'aurochs trouvés dans les sables et dans les terres diluviennes de Polignac et de Solilhac;

Digitized by Google

d'un autre côté, les cailloux phonolitiques découverts par M. Bertrand de Doue, derrière Ceyssac, à l'ouest et à 6 kilomètres de la Loire, indiqueront des eaux torrentielles parties de la région phonolitique du sud-est du Puy, et en même temps assez grandes pour avoir passé à cette hauteur; une conclusion analogue se déduira des bancs caillouteux de Saint-Pierre-Eynac; enfin, quand M. Grellet viendra nous montrer, dans le canton de Saint-Jean-de-Nay, sur le sommet de la Durandelle, entre la Loire et l'Allier, et à une hauteur de 1215 mètres, des conglomerats pozzolitiques qui semblent avoir été déposées par les eaux, on sera porté à penser que celles qui ont, à une certaine époque, envahi le bassin du Puy, se sont aussi élevées jusque là, parce qu'on y est amené insensiblement par les échelons successifs que nous venons d'indiquer, aussi bien que par la grandeur des effets dont la conséquence nécessaire est celle de causes proportionnées.

Que l'on parcoure d'ailleurs l'espace qui sépare Costaros de Pradelles, la ville la plus élevée de la France, et l'on ne doutera plus que la mélancolique et triste uniformité de cette haute plaine, parsemée de volcans démantelés, et sur laquelle prend naissance une série de dépressions qui s'agrandissent ensuite en vallons vers les rives de la Loire et de l'Allier, ne soit le résultat du lavage diluvien. Enfin, entre Langogne et Pradelles, les formes érosives mieux accusées, les blocs erratiques éparpillés jusqu'à 150 mètres au dessus de l'Allier, confirmeront suffisamment ce premier aperçu, et l'on tirera de cet ensemble de circonstanses la conclusion légitime, que le point de départ des eaux diluviennes fût au moins aussi élevé sur le versant septentrional de la chaîne du Tanargue à la Margeride que sur son versant méridional.

Dès-lors, et après tous les détails déjà énumérés, il serait, pour ainsi dire, fastidieux de renouveler la nomenclature des

Digitized by Google

faits en signalant les puissants dépôts de cailloux et de limon qui recouvrent les hauteurs des bassins de Langeac, de Brioude, de la Limagne et du Bourbonnais. Cette filiation est trop naturelle pour qu'il soit encore une fois nécessaire de la développer, et, d'ailleurs, notre but essentiel n'est pas de suivre pas à pas toutes les minuties de tant d'embranchements divers, mais seulement d'arriver à poser des bases pour les recherches des géologues futurs.

Sous ce point de vue, nous avons suffisamment démontré que l'arête dorsale du plateau de la France centrale avait vu ruisseler de grandes nappes d'eau autour de ses flancs, et que celles-ci s'étaient écoulées suivant deux plans de pente généraux, l'un méditerranéen, l'autre océanique ; il ne nous reste donc plus qu'à rechercher les traces des écoulements analogues qui ont lieu vers le bassin du Rhône.

J'ai déjà indiqué à cet égard, dans un précédent mémoire, les effets érosifs qui caractérisent la vallée de l'Ouvesc ; mais, je dois le rappeler, j'avais déjà été dévancé en cela par M. l'abbé Giraud de Soulavie, qui a indiqué les traces des anciens courants, auxquels sont dus le creusement du gouffre de la Goule et la façon du pont naturel d'Arc, sur l'Ardèche ; de ceux qui ont déposé, sur les montagnes calcaires à 65 mètres et même même à 130 mètres au-dessus de ce dernier point, des cailloux roulés granitiques et basaltiques ; de ceux qui ont introduit des attérissements dans les grottes de Valon placées à 100 mètres au-dessus du niveau de l'Ibie, de ceux enfin qui ont charrié, dans les contrées supérieures de la Cèze, des alluvions granitiques calcaires et volcaniques entremêlés de paillettes d'or et par conséquent, analogues aux alluvions aurifères de l'Oural et de l'Amérique.

Mais ces phénomènes des régions basses ne doivent plus nous arrêter, et c'est vers les points culminants qu'il faut de nouveau nous élever avec lui. Nous y verrons, sur les plaines

Digitized by Google

granitiques de Saint-Agrève, des cailloux roulés volcaniques, que les habitants croient avoir été apportés par des passants, tellement ils sont étrangers au sol qui les supporte, et bien plus, tout le haut plateau que surmonte le Mézenc et qui domine à la fois le Rhône et la Loire, se montrera jonché des restes analogues d'un ancien cours d'eau.

Alors tous les phénomènes s'expliquent ; de grandes eaux ont surmonté la plupart des sommités primordiales de la France centrale ; leur élévation de 1,300 à 1,400 mètres leur a permis de battre les flancs des pâtés volcaniques du Mézenc, du Gerbier-de-Joncs, du Mont-Dore et du Cantal ; elles ont peut-être même pénétré à quelque distance dans l'intérieur des fractures de ces cratères de soulèvement, et c'est probablement à elles qu'il faut attribuer une partie des démolitions qui, tout autant que les éboulements des temps actuels, en rendent certaines faces entièrement inabordables.

Sur l'ensemble du plateau, les érosions de ces courants se sont aussi combinées aux formes du soulèvement; elles les ont compliqué de leurs effets propres ; de là cette disposition irrégulière des dépressions qui ne s'accorde que difficilement avec celle des axes de fracture et de bombement : de là enfin cette immense quantité de vallées et de petits ruisseaux dont la direction dans tous les sens a déjà été indiquée par MM. Elie de Beaumont et Dufrenoy, comme caractéristique pour ces régions primordiales.

Si l'on considère les excavations des bassins tertiaires du Puy et de l'Auvergne, celles qu'ont subi les conglomérats lacustres de la Bresse, on arrive naturellement à conclure que c'est vers la fin de l'époque tertiaire que ce flux est survenu. Mais, autour de cette période, l'énergie volcanique développait toute son intensité ; déjà d'anciennes coulées basaltiques s'étaient étalées sur l'Auvergne, le Velay, le Vivarais et le Languedoc ; elles furent déchiquetées par le tor-

Digitized by Google

rent, et leur blocs usés, polis, mêlés aux détritus des granits et des calcaires, effrayent encore l'imagination. D'autres laves, au contraire, ont été épanchées immédiatement après ce cataclysme, et leurs coulées ont recouvert les alluvions précédentes en Auvergne, au Puy, à Gourdon et sur le dos des Coyrons.

Les laves et les coupoles de ces volcans plus modernes ont, en général, conservé toute l'intégrité de leurs formes; aussi de l'opposition entre ces physionomies encore vierges et les squelettes décharnés, tristes débris d'un autre temps, résulte un vigoureux contraste parlant à la pensée plus haut que tous les raisonnements. Il suffit à lui seul, pour prouver toute la nullité des causes actuelles, puisqu'après tant de siècles celles-ci n'ont pu qu'ébrécher à peine des monceaux de cendres et de rapilli presqu'incohérents. Il faut avouer cependant que quelques dégradations intermédiaires entre les formes d'une conservation parfaite et celles qui ont été complètement dénudées, semblent encore indiquer diverses catastrophes accessoires; et leur cause se trouvera, un jour, dans quelques débacles postérieures au grand effet général dont elles furent peut-être le complément.

D'où sont venues les grandes eaux qui ont produit le diluvium? Sont-elles le résultat du déversement pur et simple des lacs alpins dans le grand lac de la Bresse et du débordement de celui-ci pardessus le dos des montagnes de la France centrale, à partir duquel les eaux auraient ruisselé vers les mers de l'ouest et du sud? Il faudrait pour que cette théorie fût définitivement admise, établir que la capacité réunie des réservoirs précédents, pouvait, à elle seule, fournir un volume capable de produire dans le bassin du Rhône une crue de plus d'un demi-millier de mètres. Cette considération portera probablement à admettre que l'effusion des lacs Alpins a été augmentée par une débacle de lacs pareils échelonnés sur le dos

Digitized by Google

du plateau de la France; leur mise en branle, simultanément avec celle des Alpes, aura, dans ce cas, été déterminé par l'érection des cratères de soulèvement du Mont-Dore et du Cantal que M. Elie de Beaumont démontre avoir été contemporaine de l'exhaussement de la chaîne du Valais; mais pour prouver la possibilité de ce surcroît, il reste encore à indiquer les positions et les limites de ces anciens bassins, chose qui, quoique difficile dans l'état actuel des lieux, n'est peut-être pas tout-à-fait impossible. Je laisserai cependant à d'autres le soin de ce travail ainsi que celui de rechercher les autres causes qui ont contribué à réunir vers les sommets de toutes les montagnes, ces immenses réservoirs pour disposer de leur force motrice et faire naître en temps opportun, un monde nouveau des débris de l'ancien monde. Provisoirement je dirai avec Ramond et avec André de Gy : *Connaître est à celui qui, livrant la terre à nos partages et l'univers à nos disputes, étendit entre la création et nous, et entre nous et nous-mêmes, la sainte obscurité qui le couvre.*

En prenant pour point de départ des eaux de la France centrale, une hauteur de 1200 mètres et en supposant qu'elles ont rayonné autour de la Margeride suivant les directions des bassins de la Loire et de la Garonne, on trouve les pentes moyennes suivantes:

Garonne.	10' . .	10"
Loire	6' . .	26"

Ces inclinaisons qui dépassent la limite des rivières navigables ont dû déjà produire des torrents sans même tenir compte de l'épaisseur des courants; elles sont cependant moindres que celles de la plupart des vallées Alpines.

Digitized by Google

En examinant actuellement la dimension des blocs transportés, on voit que les plus gros de ceux de la France n'atteignent généralement pas 1 mètre cube, quand ils sont réellement arrondis; ils peuvent bien aller au double dans certains cas, mais alors ils sont simplement jettés à quelques pas de leur gîte primitif. L'on sait, au contraire, que ceux des Alpes sont colossaux. Ainsi donc l'intensité du phénomène erratique est jusqu'à un certain point proportionnelle aux pentes et aux vitesses des courants.

Les glaciers auraient-ils produit un assortiment pareil? J'en doute; car leur progression lente, mais continue, devait transporter et pousser indifféremment des quartiers gigantesques dans les vallées de la France centrale aussi bien que sur les rampes des Alpes, en admettant qu'ils ayent pû cheminer sur des pentes aussi faibles. Il en résulte donc comme conséquence que les glaciers n'ont joué aucun rôle dans les effets dont il a été question dans ce mémoire.

J. FOURNET.

Lyon, le 10 décembre 1842.

Digitized by Google

Anciennes Institutions Religieuses,

A Lyon.

I.

LA

VISITATION SAINTE-MARIE-DE-BELLECOUR.

—

Lorsque cet illustre François de Sales, dont l'Eglise a inscrit le nom parmi les bienheureux qu'elle honore d'un culte public, et dont le monde a fait un type de suave et ingénieuse bonté, s'occupa d'instituer l'Ordre de la Visitation, il n'eut pas de plus grand désir, après en avoir jeté les fondements à Annecy, que de pouvoir aussi l'établir à Lyon. Ce desir fut comblé par la création du monastère de la *Visitation Sainte-Marie-de-Bellecour*. Nous en dirons l'origine, d'après

Digitized by Google

un manuscrit qui est aux mains des Religieuses du même Ordre, dans la communauté de Romans (1).

Marie-Renée Trunel, veuve de Jacques d'Auxerre, président et lieutenant-général au bailliage de Forez, voulut se livrer à la vie claustrale, et alla d'abord chercher les bons conseils de François de Sales. Mme des Gouffiers, Religieuse du Paraclet, dans la Saintonge, se rendit à Lyon, en ce temps-là, avec le dessein de se mettre sous la direction du même pontife. Mlles Valence, Boivin et Chandon se joignirent à ces deux nobles femmes, et allèrent à Annecy pour y voir de près l'esprit et la marche des Sœurs de François de Sales.

Mme d'Auxerre avait un fils, qui était fixé à Paris ; dès qu'il sut, par les domestiques de sa mère, qu'elle songeait sérieusement à fonder un monastère, il se hâta de venir y mettre opposition, autant qu'il était en lui. Mme d'Auxerre avait été animée dans ses intentions par le P. Granger, de la Compagnie de Jésus. Mgr. Denys-Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, écrivit à François de Sales en faveur de la future fondatrice, et l'œuvre s'avança plus rapidement. Mme d'Auxerre acheta une petite maison aux Terreaux, près de Saint-Claude, sur la paroisse Saint-Pierre. L'archevêque donna mille écus pour aider aux revenus du monastère naissant. Bientôt après, Mme d'Auxerre, Mlles Valence, Boivin et Belet reçurent des mains de Mgr. de Marquemont, un voile à la façon des Sainte-Claire, une robe de gris minime et un cordon pour ceinture ; mais les compagnes de Mme d'Auxerre avaient incliné vers le projet de créer un Ordre appelé de la *Présentation*. Il se trouva un prêtre pieux, du nom de Sor-

(1) Il a pour titre : *Fondation du monastère de la Visitation Sainte-Marie, établi à Lyon en Bellecour, le 2 février* 1615, *et le second monastère de l'Ordre.* (Manuscrit de 146 pages in-4°, 1615 à 1715).

Digitized by Google

delot, qui leur donna quelques réglements provisoires ; mais on en revint à l'idée de la Visitation, et, sur les instances de l'archevêque, François de Sales détacha d'Annecy quelques Religieuses. Ce furent : Marie-Jacqueline Favre, qui devait être assistante et directrice ; Péronne-Marie de Chastel, économe dépensière, surveillante et robière ; Marie-Aimée de Blonay, conseillière sacristine, lingère et portière. Mgr. de Marquemont donna sa voiture pour les aller prendre à Annecy, députa dans le même but Nicolas Ménard, vicaire-général et chanoine de Saint-Nizier ; le chanoine de Médis, Mme des Gouffiers et Mlle Isabeau Daniel (1), veuve de l'enquêteur Colin.

Mme d'Auxerre mourut avant d'avoir achevé l'année de sa probation, car, en portant un poids trop lourd, elle fit une chûte dans laquelle elle s'enfonça trois côtes, et, par esprit de mortification, cacha son mal, en sorte qu'il devint incurable. On lui fit faire profession avant sa mort, dix ou onze mois après la fondation du monastère de Bellecour. Elle fut inhumée au cimetière des Dames de Saint-Pierre. Saint François de Sales lui fit en peu de mots la plus belle oraison funèbre. « J'ai su, écrivait-il à la Mère Favre, quelqu'une des grâces que Dieu fit à notre très chère Sœur Marie-Renée sur son trépas. Elle était fort ma fille, car lorsque je fus là, elle fit une revue de toute sa vie, pour me donner connaissance de ce qu'elle avait été, avec une humilité et une confiance incroyable, et sans grande nécessité ; avec une grande édification pour moi, quand j'y repense. La voilà maintenant à prier pour nous et pour vous spécialement, puisqu'elle est trépassée votre fille, et sous votre assistance (2). »

(1) Longtemps on a appelé *demoiselles*, les dames qui n'étaient pas nobles.

(2) Lettre CCCI.

Digitized by Google

Quelle gloire et quel bonheur que d'avoir eu un tel panégyriste !

Mme de Chantal était à Lyon, dans la maison de Bellecour, au mois de janvier 1615 ; elle fut étonnée de ne pas trouver les choses en aussi bonne voie qu'elle se l'était imaginé ; elle fut même un peu malade, et saint François de Sales, à qui Mgr. de Marquemont l'avait demandée, lui prodiguait des encouragements et des consolations. Il reste de ce grand évêque plusieurs lettres qui sont de cette année-là, et qui concernent les intérêts du monastère de Lyon (1). La plupart sont adressées à Mme de Chantal, quelques-unes à la Mère Favre (2) et à la Mère de Blonay (3).

En l'année 1616, on donna l'habit de religieuse à Mlle Jeanne-Marie d'Aix, sœur du P. Coton, jésuite, confesseur de la reine Marie de Médicis ; mais comme Mlle d'Aix voulait communier tous les jours, elle fut renvoyée dans le siècle, sur l'avis même de son frère, et y vécut saintement. On avait donc agi suivant les intentions de François de Sales, qui, le 10 septembre de cette même année 1616, écrivait à Mme Favre : « Notre Mère (Mme de Chantal) vous dira peut-être la crainte que j'ai que les renardeaux n'entrent dans cette petite nouvelle vigne pour la démolir : je veux dire les aversions et répugnances, qui sont les tentations des Saints. Etouffez-les en leur naissance (4). » Puisqu'une direction éclairée ne permet que difficilement la communion quotidienne, c'était éloigner les *renardeaux* que de consacrer le principe admis dans l'Ordre par le renvoi de cette aspirante.

Les pauvres Sœurs, logées d'abord assez incommodément,

(1) Voir les numéros CCLXXV à CCLXXX.

(2) Lettre CCXCVII, CCCI, CCCII, CCCXLV, CCCCLII, BCCXCII.

(3) Lettre CCCCL.

(4) Lettre CCCXVII, édit. de Desrez.

Digitized by Google

rue du Griffon, près de Saint-Claude, acquirent enfin une maison située rue Sainte-Hélène, celle d'Amable Thierry, ancien échevin, et la vente en fut stipulée au prix de trente mille francs. Mgr. de Marquemont se porta caution, et prêta, par avance, trois mille livres sans intérêts. Il s'intéressait beaucoup à cet établissement; ce fut lui qui fit changer de dessein à l'évêque de Genève, dont la première intention avait été que les Religieuses de la Visitation eussent la liberté de sortir pour s'employer au service des malades, et qui les réduisit ensuite à la clôture comme les autres. Le monastère de Lyon fut le premier sur ce pied-là, et, depuis lors, tous ceux du même Ordre ont continué de même.

Le 10 juillet 1616, dans une lettre latine adressée au cardinal Bellarmin, saint François de Sales s'en explique en ces termes : « Il n'y a pas longtemps que j'allais saluer le révérendissime archevêque de Lyon.... Il me fit entendre qu'il serait à propos que cette congrégation prît quelqu'une des règles qui sont approuvées par l'Eglise ; qu'elle gardât la clôture, et fît des vœux solennels. Je consentis volontiers à ses propositions, tant à cause de l'autorité qu'il a sur moi, de son habileté et de sa piété bien connues de tous, qu'à cause même de la splendeur du titre de Religion, que je pensais devoir être fort honorable pour cette congrégation, si pieuse d'ailleurs, Ce fut donc là ce que nous arrêtâmes entre nous, et quand nous en vînmes à l'exécution, nous trouvâmes en elles une très grande promptitude, une admirable facilité à obéir (1). »

Le 14 juin 1617, on vint habiter la maison de la rue Sainte-Hélène. Cette même année, la Mère Favre, sœur aînée de Mme Blonay, acheta une petite maison et un jardin adjacents, fit élever des murs de clôture et planter un verger.

(1) Lettre CCCXVII.

Digitized by Google

Les bulles d'institution furent délivrées en 1618, et les Constitutions imprimées à Lyon pour la première fois. Bientôt après, les Religieuses de Sainte-Marie se trouvèrent en état de fonder une maison à Bourges.

Sur la fin de la même année, saint François de Sales se rendant à Paris avec le cardinal de Savoie, pour assister au mariage de Christine de France, traversa Lyon. Il fut de retour en 1619, et vit ses Religieuses. Elles étaient environ vingt-quatre. Christine de France qui se rendait en Piémont, passa au Monastère, que dirigeait alors la Mère de Blonay.

Cette même année 1619, la Visitation de Lyon établit un monastère à Montferrand, en Auvergne, et bientôt après en fonda un autre à Valence.

La maison des Jésuites de Saint-Joseph n'était pas fort éloignée de la Visitation. François de Sales prêcha dans l'église des RR. PP.; il était revenu d'Annecy, rendre visite à Mgr. de Marquemont, avec qui il vécut dans une amitié pleine de déférence. Nous voyons qu'un peu avant l'époque où nous sommes, il écrivait, le 25 juin 1614 : « Je vais à Lyon pour contenter Mgr. l'archevêque de ce lieu-là qui voulait venir vers moi en toute façon, si je ne me fusse résolu d'aller auprès de lui, puisque c'était bien la raison que je le prévinsse en cet endroit (1). » Plusieurs femmes pauvres, qui voulaient entrer en religion, se présentèrent à saint François de Sales, et il leur constitua une dot sur une somme considérable qu'un libraire lui avait donnée en reconnaissance du bénéfice qui revenait de la *Vie dévote*, dont la première édition parut ici, en 1608, et du traité de l'*Amour de Dieu*.

Sur la fin de 1622, saint François alla trouver à Avignon le cardinal de Savoie, puis revint à Lyon pour la cinquième

(1) Lettre DCCLXXVIII.

Digitized by Google

et dernière fois. Louis XIII était dans notre ville avec la Cour. Ce qu'il y eut de logements disponibles à la Visitation fut pris par les princes ; quant à l'évêque de Genève, il lui échut la chambre du confesseur de l'Ordre, dans une petite maison louée à un jardinier. La Mère de Blonay prodiguait à ce digne pontife, qui allait leur être ravi, tout ce que l'attachement le plus pur et la reconnaissance lui inspiraient de soins délicats. On voulut le sortir de cet humble gîte, mais il répondit avec son ingénieuse bonhommie : « Laissez-moi ce petit trou auprès de mes colombes ; je leur dois des secours plus qu'à nul autre. » Il lui fut pénible de ne pas trouver à Lyon Mgr. de Marquemont, envoyé par le roi en ambassade à Rome, où il fut créé cardinal.

En ce temps-là, Mme de Chantal, venant de Dijon, vit à Lyon François de Sales.

Le jour de la Conception de Marie, notre ville célébrant l'entrée magnifique du roi Louis XIII, François de Sales fit un très beau discours aux Visitandines, tant sur le mystère que sur l'entrée du roi.

Le second dimanche de l'Avent, les RR. PP. du Grand-Collége prièrent Saint François de se faire entendre dans leur chapelle. La Mère de Blonay lui offrit une voiture qu'il refusa. « Il ferait beau, dit-il, me voir aller en carrosse prêcher la pénitence de saint Jean et la pauvreté évangélique. »

Un jour, en attendant François de Sales, un de ses domestiques, se tenant près du parloir, vint à chanter. Le prélat qui ne l'avait jamais entendu fredonner le moindre petit air, dit avec étonnement à la Mère de Blonay : « Ma Mère, Pierre chante. » Mme de Blonay continuait avec ardeur à parler à saint François, et toujours le pauvre laquais chantait, ne soupçonnant pas que son bon maître l'entendît. François de Sales se mit de rechef à dire à Mme de Blonay : « Mais, ma Mère, diriez-vous que Pierre chante ?

Digitized by Google

— Eh! Monseigneur, lui répondit la Mère, laissons chanter Pierre, et profitons du temps. »

Alors, François de Sales se leva pour mieux entendre chanter ce laquais, et peut-être pour modérer le saint empressement que la digne Mère pouvait mettre à parler de sa conscience.

Mme de Blonay avait donné aux domestiques de François de Sales quelques-unes de ces parures connues sous le nom de *fraises*. Quand l'évêque de Genève les en vit parés: « Oh! que vous êtes braves, leur dit-il! qui vous a fait ce beau présent! » Et lui-même les arrangeant de ses mains: « Vraiment, ajoutait-il, je m'en vais remercier la Mère! »

Le duc de Nemours alla visiter la logette de François de Sales. Au milieu même de la conversation, une petite fille, celle du portier, vint baiser la Croix pastorale du saint évêque. N'y aurait-il pas là un gracieux sujet pour un peintre?

La veille de Noël, Marie de Médicis voulut que François de Sales allât bénir et planter la Croix pour l'Eglise des Récollets. Le saint évêque s'y rendit, et prononça une exhortation sur la naissance du Sauveur.

Pendant que François de Sales demeura dans cette maison de Lyon qui lui était si chère, il eut de fréquents entretiens avec Camille de Neufville, alors abbé d'Ainay, et plus tard archevêque de Lyon. Or, François de Sales, rendant un jour visite au noble Abbé, lui dit qu'il serait dans l'Eglise plus que lui, évêque de Genève. Si François de Sales avait en quelque sorte prédit l'élévation de Camille de Neufville, celui-ci appréciait dignement le saint évêque(1). Il disait que ce qui donnait partout à saint François l'empire des cœurs et des esprits, c'est qu'il était un véritable honnête homme à l'endroit de ceux qu'il voulait changer. Et, en effet, l'on en

(1) Germain Guichenon : *Vie de Camille de Neufville*, pag. 81.

Digitized by Google

croit assez volontiers un honnête homme quand il parle de religion, tandis que l'on est rétif devant celui qui en parle avec un ton intéressé, exagéré, ou du moins bas et humain.

Robert Arnauld d'Andilly, fils aîné d'Antoine Arnauld, avocat au Parlement de Paris, et de Catherine Marion, puis frère de l'abbesse de Port-Royal, était à Lyon à la suite de la Cour de France. Il alla entendre la messe de saint François de Sales, trois jours avant sa mort, et communia de sa main. D'Andilly rendit visite au saint prélat, après la messe, et celui-ci lui dit en l'embrassant : « Ah ! mon fils, je vous ai reconnu *in fractione panis.* »

Le 28 décembre 1622, à deux heures après midi, François de Sales fut atteint d'une apoplexie qui l'emporta à huit heures du soir. Il consacra par sa mort la chambre où il logeait; c'est un pieux et touchant souvenir que les révolutions nous ont envié. Une inscription rappella quelque temps l'endroit où était située sa maisonnette qui reçut le dernier soupir du saint évêque. On embauma, le 29, le corps de François de Sales; plusieurs personnes gardèrent pieusement des linges imprégnés de son sang. Le cœur fut reçu dans un bassin d'argent par la Mère de Blonay, qui l'arrosa de ses larmes, et le corps porté ensuite dans la chapelle des Visitandines, où le Supérieur des Feuillants prononça une oraison funèbre. Messieurs de la Ville de Lyon et l'intendant de la justice, Jacques Ollier, firent tous leurs efforts pour retenir la dépouille mortelle du saint évêque; mais il avait déclaré, par son testament, vouloir être inhumé dans l'église de la Visitation, à Annecy. Il fallut céder non seulement à la volonté du défunt, mais encore aux ordres du roi de France. Une députation du Clergé d'Annecy, que Janus de Sales, chevalier de Malte, et frère du Saint, accompagna ensuite dans le voyage, étant venue chercher le corps, il fut remis par le curé

Digitized by Google

de Saint-Michel aux chanoines de Saint-Nizier, qui le portèrent sur leurs épaules jusqu'aux Terreaux. Là, on le plaça sur un carrosse à six chevaux, et, quand il passa devant l'église des Récollets, ces Religieux obtinrent qu'il y fit une station. Ménard, vicaire-général du diocèse, monta alors en chaire, et, devant un peuple immense, fit l'éloge du Saint. Le corps fut placé ensuite sur un brancard porté par deux mulets. Cette translation eut lieu le 18 janvier, au grand regret des habitants de notre ville. Toutefois, le cœur de saint François de Sales resta aux Religieuses de Sainte-Marie; il fut enfermé dans un reliquaire d'or que donna la reine Anne d'Autriche. Saint François, la veille du jour où il mourut, entendit la confession générale de Mme de Blonay, Supérieure du Couvent, et lui dit, après l'avoir entendue : « Adieu, ma fille ; je vous laisse mon esprit et mon cœur. » Cette vertueuse femme étant morte le 5 juin 1649 à Annecy, son cœur fut porté à Lyon, mis dans un cœur d'argent et dans un coffret de plomb qui servait de soubassement au cœur de saint François. Après avoir été unis d'une sainte affection dans cette vie, ces deux grands personnages se trouvaient unis dans la mort même en la plus noble portion de leur être (1).

Les bâtiments de la Visitation furent achevés un peu après la mort de saint François ; il n'y avait point de maisons du côté de Bellecour, et c'était là que la milice s'exerçait au tir du canon. Les bâtiments nouveaux furent bénis par le comte de la Faye, Père spirituel du monastère, et par Mgr. Berthelot, evêque de Damas, suffragant de Lyon.

L'église des Sainte-Marie de Bellecour, suivant Clapasson (1741), n'avait de remarquable que le tabernacle du grand autel ; c'était le modèle de celui qu'on devait exécuter en

(1) Menestrier : *Le Nouvel astre du ciel de l'Eglise*, pag. 61.

Digitized by Google

marbres choisis et en bronze doré. Il était d'une composition singulière et très heureuse. Les ornements et les figures venaient du sculpteur Lamoureux, et le dessin avait été donné par un architecte distingué, Ferdinand Delamonce.

J. de Bombourg, qui écrivait en 1675, dit qu'au grand autel il y avait un beau tableau représentant la Visitation de Notre-Dame, et qu'il était du peintre Charles Lagou, Angevin (1).

L'autel de Saint-François de Sales avait un tableau de Thomas Blanchet, habile peintre, originaire de Paris, mais qui, s'étant établi à Lyon, avait enrichi notre ville d'un grand nombre de bons ouvrages (2).

Mgr. Camille de Neufville réduisit à cinquante le nombre des Religieuses dans chaque monastère, car il appréhendait qu'un nombre plus fort n'amenât quelques inconvénients. Il excepta pourtant de cette règle les Religieuses de Sainte-Marie, et leur permit d'aller jusqu'au nombre de quatre-vingts (3). En 1656, c'était le chiffre des Sœurs (4).

F.-Z. Collombet.

(1) *Recherche curieuse de la Vie de Raphaël*, etc... *avec un petit Recueil des plus beaux tableaux tant antiques que modernes, architectures, sculptures et figures qui se voient dans plusieurs églises, rues et places publiques de Lyon ;* Lyon, 1675, in-12, pag. 97.

(2) Clapasson : *Descript. de la ville de Lyon*, pag. 20.

(3) G. Guichenon, pag. 134.

(4) Chappuzeau, pag. 72.

Digitized by Google

Etudes d'économie politique.

V.

PUISSANCE MARITIME

DE

LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE.

Le commerce est cosmopolite, il n'a point de patrie ; s'il affectionne quelques localités par préférence, c'est qu'il y rencontre des avantages spéciaux qui l'attirent et le fixent, c'est qu'il y trouve à la fois bien-être et profit. Sa devise est celle des égoïstes: *Ubi bene ibi patria*. Il aime surtout les ports maritimes les plus heureusement situés, c'est là qu'il se plaît à s'établir, c'est là qu'il se montre dans toute son énergie et dans toute sa splendeur. Cette préférence est facile à expliquer : la navigation fait la vie et la prospérité du commerce, la marine est le moyen le plus énergique et le plus puissant pour multiplier et féconder les échanges; de là cette sympathie du com-

Digitized by Google

merce pour les ports de mer. Aussi, pendant que les industries vivent retirées dans l'intérieur des terres, comme pour se livrer plus tranquillement à leurs utiles travaux, le commerce, actif, inquiet et ambitieux, court partout, se précipite des centres aux extrémités, unit les individualités par une immense réciprocité de besoins et de services et enchaîne le monde en une solidarité d'intérêts qui produit les plus heureux résultats.

C'est donc par les ports de mer surtout que s'exerce la puissante action du commerce. Les ports de mer rendent de précieux services au mouvement général et à la prospérité des industries : par eux sont reçus et transmis les avis intéressants qui influent sur le prix des choses et sur l'activité des productions, par eux sont introduites les matières premières exotiques destinées à l'alimentation des industries nationales, par eux s'écoulent les produits indigènes auxquels la consommation étrangère offre des débouchés, par eux enfin arrivent au pays la richesse, le bien-être, le développement industriel et le progrès. Toutefois, de même que les ports de mer ne sont rien sans la fécondante intervention de la marine, de même leur importance réelle et immédiate pour le pays auquel ils appartiennent est presque sans valeur, si le pavillon national ne flotte pas sur la majeure partie des vaisseaux par lesquels ils sont fréquentés. Il est évident que plus un peuple intervient directement dans le mouvement de son commerce maritime, plus il se crée des relations nombreuses, actives et importantes avec les peuples étrangers, plus il favorise la prospérité de ses propres industries. La navigation nationale exporte nécessairement les produits indigènes, elle en sollicite la vente, elle en propage la consommation ; elle peut aussi rapporter en échange les produits naturels que les industries nationales sont forcées de demander aux pays étrangers. Cette navigation fournit ainsi à ces industries des débouchés actifs et presque toujours avantageux, et des matières premières moins coûteuses parce qu'elles arrivent directement,

Digitized by Google

meilleures probablement aussi parce qu'elles sont plus intelligemment choisies sur les lieux de production. Le commerce maritime est donc le principal agent de la richesse d'un peuple, à la condition que ce peuple prenne par sa propre marine la part la plus active possible au mouvement de ce commerce. Si l'on examine l'organisation générale des faits on reconnaît mieux encore l'exactitude de ces assertions.

Les éléments qui servent de base au commerce et aux industries sont répartis sur le globe de manière à favoriser et à nécessiter même l'active intervention des transports maritimes. Chaque grande subdivision du monde a des produits naturels spéciaux qu'elle échange contre les produits spéciaux des autres contrées. C'est par mer que s'opèrent presque tous ces grands mouvements commerciaux ; les transports par la voie de terre sont employés comme complément secondaire servant à disséminer entre les consommateurs les produits apportés en masse sur chaque point central d'approvisionnement.

Ce n'est certainement pas un hasard aveugle qui a présidé à cette intelligente répartition des produits naturels. Une volonté providentielle a réuni sur un même point chaque sorte de produit selon les dispositions spéciales du climat, du sol et des populations, afin de provoquer le développement des échanges inter-nationaux, ce puissant élément de civilisation et de progrès. Les peuples doivent respecter cette sage organisation ; ils ne sauraient y porter atteinte sans s'exposer à de déplorables mécomptes et à des perturbations dangereuses.

Il y a donc partout corrélation d'intérêts, réciprocité de besoins. Tout peuple qui veut repousser l'importation d'un produit étranger retranche donc par ce seul fait une partie de l'exportation de ses produits ; car toute importation se compense généralement par une exportation de marchandises et non par une exportation d'argent. Toute prohibition directe ou indirecte équivaut donc à la perte d'un consommateur, c'est-à-dire, en règle normale, à la perte d'un profit.

Digitized by Google

Ainsi, le commerce maritime est la base principale de la prospérité industrielle d'un peuple; et comme prospérité c'est richesse et bien-être, comme richesse et bien-être sont importance et pouvoir, comme importance et pouvoir sont prépondérance politique, il résulte que toute nation favorablement située qui veut obtenir richesse, bien-être et considération politique, doit chercher dans le développement de son commerce maritime et de sa marine marchande le plus sûr élément du succès qu'elle ambitionne.

Ces principes posés, examinons comment la France et l'Angleterre en observent l'application.

I.

Les développements merveilleux des industries et du commerce sont parvenus à faire ce que les vaillantes armées et les brillantes victoires de l'empereur Napoléon n'avaient pu accomplir. Les mers sont devenues libres. Les peuples unis par une active réciprocité de relations ont conquis leur émancipation commerciale. L'Angleterre frémissante a vu échapper de ses mains le sceptre du monopole industriel. Désormais les approvisionnements du continent ne sont plus soumis à son bon plaisir ; si elle voulait tenter encore d'asservir les mers à sa domination exclusive, elle reconnaîtrait probablement que le temps n'est plus où son ambition pouvait tout oser.

Toutefois, il faut l'avouer, cet heureux décroissement de la puissance anglaise n'est pas encore descendu à ce point que toute recrudescence ne soit pas à craindre. L'Angleterre s'agite avec une ardeur fébrile pour récupérer le terrain qu'elle a perdu. En vain ses populations industrielles, écrasées sous une organisation exclusivement favorable aux aristocraties, se plaignent des chômages et de la misère ; en vain, dans ses

Digitized by Google

grandes cités manufacturières, les crises commerciales se multiplient, apportant avec elles le désordre et la désolation; ses gouvernants égoïstes refusent de recourir aux remèdes réellement efficaces, les cris de détresse qui frappent leurs oreilles ne produisent d'autre effet que de les exciter à poursuivre plus vivement leurs desseins. Ils sentent bien qu'une réforme intérieure serait le meilleur moyen de soulager les maux qui affligent leur pays; mais une réforme réduirait leurs avantages, et leur patriotisme ne va pas jusqu'à de tels sacrifices. Ils repoussent donc toute amélioration radicale. Ils espèrent pouvoir se soustraire à la nécessité qui les presse en donnant au peuple des occasions de travail, et, dans ce but, ils appliquent toutes leurs ressources à conserver leurs immenses colonies de consommateurs et à en conquérir de nouvelles.

Cependant les efforts de l'Angleterre n'ont pu réussir à la placer dans une position meilleure. Ses concurrents favorisés par une longue paix ont obtenu de notables succès. Les pavillons français, américain, hollandais et russe ont flotté dans des ports où, précédemment, le pavillon anglais s'était seul montré. Ces faits nouveaux ont porté une grave atteinte à la suprématie commerciale et politique que l'Angleterre s'était arrogée de par la force. Ses produits réduits à leur juste valeur par la comparaison, désormais facile, avec les produits rivaux, ont été de plus en plus délaissés. Elle en est enfin venue à ce point que la force brutale est le seul moyen à l'aide duquel elle puisse désormais écarter cette concurrence qui la supplante partout. L'Angleterre comprend cette nécessité qui la presse; dans son ambition effrénée, elle en accepte sans regret et sans honte la réalisation. Déjà, dans la secrète pensée que bientôt elle devra recourir à la violence, elle accroît le nombre et la force de sa marine, elle multiplie ses approvisionnements de guerre, elle augmente les ressources de son trésor par de plus forts ou par de nouveaux impôts, elle fortifie les postes militaires dont elle a

Digitized by Google

jalonné le monde, enfin, elle se ménage des alliances puissantes et prépare de malveillantes neutralités.

Toutes ces manœuvres de l'Angleterre ont surtout pour objet de la mettre en état d'attaquer et de vaincre la France dont la gloire l'offusque, dont les succès industriels la ruinent. Elle comprend, en effet, que la France est le chef moral de cette concurrence, cause de tous ses dangers et de tous ses dommages. Elle comprend que, la France abattue, son triomphe sur les autres peuples sera facile et certain.

Ce n'est pas d'hier, ce n'est pas de ces dernières années, ce n'est pas de ce siècle que date cette rivalité de l'Angleterre et de la France. Il est remarquable qu'une sorte de fatalité semble avoir prédestiné les intérêts français et les intérêts britanniqnes à être toujours en opposition directe, de telle sorte que les désastres éprouvés par la France ont toujours été le signal, et probablement aussi la cause, d'un accroissement de puissance politique et de prospérité industrielle pour l'Angleterre. Cette réaction singulière, qui ressort avec une saisissante évidence de l'examen des événements historiques en ce qui concerne les résultats politiques, est amplement démontrée aussi, en ce qui concerne les résultats commerciaux, par l'oscillation des chiffres représentant, à diverses époques, la somme des exportations annuelles de chacun de ces deux pays.

Le chiffre des exportations peut servir à apprécier la situation industrielle et commerciale, c'est-à-dire la richesse réelle des nations. La somme annuelle des importations d'un peuple donne, en effet, seulement la mesure des services qu'il demande, tandis que la somme annuelle de ses exportations fait connaître l'étendue des services qu'il rend aux autres peuples. En comparant la somme annuelle des exportations de l'Angleterre et de la France à diverses époques, on peut donc établir une appréciation à peu près exacte des diverses phases éprouvées par la prospérité de ces pays.

Digitized by Google

Voici un tableau destiné à faciliter cette importante comparaison (1).

ANNÉES.	EXPORTATIONS DE LA FRANCE.			EXPORTATIONS de L'ANGLETERRE		
	VALEURS OFFICIELLES EN MILLIONS DE FR.	AUGMENTATIONS SUCCESSIVES.		VALEURS OFFICIELLES EN MILLIONS DE FR.	AUGMENTATIONS SUCCESSIVES.	
		RÉELLES EN MILLIONS DE FR.	PROPORTIONNELLES.		RÉELLES EN MILLIONS DE FR.	PROPORTIONNELLES.
1740	192 m.	» m.	» p. %	226 m.	» m.	» p. %
1760	210—	18—	9 p. %	311—	85—	39 p. %
1780	259—	49—	23 p. %	316—	5—	1 p. %
1785	354—	95—	37 p. %	377—	51—	16 p. %
1789	440—	96—	28 p. %	483—	106—	28 p. %
1800	271—	» »	» »	953—	470—	97 p. %
1805	376—	105—	39 p. %	856—	» »	» »
1810	365—	» »	» »	1,146—	290—	34 p. %
1815	422—	57—	16 p. %	1,524—	382—	33 p. %
1828	511—	89—	21 p. %	1,549—	24—	2 p. %
1830	572—	61—	12 p. %	1,742—	195—	12 p. %
1835	834—	262—	46 p. %	2,279—	537—	30 p. %
1836	961—	127—	15 p. %	2,440—	161—	7 p. %
1839	1,003—	42—	4 p. %	2,754—	314—	13 p. %
1840	1,011—	8—	1 p. %	2,911—	157—	6 p. %
1841	1,065—	54—	5 p. %	» »	» »	» »

Les chiffres inscrits dans ce tableau ont un puissant intérêt. De 1740 à 1760, la France énervée par les abus et les méfaits du règne de Louis XV voit languir son commerce, tandis que, pendant cette même période de temps, l'Angleterre accroît de 39 p. % le chiffre de ses exportations. En 1780, la puissance anglaise est ébranlée par la révolte de ses colonies d'Amérique ; la France, au contraire, fait de nobles efforts pour se relever de l'abjection et des embarras où l'a

(1) Tous les chiffres cités dans cet écrit sont extraits de documents officiels. Si les sources de ces citations n'ont pas été indiquées chaque fois qu'il y aurait eu lieu, c'est que l'auteur a voulu éviter des répétitions fastidieuses, c'est aussi qu'il a craint de paraître vouloir faire étalage des multiples et minutieuses recherches auxquelles il s'est livré.

Digitized by Google

plongé le règne désastreux de Louis XV : le chiffre des exportations anglaises décroît, celui des exportations françaises augmente. Cette proportion de supériorité acquise par la France sur l'Angleterre se maintient encore en 1785 ; cependant, déjà, l'Angleterre a regagné du terrain. En 1789, la France a perdu ses avantages : les deux nations rivales progressent sur deux lignes parallèles, cherchant mutuellement à se dévancer. Mais, dès cette époque, l'état des choses change. Les troubles politiques et les guerres qui agitent la France sont habilement exploités par l'Angleterre. Les exportations du commerce anglais, pendant l'année 1805, présentent une augmentation de 127 p. %, celles de l'année 1810, un accroissement de 204 p. %, celles de 1815, un accroissement de 301 p. % comparativement avec l'année 1785.

Pendant cette même période de temps, le commerce français décroît d'une manière déplorable.

De 1789 à 1800, le mouvement régénérateur de notre grande révolution préoccupe tous les esprits. Le progrès politique nuit au développement commercial, la somme des exportations françaises diminue de 38 p. %. Cette différence en moins n'est plus que de 4 p. % en 1815 : pendant cette année, la somme des exportations de la France se relève presque au niveau de celle constatée pour l'année 1789. A partir de l'année 1815, les rôles changent entre la France et l'Angleterre : tandis que le chiffre des exportations anglaises durant l'année 1828 est à peu près égal à celui de l'année 1815, le chiffre des exportations françaises pendant cette même année 1828 offre, comparativement avec 1815, une augmentation de 21 p. %. Cette fois encore, la réaction qui s'exerce par oscillations sur l'Angleterre et sur la France a produit son effet ; la prospérité du commerce français a puissamment contribué à paralyser le développement du commerce britannique.

Malheureusement cette heureuse progression de la France ne s'est pas continuée. En vain les modifications favorables

Digitized by Google

apportées en 1836 aux tarifs de la douane française ont essayé d'imprimer au commerce général du pays un élan nouveau; cet incomplet remède n'a pu combattre avec succès l'état de marasme dans lequel languit la France. Pendant ces trois dernières années, la somme des exportations françaises s'est péniblement soutenue au même niveau, comme si tous les efforts s'étaient épuisés à lutter contre une imminente diminution, tandis que, par l'effet continu de la réaction déjà signalée, le chiffre des exportations de l'Angleterre a pris de nouveaux accroissements.

Le sommaire examen auquel nous venons de nous livrer donne la preuve de cette influence incessante qui fait varier la prospérité de l'Angleterre et de la France, de telle sorte que les avantages obtenus par un de ces deux pays sont toujours compensés par des dommages éprouvés par l'autre. La France est donc le plus redoutable concurrent qu'ait à craindre l'Angleterre, puisque, toutes les fois que ce concurrent peut être écarté de la lice, le commerce anglais se développe et prospère. Ce fait explique pourquoi tous les efforts, toute la politique de l'Angleterre sont dirigés contre la France. Lorsqu'on se rappelle combien cette politique est égoïste et perfide, on est amené à reconnaître que, faute de pouvoir réussir par d'autres moyens, l'Angleterre ne craindra pas de recourir à la force brutale pour essayer de détruire la puissance française dont la rivalité lui est si funeste.

Ainsi, bientôt, dans un an, dans un mois, demain peut-être la guerre surgira entre l'Angleterre et la France. Il n'est pas besoin de démontrer que l'Angleterre est prête à soutenir et même à provoquer ce conflit; c'est un fait dont l'évidence ne permet aucun doute. La France possède-t-elle le même avantage? Hélas non! elle pourrait et devrait être préparée aussi à combattre; malheureusement elle ne l'est pas.

Cette inévitable lutte aura pourtant un caractère spécial qui la fera différer essentiellement des guerres passées. Elle sera brusque et courte. La mer en sera le principal champ de ba-

Digitized by Google

taille. Les combats sur terre auront une importance secondaire; ils seront comme un accessoire utile destiné à provoquer des diversions, à déterminer des alliances, ou à imposer des neutralités.

Ce caractère exceptionnel de la guerre que médite l'Angleterre sera naturellement produit par la cause même de ce conflit. La liberté des mers fait la ruine de l'Angleterre parce que, favorisées par cette liberté tutélaire, les marines étrangères se développent, se multiplient et courent au loin rivaliser et déprécier les produits anglais. L'Angleterre a donc besoin de détruire ces marines dont la concurrence lui est si fatale, elle a donc besoin d'asservir de nouveau les Océans à son exclusive domination. C'est là tout le succès qu'elle ambitionne, c'est à l'obtenir qu'elle se prépare.

Son calcul est juste. On n'improvise pas une marine, il faut de longues années et une administration intelligente et dévouée pour doter un pays de la possession de cet immense avantage. Si donc l'Angleterre réussissait, par une attaque imprévue et énergique, à surprendre et à désorganiser du premier coup les marines des autres peuples, et surtout celle de la France, elle aurait obtenu le résultat qu'elle desire. Il lui deviendrait inutile alors de continuer la lutte : satisfaite de son succès, elle dicterait des lois à ses ennemis consternés et leur enlèverait tous les moyens capables de reproduire cette prospérité qui maintenant lui est si nuisible. Ses rivaux dénués de marine, dépouillés de toutes leurs possessions d'outre mer, surveillés, enchaînés peut-être, ne pourraient plus aller sur les marchés lointains faire une concurrence ruineuse à ses produits. Désormais, pendant que les peuples du continent, réduits au cercle étroit de leur consommation réciproque, languiraient dans le marasme et la misère, faisant commerce par les voies de communications intérieures et par le cabotage, la nation anglaise couvrirait la mer de ses vaisseaux, alimenterait tous les marchés par ses produits et monopoliserait le commerce du monde.

Digitized by Google

La France et les autres nations peuvent elles accepter cette funeste chance? Ah! mieux vaudrait succomber dans une noble résistance! Mais la résistance ne saurait offrir de dangers réels si elle est organisée avec une intelligente et énergique volonté, car l'Angleterre sera d'autant moins hardie et d'autant moins forte que ses rivaux se montreront plus résolus et mieux préparés.

La France est la plus menacée, c'est à elle à donner l'exemple de la prudence et de la résolution; et comme c'est sur mer qu'aura lieu la lutte, c'est sur mer qu'elle doit se fortifier. Cette impérieuse nécessité qui oblige la France à renforcer sa puissance maritime n'a rien de défavorable. Pour se fortifier sur mer, en effet, il ne suffit pas de garnir de soldats et de hérisser de canons ses côtes maritimes, il ne suffit pas d'avoir de nombreux vaisseaux de guerre bien armés et montés par de vaillants équipages, il ne suffit pas d'avoir des colonies sur divers points du globe, il faut encore posséder une marine marchande nombreuse et active, formant en quelque sorte une armée de matelots placés en réserve et prêts, au premier besoin, à recruter ou à doubler la marine militaire. Or, pour avoir une marine marchande capable de rendre cet indispensable service, il faut favoriser par des mesures intelligentes le développement du commerce et de la prospérité des colonies ; et comme la prospérité des colonies et les développements du commerce ont pour effet nécessaire d'augmenter les débouchés, c'est-à-dire de favoriser la production, il résulte de cet enchaînement heureux de réactions favorables qu'en facilitant l'accroissement de sa marine marchande, un peuple travaille d'une manière efficace à l'accroissement de la prospérité générale du pays.

Pourquoi donc hésiterions-nous à fortifier notre puissance maritime, puisque cette mesure peut exercer en même temps une si heureuse influence sur notre avenir politique, sur le développement de notre commerce et sur la prospérité de nos industries? Craindrait-on de faire naître chez les autres

Digitized by Google

peuples des défiances et des oppositions? Qu'on se rassure : les autres peuples reconnaissent, comme la France, que l'époque des envahissements et des grands faits d'armes est passée ; ils savent que nous sommes au temps des pacifiques conquêtes du progrès industriel et du perfectionnement social. Ils considèrent donc plutôt la France comme leur allié naturel et comme leur défenseur que comme leur ennemi. Et ils ont raison ; car la France est exempte de forfanterie et d'ambition, aussi bien que de faiblesse et de peur. Nous ne porterons donc plus, à l'avenir, nos drapeaux et nos canons chez les autres peuples. Nous prendrons nos frontières sur le Rhin, parce que là est la limite que la Providence semble nous avoir préparée ; notre ambition et nos envahissements n'iront pas plus loin.

Si donc la France se fait puissante et forte, si elle accroît et développe sa marine, les peuples n'auront pas à s'en alarmer ; elle agira dans l'intérêt commun.

En présence des graves éventualités qui menacent et des nécessités qu'elles imposent, il convient d'examiner quelle est, en ce moment, la force maritime de la France, afin de reconnaître si cette force est assez importante pour résister aux dangers qui, d'un moment à l'autre, peuvent surgir. Tel est le but de cet écrit. Dans le cas où cette investigation donnerait la preuve que le pouvoir maritime de la France doit être renforcé, il faudrait rechercher quels moyens seraient capables de ramener les choses à une plus favorable situation. Cette étude serait l'objet d'un travail ultérieur qui, plus tard, pourrait compléter celui que nous publions aujourd'hui.

II.

Le grand ministre qui contribua si puissamment à l'illustration du règne de Louis XIV, Colbert, avait compris l'im-

Digitized by Google

mense influence que le développement de la marine pouvait exercer sur l'importance politique et sur la prospérité des peuples ; c'est de lui surtout que date la marine française.

En 1661, la France possédait seulement 8 vaisseaux de guerre bons au service ; l'artillerie de mer se composait de 570 canons de fonte et de 475 canons de fer de 36 à 2 de calibre. Dès que Colbert eut pris en main la direction des finances du royaume, il mit tous ses soins à favoriser l'accroissement de la marine française. En 1667, la France possédait 60 vaisseaux de guerre, dont un de 80 et un de 66 canons. En 1681, la marine française pouvait disposer de 60,000 matelots enrôlés et divisés par classes dans les provinces maritimes du royaume. En 1692, selon le tableau présenté par M. Malouet dans ses *Mémoires sur la Marine*, le total général des forces de mer de la France se composait de 14,670 canons, 2,500 officiers et 97,000 hommes d'équipage. Ce brillant effectif ne fut pas longtemps maintenu : la marine française fut négligée sur la fin du règne de Louis XIV, et plus encore sous la Régence. Les forces imposantes qui viennent d'être sommairement indiquées furent peu à peu détruites ; la guerre de 1754, terminée en 1763 par la paix de Paris, acheva de les ruiner.

Pendant la guerre de 1778 à 1783, notre marine fut relevée : elle comptait alors 71 vaisseaux de ligne et un nombre proportionnel de frégates. Dans les années qui suivirent, cette force fut soigneusement entretenue et augmentée. En 1789, la France possédait 81 vaisseaux de ligne, 69 frégates et 141 autres bâtiments, le tout armé de 14,000 canons et monté par 70,000 matelots. Au 1er juillet 1791, elle avait 82 vaisseaux de ligne, 73 frégates et 88 bâtiments d'ordre inférieur. Les rôles de la marine française comptaient, à cette époque, 100,425 hommes prêts au service actif. Ce bel état de situation fut malheureusement détruit par les déplorables pertes que la marine française éprouva pendant les guerres de la République et de l'Empire. En 1814, cette marine était réduite à la plus déplorable nullité.

Digitized by Google

La longue paix qui succéda aux désastres de Waterloo permit cependant à la France de réparer les dommages que vingt années de lutte avaient causé à sa force maritime. Malgré la nonchalance, obligée peut-être, que la Restauration apportait à favoriser le développement de la marine militaire de la France, l'influence de la paix, les progrès des industries et l'accroissement du commerce donnèrent forcément une active impulsion à ce développement. En 1828, la France avait à flot 36 vaisseaux de ligne, 35 frégates et 188 bâtiments de guerre d'un ordre inférieur. Ce développement de la marine militaire fut entretenu jusqu'en 1835. A cette époque, des considérations dont on ne saurait trop déplorer la fâcheuse influence déterminèrent la réduction du nombre des bâtiments de guerre. Par l'effet de cette fatale mesure la France, en 1841, avait à flot seulement :

	23	vaisseaux.
	32	frégates.
	183	bâtiments d'ordre inférieur.
Total,	238.	

A cette même époque, l'inscription maritime ne comptait sur ses contrôles qu'un effectif disponible de 80,000 hommes!

Ainsi, en 1841, la France avait moins de bâtiments de guerre qu'aux temps de Louis XIV, de Louis XVI et de Charles X!..... La France de juillet est plus faible que la France de l'ancien régime et de la Restauration!.....

Nous n'avons pu nous procurer des documents précis sur les variations de l'effectif de la marine militaire de l'Angleterre jusqu'au commencement de ce siècle ; mais il suffira d'examiner la statistique de cet effectif pendant ces vingt-cinq dernières années pour reconnaître combien l'Angleterre est loin d'imiter l'indolence de la France, en ce qui concerne les développements de sa force maritime.

Aussitôt que la capitulation de Paris eût donné la paix au monde, les Anglais s'empressèrent de diminuer l'effectif de leur marine militaire. En 1816, cet effectif se composait de

Digitized by Google

54 vaisseaux, 69 frégates et 164 bâtiments de moindre rang, soit ensemble 287 bâtiments. Cette force était encore assez considérable; cependant, elle ne parut pas longtemps suffisante à l'ambition britannique, le gouvernement anglais s'empressa bientôt de lui donner d'actifs développements. En 1826, la marine militaire de l'Angleterre se composait de 493 bâtiments de diverses forces; en 1835, ce nombre s'était élevé à 527. Depuis cette dernière époque, cette marine reçut de nouveaux accroissements : en 1840, elle comptait, indépendamment des bâtiments en construction, 691 bâtiments de guerre immédiatement disponibles et subdivisés comme suit :

	98 vaisseaux.
	112 frégates.
	481 bâtiments de moindre force.
TOTAL,	691.

Quelle différence entre l'effectif de la marine militaire de l'Angleterre et l'effectif de la marine militaire de la France !..... Toutefois, les conséquences de cette affligeante infériorité de la France seraient moins graves et moins dangereuses si, par compensation, notre marine marchande était dans un état de développement capable d'offrir, au besoin, de puissantes ressources et un moyen de salut. Voyons s'il en est ainsi.

C'est encore à Colbert qu'il faut attribuer le développement de notre marine marchande. Ce grand ministre appliqua tous ses soins à favoriser l'accroissement du commerce maritime de la France. Les armateurs au long cours reçurent des primes d'encouragement et furent favorisés de priviléges exceptionnels. Des escadres créées dans nos ports escortèrent et firent respecter les convois. Les ports de Marseille, Dunkerque et Bayonne furent déclarés francs et libres à tous marchands et négociants, et pour toutes sortes de marchandises. Le nombre des consuls fut augmenté et les titulaires de ces postes importants furent obligés à résidence ; enfin, des instructions spéciales et souvent renouvelées prescri-

Digitized by Google

virent aux représentants de la France dans les pays étrangers, d'aplanir les difficultés que les négociants français pourraient rencontrer, et de faire respecter partout les prérogatives et la dignité de notre nation. Des recommandations de même nature furent adressées aux administrateurs des diverses provinces du royaume. Partout le commerce fut encouragé et protégé, partout les négociants français trouvèrent égards et sécurité. Ces intelligentes mesures produisirent d'heureux effets : le commerce extérieur de la France jusqu'alors peu important prit un essor actif, la marine marchande jusqu'alors à peu près nulle acquit de notables développements.

Colbert évaluait à 550 le nombre des bâtiments français occupés, en 1669, à servir le commerce maritime de la France avec les pays étrangers. M. Arnould estime, dans son ouvrage sur la balance du commerce, que cinquante années après Colbert, 800 bâtiments marchands de 250 à 100 tonneaux coopéraient au mouvement de la grande navigation de la France. En 1788, on calculait qu'il y avait dans les ports de France environ 1,000 bâtiments, du port de 250 tonneaux chacun, en moyenne, employés aux voyages de long cours. Les statistiques publiées par le gouvernement ne fournissent pas de renseignements sur l'effectif de la marine marchande depuis cette dernière époque jusqu'à l'année 1827. Voici un tableau donnant l'état annuel de cet effectif depuis l'année 1827 jusqu'à l'année 1840.

ANNÉES.	VAISSEAUX.	TONNEAUX.	CAPACITÉ MOYENNE PAR VAISSEAU.
			T.
1827	14,522	692,000	48
1830	14,852	689,000	46
1832	15,224	669,000	44
1835	15,599	680,000	43
1838	15,617	680,000	43
1839	15,742	675,000	42
1840	15,600	662,000	42

Digitized by Google

Ce tableau présente le relevé général des bâtiments employés à la navigation de long cours et au cabotage. Il donne la preuve que pendant ces quinze dernières années, l'effectif de la marine marchande de la France a diminué en tonnage au point de présenter, en 1840, une capacité totale de 30,000 tonneaux de moins qu'en 1827, quoique, pendant cet intervalle de temps, cet effectif se soit augmenté de 1,300 bâtiments. De cette diminution de la capacité des bâtiments de notre marine en même temps que leur nombre a éprouvé une augmentation considérable, dérive nécessairement la conséquence que les bâtiments construits pendant la période de temps comprise dans ce tableau ont presque tous été d'un petit tonnage. Ce fait tend à démontrer que la participation du pavillon national, dans la navigation au long cours, a décru sensiblement pendant ces quinze dernières années; plus tard, nous trouverons la preuve de la vérité de cette affligeante conjecture.

Pour faciliter l'appréciation des documents qui précèdent, nous transcrivons ici le relevé de l'effectif de la marine marchande de l'Angleterre, durant ces vingt dernières années.

ANNÉES.	VAISSEAUX.	TONNAGE.	CAPACITÉ MOYENNE PAR VAISSEAU. (EN TONNEAUX).
1832	24,435	2,618,000	107
1833	24,385	2,634,000	108
1834	25,055	2,711,000	108
1835	25,511	2,783,000	109
1838	26,609	2,890,000	109
1840	28,962	3,312,000	114

La comparaison de ce tableau avec celui qui le précède offre un affligeant contraste. Tandisque, dans un même nombre d'années, la marine marchande de la France s'est accrue en nombre et a diminué en tonnage, la marine marchande de l'Angleterre s'est augmentée à la fois en nombre et en

Digitized by Google

capacité au point de pouvoir mettre au service du commerce maritime de ce pays, en 1840, un tonnage plus fort de 27 pour cent que celui dont ce commerce pouvait disposer en 1832. Ainsi, l'effectif de la marine marchande de l'Angleterre est en progrès, celui de la France est en décroissement. Nos rivaux avancent, nous rétrogradons !!....

Il ne suffit pas, cependant, de connaître l'effectif de la marine marchande d'un peuple pour pouvoir apprécier la valeur réelle de ce puissant élément de force et de richesse. Il faut rechercher encore comment cette marine est utilisée, et quelle part directe elle prend au mouvement du commerce national.

La navigation commerciale au long cours est la seule qui forme d'habiles et robustes marins. Cette navigation se divise en deux grandes catégories bien séparées. L'une, consacrée à la grande pêche et aux relations de la métropole avec ses colonies, est exclusivement desservie par la marine marchande nationale ; on la désigne sous le titre de *navigation réservée*. L'autre a pour objet le service du commerce général du pays ; on la désigne sous le titre de *navigation de concurrence*. Le seul privilége que possède la marine marchande nationale employée à cette dernière sorte de navigation, c'est d'être favorisée par des droits moins élevés que la marine marchande étrangère pour toutes les marchandises qu'elle importe dans le pays.

Si l'on veut apprécier avec quelque exactitude l'importance et les progrès de la marine marchande d'un peuple, il faut étudier cette marine au double point de vue qui vient d'être indiqué.

L'étude comparative du mouvement annuel de la navigation de concurrence est intéressante surtout en ce qu'elle offre un moyen d'apprécier plus directement la situation réelle de la marine marchande nationale. Les navigations réservées, protégées par le privilége qui leur est acquis, obtiennent des développements ou restent stationnaires selon que les exploitations spéciales auxquelles elles sont employées

Digitized by Google

sont plus ou moins prospères. Ces effets peuvent être produits par des causes exceptionnelles qui créent une activité ou une prospérité factices sans corrélation avec l'activité et la prospérité du commerce maritime général du pays. On ne peut donc guères apprécier d'après ces faits l'état réel de la marine marchande d'un peuple. La navigation de concurrence est plus indépendante et plus libre. Sa participation plus ou moins considérable dans le mouvement général du commerce maritime du pays peut mieux donner la mesure du progrès ou du décroissement de la marine nationale.

L'étendue de cette participation peut en même temps indiquer d'une manière vraisemblable, sinon certaine, l'état de décadence ou de développement du commerce spécial et des industries d'une nation. Chaque peuple, aujourd'hui, emploie autant qu'il le peut ses propres vaisseaux pour faire ses affaires : dès lors, plus une marine marchande est nombreuse et occupée, plus le commerce du pays auquel cette marine appartient doit être actif et étendu. Et comme un peuple ne peut avoir un commerce étendu et actif sans avoir en même temps des relations nombreuses, amicales et intimes avec les autres peuples, il résulte qu'il acquiert parmi les nations une prépondérance politique proportionnée à l'importance de son commerce et au développement de sa propre navigation.

Cet enchaînement de causes et de conséquences sert à confirmer cette vérité: SANS COMMMERCE PAS DE MARINE, SANS MARINE PAS DE PEUPLE PUISSANT.

Voyons si, en France, le pavillon national participe à la navigation de concurrence dans une proportion capable de démontrer que la marine de ce pays est nombreuse, puissante et en voie de progrès.

Pour étudier comparativement les variations subies par la participation annuelle du pavillon français dans la navigation de concurrence, il faut examiner les relevés sta-

Digitized by Google

tistiques annuels postérieurs à l'année 1815 ; c'est le moyen d'avoir un ensemble homogène et uniforme capable de rendre cette comparaison plus exacte. Voici un tableau destiné à faciliter cet examen :

ANNÉES.	TONNAGE FRANÇAIS.	TONNAGE ÉTRANGER.	TOTAUX.	PARTICIPATION RELATIVE DU PAVILLON FRANÇAIS.
	T	T	T	
1820	469,000	762,000	1,231,000	38 p. %
1825	490,000	814,000	1,304,000	37 id.
1829	409,000	1,001,000	1,410,000	29 id.
1832	529,000	1,176,000	1,705,800	31 id.
1835	573,000	1,251,000	1,824,000	31 id.
1838	870,000	1,626,000	2,496,000	34 id.
1839	1,010,000	1,587,000	2,597,000	39 id.
1840	908,000	1,685,000	2,593,000	35 id.
1841	871,000	1,887,000	2,758,000	32 id.

L'examen de ce tableau donne la preuve que depuis 1820, malgré le développement éprouvé par le mouvement général du commerce maritime de la France, la navigation sous pavillon national a perdu considérablement de ses avantages. Depuis 1825, le chiffre représentant la participation proportionnelle de ce pavillon dans la navigation de concurrence a été en moyenne de 33 pour cent, tandisque, de 1820 à 1825, il avait été de 37 pour cent. Une seule fois, en 1839, ce chiffre s'est élevé au niveau de celui de l'année 1820 ; mais, dès l'année 1840, il a subi une diminution qui a continué son influence pendant l'année 1841 et probablement encore pendant l'année 1842.

Le stationnement dans lequel languit, en France, la participation proportionnelle du pavillon national à la navigation de concurrence, est un fait d'autant plus fâcheux, que le chiffre total moyen de cette participation est bien inférieur à ce qu'il pourrait et à ce qu'il devrait être. Le relevé suivant, présentant le mouvement annuel moyen de la navigation de concurrence

Digitized by Google

de l'Angleterre, fera connaître combien ce pays est plus avantagé que la France sous le rapport qui nous occupe.

ANNÉES.	TONNAGE ANGLAIS.	TONNAGE ÉTRANGER.	TOTAUX.	PARTICIPATION RELATIVE DU PAVILLON ANGLAIS.
	T	T	T	
1829	3,987,000	1,368,000	5,355,000	74 p. %
1832	4,472,000	1,526,000	5,998,000	74 id.
1835	4,628,000	1,659,000	6,287,000	73 id:

Quelle différence entre les chiffres spéciaux de chaque colonne de ce tableau et les chiffres des colonnes correspondantes du tableau qui précède! Le rapprochement ci-après en fera mieux apprécier encore l'étendue et la portée.

ANNÉES.	ANGLETERRE.		FRANCE.	
	TONNAGE GÉNÉRAL.	PARTICIPATION relative du pavillon NATIONAL.	TONNAGE GÉNÉRAL.	PARTICIPATION relative du pavillon NATIONAL.
	T.		T.	
1829	5,355,000	74 p. %	1,410,000	29 p. %
1832	5,998,000	74 id.	1,705,000	31 id.
1835	6,287,000	73 id.	1,824,000	31 id.

Ce résumé présente des résultats expressifs. Le tonnage général du commerce maritime de l'Angleterre, abstraction faite de la navigation réservée, est trois fois et demie plus considérable que le tonnage général de la même catégorie en France. Malgré cette énorme supériorité de mouvement commercial, l'Angleterre effectue encore par ses propres vaisseaux les trois quarts des transports spéciaux à cet immense commerce, de telle sorte que la participation de la marine anglaise dans la navigation de concurrence en Angleterre absorbe un tonnage cinq fois plus considérable que la semblable participation de la marine française dans la navigation de concurrence en France. Quelle éloquence dans

Digitized by Google

ces proportions! Elles expliquent comment et pourquoi l'Angleterre est si puissante et si riche, elles font voir aussi comment la France pourrait s'élever en richesse et en puissance.

La France pourrait s'élever, mais elle reste stationnaire! pendant que tous les autres peuples progressent, son progrès à elle consiste à ne pas rétrograder.

Si l'on recherche quelles causes paralysent en France le développement de la participation du pavillon national à la navigation de concurrence, on reconnaît que, même en dehors des empêchements politiques, des obstacles graves et puissants concourent à produire ce fâcheux effet. Ainsi, en France, les constructions navales sont infiniment plus coûteuses que dans beaucoup d'autres pays. Des droits élevés sont frappés par les tarifs de la douane sur le bois, le fer, le chanvre, le goudron, de telle sorte que la construction d'un bâtiment de 150 tonneaux coûte dans les ports de Marseille ou de Dunkerque, le double de ce qu'elle coûterait dans le port de Trieste ou dans ceux de Norwège ou de Suède. Les équipages des bâtiments marchands de la France sont plus nombreux que ceux des bâtiments anglais et américains. Des obligations onéreuses sont imposées par les réglements maritimes, en ce qui concerne l'armement et le gréement des vaisseaux. Ces complications défavorables concourent à rendre le fret par la navigation nationale plus coûteux que celui par la navigation étrangère. A ce désavantage, d'autres viennent se joindre encore. Le goût et l'intelligence des opérations maritimes n'est pas suffisamment intronisé en France; les capitaux ne sont pas assez abondants sur les ports de mer; les communications des villes manufacturières avec les villes maritimes sont languissants et coûteux; la France n'a pas eu le soin d'établir avec les nations étrangères des traités de commerce capables de faciliter et de rendre fructueuses les relations des armateurs français avec les pays lointains; enfin, et pour combler les causes de découragement et les

Digitized by Google

entraves qui pèsent sur notre marine marchande, le gouvernement, donnant lui-même un fatal exemple, emploie trop souvent, pour des services publics, des bâtiments étrangers préférablement aux bâtiments français.

Le seul énoncé sommaire des causes multiples qui paralysent en France l'accroissement de la participation du pavillon national dans la navigation de concurrence, fait comprendre combien l'action de ces causes doit être funeste et combien il serait facile d'y porter remède. Nous ne nous arrêterons pas davantage en ce moment sur ce point.

Nous avons constaté la déplorable situation dans laquelle se trouve la marine militaire de la France. Nous avons reconnu que, sous le rapport de la navigation de concurrence, la marine marchande n'est pas dans une position plus favorable. Examinons si la France est plus avantagée en ce qui concerne le mouvement de sa navigation réservée et la prospérité de son commerce colonial.

III.

On a vu que la navigation réservée se subdivise en deux catégories séparées, dont l'une a pour objet l'exploitation de la grande pêche, et l'autre est spécialement occupée au service du commerce colonial.

L'exploitation des grandes pêches est encouragée par des primes produisant l'effet d'une subvention donnée par l'état aux armateurs qui se livrent à cette utile industrie. Ces primes favorisent le développement de cette navigation si capable de former d'excellents marins selon qu'elle est plus ou moins intelligemment organisée. Il en est de ces primes comme de toutes les lois fiscales destinées à protéger les industries : il faut, en principe général, qu'elles donnent un encouragement énergique et prêtent un puissant appui aux

Digitized by Google

débuts toujours incertains et timorés, et rarement productifs en bénéfices ; mais, à mesure que l'industrie ainsi protégée se développe et se fortifie, les primes protectrices doivent diminuer, pour cesser entièrement lorsque leur secours n'est plus indispensablement nécessaire. Ce principe sage et rationnel a été observé en France, pendant ces dernières années, pour la fixation des primes destinées à encourager la navigation employée aux grandes pêches. Avant 1830 cette navigation languissait en France. Soit prévention, soit inexpérience, soit timidité, les armateurs négligeaient cette importante exploitation. Des dispositions légales calculées avec intelligence ont ranimé cette branche importante de notre navigation réservée.

Dans l'année 1829, la France employait seulement neuf bâtiments à la pêche de la baleine. Une ordonnance royale du 9 décembre de cette même année accorda aux navires français, qui seraient dès ce moment employés à cette pêche, une prime de 90 francs par tonneau, payable au moment du départ, et promit une prime égale payable au retour. Cette excellente disposition produisit immédiatement d'heureux effets. Dès l'année suivante, les armements destinés à la pêche de la baleine furent au nombre de 15. Cette impulsion favorable continua son influence à tel point que, dès le 22 avril 1832 une loi nouvelle put déjà réduire considérablement les primes accordées par la loi de 1829. Cette réduction n'exerça aucun fâcheux effet sur le développement de l'exploitation de la pêche de la baleine. Le nombre des bâtiments employés à cette pêche continua de suivre un mouvement ascendant. Ce nombre s'éleva successivement à 25 bâtiments en 1832, à 32 bâtiments en 1833, à 34 bâtiments en 1835; enfin, en 1836, cette seule pêche employait 36 bâtiments montés par 1183 marins dont 18 seulement n'étaient pas français. A cette époque, une loi vint réduire encore les primes accordées à la pêche de la baleine. Cet abaissement ne ralentit pas le développement de

Digitized by Google

l'exploitation de cette pêche: en 1840, 70 bâtiments montés par 2670 marins français et 11 marins étrangers étaient employés à cette exploitation.

La pêche de la morue par les armements français a éprouvé les mêmes accroissements favorables que la pêche de la baleine. Voici un tableau présentant la marche de cet accroissement.

ANNÉES.	NOMBRES	
	DES BATIMENTS.	DES ÉQUIPAGES.
1825	326	6,311 hom.
1830	377	8,174 —
1834	407	10,334 —
1836	428	10,140 —
1840	462	10,004 —

Les détails qui précèdent démontrent que la navigation française employée à la grande pêche est en voie de progrès. Si l'on examine quel a été pendant ces dernières années, en Angleterre, le mouvement de cette branche de la navigation réservée, on reconnaît que, par une heureuse exception, la marine française est en meilleure position sur ce point que la marine britannique.

Pendant les guerres de l'Empire, l'Angleterre, libre de la concurrence de la France, avait exploité avec une grande activité la pêche de la morue; mais, depuis 1815, elle a peu à peu négligé cette pêche. Les armements anglais qui fréquentent maintenant le banc de Terre-Neuve appartiennent presque tous au Canada; c'est à peine si, chaque année, quelques vaisseaux sortent des ports de la Grande-Bretagne pour se livrer à cette exploitation.

La pêche de la baleine n'a pas été délaissée comme la pêche de la morue par les armateurs anglais. Le tableau suivant

Digitized by Google

fera connaître les variations éprouvées par cette subdivision de la navigation réservée de l'Angleterre.

ANNÉES.	VAISSEAUX.	TONNAGE.	ÉQUIPAGES.
		T.	H.
1790	116	33,000	4482
1800	61	18 —	2459
1805	91	27 —	3636
1814	112	36 —	4708
1820	142	45 —	6137
1824	112	35 —	4867
1832	81	26 —	»
1835	94	32 —	5588

Les détails qui précèdent démontrent que si l'Angleterre a, pour ainsi dire, abandonné la pêche de la morue, elle a continué de prendre une participation assez active à la pêche de la baleine. Il faut remarquer d'ailleurs que l'Angleterre a moins besoin que les autres nations de s'adresser aux grandes pêches pour favoriser le développement de sa marine et l'instruction de ses matelots ; l'immensité de son commerce maritime lui fournit de suffisants moyens d'obtenir ces avantages. Les voyages au-delà du cap de Bonne-Espérance peuvent bien compenser les campagnes baleinières ; les voyages au Canada et à la baie d'Hudson valent bien les campagnes pour la pêche de la morue vers le banc de Terre-Neuve. Il y a même entre ces buts de navigation cette différence pour l'Angleterre que les voyages dans les Indes sont moins périlleux, aussi instructifs et plus profitables. La navigation pour la grande pêche a besoin d'être encouragée par des primes, elle n'offre pas des occasions de vente aux produits du pays ; la navigation commerciale, au contraire, se soutient par elle-même, elle facilite et accroît l'écoulement des produits nationaux. Ainsi, la première coûte beaucoup et ne rend rien, la seconde ne coûte rien et rend beaucoup. On comprend dès lors que l'Angleterre s'occupe avec plus d'empres-

Digitized by Google

sement de favoriser sa navigation commerciale que de favoriser le développement de sa navigation pour les grandes pêches.

Quoiqu'il en soit, il faut enregistrer avec satisfaction le progrès obtenu par la France dans l'exploitation des grandes pêches. On peut espérer avec raison que cet heureux développement se continuera dans l'avenir, puisque la possiblité des succès et la certitude des bénéfices sont maintenant prouvés par les faits. Voyons si l'autre branche de la navigation réservée au pavillon français est dans une aussi bonne position.

Toute puissance maritime qui veut favoriser l'accroissement de sa valeur politique et le développement de ses industries, doit avoir des colonies. Les colonies sont un moyen d'étendre les relations commerciales en même temps qu'elles offrent un aliment actif, un point d'appui et, au besoin même, un asile à la marine marchande du pays. Leurs ports sont des stations de trafic et de ravitaillement éparpillés sur la vaste étendue des mers. Elles servent à la fois d'arsenal pour la marine militaire, d'entrepôt et de marché pour la marine marchande de la métropole ; elles fournissent des débouchés et des matières premières à la mère patrie ; enfin, elles alimentent d'une manière incessante la marine marchande nationale, cet élément essentiel de tout pouvoir maritime.

L'Angleterre a bien compris quels immenses avantages les possessions coloniales peuvent offrir à un peuple. Exagérant ce principe au profit de sa politique ambitieuse, elle en a poussé l'application jusqu'à l'abus. Son intelligent égoïsme a classé ses colonies en deux grandes catégories bien distinctes, qu'elle utilise dans l'intérêt de ses industries et pour le succès de ses envahissements continuels.

Il ne suffisait pas, en effet, à l'Angleterre de posséder au loin d'immenses agglomérations de consommateurs dont l'approvisionnement fut exclusivement réservé aux producteurs anglais, il ne lui suffisait pas d'avoir réussi par d'habiles traités à soumettre à ces mêmes producteurs des populations

Digitized by Google

qu'elle n'avait pu conquérir, elle devait encore s'assurer les moyens de continuer ses dominations. Par ruse ou par force, elle a su pourvoir à ce besoin. Ouvrez un atlas, examinez une mappemonde, vous trouverez toutes les mers et tous leurs rivages jalonnés de corps-de-garde ou de forts anglais. Il serait trop long d'énumérer la nombreuse liste de ces positions importantes dont l'Angleterre a réussi à s'emparer par la violence ou par la perfidie. Son orgueilleux pavillon flotte partout, il n'est pas de grand relai maritime d'où ses soldats ne surveillent les grandes routes des mers.

Ces nombreux domaines que l'Angleterre possède en dehors de son propre territoire lui soumettent *cent vingt-sept millions* de sujets étrangers. Elle trouve dans l'exploitation de ces riches possessions les éléments d'un commerce colonial qui favorise puissamment le développement de sa marine marchande et la prospérité de ses industries. Le tableau suivant donnera un aperçu de l'étendue et de la valeur de la partie de ce commerce qui est exclusivement réservée à la marine et aux produits de l'Angleterre.

DÉSIGNATION.	1838.			1840.		
	NAVIRES.	TONNAGE.	PRODUITS ANGLAIS EXPORTÉS.	NAVIRES.	TONNAGE.	PRODUITS ANGLAIS EXPORTÉS.
		T.	f.		T.	f.
ANDES OCCID^les	1772	477,000	84,800,000	1553	404,000	89,300,000
AMÉRIQUE DU SUD	3773	1,250,000	49,800,000	4515	1,500,000	71,200,000
INDES ORIENT^les ET CEYLAN	476	225,000	96,900,000	685	317,000	150,600,000
MAURICE.	132	37,000	11,600,000	146	40,000	8,100,000
CAP DE B^ne-ESP^ce	85	20,000	15,600,000	154	33,000	10,400,000
AUSTRALIE DU S.	32	12,000	33,400,000	39	13,000	50,100,000
NOUV. ZÉLANDE.	»	»	600,000	»	»	1,000,000
TOTAUX.	6270	2,019,000	292,700,000	7092	2,307,000	380,700,000

Digitized by Google

RÉSUMÉ DU TABLEAU PRÉCÉDENT.

ANNÉES.	NAVIRES.	TONNAGE.	PRODUITS ANGLAIS EXPORTÉS.	AUGMENTATIONS PROPORTIONNELLES EN DEUX ANNÉES.		
				NAVIRES.	TONNAGE.	PRODUITS ANGLAIS EXPORTÉS.
		T.	f.			
1838	6270	2,019,000	292,700,000	» »	» »	» »
1840	7092	2,307,000	380,700,000	13 p.%	14 p. %	29 p. %

Ce tableau représente seulement la valeur des produits britanniques exportés dans les colonies dont l'approvisionnement est un privilége exceptionnel assuré à la navigation réservée de l'Angleterre; il ne comprend aucune des possessions anglaises dans lesquelles est admise la navigation de concurrence. En s'arrêtant au chiffre présenté par l'année 1840, on trouve que ce commerce spécial a employé pour 380 millions de francs de produits anglais!

En regard de cette éblouissante richesse coloniale de l'Angleterre, combien la valeur des colonies françaises paraît insignifiante et minime! Nous ne considérons pas comme possession coloniale l'Algérie que la France a conquis et conserve au grand déplaisir de l'Angleterre. Le peu de distance qui sépare l'Algérie de la France doit faire considérer cette partie de l'Afrique plutôt comme un département français que comme une colonie; le temps n'est pas loin, sans doute, où une solennelle déclaration proclamera cette utile et rationnelle adjonction. Si l'on écarte l'Algérie de la nomenclature des possessions coloniales de la France, on trouve de bien modiques résultats. La Martinique, la Guadeloupe, Bourbon, Cayenne, le Sénégal et quelques chétifs districts dans l'Inde, le tout réuni formant une population de *six cent cinquante-neuf mille ames*, telles sont les colonies que l'Angleterre, en 1815, a dédaigné d'enlever à la France, telles sont les posses-

Digitized by Google

sions décorées du titre pompeux de Colonies françaises!...

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher par quelle fatalité les possessions coloniales de la France sont restées aussi peu nombreuses et aussi peu importantes ; cette investigation nous entraînerait trop loin. Pour éclairer la grave question qui nous occupe, il suffisait de constater l'immense différence existant entre la valeur des colonies anglaises et la valeur des colonies que possède la France. Examinons maintenant dans quelle situation se trouvent les relations commerciales de la France avec ses colonies, et quel est le développement de la navigation employée à ce service spécial. Nous pourrons ainsi reconnaître si, à défaut d'avoir augmenté le nombre de ses colonies, la France a su du moins tirer le meilleur parti possible de celles qu'il lui a été permis de conserver.

Voici d'abord un tableau présentant le mouvement général, entrée et sortie, de la navigation coloniale pendant les quinze dernières années.

ANNÉES.	BATIMENTS.	TONNAGE.	ÉQUIPAGES.
		T	H
1824	886	201,000	12,323
1828	955	236,000	13,576
1830	834	206,000	11,893
1834	869	221,000	»
1836	834	215,000	«
1839	»	193,000	»
1840	786	173,090	10,302

Ce tableau n'a pas besoin de commentaires. Il donne la preuve que, depuis quinze années, les relations commerciales de la France avec ses colonies n'ont pu réussir à imprimer quelque développement à la marine marchande nationale. Le mouvement de cette navigation spéciale, pendant l'année 1840, est bien inférieur à celui effectué pendant l'année 1824. Tel est le résultat auquel la France est arrivée après quinze années de paix et de prospérité commerciale! Ce fait déplora-

Digitized by Google

ble tendrait à faire naître des craintes sur la prospérité des Colonies françaises. On reconnaît que ces craintes sont fondées pour peu qu'on étudie les résumés statistiques officiels des marchandises importées ou exportées par le commerce entre la France et ses Colonies.

Le tableau suivant donne quelques exemples de ce mouvement commercial (1).

ANNÉES.	IMPORTATIONS SPÉCIALES DES COLONIES EN FRANCE.	EXPORTATIONS SPÉCIALES DE FRANCE AUX COLONIES.
1825	42,400,000 fr. »	43,800,000 fr. »
1828	52,600,000 »	51,700,000 »
1832	57,900,000 »	51,000,000 »
1834	49,200,000 »	42,100,000 »
1836	49,400,000 »	47,200,000 »
1840	54,300,000 »	49,800,000 »

Les chiffres de ce tableau ne sont pas moins expressifs que ceux du tableau précédent. Ils démontrent que le commerce spécial des colonies françaises avec leur métropole est resté à peu près stationnaire pendant ces dernières années, malgré l'extension considérable éprouvée par le commerce général de la France, durant cette même période de temps. Si l'on approfondissait l'étude du mouvement du commerce colonial, on arriverait probablement à reconnaître que ce commerce périclite et décroît. Les plaintes incessantes que les colons font entendre sur la situation critique de leurs industries donnent lieu de croire que, depuis plusieurs années, ils ont éprouvé des pertes désastreuses ; de nombreux témoignages et des renseignements officiels tendent à démontrer que ces plaintes sont fondées. Ainsi, d'une part, l'appréciation la

(1) Les documents cités dans cet écrit, relativement aux colonies françaises, comprennent, pour la plupart, seulement les chiffres statistiques relatifs aux quatre colonies sucrières, la Guadeloupe, la Martinique, Cayenne et Bourbon.

Digitized by Google

plus favorable de l'état du commerce entre les colonies et la France arriverait à supposer que, depuis dix ans, ce commerce est stationnaire, et, d'autre part, les plaintes des colons, plaintes confirmées par les faits, donneraient la preuve que, depuis dix ans, ce commerce perd. Malheureusement ce dernier résultat paraît le plus conforme à la vérité!

Il faut remarquer que les pertes éprouvées par les colonies sont d'autant plus fâcheuses qu'elles sont un dommage absolu et sans compensation. Ces pertes n'ont pas seulement une action funeste sur la prospérité des colonies, elles réagissent fatalement sur la prospérité générale du pays. On reconnaît l'exactitude de cette assertion pour peu qu'on examine les éléments dont se compose le commerce colonial. Le relevé suivant, emprunté comme la plupart des documents cités dans cet écrit, aux statistiques publiées par le gouvernement, facilitera cette étude.

IMPORTATIONS DES COLONIES EN FRANCE.					
MARCHANDISES.	1826.	1832.	1840.	DIFFÉRENCES DE 1840 A 1826.	
				EN PLUS.	EN MOINS.
	Kmes.	Kmes.	Kmes.	K.	K.
SUCRES.	69,500,000	82,200,000	74,800,000	5,500,000	»
CAFÉS.	4,000,000	2,300,000	2,100,000	»	1,900,000
DIVERSES.	900,000	3,000,000	5,900,000	5,000,000	»
TOTAUX.	74,200,000	87,500,000	82,800,000		
EXPORTATIONS DE FRANCE AUX COLONIES.					
VINS. Litres.	15,100,000	13,300,000	10,900,000	»	4,200,000
FARINES. Kmes	4,000,000	4,000,000	8,100,000	4,100,000	»
MORUES.	2,900,000	2,900,000	3,100,000	200,000	
DIVERSES.	13,700,000	11,400,000	11,300,000	»	2,400,000
TOTAUX.	35,700,000	31,600,000	33,400,000		

Digitized by Google

Des enseignements précieux jaillissent de ce résumé sommaire.

Il fait reconnaître d'abord que les sucres forment les *quatre-vingt-dix centièmes* du poids total des marchandises importées en France par les colonies ; il donne en même temps la preuve du peu de progrès qu'a fait, pendant ces dernières années, la production du sucre colonial. Tandis que la consommation générale des sucres, en France, s'est augmentée de *cent pour cent* de 1826 à 1840, l'importation du sucre des colonies françaises s'est accrue seulement de *huit pour cent*. Si les colonies avaient eu le privilége de fournir les sucres nécessaires à la consommation nationale, sans avoir à lutter contre d'autre concurrence que celle des sucres produits par les colonies étrangères, deux faits d'une immense importance auraient certainement eu lieu. Notre marine marchande, appelée à transporter 120 à 130 millions de kilogrammes de sucre brut au lieu de 80 ou 100 millions de kilogrammes qu'elle transporte aujourd'hui, aurait pris une extension telle que son importance se serait considérablement accrue. Sur cette quantité de 130 millions de kilogrammes de sucre, les colonies françaises qui, en 1840, ont envoyé 75 millions de kilogrammes en France, auraient fourni probablement 90, peut être même 100 millions de kilogrammes ; car la perspective d'un meilleur avenir les aurait encouragées à donner plus d'extension à la culture de la canne et à perfectionner les moyens de fabrication du sucre. Ce favorable développement du commerce colonial aurait nécessairement réagi sur la quotité des demandes que les colonies auraient faites aux industries métropolitaines. Il suffit d'indiquer ces graves conséquences pour en faire comprendre la valeur et la portée. Cette comparaison sommaire sert encore à démontrer dans quel état de marasme languit le commerce colonial ; elle indique en même temps, d'une manière frappante, quoique indirecte, comment il serait possible et facile de ranimer ce commerce et de le rendre infiniment plus utile et plus profitable au pays.

Digitized by Google

L'étude du tableau qui précède révèle d'autres faits non moins intéressants que ceux qui viennent d'être signalés.

Les vins, les farines et les morues forment, en moyenne, 66 pour cent du poids total des exportations que les colonies demandent chaque année à la France, en retour de leurs importations. Cette large participation de quatre articles spéciaux dans le poids total des exportations pour les colonies, est avantageuse à la fois aux industries françaises et à la navigation. Les produits de l'industrie manufacturière sont, en général, d'un prix élevé et d'un poids minime, tandis que les produits de l'industrie agricole sont de peu de valeur et ont beaucoup de poids. Par un heureux arrangement des faits, il se trouve que les colonies ont également besoin des produits de l'une et de l'autre de ces deux industries. De cette sorte, les produits agricoles compensent le peu de poids des produits manufacturiers, et la navigation peut charger des marchandises pour son retour, au lieu de voguer sur lest, ce qui l'obligerait à imputer sur le seul trajet des colonies en France le coût total du voyage complet.

Le poids des morues annuellement exportées pour les colonies forme, en moyenne, la dixième partie du produit de cette branche importante de la grande pêche nationale. Ce poids représente la moitié des exportations annuelles de ce même produit. Les colonies françaises favorisent donc les progrès de la grande pêche, en augmentant le nombre et l'importance des marchés que cette industrie peut exploiter pour réaliser le produit de ses opérations.

Le mouvement annuel de l'exportation des vins français pour les colonies mérite une attention particulière. Le chiffre exprimant la quantité de cette exportation, pendant l'année 1832, représente une moyenne annuelle à peu près exacte. Il s'en est fallu de 2,400,000 litres que le chiffre de cette même exportation pour l'année 1840 ait atteint celui de l'année 1832 ; c'est une diminution comparative de 18 pour cent, et pourtant l'exportation générale des vins français s'est main-

Digitized by Google

tenue, pendant l'année 1840, à la hauteur du chiffre moyen ordinaire. Le décroissement de l'exportation des vins français à la destination des colonies, en 1840, a donc été un fait exceptionnel qui vient corroborer les preuves, déjà nombreuses et saisissantes, du dépérissement du commerce colonial. L'exportation des vins peut d'ailleurs fournir un nouvel exemple de la solidarité qui unit le commerce colonial et les industries métropolitaines. La somme totale annuelle de l'exportation générale des vins s'élève, en moyenne, à 120,000,000 litres, répartis entre trente-deux destinations principales. De cette quantité, les colonies françaises reçoivent, ou du moins ont reçu jusqu'à présent, chaque année, la dixième partie. En d'autres termes, nos colonies sont un marché exceptionnel dont l'alimentation, exclusivement assurée à nos propriétaires vinicoles, absorbe un dixième de l'exportation générale des vins. En présence de la détresse qui pèse sur cette intéressante branche de l'agriculture française, on comprend combien le décroissement de ses exportations pour les colonies serait un fait déplorable. Ce décroissement ne froisserait pas seulement les intérêts de notre agriculture, il exercerait encore une fatale influence sur la navigation réservée au pavillon national. L'exportation des vins fournit, en moyenne annuelle, 40 pour cent du tonnage formant la charge, malheureusement toujours incomplète, des navires qui, de France, vont aux colonies. Tout décroissement de la quantité des vins exportés à cette destination produirait donc une diminution de fret pour la navigation réservée; ce serait là encore un nouveau motif de décadence et de ruine pour la marine marchande du pays.

Le classement, par ordre de valeurs, des marchandises composant le commerce colonial offre un sujet d'étude aussi instructif que le classement par ordre de quantités. Voici

Digitized by Google

un résumé général présentant sur ce point de sommaires indications.

VALEURS DES IMPORTATIONS COLONIALES EN FRANCE.

ANNÉES.	DIVERSES MARCHANDISES.	SUCRE.	TOTAL DE CHAQUE IMPORTATION ANNUELLE.	PROPORTION RELATIVE DE LA VALEUR DU SUCRE DANS CHAQUE TOTAL.
1815	» fr.	7,000,000 fr.	» fr.	» »
1820	» »	25,900,000 »	» »	» »
1828	9,000,000 »	43,600,000 »	52,600,000 »	84 p. %
1842	6,600,000 »	51,100,000 »	57,900,000 »	89 id.
1834	7,500,000 »	41,700,000 »	49,200,000 »	84 id.
1836	8,000,000 »	41,400,000 »	49,400,000 »	83 id.
1840	7,000,000 »	47,300,000 »	54,300,000 »	87 id.

Les chiffres constatés par ce tableau confirment de tous points les résultats que les tableaux précédents avaient signalé. Ils font reconnaître que, sous le rapport de la valeur aussi bien que sous celui du poids, le sucre forme la principale et presque l'unique ressource des colonies, de telle sorte que cette précieuse industrie fournit simultanément une active alimentation à la navigation nationale et un riche moyen d'échange en retour des produits métropolitains. Mais ce tableau confirme aussi la révélation du déplorable stationnement dans lequel languit le débouché du sucre colonial sur les marchés français. Tandis que, sous le rapport du poids, le progrès de ce débouché a été seulement de huit pour cent en quatorze années, il a été presque nul, sous le rapport de la valeur, pendant ce même espace de temps.

N'est-ce pas un symptôme grave et alarmant que cette sourde langueur qui pèse sur la principale industrie des colonies françaises? Ce mal qui couve et persiste ne finira-t-il pas par éclater avec violence, et ne produira-t-il pas de déplorables désastres? La cause en est-elle aux colonies elles-mêmes, ou à la métropole? Avant d'étudier ces questions vi-

Digitized by Google

tales et d'en rechercher la solution, il faut achever l'investigation préalable que nous avons commencée. Nous pouvons cependant indiquer de suite les cause de ce malaise qui pèse sur le commerce colonial. Dans les colonies, les capitaux sont rares et démésurément chers, l'usure exerce de funestes ravages, les progrès agricoles sont nuls, les perfectionnements industriels et mécaniques sont ignorés ou dédaignés, l'émulation est engourdie, les vieilles routines prévalent. Dans la métropole, au contraire, les capitaux surabondent et sont à bas prix, les progrès agricoles, industriels et mécaniques sont incessants, des tarifs protecteurs favorisent la production, enfin, les marchés consommateurs sont sous la main. On ne saurait donc s'étonner de ce que le sucre de cannes, cette ressource à peu près unique des colonies, ne puisse lutter avec avantage contre le sucre indigène. Les chances ne sont pas égales. Le puissant rival du sucre des colonies est soutenu par des circonstances plus favorables, il est défendu par des exploiteurs dont l'ardeur et l'intelligence sont stimulées par l'espoir d'anéantir, eux présents, des concurrents découragés par des pertes incessantes, relégués au-delà des mers et privés de représentation directe au sein des assemblées politiques du pays ; sa position est bien meilleure. Cependant, ces désavantages évidents ne sauraient excuser les colons pour l'indifférence et l'inertie avec lesquelles ils laissent préparer leur ruine. Ils devraient réveiller leur courage et lutter avec énergie contre les dangers qui les menacent. Toutefois, il faut reconnaître que les colons ne peuvent combattre avec succès s'ils restent abandonnés à leurs propres forces. Il faut donc que la métropole les soutienne et les secoure, il faut qu'elle leur fournisse des capitaux, qu'elle stimule leur activité, qu'elle les pousse aux progrès et aux perfectionnements, il faut qu'elle prenne des mesures capables de ranimer leurs forces épuisées, de relever leurs courages abattus, il faut enfin qu'elle égalise les armes et les positions. En agissant ainsi, la mère-patrie ne favorisera pas seulement la

Digitized by Google

prospérité de ses colonies, elle contribuera aussi à la prospérité des industries qui lui sont propres.

Nous avons vu que, par l'arrangement naturel des faits, les marchandises annuellement exportées de la France pour les colonies sont demandées à l'agriculture et aux industries manufacturières, de manière à ce que les unes, par leur poids, fournissent du fret à la navigation, tandis que les autres, par leur valeur, complètent le remboursement aux colons du produit de la vente de leurs importations en France. Si l'on examine le classement par importance de valeur des diverses marchandises qui composent ces exportations, on reconnaît que ces marchandises sont coordonnées de telle sorte qu'elles répartissent les occasions de vente et, par conséquent, les occasions de travail entre toutes les industries. Le tableau suivant, spécial aux exportations du commerce colonial, pour l'année 1840, fournit la preuve de l'exactitude de cette assertion.

VALEUR DES MARCHANDISES EXPORTÉES DE FRANCE POUR LES COLONIES, PENDANT L'ANNÉE 1840.

MARCHANDISES.	VALEUR SPÉCIALE.	PROPORTION RELATIVE DANS LE TOTAL
TISSUS DE COTON.	15,000,000 fr. »	30 p. %
TISSUS DE LIN.	6,800,000 »	14 id.
VINS.	3,200,000 »	6 id.
PEAUX OUVRÉES.	2,100,000 »	4 id.
HUILES.	1,800.000 »	3 id.
FARINES.	1,600,000 »	3 id.
TISSUS DE SOIE.	1,300,000 »	3 id.
TISSUS DE LAINE.	1,200,000 »	2 id.
OUTILS ET OUVRAGES EN MÉTAUX.	1,200,000 »	2 id.
VIANDES SALÉES.	1,200,000 »	2 id.
CHANDELLES ET CIRES OUVRÉES.	1,000,000 »	2 id.
PARFUMERIES.	700,000 »	2 id.
MORUES.	600,000 »	1 id.
DIVERS ARTICLES.	12,100,000 »	26 id.
TOTAUX.	49,800,000 »	100 id.

Digitized by Google

Dans le résumé sommaire qui précède, les produits agricoles, industriels et manufacturiers se présentent dans un pèle-mèle qui a cependant une coordination relative digne d'intérêt et d'attention. Chacune des trois grandes catégories industrielles fournit sa part dans les exportations annuelles de la France aux colonies. Les cotons, dont la fabrication occupe tant de bras et dont la matière première est apportée par la marine marchande, les tissus de lin et les tissus de soie, dont la matière première est fournie par l'agriculture nationale, les vins et les huiles récoltés sur le sol français, les ouvrages de métaux et les articles de la fabrique parisienne, les produits de la grande pêche, occupent un rang important dans cette intéressante nomenclature des marchandises qui concourrent à fournir aux colonies la contre-valeur des sucres et des cafés qu'elles envoient en France.

L'importance du commerce colonial, par rapport aux industries métropolitaines, ressort déjà des documents qui viennent d'être présentés ; cette importance devient plus évidente encore lorsqu'on examine la participation relative de ce commerce dans la valeur totale de l'exportation générale des produits français.

Pendant l'année 1840, donnée pour exemple dans le tableau qui précède, la somme de ces exportations spéciales s'est élevée à 695 millions. Dans ce total les exportations pour les colonies sont entrées pour une somme de 50 millions, soit pour une valeur proportionnelle de sept pour cent. On peut conclure de là que, dans l'année 1840, les exportations pour les colonies ont augmenté de sept pour cent, c'est-à-dire d'un quatorzième, les occasions de travail créées en France par l'exportation générale des produits nationaux. Si l'on tient compte de l'occupation créée aussi, en France, par les importations coloniales, soit pour le transport maritime et la réception des produits coloniaux, soit pour les manipulations que ces produits subissent avant d'arriver aux consommateurs, on est conduit à doubler au moins la valeur

Digitized by Google

proportionnelle des occasions de travail procurées à la métropole par le commerce colonial.

Ces occasions de travail sont d'autant plus précieuses qu'elles dépendent presque toutes du monopole commercial que la France s'est réservée vis-à-vis de ses colonies.

Plusieurs produits français trouvent, en effet, dans les colonies des débouchés privilégiés qu'il leur serait difficile d'obtenir ailleurs. Ainsi, sur la somme de 2,100,000 fr. à laquelle s'est élevée la valeur des huiles exportées de France, en 1840, les colonies ont reçu à elles seules pour une somme de 1,800,000 fr. C'est une valeur proportionnelle de 85 p. °/o sur le chiffre total des exportations de ce produit. On apprécie plus vivement le prix de ce débouché lorsqu'on vient à réfléchir que les huiles exportées pour les colonies sont presque toutes demandées à notre ancienne Provence qui, depuis l'hiver de 1789, et plus encore depuis celui de 1820, a tant à souffrir de la concurrence des huiles d'Italie.

Le commerce colonial offre à plusieurs autres produits français des occasions de vente aussi favorables et aussi exceptionnelles. En 1830, ce commerce est entré pour 37 p. °/o dans la valeur de l'exportation totale des farines françaises, pour 59 p. °/o dans la valeur de l'exportation totale des chandelles, pour 50 p. °/o dans la valeur de l'exportation des viandes salées. L'exportation de quelques autres produits français a aussi éprouvé une remarquable augmentation par l'effet du commerce colonial. Les outils et les objets de la fabrique parisienne exportés pour les colonies ont formé la parité proportionnelle de 12 p. °/o dans la valeur totale de l'exportation générale de ces produits ; les étoffes de coton et celles de lin, fabriquées en France et exportées aux colonies, sont entrées pour une proportion de 14 p. °/o dans la valeur générale de cette sorte d'exportation. On peut conclure de ces faits que tout décroissement du commerce colonial de la France imposerait aux débouchés offerts par ce commerce à certains produits nationaux une diminution sans compensa-

Digitized by Google

tion aucune, attendu que, pour ces produits, aucune cause normale ne remplacerait la cause exceptionnelle dont la favorable influence aurait cessé d'agir.

L'examen sommaire que nous venons de faire du commerce colonial et des éléments qui le composent a fait ressortir avec une saisissante évidence l'importance et l'utilité de ce commerce. Cet examen a donné la preuve de l'enchaînement de réactions par l'effet desquelles les industries et les consommations coloniales sont unies par une intime réciprocité d'échanges et d'avantages avec les consommations et les industries métropolitaines. Il a démontré combien la prospérité des colonies réagit puissamment sur la prospérité générale du pays, soit en offrant de profitables débouchés aux produits nationaux, soit en favorisant le développement du commerce maritime et de la navigation, ces deux énergiques éléments de la puissance politique des peuples.

Malheureusement la France néglige l'application des principes qui dérivent de ces vérités importantes. De même que la marine militaire, de même que la marine marchande, les colonies françaises subissent un funeste décroissement. Il est urgent de porter remède à ce funeste état de choses, il est urgent de faire prédominer les intérêts nationaux sur les intérêts privés si âpres à exploiter le pays à leur profit ; il faut donc que la France emploie toutes ses volontés et toutes ses forces à favoriser le développement de la marine et de ses Colonies, il faut qu'elle se rappelle constamment et qu'elle mette en pratique ce grand et utile principe : SANS COMMERCE PAS DE MARINE, SANS MARINE PAS DE PEUPLE PUISSANT.

IV.

Nous avons terminé l'étude comparative que nous voulions faire sur la situation actuelle de la puissance maritime de la France et de l'Angleterre. L'ensemble général des faits à

Digitized by Google

l'analyse desquels cette étude nous a conduite constate, par la saisissante logique des chiffres, dans quelle infériorité relative est placée la France.

Les Colonies françaises, déjà si insuffisantes et si peu nombreuses, sont négligées par leur métropole ; elles languissent dans un déplorable marasme et sont menacées dans leur avenir. La marine militaire de la France est comprimée sous des entraves funestes. La marine marchande, cette précieuse ressource de toute puissance maritime, reste arriérée et décroît lentement, pendant que toutes les autres marines progressent. La France enfin possède à peine, en 1842, une force maritime égale à celle qu'elle possédait, il y a cinquante ans !

L'inconcevable négligence qui cause ou tolère ce déplorable état de choses est une faute et une faute immense, si elle n'est pas un crime ; elle compromet le présent et l'avenir du pays. La marine est devenue aujourd'hui plus que jamais le plus énergique moyen de pouvoir et de prospérité que puisse posséder un peuple ; car, de plus en plus, à mesure que nous avancerons dans l'avenir, le commerce sera l'ame de l'importance politique des nations et la marine sera l'ame du commerce. Tout peuple qui ne possédera pas une puissante marine, tout peuple qui négligera d'entretenir et de développer son pouvoir maritime devra donc s'attendre à perdre rapidement sa prospérité, sa richesse et sa prépondérance politique. Les autres peuples apprendront à se passer de lui, tandis que, de plus en plus, il aura besoin des autres peuples. Il tombera dans l'isolement, et bientôt son nom disparaîtra de la liste des grandes nations.

La France est-elle donc destinée à subir ce dépérissement fatal ! Ne peut-elle secouer les entraves qui la compriment ? Qui donc l'oblige à rester humblement courbée, quel mauvais génie paralyse donc sa force et sa volonté ?.... Et pourtant le danger s'accroît et menace chaque jour davantage ! Tandis que la France reste indifférente et engourdie, l'Angleterre poursuit

Digitized by Google

ardemment l'exécution de ses plans et se prépare à saisir la première occasion favorable pour les réaliser. Laisserons-nous tranquillement grandir l'orage, et, pour nous en préserver, attendrons-nous qu'il éclate? Non! il n'en sera pas ainsi. Ecoutez ce murmure qui gronde sourdement en France comme un lointain tonnerre. C'est la voix du peuple dont la longanimité est épuisée; c'est la voix du peuple indigné de l'arrogance et des ignominies du droit de visite; c'est la voix du peuple irrité des envahissements incessants et de l'incessant machiavélisme de l'Angleterre, c'est la voix du peuple enfin, qui pressent le danger et demande que la France se réveille et se prépare.

Que cet avertissement salutaire porte fruit. Que nos Colonies soient protégées et soutenues, que notre marine, favorisée par des mesures intelligentes et énergiques, se développe et se multiplie! La lutte entre l'Angleterre et la France est inévitable et prochaine, car elle a pour motif l'intérêt de l'Angleterre et l'on sait que l'Angleterre n'a d'autre guide politique que son intérêt. Préparons-nous donc pour la lutte: nous en sortirons victorieux si nous sommes prêts, nous aurons de la peine à nous défendre si nous ne sommes pas préparés.

Cependant, il ne suffit pas d'avoir démontré l'urgente nécessité d'accroître et de développer la puissance maritime de la France; il est utile encore de rechercher et de faire connaitre les moyens d'arriver à cet important résultat.

Nous nous proposons d'examiner plus tard cette intéressante et grave question.

BARRILLON.

Digitized by Google

ESSAI SUR LA SCIENCE DU LANGAGE (1), PAR M. CLÉMENT, PROFESSEUR AU COLLÉGE DE SAINT-ÉTIENNE. 1843.

Ce livre qui éveille l'attention par la seule importance du sujet, ne peut manquer de la fixer par la manière dont il est traité. Fruit d'études consciencieuses et de profondes réflexions, il emprunte de la position de son auteur un nouvel intérêt, et semble annoncer dans le corps enseignant une préoccupation plus sérieuse des vrais principes de la grammaire. Ils ont été souvent l'objet de travaux estimables, mais l'enseignement pratique n'en a guère profité, moins parce que les résultats n'en étaient pas complètement acceptables, que parce qu'on les croyait au dessus de la portée des enfants. De là deux grammaires différentes : l'une, toute spéculative, appendice de la philosophie qui l'appelle à confirmer par les lois du langage celles de la pensée ; — l'autre destinée aux enfants, admettant les classifications consacrées et ne s'ouvrant qu'à de longs intervalles, à quelque réforme partielle. Ainsi, la grammaire que l'on raisonne n'est pas enseignée, et celle que l'on enseigne n'est pas raisonnée : il en résulte un mal souvent irréparable, car si, après le premier âge, les hommes peuvent apprendre ce qu'ils n'ont pas étudié, il est bien difficile de les amener à examiner de nouveau ce qu'ils croient savoir.

M. Clément a senti qu'il y avait plus que du temps perdu à charger la mémoire et l'intelligence de l'enfant des principes provisoires d'une grammaire convenue, puisqu'on ne peut effacer plus tard les caractères confus dont on a couvert cette table rase. Mais si la grammaire prend la philosophie pour base, si elle s'aide des analyses les plus subtiles de la psychologie, comment se faire comprendre, comment se faire suivre de l'enfant ? M. Clément ne s'en effraye pas, persuadé qu'il n'est pas plus difficile d'enseigner la vérité que l'erreur. Dans une leçon qu'il donne pour exemple, il montre fort bien que toutes les abstractions sont accessibles à l'enfant quand elles naissent sous ses yeux, quand on les lui fait extraire à lui-même de faits nombreux et familiers ; il le conduit par une pente insensible, sollicitant son intelligence par des questions bien dirigées, dont chacune est un degré qui le rapproche du point où il semblait d'abord ne pas pouvoir atteindre.

L'auteur nous donne aujourd'hui la Grammaire générale ; il commence par ce que les langues ont de commun, par ce qui ne change pas. Plus tard, sans doute, il exposera les lois particulières à notre idiome, abordant l'*Art de la langue* après *la Science du langage*. Il réfute, en passant, une erreur assez répandue, celle que la Grammaire générale n'est possible que par la connais-

(1) Paris, chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12.

Digitized by Google

sance d'un grand nombre de langues ; mais la vérité est qu'il est plutôt besoin d'être psychologue que polyglotte, et qu'on procède plus sûrement en étudiant la parole dans sa source qui est la pensée, qu'en l'observant dans les faits. C'est pourquoi, voulant savoir combien il y a d'espèces de mots, il cherche de combien d'espèces sont nos idées, et trouve qu'elles ont toutes pour objet la substance, le mode ou le rapport du mode à la substance : De là trois classes de mots, *Substantifs*, *Modificatifs*, *Relatifs*, où ils les range tous en vertu de leur nature, sans égard pour les propriétés accidentelles qui ont trop longtemps servi de base au classement qu'on en a fait et au nom qu'on leur a imposé. La théorie du *verbe unique* sort de cette première analyse : le jugement est la perception de la relation qui lie un mode à une substance, une qualité à un être ; le sujet et l'attribut varient, mais le rapport qui les unit ne change pas, non plus que le signe qui l'exprime. La multiplicité du verbe n'est donc qu'apparente et tient à ce que certains mots, que l'auteur nomme *synthétiques*, comprennent souvent deux termes et mêmes trois dans certaines langues : le sujet, l'attribut et la marque de leur coexistence.

Nous ne pouvons suivre M. Clément dans le détail de ces idées qu'il n'a pas seulement le mérite d'avoir coordonnées, car un grand nombre lui appartient en propre. Il n'est guère possible d'être plus clair, et il ne faut pas recommander un autre guide à ceux qui, non contents de savoir qu'ils font de la prose, veulent savoir comment ils la font, et consentent à réfléchir une fois sur un acte de tous les jours.

L'auteur, de même qu'il fait précéder la grammaire particulière par la grammaire générale, nous introduit à l'étude de celle-ci par des considérations sur le langage pris dans son sens le plus étendu et sur l'origine de la parole. Le langage est la manifestation de l'esprit par la matière. La création nous révèle la pensée divine. L'organisme est aussi un langage, mais involontaire, et par lequel l'ame est exprimée plutôt qu'elle ne s'exprime. Rien de plus juste que ce qui est dit de la physionomie comme expression des mœurs et des habitudes de l'ame. A la façon dont il traite du langage des arts, on sent que l'auteur les comprend et les aime ; son style, toujours clair et élégant, s'élève et s'échauffe quand il en parle. Passant de ce langage synthétique et un peu vague à celui de la parole analytique et précis, il s'occupe de son origine, et sur ce point, adopte pleinement la théorie célèbre de M. de Bonald. Elle nous vient d'une école qui s'était donné mission de jeter dans le champ des idées la base d'un édifice politique, et c'est là, en effet, qu'elle devait naître. Dieu n'a rien à perdre, il est vrai, d'être adoré et loué dans une langue qu'il n'a pas faite lui-même, mais quelques hommes ont beaucoup à gagner de démontrer l'impuissance radicale de la raison ; car si Dieu, en nous créant, n'a mis en nous aucun germe des vérités morales et intellectuelles, et si nous avons tout reçu avec la parole par une révélation spéciale, c'est à cette source qu'il faut remonter par la tradition, ce sont ses conservateurs qu'il faut interroger et non plus la raison. M. Clément n'a pas été égaré par ces préoccupations qui lui sont étrangères, mais par une polémique ingénieuse, habile à se prévaloir de la manière fausse dont on a conçu et représenté quelquefois la formation des langues, comme aussi à transformer en impossibilité toute difficulté qu'elle rencontre. Ici, toute l'erreur a pour principe l'identification qu'on fait de la pensée et de la parole : si l'on suppose que la pensée dépend du langage pour son premier acte, aussi bien que pour son développement, évidemment, n'ayant envers lui ni prééminence, ni préexistence, elle n'a pu le produire, et l'origine en doit être miraculeuse. M. de Bonald appuie sa manière de concevoir la parole *ne faisant qu'un avec la pensée, et cependant en étant distincte* par l'analogie du *Verbe* dans son rapport avec le *Père*. En vérité,

Digitized by Google

la question était assez difficile pour ne pas la compliquer d'un mystère, assez obscure pour lui épargner cet éclaircissement. M. Clément, qui produit ces choses comme autorité, qui lui-même voit, dans ses divisions *trinaires*, la preuve qu'il a trouvé la classification véritable, me paraît céder trop facilement à la séduction de ces analogies auxquelles on ne doit s'arrêter qu'autant qu'elles dérivent d'une cause commune que l'on aperçoive clairement et que l'on puisse montrer. Il faut se tenir en garde contre ces hallucinations de l'esprit. C'est par un nouvel et plus sévère examen qu'on les conjure ; les solitaires assaillis et tentés par de malins génies en détournaient les yeux et la pensée, cherchant, dans une méditation plus profonde, un refuge contre ces fantastiques apparitions. Nous prenons trop au sérieux l'œuvre de M. Clément pour ne pas lui en dire toute notre pensée ; que ces critiques lui soient une preuve de l'estime que nous en faisons. C'est de la grammaire ainsi traitée que Quintilien disait : *Plus habet in recessu quam in fronte promittit.*

DICTIONNAIRE DES RACINES ET DES DÉRIVÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE, DANS LEQUEL ON TROUVE TOUS LES MOTS DISTRIBUÉS PAR FAMILLES, D'APRÈS LA SIMILITUDE DE CONSONNANCE ET DE SIGNIFICATION ; PAR FR. CHARRASSIN ET FERD. FRANÇOIS. PARIS, CHEZ HÉOIS. 1842. IN-8°, DE 800 PAG.

Nous ne sortons pas, je pense, des bornes de notre *Revue* en annonçant à nos lecteurs un livre publié à Paris. M. Charrassin a longtemps habité notre cité, où ses amis l'ont déjà vu à l'œuvre. Nous pensons leur être agréable en leur signalant le fruit de ce travail long et consciencieux. Il faut être doué d'une persévérance non commune, lorsqu'à l'aspect de nos dictionnaires renfermant cent à cent cinquante mille mots, on ne recule pas devant un travail qui consiste à éplucher tous ces mots un à un, pour en composer des familles, en les coordonnant à la suite de leurs radicaux respectifs.

Jusqu'à quel point les auteurs ont-ils conduit ce travail ? Est-il parfait, est-il complet ? Il faudrait le refaire soi-même pour s'en assurer. On ne peut analyser un dictionnaire comme un roman, une histoire ou un poëme. L'usage seul peut nous apprendre ce qui y manque; et, grâce à MM. Charrassin et François, le cadre est à peu près rempli, il ne restera plus qu'à intercaler les mots omis ; à dessein ou par oubli. Par exemple, j'y trouve *pluviomètre*, instrument qui sert à mesurer la quantité de pluie ; et je n'y rencontre pas *fluviomètre*, la graduation qui sert à mesurer la hauteur d'un fleuve. Ils ne sont ni plus ni moins barbares l'un que l'autre, et la connaissance du premier est moins générale que celle du second. Ils sont tout aussi connus et aussi importants que *échomètre* et *échometrie*.

Cela dit en passant, jettons un coup-d'œil sur l'Introduction et sur la Préface remplies d'observations du plus haut intérêt. Dans le chapitre premier, sur l'*utilité des mots*, je ne sais s'ils ne font pas trop grande la part des mots, lorsqu'ils disent : « Que l'esprit puisse concevoir sans que la mémoire corporifie par un mot l'objet de sa conception, cela se rencontre quelquefois ; mais qu'il puisse concevoir les relations des choses, peut-être serait-il sage d'en douter ! » Je crois que les sensations, les idées ont toujours précédé les mots. On peut éprouver les sensations de la chaleur et du froid, les distinguer, les comparer, avant de les nommer. Penser c'est parler, mais parler n'est pas toujours penser. Témoins le perroquet et l'écolier qui articulent les mots d'une leçon sans y attacher aucun sens. Et il y a tant de perroquets !

Digitized by Google

Ils jettent ensuite un coup-d'œil sur la manière dont les mots se forment et deviennent d'un usage plus général ; sur la conversation comme premier moyen propre à répandre les mots ; sur l'écriture abécédaire comme le moyen le plus efficace d'atteindre ce but, surtout avec le secours de l'imprimerie. Ils considèrent ensuite les dictionnaires des origines et des racines comme un moyen propre à répandre les mots et à en faciliter l'étude. Mais ils blâment avec raison cette manie des étymologies à perte de vue, telle que celle de *Court de Gébelin* qui, de *ba* (désignant toute idée relative aux petits enfants) en fait venir *bab* (enfant), de là *bâche*, *bachelette*, *bachelier* ; de *bâche* vient *bague*, etc. « Ne vaut-il pas mieux, disent-ils, s'attaquer d'emblée à *bague* sans s'entortiller dans tout cet attirail de transformations ? N'allons pas demander aux mots d'où ils viennent, je vous en prie ; comme les hommes, ils ne pourraient le plus souvent que mentir sur leur origine, et notre mémoire payerait, pour garder cette conjecturale extraction, dix fois le prix de leur valeur directe : demandez-leur uniquement ce qu'ils désignent. Retenez-le bien, et restez-en là. Tout le reste ne sera jamais qu'un à peu près scientifique. Les mots comme les hommes veulent être connus pour eux, non pas pour leurs ascendants. »

N'ont-ils pas cent fois raison, lorsque, dans leur chapitre sur les mots qu'on peut tenir pour français, ils déplorent l'envahissement des mots étrangers. « Déjà, disent-ils, la science ne peut descendre vers le peuple ; le chemin est barré par une crasse de barbarismes qui, pour être moulés sur grec et sur latin, n'en sont pas plus français. »

Il est remarquable que, chez nous, chaque objet nouveau, même un joujou (comme le *kaleidoscope*) doit être coiffé d'un nom grec. Je crois que l'on pourrait toujours s'en passer, excepté dans la langue chimique, où la langue française se prêterait difficilement à une aussi longue série de combinaisons diverses. Le marin dénomme, sans le secours du grec, toutes les parties de son vaisseau, et le tisserand toutes les pièces de son métier à la Jacquard. Dans leurs jeux, les enfants savent bien trouver des noms, et très expressifs, pour chaque position du corps, ou pour les instruments dont ils se servent.

Nous ne pourrions analyser la préface déjà si concise dans laquelle ils exposent le but et le plan de cet excellent travail. Nous sommes forcés de renvoyer à l'ouvrage lui-même. Ce dictionnaire, « tout en donnant la connaissance des lois selon lesquelles se forment le langage, oblige encore à contracter la précieuse habitude d'embrasser un objet dans son ensemble, et d'enchaîner les idées avec ordre et logique. C'est, dit-on, pour procurer un pareil avantage à la jeunesse, qu'on la met à l'étude des principes du grec et du latin ; si donc la même utilité résulte au même degré d'une étude mieux raisonnée de la langue maternelle, pourquoi ne pas l'adopter de préférence ?

LORTET.

Exposition de la Société des Amis des Arts.

PEINTURE SUR VERRE.

Il existe un obstacle véritable aux progrès de la peinture sur verre ; c'est le peu d'accord qui existe entre cet art, et le style aujourd'hui en usage pour les monuments religieux ; ceci expliquerait en partie la froideur avec laquelle sont accueillies les tentatives faites de nos jours ; les arts comme tout le reste doivent répondre au besoin réel de l'esprit, et ne sauraient vivre qu'à ce prix. Un genre de décoration assez exclusif pour éteindre autour de lui l'effet de tous les autres ornements, et applicable uniquement à un genre d'architecture

Digitized by Google

ou il s'emparait de la presque totalité des surfaces, sera toujours repoussé de nos constructions modernes; dans ces espèces de boudoirs religieux pleins d'une coquetterie mondaine que le culte devrait proscrire ; les fenêtres rares et de petites proportions ont donné naissance à ces vitres pâles et blafardes, dont l'aspect rappelle plutôt les peintures transparentes exécutées sur une mousseline ou des papiers huilés que cet éclat solide qu'on admire dans les anciens vitraux. Un artiste de notre ville, M. Auguste Baron, vient d'exécuter un vitrail où il a su habilement éviter les teintes fades et plates que les peintres-verriers de nos jours ont adoptées. C'est celui qui porte à l'Exposition le nº 185, auquel MM. Gentelet et Godard ont mis leurs signatures en qualité de fabricants, et ont enlevé celle que M. Baron y avait mise comme peintre, tout le mérite de cette vitre doit donc lui être attribué, mais quelque soit le talent qu'il ait montré, son *Christ à la Cène*, nº 400, qu'à l'imitation des anciens peintres-verriers, il a exécuté lui seul, dans tous ses détails, depuis le dessin jusqu'à la mise en plomb, laisse bien loin derrière lui tout ce qui a été fait sous nos yeux jusqu'ici.

Ce morceau a toutes les précieuses qualités de la peinture sur verre à sa plus belle époque ; les draperies, les carnations, les cheveux sont exécutés dans le sentiment des meilleurs vitraux du XVIe siècle ; les carnations légèrement rembrunies, les fonds peints et remplis imitent admirablement le ton vrai et profond des anciens maîtres; le relief est obtenu au moyen de larges hâchures qui mordent avec avantage sur la lumière, et les liens de plomb concourent fort habilement à l'effet général, par les oppositions qu'ils produisent. M. Baron a compris que, dans cet art tout exceptionnel, la prétention de faire des tableaux sur verre était tout à fait inadmissible, et que la vérité d'imitation absolue devait être sacrifiée aux conditions bien autrement importantes de la décoration.

C'est avec une joie véritable que nous voyons enfin un homme de goût et de talent se livrer à un genre d'études qui ne peut manquer de ramener l'art de la peinture sur verre bien près de l'état de perfection qu'il comporte.

M.-L.-B. TISSEUR.

Les divers journaux de notre ville ont annoncé la déplorable mort de M. Marie-Louis-Barthélemy Tisseur, professeur de littérature française à l'Académie de Neufchâtel (Suisse). On sait trop quel triste accident le précipita dans le lac, le 28 janvier dernier. Nous devons, à la mémoire de ce noble jeune homme, enlevé en sa 30e année, un souvenir que nous lui payerons, avec douleur, dans la prochaine livraison de la *Revue*, car il était au nombre de nos amis et de nos collaborateurs. C'est une perte aussi pour la ville de Lyon qui pouvait attendre, de cet esprit sage et ardent, de cette tête de penseur, beaucoup de fortes choses que la tombe nous a enviées.

Digitized by Google

MOLIÈRE A CHAMBORD,

COMÉDIE EN QUATRE ACTES ET EN VERS,

PAR

M. AUGUSTE DESPORTES;

REPRÉSENTÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS, A PARIS, SUR LE THÉATRE ROYAL DE L'ODÉON (SECOND THÉATRE-FRANÇAIS), LE 15 JANVIER 1843.

ACTE PREMIER.

Le théâtre représente une salle du château de Chambord, style de la Renaissance. Grande porte au fond; porte à droite; à gauche, une autre petite porte conduisant à un oratoire.

PERSONNAGES.

MOLIÈRE.	LOUIS XIV.	SECOND DUC.
CHAPELLE.	BARON.	UN HUISSIER.
LE COMTE DE LAUZUN.	GENEVRAY.	ARMANDE BÉJARD.
LE MARQUIS.	LOUVOIS.	MONTPENSIER (Mlle).
DE SOYECOURT.	PREMIER DUC.	LA FORÊT.

SCÈNE I.

LA FORÊT, CHAPELLE.

LA FORÊT.

Vraiment il dépérit. Sa toux opiniâtre,
Son service à la cour, ses veilles au théâtre....
C'est trop aussi, c'est trop : ajoutez à cela
La folle passion que pour sa femme il a.

Digitized by Google

CHAPELLE.

Ils vivent séparés...

LA FORÊT.

Oui, mais j'ai pu comprendre,
À certains mots, qu'il songe encore à la reprendre.
Il est si faible !

CHAPELLE.

Bon ! la reprendre ! tu crois ?

LA FORÊT.

Oui, Monsieur : ce sera pour la troisième fois.

CHAPELLE.

Rien ne peut excuser une telle folie.

LA FORÊT.

Rien, Monsieur ; car, enfin, elle n'est pas jolie.

CHAPELLE.

Piquante... de la grâce... et de l'esprit... beaucoup !..

LA FORÊT.

Soit ; mais elle n'est pas jolie, encore un coup.
Est-elle bonne ? Non, non, elle est tracassière.
Sage, économe ? Point : fantasque et dépensière.
Fidèle ? Dieu sait comme ! Eh bien ! telle qu'elle est,
Vaine, capricieuse et coquette, elle plaît ;
Elle enchante les gens... c'est un charme ! et vous-même
Vous la trouvez bien...

CHAPELLE.

Non...

LA FORÊT.

Mais lui, c'est lui qui l'aime !
Et jaloux !

CHAPELLE.

Quelque amant rôde donc là toujours ?

LA FORÊT.

Pour parler franc, Monsieur, depuis quatre ou cinq jours,
De son Lauzun, dit-on, elle s'est dégagée,
Et de notre malheur paraît très affligée.

Digitized by Google

CHAPELLE.

Mon Dieu ! quel malheur donc ?

LA FORÊT.

Quoi ! vous ne savez pas ?

CHAPELLE.

Comment puis-je savoir, La Forêt ?... de ce pas
J'arrive !..

LA FORÊT.

Il est vrai. Donc, voici la chose, et comme
Tout s'est passé. D'abord, *le Bourgeois gentilhomme*,
Que mon cher maître a fait pour Chambord tout exprès...
Une pièce superbe !.. et qui fait rire !

CHAPELLE.

Après.

LA FORÊT.

Qui fait rire !.. surtout la servante Nicole...
Vous verrez...

CHAPELLE.

Mais, dis-moi...

LA FORÊT.

C'est une bonne école
Pour tous les vaniteux que cette pièce-là.

CHAPELLE.

Dis-moi donc...

LA FORÊT.

L'on s'entend, voyez-vous, à cela :
Molière, c'est connu, m'a souvent consultée...
Dame ! l'on a du goût !

CHAPELLE.

Mais l'on est entêtée
En diable... Dis-moi donc quel malheur...

LA FORÊT.

Le voici :
Cette pièce est superbe... et n'a pas réussi !
Une fière injustice, allez, qu'on nous a faite !

Digitized by Google

La cabale à présent doit être satisfaite :
Le roi n'ayant pas ri, n'ayant pas dit un mot,
C'est un arrêt portant que Molière est un sot.
La cour à cet arrêt s'empresse de souscrire :
Le roi ne riant pas, la cour oserait rire !
Jamais ! bien plus, le prince est-il triste ?.. voilà
Les visages soudain longs, longs comme cela...
C'est la cour... quel pays ! Depuis une semaine,
Donc, nous sommes honnis, et chaque jour amène
Quelque nouvel affront... Molière à tout moment
Met Baron en campagne, et puis, secrètement,
Lui-même il sort... partout il s'enquiert... Il demande
Si le roi n'a rien dit... et ce que fait Armande...
Car ces deux intérêts l'occupent à la fois.
Comme ces chevaliers, vous savez, d'autrefois,
Son roi, sa dame !.. Allez ! que de cette coquette,
De cette cour si triste avec son étiquette
Je ferais bon marché, moi !.. Je les planterais
Là, sans façon, et, libre, à Paris je vivrais.
Je voudrais ne jouer que pour le petit monde,
Pour les bourgeois, au plus, car je suis franche et ronde,
Et j'aime le gros rire... et vous ?

CHAPELLE.

Je l'aime aussi,
Mais...

LA FORÊT.

Pour Dieu ! tâchez donc de nous tirer d'ici...

CHAPELLE.

J'y songe, et mon envie égale au moins la tienne ;
Mais nous perdons le temps : il faut que j'entretienne
Ton maître...

LA FORÊT.

Le voici...

(*La Forêt sort*).

Digitized by Google

SCENE II.

CHAPELLE, MOLIÈRE.

MOLIÈRE.

Quoi ! Chapelle à Chambord !

CHAPELLE.

Moi-même...

MOLIÈRE.

Et quel hasard ?..

CHAPELLE.

Embrassons-nous d'abord.
J'avais quitté Paris pour courir la province
Avec Brissac, un duc qui mène un train de prince.
Je regrettais déjà ma douce liberté ;
Mais en passant à Blois je me suis arrêté.
J'ai voulu visiter un oncle respectable,
Chanoine gros et gras qu'on voit toujours à table...
Quand il n'est pas au lit, et qui laisse, en son lieu,
« A des chantres gagés le soin de prier Dieu. »
Or, chez lui, par hasard, en feuilletant un livre,
Plutarque, un vrai trésor pour enseigner à vivre,
J'ai lu : « Qui suit les grands serf devient », sur cela,
Sans voir Brissac j'ai pris le coche... et me voilà !

MOLIÈRE.

Je renais à ta voix ! c'est l'heureux privilége
D'une vive amitié qui naquit au collége,
Lien de notre enfance, et qui, vainqueur du temps,
Nous tient toujours unis après plus de trente ans.
Oh ! c'étaient de beaux jours que ces jours-là, Chapelle !
Avec ivresse encor mon cœur se les rappelle !
Doux rêve qui pour moi devait sitôt finir !
Je me sens raviver rien qu'à ce souvenir ;
Le trouble de mon ame en y songeant s'apaise :
Ah ! l'on vit du passé quand le présent nous pèse !

Digitized by Google

CHAPELLE.

Des regrets, des soupirs, Molière! Ainsi toujours
Quelque triste pensée assombrira tes jours!
Toi, que chacun de nous se plaît à reconnaître
Pour l'esprit le plus haut que notre âge ait vu naître;
Moraliste profond dont la prose et les vers
Au nom de la raison poursuivent nos travers,
Moins sage quelquefois que nous, tant que nous sommes,
Tu n'es qu'un faible enfant, toi, précepteur des hommes!
A tes propres leçons il faut avoir recours;
Mettre au même niveau ton ame et tes discours.
La sagesse n'est point à savoir faire un livre,
Fût-il parfait, divin; elle est à savoir vivre,
A savoir être heureux: toute science est là.
Or, moi qui suis savant plus que toi sur cela,
Je veux te convertir à ma philosophie.
Par ma joyeuse humeur elle se justifie;
Elle fait mon bonheur, elle fera le tien.
Je veux t'initier aujourd'hui même: vien,
Viens, Molière, je veux te faire rire et boire:
Des soucis, en buvant, tu perdras la mémoire.
Si le chagrin revient assiéger ton cerveau...
Hé bien! pour le chasser tu boiras de nouveau.
Ainsi, toujours buvant, de bouteille en bouteille,
Joignant la veille au jour et le jour à la veille,
Sous un aspect riant s'offre le genre humain.
Toi, misanthrope, à tous déjà tu tends la main.
Tu ne sens plus les maux qui désolaient ta vie:
Ami, tu vois ta gloire et ne vois point l'envie.
C'est un monde enchanteur. Là, je trouve partout
Des gens aimables, bons, pleins d'esprit et de goût.
Fatigué des rigueurs d'une femme charmante,
Je bois, pour endormir le mal qui me tourmente,

Digitized by Google

Et puise dans mon verre un prestige vainqueur
Qui d'abord la séduit et me soumet son cœur.

Par ce prestige enfin la vieille est jeune encore,
Et d'un attrait piquant la laide se décore.

MOLIÈRE.

Ce monde, sans mentir, me sourit et me plaît ;
Mais je vis de régime et ne bois que du lait.
Je ne puis, comme toi, m'abuser sur les hommes,
Changer en paradis cet enfer où nous sommes :
J'ai trop souffert, Chapelle, et tu noîrais en vain
Ma raison, ma mémoire au fond d'un broc de vin.
Toi, rieur et léger, libre d'inquiétude,
Faisant des vers charmants sans travail, sans étude,
Et d'amours en amours promenant tes désirs,
Toi qui trouves la gloire en cherchant les plaisirs,
Heureux, tu vois partout le bonheur sur la terre.
Oh ! si du cœur humain tu sondais le mystère,
Demandant en secret à ce cœur ténébreux
Si l'homme est en effet heureux ou malheureux,
Enigme dont le mot, qu'on cherche et qu'on redoute,
De siècle en siècle échappe et nous laisse le doute :
Peut-être qu'en pesant la joie et les douleurs
Tu verrais dans nos jours moins de ris que de pleurs.
Pour des projets sans fin une vie éphémère;
Le plaisir un éclair, la gloire une chimère ;
Au cœur un vide immense, un éternel désir
D'un bien qu'on entrevoit sans pouvoir le saisir...
Tel est l'homme... un secret plein de mélancolie,
Et devant ce secret tout orgueil s'humilie.

CHAPELLE.

Mais tu vois trop en noir, Molière, et tes malheurs
Teignent tous les objets de sinistres couleurs...
Comme ton *Misanthrope*...

Digitized by Google

MOLIÈRE.

Oui, peut-être ma plume
Dans ce rôle d'Alceste a mis trop d'amertume,
Car Alceste c'est moi, Molière au cœur frappé,
Amoureux comme Alceste et comme lui trompé.
Les douleurs que je sens, sa bouche les révèle.
Ah! ma blessure encore est saignante et nouvelle!
Mille cuisants chagrins ont passé sur mes jours:
Le temps les a guéris... mais celui-là toujours,
Ineffaçable, est là dans mon ame offensée...
Cet amour, cette injure obsédent ma pensée!

CHAPELLE.

Molière! se peut-il que ton cœur à ce point
Souffre pour un amour qu'on ne partage point,
Et que ta passion survive à ton estime?
Quand tu devrais, t'armant d'un droit très légitime,
Epoux trahi, vengeant ton honneur diffamé,
Faire enfermer...

MOLIÈRE.

Chapelle! as-tu jamais aimé?

CHAPELLE.

Cent fois! belle demande!

MOLIÈRE.

Aimé du fond de l'ame?

CHAPELLE.

Sans doute, de l'amour j'ai ressenti la flamme,
La flamme la plus vive, au fond de l'ame, là...
Mais je ne perdais pas la tête pour cela.
Et si je m'étais vu trahi de ma maîtresse,
Sans pleurs et sans éclat abjurant ma tendresse,
Par le mépris soudain je me serais guéri.
Je l'eusse fait amant, je le ferais mari.
En un mot, j'ai souvent aimé, mais aimé comme
Un garçon de bon sens, d'esprit, un galant homme,

Digitized by Google

Qui fuit l'excès en tout, maîtrise son désir,
Et ne va pas se faire un tourment d'un plaisir.

MOLIÈRE.

Il est donc, je ne sais par quel fatal mystère,
Deux amours différents, jetés sur cette terre
Pour faire pressentir ou l'enfer ou le ciel :
Le sort me donne à moi l'absinthe, à toi le miel.
Mais tu n'as point aimé ! Dans ton humeur légère
Tu n'as jamais connu qu'une ardeur passagère,
Un semblant de l'amour, non ce cruel poison
Qui torture le cœur et trouble la raison ;
Cet amour qui me rend si triste et misérable.
C'est une passion insensée... incurable,
Car, pour m'en affranchir, crois-moi, j'ai bien lutté...
Mais en vain... cet amour dans mon ame est resté.
Dix fois j'ai pardonné ses torts à l'infidèle :
Un mot de repentir me ramène près d'elle,
Heureux encor de croire à ses nouveaux serments,
Et qui nous surprendrait, Chapelle, en ces moments
Dirait, à voir la joie où mon cœur s'abandonne,
Que je suis le coupable et qu'elle me pardonne.
Oui, faible que je suis, je n'ose l'accuser :
Je me cherche des torts pour la mieux excuser,
Et tel est mon amour que, dans le fond de l'ame,
Je la plains, en effet, plus que je ne la blâme ;
Et souvent je me dis que peut-être son cœur
Subit comme le mien quelque charme vainqueur,
Et que si je ne puis, moi, me séparer d'elle,
Elle, non plus, ne peut me demeurer fidèle.
Mais je déguise en vain mon mal sous ces propos :
L'amour à mon esprit ne laisse aucun repos,
J'aime, j'aime toujours !.. et, la voyant si belle,
Jeune, facile à tous, et pour moi seul rebelle,

Digitized by Google

Je sens la jalousie et son serpent qui mord
Dans mon cœur, comme au cœur d'un coupable un remord.
C'est un enfer, Chapelle !.. Et puis, porter sa peine
Au milieu des plaisirs et des jeux de la scène !
Jaloux, trahi ! jouer Sganarelle ou Dandin !
Pleurant! se transformer en grotesque Jourdain !
A vingt rôles bouffons ajuster son visage !
Pour faire rire enfin mettre tout en usage ;
Toujours feindre !.. et sentir, dans ces tristes combats,
Le cœur prêt à faillir ! et se dire tout bas :
Mensonge ! ma gaîté n'est qu'un masque, un vain leurre !
Mensonge! vous riez, spectateurs !.. moi, je pleure !..

CHAPELLE.

Ton malheur, en effet, est digne de pitié.
Mais que peut maintenant ma fidèle amitié ?
Rien... laissons faire au temps... Songe, songe à ta gloire.

MOLIÈRE.

A qui souffre qu'importe une longue mémoire !
Il semblait que le ciel m'eût assez éprouvé ;
Mais de nouveaux dégoûts je me vois abreuvé.
Mon *Bourgeois gentilhomme* est un signal de guerre.
Ces cabales de cour ne me troubleraient guère ;
Mais le roi, qui toujours me soutint jusqu'ici,
Pour la première fois me laisse à leur merci,
Et, comme s'il voulait éprouver mon courage,
N'a pas dit un seul mot pour ou contre l'ouvrage,
Et je n'ai pu moi-même, au théâtre, saisir
Sur son front un éclair d'humeur ou de plaisir :
Il est resté toujours muet, impénétrable.
Oh ! combien j'ai souffert ! Histrion misérable,
Forcé de provoquer le rire, moi Jourdain,
Vers sa loge parfois me retournant soudain,
Je cherchais un regard, un mot d'heureux présage,

Digitized by Google

Et toujours je voyais l'immobile visage,
Froid et muet; enfin, depuis ce jour maudit,
Depuis cinq mortels jours le roi ne m'a rien dit.
O trop heureux cent fois si le destin prospère
M'eût fait vieillir obscur au foyer de mon père !
J'ai mis pendant quinze ans ma gloire et mes plaisirs
A charmer de ce roi les superbes loisirs,
Et dans ce rôle ingrat où m'attendait l'envie,
Pour lui j'ai donné plus que mon sang, que ma vie :
J'ai donné mon repos, mon art, ma liberté.
Pour lui, dans mon essor, je me suis arrêté.
J'ai ployé mon génie aux chaînes qu'il m'a faites;
Courtisan, j'ai porté mon tribut à ses fêtes.
Enfin, j'ai mis ma gloire à lui plaire, oubliant
Cet autre roi qui vient au théâtre en payant;
Ces loges, ce parterre où le peuple s'assemble,
D'où sort un seul arrêt de cent bouches ensemble.
Mon cœur, ma sympathie étaient à ce roi-là,
Car je suis fils du peuple et mes frères sont là.
Hé bien ! j'aurai perdu la faveur populaire,
Et n'aurai de la cour que honte pour salaire !
Mais on vient !... sur ceci, mon ami, sois discret...
Ah ! c'est Baron... pour lui je n'ai pas de secret.

SCÈNE III.

CHAPELLE, MOLIÈRE, BARON.

MOLIÈRE.

Qu'est-ce donc?

BARON.

Vous savez que le roi tout à l'heure
Faisait sortir la chasse et partait?.. il demeure.
On rentre, et c'est un bruit!.. Je crois entendre encor
Ce tintamarre affreux, voix d'hommes, voix du cor,

Digitized by Google

Pêle-mêle de chiens, de chevaux, d'équipages,
Dames et grands seigneurs, courtisans, valets, pages,
Un vrai chaos !.. et puis, le marquis de Soyecourt,
Le damné grand-veneur qui se démène et court !..
Il dit que sans raison la chasse différée
Fait rentrer au chenil les meutes sans curée...

CHAPELLE.

Ç'est triste pour les chiens ; quant aux gens, Dieu merci,
Ils trouveront toujours quelqu'un à mordre ici.

MOLIÈRE.

Oh! j'aimerais bien mieux, mille fois, dans la plaine
De leurs chiens sur mes pas sentir la chaude haleine,
Que de subir ici ce sourire moqueur,
Ce dédain qui descend comme un poignard au cœur ;
Que d'avoir à chercher, tremblant pour mon ouvrage,
Au front d'un roi superbe un regard de suffrage,
D'attendre de sa bouche un mot, un souvenir,
Un seul, pendant cinq jours, sans pouvoir l'obtenir!

BARON.

Mais nous jouons ce soir le *Bourgeois gentilhomme !*

MOLIÈRE.

Comment! qui te l'a dit? parle...

BARON.

Un monsieur qu'on nomme
Belloc, un officier de la chambre, je croi,
Il venait vous portant cet ordre exprès du roi.

MOLIÈRE.

Un ordre de jouer !.. à la fin je respire!..

CHAPELLE.

De tout ce que pour toi je craignais c'est le pire ;
Car ta pièce a déplu, tu n'en saurais douter,
Et ce n'est qu'un prétexte à te persécuter...
Mais tu ne joûras pas...

Digitized by Google

MOLIÈRE.

Oh ! je joûrai, Chapelle.
On m'a très mal jugé, peut-être ; j'en appelle.

CHAPELLE.

Au public de Paris appelles-en, d'accord ;
Mais, crois-moi, tu perdras ton procès à Chambord.

MOLIÈRE.

L'épreuve m'est offerte et j'en veux voir l'issue...
Je joue.

CHAPELLE.

Et si ta pièce est encor mal reçue ?

MOLIÈRE.

Alors, Chapelle, alors... mais laisse-moi l'espoir...
(A Baron).
Baron, va prévenir que nous jouons ce soir...
Il faut, pour répéter, qu'à l'instant on s'assemble...

BARON.

J'avais quelque autre chose à vous dire, il me semble ;
Mais j'ai trouvé la chasse en accourant ici,
Et j'ai tout oublié... Qu'était-ce ?.. Ah ! m'y voici.
Un homme... Là ! son nom m'échappe !.. un nom champêtre
Comme Froment... Ce nom me reviendra peut-être :
C'est un comédien que vous avez connu.
Sa méchante toilette à l'écart l'a tenu...
Ferai-je à ma mémoire à la fin rendre gorge !
Froment... L'Avoine... Non ! L'Orge... D'Orge...

MOLIÈRE.

Mondorge ?

BARON.

Mondorge ! c'est cela.

MOLIÈRE.

Qui courait autrefois
Avec moi la province ?

BARON.

Et qui jouait les rois.

Digitized by Google

Ce prince est maintenant tout à fait sans ressource
Et loge, comme on dit, le diable dans sa bourse.

MOLIÈRE, *avec sévérité.*

Parlez plus décemment, Baron, un malheureux
Est un objet sacré pour tout cœur généreux.
Trop souvent à railler ton esprit s'abandonne...
(*Avec bonté*).
Sois simple et bon. Voyons, que veux-tu que je donne?

BARON.

Quatre pistoles.

MOLIÈRE.

Hé! c'est bien peu que cela.
(*Lui remettant une bourse*). (*Lui remettant une seconde bourse*).
Quatre pistoles, soit, de ma part; mais voilà
Vingt pistoles en sus : ce sera de la tienne.
Entre frères il faut qu'en frère on se soutienne.
Un acteur dans la foule est seul et sans appui;
Un préjugé se place entre le monde et lui.
L'avenir nous fera d'autres destins, j'espère :
Nos jours seront meilleurs, l'art sera plus prospère;
Nous ne formerons plus enfin un peuple à part :
Des droits communs à tous nous aurons notre part.
Mais le monde aujourd'hui de ses dédains nous blesse :
Montrons-lui des vertus pour titres de noblesse,
Et nous portant sans cesse aux belles actions
Forçons-le de rougir de ses préventions.
Oh! sois bon, sois humain, mon enfant : fais en sorte
Qu'un malheureux jamais d'auprès de toi ne sorte
Sans être consolé. Mondorge, me dis-tu,
Sans argent, est de plus fort pauvrement vêtu :
Eh bien! (C'est un devoir qu'à ton cœur j'abandonne)
Va dans ma garde-robe et choisis : donne, donne...
Enfin, pour que nos dons ne puissent l'offenser,
Préviens-le que j'irai le voir et l'embrasser.

Digitized by Google

A lui d'abord, et puis au théâtre, et sur l'heure
Qu'on s'assemble.

(Baron sort).

SCÈNE IV.

CHAPELLE, MOLIÈRE.

CHAPELLE.

Adieu, donc.

MOLIÈRE.

Non, Chapelle, demeure...
Demeure... Là, causons. Tu crois donc que le roi
Me prépare un affront pour ce soir?

CHAPELLE.

Je le croi.

MOLIÈRE.

Mais vraiment tu le crois?

CHAPELLE.

Oui, je le crois, te dis-je :
Un roi dissimulé, voyons, est-ce un prodige,
Un miracle?

MOLIÈRE.

Louis est bon.

CHAPELLE.

Pendant cinq jours
Pas un mot sur ta pièce!

MOLIÈRE.

Oui, j'y pense toujours.

CHAPELLE.

Certes, c'est être bon de façon singulière
Que de te faire ainsi souffrir, mon cher Molière.
Pas un mot!... et la cour?

MOLIÈRE.

Oh! la cour contre moi
Explique, tu sens bien, ce silence du roi.
La cabale triomphe, on m'accable, on m'outrage;

Digitized by Google

On déchire l'auteur plus encor que l'ouvrage,
Car le prince nous fait de tous ses courtisans
Ou d'ardents ennemis ou de chauds partisans,
Souvent qu'il blâme ou loue... Et c'est par lui qu'on pense,
Et j'en sais qui dans l'an ne font pas la dépense
D'une idée, et jamais ne se servent du *moi*;
C'est toujours : le roi dit... le roi pense... le roi...

CHAPELLE.

Et vous l'avez gâté, vous tous tant que vous êtes,
Courtisans grands seigneurs et courtisans poètes,
Qui vous persuadez, de sa pompe éblouis,
Que les arts ne sont faits que pour charmer Louis.
Pour lui seul Despréaux attendrit la satire;
Lulli le fait danser, Molière le fait rire,
Et qui veut réussir dans ce siècle fameux
Doit s'appliquer d'abord à lui plaire, comme eux.
Lettrés, vous remplacez, sous ce titre commode,
Les fous, les nains de cour qui sont passés de mode.
C'est bien : puis, quand un jour le roi s'est ennuyé,
Vers, prose, dévoûment, tout, tout est oublié.

MOLIÈRE.

Moi, je n'oublirai point, ingrat dans ma colère,
Qu'il fut pendant longtemps mon appui tutélaire,
Mon noble protecteur. Chapelle, il m'a permis
De saisir corps à corps mes puissants ennemis,
Comtes, ducs, quelque titre enfin qui les décore,
A la ville, à la cour; il a fait plus encore,
Il voulut qu'on jouât *Tartufe* : tout est là :
Non, Chapelle, jamais je n'oublirai cela.
Mais adieu, l'on m'attend sans doute... Ciel ! ma femme !

CHAPELLE.

Point de faiblesse au moins!

MOLIÈRE.

Non, laisse-nous.

Digitized by Google

CHAPELLE.

Madame!..
(*Chapelle sort*).

SCÈNE V.

MOLIÈRE, ARMANDE, *un rôle à la main.*

MOLIÈRE.

Je me sens tout ému... Que veut-elle?..

ARMANDE.

Pardon!..
Peut-être je vous suis importune?

MOLIÈRE.

Non, non.

ARMANDE.

Je venais... Vous sortiez avec monsieur Chapelle...

MOLIÈRE.

Non,... je ne sortais pas...

ARMANDE.

D'ailleurs je me rappelle
Qu'il vous faut répéter... C'est l'heure...

MOLIÈRE.

J'ai le temps.

ARMANDE.

Cet ordre de jouer nous rend tous bien contents ·
Partout c'est une joie!

MOLIÈRE.

Au théâtre sans doute...
Mais ailleurs... les marquis...

ARMANDE.

Qu'importe!

MOLIÈRE.

Je redoute
Cette épreuve nouvelle... et pourtant ce n'est rien
Au prix d'autres soucis.

ARMANDE.

Votre pièce ira bien.

Digitized by Google

Le roi vous aime... Enfin, il vous rendra justice.

MOLIÈRE.

Trop heureux que quelqu'un à mes maux compâtisse!

ARMANDE.

Certes, il est bien temps... Durant cinq mortels jours
Vous avez dû souffrir!..

MOLIÈRE.

Moi je souffre toujours!..
Et depuis bien longtemps déjà.

ARMANDE.

Je fais Lucile
Dans la pièce; ce rôle est brillant et facile...

MOLIÈRE.

Vous l'aimez?

ARMANDE.

Oh beaucoup! Ce raccommodement
Après la brouillerie est un tableau charmant.
Cléonte est un jaloux: c'est à tort qu'il soupçonne
Lucile; mais Lucile est si bonne personne!
Un mot de repentir apaise son courroux...
Oh! les femmes vraiment aiment bien mieux que vous.
Lucile est un portrait.

MOLIÈRE.

Nomme-t-on le modèle?

ARMANDE.

On dit que c'est de Brie.

MOLIÈRE.

Oh non! ce n'est pas d'elle
Que j'ai voulu parler.

ARMANDE.

Duparc peut-être?

MOLIÈRE.

Non.

ARMANDE.

Ah! ce sera Beauval.

Digitized by Google

MOLIÈRE.

Beauval n'est pas son nom.

ARMANDE.

Je cherche en vain.

MOLIÈRE.

Voyez si ce n'est point Armande.

ARMANDE.

Moi!

MOLIÈRE.

Vous.

ARMANDE, *lisant dans son rôle.*

Les yeux petits. C'est moi. *La bouche grande...*
Quand un mari nous peint, il nous fait ressembler
A faire peur.

MOLIÈRE.

Lisez la suite.

ARMANDE.

Son parler
Est nonchalant... C'est moi... Mais vous me faites honte.

MOLIÈRE.

Mais voyez à cela ce que répond Cléonte.

ARMANDE.

Elle est capricieuse et coquette.... Merci!
C'est flatteur!

MOLIÈRE.

Mais pourquoi vous obstiner ainsi?
A ces traits isolés qui peut vous reconnaître?
Vous répétez Covielle : or, écoutez son maître.

(Il prend le cahier des mains d'Armande et lit) :

COVIELLE. *Elle a les yeux petits.* — CLÉONTE. *Cela est vrai; elle a les yeux petits, mais elle les a pleins de feu, les plus perçants, les plus brillants du monde, les plus touchants qu'on puisse voir. — Elle a la bouche grande. — Oui; mais on y voit des grâces qu'on ne voit point aux autres bouches; et cette bouche, en la voyant, inspire des désirs; elle est la plus attrayante, la plus amoureuse du monde. — Elle affecte*

Digitized by Google

une nonchalance dans son parler. — Il est vrai, mais elle a grâce à tout cela ; et ses manières sont engageantes, ont je ne sais quel charme à s'insinuer dans les cœurs... — Mais enfin elle capricieuse autant que personne du monde. — Oui, elle est capricieuse, j'en demeure d'accord ; mais tout sied bien aux belles, on souffre tout des belles.

Hé bien! êtes-vous là dépeinte à faire peur?
Répondez. D'un crayon inhabile ou trompeur,
Ai-je tracé de vous une fâcheuse image,
Et repoussé les cœurs dont vous cherchez l'hommage?
Ai-je dissimulé par quel attrait si fort,
Si touchant, vous plaisez, vous charmez sans effort,
Et savez le secret de maîtriser les ames?
Vous n'êtes pas contente! Oh! que j'en sais des femmes,
Des femmes dont l'abord séduit l'œil enchanté,
Qui, joyeuses cent fois donneraient leur beauté,
Teint de rose et de lis, grands yeux, petite bouche,
Pour la grâce ineffable et le charme qui touche,
Don qui réside en vous et qui, par votre voix,
Dans tous les sens troublés s'insinue à la fois,
Subjugue notre cœur plus que la beauté même,
Et fait que, malgré vous, malgré soi, l'on vous aime!
Je voudrais vous haïr! Oui, je voudrais pouvoir,
Ecoutant la raison, mon honneur, mon devoir,
Vous haïr! Je voudrais, dans mon ame offensée,
N'avoir gardé de vous qu'une amère pensée,
Un souvenir maudit, éternel aliment
A nourrir ma colère et mon ressentiment!
Mais, faible, chaque jour, quelque effort que je fasse,
De vos torts dans mon cœur la mémoire s'efface.
Votre image bannie à moi revient toujours,
Et revient pardonnée.... elle remplit mes jours,
Inspire mes travaux; et de toutes ces femmes,

Digitized by Google

Cœurs simples, ingénus, coquettes, grandes dames,
Que je mets au théâtre, et suis d'un œil jaloux,
Les plus belles toujours ont quelques traits de vous.
Oui, vous êtes Lucile, et, j'en rougis de honte,
Moi, moi, je me suis peint sous le nom de Cléonte.

ARMANDE.

Soyons encore Lucile et Cléonte aujourd'hui...
Je viens à vous comme elle; apaisez comme lui
Votre dépit jaloux. Voyez.... je vous demande
Ma grâce... Voulez-vous me la donner?

MOLIÈRE.

Armande!

ARMANDE.

Me boudez-vous encor?

MOLIÈRE.

Je le devrais.

ARMANDE.

Oh! non :
Voyez, je fais bien plus que Lucile : pardon!
Vous me pardonnerez, vous avez dit vous-même...

MOLIÈRE.

Oh! que vous savez bien à quel point je vous aime!

ARMANDE.

Sans doute vous m'aimez, mais je vous aime aussi,
Molière, et pour vous voir je suis venue ici.
Je disais : il est seul... malheureux du silence
Et des froideurs du roi, blessé de l'insolence....
De la cabale... Il souffre!.. Oh! je veux lui parler,
Et pleurant avec lui du moins le consoler.
Je venais, quand Baron, tête à folle cervelle,
En courant m'a jeté cette bonne nouvelle
Du *Bourgeois gentilhomme* et de l'ordre du roi.
Maintenant, ai-je dit, qu'a-t-il besoin de moi?
J'irais pour partager son triomphe, ce semble,
Et seul il a souffert!

Digitized by Google

MOLIÈRE.

Ah! désormais ensemble
Nous partagerons tout, joie et pleurs, n'est-ce pas?

ARMANDE.

J'étais triste et voulais revenir sur mes pas...
Je suis entrée enfin, tremblante, embarrassée,
Et n'ai pas su d'abord vous dire ma pensée...
La voilà... Vous voyez que je vous aime aussi.

MOLIÈRE.

Ah! je suis trop heureux!

SCÈNE VI.

MOLIÈRE, ARMANDE, LA FORÊT.

LA FORÊT, *à part.*

Comment! Armande ici!
D'après ce que je vois, si je n'ai la berlue,
Entre elle et mon cher maître une trève est conclue.
(*Haut*).
Pardon... la comédie attend pour répéter...

MOLIÈRE.

J'y vais...

LA FORÊT.

Le régisseur dit qu'il faut se hâter,
Que l'heure presse...

MOLIÈRE.

Bien.

LA FORÊT.

Près de vous il me mande
Tout exprès...

MOLIÈRE, *à Armande.*

Nous allons. Venez, venez, Armande...
(*Molière et Armande sortent*).

Digitized by Google

SCÈNE VII.

LA FORÊT, *seule.*

J'oubliais !... c'est cela !... Dans son ravissement
Songe-t-il au théâtre ?.. Il ne vit que pour elle ;
Et cela durera, sans trouble et sans querelle,
Deux jours ; puis, sur un mot on se taquinera,
Aigrira, brouillera... puis on se quittera
Jusqu'à nouvelle trève, et quand, de guerre lasse,
Madame à son mari voudra bien faire grâce.
Ce pauvre maître !.. il est ensorcelé, je crois...
Et tous ces grands esprits sont de grands sots parfois.

Digitized by Google

ACTE SECOND.

SCÈNE I.

CHAPELLE, LE MARQUIS.

LE MARQUIS.

Qu'ils se mordent entr'eux ; que dans leurs hémistiches,
Tour à tour se logeant comme saints dans leurs niches,
Ils nous donnent à nous le spectacle amusant
De pédants et de sots se ridiculisant
A qui mieux mieux... C'est bien : je suis loin de proscrire
Cette guerre d'auteurs qui souvent m'a fait rire.
L'état n'est pas troublé de ces petits débats :
La tourbe de ces gens vit et rampe si bas !
Mais toucher au marquis ! l'audace est singulière,
Et c'est un impudent, morbleu ! que ce Molière.

CHAPELLE.

Prenez garde : à la cour il n'est pas sans appui...
Et le mot d'impudent...

LE MARQUIS.

Ce mot est fait pour lui.

CHAPELLE.

Condé pour protecteur, Vivonne pour Mécène,
Sont bien de quelque poids...

LE MARQUIS.

Un bouffon de la scène
Attaquer les marquis !

CHAPELLE.

Le roi l'estime aussi.

LE MARQUIS.

L'astre de la faveur pour lui s'est obscurci.
Son début à Chambord a compromis sa gloire :
Votre Icare, en un mot, s'est noyé dans la Loire.

Digitized by Google

CHAPELLE.

Fort bien! avec esprit le trait est aiguisé.

LE MARQUIS.

Sa farce de Jourdain est d'un homme épuisé,
Qui s'éteint... Franchement, nous prend-il pour des grues,
Avec ces pauvretés à brailler dans les rues :
Ha la ba ba la chou, ba la ba ba la da!
Hé! vous ne riez pas?

CHAPELLE.

Si fait, je ris, ha ha!

LE MARQUIS.

Riez. Vit-on jamais des sottises pareilles?
Ha la ba ba la da! Quel chant pour les oreilles!
Quel aimable refrain! Ba la ba ba la chou!
Mais riez donc, riez! moi, je ris comme un fou :

CHAPELLE.

Je le vois bien, Marquis. Soit dit sans vous déplaire,
Je ne puis rire, moi, que de votre colère.
Oui, vous déguisez mal, sous ce rire forcé,
Que jusqu'au fond du cœur vous vous sentez blessé...

LE MARQUIS.

Attaquer les marquis!

CHAPELLE.

J'agirais d'autre sorte,
Moi, si j'étais marquis, George Dandin, n'importe,
Enfin, quelqu'un de ceux que si grotesquement
Molière a dessinés pour notre amusement.
Loin de me plaindre, moi, dévorant mon injure,
J'applaudirais tout haut au portrait, je vous jure,
Pour mieux donner le change, et, s'il m'était permis,
Je dirais que le peintre est fort de mes amis;
Que j'ai pour son mérite une estime profonde...

LE MARQUIS.

Ha la ba ba la chou!

Digitized by Google

CHAPELLE.

Non, non, pour rien au monde,
Je ne voudrais, montrant mon déplaisir secret,
Avouer que Molière a tracé mon portrait;
Car dès qu'on a sa place en cette galerie,
On est dans le public un texte à moquerie,
Et je sais pour ma part un sot de qualité,
(Je ne dis pas ceci pour vous, en vérité),
Un marquis que Molière avait, par bonté d'ame,
Caché sous une honnête et discrète anagramme,
Qui déchirant le voile en jetant les hauts cris,
S'est dénoncé lui-même aux railleurs de Paris.

LE MARQUIS.

Ha la ba ba la chou!

CHAPELLE.

Le voilà ridicule.
Aussitôt qu'il se montre un fou rire circule.
Je ne le nomme point; mais, soit dit entre nous,
Il a (ne prenez pas, Marquis, ceci pour vous)
Il a beaucoup de l'air, de l'arrogance extrême
Du marquis qui toujours répond : *Tarte à la crême*!
Morbleu! tarte à la crême! Oui, comme celui-ci,
Le marquis dont je parle a son refrain aussi,
Et voyez! maintenant à la cour, dans la ville,
On place les marquis au rang des Sottenville,
Pourceaugnac et Dandin, stupide trinité.
Le titre de marquis, c'est triste, en vérité,
D'heure en heure à porter devient plus incommode,
Et je crois que bientôt il passera de mode.

LE MARQUIS.

Ha la ba ba la chou, ba la ba ba la da!

CHAPELLE.

Nous parlons de marquis, et justement voilà
Le plus fou... Je me sauve....

(*Il sort*).

Digitized by Google

SCÈNE II.

LE MARQUIS, LE MARQUIS DE SOYECOURT.

SOYECOURT.

Une si belle chasse!
On part, la joie au cœur.... Tout-à-coup volte-face!
Un contr'ordre m'arrête et je subis l'affront...
Ah! je me sens encor monter le rouge au front!
Mille têtes de cerfs!.. que plutôt on m'assomme!
Qu'on me donne en curée à mes chiens et qu'on nomme
Un autre Grand-Veneur... Ce sera bien plus court!
Faire cette avanie au marquis de Soyecourt!
Hé morbleu!..

LE MARQUIS.

Calmez-vous, et sachez vous contraindre:
De quelque coup du sort qui n'a pas à se plaindre!
Et moi-même, l'amour...

SOYECOURT.

Aucun malheur au mien
Ne se peut comparer.

LE MARQUIS.

Hé! chacun sent le sien.
J'aime une femme, moi, belle entre les plus belles...

SOYECOURT.

Bah!

LE MARQUIS.

J'ai fléchi son cœur et sa fierté rebelles...

SOYECOURT.

Ah!..

LE MARQUIS.

J'obtiens d'elle enfin un tendre rendez-vous...

SOYECOURT.

Quelle chasse!

LE MARQUIS.

Dans l'ombre, au tintement de l'heure,
Tremblant d'espoir, je sors, j'arrive à sa demeure,
Et franchissant le seuil....

Digitized by Google

SOYECOURT.

Morbleu!

LE MARQUIS.

Je trouve là...
Devinez!.. le mari! C'est un malheur cela!
Parlez, est-ce un malheur?

SOYECOURT.

Un malheur réparable.

LE MARQUIS.

Du tout, on a cloîtré cette femme adorable.

SOYECOURT.

Vous vous consolerez.

LE MARQUIS.

Morbleu! c'est bientôt dit.

SOYECOURT.

Ah! contr'ordre fatal!

LE MARQUIS.

Ah! contre-temps maudit!

SOYECOURT.

J'avais pour cette chasse une meute nouvelle...

LE MARQUIS.

J'avais pendant huit jours tenaillé ma cervelle
Pour trouver un moyen de la voir en secret.
Et l'époux justement qui part!.. époux discret!
A ce retour si prompt, là, pouvais-je m'attendre?

SOYECOURT.

Une si belle meute!

LE MARQUIS.

Une femme si tendre!
Une voix de Sirène!

SOYECOURT.

Une gueule d'enfer!

LE MARQUIS.

Des yeux, des mains, des bras!..

SOYECOURT.

Et des jarrets de fer.

Digitized by Google

Même pied, même poil, même ardeur à la quête.

LE MARQUIS.

Ah! combien d'envieux m'eût fait cette conquête!
Mais j'exhale ma plainte en regrets superflus....
Je ne veux plus aimer!

SOYECOURT.

Je ne chasserai plus!
Le jour était si beau!

LE MARQUIS.

La nuit était si sombre!
Sans être vu, glissant comme un serpent dans l'ombre,
J'arrive...

SOYECOURT.

Nous partions... déjà sonnaient les cors...
Contr'ordre!

LE MARQUIS.

Et trouver là le mari!

SOYECOURT.

Cerf-dix-cors!

LE MARQUIS.

Et la faire enfermer...

SOYECOURT.

Au chenil...

LE MARQUIS.

C'est infâme!

SOYECOURT.

Avant d'avoir flairé la bête!

LE MARQUIS.

Pauvre femme!

SOYECOURT.

Ma meute, pauvre femme!.. il devient fou, je crois.

LE MARQUIS.

Le marquis parle encor de sa chasse, je vois.

SOYECOURT.

Brisons là...

LE MARQUIS.

Brisons-là : discourons d'autre chose.

Digitized by Google

SOYECOURT.

Oui.

LE MARQUIS.

Nouvelles de cour, bruits de Paris, vers, prose....

SOYECOURT.

De tout, mais pas d'amour.

LE MARQUIS.

Soit... pas de chasse.

SOYECOURT.

Bien.

LE MARQUIS.

Voyons, que pensez-vous du Molière ?

SOYECOURT.

Moi ! rien.

LE MARQUIS.

Rien ?

SOYECOURT.

Non ; si fait pourtant : il faut le reconnaître,
Son chasseur des *Fâcheux* est un portrait de maître...
Vous riez ?

LE MARQUIS.

Oui, je ris.

SOYECOURT.

C'est un chasseur, morbleu,
Un chasseur admirable et comme on en voit peu.
Cela sent tout d'abord sa franche vénerie...
Mais qu'avez-vous à rire ?

LE MARQUIS.

Il faut bien que je rie :
Ce que vous dites là m'amuse au dernier point.

SOYECOURT.

Expliquez-vous, Marquis.

LE MARQUIS.

Je ne m'explique point...
Non, vous vous fâcheriez.

Digitized by Google

SOYECOURT.

Que le ciel vous confonde !
Vous parlerez, morbleu !

LE MARQUIS.

Le bruit court dans le monde...
Mais vous vous fâcherez...

SOYECOURT.

Vous me feriez damner !...

LE MARQUIS.

Si je vous blesse, au moins veuillez me pardonner...
Vous m'y forcez...

SOYECOURT.

D'accord.

LE MARQUIS.

L'histoire est singulière...

SOYECOURT.

Nous verrons.

LE MARQUIS.

Il s'agit encor de ce Molière...

SOYECOURT.

Après.

LE MARQUIS.

Il n'aime pas les marquis.

SOYECOURT.

Hé bien ! quoi ?

LE MARQUIS.

Puisqu'il faut vous le dire, il vous a joué.

SOYECOURT.

Moi ?

LE MARQUIS.

Du chasseur des *Fâcheux* vous êtes le modèle.

SOYECOURT.

Moi ?

LE MARQUIS.

Dorante... c'est vous, votre portrait fidèle...
On l'assure du moins...

Digitized by Google

SOYECOURT.

Tant mieux, morbleu, tant mieux !

LE MARQUIS.

Comment ! vous n'êtes pas indigné, furieux ?

SOYECOURT.

Moi ! je suis enchanté. Certe, on ne saurait faire
Un portrait plus flatteur. De beaucoup je préfère
L'éloge de Molière à ce bruit décevant
Des compliments de cour qui ne sont que du vent.
Vive Dieu ! j'en suis fier. Oh ! Molière est un homme...
Un homme!.. N'est-il pas quelque peu gentilhomme ?

LE MARQUIS.

Allons ! lui gentilhomme !.. un pauvre baladin...
Gentilhomme ! à peu près comme Monsieur Jourdain :
Mamamouchi Molière !

SOYECOURT.

Il n'importe, j'ai hâte
De lui dire combien son procédé me flatte.

LE MARQUIS.

Surtout louez-le fort d'avoir dans son cerveau
Pour le courre du cerf trouvé ce mot nouveau,
Superbe cri de chasse... Ah ! vingt piqueurs ensemble
Hurlant ce mot, feraient un beau bruit, il me semble...

SOYECOURT.

Mais j'ignore, Marquis... Quel est donc ce mot-là ?

LE MARQUIS.

Ha la ba ba la chou, ba la ba ba la da !

SOYECOURT.

Assez !... grâce !

LE MARQUIS.

Ha la ba ba la chou !..

SOYECOURT.

Je vous prie !

LE MARQUIS.

Quoi ! ce n'est pas un mot propre à la vénerie ?

Digitized by Google

SOYECOURT.

Profane, taisez-vous. Ah ! la chasse est un art...
Un art !... il a sa langue et son génie à part ;
Ses usages, ses mœurs, ignorés du vulgaire.
C'est un apprentissage au métier de la guerre,
Ecole de courage et de mâle vigueur,
Seul travail sans dégoût, seul plaisir sans langueur.
S'élancer au signal des fanfares bruyantes,
A la voix des piqueurs, des meutes aboyantes,
Et dans ce brouhaha de cors, de cris, avoir
L'œil et l'oreille au guet, tout entendre, tout voir...
Oh ! ce n'est pas un jeu ! C'est un métier d'audace,
De génie et d'instinct, vrai Dieu ! Vive la chasse !
Fanfare ! et mon cheval tressaille et dit : Allons !
M'emporte à travers champs, bois, collines, vallons ;
Sur les pas de la meute il s'attache à la voie,
Ecoute tous les bruits que l'écho nous renvoie,
Ouvre à tout vent qui court ses humides naseaux,
Perce dans les taillis, s'élance dans les eaux,
Et du cerf aux abois quand sonne la défaite,
Arrive à l'hallali comme roi de la fête.

SCÈNE III.

LES MÊMES, MOLIÈRE.

SOYECOURT, *sans voir Molière.*

A la mort-chiens ! ha-hai ! ce sont des cris cela !
Et non pas ba la chou, ba la ba ba la da !
(Apercevant Molière).
Ah ! que je vous embrasse, et vous embrasse encore,
Mon cher Monsieur Molière !

MOLIÈRE.

En vérité, j'ignore
A quel propos...

Digitized by Google

SOYECOURT.

Comment ! et ce brillant portrait,
Dorante le chasseur... c'est moi, moi, trait pour trait.
Cet éloge, morbleu, me chatouille, me flatte,
Et ma reconnaissance avec transport éclate.
Tudieu ! c'est un portrait empreint d'un goût exquis,
Vivant !.. et si pourtant j'en croyais le Marquis,
Je serais ridicule, et je viendrais vous faire,
Au lieu d'un compliment, une fâcheuse affaire.
Je suis berné, dit-il.

MOLIÈRE.

Vous ?

SOYECOURT.

Moi, berné.... voilà
Ce que dit le Marquis... Mais qui croira cela ?
Cerf-dix-cors ! il n'est pas de plume assez hardie
Pour faire d'un Soyecourt un sot de comédie.
Ah ! s'il vous faut en tout dire la vérité,
Je n'aime pas un mot de vous qu'il m'a cité,
Cri de chasse... ha la ba ba la chou... C'est étrange...
Ce n'est pas du métier....

SCÈNE IV.

LES MÊMES, ARMANDE, LA GRANGE, BRÉCOURT, DE BRIE, LAUZUN, BARON, BEAUVAL, BÉJART.

MOLIÈRE.

Béjart, Brécourt, La Grange,
De Brie, Armande !... hé quoi ! tout le théâtre ici !

LA GRANGE.

Nous venons répéter.

MOLIÈRE.

Répéter ! qu'est ceci ?
Nous avons répété tout-à-l'heure, il me semble...
Et l'on va commencer.

Digitized by Google

LA GRANGE.

On manque encor d'ensemble...
Des mots... et voilà tout.

DE BRIE.

Les mots même, ma foi,
Je ne les sais pas tous.

BEAUVAL.

Ni moi.

BÉJART.

Ni moi.

ARMANDE.

Ni moi.

MOLIÈRE.

Si vous ne savez pas, que diable y puis-je faire?
Morbleu! si vous aviez l'esprit à votre affaire,
Au lieu d'ouvrir l'oreille aux fadeurs qu'on vous dit,
(A part).
Vous sauriez mieux, Madame. Ah! ce Lauzun maudit!
(A Armande).
Madame, c'est à vous que cet avis s'adresse.

ARMANDE.

Oui, je reconnais là votre rare tendresse:
C'est contre moi toujours qu'on vous voit éclater.
(A Lauzun, avec lequel elle parle pendant presque toute la scène).
Monsieur le Comte, allons, faites-moi répéter.

MOLIÈRE.

(Bas à Baron).
Elle me brave encor... Mets-toi près de ma femme,
(A part).
Ecoute ce qu'on dit. Ah! séducteur infâme!
Va, Baron.

BARON.

On me hait, et je puis à cela
Gagner quelque apostrophe...
(Baron va se placer près de Lauzun et d'Armande).

Digitized by Google

MOLIÈRE.

(Aux acteurs).

Hé, non !.. Placez-vous là,
Vous ici.

LA GRANGE.

Nous savons le *Bourgeois gentilhomme*,
Répétons l'autre pièce.

MOLIÈRE *(à part).*

Ah ! ce Lauzun m'assomme !

(A Brécourt).

Je n'y peux plus tenir, et... Brécourt, commencez...

(Arrêtant Brécourt qui fait une entrée).

Vous jouez *le Marquis*. Assez, Brécourt, assez !
Où diable avez-vous pris un marquis de la sorte ?

BRÉCOURT.

Il me semble...

MOLIÈRE.

Un marquis, soit qu'il entre ou qu'il sorte,
Pour attirer les yeux y met plus de façons,
Vous avez, sur ce point, oublié mes leçons.
Pourtant voilà bientôt quinze ans qu'on étudie
Le marquis... Maintenant c'est de la comédie,
Pour divertir les gens, la ressource et le fonds :
Il tient lieu de Scapins et de valets bouffons ;
D'amuser le public il a le privilége ;
J'en ai dessiné vingt, et, si Dieu me protége,
J'en ferai cent... enfin, il me semble qu'on doit
Connaître son marquis, là, sur le bout du doigt...
Mais point ! vous nous montrez un personnage comme
Monsieur le Grand-Veneur... partant un galant homme,
Noble et sage maintien, l'air grand, un ton exquis...
Brécourt, vous n'avez donc jamais vu de marquis ?
Hé morbleu ! devant vous pose un rare modèle
Des marquis que l'on joue... Allons, peintre fidèle,
Vite, vite un portrait... et ne vous piquez point

Digitized by Google

De règle, de mesure et de goût sur ce point :
Dans le fou, dans le faux lancez-vous sans scrupule...
Il sera ressemblant s'il est bien ridicule.

(Il fait une entrée).

Courage donc, Brécourt. Entrez comme cela.
Grondez entre vos dents de petits *la la la* ;
Caressez par moments votre perruque blonde :
Place ! place au marquis !.. qu'on admire à la ronde
Ses énormes canons, ses nœuds et ses rubans
Semés partout, d'étage en étage tombants.
Puis le ton suffisant et le geste plus ample,
Plus hautain... Maintenant un refrain, par exemple :
Ha la ba ba la chou, ba la ba ba la da,
Et voilà mon marquis !

SOYECOURT.

(Au marquis).

C'est lui ! C'est vous... Ah ! ah !

LE MARQUIS.

C'en est trop !.. Se peut-il qu'à la cour on tolère
Un histrion... qui... dont... j'étouffe de colère...

(A Molière).

Et je... Mon baladin, je vous ferai savoir
Que les marquis... Suffit ! je m'entends... Au revoir !..

(Il sort furieux).

SOYECOURT.

Au revoir !.. allons donc, il n'en a nulle envie.
Et moi je suis à vous, Molière, et pour la vie.

MOLIÈRE *(aux acteurs).*

Au théâtre ! au théâtre !..

SCÈNE V.

MOLIÈRE, BARON.

MOLIÈRE.

As-tu bien entendu ?

Digitized by Google

BARON.

Des injures !

MOLIÈRE.

Comment ?

BARON.

Muet, le cou tendu,
L'oreille au guet, feignant de lire dans mon rôle,
J'étais là, quand soudain Armande : « Morveux ! drôle ! »
Car vous savez, Monsieur, de quels noms...

MOLIÈRE.

Oui, je sais
Qu'elle est vive...

BARON.

Morveux ! et j'ai seize ans passés !
Drôle, soit ! mais morveux !

MOLIÈRE.

Sois raisonnable et sage
Plus qu'elle... Après ?

BARON.

Après, j'ai surpris au passage
Dix mots d'un entretien cent fois interrompu,
Tout semé de soupirs et de *ha !* Je n'ai pu
Y rien comprendre enfin, et, je vous le demande,
Y verriez-vous plus clair. Le Comte : « Ah ! chère Armande ! »
Armande : « Cher Comte... ah ! » Puis, de petits débats,
Sur un *oui,* sur un *non ;* puis, on se parlait bas...
Seulement vers la fin sa voix était plus tendre...

MOLIÈRE.

La voix de qui ?

BARON.

D'Armande.

MOLIÈRE.

Ah !..

BARON.

J'ai cru même entendre
Le mot de rendez-vous quand on s'est dit adieu ;
Mais sans pouvoir saisir ni l'heure ni le lieu.

Digitized by Google

MOLIÈRE.

Un rendez-vous ! hé bien ! en tous lieux, à toute heure,
Je la surveillerai... qu'elle sorte ou demeure,
Au théâtre, au foyer, dans son appartement,
Je serai là toujours, toujours !.. Dès ce moment
Je ne la quitte plus !..

BARON.

Et ce soir, il me semble,
Vous n'êtes pas en scène, une minute ensemble...
Qui l'empêche...

MOLIÈRE.

(*A part*).
Oh ! tais-toi ! Malheur à l'imprudent
Qui d'un enfant frivole a fait son confident.

(Ils sortent).

Digitized by Google

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

LAUZUN, GENEVRAY.

LAUZUN.

Oui, tu m'es dévoué, mon bon Genevray.

GENEVRAY.

Certe,
Monseigneur...

LAUZUN.

Je te sais, de plus, prudent, alerte...

GENEVRAY.

Prudent et dévoué beaucoup, alerte peu :
A soixante-et-dix ans, dame ! on n'a plus son feu.
J'ai perdu mes jarrets à porter vos messages,
A faire sentinelle.

LAUZUN.

Enfin, nous voilà sages,
Nous allons maintenant nous reposer.

GENEVRAY.

Fort bien.

LAUZUN.

Mais pas ce soir.

GENEVRAY.

Encore ?

LAUZUN.

Oh ! mon Dieu !.. moins que rien :
Un petit rendez-vous, et qui veut du mystère,
Car si... Mais plus longtemps je ne saurais me taire.
Ecoute : tu me vois tout puissant ; tu me vois
Contrecarrer Colbert, tenir tête à Louvois.
Envié, caressé, jamais homme peut-être
N'a fait tant de chemin dans la faveur du maître.
Je suis le confident des royales amours ;

Digitized by Google

Depuis deux ans je marche et je monte toujours.
Enfin, les bras croisés, je m'assieds sur le faîte,
Je ne peux plus monter !.. Et maintenant, prophète,
Sonde un peu l'avènir : dis-moi quel sort nouveau
M'attend sous quelques jours. Cherche dans ton cerveau
Quelque chose de grand, d'inouï, d'incroyable,
Un destin fabuleux !.. Donne ton ame au diable !
Si tu peux deviner, tiens, choisis à ton tour
Un éminent emploi dans l'armée, à la cour ;
Je te l'accorde, moi, car j'aurai, tout ensemble,
Fortune, honneurs, crédit, pouvoir... hein! que t'en semble?

GENEVRAY.

C'est beau !

LAUZUN.

Je te ferai général.

GENEVRAY.

Moi ! cassé,
Vieux, goutteux !..

LAUZUN.

Duc et pair.

GENEVRAY.

Le bon temps est passé !
Vraiment, c'est trop commun depuis quelques années :
Le dernier cardinal en a fait des fournées !
Je n'en veux pas.

LAUZUN.

Devine, allons !... sur ton chemin
Pour t'éclairer je jette un mot... c'est un hymen :
J'épouse... voyons, qui ?

GENEVRAY.

Bon ! c'est dans la finance :
Puisque vous pouvez tout... l'or, l'or...

LAUZUN.

Impertinence !
Dans la finance, moi !.. Pitié !

Digitized by Google

GENEVRAY.

Dans le blason ?

LAUZUN.

Oui.

GENEVRAY.

C'est maigre parfois.

LAUZUN.

La plus noble maison.

GENEVRAY.

La Trémouille?

LAUZUN.

Plus haut.

GENEVRAY.

Quoi ! Montmorenci ?

LAUZUN.

Monte.

GENEVRAY.

Lorraine?

LAUZUN.

Encor plus haut.

GENEVRAY.

Pardon, Monsieur le Comte:
A mon âge on s'essouffle à monter de ce pas...
J'en ai le vertige... ouf! *(A part)*. Je ne répondrais pas
De sa raison... Vraiment, je lui crois la cervelle...

LAUZUN.

Ah! quand éclatera cette grande nouvelle!
J'épouse... Ecoute bien, la bouche et l'œil béants:
La fille de Gaston, Gaston duc d'Orléans,
Mademoiselle enfin!.. Comprends-tu bien?

GENEVRAY.

Folie!..

LAUZUN, *lui frappant sur l'épaule.*

Dis?

GENEVRAY, *effrayé.*

Ne me faites pas de mal, je vous supplie.
(*A part*).
Il est fou... Pauvre maître!

Digitized by Google

LAUZUN.

Elle qui tant de fois
A refusé l'hymen de princes et de rois,
Vieille fille aujourd'hui, sa rage nuptiale
Me greffe, moi, Lauzun, sur la tige royale!

GENEVRAY.

Il est fou.

LAUZUN.

Moi, naguère obscur et sans crédit,
Et cadet de Gascogne!

GENEVRAY, *à part.*

Oui, gascon, c'est bien dit.

LAUZUN.

Un Caumont, il est vrai, noble et grande famille;
Mais de nobles, pardieu, notre France fourmille :
Genevray, j'ai voulu m'asseoir plus haut, voisin
Du trône, et que le roi m'appelât son cousin.

GENEVRAY.

Son cousin!

LAUZUN.

Son cousin.

GENEVRAY.

Allons! Monsieur le Comte
Se moque sûrement : cet hymen est un conte,
Une plaisanterie...

LAUZUN.

Ah! c'est trop fort!

GENEVRAY.

Tenez,
Je sens ces choses-là de cent pas : j'ai bon nez.

LAUZUN.

Voyez-vous, le maraud! il veut me faire entendre
Qu'à cet hymen si beau je ne saurais prétendre;
Que mon peu de mérite en serait trop payé :
Mon bonheur à ses yeux n'est pas justifié.

Digitized by Google

GENEVRAY.

Je ne dis pas cela...

LAUZUN.

Non, mais tu l'insinues.
Un cadet de Gascogne, en cour tombé des nues,
Epouser une altesse! allons donc! jusqu'ici
Près du sexe, en effet, je n'ai pas réussi...

GENEVRAY.

Comment! je vous en sais, vingt, trente... et des plus belles.

LAUZUN.

Non, mes vœux n'ont jamais trouvé que des rebelles.

GENEVRAY.

Ah!

LAUZUN.

Je suis maladroit.

GENEVRAY.

Bon!

LAUZUN.

Toujours rebuté,
Amoureux transi.

GENEVRAY.

Non, mais non!..

LAUZUN.

En vérité,
Il est bon qu'un ami parfois nous avertisse.
Cet hymen... je rêvais! Oh! je me rends justice :
Je ne suis pas taillé pour monter à ce rang.
C'est trop peu que d'avoir la noblesse du sang,
Et de tous les moyens qui pouvaient m'y conduire,
Le meilleur, l'art charmant de plaire, de séduire,
En enchantant l'oreille, en fascinant les yeux,
Je ne l'ai pas : je suis sans esprit, laid... et vieux.

GENEVRAY.

Non!

LAUZUN.

Mal tourné peut-être...

Digitized by Google

GENEVRAY.

Hé non! daignez m'entendre...

LAUZUN.

Hé bien! pour moi l'altesse est chaque jour plus tendre.
Souvent elle me dit : J'aime, Comte, et je veux
De celui qu'a choisi mon cœur combler les vœux ;
Il sera mon époux... Or, devinez! Et comme
Je nomme princes, rois... Moins haut : un gentilhomme,
Jeune, aimable, charmant. Alors, à chaque nom
Que je passe en revue : Est-ce celui-là? — Non.
— Celui-ci? — Point. Et puis, notre liste finie,
Elle me fait reprendre encor la litanie,
Car le nom qu'elle attend, en vain sollicité,
C'est le mien... et le seul que je n'ai pas cité.
Croiras-tu maintenant?

GENEVRAY, *à part.*

Fou!

LAUZUN.

Mais quoi! la princesse
N'occupe pas mon cœur tout entier ni sans cesse :
Armande, tu le sais, y tient sa place aussi.
Avec elle à l'instant j'ai rendez-vous ici.
C'est folie...

GENEVRAY, *à part.*

Il connaît son état.

LAUZUN.

Mais qu'importe!
Sur les prudents conseils ma nature l'emporte.
Je ne sais quel démon me pousse à mépriser
Ces écueils où l'on voit les autres se briser.
Un bonheur calme, uni, pour moi n'a point de charmes :
Il me faut des amours où germent les alarmes,
Des plaisirs épiés par les regards jaloux,
Les soupçons menaçants des mères, des époux.

Digitized by Google

Je me sens vivre alors, et fort de mon étoile,
Je me berce à tout vent qui vient enfler ma voile.

GENEVRAY.

Et vous avez raison de vous distraire un peu.
(*A part*).
Il faut que je le flatte, il me fait peur, morbleu!

LAUZUN.

Mais hymen, rendez-vous, que tout ceci demeure
Un secret dans ton cœur, entends-tu?

GENEVRAY.

Que je meure
(*A part*).
Si j'en parle. D'ailleurs on ne me croirait pas.

LAUZUN.

Et maintenant va-t-en...

GENEVRAY.

Volontiers.

LAUZUN.

De ce pas
Au théâtre, en un coin de la salle, et regarde,
Sans la quitter des yeux, l'altesse, et prends bien garde,
Prends bien garde surtout, si tu la vois sortir,
De venir tout courant ici m'en avertir.

(*Genevray sort*).

SCÈNE II.

LAUZUN, *seul*.

Armande maintenant ne peut se faire attendre.
Quelle femme, bon Dieu! légère, folle, tendre,
Mobile comme l'onde! A présent la voilà
Qui retourne à Molière, et puis, une fois là,
Il me faut guerroyer... Le logis est un antre
Où veille le jaloux, vrai Cerbère! L'on n'entre
Qu'en montrant barbe grise à la porte : un amant

Digitized by Google

Tourné comme Lauzun ne passe pas, vraiment.
Oh! c'est un château-fort! autour de la demeure
Servantes et valets rôdent... Mais que je meure
Si Molière n'est pas... comme Arnolphe, gardant
Agnès sous les verroux.... et dupe cependant.
Mais la voici... peut-être il me sera facile
De la faire changer....

SCÈNE III.

LAUZUN, ARMANDE, *habillée pour la scène.*

LAUZUN.

Armande!

ARMANDE.

Non, Lucile.
Voyez, j'en ai l'habit aussi bien que le nom.

LAUZUN.

Mais vous êtes pour moi toujours Armande ?

ARMANDE.

Non.

LAUZUN.

Quoi! vous ne m'aimez plus, sous ce costume?

ARMANDE.

Comte,
Je suis toute à mon rôle et n'aime que Cléonte.

LAUZUN.

Et comme vous changez de rôle tous les jours,
Je serai repoussé chaque soir.

ARMANDE.

Pas toujours.
Par exemple, demain je joûrai Célimène :
Au cortége d'amants que sur mes pas je mène,
Si vous le trouvez bon vous viendrez vous mêler,
Et l'on pourra d'un mot alors vous consoler.

LAUZUN.

Ah! c'est un jeu cruel que celui-là, Madame!

Digitized by Google

ARMANDE.

Suis-je bien en Lucile?

LAUZUN.

Et vous avez dans l'ame
Quelque nouvel amour...

ARMANDE.

Molière sûrement
Blâmera ma toilette... Il veut absolument
Le costume prescrit, une tenue exacte;
Mais nous l'apaiserons... Je joue au troisième acte,
Et vous viendrez me voir... je l'espère du moins.

LAUZUN.

Non.

ARMANDE.

Non?

LAUZUN.

Non. Je vous vois seule ici, sans témoins,
Il suffit.

ARMANDE.

C'est très bien.

LAUZUN.

Moi, que j'aille au théâtre!
J'y compte cent rivaux dans la foule idolâtre,
Et quelque soit l'espoir dont je flatte mon cœur,
Je crains de rencontrer dans le nombre un vainqueur.
S'il vous faut, en un mot, avouer ma faiblesse,
Tout un public amant est chose qui me blesse;
Et je souffre d'ouïr ces éloges sans fin :
Charmante! que d'esprit! quel regard doux et fin!
Quel ravissant parler! quel jeu parfait! quelle ame!

ARMANDE.

Flatteur!

LAUZUN.

Ce n'est pas moi qui dis cela, Madame :
C'est le public. Oh! moi! dans mes transports jaloux,
Je me surprends formant cent desseins contre vous.

Digitized by Google

Oui, je voudrais parfois m'unir à vos rivales,
Au parterre, au foyer soulever des cabales,
Et si vous en étiez à vos débuts, morbleu!
Pour vous faire tomber je mettrais tout en jeu.

ARMANDE.

Merci!

LAUZUN.

C'est que j'enrage, en effet, quand je pense
Que pour des fictions sur la scène on dépense
Tant de si doux regards, tant d'élans amoureux,
Qui, s'ils étaient pour moi, me rendraient trop heureux...
Mais non, c'est ou Valère, ou Cléonte, ou Dorante...

ARMANDE.

Citez, citez encore... Oh! j'en ai vingt ou trente!
Pour moi les fictions, mais vous, en vérité,
Vous donnez bravement dans la réalité,
Et qui vous aimerait d'un amour jaloux, Comte,
Serait à plaindre au moins... Je sais ce qu'on raconte...
Il suffit.

LAUZUN.

J'ai peut-être, en effet, quelque temps,
Egaré loin de vous mes désirs inconstants;
Mais c'était vous toujours que j'aimais : mon hommage,
Vous cherchant, s'arrêtait parfois à votre image.
Oui, tout charme où mon cœur s'est attaché, c'était
Quelque chose de vous qu'une autre reflétait.
L'une me ravissait par sa voix : c'est la vôtre
Que je croyais entendre, Armande. Dans une autre
J'aimais un esprit fin... c'était vous. Celle-ci
Me charmait par sa grâce... Oh! c'était vous aussi.
Celle-là me plaisait par son humeur rieuse...
C'était vous. Rencontrais-je une capricieuse?
Pardon, mais c'était vous encor, car on sait bien
Que parfois vous boudez, méchante, pour un rien.

Digitized by Google

Et je reviens à vous chez qui brillent ensemble
Tous ces charmes divers qu'aucune autre n'assemble :
Je reviens ; dans vos fers mon sort sera bien doux :
Je me croirai volage et n'aimerai que vous.

ARMANDE.

Il n'est plus temps, la paix avec Molière est faite.

LAUZUN.

Pour huit jours.

ARMANDE.

Vous serez, Comte, un mauvais prophète.

LAUZUN.

Nous verrons.

ARMANDE.

Nous verrons,

LAUZUN.

D'abord, il est jaloux !..

ARMANDE.

Il cessera de l'être.

LAUZUN.

Et vous, Madame, vous,
Vous cesserez aussi de plaire et d'être belle...
Cela n'est point aisé.

ARMANDE.

Moi, je serai rebelle
A tous galants propos, et déjà me voilà
En bon commencement : est-ce bien ?

LAUZUN.

C'est cela.
Je suis fort rudoyé ; mais un autre, sans doute,
Sera moins malheureux, Madame. Je redoute
Pour votre beau projet ce monde où vous vivez,
Monde tout de plaisirs, plein d'écueils, vous savez.
Qui vous voit là, Madame, en songeant à vos charmes,
Soit époux, soit amant a cent sujets d'alarmes.

ARMANDE.

Nous vivrons seuls.

Digitized by Google

LAUZUN.

C'est bien. Oh ! vous avez raison !
Au foyer conjugal bornant votre horizon,
Vous vous consacrerez à ces soins terre à terre
Qui remplissent les jours d'un couple solitaire.
Là, si, pour vous troubler, parfois un souvenir,
Trop cher, toujours chassé, s'obstine à revenir ;
Si quelque amère regret dans votre exil surnage,
Vite, vite songez aux choses du ménage,
Et contre eux évoquez, comme un épouvantail,
De votre intérieur tout le menu détail.
Le monde autour de vous soudain change de face :
Illusions, regrets, souvenirs, tout s'efface,
Tout fuit ; vos rêves d'or s'envolent dans le ciel...
Mais le ménage reste, et c'est l'essentiel.
Oh ! c'est un sûr abri pour la femme, et j'enrage
Que les hommes n'aient pas ce port après l'orage.
Maintenant au théâtre il vous faut dire adieu...

ARMANDE.

Moi quitter le théâtre ! et la raison, bon Dieu ?

LAUZUN.

La raison, la raison... c'est que la solitude
Est mortelle à votre art. Le monde est votre étude ;
Le monde est votre maître, ingrate : il vous apprit
Le secret de charmer et le cœur et l'esprit.
Le ton parfait, le goût et les grâces sans nombre,
Ce sont des fleurs du monde ; elles meurent à l'ombre.
Mais votre beau projet pêche encore en un point.
Dans vos petits calculs vous ne me comptez point.
Vous m'aimiez, et depuis à peine une semaine
Que la cour l'un et l'autre à Chambord nous amène,
Vous m'évitez, et puis vous venez brusquement
Me donner, pour prétexte à votre changement,

Digitized by Google

Molière !.. Et vous voulez que je croie à ce conte ?
Quelque sot !.. Vous avez un nouvel amour...

ARMANDE.

Comte !

LAUZUN.

Monsieur de Guiche... Mais vous savez si Lauzun
S'épouvante du bruit, surtout s'il craint quelqu'un.
Ou de Guiche ou Molière, amant, époux, n'importe !..

ARMANDE.

Mon Dieu ! n'entends-je point marcher vers cette porte ?
On nous écoute !

LAUZUN.

Hé bien ! tant mieux !

ARMANDE.

Vous m'effrayez !...
Mais que prétendez-vous, de grâce ?

LAUZUN, *s'asseyant.*

Vous voyez :
Rester là.

ARMANDE.

Mais on vient. C'est lâche, c'est infâme !
Rester là !... vous voulez perdre une pauvre femme !
A Molière tantôt j'ai promis, j'ai juré
De ne plus vous revoir... Il vient ! Oh ! j'en mourrai !
Il vient ! Epargnez-moi, par pitié, cette honte !
Hé bien ! puisqu'il le faut, je vous aimerai, Comte ;
Oui,... je vous aimerai... toujours... uniquement...
Mais, mon Dieu ! sauvez-moi !

LAUZUN.

Vous sauver ! et comment ?
Il est trop tard.

ARMANDE.

(Elle jette les yeux autour d'elle).

Trop tard ! N'est-il pas quelque issue....
O ciel ! là... cette porte étroite, inaperçue...
Un oratoire... entrez... entrez... cachez-vous là...

(Lauzun entre dans l'oratoire).

Digitized by Google

Ah! j'avais apporté vos lettres;... les voilà.

(Armande donne à Lauzun un paquet de lettres)

SCENE IV.

ARMANDE, MOLIÈRE, *en habit de théâtre*, LAUZUN, *caché.*

ARMANDE, *se promenant en répétant un rôle.*

Vous me voyez, ingrate, pour la dernière fois, et je vais loin de vous mourir de douleur et d'amour!

(Feignant la surprise en apercevant Molière à ses côtés).

Ah! vous m'avez fait peur!

MOLIÈRE, *inquiet.*

Vous êtes seule, Armande?

ARMANDE, *troublée.*

Seule... mais vous voyez... Pourquoi cette demande?

MOLIÈRE.

On parlait, ce me semble?

ARMANDE, *se rassurant peu à peu.*

Oui... j'avais là... quelqu'un...

MOLIÈRE.

Ah!..

ARMANDE.

Que je... querellais...

MOLIÈRE, *à part.*

Serait-ce encor Lauzun!

ARMANDE.

Vous avez entendu?

MOLIÈRE.

Non.

ARMANDE.

Quelques mots?

MOLIÈRE.

A peine.

ARMANDE.

Si nous recommencions à nous deux cette scène?

Digitized by Google

MOLIÈRE.

Des querelles déjà !.. nous ! c'est trop tôt vraiment.

ARMANDE.

Et comptez-vous pour rien le raccommodement ?

MOLIÈRE.

J'aime encor mieux la paix, sans trouble et sans alarmes.

ARMANDE.

Moi, j'aime mieux la guerre et je reprends les armes.

(Elle lit).

— Dites-moi ? — Non, je ne veux rien dire. — Je vous prie. — Laissez-moi. — Lucile ! — Non !

Vous voyez, je conduis deux rôles à la fois.

(Lisant).

— Hé bien ! puisque vous vous souciez si peu de me tirer de peine et de vous justifier du traitement indigne que vous avez fait souffrir à ma flamme, vous me voyez, ingrate, pour la dernière fois, et je vais loin de vous mourir de douleur et d'amour !

Quand vous êtes entré j'en étais là, je crois.

MOLIÈRE.

Quoi ! ces débats... c'était...

ARMANDE.

Vraiment... est-ce qu'il semble
Que ce soit...

MOLIÈRE.

Deux amants qui disputent ensemble.

ARMANDE.

Voilà ce bruit de voix que vous avez ouï...
Cette querelle...

MOLIÈRE.

Hé ! quoi ! vous étiez donc seule ?

ARMANDE.

Oui !

MOLIÈRE.

Quel naturel ! quel art !.. Vous êtes, sur mon ame,
Une comédienne admirable, ma femme.

Digitized by Google

ARMANDE.

Vous me flattez...

MOLIÈRE.

Non, non, parfaitement joué...

ARMANDE.

Je ne mérite pas...

MOLIÈRE.

Si fait.

ARMANDE, *à part.*

Dieu soit loué !

Il ne soupçonne rien.

MOLIÈRE.

Une scène charmante !

Et qui vous fait honneur. Soit amant, soit amante,
Vous prenez à ravir l'air de la passion...
Et, tenez, vous tremblez encor d'émotion.
Oh ! l'actrice est en vous parfaite !.. mais la femme !..
Mon amour n'a jamais ainsi touché votre ame,
D'un accent si profond fait vibrer votre voix,
Et jeté dans vos sens ce trouble où je vous vois.
Oh ! feignez donc aussi pour moi !.. que votre adresse
Voile au moins vos froideurs d'un semblant de tendresse !
Par un mensonge enfin répondant à mes vœux,
Dites que vous m'aimez... Trompez-moi... je le veux.
Mon Dieu ! n'aurai-je point, une fois dans ma vie,
A mon tour, une part à ces biens que j'envie :
Un regard caressant attaché sur le mien,
Des mots d'amour éclos dans un mol entretien,
Mots toujours répétés et qui jamais ne lassent ;
Une étreinte où les cœurs comme les bras s'enlacent.
Si ce bonheur si grand m'avait été donné,
Que j'aurais sans regret à l'oubli condamné
Une vie aujourd'hui si troublée et si sombre !
Le bonheur est-il moins bonheur caché dans l'ombre ?
L'envie eût ignoré mes jours et, près de vous,

Digitized by Google

Le sort le plus obscur m'eût semblé le plus doux.
Si la gloire pourtant vous avait été chère,
Je l'aurais méritée, Armande, pour vous plaire ;
Pour vous, moi n'estimant l'éclat d'un haut renom
Que s'il vous rend heureuse et fière de mon nom.
J'avais cherché ce bruit pour occuper mon ame,
Pour lui donner le change...Oh ! la gloire !.. elle est femme,
Elle attire toujours, elle trompe souvent...
Et, sans vous, pour mon cœur c'est un mot décevant.
De quelque lustre en vain sa faveur m'environne...
Qu'importe !.. Hélas ! mon front saigne sous sa couronne.
Mais la gloire avec toi ! c'est le ciel !... Oh ! s'unir
D'un nœud sans fin qui lie au présent l'avenir !
Dans un destin commun vivre ensemble la vie !
Vivre ensemble les temps dont la mort est suivie !
Ne se quitter jamais ! et, d'un pas triomphant,
Tous deux marcher toujours ! toujours !.. Et notre enfant !
Notre fille !... Vois-tu, vois-tu quel sort prospère !
Pour fortune elle aurait la gloire de son père ;
Elle aurait, pour charmer, ta grâce, tes appas...
(*Lauzun entr'ouvre la porte du cabinet et la referme presque aussitôt. Molière s'aperçoit qu'Armande est préoccupée*).
Mais vous êtes distraite... et ne m'écoutez pas !..
D'un intérêt si cher vous n'êtes point émue !
J'en parle sans qu'au cœur rien chez vous ne remue !..
Hélas ! j'ai cru longtemps que cette enfant serait
Le nœud puissant et doux qui nous rapprocherait !
De mes illusions c'était la plus constante ;
Ce sera la dernière, allez !.. Soyez contente :
Jour par jour, fleur à fleur, vous m'avez enlevé
Tout ! mon bonheur présent et mon bonheur rêvé !
Hé bien ! dès ce moment je renferme, je mure
La douleur dans mon sein... Sans plainte, sans murmure

Digitized by Google

Je vivrai... Quant à vous, soyez libre; courez
A ces plaisirs menteurs dont vous vous enivrez,
Les rapides amours, et les jeux et les fêtes.
Du mal que j'en ressens, du tort que vous vous faites,
Je ne me plaindrai plus... Aimez, suivez aussi
Lauzun, ce parvenu...

ARMANDE, *effrayée.*

Monsieur!...

MOLIÈRE.

Personne ici
N'entend... Ah! j'oubliais... pardon, pardon, Madame :
J'ai promis d'enfermer la douleur dans mon ame.
Mais cet homme entre tous m'irrite; il m'a blessé
D'un trait mortel...

ARMANDE.

Monsieur!..

MOLIÈRE.

Pardon!.. oui, je le sai,
Toute femme en est folle, et c'est là votre excuse.
Moi, lutter avec lui!.. non, non, je me récuse:
Lui, brillant, jeune... et moi, flétri par la douleur,
Moi, bientôt un vieillard! car c'est là mon malheur!
On ne saurait aimer un vieillard, quoi qu'il fasse.
Ah! sous la main du temps tout charme en nous s'efface...
Mais le temps n'éteint pas tout amour allumé.
Pourquoi donc ce tourment d'aimer sans être aimé!
Demandez à Chambord le mot de ce mystère.
François premier longtemps y vécut solitaire,
Triste au sein des plaisirs, cherchant partout, toujours,
Un cœur simple et naïf pour charmer ses vieux jours.
Nul cœur ne répondit à ses dernières flammes :
Toutes venaient à lui, mais les corps, non les ames.
On se donnait au roi, l'homme n'obtenait rien,
Car cet homme était vieux, comme moi vieux... Hé bien!
(*Il montre du doigt l'oratoire*)

Digitized by Google

Il le comprit, et là, là, dans cet oratoire,
De votre sexe un jour voulant faire l'histoire,
Le roi, sur un vitrail, fragile monument,
Ecrivit ces deux vers avec un diamant:

Souvent femme varie :
Bien fol est qui s'y fie.

L'épigramme est sanglante, et pourtant convenez
Qu'elle est juste... Ces vers sont encor là... venez,
Venez les voir...

(Il se dirige vers la porte de l'oratoire).

ARMANDE, *s'enfuyant effrayée.*

O ciel !

SCÈNE V.

MOLIÈRE, GENEVRAY,

GENEVRAY, *sans reconnaître Molière et croyant s'adresser à Lauzun.*

De toute ma vitesse
J'accours....

MOLIÈRE, *sans voir Genevray.*

Un homme est là... caché...

GENEVRAY.

J'ai vu l'altesse,
Monseigneur...

MOLIÈRE, *se retournant.*

Monseigneur !... Que veut dire ceci ?..

GENEVRAY, *reconnaissant Molière.*

Pardon !..

MOLIÈRE.

Ce n'est pas moi que tu cherchais ici,
Vieux messager d'enfer et que le Diable emporte !
C'est ton maître... il est là... tiens, frappe à cette porte,
Il te répondra...

GENEVRAY.

Mais...

MOLIÈRE.

Frappe en disant ton nom.

Digitized by Google

GENEVRAY, *suppliant.*

Monsieur !..

MOLIÈRE.

Aimes-tu mieux que je t'assomme?

GENEVRAY.

Non.

MOLIÈRE, *l'invitant à frapper à la porte.*

Hé bien !

GENEVRAY, *frappant légèrement.*

C'est moi.

MOLIÈRE.

Qui ?.. moi !

GENEVRAY, *d'une voix faible.*

Genevray !

(*A part*).

Pauvre maître !

(Revenant auprès de Molière).

Rien, vous voyez.

MOLIÈRE.

Plus haut !

GENEVRAY, *allant de nouveau vers la porte.*

Monseigneur !

MOLIÈRE.

Plus haut, traître !

Et si tu te démens d'un mot ou d'un regard,
Je t'assomme sur l'heure.

GENEVRAY, *à part.*

O ciel ! quel œil hagard !

Il le ferait vraiment...

(La porte du cabinet s'ouvre; Lauzun sort. Molière s'est caché).

SCÈNE VI.

MOLIÈRE *caché*, GENEVRAY, LAUZUN.

LAUZUN, *en sortant du cabinet.*

Partis ! partis ensemble !

Et réconciliés !.. Mon étoile, il me semble,

Digitized by Google

A pâli quelque peu dans cette affaire-ci.
Mais qu'as-tu?... te voilà, mon cher, bien pâle aussi.

GENEVRAY.

Je n'ai rien...

LAUZUN.

Quant à moi, battu!.. Ma Célimène,
Soit que vers son époux un regret la ramène,
Soit dépit qui s'essaie à quelques duretés,
Pour me faire pleurer mes infidélités,
Célimène me quitte... Une lutte incroyable,
Longue, vive, et j'allais l'emporter, quand le Diable...
(*Genevray fait un mouvement de frayeur*).
Au moment décisif, est arrivé soudain,
Sous les traits de Molière et l'habit de Jourdain.
Je suis né généreux, loyal; par bonté d'ame,
J'ai daigné me cacher là-dedans. Lors, la dame,
Voulant rompre à tout prix, m'a rendu mes poulets...
Ces missives d'amour... Tiens, mon cher, brûle-les.
(*Il remet à Genevray le paquet de lettres*).
Après tout j'ai tiré profit de ma retraite.
Oui, c'est pour notre bien que le sort nous maltraite,
Genevray : j'ai trouvé dans ma niche un trésor,
Deux vers qu'on devrait voir partout en lettres d'or :
Souvent femme varie :
Bien fol est qui s'y fie.
Règle-toi sur cela.

GENEVRAY.

Conseils bien superflus,
Monseigneur : je suis vieux et ne m'occupe plus
De ces retours de cœur de nos femmes coquettes.
En fait de changement je regarde aux girouettes,
Pour voir si nous aurons des jours doux et sereins
Qui donnent du répit à mes douleurs de reins.

LAUZUN.

Et l'altesse à présent?

Digitized by Google

GENEVRAY, *à part.*

Bon ! voilà sa folie !..

LAUZUN.

Au théâtre, tu sais?

GENEVRAY.

La pièce était jolie !..

LAUZUN.

La pièce! Que m'importe!.. est-ce donc pour cela...

GENEVRAY, *apercevant Mademoiselle qui entre.*

L'altesse? Monseigneur... l'altesse?... La voilà...

(*Au moment où Genevray se retire, Molière, caché derrière la porte du cabinet lui enlève son paquet de lettres en le menaçant. Lauzun va au devant de Mademoiselle*).

SCÈNE VII.

LAUZUN, MADEMOISELLE, MOLIÈRE, *caché.*

MADEMOISELLE, *à Lauzun.*

Mais vous ne savez pas le tort que vous nous faites !
Toujours seul, à l'écart, vous, l'ame de nos fêtes !
Vous ne venez pas même au théâtre! le roi
L'a remarqué ce soir. Depuis hier, dites-moi,
Depuis notre entretien, pensif et solitaire,
Vous promenant ici, les yeux fixés à terre,
Etes-vous à chercher encore à quel vainqueur
Je dois donner ma main comme j'ai fait mon cœur?
Vous ne devinez pas!

LAUZUN.

Je cherche en vain, Madame.

MADEMOISELLE.

Oh! que si vous cherchiez avec des yeux de femme !
Il est aimable, beau, noble... voyez-vous?

LAUZUN.

Non.

Et puis, si beau qu'il soit, si grand que soit son nom,
Qu'est-ce au prix de ce rang qui touche au rang suprême!

Digitized by Google

MADEMOISELLE.

Mais l'amour peut combler l'intervalle,... et je l'aime.

LAUZUN.

Sait-il que vous l'aimez?

MADEMOISELLE.

Il devrait le savoir,
Car mes yeux.... mais les siens semblent ne pas le voir.

LAUZUN.

Plaignez-le. Le respect le retient, et, sans doute,
Au moment de parler, noble et fier, il redoute
Que de ses sentiments on n'impute l'ardeur
A quelque ambition avide de grandeur,
Quand il voudrait, assis à ce rang où vous êtes,
Prince, faire pour vous ce que pour lui vous faites,
Et vous dire, à vous, pauvre et dans l'obscurité :
Que sont mes titres vains auprès de ta beauté?
De ces titres sans toi la splendeur m'importune :
Aime-moi, sois mon nom, mon orgueil, ma fortune!
Sans toi je ne suis rien, rien qu'un prince : aime-moi,
Et que ton noble amour m'élève jusqu'à toi.
Veux-tu qu'une retraite inconnue et profonde
Cache notre bonheur? Cherchons un coin du monde
Où nous vivrons heureux et seuls. Préfères-tu
Les plaisirs de la cour et ses pompes? Veux-tu
Qu'avec respect d'en bas la foule te contemple?
Que ton nom soit un culte et ta demeure un temple?
Que d'hommages, de fleurs on sème ton chemin?
Viens, je puis te donner ce bonheur, et demain
Tu seras...

MADEMOISELLE.

Achevez!

LAUZUN.

A quoi bon que j'achève?
Je m'égare... Pardon, Madame,... c'est un rêve.

Digitized by Google

MADEMOISELLE.

Nommez, nommez celui qui sait aimer ainsi,
Et qui m'a fait princesse... Il sera prince aussi.
Oh! c'est dans notre vie une amère tristesse!
Tout amant, s'il n'est roi, se trouble au mot d'altesse.
Il n'ose nous parler d'amour, et notre cœur
Est forcé, le premier, d'avouer son vainqueur.
Je subis aujourd'hui cette loi puisque j'aime:
Le nom que vous taisez je le dirai moi-même.
Connaissez donc celui que je prends pour époux,
Que mon amour allie au sang des rois...

(*Elle souffle sur une glace et écrit avec son doigt le nom de Lauzun*).

LAUZUN.

Moi?

MADEMOISELLE.

Vous.

LAUZUN, *à part.*

(*Haut*).

Je le savais. Hé quoi! vous daigneriez, Madame...

MADEMOISELLE.

Oui, Comte. Vous m'aimez et j'ai lu dans votre ame...

LAUZUN.

Vous aimer! est-ce assez pour monter à ce rang?

MADEMOISELLE.

Vous m'aimez, il suffit. Oh! mon bonheur est grand!
De ce jour je commence une nouvelle vie.
Ces titres, ces honneurs, cet éclat qu'on envie;
Ce haut rang que de loin chacun juge si beau,
Mais où mon cœur, sans vous, est comme en un tombeau,
Je les puis partager avec celui que j'aime.
Je vous y fais monter sans descendre moi-même.
S'il le fallait, pour vous je les répudîrais;
Comme vous généreuse enfin, je vous dirais:
Je ne veux que sur toi régner en souveraine...

Digitized by Google

Etre aimée... Oh! c'est plus qu'être princesse et reine.
Aimez-moi bien du moins...

LAUZUN.

Madame, et doutez-vous...

MADEMOISELLE.

Sans partage aimez-moi... Mon amour est jaloux...

LAUZUN.

Vous seule! vous toujours!..

MADEMOISELLE.

Et maintenant, cher Comte,
Il faut à nos projets l'aveu du roi; je compte
Le demander ce soir... Le secret jusque-là...
(*Lanzun veut l'accompagner à sa sortie*).
Non, restez...

SCÈNE VIII.

LAUZUN.

Le grand mot est dit... mais me voilà
Vraiment épouvanté de ma fourbe profonde,
Car je ne l'aime pas certes le moins du monde...
Hé! qu'importe après tout!... les tendres sentiments,
L'amour, la sympathie unissent les amants;
Mais on s'unit à moins dans un nœud légitime.
Aux époux, en un mot, il suffit de l'estime,
Et même l'on pourrait disputer sur ce point,
Car on en voit beaucoup qui ne s'estiment point.
Ah! sous ce faix d'honneurs je fléchis, je succombe....
(*Il s'assied*).
Duc de Montpensier! prince et souverain de Dombe!
Comte d'Eu!..

SCÈNE IX.

MOLIÈRE, LAUZUN.

MOLIÈRE.

Vous allez trop vite: halte-là!
Comte...

Digitized by Google

LAUZUN, *se relevant vivement.*

Quoi! vous ici! D'où sortez-vous?

MOLIÈRE, *montrant la porte de l'oratoire.*

De là.

LAUZUN.

De là?

MOLIÈRE.

C'est un réduit merveilleux, je vous jure,
Protégeant la vengeance aussi bien que l'injure;
Où vous êtes entré tantôt fort prudemment,
Et qui, plus tard, servait l'époux contre l'amant.
J'ai tout vu, je sais tout. J'ai surpris au passage,
Vos lettres... les voilà... même un dernier message
De ce soir... un poulet en style précieux
Où vous vous égayez sur moi de votre mieux.
Or, tandis qu'à l'écart, le cœur gonflé de rage,
Je cherchais un moyen de punir votre outrage,
La princesse est venue... alors j'ai tout appris,
Et ma haine pour vous s'est changée en mépris,
Car se jouer ainsi de l'amour d'une femme
N'est pas d'un séducteur, Monsieur, c'est d'un infâme!

LAUZUN, *courant à Molière et tirant à demi son épée.*

Ah! c'en est trop!.. mais quoi! tu n'es pas noble!

MOLIÈRE.

Non.

Vous le savez assez: Poquelin est mon nom.
Par ce nom trop bourgeois votre rage est trompée,
Et vous dérogeriez... Rengaînez votre épée.
Vous êtes noble, vous, et sortez, l'on voit bien,
Non pas tout simplement de quelque homme de bien,
Mais d'aïeux, gens de fer, grands saccageurs de villes,
Héros sanglants vomis par nos guerres civiles,
Et qui, pour tout talent, pour unique vertu,
Tuaient!.. Parez-vous bien du lustre qu'ils ont eu.
A l'abri de leur nom soyez fourbe, parjure,

Digitized by Google

Insolent; imposez silence après l'injure,
Vous serez respecté ! vous êtes noble ! et prompt
A demander du sang pour laver un affront.
Allez donc ! je me ris de toutes ces chimères
De sang noble gardé par l'honneur de vos mères !..
Cet honneur m'est suspect, pour tout dire, et je mets
Autre part ma noblesse et ne la perds jamais.
J'ai mes combats aussi, mais mon champ de bataille,
C'est mon cœur. Là parfois, et d'estoc et de taille,
Contre mes passions je lutte ; je poursuis
Ce grand but : Devenir meilleur que je ne suis.
Je me dis : Remportons encor cette victoire,
Et laissons, s'il se peut, sans tache mon histoire.
Or, voyez, tout-à-l'heure à mes yeux s'est offert
L'ennemi détesté par qui j'ai tant souffert ;
Qui fit à mon amour une mortelle offense,
Et qu'un hasard me livre à présent sans défense.
Jusqu'au sang de nos rois il élève ses vœux,
Mais il n'y peut monter qu'autant que je le veux.
Son sort est dans mes mains. Sa rapide fortune
Est une insulte à tous, à tous est importune...
Je le puis écraser sous mes pieds... pour cela
Il me faut quelques mots... ces mots sont écrits là...
Hé bien ! de ces papiers ne laissons nulle trace...
(*Il déchire les lettres*).
Je vous hais !.. je vous hais !.. Mais ma pitié fait grâce...
Suis-je noble à présent !

LAUZUN.

Oui, c'est d'un noble cœur ;
Mais je ne puis en rien reconnaître un vainqueur :
Ma générosité veut égaler la vôtre...
(*Il lui tend la main*).
La main !

MOLIÈRE.

Non, ce serait déroger l'un et l'autre.
(*Armande entre et court se jeter dans les bras de Molière. Le rideau tombe*).

Digitized by Google

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE I.

MOLIÈRE, CHAPELLE.

UN HUISSIER, *en dehors.*

On n'entre pas !

CHAPELLE.

Chansons ! Hé ! j'entre ! A chaque pas
Un huissier qui vous crie au nez : « On n'entre pas !
» Vous êtes chez le roi ! » J'ai fait la sourde oreille
Au qui vive, et courant d'une ardeur sans pareille,
J'ai franchi l'antichambre...

L'HUISSIER, *toujours en dehors.*

On n'entre pas !

CHAPELLE.

Allons !
En voilà deux ou trois encor sur mes talons.
Dis-leur que j'ai besoin de te parler, Molière.

MOLIÈRE, *à la cantonade.*

Permettez...

CHAPELLE.

Mon entrée est un peu familière ;
Mais je sais que le roi n'est pas encore ici.
Je viens donc à la hâte, et porteur, Dieu merci,
D'une bonne nouvelle. Enfin, ta comédie
A triomphé ; le roi l'a beaucoup applaudie.

MOLIÈRE.

Je sais.

CHAPELLE.

Il en riait en sortant, et d'un cœur !
Or, quand Jupiter rit l'Olympe rit en chœur :
Ainsi fesait la cour... on vantait ton ouvrage !
A ces rires du prince Armande prend courage ;
Elle ose l'aborder, et d'un ton douloureux :

Digitized by Google

Celui qui vous fait rire est triste et malheureux,
Sire !..

MOLIÈRE.

Oh ! qu'a-t-elle fait !

CHAPELLE.

Une chose admirable :
Elle a dit quelle vie étrange et misérable,
Ici depuis huit jours...

MOLIÈRE.

Je suis perdu !

CHAPELLE.

Sauvé !
Tout le courroux du roi s'est d'abord soulevé
A ce récit ; bientôt, plus calme, il recommande
Qu'on te laisse ignorer qu'il sait tout, et te mande
Pour faire le service à la chambre ce soir.
Un prétexte, pas plus... C'est bien facile à voir,
Et, sans me piquer d'être à la cour grand prophète,
Le roi veut réparer l'injure qu'on t'a faite.
Je viens donc t'avertir : Armande sur mes pas
Venait aussi ; mais quoi, mon cher : On n'entre pas !
On sort du moins, je pense ?

MOLIÈRE.

Oui, certes.

CHAPELLE.

J'en profite,
Adieu !..

MOLIÈRE, *le pressant de sortir.*

Fort à propos, car le roi vient... Hé vite !..

SCÈNE II.

LOUVOIS, COLBERT, LE CHANCELIER, LE ROI, MOLIÈRE.

LE ROI, *entrant.*

Sur ce point délicat je veux être éclairé :
Un rapport sur l'affaire, et je déciderai.

Digitized by Google

(*Remettant un papier au chancelier*).

Monsieur le chancelier, à vous cette requête.

(*Après avoir lu une dernière lettre*).

Voilà tout. Non, Messieurs... Encore une conquête.

LOUVOIS.

C'est un évènement commun dans ce temps-ci,
Et vos armes toujours...

LE ROI.

Dieu seul a fait ceci.
Sa grâce a dessillé les yeux d'un hérétique,
Pélisson...

TOUS.

Pélisson !

LE ROI, *lisant*.

« *Chartres, ce 9 octobre, etc. Hier, M. Paul Pélisson-Fontanier, a fait son abjuration, dans l'église souterraine de notre ville, entre les mains de M. Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin, évêque de Comminge. etc.* »

Voici l'acte authentique
De l'abjuration.

TOUS.

Pélisson converti !

LE ROI.

L'évêque de Comminge a tiré bon parti
Du Huguenot... Du reste, un homme de science
Et d'esprit.

LOUVOIS, *à part*.

De l'esprit et pas de conscience :
Il fera son chemin ; d'ailleurs Gascon, je croi.

LE ROI.

Pour lui, Monsieur Colbert, il me faut un emploi.
Je veux me l'attacher par quelque récompense.

(*Congédiant le conseil*).

Adieu, Messieurs... Demain conseil encor, je pense.

Digitized by Google

SCÈNE III.

MOLIÈRE, LE ROI.

LE ROI, *à Molière qui s'occupe de détails d'arrangement.*

Remettez le service à d'autres pour ce soir,
Molière, et près de moi, là, venez vous asseoir.
(*Molière hésite à s'asseoir*).
Asseyez-vous. Je sais qu'ici l'on vous rebute,
Qu'on vous fait cent affronts ; que vous êtes en butte
A des propos cruels, et que, le cœur blessé,
Vous vivez à l'écart sans vous plaindre ; je sai
Que les gens du château vous font cette avanie
Que, se jugeant pour vous trop bonne compagnie,
Ils ne vous veulent plus souffrir à leurs dînés ;
Ils désertent la table enfin quand vous venez.
Allez ! je confondrai cette haine insultante.
Quoi ! l'estime du roi, si vive et si constante,
Pour vous faire honorer n'aura donc pas suffi ?
A mon autorité porte-t-on un défi ?
Ah ! je veux par un coup de faveur singulière,
Dans les respects de tous vous replacer, Molière.
Vous n'avez pas dîné, soupez avec le roi,
Et demain vous aurez des flatteurs comme moi.

MOLIÈRE, *s'inclinant.*

Quoi ! Sire !..

LE ROI.

(*Aux huissiers*).

Je le veux, Molière. Qu'on m'apporte
Mon souper... Deux couverts !.. Voyez comme à la porte
On se presse... Bientôt vous aurez le plaisir,
Vous le Contemplateur, d'observer, de saisir
Dans leur étonnement ces vanités titrées...
Huissiers ! donnez passage aux petites entrées.

(*Les huissiers de la chambre ouvrent la porte du fond. Un*

Digitized by Google

grand nombre de personnages entrent, s'inclinent profondément et se rangent en cercle autour du roi. Une table servie est placée entre le roi et Molière. Marques d'étonnement su. tous les visages).

SCÈNE IV ET DERNIÈRE.

LE ROI, MOLIÈRE, PERSONNAGES, *composant la cour.*

LE ROI, *s'adressant à ceux qui viennent d'entrer.*

Croiriez-vous bien, Messieurs...
(*Offrant une aile de volaille à Molière*).
Cette aile... Voulez-vous
Du lait chaud pour calmer votre maudite toux ?
Vous faites à Chambord, dit-on, fort pauvre chère;
Mais j'aurai soin de vous... votre santé m'est chère.
(*S'adressant à la cour*). (*A Molière*).
Croiriez-vous bien... Un peu de ce blanc de poulet...
(*Aux huissiers*).
Mais vous toussez toujours... J'ai demandé du lait!
(*A la cour*).
Croiriez-vous qu'à Molière on ait fait l'avanie
De trouver qu'il n'est pas de bonne compagnie
Pour manger au château! Mes gens n'en veulent pas,
Et Molière à l'écart prend ses tristes repas.
Ils croiraient déroger, commensaux de Molière !
Je suis moins dédaigneux : ma table familière
Le reçoit aujourd'hui. Je veux montrer à tous
L'estime où je le tiens. Hé ! Messieurs, savez-vous
Qu'honorant le génie on s'honore soi-même ?
Moi, j'admire Molière à la fois et je l'aime.

MOLIÈRE.

Sire !..

LE ROI.

Que je vous fasse enfin mon compliment
Sur votre comédie... un ouvrage charmant.

Digitized by Google

PREMIER DUC.

Charmant !

SECOND DUC.

Charmant !

LE MARQUIS.

Charmant !

MOLIÈRE.

Sire !..

DE ROI.

Charmant, vous dis-je :
D'esprit et de gaité c'est vraiment un prodige.

PREMIER DUC.

Un prodige !

LE MARQUIS.

Molière est le roi des auteurs.

LE ROI, *bas à Molière.*

Je l'avais dit ; voyez, vous avez des flatteurs.
(Haut).
Que de goût et de sens ! de fine moquerie !
Quoiqu'on en ait, il faut de force que l'on rie.

PREMIER DUC.

Que l'on rie, en effet...

SECOND DUC.

Et de force !..

LE MARQUIS.

Il le faut.

PREMIER DUC.

Quoiqu'on en ait.

LE MARQUIS.

La pièce est vraiment sans défaut.

LE ROI.

Doucement ! L'auteur paie à l'humaine faiblesse
Son tribut : il a trop maltraité la noblesse,
Et Dorante...

PREMIER DUC.

En effet, un comte ! un comte enfin !...

SECOND DUC.

Un comte dont Molière a fait un aigrefin !

Digitized by Google

LE MARQUIS.

Si c'est une licence elle est un peu hardie !

MOLIÈRE.

Une licence ! non, non ! pour la comédie
Fustiger les travers est un droit tout acquis.
Vous croyez qu'elle en veut aux ducs, comtes, marquis ?
Non : elle en veut à l'homme, au vice, au ridicule...
Mais devant aucun rang sa gaité ne recule.
Pour détourner les traits dont l'arme la raison,
Il nous faut des vertus... et non pas un blason !
Je m'embarrasserais d'un titre ! à Dieu ne plaise !
Grâce à l'appui du roi, Messieurs, je puis à l'aise
Me prendre à toutes gens, et quand devant mes pas
Je trouve un... fût-il duc, je ne m'arrête pas.

LE ROI.

C'est bien ; mais chaque jour, mon divin moraliste,
De nos originaux vous épuisez la liste,
Et bientôt vous n'aurez presque rien à glaner.

MOLIÈRE.

Oh ! que de champs encor restent à moissonner !
La scène à chaque pas me paraît agrandie :
Et, sans quitter la cour, quelle ample comédie,
Si je voulais donner à ma verve l'essor !

LE ROI.

Voyons !

MOLIÈRE.

Sire !

LE ROI.

Voyons !

MOLIÈRE.

Je n'ai pas peint encor
Le flatteur... ce flatteur, suivant de la fortune,
De qui le fade encens parfois nous importune ;
Ni cet autre flatteur qu'on nomme courtisan,
Du pouvoir, quel qu'il soit, assuré partisan ;

Digitized by Google

Singe et caméléon tout à la fois ; un être
Qui ne s'appartient pas ; l'ombre et l'écho d'un maître ;
Chantant comme Memnon pour tout soleil levant,
Une girouette enfin tournant à chaque vent.
Et vous, qui mécontents de la cour et du prince,
Osez les menacer de bouder en province,
Vous croyant quelque chose !.. impudents, qui comptez
Pour services fameux vos importunités !
Et vous !.. (Oh ! votre espèce en ce pays abonde) !
Complimenteurs outrés, accablant tout le monde
De la banalité de vos empressements,
De protestations, d'offres et de serments.
— Monsieur, je suis à vous ! — Monsieur, je vous le jure,
Je vous estime fort... Vous me feriez injure
De ne pas employer tout le crédit que j'ai.
L'honneur de vous servir me rend votre obligé.
—Monsieur, votre valet !..—Monsieur, je suis le vôtre...
Puis, de ceux-là soudain ils courent à quelque autre ;
De çà, de là, partout... C'est un sauve qui peut
D'eau bénite de cour, comme on dit... il en pleut !

LE ROI.

C'est bien de ce pays la fidèle peinture.
Vous dessinez, je vois, vos gens d'après nature,
Car tous ces portraits-là sont vraiment ressemblants !

PREMIER DUC.

Ressemblants !

LE MARQUIS.

Ressemblants !

LE ROI.

Parlants !

PREMIER DUC.

Parlants !

LE MARQUIS.

Parlants !

Digitized by Google

LE ROI.

Il faut les faire entrer dans votre galerie :
Molière, mettez-les en scène, je vous prie.

MOLIÈRE.

Sire ! je n'oserais promettre...

LE ROI.

Pourquoi donc ?

MOLIÈRE.

Ce travail pour ma vie est un emploi trop long.
Cette vie à présent sera courte, j'espère.

LE ROI.

Ah ! quel mot triste et dur !.. un destin plus prospère,
Des jours meilleurs viendront sans doute... Pour ma part,
Certes, j'y veux aider, Molière.

MOLIÈRE.

Il est trop tard !
Cette vie, épuisée en des luttes sans nombre,
Me quitte, je le sens... Oh ! je voudrais à l'ombre
En abriter le reste... et mourir oublié !
Mais par mille devoirs au théâtre lié,
Je me dévoue encore... Hélas ! sans espérance
De le servir beaucoup... J'y porte ma souffrance,
Ma douleur, un mal sourd à mon cœur attaché,
Et d'autant plus cruel qu'il doit rester caché.
Et puis, que d'autres maux encor !.. La calomnie
Me poursuit... Maintenant, Sire, l'on me dénie
Mon titre d'honnête homme, et d'infâmes rumeurs
S'attaquent à ma vie et noircissent mes mœurs...
Non pas ouvertement, non pas que l'on me fasse
Si beau jeu que d'oser me les jeter en face...
Non, le lâche ennemi, le coquin ténébreux
Qui les répand, sait bien que c'est trop dangereux.
Mais par mille chemins, d'une source inconnue
L'affreux poison découle et partout s'insinue.

Digitized by Google

Moi seul, moi seul je sais de quel main il part,
Et je ne puis saisir cette main nulle part.
C'est Tartufe ! gardant toujours son caractère,
Tartufe ! enveloppé de fraude et de mystère.
Si devant lui les gens dénigrent mes écrits,
Il calme leur transport, il modère leurs cris,
Et semble tout d'abord prendre en main ma défense.
Il me pardonnerait de grand cœur mon offense,
Tout le mépris amer que sur lui j'ai versé,
Si le ciel là dedans n'était intéressé.
Il me plaint, moi, flétri par un hymen infâme,
Par un hymen qui fait de ma fille ma femme ;
Il me plaint, moi, damné pour ma profession,
Une école de vice et de corruption.
Il veut me voir rentrer au giron de l'Eglise,
Edifiant ainsi ceux que je scandalise,
Car il estime plus un pécheur converti
Qu'un saint qui ne s'est pas une fois démenti.
Il répand pour cela sa prière et ses larmes
Devant Dieu. Si la gloire avait pour moi des charmes,
Je devais attaquer mille petits travers,
Berner l'un pour sa prose et l'autre pour ses vers...
Mais toucher aux dévots !.. c'est toucher à Dieu-même !
Et la foule aussitôt de crier : anathême !
Anathême à celui qui distilla son fiel
Sur ce Monsieur Tartufe, un saint tombé du ciel !
Et j'aurai sans retour empoisonné ma vie,
Ameuté contre moi l'ignorance et l'envie,
Sans en tirer jamais d'autre fruit que cela...
Et sans les corriger, car cette espèce-là,
Quelque rude que soit la leçon qu'on lui donne,
Jamais ne se corrige et jamais ne pardonne !
Aussi, que d'ennemis à ma perte animés !

Digitized by Google

Que de bruits odieux dans le public semés,
De soupçons outrageants, de noires calomnies !
Je me suis vu traîner, vivant, aux Gémonies ;
Et si je meurs demain leur ligue éclatera
Contre moi plus ardente, et peut-être il faudra
Jusques à la prière auprès d'elle descendre
Pour avoir une place où déposer ma cendre !
Vous serez sans pitié, tartufes, je le sais :
Vous ne faites pas grâce à qui vous a blessés !..
Oh ! vous m'avez tué... déjà ma tombe s'ouvre...
Mais à l'œil des mourants l'avenir se découvre...
Tartufes ! je vous vois dans la postérité :
Mes vers vous ont donné leur immortalité.
Oui, par moi vous vivez chez les races futures.
J'ai de traits si profonds marqué vos impostures,
Que tout fourbe dévot y porte votre nom,
Et l'œuvre où je vous peins fait mon plus beau renom.

LE ROI, *se tournant vers la cour.*

Oui, qu'on le sache bien, Molière est un grand homme ;
Et grand entre tous ceux que le ciel renomme,
La gloire de la France et de l'esprit humain...

(A Molière).

Despréaux le disait hier. Voici ma main,
Molière : devant tous marchez la tête haute,
Et qu'en vous on respecte un grand homme... et mon hôte.

FIN DE LA COMÉDIE.

OMISSIONS.— Avant dernière scène du 1er acte, dernier vers, pag. 198 :

Après : *Venez, venez, Armande.....*

Ajoutez : Il est tard, en effet, et j'oubliais vraiment....

Page 203, après le premier vers :

LE MARQUIS.

..... J'obtiens d'elle enfin un tendre rendez-vous.

Ajoutez : L'époux absent, trompant tous les regards jaloux.

Digitized by Google

Revue théâtrale.

MOLIERE A CHAMBORD, par M. Auguste DESPORTES.

Un recueil destiné à seconder, à Lyon, le mouvement littéraire et artistique, ne pouvait pas laisser le théâtre en dehors de ses appréciations; nous l'avons senti, et désormais la *Revue* donnera ses jugements sur les ouvrages représentés sur nos deux scènes, et sur la direction imprimée dans notre ville à l'art dramatique. Comme on doit le penser, le caractère sérieux de la *Revue* et son mode de publicité ne nous permettront pas de descendre à ce sujet dans d'aussi minces détails que les feuilles quotidiennes; nous tâcherons de compenser par l'élévation de notre point de vue, ce qui pourra manquer d'à propos et d'actualité à nos réflexions. Qu'on n'attende donc pas de nous la dissection minutieuse du talent des artistes et des actes de l'Administration. Sur ces questions nous ne pourrons que résumer nos idées en des considérations très générales; nos études devront se porter avant tout sur les ouvrages eux-mêmes, sur les aliments offerts à ces besoins de plaisirs intellectuels qu'il est si essentiel de favoriser et de diriger au sein d'une population aussi importante que la nôtre. Le goût et le sentiment moral se touchent de près, ce qu'on fait pour l'un profite à l'autre; aucune branche des arts n'est futile, et, dans chacune, la critique peut rendre d'éminents services à la cause des vérités sociales. Tel sera notre but, conforme à la gravité de cette publication. Nous devrons nous occuper surtout des pièces jouées sur le plus populaire de nos théâtres; c'est là que les nouveautés se succèdent le plus rapidement, c'est là qu'il importe le plus de combattre les œuvres vicieuses par le fond et par la forme. Nos classes industrielles lisent peu, c'est par le théâtre surtout qu'elles communiquent avec le monde de la littérature et des arts. Comment le théâtre de notre temps agit-il sur les mœurs publiques, c'est là une question qui ne se résoudrait peut-être pas à l'avantage de nos écrivains? Nous la soulèverons

Digitized by Google

à chaque nouvelle œuvre. Et peut-être aiderons-nous à quelques unes de ces exécutions de prompte justice que le bon sens lyonnais a fait plus d'une fois des productions les plus en vogue à Paris. Les œuvres musicales sont en possession d'occuper trop exclusivement les critiques de théâtre. De là souvent, sur le mérite des artistes, une discussion tout-à-fait oiseuse à notre point de vue ; la valeur de telle note, dans le gosier de tel chanteur, occupe souvent un feuilleton presqu'entier. Notre critique n'ira pas jusqu'à ces minutieuses personnalités ; nous apprécierons, en général, la manière dont les divers genres sont représentés sur nos deux théâtres, et nos observations sur les artistes porteront sur l'ensemble de leur talent, comme aussi sur l'ensemble des actes de l'Administration. Nous pouvons rendre à la Direction cette justice que le personnel de l'opéra et du drame est assez convenable, sans parler des talents hors ligne qu'elle s'attachera sans doute à conserver. Les difficultés de cette année expliquent comment nous n'avons pas eu de nouveautés musicales, pendant la saison : on nous promet cependant la *Nizza de Grenade*, de Donizetti, qui a eu quelques succès sur d'autres scènes. Les Célestins nous ont donné *Le Maître d'école*, spirituelle satire des inspections d'université ; *Mérovée*, bouffonnerie assez amusante ; *Magdeleine*, drame sans vice ni vertu, et *Mathilde*, qui arrangé comme il est pour la scène, devient la meilleure critique du roman d'où il est tiré.

Nous sommes heureux d'avoir un succès vraiment littéraire à constater au Grand-Théâtre : *Molière à Chambord*, joué mardi pour la première fois, est une de ces rares œuvres aussi nobles de style que de sentiment, et l'accueil qu'elle a reçu à Lyon atteste parmi nous des goûts élevés. Avec un simple trait de la vie de Molière et de Louis XIV, sans les complications d'intrigues qui coûtent si peu à nos vulgaires faiseurs, M. Auguste Desportes est parvenu à exciter un intérêt toujours soutenu pendant quatre actes, et avec des vers, cette divine langue, que tant d'oreilles repoussent cependant. C'est qu'il y a à la fois dans sa pièce des détails du plus fin comique et une peinture de caractère admirablement étudiée. La royauté du génie aux prises avec la morgue aristocratique, le ridicule et la sottise s'aidant des préjugés pour se venger de l'écrivain qui les châtie, une ame triste et tendre froissée dans ses plus douces affections, obligée de porter le masque de la satire et de la gaîté bouffonne, un esprit libre contraint à la courtisanerie, pour échapper aux outrages des courtisans, voilà ce que M. Desportes avait à nous représenter, et tout cela avec la grande figure de Molière : la tâche était difficile, il fallait prendre des couleurs à Molière, pour faire peindre Molière par lui-même ; c'est-à-dire qu'il fallait avec l'éclat du trait et la fermeté du style, la parfaite connaissance du cœur et

Digitized by Google

la profondeur du sentiment; toutes ces qualités se trouvent à divers degrés dans l'œuvre de M. Desportes. Ses personnages sont vrais sans être chargés, il y a dans sa manière une élégance native qui le garantit de l'exagération. Nous avons particulièrement remarqué avec quelle délicatesse est traité le tableau des souffrances domestiques de Molière, son incurable amour pour une femme qui ne cesse de le tromper; cette femme elle-même, le poète a su nous la montrer légère, coquette, mais sans être avilie. Ce que nous louerons, par dessus tout, dans *Molière à Chambord*, et d'autant plus que ce genre d'éloge est rarement mérité sur nos théâtres, c'est le style; c'est là de la belle et bonne langue française, du meilleur aloi, et nous en avons été vivement frappé. Ce n'est pas cette langue fade, incolore, flasque et plate, que les poètes de l'Empire et leur continuateurs ont prétendu nous donner comme la langue du grand siècle, c'est un style qui a conservé la pureté classique sans les affadissements des écrivains à la suite. C'est, du reste, un symptôme que nous sommes heureux de signaler dans la littérature de ces dernières années : après les excès de la ferveur novatrice, nous avons eu quelques œuvres d'un style vraiment renouvelé aux bonnes sources, qui s'est empreint suffisamment de la couleur moderne en conservant le dessin antique ; qui, à travers notre révolution littéraire, n'a rien oublié, et a beaucoup appris. Les vers de M. Desportes sont une des meilleures preuves de cette formation d'un bon langage littéraire ; la facture en est ferme et souple en même temps ; pour les comparer à ceux d'un écrivain à qui quelques personnes attribuent le sceptre de la comédie en vers dans notre temps, nous les déclarons nettement supérieurs à ceux de Casimir Delavigne ; l'éloge est mince de notre part, mais il explique notre pensée quand nous parlons d'un langage pur, élégant et noble, sans appartenir à ce que l'on a longtemps appelé l'école classique.

On doit des éloges à la Direction et aux artistes pour le soin avec lequel ils ont monté cette pièce, quoi qu'on pût prévoir que, malgré sa haute valeur littéraire, elle n'aurait pas le privilége d'attirer la foule, privilége réservé aujourd'hui à l'opéra. L'ouvrage a été généralement bien joué ; le rôle de Molière exigeait peut-être un sentiment plus profond, plus concentré, et moins de mouvement que n'en a mis M. D'Egrully. M. Cossard a rendu Chapelle avec esprit. En somme, des applaudissements plusieurs fois répétés ont constaté un succès complet; et ce succès sera encore plus grand auprès des amis de la bonne littérature et des beaux vers qui liront l'œuvre de M. Auguste Desportes.

VICTOR DE LAPRADE.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LOYS VAN BOGLEM, ARCHITECTE DE L'ÉGLISE DE BROU.

Jusqu'à ce jour on avait attribué à André Colomban la construction de l'élégante église de Brou. Le *Journal de l'Ain* nous apporte aujourd'hui le nom du véritable auteur de ce beau monument de l'architecture gothique. Mais André Colomban n'aurait-il pas concouru à l'achèvement de cet édifice? Ce n'est jamais que sur des faits que se fonde la tradition. Elle peut s'égarer, s'altérer avec le temps, mais elle porte toujours avec elle quelque chose devrai. Nous reproduisons ici les détails que nous donne à ce sujet le *Journal de l'Ain*.

« Une découverte qui intéresse à un haut degré l'histoire de l'église de Brou, vient d'être faite dans les Archives de la préfecture de l'Ain, par M. Jules Baux, archiviste du département. Il s'agit de plusieurs pièces authentiques qui doivent fixer le nom, jusqu'à présent douteux, du véritable architecte de ce bel édifice, et qui contiennent des renseignements précieux sur l'achèvement des constructions.

« Parmi ces manuscrits, se trouve une *visite ou reconnaissance* des travaux, faite en 1542, dans laquelle *Maistre Loys Van Boglem* est appelé *maistre de l'œuvre*. Cette pièce contient même des détails sur le caractère de l'architecte Van Boglem et sur ses rivalités avec *Maistre Conrad*, chargé d'une partie des sculptures.

« Il y a aussi une quittance de *Maistre Loys Van Boglem* pour des sommes par lui reçues des Religieux du couvent de Brou, pièce écrite en latin, et dans laquelle Van Boglem est qualifié d'*architectorem ædificii* de Brou.

« Les autres pièces concernent les verrières et les dépenses faites pour amener les marbres de Carrare depuis le port de *Neyron* jusqu'à Brou. On y voit parfaitement combien il y a eu de difficultés pour conduire à travers les chemins ces belles pièces de marbre d'Italie, et combien l'on paya pour les bœufs et chevaux de renfort.

« On dit encore que M. Jules Baux a découvert une correspondance curieuse entre les Religieux de Brou et Charles-Quint, pour faire achever certaines portions de l'église, entr'autres le portail selon le *devis de Maistre Loys*.

« M. Baux doit, dit-on, faire sur ces manuscrits, dont les originaux sont aux Archives, et sur d'autres encore, une prochaine communication à la société d'Emulation de l'Ain.

« Si nous rapprochons cette découverte de celle qu'a faite M. Monnier (du Jura), qui a aussi recueilli des titres où le nom de *Maistre Van Boglem* est clairement écrit, on aura le nom d'un des artistes les plus distingués du XVIe siècle, et il ne sera pas impossible de retrouver la série complète des ouvrages dûs à son génie. »

Digitized by Google

Bulletin Bibliographique.

Depuis quelques années, des esprits studieux font çà et là de louables efforts pour sauver de l'oubli tout ce qui peut jeter du jour sur l'histoire de nos vieux châteaux, de nos antiques monastères, de nos églises, de nos institutions. Ces recherches locales, qui ont pris une allure sérieuse et active, ne sont pas restées sans résultat, et l'on pourrait compter de très utiles ouvrages, d'excellentes publications qui ne viennent que de cette ardeur littéraire. Nul doute que des travaux entrepris sur les lieux et par des hommes bien placés pour voir, pour juger, ne doivent être un jour d'une grande utilité à quiconque voudra élever quelque monument aux larges et fortes assises. Alors ce sera l'heure de consulter ce qui aura été fait dans les différentes provinces, et de bâtir avec ces riches matériaux amassés par tant de mains différentes. Il nous semble que, à ce point de vue, les travaux littéraires qu'on multiplie de côté et d'autre, et qui ne sont pas destinés à ce retentissement instantané auquel pourtant notre siècle aspire si fort, doivent obtenir faveur auprès de ceux qui prendront la peine de songer à ce qu'il y a d'utile et de louable dans une entreprise qui, en général, ne mène avec elle ni grand honneur ni grand profit.

Un médecin, M. Barjavel, a donné assez récemment le *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département du Vaucluse.* (2 vol. grand in-8° à 2 colonnes; Carpentras, imprim. de L. Devillario). Nous devons signaler ce Dictionnaire comme étant une des plus consciencieuses et des plus utiles publications qui aient été faites dans ce genre. M. Barjavel avait à raconter la vie et les actions d'un bon nombre d'hommes éminents dans les lettres, dans les sciences, dans la religion, dans la politique. Bien que restreint par la forme de son livre, il a su donner aux articles qui l'exigeaient, toute l'étendue desirable. Ses jugements sont empreints de modération, et s'il défend la mémoire de quelques personnages pour lesquels on a plus d'une fois manqué de justice, il n'y va qu'avec une sage réserve et appuyé sur des preuves. Tel est, par exemple, le chapitre sur le cardinal Maury, qui était né dans le comtat Venaissin, comme chacun sait.

Le *Dictionnaire* de M. Barjavel nous offre quelques noms de Lyonnais, ou

Digitized by Google

du moins qui occupent une certaine place dans l'histoire de notre province, de notre cité. La notice sur M. Artaud, fondatenr de notre Musée lapidaire, est rédigée avec soin; l'auteur toutefois se trompe en lui attribuant un chapitre intitulé : *Le tombeau de Narcissa*, qui fut inséré dans la *Revue de Paris*, il y a quelques années déjà, et qui était de M. Alfred de Terrebasse, ex-député de l'Isère. C'est par erreur également qu'il appelle *Dupuy*, un curé de Saint-Nizier de Lyon, que le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, nomme Benoit *Puys*.

En parlant des divers journaux dans lesquels M. Antonin de Sigoyer a inséré des odes ou des poèmes, M. Barjavel cite entre autres les *Mélodies poétiques*, qui sont un recueil publié en 4 volumes in-8° par l'auteur de ces lignes, et non pas un journal. Du moins, nous ne croyons pas qu'il y ait eu de feuille littéraire avec le titre de *Mélodies poétiques*.

Dans cette, *Revue* tome I, pag. 154, nous avons écrit quelques pages sur un jésuite qui enseigna plusieurs années au collége de la Trinité, à Lyon. C'est le P. Valoris. D'après les manuscrits que possède la Bibliothèque de Lyon, nous avons fait connaître de ce Père différents ouvrages que M. Barjavel ne pouvait mentionner, lui qui écrivait loin d'ici. A moins qu'il n'ait eu des documents d'une autorité irréfragable, nous croyons pouvoir rejeter quelques dates concernant la vie du P. Valoris, car les manuscrits de Lyon ne s'accordent pas avec les données de M. Barjavel.

Parmi les personnages qui ont séjourné à Avignon, M. Barjavel aurait pu mentionner surtout Molière, qui s'y lia d'amitié avec le peintre Mignard.

On étendrait davantage des observations de la nature de celle-ci, qu'il n'en résulterait rien de grave contre le *Dictionnaire* de M. Barjavel. Il est impossible de toucher à tant de questions biographiques et bibliographiques sans errer quelquefois. Les livres manquent souvent, et encore, lorsqu'on a réuni les matériaux nécessaires, n'y a-t-il pas toujours moyen d'arriver à la vérité.

— M. l'abbé Greppo, vicaire-général de Belley, et membre correspondant de l'Académie des Inscriptions, a publié, vers la fin de 1842, un *Mémoire sur les voyages de l'empereur Hadrien et sur les médailles qui s'y rapportent*; Belley, in-8°, de 246 pages. Nous parlerons de cet ouvrage dans un chapitre consacré spécialement à l'empereur Hadrien, à la *Villa Adriana* et à quelques particularités concernant ce grand prince.

Au mois d'octobre de la même année, M. Greppo a fait paraître également trois *Dissertations relatives à l'histoire du culte des reliques dans l'Antiquité chrétienne;* Lyon, Perisse, in-8° de 100 pages. Ces curieuses dissertations ont été imprimées comme remarques dans notre traduction des *Œuvres choisies de saint Jérôme*.

Digitized by Google

Nous avons à ajouter à ces deux publications un troisième travail de M. l'abbé Greppo. Ce sont des *Dissertations sur quelques particularités des anciens cultes païens*; Lyon, Perisse, VIII-64 pp. in 8° en petit texte. Elles servent de commentaires à divers endroit de l'*Octavius* de Minucius Félix traduit par M. Péricaud et sur le point de paraître (2e édition). Nous parlerons des recherches de M. l'abbé Greppo, dans un article spécial sur l'Apologétique de Minucius Félix.

— M. Nollhac, l'auteur des *Etudes sur Isaïe, sur les Psaumes*, et de nombreuses dissertations sur différents sujets, a publié récemment les *Soirées de Rothaval*, ou *Réflexions sur les Intempérances philosophiques de M. le comte Joseph de Maistre, dans ses Soirées de Saint-Pétersbourg* ; Lyon, impr. de L. Perrin. Nous en parlerons aussi, et prochainement.

— M. Charles Stoffels, directeur de la *Revue d'Austrasie*, a publié sur la fin de 1842, un excellent ouvrage sous le titre d'*Introduction à la théologie de l'histoire, ou du progrès dans les rapports avec la liberté* ; Paris, Debécourt, in-18 anglais. Le titre seul de ce livre annonce le point départ de l'auteur, et la nature de ses doctrines religieuses. Il est catholique, et c'est catholiquement qu'il examine un certain nombre de questions débattues aujourd'hui dans le monde philosophique. Ainsi, la question du progrès continu est envisagée par M. Stoffels dans ses rapports avec la nature organique, avec l'histoire, les croyances religieuses, les sciences philosophiques, les sciences positives, les climats, les gouvernements. Il serait difficile de suivre l'auteur dans l'exposition de ses idées, tant le volume est précis et ferme. On peut le recommander surtout à ceux qui se laissent étourdir par le vain bruit que la science fait autour d'elle, pour aboutir en dernière et unique analyse à la négation de la foi évangélique.

Il réduit à leur juste valeur ces pompeuses théories de progrès continu, qui anéantissent la liberté humaine ; car l'homme peut opter entre le bien et le mal, et s'il le peut, dès lors aussi il peut y avoir des moments de halte dans ce prétendu progrès, comme, en effet, l'on sait par les annales du monde qu'il y en eut toujours.

C'est chose curieuse que de voir comment la science elle-même devient parfois un obstacle à ce progrès, qu'elle rêve pourtant, mais dont elle s'éloigne en s'éloignant de la foi. M. Stoffels en donne un frappant exemple dans le célèbre astronome de Laplace qui, voulant remonter à la cause des mouvements primitifs du système planétaire, trouve toute sa solution dans le *calorique*. Mais le calorique, d'où vient-il et quel en est l'auteur. C'est ce nom que Laplace n'a pas voulu prononcer. « Ainsi, dit avec raison M. Stoffels, l'homme qui a eu assez d'intelligence pour calculer les quatre milliards de chance

Digitized by Google

qu'il y a pour que l'arrangement de notre tourbillon solaire ne soit pas l'œuvre du hasard, n'a pas fait sans doute assez de bien dans sa vie ou a été trop vain de sa science, n'a pas eu enfin le cœur assez pur pour pouvoir nommer cette cause de son vrai nom : son savoir est surpassé par celui du plus ignorant gardien de troupeaux qui comprend d'un seul coup qu'il y a l'infini à parier que le monde est l'œuvre de l'infini. O imbécillité de le science orgueilleuse ! »

Montesquieu avait débité d'assez graves erreurs sur les climats ; d'autres philosophes, ayant, je pense, de bonnes raisons pour ce faire, ont renouvelé ces rêveries au fond desquelles il y a certainement une faible portion de vérité, mais les ont poussées jusqu'à l'excès. M. Cousin, par exemple, a dit sans façon : « Donnez-moi la carte d'un pays, sa configuration, son climat, ses eaux, ses vents et toute sa géographie physique ; donnez-moi ses productions naturelles, sa flore, sa zoologie, etc., et je me charge de vous dire *a priori* quel sera l'homme de ce pays, et quel rôle ce pays jouera dans l'histoire non pas accidentellement, mais nécessairement ; non pas à telle ou telle époque, mais dans toutes ; enfin l'idée qu'il est appelé à représenter. »

Voilà, certes, une étrange prétention. Quand même on donnerait à M. Cousin tout ce qu'il demande pour sa merveilleuse expérience, nous dirait-il jamais comment il se fait que des pays autrefois si brillants et si forts soient devenus si faibles et si languissants ? pourquoi l'Italie et l'Espagne ne sont-elles plus l'Italie et l'Espagne du XVIe siècle ? Serait-ce que les eaux, les vents, la zoologie et la flore ont disparu ? Mais on nous promet de nous dire ce que sera l'homme de ces pays, et toujours, et *nécessairement ;* comprend-on bien ce mot dans la bouche d'un philosophe qui admet la liberté humaine ? Quoi ! *nécessairement ?* Et ces belles contrées de l'Asie-Mineure autrefois peuplées de villes splendides et opulentes, ces contrées où brillaient les orateurs du paganisme à côté de ceux du christianisme, leur géographique physique ne les a pas sauvées du joug de l'ottoman ?

Au surplus, nous retrouvons dans les doctrines du fatalisme historique de M. Thiers, le philosophe apologiste de l'influence des climats. Là, en effet, M. Cousin écrit sans hésitation aucune que le peuple de Constantinople, lorsqu'il fut vaincu, *était indigne d'exister, par la raison suprême qu'il ne sut pas défendre son existence.* C'est donc bien justement que la généreuse Pologne a été égorgée ; c'est donc en toute vérité que *l'ordre a été rétabli à Varsovie* ! Le peuple Polonais *n'a pas su défendre son existence.* Voilà la *raison suprême* de sa fin.

Voilà aussi où mène l'amour de l'extraordinaire et l'orgueil de l'esprit philosophique. Et savez-vous les conséquences de ce fatalisme ? c'est la négation

Digitized by Google

du progrès que d'autre part on se tue à établir. Si un pays, d'après sa configuration géographique, doit être tel ou tel, et *nécessairement* et *toujours*, à quoi bon, par exemple, porter les lumières et l'Evangile dans les forêts du sauvage, ou dans les îles lointaines ?

M. Charles Stoffels, en signalant avec un esprit élevé et vraiment ami de toute liberté, ce qu'il y a de funeste dans les doctrines de beaucoup de savants et de philosophes, ne sert-il pas la philosophie autant pour le moins que les propagateurs de ces faux systèmes, qui égarent les générations et portent l'enivrement de l'orgueil dans les intelligences?

F.-Z. Collombet.

Revue indépendante. deuxième année. paris, rue des saints-pères, 16.

Nous appuyons hautement la pensée de fonder à Paris une nouvelle tribune littéraire en regard de celle qui s'attribuait une position peut-être trop exclusive. Plusieurs des conditions d'existence de l'ancienne *Revue* en fermaient les portes à certains écrivains et à certaines idées qu'il importe de voir se produire. La haute philosophie, les questions sociales n'y paraissaient qu'à travers les transformations de la critique. Ces opinions trop franchement professées en excluaient certaines plumes illustres; il faut cependant qu'il y ait quelque part dans la presse périodique un recueil où La Mennais, et Georges Sand et Pierre Leroux, et tous les libres penseurs développent leurs idées sans entraves. La *Revue Indépendante*, ouverte à toutes les nuances de l'opinion progressive, leur a fourni un organe par lequel ils se sont déjà fait entendre brillamment. La merveilleuse poésie de George Sand y vient animer les questions philosophiques, et reposer l'esprit en même temps; elle y poursuit le roman de *Consuelo*, une de ses plus délicieuses créations, tour à tour poeme, histoire, biographie, étude esthétique, et toujours écrite de ce style dont l'auteur de *Lélia* a seule le secret. Un Bulletin bibliographique très étendu entre dans le plan de la Revue Indépendante; depuis longtemps les compte-rendus d'ouvrages dans la presse ne sont qu'une question de camaraderie; il faut pourtant qu'à ceux qui n'ont pas le temps de tout lire, et qui veulent suivre le mouvement littéraire, une revue, car c'est là son premier but, donne une idée générale de tout ce qui s'écrit de quelque valeur dans les sciences et dans l'art; c'est un avantage que présente à ses lecteurs le nouveau recueil. Le succès a bien vite justifiée la pensée fondatrice, car au bout d'un an la *Revue* a dû paraître deux fois chaque mois pour suffire au développement que son importance croissante lui faisait un devoir de prendre. Depuis son nouveau mode d'apparition, chaque numéro renferme une chronique politique due à la plume d'un écrivain qui a déjà un nom respecta-

Digitized by Google

ble dans la presse politique, et à qui, nous ne craignons pas de le dire, ses nouvelles productions assigneront le premier rang parmi nos publicistes. Depuis Carrel, rien d'égal ne s'est montré pour la fermeté du style, la lucidité de la pensée, le sens profond et pratique des affaires. Quand nous aurons nommé M. Anselme Petetin, nos lecteurs lyonnais qui le connaissent verront que nous ne disons rien d'exagéré.

M. Achille Jubinal vient de fonder à Montpellier une *Revue du Midi* qui est appelée à favoriser et à développer encore dans ces contrées le mouvement littéraire et scientifique. Déjà M. Paya, à Toulouse, avait élevé sous le même titre une tribune, muette à cette heure, mais qui a contribué largement à l'émancipation intellectuelle de la France méridionale. La publication de M. Achille Jubinal continuera cette œuvre. Les deux livraisons parues contiennent d'excellents travaux dus aux noms recommandables de MM. les docteurs Lallemand et Lordat, de MM. Achille Jubinal, Laurens et Renouvier, et des vers gracieux comme savent en faire MM. Méry et Alexandre Dumas. Nous aurons l'occasion de revenir sur la *Revue du Midi*.

— M. Rittiez donne suite à son travail sur *la Loi morale* et nous l'en félicitons. La deuxième partie : LIBERTÉ.—NÉCESSITÉ, qu'il a fait paraître, sera, dans notre prochaine livraison, l'objet d'un examen spécial. En attendant, nous engageons vivement l'auteur à nous initier un jour à l'ensemble d'une œuvre philosophique à laquelle il a cherché, nous le savons, à rattacher toutes les questions sociales.

— Nous recevons à l'instant le Catalogue de la collection d'objets d'art formée à Lyon, par M. Didier Petit. Cet amateur éclairé ne s'est pas décidé, sans de grands déchirements, à la dispersion de tant de richesses artistiques péniblement réunies. Mais il lui a fallu obéir à des devoirs de position et de famille. Avant de procéder à la voie des enchères, comme il va le faire à Paris le 15 mars, il a épuisé auprès de la ville de Lyon et du gouvernement tous les moyens pour que cette collection, œuvre de toute sa vie, restât au prix qu'elle lui coûtait, la propriété de Lyon ou de la France.

C'est avec un amer regret que nous voyons ce précieux trésor d'antiquités françaises (810 pièces), échapper sans retour à notre cité, et se disséminer bientôt à l'étranger entre les mains de quelques amateurs. Lyon perd, de son plein gré, en cette circonstance, une occasion unique et irrétrouvable de se former un Musée d'objets du moyen-âge. Les arts et l'industrie y eussent pourtant trouvé leur compte.

M. Didier Petit a fait suivre son catalogue de deux curieuses notices : l'une sur le crucifix, et l'autre sur les émaux et sur les émailleurs de Limoges.

Digitized by Google

— L'Annuaire de Lyon pour 1843, se fait remarquer de plus en plus par les soins consciencieux et les améliorations successives que l'éditeur M. Mougin-Rusand apporte au plus pénible et au plus ingrat de tous les travaux. M. Péricaud y continue ses Notes et Documents pour servir à l'histoire de notre ville, et M. Chapeau ses intéressantes recherches sur les maladies régnantes à Lyon et sur la mortalité comparée chez nous saison par saison. M. Parisel a ajouté, à ses précédentes études sur l'Hygiène, un nouveau chapitre. Il est consacré à l'éclairage public et privé à Lyon, et complète dignement cette série d'utiles travaux.

— Le tome IIe de *Lyon Ancien et Moderne* paraîtra dans quelques mois, et se trouve passablement avancé. Il y viendra figurer des monuments considérables, l'Hôtel-de-Ville, l'Hôtel-Dieu, Saint-Jean, Saint-Nizier, Saint-Paul, etc. Deux, entre autres, de nos églises lyonnaises, qui pourraient faire à elles seules l'objet de deux volumes séparés, ont été étudiées et décrites avec une attention particulière. Les retards bien involontaires qui ont été apportés à cette publication s'expliquent par les difficultés d'une collaboration générale dont un éditeur n'est pas toujours maître. Néanmoins, notre livre qui, chez nous, n'a pas eu de précédent jusqu'ici, se terminera avec le même soin que nous avons essayé de mettre au premier volume.

—Le laborieux éditeur de l'*Ancien Bourbonnais*, M. Desrosiers, publie en ce moment, à Moulins, un grand et bel ouvrage in-folio, sur l'*Ancienne Auvergne et le Velay*. Deux livraisons ont déjà paru ; l'exécution typographique et les planches lithographiées ou gravées sont à la hauteur de la réputation que s'est si justement acquise M. Desrosiers. Le texte est confié à la plume élégante et ferme de M. Adolphe Michel, et nos premiers artistes de la capitale sont chargés des dessins. Tout concourra donc à faire de l'*Ancienne Auvergne* un véritable monument, digne pendant de l'*Ancien Bourbonnais*.

L'ouvrage sera publié en 36 à 40 livraisons qui paraîtront de mois en mois. Chaque livraison aura 7 à 8 feuilles de texte alternativement et 4 planches gravées ou lithographiées. Prix des livraisons : 5 fr. On souscrit au Bureau de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

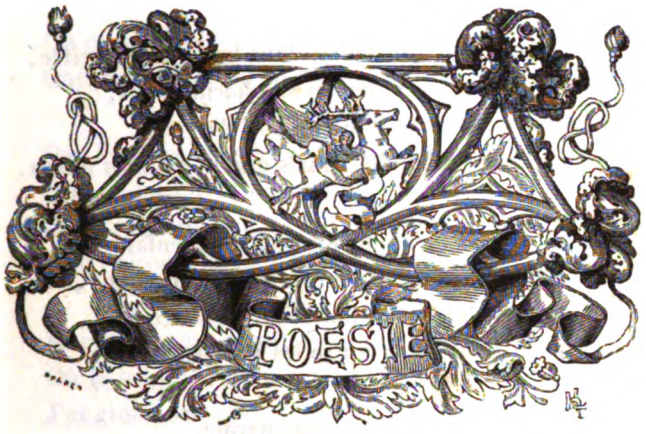

L'ÉTANG.

Il est, au bas des prés dont la fraîche ceinture
De ma ville natale embrasse le contour,
Un humble étang dont l'eau brille dans la verdure,
Comme un long voile blanc qui sèche aux feux du jour.

Quand le soleil de juin a fait les moissons jaunes,
C'est un miroir d'opale en un grand cadre d'or ;
Un chemin, ombragé de peupliers et d'aulnes,
Par d'humides fossés, vous conduit jusqu'au bord.

Oh ! n'as-tu pas caché sous ton herbe fleurie,
N'as-tu pas effacé l'empreinte de mon pied ;
As-tu gardé ma place, ô ma rive chérie,
Près de l'humble maison qui sur tes eaux s'assied ?

Digitized by Google

Moi, quand mes souvenirs, dans leur course agitée,
Cherchent pour s'y poser un site harmonieux,
Je laisse la colline et la pente abritée
Pour tes bords dépouillés, mais que je connais mieux.

Car un instinct magique appellait mon enfance
Sur la terre sans arbre où sommeillent tes eaux,
Et j'y venais tout seul, imitant ton silence,
Me cacher pour rêver entre les grands roseaux.

Ecoutais-je déjà quelqu'intime parole,
Sans que de jours meilleurs l'espoir me fut ôté,
Te présenter à moi comme le vrai symbole
De mon cœur si plein d'ombre et d'immobilité;

Avais-je deviné que mon ame passive
Serait comme ton onde un immense miroir
Où viendraient se tracer les tableaux de la rive,
Mais en se pâlissant sous un reflet plus noir?

Je ne sais, mais j'aimais ton aspect monotone,
Les flottantes vapeurs de ton ciel sombre et gris,
Les feuilles que sur toi semait le vent d'automne,
Et les groupes fuyards de tes oiseaux surpris.

C'est que dans la nature où règne l'harmonie,
Tous les sons d'un accord se cherchent pour s'unir;
C'est qu'à chaque pensée, et qu'à chaque génie
Un site inspirateur vient toujours s'assortir;

Que tout est pâle et blanc dans la blanche Norwége;
Que l'oiseau de malheur habite les vieux murs;

Digitized by Google

Qu'on voit voler le cygne en hiver sur la neige;
Que les esprits des morts hantent les coins obscurs;

Que l'aurore est vermeille ainsi que l'espérance,
Que la crainte livide accompagne la nuit,
Que l'eau coule vers l'eau, qu'au ciel le feu s'élance,
Que l'hirondelle part quand le beau temps s'enfuit!

Et moi, je suis enfant des plaines vaporeuses
Où le soleil est terne et le brouillard épais,
J'ai grandi sans clarté sur des rives brumeuses,
Aussi je suis resté triste comme un marais.

Seul, comme son rivage où jamais ne repose
Promeneuse aux doux yeux fixés sur un amant,
Et comme son écho qui n'entend autre chose
Que la voix du chasseur qui se plaint en jurant;

Et lorsque les forêts s'effeuillent à la bise,
Pendant ces jours d'automne où tout semble pleurer,
Où la nature entière avec lui s'harmonise,
Autour de mon étang je viens souvent errer.

Là, je rêve tout haut, et le pluvier sauvage
Me répond par ses cris et fuit vers l'autre bord;
Je suis l'homme qu'il faut au pâle paysage;
Avec sa triste voix, ma voix triste est d'accord.

Aussi ma poésie
Que rien ne peut changer,
N'est pas la fleur choisie
Au parfum d'ambroisie,
La fleur de l'oranger!

Digitized by Google

La grenade écarlate,
Le tendre accacia,
Ou l'amandier qui flatte
Des cheveux noirs en natte,
Ou le camélia.

Ce n'est pas la pervenche,
Ni le bleuet d'azur,
La campanule blanche,
La fleur d'or, qui se penche
Aux bords moussus d'un mur.

C'est le pâle asphodèle,
Le triste nénuphar,
Que rase de son aîle
La verte demoiselle
Voltigeant au hasard ;

C'est la fleur qu'entre mille
J'aime à voir sous mes pas,
Dont la tige fragile
Près d'une onde immobile
Dit : Ne m'oubliez pas.

Ce n'est pas l'harmonie
Dont tremblent les nochers,
L'Océan en furie
Qui blanchit, et qui crie
En creusant les rochers ;

Ni le torrent qui coule
D'un sommet escarpé,
L'avalanche qui roule,

Digitized by Google

Et le pic qui s'écroule,
Par la foudre frappé;

Ni le chant qui soupire
La nuit sous les balcons,
Ni celui qu'on admire
Avec un doux sourire
Dans l'éclat des salons.

C'est la voix de la brise
Qui courbe les roseaux ;
C'est l'haleine indécise,
Le vent léger qui frise
La surface des eaux ;

C'est le bruit de l'automne
Dépouillant les forêts ;
C'est le chant monotone
Du pâtre qui détonne
En longeant un marais.

Ce n'est pas la colombe
D'albâtre au noir collier,
Qui pleure et qui succombe
Quand sa compagne tombe
Sous le fauve épervier ;

Ni l'aigle plein d'audace,
Ce roi du jour vermeil,
Qui jamais ne se lasse,
Et traverse l'espace
Pour fixer le soleil ;

Digitized by Google

Ni le cygne, cet hôte
Des lacs au flot nacré,
Cet habile pilote
Dont le navire flotte
Ou fend l'air à son gré ;

Ce noble oiseau qui chante
A l'heure de mourir,
Comme une ame contente,
Qui dans sa douce attente
A vu le ciel s'ouvrir ;

Ni cet oiseau poète,
Dont l'amour fait la voix,
Qui jour et nuit répète
Une chanson de fête,
Sur son nid, dans les bois ;

Ni l'alcyon que l'onde
Porte sur un vaisseau,
Et que la voix profonde
De l'orage qui gronde
Endort dans son berceau ;

C'est la noire hirondelle
Qui vient chaque printemps,
A son pays fidèle,
Effleurer de son aile
L'eau grise des étangs.

1835.

Victor de LAPRADE.

Digitized by Google

Mme Desbordes-Valmore vient de publier un charmant volume de poésies : *Bouquets et Prières* (1). On ne pouvait mieux répondre à un article brutalement étourdi et assez lourdement fat d'un jeune écrivain qui est à présent le critique en titre de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Gaschon de Molènes. Cet article dirigé contre Mmes Deshoulières, Ségalas, Colet, Tastu, Delphine Gay, Desbordes-Valmore, en leur qualité de femmes-poètes, était même offensant et dur pour cette dernière, en qui l'aimable bonté (personne ne l'approche sans le sentir aussitôt) est devenue comme une seconde nature. Le trait le plus doux de son jeune antagoniste, comme aussi le moins personnel était celui-ci : « Ses élégies ont l'intérêt que présentent toutes les lettres amoureuses, intérêt très puissant pour ceux qui les ont écrites ou ceux à qui elles sont adressées, mais très faible pour ceux que le hasard ou une indiscrétion en a rendu maître. » Justement blessée, mais comme le sont les natures sensibles et généreuses, Mme Desbordes-Valmore a répondu sans méchanceté, sans colère, avec un mouvement naturel, vrai, triste et vif, plein d'indulgence et de grâce. Elle a très finement touché le fouet pédant du rude écolier avec un poétique bouquet de roses, un peu tourné, non sans raison du côté des épines :

A M. GASCHON DE MOLÈNES.

Jeune homme irrité sur un banc d'école,
Dont le cœur encor n'a chaud qu'au soleil,
Vous refusez donc l'encre et la parole
A celles qui font le foyer vermeil !
Savant, mais aigri par vos lassitudes,
Un peu furieux de nos chants d'oiseaux,
Vous nous couronnez de railleurs roseaux !
Vous serez plus jeune après vos études,
Quand vous sourirez,
Vous nous comprendrez.

(1) Nous en rendrons compte prochainement.

Digitized by Google

Vous portez si haut la férule altière,
Qu'un géant plîrait sous son docte poids.
Vous faites baisser notre humble paupière,
Et nous flagellez à briser nos doigts.
Où prenez-vous donc de si dures armes?
Qu'ils étaient méchants vos maîtres latins!
Mais l'amour viendra; roi de vos destins,
Il vous changera par beaucoup de larmes :
Quand vous pleurerez,
Vous nous comprendrez.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR LES

HISTORIENS DU LYONNAIS.

X.

JACOB SPON.

L'habile antiquaire dont nous allons retracer la vie, est fort connu des érudits, mais son nom est loin d'être populaire, même dans sa ville natale. Jacob Spon appartenait à une de ces familles chez lesquelles le mérite passait du père au fils, comme un précieux héritage, que l'on ambitionnait plus que les richesses. Voilà pourquoi, après avoir eu l'occasion de faire fortune, celui-ci mourut pauvre. L'étude avait été sa grande préoccupation, et l'étude peut-être le tua ; il s'en alla dans la vigueur de l'âge, à quarante ans. Si les conjectures de Spon doivent être quelquefois rejetées, s'il s'est trompé bien souvent, il ne faut pas s'en étonner, ni concevoir pour cela une faible idée de son mérite, car la science qu'il cultiva de prédilection est une science ardue et épineuse, et Jacob Spon venait des premiers dans un chemin où l'ont suivi tant d'autres qui n'ont cessé de lui rendre justice.

Digitized by Google

Avant de passer à notre docte antiquaire, dont la modestie nous paraît aussi incontestable que son rare savoir, nous dirons quelques mots de son père, Charles Spon. Celui-ci naquit le 25 décembre 1609, à Lyon, où son aïeul, natif d'Ulm, était venu s'établir pour faire le commerce, et où son père suivait la même carrière (1). Quant à Charles Spon, il fut envoyé à Ulm dès l'âge de onze ans, pour ses études. Il y obtint de brillants succès, et montra, en sortant à peine de l'enfance, un talent particulier pour la poésie latine. Il fit, à Paris, son cours de philosophie sous de Rodon, et entra ensuite à l'école de médecine. En 1632, il vint à Montpellier, y suivit les leçons de Belleval et de Delort, et y reçut le bonnet de docteur. Alors, il retourna dans sa patrie, où il fut aggrégé, le 7 août 1635, au collége de médecine, après avoir exercé, dix ans, à Pont-de-Veyle, dans la Bresse, pour satisfaire à la coutume du collége de notre ville, qui voulait que les aspirants fissent quelques années de pratique hors de Lyon.

Se livrant à la pratique de son art, sans néanmoins abandonner la culture des lettres, il s'acquit bientôt une grande réputation. Sa science recevait un nouveau prix de son désintéressement ou plutôt de sa généreuse charité. Son fils nous apprend que lorsqu'on venait l'appeler en même temps pour deux malades, l'un riche et l'autre pauvre, c'était ce dernier

(1) On lit dans les notes manuscrites de feu l'abbé Sudan :

Le 2 septembre 1589, un marchand allemand, gendre de feu *Matthieu Spons*, aussi Allemand, supplie le Consulat de permettre que les enfants dudit feu Spons, encore qu'ils soient originaires de cette ville, puissent jouir des priviléges accordés par les rois de France aux marchands des villes impériales d'Allemagne, et à cet effet, que lesdits enfants soient rayés du rôle de l'emprunt qui se fait sur quelques habitants de la ville. — Le Consulat arrête que l'on remettra au procureur général de Rubys lesdits priviléges pour y faire droit.

Ce *Matthieu Spons*, dont il est question dans cet acte, est probablement l'aïeul de Charles *Spon*, père de Jacob.

A. P.

Digitized by Google

que Spon allait d'abord visiter, parce que le pauvre, disait-il, pouvait mourir, faute d'un autre médecin, tandis que le riche pouvait le remplacer aisément.

La renommée de Spon lui mérita, en 1645, des lettres de médecin du roi par quartier ; elle lui valut aussi une correspondance suivie avec les plus savants de ses confrères, entre autres, avec Guy Patin, dont un grand nombre de lettres imprimées lui sont adressées, puis avec Bernier et Reinésius. Employant tout à la fois et la connaissance de la langue grecque, qu'il possédait parfaitement, et son talent pour la poésie latine, il mit en vers les *Aphorismes* et les *Prognostics* d'Hippocrate ; mais, de ces deux ouvrages, le second est le seul qui ait vu le jour ; il le publia, en 1661, sous le titre de *Sibylla medica*, et le dédia à son ami Guy Patin. On trouve dans la *Bibliothèque anatomique* de Leclerc et Manget (1), deux petits poèmes sur les *Muscles*, par Ch. Spon ; le premier, qui est en vers hexamètres, a pour titre *Myologia* ; le second, qui est en vers de différents genres, est intitulé : *Musculorum microcosmi origo et insertio*. Ce fut Jacob Spon qui remit aux éditeurs ces deux poèmes, où les difficultés que présentait le sujet se trouvent surmontées avec assez de bonheur. Charles Spon voulait dédier ses poésies à Bellay, médecin de Mlle de Dombes. Il se plaisait aussi à composer des épitaphes poétiques pour le tombeau des hommes célèbres que la mort enlevait ; le discours qu'il consacra à la mémoire de Gassendi a été souvent cité. On lui doit de plus un *Appendice chymique à la pratique de Pereyre*, et la *Pharmacopée de Lyon*, dont ses collègues lui confièrent la rédaction. Il se rendit encore utile aux lettres, en surveillant l'édition de plusieurs ouvrages importants, publiés à Lyon. Ce fut dans cette ville qu'il termina sa carrière, le 21 février 1684. « Il mourut, dit son fils, dans une lettre à l'abbé Nicaise, universellement regretté des honnêtes gens, et pleuré par les pauvres, à qui il ne refusa jamais ses soins. »

(1) Genève, Chouet, 1685, in-folio. — Tome II, pag. 584 à 597.

Digitized by Google

— Il était malade depuis plus de quatre mois. « Il ne s'alita cependant, ajoute son fils, qu'au commencement de janvier. Dieu lui a conservé l'esprit fort libre jusqu'au dernier soupir, avec une entière résignation à sa volonté. Il nous laisse héritiers de son exemple et de sa vertu, si nous en voulons profiter. Pour les biens de la fortune, à peine ma mère y trouvera-t-elle ses droits... Dieu nous fasse la grâce d'être, comme lui, sans intérêt et sans ambition ! »

Le fils de Charles, qui exerça, lui aussi, la médecine, est plus connu parmi les antiquaires que parmi les enfants d'Hippocrate. Il naquit à Lyon, en 1645, et, après y avoir fait ses premières études, alla les perfectionner à Strasbourg, où il passa deux ans, chez le célèbre Jean-Henri Boecler. Il y trouva Charles Patin, avec lequel il contracta une amitié qui eut pour base leur conformité de goûts et d'études, et qui ne finit qu'avec la vie. Il lui donna, plus tard, des preuves de son attachement, en allant exprès jusqu'à Turin, conduire à son ami ses deux filles, que celui-ci avait laissées en France, lorsqu'il fut obligé de sortir du royaume.

En quittant Strasbourg, Spon se rendit à Montpellier, où il reçut, en 1667, le bonnet de docteur en médecine. De retour dans sa patrie, il y fut agrégé, en 1669, au Collége des Médecins, et continua de cultiver à la fois l'art de guérir et la science de l'antiquité, science pour laquelle il conserva toujours le goût le plus vif. Les monuments nombreux que lui offrait sa ville natale fixèrent d'abord son attention. Il en publia le recueil, sous ce titre : *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon* ; Lyon, imprim. de Iaques Faeton, 1673, petit in-8°. Il y a des exemplaires dont le frontispice a été rafraîchi, et qui portent : *A Lyon, chez Antoine Cellier fils, rue Mercière, à l'Enseigne de la Constance.* 1675.

La *Recherche des antiquités* est dédiée à un Lyonnais, Pierre de Carcavy, conservateur de la Bibliothèque du roi. Dans une préface de quelques pages, l'auteur, avant de dire pour quel

Digitized by Google

motif principalement il avait écrit son volume, jugeait en ces termes les historiens de Lyon :

« Quoique Paradin ait eu du mérite, de la curiosité et de la lecture, on n'a pas laissé de treuver (*sic*) à redire sur beaucoup de choses qu'il a avancé (1) dans l'Histoire de cette Ville ; et de Rubys surtout, qui semble vouloir établir sa réputation sur la ruine de celle de Paradin, et qui a néanmoins commis des fautes plus grossières que celles qu'il lui reproche, lorsqu'il dit que Caracalle, Héliogabale et Alexandre étoient tous trois des enfants de Sévère, et, en un autre endroit, où il prend Bibracte pour Bosledu ; il ne faut pas être trop versé dans l'histoire pour savoir que c'est la ville d'Autun.

« Le P. Saint-Aubin a aussi composé une Histoire de Lyon, qui semble un sermon ou un panégyrique perpétuel, tant il a eu soin d'accabler le lecteur de fleurs de rhétorique.

« Le R. P. Menestrier a fait un *Eloge historique de Lyon*, où la gloire et la puissance du Consulat étoit assez solidement établie, sans en chercher l'origine plus haut que nos rois, chez les Romains ; car cette inscription citée par Gruterus, où il y a LEGATO IMP. NERVAE. TRAIANI. CAESARIS. AUG. GERMANICI. DACICI. PROVINCIAE LVGDVNENSIS. CONSVLI. etc., ne parle point d'un Consul de la Province de Lyon, mais d'un lieutenant pour l'empereur Trajan, en cette province, qui avoit aussi eu la charge de consul.

» Symphorien Champier, médecin célèbre et échevin de cette Ville, a écrit, au commencement du XVe siècle, quelques petits traités *de claris Lugdunensibus*, et *de Antiquitate urbis Lugdunensis*, qui sont assez curieux, selon le peu de lumières qu'on avoit alors par le défaut des livres, l'imprimerie ayant été treuvée peu de temps auparavant.

» On fit imprimer, il y a une quarantaine d'années, une traduction françoise, ou un extrait de ce qu'il en avoit dit,

(1) *Avancé*, pour *avancées* ; c'était une faute très commune, au siècle de Spon, et on la retrouve dans de bons écrivains.

Digitized by Google

sous le titre d'*Antiquités* de Lyon, avec son nom renversé: *Morin Piercham*, où il y a fort peu de chose pour l'Histoire romaine ; mais il s'étend le plus sur la sédition de Lyon, qui arriva de son temps.

» Plusieurs autres ont parlé de Lyon, ou dans des Itinéraires, comme Golnitzius, qui n'a pas été assez longtemps ici pour confronter exactement les inscriptions ; — le *Tableau des provinces de France*, où toutes celles qu'il cite sont mal copiées ; — les *Délices* et le *Voyage de France*, qui ne se sont pas étendus dans ces matières.

» M. Chapuzeau a mis au jour *Lyon dans son lustre*, où la police de Lyon et tous les offices et dignités sont particularisés. Le P. Théophile Raynaud a fait *de Sanctis Lugdunensibus*, et M. de Marca, archevêque de Toulouse, nommé à l'archevêché de Paris, un très savant traité *de Primatu Lugdunensi*.

» De tous ces auteurs, il n'y a eu que Paradin qui ait eu le dessein de tirer des lumières pour l'histoire ancienne par les inscriptions qui nous restent de ce temps là, et de faire voir aux étrangers que les pierres parlent dans tous les coins de nos rues, pour nous instruire de ce que cette ville étoit sous la domination des Romains.

» Ce qui m'a donné la pensée de faire quelque chose après lui, c'est que, outre que son livre est rare, j'ai trouvé que la plupart des inscriptions qu'il cite ne sont plus aux mêmes endroits, que les unes sont perdues et les autres brisées. Ajoutez qu'il ne les explique pas, et que, s'il le fait, ce n'est pas toujours sans faute, et que quelques-unes ne sont pas copiées avec exactitude. Enfin, quand il s'en seroit acquitté le mieux qu'il se pourroit, nous avons eu le bonheur d'en découvrir une cinquantaine, qui n'avoient pas été déterrées avant lui, ou qu'il n'avoit pas remarqué (*sic*). »

J. Spon s'applique ensuite à montrer de quelle grande utilité les monuments épigraphiques peuvent être pour constater beaucoup de faits omis, ou rapportés inexactement par les historiens, et il en donne quelques exemples.

Digitized by Google

C'est, du reste, une vérité qui n'a pas besoin maintenant d'être prouvée. Il faut ajouter que les inscriptions présentent une certitude devant laquelle doit fléchir l'histoire.

Longtemps il fut de mode, chez nous, de placer en tête d'un ouvrage, les sonnets et les autres pièces de vers qui se composaient à la louange de l'auteur. Nous citerons le seul morceau de ce genre que porte la *Recherche* de Spon ; il nous a semblé que ce fragment qui renferme de justes éloges formulés en vers passables, pourrait bien prendre place dans notre Notice, parce qu'il vient d'un avocat nîmois, dont les biographes ont conservé le nom, et qui n'était pas sans quelque mérite littéraire. On rencontre quelquefois dans les ventes de librairie des volumes qui lui ont appartenu. Nous avons un Tertullien de Rigault avec la signature de ce François Graverol (1680).

Voici maintenant le poème parénétique :

Eia age ! Castalidum decus immortale Sororum,
Sponi, quam nactus Spartam es virtutibus orna.
Iam satis obscuris jacuit demersa tenebris
Gloria Lugdunensis agri. Sunt scripta Rubæi
Sicca nimis, nugasque docet Paradinus aniles.
Fac pateant Musæa, quibus conamine magno
Abdidit immensas immensa scientia gazas.
Lugdunum, nimis (heu ! nimium) tua docta silerent
Marmora ; labentis repara dispendia famæ.
Vix datur Augusto vovit quod Gallia Templum
Noscere, vix Venerisque Forum, murosque Neronis.
Vix notum Planci nomen ; dicturus ad Aram
Et Lugdunensem vix notus Rhetor. Inane
Nil nisi nomen habet Lugdunum. Scrinia pande,
Sponi, atque in memori deponito condita prælo,
Romulidum prohibens induci oblivia factis.
Ardua res, fateor, dignus quoque vindice nodus ;
Magnæ molis opus ; verum hinc tibi gloria major
Surget, et æternos tibi conciliabit honores.
Perficere hoc frustra quondam tentare priores :

Digitized by Google

Non adjecta fuit tanto manus ultima cœpto.
Aude igitur ! Magnis robur non deficit ausis,
Sponi, Castalidum decus immortale Sororum.

Pangebat Nemausi

Fr. Graverolius, I. V. D.

« Sus donc ! Immortel honneur des Sœurs de Castalie, ô Spon, orne de tes vertus la Sparte qui vient de t'échoir. Assez longtemps a été plongée en de profondes ténèbres la gloire du sol lyonnais. Les écrits de Rubys sont trop secs ; Paradin raconte des fadaises de vieille femme. Ouvre-nous donc ces Musées dans lesquels une immense science a caché d'immenses richesses. O Lyon, tes doctes marbres se tairaient trop, beaucoup trop, hélas ! Il te faut réparer les pertes de la renommée qui périt. A peine si l'on peut savoir que la Gaule voua un temple à Auguste ; à peine si l'on sait qu'il y eut le Forum de Vénus, les murailles de Néron. Il est à peine connu le nom de Plancus ; à peine connu le rhéteur qui devait pérorer à l'Autel de Lugdunum. Lyon n'a plus qu'un vain nom. Ouvre tes pupitres, Spon, et confies-en les trésors à la presse, elle qui en perpétuera le souvenir, qui empêchera l'oubli de tomber sur les actions des Romulides. C'est une chose ardue, je l'avoue ; mais c'est un nœud digne d'être délié.

« Le labeur est grand et pénible, mais il t'en reviendra plus de gloire, et tu te gagneras d'éternels honneurs. Nos devanciers essayèrent vainement d'ennoblir ce travail ; on ne mit pas la dernière main à une si grande entreprise. Ose donc ! la force ne te manque pas pour de grandes œuvres, ô Spon, immortelle gloire des Sœurs de Castalie. »

Malgré son exactitude et sa science, Jacob Spon n'a pas toujours lu assez attentivement les inscriptions qu'il rapporte, ni toujours rencontré juste dans ses explications. Par exemple, il est reconnu aujourd'hui que ce qu'il appelle le bouclier de Scipion (1), n'est autre chose qu'un disque d'argent, qui re-

(1) Pag. 186.

Digitized by Google

présente Briséis rendue à Achille par Agamemnon. L'ouvrage, suivant Millin, fut fait à Rome, et date du règne de Septime-Sévère (1).

D'autres fois, J. Spon n'a pas eu la possibilité de donner très exactement des inscriptions fort importantes, comme celle de Munatius Plancus, à Gaète, en Italie. La voici d'après une copie envoyée à l'Académie de Lyon, par M. Luc-Vincent Thiéry (2).

L. MVNATIVS L. F. L. N. L. PRON.
PLANCVS COS. CENS. IMP. ITER. VII VIR.
EPVLON. TRIVMP. EX RAETIS AEDEM. SATVRNI
FECIT DE MANIBIS. AGROS DIVISIT IN ITALIA
BENEVENTI IN GALLIA COLONIAS DEDVXIT
LUGDVNVM ET RAVRICAM.

Nous donnons ici, d'après feu M. Alexandre Flachéron, la forme du tombeau élevé au lieutenant de César.

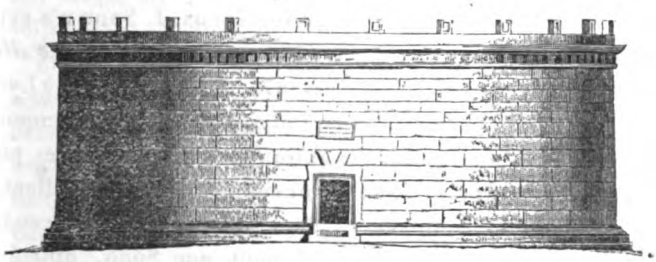

La *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon* est un ouvrage fort utile pour notre histoire locale, mais il est devenu assez rare. Ce serait, croyons-nous, rendre un

(1) Millin, *Monuments antiques inédits*, tome I, pag. 69.

(2) Voir le *Bulletin de Lyon*, 30 novembre et 3 décembre 1808.

Digitized by Google

vrai service que de le réimprimer, et alors il faudrait faire pour cette nouvelle édition le travail qu'un philologue de Lyon, M. Breghot du Lut, a fait en partie sur les marges de son exemplaire, c'est-à dire, indiquer brièvement quels ouvrages contiennent, expliquent ou redressent les inscriptions données par notre auteur ; et quelles pierres, quels marbres, quels tombeaux se trouvent à notre Musée lapidaire, ou en d'autres lieux. Il y aurait d'excellentes notes à joindre au volume de Spon. La *Revue du Lyonnais* a donné, par exemple, quelques excellentes dissertations dans lesquelles M. l'abbé Greppo explique, avec son érudition sûre et forte, divers monuments épigraphiques dont le sens avait échappé à Spon, ou bien qu'il s'était contenté de faire connaître par de très courtes notes. Nous indiquerons spécialement le cippe d'une jeune femme de vingt-cinq ans, Sutia Anthis, que son mari a voulu flétrir, quoique bien à contre cœur, mais dont il fait, sans le savoir, un touchant éloge, lorsqu'il dit que sa trop grande piété l'avait rendue impie : *Quæ, dum nimia pia fuit, facta est inpia.* M. l'abbé Greppo a eu raison de voir là une femme païenne, qui avait embrassé le christianisme, et était ainsi devenue impie aux yeux de son époux. J. Spon n'a expliqué ce changement que par de la *superstition* et du *faux zèle.*

Au commencement d'octobre 1674, Vaillant passait à Lyon, dans le dessein de se rendre en Italie, avec la mission imposée par Colbert, de recueillir des antiquités et des médailles pour le Cabinet du Roi. Comme Spon connaissait déjà Vaillant, il lui parla de l'accompagner ; ils se donnèrent donc rendez-vous à Marseille, mais heureusement que Spon, obligé de passer à Crest en Dauphiné, et s'étant arrêté à Aix, chez Peiresc (1), arriva trop tard à Marseille, et échappa ainsi aux Barbaresques, tandis que Vaillant, qui était parti sur un bâtiment livournois, fut pris par les Corsaires, avec une ving-

(1) *Voyage*, tome I, pag. 1-2.

Digitized by Google

taine de Français, qui allaient à Rome voir l'ouverture du jubilé (1).

Spon se rendit seul en Italie, séjourna cinq mois à Rome, et vint à Venise, où il s'embarqua pour le Levant, avec un gentilhomme anglais, nommé Wheler. Wheler était à Venise au commencement de juin 1675. « La première chose que je fis, dit-il, ce fut de chercher la compagnie de M. Spon, docteur en médecine à Lyon, avec qui j'avais fait connaissance particulière à Rome, et que j'avais reconnu pour un homme d'esprit et de bonne conduite, ce qui me l'avait fait préférer à tout autre, pour faire avec lui le voyage que je m'étais proposé (2). » Ils visitèrent ensemble la Dalmatie, les îles de l'Archipel, Constantinople et l'Asie-Mineure. Ils se rendirent ensuite à Patras, virent Delphes, Thèbes, Athènes et ses environs, puis enfin, l'île de Négrepont. C'est de là qu'ils vinrent aborder à Venise, d'où Spon regagna notre cité, en traversant le pays des Grisons. Il arriva dans sa patrie vers le milieu de 1676, après une absence d'environ deux années, chargé de plus de deux cents inscriptions inconnues, qui lui ont fourni la matière des ouvrages qu'il mit au jour dans la suite.

En 1678, il livra à l'impression la relation de son *Voyage*; Lyon, Ant. Cellier, 3 vol. in-12; réimprimée, en 1679, Amsterdam, 2 vol. in-12. Ceux qui veulent connaître le détail de ses courses et l'indication de ses découvertes, en trouveront le récit dans les deux premiers volumes. Le troisième a deux parties, dont la première contient plusieurs des inscriptions qu'il avait recueillies, et la seconde le tableau des CLXXIV *Dèmes* de l'Attique, avec les inscriptions qui y ont rapport. Malgré le mérite supérieur des ouvrages publiés depuis par Chandler, Choiseul-Gouffier, Pouqueville, Walpole et d'autres,

(1) *Voyage*, tome 1, pag. 15.

(2) *Voyage de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, par George Wheler, trad. de l'Anglais ; Anvers, 1689, tom. I, pag. 1.

Digitized by Google

le livre de Spon conserve beaucoup de prix, et peut-être n'est-il aucun voyage qui présente une égale abondance de monuments anciens. « Tout le monde connaît, dit M. de Châteaubriand, le mérite de cet ouvrage, où l'art et l'antiquité sont traités avec une critique jusqu'alors ignorée. Le style de Spon est lourd et incorrect, mais il a cette candeur et cette démarche aisée qui caractérisent les écrits de ce siècle (1). » Le *Voyage* attira à son auteur une querelle avec Guillet de Saint-George, qu'il avait attaqué sur divers points : celui-ci répliqua par le livre suivant : *Lettres écrites sur une Dissertation d'un Voyage de Grèce, publié par M. Spon, médecin antiquaire ;* Paris, E. Michallet, 1679, in-12. Il répète ce qu'il a déjà dit sur l'origine de l'ouvrage qu'il avait publié (2), cite en sa faveur les témoignages des PP. Simon et Barnabé, missionnaires capucins, qui avaient résidé à Athènes, et relève plusieurs erreurs échappées à Spon. Il cherche à le tourner en ridicule, et fait généralement preuve de beaucoup d'esprit. Spon répliqua ; Guillet aurait probablement donné une réplique, et il aurait montré que Spon le reprenait quelquefois à tort ; heureusement, Charpentier, qui avait aidé Guillet dans la composition de son *Athènes*, remplit entre les deux antagonistes le rôle de médiateur, et épargna par là une terrible réponse à Jacob Spon. M. de Châteaubriand pense que Guillet n'a fait qu'un roman. Spon, dans sa *Réponse à la Critique publiée par M. Guillet* (3), prouva que « Guillet ou la Guilletière (4) n'avait jamais mis le pied à Athènes, qu'il avait composé sa rhapsodie sur des Mémoires demandés à nos missionnaires, » et produisit une liste de questions envoyées par Guillet à un capucin de Patras ; enfin, il donna un catalogue

(1) *Itinéraire*, Introd., pag. clxiv.

(2) *Athènes ancienne et nouvelle, et l'état présent de l'empire des Turcs*, etc. Paris, 2e édit., 1675, in-12.

(3) Lyon, Th. Amaulri, 1679, in-12.

(4) Guillet donna son livre sous le nom de son prétendu frère, la Guilletière. Châteaubriand, *Itinéraire*, Introd , pag. clxiij.

Digitized by Google

de cent douze erreurs, plus ou moins grossières, échappées à l'auteur d'*Athènes*..... Mais son ouvrage, à l'époque où il le publia, ne manquait pas d'un certain mérite. Guillet fit usage des renseignements qu'il obtint des PP. Simon et Barnabé, et il cite un monument, *le Phanari tou Diogenis* (1), qui n'existait déjà plus du temps de Spon (2).

L'abbé Fourmont recueillit, plus tard (1728) un grand nombre d'inscriptions qui, dans l'Attique, avaient échappé à Spon et à Wheler, ou bien furent déterrées depuis eux (3). Il en trouva aussi dans le Péloponnèse, où les deux voyageurs n'avaient point pénétré (4).

A la page 243 du second volume, Spon écrit en passant qu'il fit imprimer (en 1676) une Relation du R. P. Babin, jésuite de la maison d'Athènes. Mais l'objet de cette Relation, nous ne le savons pas ; il est manifeste seulement qu'il s'agissait, entre autres choses, de la position des jésuites dans la capitale de l'Attique. Si cet écrit du P. Babin parut séparément, ou dans quelque recueil, c'est ce que nous ignorons.

Le pélerinage scientifique de Spon dura, comme nous l'avons dit, près de deux ans ; voici en quels nobles termes il raconte son retour : « Nous arrivâmes heureusement à Lyon, où je rendis d'abord grâces à Dieu de m'avoir préservé, pendant mon voyage de vingt-deux mois, de tous les accidents auxquels l'expérience fait voir que tous les voyageurs sont sujets. M. Wheler a rapporté plus de mille rares plantes de ce voyage, et moi j'en reviens chargé de plus de deux mille inscriptions, tant de l'Italie que de la Grèce, qui n'ont point encore vu le jour dans nos livres (5). »

(1) Lanterne de Diogène.

(2) *Itinéraire*, Introd., pag. clxiij.

(3) *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tome XVIII, pag. 438.

(4) *Ibid.*, pag. 440.

(5) *Voyage*, tome II, pag. 387.

Digitized by Google

Le premier volume du *Voyage* de Spon est orné d'un portrait de l'auteur, et on lit au bas de ce portrait :

Matt. Ogier delin. et sculp.

Viennent ensuite quatre vers latins, dans lesquels on loue, sans trop d'emphase, la science et la modestie de Spon ;

Antiqui adsiduus meruit qui dicier ævi
Cultor, sæpe manu marmora prisca terens,
Moribus antiquis Sponius, priscoque pudore,
Quem tabula expressit parvula, parque liber.

La figure de Spon est intelligente et expressive ; il a l'œil grand et vif, le nez aquilin et très long. Sa tête est couverte d'un bonnet garni de fourrures, et il est vêtu d'un manteau, qui se boutonne sur la poitrine, en forme de camail, avec une agrafe et une fourrure qui règne autour du cou. Ce doit être ce costume d'Arménien qu'il ne quitta pas à Venise, ni même à Lyon, et qui lui donna lieu, dit-il, de se divertir plusieurs fois. (*Voyage*, tome II, pag. 371).

Matthieu Ogier, l'auteur de ce portrait, était peintre et graveur à Lyon. Nous avons rencontré çà et là différents ouvrages de lui ; comme son nom n'est pas connu, qu'il ne se trouve dans aucune biographie, nous indiquerons ceux de ses travaux qui nous sont tombés sous les yeux :

1° Gravure d'un frontispice pour les *Pia Desideria* de Hermann Hugon ; Lyon, Guillemin, 1679, in-24 ;

2° Portrait de Jeanne-Marie Chézard de Matel, fondatrice du Verbe Incarné. On lit au bas du portrait : *Matt. Ogier fecit Lugduni.* 1692. La *Vie* de cette Religieuse fut écrite à Lyon, par le P. Boissieu, de la Compagnie de Jésus ;

3° Image de Notre-Dame de Lorette, pour le volume de la *Dévotion ou Confrérie de la Plattière ;* Lyon, 1701, in-12, avec ces mots, au bas de la gravure : *M. Ogier fecit Lugduni,* 1701;

4° Plusieurs gravures dans le *Bréviaire lyonnais* de Camille de Neufville (1693), avec un frontispice représentant le chœur de St-Jean, par Demasso.

Digitized by Google

5° Un dessin pour un opuscule du P. Menestrier, en 1694;

6° Une grande partie des gravures pour les *Miscellanea* de J. Spon, in-folio. Ogier avait un collaborateur dans l'exécution des dessins de ce beau volume; c'était Demasso. J'ai vu encore de ce dernier un portrait de la Mère Magdeleine du Sauveur, Supérieure du premier monastère de Sainte-Elisabeth de Lyon. Ce portrait est signé: *M. Demasso fecit.* Il se trouve en tête de la *Vie* de la Révérende Mère, par le P. Alexandre de Lyon. Cette pieuse Supérieure de Sainte-Elisabeth était fille du célèbre historien Matthieu.

Les monuments que Spon avait recueillis dans ses pénibles voyages, lui fournirent le sujet de deux ouvrages plus importants. Le premier parut en 1683, sous ce titre: *Recherches curieuses d'antiquité*; Lyon, Amaulry, in-4°. Il renferme trente-une Dissertations sur des médailles, des bas-reliefs, des statues, des mosaïques et des inscriptions. — Le second est intitulé: *Miscellanea eruditæ antiquitatis in quibus marmora, statuæ, musiva, toreumata, gemmæ, numismata, Grutero, Vrsino, Boissardo, Reinesio aliisque ignota.., huc usque inedita referuntur ac illustrantur*; Lyon, *ibid.* 1685, in-folio. Il est divisé en six sections, dont les deux premières offrent des mélanges; la troisième, traitant des *dieux inconnus*, est une nouvelle édition d'un écrit que l'auteur avait donné sur le même sujet, avec ce titre: *Ignotorum atque obscurorum quorundam deorum Aræ;* Lyon, J. Faeton, 1676, in-12 (1). La quatrième section comprend les monuments des hommes illustres; la cinquième, ceux qui ont rapport à la géographie; la sixième, ceux des charges, arts et professions diverses; la septième, les monuments militaires; la huitième, ceux des empereurs;

(1) La *Biog. univ.* donne la date 1677 et indique le format in-8°. L'exemplaire que nous avons sous les yeux est de 1676.

Jacob Spon fut aidé par Denys Salvaing de Boissieu, dans cette dissertation sur les deux inconnus. Chorier, *de Dionysii Salvagnii Boessatii Vita*, pag. 89; et *Revue du Lyonnais*, tom. XII, pag. 422.

Digitized by Google

la neuvième, ceux qui concernent les funérailles; enfin, la dixième contient des monuments grecs. Ce recueil, comme l'annonce le titre, forme un supplément utile pour les grandes collections publiées avant l'ouvrage de Spon; ses explications sont savantes et presque toujours exactes. Il avait rassemblé des matériaux pour un second volume, qui n'a pas vu le jour.

On doit encore à Jacob Spon : *Histoire de Genève*, dont la première édition, publiée à Lyon, en 1680, n'avait que deux volumes in-12, et qui fut portée à deux volumes in-4°, dans l'édition de 1730 (1). Elle a des notes de plus que la précédente.

L'auteur de ces notes était un certain Gautier, d'abord professeur en philosophie, et ensuite conseiller du Petit-Conseil. Quant aux notes, elles furent tirées des Archives de la Ville; comme l'auteur était secrétaire de la République, on le blâma beaucoup de les avoir mises en lumière, et l'on blâma plus encore les magistrats, qui en avaient permis l'impression. Nous voyons, en effet, par ces notes, que l'évêque de Genève était souverain de la Ville; le duc de Savoie n'y avait aucun pouvoir. Lorsqu'il voulait y séjourner, il en demandait la permission, et, avant de la lui accorder, la République fixait le nombre des personnes qui l'accompagneraient et des jours qu'il y demeurerait, etc.

Plusieurs magistrats s'opposèrent à cette nouvelle édition, mais le plus grand nombre lui donna son suffrage, et il fut permis à l'auteur de la publier (2).

On doit également à J. Spon :

De l'origine des Estrenes (sic); 1674, in-12; Lyon, sans nom d'imprimeur (3). M. Breghot du Lut a donné une bonne

(1) Genève, Fabri et Barrillot, *Item*, 4 vol. in-12.

(2) Joly, *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*, art. Spon.

(3) Imprimé aussi dans les *Recherches curieuses d'antiquité*; la XXXe *Dissertation*.

Digitized by Google

édition de cet opuscule, sous le titre de *Dissertation sur l'origine des Etrennes, par Jacob Spon*, avec des notes; Lyon, Barret, 1828, in-8° de 28 pages. En 1781, Didot l'aîné avait déjà fait réimprimer cette dissertation, et en avait formé un volume in-18, dont il ne fut tiré qu'un très petit nombre d'exemplaires.

Le sujet traité par Jacob Spon avait été aussi traité, par un savant d'Allemagne, Martin Lipénius, qui avait mis au jour, quatre ans auparavant, une histoire des étrennes, sous ce titre : *Integra Strenarum civilium historia a prima origine ad nostra usque tempora deducta*, Leipzig, 1670, in-4°, insérée depuis par Grævius dans le tome XII du *Thesaurus antiquitatum romanarum*. Plus tard, le P. Tournemine s'occupa du même sujet, et fit paraître, dans le *Journal de Trévoux*, en janvier 1704, une lettre adressée à *Monseigneur le Prince*, intitulée aussi : *Histoire des Etrennes*, et que l'abbé Grosier plaça, en 1792, dans le tome Ier des *Mémoires d'une Société célèbre*, pag. 355-361. Enfin, de Mayer est auteur d'une épître semblable adressée *à Madame la marquise de Tr...*, portant le même titre que celle de Spon, et qui est la première pièce du *Conservateur* de Delandine, année 1787, pag. 17. Ce n'est guère qu'un résumé de la dissertation du P. Tournemine.

M. Gabriel Peignot a donné dans le tome IX des *Archives du Rhône*, p. 114-137, une *Petite bibliothèque xéniographique*, à laquelle M. Breghot a joint quelques notes littéraires et bibliographiques.

Voici le titre des autres livres de Spon :

Aphorismi novi ex operibus Hippocratis passim collecti, gr. lat., cum notis ; Lyon, 1684, in-8°.

Observations sur les fièvres et les fébrifuges, *ibid.*, 1681, in-12.

Relation de l'état présent de la ville d'Athènes ; *Ibid.*, Pascal, 1674.

Discours sur une pièce antique et curieuse du cabinet de Jacob Spon, docteur-médecin, agrégé au collége; ibid, imp. de Faeton,

Digitized by Google

1674, in-8° de 32 pages, adressées à Graverol, avocat au présidial de Nîmes. — Il s'agit d'une urne funéraire.

Réponse à une lettre du P. de La Chaize, datée de Lyon, 13 janvier 1680, et imprimée dans la *Politique du Clergé de France*; La Haye, 1681, in-12, pag. 255-280 (1).

Voici la lettre du P. de La Chaize :

« A Paris, ce 2 janvier 1680.

« Monsieur,

» Je crois que vous ne doutez pas que je n'aie grande inclination de servir vos libraires de Lyon, mais l'affaire n'étant pas de mon ressort, je ne puis guère m'en mêler. J'en dirai néanmoins un mot à M. le Chancelier. Je vous remercie de tout mon cœur de votre *Histoire de Genève*, où il y a beaucoup de choses fort curieuses ; j'attendrai avec impatience la première section de vos *Miscellanea*, que vous faites espérer, tout ce qui me vient de vous m'étant toujours fort agréable et fort cher, à cause du mérite de l'auteur, et à cause de l'amitié que je sais qu'il a pour moi. Je souhaite plus ardemment que je ne puis vous l'exprimer qu'étant aussi éclairé que vous êtes, vous profitiez de vos propres lumières, et que, vous servant des connaissances de l'antiquité pour l'avantage le plus solide que vous en puissiez retirer, vous réparier le malheur que vous avez eu de naître parmi les nouveautés, et mettiez votre conscience en repos, et votre salut en assurance. Il faut que vous me pardonniez, du moins, les vœux ardents que je fais souvent pour cela, et la sincérité avec laquelle vous en parle cœur à cœur et en secret l'homme du monde qui est le plus cordialement,

« Monsieur, etc... »

(1) Ces deux lettres ont été réimprimées à part sous ce titre : *Correspondance entre le P. La Chaize, jésuite, confesseur de Louis XIV, et Jacob Spon, antiquaire et médecin Nouvelle édition.* Paris, Henry Servier, 1827, in-12.

Digitized by Google

Dans sa *Réponse*, Jacob Spon rappelle au P. de La Chaize les diverses objections des Réformés contre l'Eucharistie, le culte des images, etc. ; puis il termine ainsi : « Je vous remercie, au reste, très humblement de la bonté que vous avez pour nos imprimeurs, et mon remercîment auroit fait toute ma lettre, si je n'eusse cru être obligé de répondre aux sollicitations cordiales dont vous m'avez honoré, par une ouverture aussi sincère de mon cœur que vous la pourriez souhaiter, vous conjurant de recevoir en bonne part la liberté que j'en ai prise, et de me croire inviolablement,

« Monsieur, etc... »

L'étude de l'antiquité ne détourna jamais Spon de l'exercice de la médecine, dont il fit toujours son occupation principale : « Les antiquités, dit-il, dans une lettre qui a été imprimée, ne sont proprement que mes jeux de cartes. » Il avoue cependant que cette concurrence d'études nuisit à sa réputation comme médecin, quoiqu'il apportât dans la pratique un extrême désintéressement, à l'exemple de son père ; car il ne fut pas moins estimable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. Dans un moment où il paraissait devoir être nommé garde des antiques du roi, il écrivait à l'abbé Nicaise, son ami : « Il n'y auroit pas d'homme moins propre que moi pour cette place ; et, outre que je ne suis pas assez habile, je ne suis bon que pour moi-même, n'ayant pas l'esprit assez ouvert, ni assez courtisan. La cour est mon véritable antipode ; et, plutôt que d'y accepter quelque emploi, je fuirai *ad Garamantas*. » Il était protestant, comme nous venons de le voir, et plein de zèle pour ses croyances. Il voulut en justifier l'antiquité, dans la lettre qu'il adressa au P. de La Chaize ; elle eut plusieurs éditions, et le célèbre Arnauld ne la crut pas indigne d'une réfutation.

En 1682, il entreprit un voyage dans les provinces méridionales de la France, pour en visiter les eaux thermales ; le bruit se répandit qu'il était allé porter des lettres aux Eglises

Digitized by Google

réformées ; on ajouta qu'il avait été arrêté et même exécuté. Il revint cependant à Lyon paisiblement, après une absence de quelques mois. Bientôt les mesures annoncées contre les Protestants lui rendirent insupportable un plus long séjour en France. Voici ce que raconte à ce sujet l'abbé Laurent-Josse Le Clerc, alors directeur du Séminaire de Saint-Irénée :

« Jacques Spon étoit le meilleur ami que du Four eût à Lyon, et il y avoit entre eux un commerce qui n'est pas des plus ordinaires. Spon communiquoit ses lumières à du Four, et lui prêtoit sa plume, en le dirigeant dans ses ouvrages ; et du Four, de son côté, lui fournissoit d'assez grands secours d'argent. Un peu avant la révocation de l'édit de Nantes, ils prirent leurs mesures pour sortir ensemble du royaume. Du Four, auquel il ne restoit plus qu'une fille mariée à un riche marchand de Genève, trouva le moyen de mettre la plupart de ses effets à couvert. La veille de leur départ, vers le mois de septembre 1685, ils soupèrent ensemble, et du Four, chez qui se faisoit le repas, y invita M. Roman (prêtre et bénéficier dans l'abbaye de l'Ile-Barbe), de qui je tiens tout ceci. Ce dernier étoit encore jeune, mais déjà dans le goût des médailles. Ils lui firent présent de quelques médailles et de quelques livres qui en traitent, sans cependant lui rien communiquer de leur fuite. Ils prirent leur chemin par Dijon, revinrent à Bourg, et puis, après avoir traversé la Bresse et le Bugey, ils se rendirent à Vevay. Peu après leur arrivée, du Four y mourut, et Spon s'y trouva dénué de tout. Il écrivit de là à un célèbre médecin de Lyon, qui lui fit toucher trente pistoles. Elles ne durèrent pas longtemps, et Spon, accablé de chagrin dans sa misère, se fit transporter à l'hôpital où il mourut le 25 décembre 1685 (1). »

J. Spon était membre de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. On trouve quelques lettres de lui dans le *Journal des*

(1) Le Clerc, *Bibliothèque du Richelet*, art. Du Four.

Digitized by Google

Savants, de 1680 à 1684. Il s'était chargé de la correction des épreuves du *Glossaire grec* de du Cange, mais il mourut pendant l'impression de cet ouvrage.

En 1681, Thomas Amaulry, libraire à Lyon, publia dans cette ville un petit *Voyage d'Italie*, qui avait été composé par Huguetan, avocat lyonnais de beaucoup de réputation, et dont parle même, dans ses Lettres, Gregorio Leti (1). L'ouvrage de Huguetan fut revu par J. Spon, qui le *rendit plus curieux et plus familier* ; ce sont les termes de l'avertissement du libraire.

L'abbé Nicaise, qui était un des meilleurs amis de J. Spon, rapporte que notre illustre antiquaire travaillait à un ouvrage sur l'empereur Commode, et voulait écrire l'histoire de ce prince par les médailles spécialement et par les inscriptions, mais la mort vint briser tous les projets du savant (2).

F.-Z. Collombet.

(1) Breghot du Lut et Péricaud, *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, art. Huguetan.

(2) Nicasius, *de Nummo Pantheo Hadriani Imperatoris*; Lugduni, 1689, in-4°, pag. 48.

Digitized by Google

DE LA VOIX DITE SOMBRÉE[1].

A l'époque de la réorganisation de notre Grand-Théâtre, de l'ouverture du Cercle musical, au temps des concerts, des soirées, des fêtes où la musique, le chant, en particulier, jouent un rôle si important dans nos plaisirs, sont étudiés avec tant d'efforts, appréciés avec tant d'art par la critique, on ne lira peut-être pas sans intérêt l'analyse rapide du Mémoire de deux de nos compatriotes, sur *la voix sombrée*. On nous permettra de remonter au principe, à la cause de certains effets qu'on ne considère pas assez sous ce rapport, dont on ne cherche point en général à se rendre compte, mais qu'on juge simplement par l'impression qu'ils font sur nos sens.—Ce travail, original dans ses recherches, neuf dans ses résultats, est la conséquence d'expériences tentées par les au-

(1) Analyse du Mémoire de MM. Diday et Petrequin.

Digitized by Google

teurs sur le phénomène physiologique ; il explique scientifiquement, donne la raison de certains faits dont on avait bien reconnu l'existence, mais dont on ne s'était point expliqué le mécanisme. MM. Diday et Pétrequin ont été les premiers à remonter à la cause, ils l'ont exposée dans un numéro du journal, la *Gazette médicale*. Leurs observations ont été répétées depuis, et leur théorie a été sanctionnée par tous les hommes qui ont essayé d'en vérifier l'exactitude. Leurs recherches, soumises à l'Institut, approuvées par lui, ont eu les honneurs de la traduction à l'étranger ; ce Mémoire a été, de la part des auteurs, le motif de justes réclamations dans les journaux, lorsqu'on a tenté de leur ôter le mérite de la priorité et de l'invention, établi, à cette heure, en leur faveur d'une manière incontestable, et cependant, comme il a paru dans un recueil spécial, étranger aux gens du monde, aux amateurs, aux artistes, il est resté inconnu de la plupart d'entre eux, bien que digne de les intéresser vivement. La *Revue du Lyonnais* croit donc aujourd'hui faire une œuvre utile en revenant sur une publication déjà ancienne à la vérité, mais qui, par ce fait même, a acquis à nos yeux une plus grande importance, l'expérience, les remarques de plus d'une année étant venues confirmer les doctrines émises par nos concitoyens. Les études continuées sur ce sujet curieux seront sans doute le point de départ, la source d'autres découvertes dans l'appréciation des phénomènes complexes de la phonation, la méthode indiquée servant de guide dans ce nouvel examen.

L'exécution et l'enseignement du chant éprouvent de nos jours une révolution fondamentale par la découverte d'une nouvelle espèce de voix, désignée sous le nom de *voix sombrée, voix couverte, voix en dedans*. Elle a, comme la voix *blanche* et de *fausset*, un mécanisme distinct, des limites spéciales, un timbre particulier, et néanmoins elle n'est

Digitized by Google

point étudiée encore, désignée même dans nos traités les plus modernes de physiologie.

Aussi, lorsque le célèbre chanteur Duprez, à son retour d'Italie, l'a fait entendre en France, pour la première fois sur nos théâtres, il a excité un sentiment profond de surprise et d'admiration. Ce changement que l'on remarquait dans la voix de l'artiste si différente de celle qu'il possédait autrefois, fut attribué aux causes les plus bizarres, les plus extraordinaires ; nous ne reproduirons pas ici les anecdotes, les histoires absurdes que l'on a répété à l'envie sur cette merveilleuse transformation : il était bien plus facile de la présenter comme un prodige, comme un cas exceptionnel, que d'en faire comprendre le mécanisme, que d'en analyser le mode d'exécution. Les artistes, cependant, pour lesquels cette question était d'un si haut intérêt, s'appliquèrent à la résoudre ; et s'il ne leur a pas été donné de réussir en ce sens qu'ils n'ont pas expliqué scientifiquement le problème, ils ont eu du moins le bonheur d'imiter, d'une manière plus ou moins brillante, les sons sortis de la bouche de leur maître, et de reproduire à volonté les phénomènes de la *voix sombrée*.

Il suffit d'ouvrir les traités de physiologie pour se convaincre des difficultés qui ont dû assaillir dès le principe MM. Diday et Pétrequin dans l'œuvre qu'ils ont accomplie avec succès. — Haller, Grimaud, Magendie, Adelon, Richerand, Bérard, etc.... ne sont point d'accord entre eux sur la manière dont s'opèrent les différents actes de la phonation, ils établissent des systèmes différents et quelquefois opposés, ils ne font point jouer aux organes un rôle toujours identique ; les uns établissent leurs théories presque sur la seule disposition anatomique du larynx et des conduits aériens ; les autres, au contraire, tout en reconnaissant la valeur, l'importance des agents physiques font jouer le rôle capital à la force vitale, à

Digitized by Google

un principe qui ne se révèle que par ses effets. Tous ces auteurs diffèrent sur la question de savoir à quel instrument doit être assimilé le larynx pour créer les différents tons qui constituent l'échelle vocale. — Sans nous préoccuper ici de cette question de doctrine, nous dirons qu'il existe des propositions universellement reconnues comme vraies quoiqu'interprêtées souvent de façons bien diverses : on admet, par exemple, que pour passer d'un son à un autre plus aigu, il faut, 1° que la glotte se rétrécisse, en même temps que les lèvres se contractent ; 2° que le larynx s'élève et raccourcisse ainsi le tuyau vocal ; 3° que le courant d'air reçoive une impulsion plus forte.

Trois conditions sont donc nécessaires dans la voix ordinaire, que les artistes appellent *voix blanche* pour monter d'un ou de plusieurs tons. La *voix sombrée* présente ici déjà une différence essentielle, elle ne demande que deux conditions pour arriver à ces changements : 1° expirer avec plus de force ; 2° resserrer la glotte. Le larynx reste immobile, il ne s'élève jamais comme dans le premier cas, quelle que soit la note à laquelle on veuille parvenir. La fixité du larynx est le caractère essentiel de la *voix sombrée* ; aussi, MM. Diday et Pétrequin ont-ils attaché, avec raison, une très grande importance, dans leur Mémoire, à sa démonstration. Ils ont indiqué les moyens de s'assurer de ce fait en produisant soi-même les deux voix. Mais, sans être musicien, on se convaincra de cette assertion, en suivant au théâtre l'attitude générale, le jeu des chanteurs. Les efforts pour produire la mobilité ou l'immobilité du larynx, dans la *voix blanche* ou dans la *voix sombrée*, amènent ou s'accompagnent de différences essentielles dans l'habitude scénique des artistes. Pour préciser plus aisément l'exactitude de ces observations reportons nos souvenirs sur deux grands artistes de notre époque, Duprez et Ponchard qui se servent avec un si rare talent des méthodes

Digitized by Google

opposées. Leurs gestes, leur expression, leur tenue théâtrale sont aussi essentiellement différentes. Tandis que l'un renverse forcément en arrière la tête et le cou pour arriver à des notes plus élevées, l'autre par cela même qu'il *sombre* peut garder sa situation naturelle, et conserver le pouvoir de varier ses mouvements suivant les exigences de la situation.

Cette nécessité physiologique, ignorée de la plupart des critiques, a pu bien souvent leur faire condamner comme un effet de mauvais goût, une attitude vicieuse commandée par la nature même de la méthode adoptée.

Comme dans la *voix sombrée* deux conditions seulement sont nécessaires à l'élévation du ton, pour suppléer à la troisième qui manque, il faudra que ces deux conditions s'accomplissent avec plus d'énergie, la constriction de la glotte devra être plus forte, et l'expiration plus active. L'examen attentif du larynx durant la production de la *voix sombrée*, la fatigue éprouvée dans cette région, les efforts des organes accessoires, l'intervention continuelle et obligée de la volonté révèlent suffisamment la contraction énergique du larynx : pour reconnaître l'accélération du courant d'air on n'a besoin que d'examiner un artiste qui cultive la voix sombrée. Les morceaux d'un rythme lent sont ceux qu'il préfère, il peut alors renouveler avec facilité l'air qu'il consomme en abondance : son grand art consiste à multiplier les inspirations ; il a la précaution de respirer toujours avant une note très haute, afin de pouvoir l'exprimer dans toute sa puissance ; mais cette nécessité imposée par la méthode a l'inconvénient de couper fréquemment la phrase grammaticale ou musicale. Ces deux conditions posées, leur étude fournit à nos auteurs l'occasion de relever des erreurs commises par des écrivains qui les ont précédés, et qui comme eux se sont occupés de la théories des sons. Ils prouvent que, passé un certain degré, le resserrement de la glotte n'agit plus sur l'élévation du ton, tan-

Digitized by Google

disque l'action du courant d'air n'a d'autre limite que celle de la force d'expiration, et ils arrivent très logiquement à cette conclusion, vraie d'une manière générale :

« Les notes extrêmes de la voix, soit graves, soit aigus, sont dues non aux variations de diamètre de la glotte, mais à l'accélération ou au ralentissement excessif de l'air expiré. »

Après avoir cherché à démontrer les espèces d'instruments auxquels les *voix blanches* et *sombrées* sont comparables, MM. Diday et Pétrequin parlent de l'intensité du son dans *la voie sombrée*, et exposent une nouvelle théorie des *sons filés*.—Suivant les principes que nous avons émis pour monter d'un ton quelconque à un ton plus élevé, il faut en même temps resserrer davantage la glotte, et rendre, comme il a été dit, l'expiration plus active. Ce double soin fixant au même instant toute l'attention du chanteur, l'expose à attaquer la note supérieure avec moins de justesse et de netteté. Et, en effet, l'intonation en est souvent défectueuse ; mais, si on a la précaution de veiller à ce que le courant d'air soit pendant la première note aussi fort qu'il devra l'être pour produire la seconde, on n'aura plus pour exécuter celle-ci qu'à contracter la glotte, la transition se fera avec toute la précision désirable.

La voix possède une propriété remarquable qui semble en désaccord avec la théorie précédente ; il peut exister des variétés dans le degré d'intensité d'un son, sans qu'il survienne de changement dans sa tonalité : en d'autres termes, en *renflant* une note on ne fait pas nécessairement monter le ton ; M. Magendie qui, seul parmi les physiologistes prédécesseurs, avait senti cette difficulté, a donné de ce phénomène une explication que MM. Pétrequin et Diday repoussent, ils en proposent une autre qui rentre dans leur doctrine, et qui est, en effet, plus satisfaisante à notre avis. Il existe, suivant

Digitized by Google

eux, entre les puissances expiratrices et les muscles qui font varier le diamètre de la glotte, un *consensus* d'action, en vertu duquel la largeur de cette ouverture se proportionne à la vitesse du courant d'air pour assurer la conservation du même ton ; il s'établit entre la vitesse de l'air et la largeur de l'orifice qu'il traverse une *compensation* destinée à neutraliser l'influence qu'exerce sur le ton la différence d'énergie du souffle. Nous citons aussi souvent qu'il nous est possible, les propres paroles du Mémoire, parce que, outre l'originalité des faits qu'il révèle, il est écrit avec un rare bonheur d'expression, une clarté qui rend faciles, même pour les hommes étrangers à l'art, des connaissances qu'il est utile de vulgariser. — Ainsi donc, lorsque deux éléments sont en jeu pour concourir au même but, la compensation s'opérant entre eux, le nombre des vibrations ne change pas, ce qui assure la conservation du ton.

La véritable pierre de touche pour un système, c'est l'interprétation des phénomènes pour lesquels il a été imaginé. Nos compatriotes, avant de proclamer eux-mêmes la vérité de leur doctrine, l'ont soumise à une série d'expériences et d'épreuves desquelles elle est sortie triomphante. Nous regrettons de ne pouvoir les suivre, soit qu'ils aient recours aux études comparées, à l'examen physiologique des organes, soient qu'ils se livrent à l'analyse des fonctions, ou à l'appréciation des puissances étrangères capables de les aider ou de les modifier dans leurs résultats.

Si, lorsque les faits leur paraissent rentrer pleinement dans le système comme dans le cas dont nous venons de parler, si lorsque leur système donne une théorie très rationnelle des faits, MM. Diday et Pétrequin sont précis, rigoureux dans leurs conclusions, ils ne montrent plus la même assurance, ils ne veulent pas s'exposer à émettre des opinions hasardées, lorsqu'il s'agit de phénomènes dont le mécanisme

Digitized by Google

ne leur est pas connu, ou bien est encore obscur dans quelques-uns de ses points : ils se contentent, alors, du simple rôle d'observateurs, c'est ainsi qu'ils procèdent, lorsqu'il s'agit du *timbre de la voix sombrée*. Le timbre de cette voix et celui de la *voix blanche* sont bien différents, aussi n'est-il pas possible non seulement à un artiste, mais à un simple amateur de les confondre ; un homme exercé distinguera, même dans un ensemble de voix, celles qui appartiennent au *chant sombré*. Ce timbre, de prime abord, semble présenter quelque chose de moins éclatant, de moins agréable, il semble dû à un effort pénible, et n'être point dans la nature; telle fut la première impression que fit naître, en France, Duprez lui-même, malgré la perfection avec laquelle il sait manier la *voix sombrée* ; faut-il s'étonner si ces défauts nous frappent encore péniblement dans la voix de ses imitateurs, si loin de la méthode et de l'habileté du maître ?...

C'est aux modifications, c'est aux différences qui existent dans l'état physique des organes qu'il faut rapporter les différences qn'on remarque dans le timbre des deux voix. Par exemple, dans le *sombrer*, la glotte est dans un état tout différent de celui qu'elle offre dans la *voix blanche*. Cette proposition a déjà été démontrée. En même temps que cette condition modifie le timbre de ce genre de voix, elle exerce aussi une grande influence sur l'étendue de son échelle. Un second changement doit être attribué aux modifications qui se manifestent, soit dans la forme, soit dans la disposition du tuyau vocal.

Après avoir exposé, d'une manière scientifique, le mécanisme et les caractères physiologiques de la *voix sombrée*, les auteurs ne pensent pas avoir rempli toute leur tâche, ils complètent ce Mémoire intéressant en faisant l'histoire de la *voix sombrée* au point de vue de l'art, ils essayent de retracer le rôle important qu'elle doit jouer dans la musique, les

Digitized by Google

services qu'elle peut rendre aux chanteurs ; enfin, ils établissent avec habileté de quelle manière et dans quelles limites elle doit être utilisée pour agrandir la sphère, augmenter la force, et varier l'expression de l'instrument. Des exemples nombreux permettent à chaque pas l'application des règles établies ; et, ainsi que MM. Pétrequin et Diday l'expriment avec bonheur, en faisant servir la science à l'art, ils font servir aussi l'art à la science.

Nous avons indiqué plus haut comment se produit la *voix sombrée* : Pour l'acquérir, il sera bon de s'exercer d'abord sur les notes un peu élevées, comme les plus favorables à son émission. Un ténor choisira le *fa* de la dernière ligne ; une basse-taille l'*ut* de la portée (clef de sol). Ceci posé, au lieu de renverser la tête en arrière comme pour donner les notes de *voix blanche*, il faut la maintenir droite ou légèrement abaissée, en contractant vivement les muscles du cou ; on s'applique surtout à resserrer énergiquement la glotte, et on exécute en même temps de toute force une expiration large et franche : le son, dès-lors, sort avec une intensité et un timbre tout-à-fait caractéristiques. Ces conseils, sans doute, insuffisants pour les personnes tout-à-fait étrangères à l'art du chant, pourront efficacement diriger dans leurs études ceux qui ont déjà quelqu'habitude de l'instrument vocal, surtout s'ils ont soin d'observer les artistes qui emploient ce mode de vocalisation.

Le mode même par lequel la *voix sombrée* s'obtient, nous conduit à établir (l'expérience démontre la justesse de cette observation) que, vû la force nécessitée pour remplacer le déplacement du larynx dans la *voix blanche*, c'est surtout lorsqu'on monte une gamme *en sombrant* que le timbre spécial se prononce : au contraire, si on descend, il perd d'une manière graduée son caractère distinctif qui finit par disparaître complètement au dessous d'une certaine limite. Cette limite

Digitized by Google

est marquée par la note dont l'émission en *voix blanche* exige dans le larynx la même hauteur que pour le *sombrer*.

Le *chant sombré* s'exerce dans une étendue bien plus grande chez le ténor que chez la basse-taille ; sa limite du côté des sons graves est donc beaucoup moins reculée que celle de la *voix blanche*, mais ce qui caractérise essentiellement le *sombrer*, c'est moins son étendue que sa force et son timbre spécial : ainsi, un baryton qui, à son aide, croirait se transformer en ténor serait dans l'erreur. Le *sombrer* ne change point le registre naturel de la voix, mais, lui donnant plus de puissance, et ne se prononçant qu'à partir d'un certain point, il servira d'autant plus à un chanteur que le diapason de son organe sera naturellement plus élevé : il est d'un grand secours, d'un effet prodigieux pour quelques ténors, pour notre exemple favori, pour Duprez, tandis que chez les basses-tailles il ne participe qu'à l'émission de trois ou quatre tons, les plus aigus de leur registre. La force spéciale que le *sombrer* donne à la voix est fréquemment un avantage ; mais, comme elle s'augmente à mesure que le ton s'élève, il pourrait en résulter dans l'émission des notes très hautes quelques inconvénients, une fatigue extrême que les chanteurs parviennent à éviter par un artifice dont ils usent, à la vérité, toujours d'une manière purement instinctive : cette méthode, nous la désignerons sous le nom de *sombrer mixte* ; son mécanisme est plus facile à saisir qu'à bien exprimer, il se forme en combinant entre elles la *voix sombrée* et la *voix blanche* ; l'effet vocal qui résulte de cette fusion ayant la force de la première et l'éclat de la seconde, devient pour l'art une heureuse conquête. Il est employé aujourd'hui avec avantage par les chanteurs lorsqu'ils veulent *filer* une note élevée, ils ont soin de la terminer de cette manière. Une des qualités les plus précieuses de la *voix sombrée* pour les artistes est de corriger un timbre quelquefois désagréable de certaines *voix blanches*. Il est des

Digitized by Google

ténors dont la voix est très étendue, mais manque de moelleux et de charme; en adoptant le *sombrer*, ils dissimulent ce défaut capital, et leur organe rentre, sous ce rapport, dans la classe ordinaire, elle n'a plus rien de pénible à l'oreille, car bien que toutes les voix sombrées ne soient pas semblables chez tous les sujets, elles n'offrent pas, cependant, des différences aussi marquées, des caractères aussi distinctifs que les voix ordinaires. Ainsi donc, grâce à son intervention dans le chant, la force et le timbre des sons acquièrent une puissance plus élevée et une pureté incomparable ; elle ajoute beaucoup aux ressources de la nature.

Ce nouvel emploi de l'appareil vocal, ce chant artificiel, si je puis m'exprimer ainsi, doit nécessairement influer, d'une manière fâcheuse, dans quelques cas, sur le larynx et ses annexes. L'hygiène démontre, en effet, qu'il a quelques inconvénients, que son action devient, dans quelques circonstances, fâcheuse, soit pour la voix elle-même, soit pour l'état fonctionnel de l'artiste. Sous ce double point de vue, elle méritait donc de fixer particulièrement les regards des médecins.

Il est évident que, puisque la *voix sombrée* exige un exercice spécial de la part de l'appareil phonique, le jeu, l'expression, les caractères ne peuvent plus être les mêmes que dans la *voix blanche*: si, dans la première, le changement de ton s'accomplit avec plus de force, cette force ne s'accroît qu'au dépens de l'agilité : ces deux qualités se montreront donc en raison inverse l'une de l'autre. Ce n'est qu'un travail opiniâtre qui sera capable de rendre à la *voix sombrée* la souplesse, la flexibilité de la *voix blanche*. Si donc, par son énergie, par son ampleur, elle semble mieux convenir à la gravité, aux passions du Grand-Opéra, cette dernière sera d'un effet plus sûr, d'une convenance plus marquée, offrira un charme mieux senti dans l'Opéra-Comique et la romance. Ces traits distinctifs se rencontrent, sont saisissables même dans le *sombrer*

Digitized by Google

mixte. Le chant de Duprez qui emploie presque exclusivement le *sombrer*, se distingue moins par sa légèreté que par son caractère imposant et majestueux; au contraire, Rubini, qui sait varier au suprême degré la part qu'il donne dans son chant à l'une ou à l'autre espèce de voix, unit à ces qualités une flexibilité qu'il doit surtout à l'intervention de la *voix blanche.* L'usage trop exclusif, trop prolongé du *sombrer*, ses exercices trop souvent répétés ont, en général, fréquemment pour conséquence l'altération de la voix elle-même. Après un excès de travail en ce genre, les artistes accusent une chaleur brûlante derrière le sternum, un resserrement pénible à la gorge. Persiste-t-on? l'impuissance suit bientôt la fatigue, l'épuisement des organes survient, suivant l'expression vulgaire, d'une manière rapide. De ces observations rigoureuses, MM. Pétrequin et Diday ont tiré les conclusions suivantes qu'un grand exemple est venu malheureusement confirmer: « La *voix sombrée* souvent exercée et donnée sans mélange, n'a qu'une durée très limitée. » Les accidents généraux auxquels elle peut donner naissance sont complexes: à la suite d'un passage où le chant a été soutenu, ou lorsqu'une note très aigue a été donnée, le visage se colore, s'injecte fortement, les veines jugulaires se gonflent, les gestes les plus violents témoignent de l'énergie de l'effort qui a été nécessaire. Il a fallu accumuler beaucoup d'air dans la poitrine, le chasser vigoureusement et sans interruption vers une ouverture rétrécie ou presque oblitérée. Il a fallu, primitivement, accumuler dans les poumons une masse d'air plus considérable que dans la respiration naturelle, de là un obstacle à la circulation, un trouble momentané dans le cours du sang: de là aussi une fatigue excessive, un malaise immédiat qui finit à la longue par déterminer des engorgements des systèmes capillaires, des lésions viscérales plus ou moins profondes, à des degrés divers.

Digitized by Google

Nous ne prétendons point, par cet exposé des maux que le *sombrer* peut occasionner, faire rejeter par les artistes cette nouvelle conquête, mais simplement tenir en garde contre son abus. Les chanteurs qui l'emploient avec sagesse, qui le remplacent parfois par la *voix blanche*, qui pratiquent souvent le *sombrer mixte* ont de grandes chances d'en jouir longtemps. C'est, sans doute, à cet habile mélange que Rubini doit la longue conservation et la beauté de son talent. Tel est le résumé sommaire du Mémoire que nous nous étions promis d'analyser. Dans l'étude des faits, nous nous sommes peu attaché à fixer le rôle que remplissent les organes accessoires du larynx : le pharynx, la langue, les lèvres; c'est que leur intervention n'est que bien secondaire; elle est soumise aux efforts essentiels de l'organe phonique principal, elle a lieu instinctivement en quelque sorte, lorsque les effets primitifs sont obtenus, elle n'exigeait pas ici une attention sérieuse. Les recherches de MM. Diday et Pétrequin décèlent un mérite d'observation, une finesse de détails, une patience expérimentale, que nous admirons comme physiologiste, et que les chanteurs apprécieront d'autre part, à cause des excellents conseils, des préceptes éclairés, des considérations artistiques qu'ils pourront y rencontrer. Si les auteurs, comme ils le font espérer dans cet ouvrage, continuent leurs études sur cette matière, en suivant la route qu'ils se sont ouverte eux-mêmes, nous ne doutons pas qu'ils ne rectifient bien des erreurs, ou qu'ils n'éclaircissent des points difficiles et encore très obscurs du mécanisme de la phonation ; ils auront alors rendu un double service à la science et à l'art.

Dr A. Potton.

Digitized by Google

PHYSIOLOGIE DU NÉO-CHRÉTIEN.[1]

Notre époque si excentrique dans ses inventions, après avoir donné naissance à la musique imitative et à la sculpture humanitaire, laissait reposer son imagination épuisée par cet effort immense, lorsque le *besoin* de faire surgir quelque chose de neuf des banalités qui nous inondent *se fit généralement sentir*. L'Antonysme venait de mourir sous les charges de rapins qui ne pouvaient voir une demoiselle de comptoir un peu mûre, sans lui dire : N'êtes-vous point ma mère? ni dévorer la moindre cotelette, sans pousser la fameuse exclamation : Elle me résistait, je l'ai assassinée ! Le Chatterton avait essayé de remplacer l'Antony, et chaque mansarde eut son génie incompris, aux yeux de qui sa portière ou sa blanchisseuse fut une Kitty Bell ; mais les méconnus, l'ame pleine et l'estomac vide, avaient beau se repéter : L'univers nous contemple, ils reconnurent que cette satisfac-

(1) La reproduction de cet article n'est interdite à aucune feuille.

Digitized by Google

tion ne valait pas un potage, et ils y renoncèrent; alors, ne pouvant se décider à rentrer dans la vie commune, ce qui eut été épicier au delà de toute expression, ils tentèrent de se métamorphoser en Tremnor; l'idée n'était pas mauvaise, car Tremnor considéré au point de vue bouffon est un type assez remarquable; mais, malheureusement pour représenter ce personnage au naturel, il faut, sinon avoir été guillotiné, du moins avoir passé quelques années au bagne, et tout le monde n'a pas cet avantage. Ce type fit long feu; ce fut un fiasco complet, qui découragea profondément les novateurs. Il fallait pourtant à tout prix réveiller les esprits blasés par une conception tout-à-fait originale, mais où la trouver? On avait tout inventé dans l'ordre historique et dans l'ordre politique; l'ordre botanique même, ordinairement si facile à exploiter, n'offrait aucun moyen de sortir d'embarras; la société d'horticulture venait d'en tirer la graine de chou monstre et les carottes obélistiques! Comprenant enfin que, pour créer quelque chose de neuf et d'attrayant, il fallait de la verve et de l'esprit, les habiles de ce temps-ci, pour éviter tous frais d'imagination, se refugièrent dans le genre sérieux et inventèrent le néo-chrétien. Ce fut un coup de maître. Ce phénomène qu'on ne pouvait classer dans aucun ordre connu, participant un peu de tous, satisfit surtout amplement les exigences scientifiques. Les naturalistes cherchèrent si l'individu appartenait aux félins ou aux anthropomorphes, et déclarèrent que cette découverte était une présomption suffisante qu'il naissait tous les jours dans notre hémisphère des animaux encore inconnus.

Quoiqu'à aucune époque l'humanité n'ait eu autant de Sauveurs qu'aujourd'hui, car on ne saurait faire un pas sans marcher sur un Messie ayant une religion en poche, le néo-christianisme n'est point de la famille du Saint-Simonisme, ni de celle des adorateurs de Mapa, ni de celle des Évadiens

Digitized by Google

sectateurs du grand Ganot, ou autres doctrinaires semblables ; Foin des utopies ! C'est tout simplement un moyen de parvenir à peu près certain dans ce temps de spéculations de toutes sortes; c'est une affaire de forme, un costume qu'on prend ou qu'on quitte à volonté, mais qui n'impose l'obligation d'aucun devoir, d'aucune vertu ; grave par grimace, dévôt par calcul, hypocrite par instinct, le néo-chrétien est Tartufe enté sur Robert-Macaire.

Nous allions commencer la monographie du néo-chrétien, lorsque, au moment de porter la main sur cette arche sainte, nous nous sommes aperçu qu'un traité complet et raisonné de tous les genres de l'espèce nous conduirait à un ouvrage aussi volumineux que l'histoire naturelle de M. de Buffon ; nous nous arrêterons donc de préférence aux néo-chrétiens originaux, complets, considérés comme archetypes de la race ; c'est-à-dire aux poètes et aux peintres; les variétés qui gravitent autour d'eux comme les satellites d'une brillante planète, ne seront mentionnées que pour mémoire.

Le néo-chrétien en général est un garçon qui passe sans intermédiaire de l'état d'enfant à l'état d'homme ; la prétention d'être un jeune homme étant abandonnée aujourd'hui aux hommes de cinquante ans ; il se rencontre dans plusieurs classes de la société ; la masse improductive des avocats sans clients, des médecins sans malades, des artistes sans travaux, des écrivains sans éditeurs, abonde en néo-chrétiens ; mais c'est chez les peintres et chez les littérateurs que surgissent les caractères les plus tranchés et les plus exceptionnels. Il n'est personne qui n'ait rencontré de ces individus destinés à faire de braves officiers, de parfaits négociants, de très suffisants magistrats, que par malheur l'artistomanie a pris à la gorge ; c'est toujours à l'occasion du talent d'un autre, qu'ils ont la prétention d'en avoir ; l'un est beau-frère d'un poète, l'autre cousin d'un journaliste ; ils s'associent à leur gloire, et dé-

Digitized by Google

butent ordinairement dans la carrière par rêver de la metaphysique tudesque ; ils deviennent les correspondants assidus de ces doctes nébuleux d'outre Rhin qui, se couronnant dans leurs ténèbres, et dans l'orgueil de leur nullité méditative, cherchent, au fond d'un pot de bière et dans la fumée de leur pipe, le dernier mot du problème social et religieux. Ceux-là passent dans un certain monde pour des êtres très profonds. Plus tard, si la foi se manifeste chez le néo-chrétien sous forme de poème ou de feuilleton, il adopte au nom de l'*art* (ce mot dans sa bouche a toujours dix syllabes), le rôle de procureur du roi contre l'époque ; il n'est sorte d'anathèmes et d'excommunications dont il ne frappe le XIXe siècle et ses artistes. Don Quichotte de toutes les madones et de tous les saints de carrefours, il tombe en extase devant la moindre pierre sculptée, et se crée un moyen-âge de fantaisie dans lequel tout ce qui est cathédrale ou monastère est toujours *ogive*, fût-il du Xe ou du XIe siècle. Grâce à cette érudition archéologique, il se fait nommer, lorsqu'il ne se nomme pas lui-même, inspecteur des monuments historiques de son département. Très fort sur la liturgie, il en remontre à l'archevêque de son diocèse, et, au besoin, ferait la leçon même au collége des rits. Il jette un regard de dédain sur les journaux *frivoles*, sur les livres *frivoles*, méprise les conversations *frivoles*, et tout ce qui demande du talent véritable et de l'esprit argent comptant. Repu de la lecture des Prophètes et du Pentateuque, apocalyptique dans toutes ses conceptions, il erre sans cesse sur les bords du Cédron ou la cîme du Golgotha ; à genoux, la tête couverte de cendres, il invoque Jehova, supplie Eloïm le Dieu des armées, et déplore la ruine de l'arche sainte et de la maison d'Israël ; c'est à croire qu'il se flagelle et porte le cilice ; mais tout cet étalage est une affaire de parade qui n'a de durée que le temps qu'il pose en public. C'est un apôtre qu'on rencontre aussi souvent au théâtre

Digitized by Google

qu'à l'église. Il fait des romans gothico-mystiques où la langue du XVIe siècle, aidée de ce que notre moderne néologisme fournit de plus baroque, le défraye de vieux langage, même quand il s'agit de la reine Blanche ou du roi Jean. Il taille sa barbe comme celle des rois Mérovingiens, s'assied dans un fauteuil surmonté de têtes d'anges, et place une sainte Vierge dans le boudoir où il offre la collation aux demoiselles qui aspirent au prix de vertu.

Les sérieux du genre décomposant, analysant, commentant le christianisme, à l'aide de mythes et de symboles, font un poème de ce qui doit être une croyance ; ceux-là sont réputés dissidents par les purs néo-chrétiens. Les plus timides font des romances, où dans un système de versification à eux, plutôt que de laisser passer une expression dangereuse, la vertu tord le cou à la poésie ; c'est l'un d'eux qui a mis la Bible en vaudevilles.

Quel que soit le mérite du néo-chrétien littéraire, l'espèce la plus brillante est sans contredit celle des peintres. C'est elle qui nous fournit ces excellents jeunes gens qui se sont endormis épiciers de père en fils, et qui se réveillent artistes ; dès lors la boutique paternelle leur devient odieuse ; ils abandonnent la mélasse et la colle forte, et se jettent à corps perdu dans l'*art, l'art pur, l'art pour l'art !* A son début, le néo-chrétien peintre pose d'abord comme génie incompris, victime éternelle des journaux mal pensants ; pendant longtemps on le voit, la souffrance peinte sur sa pâle figure, déblatérer contre le genre humain ; sa barbe mal peignée tombe sur sa poitrine et sur son gilet d'homme.... Mais un jour après s'être écrié : Honte à notre siècle bourgeois ! le vent est à la médiocrité, mais je le forcerai à tourner au sublime, le pauvre colosse relève sa tête humiliée, et va se prosterner devant la déesse blafarde qu'on adore à Munich. Nouveau croisé, il s'enrôle dans la phalange sacrée qui doit

Digitized by Google

ramener à la religion par l'*art*, et à l'*art* par le bleu de prusse. Vous le voyez alors, seïde forcené d'Overberck et de Cornélius, tomber dans l'excellente bouffonnerie qu'on appèle de nos jours l'*art chrétien*. Arrière les profanes et vulgaires admirateurs du mensonge du coloris, des puérilités du dessin et des insignifiances de l'étude anatomique ! L'objet de son culte, de son adoration, c'est la vierge aux trois couleurs; le plus grand saint de ses litanies, c'est saint Jean-Terre-de-Sienne ! A lui les Christ rachitiques et les Madones de dix têtes de haut ! Les draperies de fer blanc sur un manche à balai, pour coloris l'or, le vermillon et l'outremer, le néo-chrétien n'en demande pas davantage. Sa grisette pose pour le costume de ses soi-disant Vierges, qu'il affuble comme les femmes de bourgmestre de Cranach ou de Van-Eyck; des cheveux ou tout plats, ou bouclés comme ceux de la perruque du cocher de la reine d'Angleterre; la tête toujours placée du même côté, les yeux fermés, la bouche en cœur; derrière la tête, un cercle d'or de la grandeur d'une roue d'omnibus, et l'œuvre immortelle est achevée !

Quelques uns font du paysage dont la première condition est de dédaigner de ressembler au paysage, et la seconde, d'être éclairé par une lumière qui n'est ni le jour, ni la nuit; s'ils viennent à bout de placer dans cette nature impossible une ou deux figures hors de toutes proportions, ils appelleront ce chef-d'œuvre *historique et biblique*. Visitez leur atelier; n'étaient les pipes l'on dirait d'une sacristie. Ecoutez leur conversation en public; ce ne sont plus ces fanfaronnades de lovelace, qui voulait attacher son échelle de soie à tous les balcons, ni ce répertoire intarissable de plaisanteries surannées dont les garçons se croient le droit d'assassiner les maris; c'est, au contraire, un cataclysme de sentences morales commençant toutes par la conjonction *et*, parce que c'est

Digitized by Google

naïf et biblique, et que tout ce qui est naïf et biblique est d'actualité pour le néo-chrétien. A l'aide de ces diverses recettes tout peintre est assuré de passer non seulement pour un homme de talent, mais encore pour un saint auprès des autorités de son endroit. Le conseil municipal le vénère, et la ville achète ses tableaux.

C'est ici le lieu de parler de la plus vive, de la plus persistante, de la plus caractéristique passion du néo-chrétien ; c'est une chose qui fait le rêve de ses nuits et le songe de ses jours ; qui flotte incessamment dans sa pensée ; qui, chaque fois qu'il l'aperçoit, fait vibrer ses nerfs et battre ses artères ; cette chose tient encore plus de place dans sa vie que l'*art pour l'art*, que le néo-christianisme lui-même ; il a pris la croix d'honneur au sérieux ! Et, dans l'idée de remplir à la lettre le vœu de la religion qui condamne tous les mortels à porter leur croix ici-bas, il intrigue de toutes ses forces pour obtenir la sienne. Les néo-chrétiens hommes de lettres, plus modestes ou moins patients, achètent la croix de l'Eperon d'or, ou celle d'Isabelle-la-Catholique.

La charité n'étant point comprise dans les vertus que cultive la secte, le néo-chrétien mord sur toutes les renommées, et nie tous les artistes vivants ; il n'accorde un peu de talent qu'à ceux qui sont enterrés depuis au moins cent ans ; il démolit la sculpture et la peinture moderne, s'imaginant se faire un piédestal de leurs débris. C'est au Musée qu'il faut le voir ! là, accompagné de quelques Béotiens qui l'admirent, après un discours sur les prolégomènes de l'*art*, il se livre à un cours d'esthétique à la portée des intelligences néo-chrétiennes ; point de sentiment religieux ! s'écrie-t-il devant chaque tableau à succès, représenta-t-il une marine ou une bataille, et il continue ainsi jusqu'à ce qu'il ait trouvé une œuvre selon ses idées ; alors il se pâme, il se crispe ; d'ordinaire son enthousiasme est excité par la vue d'une de

Digitized by Google

ces toiles dont la parenté est si proche de la grande famille des enseignes, ou bien par une ridicule boucherie affublée de noms évangéliques, et où le dessin n'est pas plus respecté que la décence. Ses jugements littéraires procèdent de la même méthode ; de quelque écrivain que vous lui parliez : point de sentiment religieux ! fût-il question de Gerson ou de Bossuet..... qu'il n'a pas lus.

En vertu du droit que le psychologue doit avoir soin d'établir des genres et des sous-genres, d'après certaines conditions d'existence et certains degrés d'intelligence, et malgré l'énorme distance qui sépare le néo-chrétien pur sang, du néo-chrétien amateur, nous allons esquisser cette variété secondaire, qui se recrute surtout parmi les fils de cette noblesse qui date du moment où il lui plut d'affubler son nom d'une particule. C'est un homme de loisir, de ceux dont le métier consiste à ne rien faire ; il accouple son génie muet au talent d'un praticien dont il finit par devenir l'ombre portée, adoptant, ou plutôt exagérant ses systèmes, il imite les allures, les habitudes, et jusqu'aux extravagances de l'objet de son affection. Quoique l'odeur du tabac lui donne le mal de mer, il a sa pipe marquée dans l'atelier de *son* artiste, où, tous les jours, il fait aux rapins un exposé du néo-christianisme, saupoudré d'idées empruntées à toutes les doctrines modernes ; souvent il éprouve le besoin de citer un peu de Virgile, pas mal d'Horace, énormément de Longin, mais *son* artiste lui impose silence et le tance vertement d'avoir commerce avec ces payens. Il a des prétentions en peinture, et croit faire du paysage quand il exécute des tremblements de terre à l'aquarelle. S'il voulait (le grand mot de toutes les impuissances orgueilleuses), s'il voulait, il *enfoncerait* Ingres, mais il se contente d'enluminer des lithographies d'après Dubuffe. C'est lui qui juge en dernier ressort des tableaux de *son* artiste, en les examinant de l'œil

Digitized by Google

où il ne met pas son lorgnon. Inutile d'ajouter qu'il fait partie de la commission de la Société des Amis-des-Arts de son endroit, quand il n'en est pas le président. Si par malheur il joue de l'accordéon, il se persuade qu'il est musicien. Alors, fou de musique religieuse, il projette une messe, cinq ou six *Stabat,* autant de *Requiem ;* il décide entre Palestrina et Pergolese en faveur du *Postillon de Lonjumeau.* Il lit Georges Sand, comme morale, et Paul de Kock, comme étude de mœurs.

Que si l'on nous demande à quel signe extérieur on reconnait le néo-chrétien, nous répondrons : son masque, bouffi d'une niaiserie papelarde qui a fini par rentrer sous l'épiderme, offre l'immobilité du diplomate moins la finesse ; il a l'épine dorsale souple, le cheveu gras, l'ongle négligé ; à ses débuts, il porte la barbe comme le commun des rapins, mais plus tard les purs se rasent comme des marguilliers. Par une faiblesse qui lui est commune avec Louis XIV et Napoléon, il aime à poser ; dans le monde il baisse les yeux, et a la parole emmiellée ; dans les mystères de l'atelier, il jure comme un matelot provençal, et lutine son modèle.

A tout prendre, dira-t-on, ceci n'est qu'une manie, un travers, une conséquence des faiblesses humaines ; qui donc en est exempt ? Si le néo-christianisme n'était qu'un ridicule, nous laisserions au temps le soin d'en faire justice ; mais quand nous voyons le peuple le plus spirituel de la terre, comme on nous appelle nous autres Français, se prendre à cette *banque,* nous croyons remplir un devoir de conscience en disant que les spéculations néo-chrétiennes sont aujourd'hui la route la plus sûre et la plus facile pour arriver au crédit, aux honneurs et à la fortune. Dans notre siècle de laisser faire, de laisser passer, l'apostolat est une industrie qui offre des bénéfices certains, et n'expose à aucun danger. Dans le temps où, en prêchant la foi, on bravait le Cirque,

Digitized by Google

on ne faisait pas métier d'être chrétien. Si l'on pouvait choisir parmi ces prophètes de salon, et pendre tous les ans un musicien, un peintre et un homme de lettres, nous serions bientôt délivrés de ces faciles puritains. Heureusement la Caricature nous reste ; elle a remplacé le martyre ; Gavarni et Daumier doivent la canonisation aux néo-chrétiens ; que la lithographie leur soit légère !

Mlle Jane Dubuisson.

Digitized by Google

Bibliothèques Lyonnaises.

III.

BIBLIOTHÈQUE DE M. YEMENIZ[1].

M. Yemeniz, d'origine Constantinopolitaine, s'est fixé à Lyon depuis plus de quarante ans. Manufacturier distingué de cette ville, il a, par ses riches tissus pour l'Orient, ses belles étoffes pour ameublements, mérité la juste réputation qu'il s'est acquise, mais son goût pour les lettres, auxquelles il consacre ses rares loisirs, l'a porté à former, avec discernement et patience, la précieuse collection que nous allons signaler.

M. Yemeniz n'a rien épargné pour la restauration et la reliûre de ses livres. Il a su tirer tant de bons ouvrages de l'abandon et de la

(1) Nous avons déjà donné un article sur la Bibliothèque de M. Cailhava, et un autre sur celle de M. Coste.

Digitized by Google

poussière sous laquelle ils allaient dépérir, que loin de considérer les riches reliûres comme un simple luxe de parade, il les croit propres à faire respecter et conserver les ouvrages revêtus de si brillants habits. Aussi les produits de Dérome, Du Seuil et Padeloup, d'autres anciennes et riches reliûres dont les auteurs sont inconnus abondent dans son cabinet. Viennent ensuite celles de Thouvenin, Bauzonnet, Koehler, Niedrée, et d'habiles artistes anglais. Il est une autre famille que notre amateur a toujours affectionnée; feu Simier père, que M. Ch. Nodier nomme quelque part, et à juste titre, le restaurateur de la reliûre en France, a couvert d'habits de maroquin, solides, magnifiques et élégants, une grande partie des classiques grecs et français de ce cabinet. Guidé par les conseils de M. Yemeniz, M. Simier fils s'est surpassé dans tous les travaux qu'il a faits pour ce bibliophile. Nous en avons vu d'admirables, et loin d'être inférieurs à ceux de ses célèbres confrères, il en est qui nous ont paru supérieurs à tout ce que nous avons vu de plus riche et de plus distingué. Tels sont le beau *Paul et Virginie* que M. Nodier a décrit dans le *Bulletin du Bibliophile*; — les *Poésies de Clotilde de Surville*, maroquin rouge à riches compartiments, doublé de maroquin vert lisse à riches dentelles ; — le beau *Strabon*, de l'Imprimerie Impériale, 5 vol. in-4°, grand papier vélin, relié en maroquin rouge, dont la solidité, le goût et la correction des ornements ne laissent rien à desirer;—une *Henriade*, grand in-folio, exemplaire destiné à un jeune et auguste personnage, et qui a passé, après la révolution de 1830, dans le cabinet que nous décrivons. Il est relié en maroquin vert, doublé de vélin blanc aux grandes armes de la duchesse de Berri. Les riches compartiments dont il est couvert sont un vrai travail exquis d'orfévrerie, et rappellent ces admirables nielle des anciens artistes florentins.—Enfin, cette bibliothèque possède un magnifique volume grand in-folio de peintures persanes et mogoles, provenant de la vente de Rosny, n° 559. Il était relié en veau lorsque M. Yemeniz en fit l'acquisition. Confié à M. Simier, il est sorti de ses mains un véritable chef-d'œuvre, couvert de maroquin bleu et doublé de maroquin rouge ; il éblouit par la richesse des ornements d'un style oriental.

Après avoir parlé du luxe extérieur étalé sur les tablettes de

Digitized by Google

M. Yemeniz, nous allons donner une idée des ouvrages qu'il a rassemblés. Nous placerons en première ligne les classiques grecs, premier et plus cher objet de ses affections. Parmi les *Aldes*, tous à grandes marges, d'une rare pureté et d'une magnifique condition, nous citerons le *Joannis Grammatici in posteriora resolutoria Aristotelis commentarium*, 1524, in-folio très grand papier, d'une excessive rareté, à côté duquel on voit, comme objet de comparaison, le même livre, de la même date, en petit papier et non rogné ni ébarbé; le *Theocritus*, etc., 1495, in-folio, 1re édition sans feuillets réimprimés;—la *Biblia Sacra*, 1518, in-folio, en papier fin;— le *Démosthènes*, 1504, in-folio de la 1re édition; — le *Lucianus*, 1522, in-folio dont trois exemplaires ont contribué à former celui-ci, *très complet*, avec toutes ses marges; l'*Athenæus*, 1514, in-folio remarquable en ce que le texte est suivi d'une table de 78 feuilles manuscrites sur vélin.

Parmi les autres éditions *princeps* des auteurs grecs, on remarque un bel exemplaire de l'*Homère* avec les commentaires d'Eustache, Rome, 1542, 4 vol. in-folio, dans sa première reliûre en maroquin rouge; — le *Pindare*, Rome, 1515, in-4o, maroquin rouge, exemplaire de Caillard; — le *Suidas*, Milan, 1499 in-folio, dans sa première reliûre en maroquin rempli de témoins; — l'*Apollonius Rhodius*, Florence, 1498, in 4o.

Vient ensuite la riche collection grecque des *Estienne*, dans tous les formats, jusqu'à l'in-32. Nous en citerons le *Platon de Serranus* in-folio, grand papier;—un superbe exemplaire relié en maroquin rouge par Dérome, du *Plutarque* grec latin, 13 vol. in-8o, à côté duquel M. Yemeniz a placé le plus bel exemplaire connu du *Plutarque d'Amyot*, Vascosan, très complet, d'une élégante reliûre en maroquin rouge de Du Seuil.

Nous citerons en outre le *Photii Myriobiblion*, Rothom., 1693, in folio gand papier; — un magnifique exemplaire des *Geographi veteres*, Oxon, 1698, 4 vol. in-8o; — l'*Homère*, les *Poetæ minores Græci*, le *Stobée*, imprimé à Glascow et à Oxford, in-8o, grand papier vélin, devenus introuvables, exemplaires non rognés.

Dans les figures gravées sur bois au XVIe siècle, M. Yemeniz admire le fini de l'exécution joint à la hardiesse et à la correction du

Digitized by Google

dessin. Aussi il a formé en ouvrages de tout genre une nombreuse et riche collection de livres enrichis de ces estampes. Nous citerons l'*Hypnerotomachia Poliphili*, Alde, 1490, in-folio, et la seconde édition du même livre, 1534, exemplaire non rogné, et tous deux *complets*; — le *Blarrorivi Nanceidos liber*, 1518, in-folio, et maroquin vert, aux armes des maisons de Lorraine ;—l'*Habitus præcipuorum populorum;* — l'*Habitus Pontificorum*; — le *Theatrum Mulierum;* — le *Panoblia*, des deux dates 1568 et 1574 — les *Principes Hollandiæ et Zelandiæ*; — le *Vecellio;* — d'autres recueils de la diversité des habits; — plusieurs éditions des *Imagines mortis;* un grand nombre d'emblèmes, parmi lesquels on remarque la première et jolie édition des *Devises de Paradin*, Lyon, Jean de Tournes, 1551, sans texte, avec la seconde de 1557; — l'*Hecatomgraphie, de* 1543; — *Jardin d'Honneur....* etc...; — des Vies de J.-C. gothiques et autres; — des figures de la Bible et des Passions de N. S.; parmi ces dernières, nous nous bornerons à citer la première et rare édition des *Historiarum veteri Testamenti Icones*, Lyon, Trechsel, 1538; — *Passio D. N.*, Nuremb., 1507, in-folio, figure de Schauffelein; — *Passio D. N.*, Argent, 1507, figure de V. Gemberlein; la *Grande Chronique de Nuremberger*, grand in-folio, bien complète, n'a pas été oubliée. Nous avons remarqué encore un charmant petit volume qui nous semble fort rare : *Pourtraits divers*, Lyon, Jean de Tournes, 1557; recueil de 62 pièces, portraits, fabriques, animaux, scènes diverses, d'un dessin fin, et admirablement gravées sur bois, sans texte.

Parmi les éditions du XVe siècle, nous citerons le *Speculum humanæ salvationis*, sans date, c'est l'édition décrite, sous la lettre G, dans la notice de M. Guichard ;—le *Speculum vitæ humanæ*, 1477. Mais nous citerons surtout un petit volume fort curieux et tout à fait inconnu dont nous ne pouvons nous empêcher de donner une description. Petit in-4° gothique, sans chiffres ni réclames, sans lieu ni date, de 30 feuillets dont le premier est blanc. Il contient 53 figures sur bois; au-dessus de chaque figure est un distique latin avec sa traduction en allemand, et au bas l'explication du sujet en latin. L'auteur veut prouver la virginité de la Sainte-Vierge par des anecdotes plus ou moins merveilleuses tirées de différents auteurs

Digitized by Google

et représentées par les figures. Ce livre, imprimé en Allemagne vers 1480, n'a pas de titre. On a fait mettre sur le dos les mots *Casta paritura*, qui se lisent au 2e feuillet. Au recto du dernier feuillet, qui est blanc, une figure représente la Ste-Vierge en pied, tenant l'enfant Jésus dans ses bras, et entourée d'une gloire. Ce volume, d'une insigne rareté, à grandes marges, d'une parfaite conservation a été relié à Londres, en maroquin vert ; nous le regardons comme unique.

Parmi les livres sur la chasse, nous citerons ce beau manuscrit, le *Phébus de la Chace*, acquis à la vente Crozet, n° 332, et une jolie suite de figures de chasse gravées sur bois par Jost Aman. Parmi les voyages à la Terre-Sainte, une des spécialités de M. Yemeniz, nous nous bornerons à citer *Breydenbach*, de 1488, si rare ; et parmi les romans de chevalerie, le *Giglan*, payé 700 fr. à la vente Crozet, volume décrit dans les nos 6 et 7 du *Moniteur de la Librairie*.

Les bornes de cette feuille ne nous permettent pas de citer une foule de livres rares et singuliers réunis dans ce cabinet. Nous signalerons seulement le magnifique volume des *Loups ravissants*, n° 508 de la vente Crozet ;—la *Grande danse macabre des hommes et des femmes*, Paris, Est. Groulleau, in-16 avec gravures sur bois, édition jolie et fort rare, reliée par Levris et récemment acquise, salle Sylvestre, au prix énorme de 256 fr. ; — le *De Trinitatis erroribus* de l'hérésiarque Servet, édition au seul trait, volume pour lequel Niedrée a fabriqué un délicieux habit, grâce à l'imitation combinée de deux des plus jolies reliûres de *du Seuil* et de *Gaston*, —les *Songes drolatiques de Pantagruel* 1565 ;—un livre imprimé à Lyon d'une insigne rareté, car nous ne l'avons vu cité sur aucun catalogue, et c'est le seul exemplaire que nous connaissons ; c'est le livre des *Paradossi d'Hortensio Landi*, édition originale, faite sous les yeux de l'auteur, imprimée à Lyon, dans l'année 1543, par Giovanni Pullon da Trino, in-8o, bel exemplaire rempli de témoins, relié en maroquin bleu.

La classe de livres de piété, de sermons, abonde en fort jolis volumes, reliés en maroquin par *Du Seuil* et aux autres artistes anciens et modernes. Nous y avons vu dans sa première reliûre, avec

Digitized by Google

la Croix de la Maison de St-Cyr sur les plats, et un envoi à Mme de Saint-Paris écrit de la main de Mme de Maintenon. L'*Imitation* de l'abbé de Choisy, édition de 1692, cet exemplaire contient la figure généralement supprimée, parcequ'elle avait donné lieu à une plaisanterie contre Mme de Maintenon, qui y était représentée.

La collection des heures imprimées sur vélin et sur papier, des livres d'offices et de prières, de choix d'élégantes reliûres, est nombreuse. Nous avons remarqué un *Office de la semaine sainte*, aux armes royales sur les plats, qui aurait servi à Louis XIV, d'après une note de cinq lignes de la main de Mme de Maintenon. Parmi les manuscrits enrichis de miniatures, nous citerons un magnifique *Præces Piæ*, in-4o, maroquin bleu, riches compartiments fermoirs en or ciselé. Toutes les pages ont de larges encadrements avec des fruits, oiseaux et figures grotesques, peints avec un fini précieux; outre les petites miniatures, trente-huit grandes peintures décorent ce beau volume : on dirait autant de tableaux peints par les grands maîtres d'Italie. On voit au fond de chacune d'admirables dessins d'architecture. L'or et les couleurs sont d'une grande fraîcheur, comme tout le reste du volume. Nous ne pensons pas qu'il existe, hors des grands dépôts de Paris, un manuscrit d'une valeur et d'un mérite égal, notre opinion est celle de tous les connaisseurs qui ont pu le voir et l'examiner. Un autre manuscrit est digne de fixer l'attention, c'est un *Missel* dans lequel on a intercalé 38 riches peintures excessivement curieuses par leur ancienneté. Elles ont dû être exécutées en Orient, à l'époque des premières croisades. L'une d'elles représente au premier plan une bataille, et au fond l'entrée triomphale dans une ville; le principal personnage, couronné, tient à la main un bâton à la fleur de lis. Une autre représente au premier plan un combat naval, et dans le fond l'attaque et la défense d'une ville. Dans une autre, on remarque un personnage couronné, probablement Richard-Cœur-de-Lion, lisant une dépêche, et derrière un groupe de figures dont une tient déployée la bannière de St-Georges.

Nous terminerons cette nomenclature de raretés, en citant un exemplaire non rogné de la *Bible latine* de Didot, *ad institutionem Delphini*, sur peau de vélin ; et un magnifique produit des presses

Digitized by Google

de Firmin Didot, de 1805 : c'est le *Prodromus bibliothecæ grecæ*, de Coray, savant compatriote de M. Yemeniz, imprimé sur vélin choisi et de la plus grande beauté, relié en maroquin rouge avec de riches compartiments et des agrafes d'argent ciselé. Nous dirons enfin que parmi les vieux poètes français on remarque de rares volumes de Gringore, de Marot, de Villon, et parmi les Elzevirs français. l'*Illustre Théâtre de Corneille*, et un superbe *Molière* complet, reliés par Bauzonnet.

Ainsi, la ville de Lyon, ville toute industrielle, possède aussi de beaux dépôts de livres, offerts, sans réserve, à la curiosité des voyageurs et des étrangers (1).

(1) Cette *Notice* est empruntée au n° 8 de la 2e année du *Moniteur de la Librairie*, rédigé par M. Colomb de Batines avec un goût éclairé et soigneux.

Digitized by Google

NOUVEAUX DOCUMENTS

SUR

JEAN KLÉBERGER.

Si Lyon est la ville des aumônes, en retour la classe ouvrière n'oublie jamais ses bienfaiteurs ; la statue élevée à la mémoire de Jean Kléberger, premier fondateur de l'Hospice de la Charité, en est une preuve qui remonte au XVIe siècle.

On a déjà publié tous les documents historiques sur le séjour de Kléberger à Lyon, et nous ne reviendrons pas sur ce sujet. Mais s'il fut célèbre dans notre cité par les actes de bienfaisance, il ne fut pas moins célèbre dans son pays natal, par son caractère religieux, sa sagesse et sa bravoure militaire.

M. Piégay, dans un voyage qu'il a fait récemment à Nuremberg, en a rapporté deux médailles frappées en l'hon-

Digitized by Google

Digitized by Google

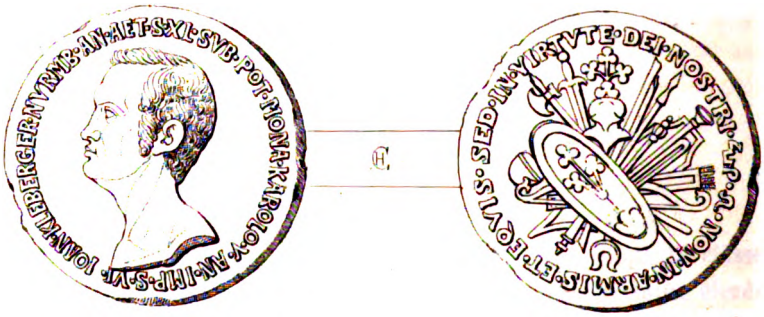

Certifié par le Conservateur du museé I. R.
des monnaies de Vienne en Autriche,

Joseph Bergmann

Digitized by Google

neur de Kléberger, et a obtenu de M. Meyer, bibliothécaire de cette ville, les renseignements suivants sur la famille de Kléberger.

Jean Kléberger est né à Nuremberg en 1486, de Jean Kléberger et d'Agathe Zeidler.

Jean Kléberger le père était négociant, il plaça son fils dans la riche maison de commerce Imhof de Nuremberg, laquelle avait également des comptoirs à Lyon.

Il paraît que, plus tard, Kléberger fils prit du service et se distingua à la bataille de Pavie, livrée le 24 février 1525, car, en 1526, deux médailles furent frappées en son honneur avec les trophées de la victoire.

Nous devons à l'obligeance de M. Darmès la communication de ces médailles et le dessin exact que nous en donnons aujourd'hui.

L'une de ces médailles présente le buste de Kléberger et autour de la tête cette légende:

JOANNES KLEBERGER NVREMBERGENSIS ANNO ÆTATIS SVÆ XL SVB. POTENTISSIMO MONARCHA KAROLO V ANNO IMPERII SVI VI.

Le revers présente un trophée d'armes avec cette légende:

NON IN ARMIS ET EQVIS
SED IN VIRTVTE DEI NOSTRI.

Dans le milieu du trophée, on remarque un bouclier aux armes de Kléberger.

L'original de cette médaille appartient à la bibliothèque de Nuremberg.

L'autre médaille, plus petite que la précédente, offre également le buste de Kléberger, avec cette légende:

JOANNES KLEBERGER NVREMBERGENSIS
ANNO ÆTATIS SVÆ XL — MDXXVI

Digitized by Google

Le revers est partagé en deux parties égales, la partie supérieure présente cette exergue :

MELIOR EST SAPIENTIA
QVAM ARMA BELLICA.

La partie inférieure présente une cuirasse, un bouclier, et un casque surmonté des trois trèfles, armes de Kléberger.

L'original de cette médaille se trouve à Vienne dans la collection du comte d'Eltz, major-général et chambellan de l'archiduc Charles.

Dans le cours de l'année 1526, Albert Dürer qui occupait le premier rang parmi les artistes de l'Allemagne et habitait Nuremberg, sa patrie, fit le portrait de Kléberger, avec lequel il paraît avoir entretenu des relations d'amitié. Ce précieux ouvrage peint à l'huile sur bois, resta jusqu'à la fin du XVIe siècle au pouvoir de la famille Imhof de Nuremberg, et à cette époque, il fut acquis par l'empereur Rodolphe II, ainsi que plusieurs autres tableaux faisant partie de la collection Imhof, et se trouve aujourd'hui à Vienne, dans la galerie impériale du Belvédère (Ire salle du second étage, n° 30, collection des œuvres des anciennes écoles allemandes).

M. Piégay en a rapporté une copie qui, désormais, ne permettra pas de donner à Kléberger une figure de convention.

Tout fait présumer que Kléberger fit un voyage à Lyon en 1527 ; l'extrait des registres publics de Genève, dont un passage littéral va suivre cet article, prouve qu'il était en notre ville le 7 juin 1527. Son voyage était motivé sans doute par les opérations commerciales de la maison Imhof.

Son séjour à Lyon fut de courte durée, car le 23 septembre 1528, il épousait à Nuremberg Félicitas Pirkheimer, fille de Wilibald Pirkheimer qui, à cette époque, était le personnage le plus notable de Nuremberg, allié à la maison Imhof, l'ami

Digitized by Google

d'Albert Durer et son protecteur, le conseiller de Charles-Quint, après l'avoir été de Maximilien.

Ces documents authentiques, recueillis dans le pays natal de Kléberger, dissipent bien des doutes et expliquent l'origine de sa grande fortune.

Kléberger a été un illustre guerrier, car à cette époque l'on ne frappait pas de médailles à des hommes ordinaires, et les épitaphes qui s'y trouvent gravées, attestent que, quoique guerrier, il avait été surtout remarquable par sa largesse et son caractère religieux; il dût nécessairement prendre part à la bataille de Pavie, puisque ces médailles furent frappées quelques mois après et probablement à cette occasion.

Cependant nous reproduisons, sans en garantir la justesse, les réflexions auxquelles ont donné lieu, en Allemagne, les deux médailles dont nous nous occupons :

« Quoiqu'on puisse être tenté de croire que ces médailles aient été frappées en reconnaissance des services et du mérite particulier de Kléberger et en souvenir de sa participation à la bataille de Pavie, M. Bergmann pourtant pense avoir prouvé par plusieurs exemples que ces médailles proviennent souvent, sans aucun motif particulier, de la simple volonté de ceux qui s'y trouvent représentés, car il paraîtrait qu'il fut un temps à la mode de se faire portraire et mettre en médaille, comme de nos jours on se fait silhouetter et daguerréotyper. Dans tous les cas, les emblèmes et les devises que portent ces médailles semblent indiquer les services militaires de Kléberger et son retour à la vie civile. »

L'identité de Kléberger avec l'Homme de la Roche se trouve encore surabondamment confirmée par ces médailles; le costume de la statue, conservé religieusement jusqu'à nos jours, est identiquement le même que celui qu'on a gravé sur les médailles; la cuirasse en cotte de maille, le casque, la lance, tous ces attributs s'y retrouvent avec une fidélité frap-

Digitized by Google

pante. Lorsque, pour la première fois, une statue fut érigée à Kléberger, on ne put mieux transmettre aux générations futures le souvenir de ses éminentes qualités, qu'en joignant à son costume militaire, la bourse, symbole de ses bienfaits.

L'alliance de Kléberger avec les puissantes et riches familles Pirkheimer et Imhof, fut la source de sa grande fortune.

L'union de Kléberger avec Félicitas Pirkheimer ne dura pas deux ans, car celle-ci mourut le 29 mai 1530. Il est permis de supposer que son décès et celui du beau-père de Kléberger, lequel mourut quelques mois après, le déterminèrent à quitter sa ville natale pour venir se fixer à Lyon, et peut-être pour succéder à la maison de banque Imhof. Ce fut en 1532 qu'il s'établit à Lyon. Le 19 avril 1535, il se remaria avec Pelonne de Bonzin, connue plus tard sous le nom de la *Belle-Allemande*. De cette union il eut, en 1538, un fils unique, David Kléberger. Le 10 décembre 1545, Jean Kléberger reçut les honneurs de l'échevinage, et mourut le 6 septembre 1546, à l'âge de 61 ans.

Premier fondateur de l'Aumône générale, aujourd'hui Hospice de la Charité, il lui avait donné, en plusieurs fois, la somme énorme de 8,045 livres, équivalant, de nos jours, à 70,000 environ. Ces chiffres-là ont bien leur éloquence.

Si Kléberger fut charitable pour les pauvres de Lyon, il le fut aussi pour ceux de Genève ; l'extrait littéral des registres de cette dernière ville atteste ses bienfaits.

NOTES RELATIVES A JEAN CLÉBERGUE ET EXTRAITES DES REGISTRES PUBLICS DE GENÈVE.

« 7 Juin 1527 Jean Clébergue allemand, demeurant à Lyon, *qui est grand riche*, a fait demander au conseil si on veut vendre la maison qui appartenait à Cartelier ; le conseil

Digitized by Google

répond que oui, si les deux cents consentent, ceux-ci consentent en effet à la dite vente, en se réservant la tour.

22 Mars 1540, Jean Clébergue ayant fait du bien à l'hôpital, on lui accorde 300 chars de pierres, de celles du temple de Notre-Dame-de-Grâces, pour parachever son mur de Saint-Gervais.

22 avril 1544, Jean Clébergue demeurant à Lyon a donné 50 écus à l'hôpital, on lui fait présent à cette occasion d'une douzaine de pâtés.

N. B. Il y a quelques raisons de croire qu'il fit de son vivant d'autres dons à l'hôpital.

7 septembre 1546, en mourant, il léguait à l'hôpital de Genève une somme de 400 écus.

Je dois ajouter que Jean *Clébergue* ou *Cleybergue* ou *Flébergue*, négociant bourgeois de Berne, habitant à Lyon, reconnut, en 1543, en faveur de la communauté, des jardins à Saint-Gervais, près du lac, lieu dit à Villeneuve (voir les grosses de reconnaissances de l'évêché, n° 12, f° 192). Ces jardins prirent du propriétaire le nom de Clébergue et dans le milieu du XVIIIe siècle, le nom plus court de Bergues. »

Louis Sordet, archiviste.

Kléberger, comme on le voit, a laissé son nom à un quartier de Genève. Il y possédait un château connu sous le nom de *Clébergue*. Un article du *Journal de Genève* de 1838, n° 78, constate cette dernière possession de notre bon Allemand, et dit *qu'il ne cessait de répandre ses bienfaits sur cette ville.*

M. H. Leymarie, auquel la science du blason est aussi familière qu'elle est obscure et indéchiffrable pour le plus grand nombre, avait, à l'aide des armoiries qui se trouvent au dessus de la porte, découvert, à Saint-Irénée, rue des Farges, n° 93, la maison qui appartint à Jean Kléberger.

Digitized by Google

On comprend aisément pourquoi les filles pauvres de Bourgneuf eurent une si large part dans les libéralités du bon Allemand. Ce fut, par une préférence toute naturelle accordée aux habitants de son quartier, qu'il créa une fondation destinée à doter chaque année un certain nombre de filles indigentes de Bourgneuf et de Vaise.

La vignette qui va clore cette notice, reproduit la façade de la maison de ce Jean Kléberger qui, de son vivant, ne fit que de bonnes actions, et qui, à son dernier jour, n'oublia aucun de ceux qu'il avait connus et aimés, ni ses proches, ni ses amis, ni les pauvres, auxquels il laissa 4,000 livres, représentant aujourd'hui 35,000 fr. Il se qualifie dans son testament de noble homme, seigneur de Champ, près Lyon (la terre où se trouve la Tour de la Belle-Allemande, qu'il avait achetée de Mlle de Balmont, et qu'il légua à sa femme), seigneur de Villeneuve-de-Chatelard et de Chavagnieu, en Dombes; bourgeois de Berne et de Lyon, valet de chambre ordinaire du roi. Son fils, David, possédait quatorze seigneuries.

La statue connue sous le nom de *l'Homme de la Roche* a-t-elle été dans l'origine élevée en souvenir de Jean Cléberger? Cette question longtemps débattue nous semble devoir être résolue d'une manière affirmative. Voici sur quelles preuves nous nous appuyons:

Le plan de Lyon, fait avant François Ier, n'a point de statue sur le rocher de Bourgneuf, tandisque celui publié plus tard en tête de l'*Histoire consulaire* du P. Menestrier nous fait voir la statue sur son rocher. D'un autre côté, le *Formulaire récréatif de Bredin*, c'est-à-dire de Benoît Dutroncy, notaire et secrétaire du Consulat, publié en 1594, contient une donation faite par l'Homme de la Roche, donation qui n'est autre chose qu'une parodie du testament de Kléberger.

Nous avons déjà donné, dans le tome VII de cette Revue,

Digitized by Google

une épître en vers *A l'Homme de la Roche, vaillant capitaine, en sentinelle jour et nuit depuis plusieurs siècles sur un rocher de Lyon, qui se voit dans la place de la Roche, au quartier de Bourgneuf.* Cette épître ouvre un poème, intitulé la *Mandrinade* et attribué à Terrier de Cléron, de Besançon.

Devant tous ces témoignaages, il ne nous semble plus permis de mettre en doute si ce fut à Jean Kléberger que la reconnaissance de nos ayeux éleva sur le pittoresque rocher qui lui sert de piédestal une modeste statue de bois, renouvelée, dès que le temps avait exercé sur elle ses tristes ravages, et renouvelée toujours par la classe ouvrière, tant la tradition du bienfait se perpétuait avec la pieuse gratitude des habitants de Bourgneuf.

Digitized by Google

LE MAJOR-GÉNÉRAL MARTIN, PAR M. FOYATIER.

JEAN CLÉBERGER, PAR M. LEPIND.

Le modèle de la statue du major-général Martin est exposé depuis quelques jours au jugement du public, dans la cour du palais Saint-Pierre. M. Foyatier a chez nous une éclatante revanche à prendre pour se faire pardonner sa statue de Jacquard, que l'on devrait bien jeter à la fonte dans l'intérêt de la réputation de l'auteur de Spartacus. Le modèle du major Martin que nous avons sous les yeux réalise-t-il toutes les conditions voulues pour être accepté par la ville? nous ne le pensons pas, sans d'importantes modifications. Le général est représenté debout, la main gauche sur son cœur et tenant de l'autre main son testament et le plan de La Martinière. Le manteau qui voile presque en entier, et fort adroitement selon nous, le costume anglais porté par notre compatriote, est lourd et prétentieux d'ajustement. Le corps est rejeté en arrière et la position des pieds nous fait douter que le major puisse se tenir debout. Les bras sont courts. A en croire certain pli, les jambes sont attachées si haut qu'il n'y a plus de place pour le ventre. Cette partie est restée à l'état d'intention. Le major Martin, si nous nous en rapportons au portrait que possède sa famille, n'avait pas une constitution si forte que celle que lui a prêtée M. Foyatier. Pourtant, nous devons le dire, l'aspect général de cette statue ne manque point de noblesse; elle satisfait par l'ensemble plus que par les détails; la tête a de la fermeté et de l'expression. A côté de Jacquard, certainement c'est un progrès.

Nous aimons à croire que cette statue n'est point destinée à orner une de nos places, mais bien à figurer dans la cour

Digitized by Google

de Lamartinière. Là, le major Martin sera chez lui, et rien de mieux que d'apprendre à vénérer le fondateur d'une institution à ceux qui en jouissent. Mais sa statue sur une place publique, c'est tout autre chose. Cet honneur ne doit être accordé qu'aux hommes qui se sont illustrés par d'éminents services rendus au pays, ou par des œuvres de génie, leur statue alors est un utile enseignement pour tous, un stimulant de chaque jour pour les générations à venir.

Or, quel enseignement public apporterait parmi nous la statue du général Martin (1). A l'heure de la mort, voulant expier peut-être les erreurs de sa vie, il lègue à sa patrie plusieurs millions et jette les bases d'un établissement pour l'instruction de la classe ouvrière. Certes, cette dernière pensée est belle en elle-même, mais devons-nous les honneurs de la place publique à tous ceux qui n'ont pour titre qu'un noble emploi de leur fortune à leur dernière heure? Ne serait-ce point là un précédent fâcheux, une prime donnée aux plus riches testaments faits en faveur de la cité?

— Le modèle de la statue de Jean Kléberger sera dans peu de jour coloré en bronze et placé sur le rocher qui doit recevoir plus tard la statue définitive. La commission nommée pour juger l'œuvre de M. Lepind a, dit-on, demandé ces deux conditions avant d'exprimer son sentiment. La Commission nous semble en cette circonstance se retrancher derrière l'opinion publique et la presse, ces deux grandes voix qui ne manqueront pas de se faire entendre et de dire tout haut leur opinion, si MM. de la Commission n'ont osé dire la leur que tout bas. Toute complaisance serait ici coupable; les hommes passent, les statues restent, et avec elles le dédain ou l'admiration, selon qu'elles font naître l'un ou l'autre.

(1) Nous renvoyons, pour de plus amples détails, à l'article que nous avons publié sur le major-général Martin, dans le tome XIV de cette *Revue*, pag. 250.

Digitized by Google

REVUE DES THÉATRES ET DES CONCERTS.

L'Église avait une hymne touchante, une hymne où la plus expansive douleur éclatait en sanglots dans le chant le plus simple et le plus émouvant que je sache; eh bien ! le théâtre vient de la lui enlever. Le *Stabat* est à cette heure une distraction pour les oisifs. Cette grande douleur de la mère du Christ pleurant sur son fils, le divin Pendu, n'est plus, de par Rossini, qu'une solennité musicale où l'on va comme à une soirée, pour laquelle on se pare comme pour un bal, que l'on entend comme une œuvre d'art et dont on entremêle chacun des versets de causeries profanes, de réflexions et de saillies plus ou moins piquantes. De sentiment religieux, il n'en est pas question ; l'effet musical est tout.

A qui la faute? n'est-ce point un peu au clergé? Il a eu le grand tort de s'isoler des arts, de les dédaigner comme des moyens inutiles. Leur influence pourtant est immense sur les masses. Que l'on rende à nos basiliques le jeu sublime des orgues, que l'on reprene les maîtres de chapelle, que l'on décore les murailles nues de nos temples ! Que la musique, la peinture et la statuaire, en parlant à l'imagination des fidèles, leur apportent de durables enseignements. De corrupteurs et de mondains qu'ils sont, les arts redeviendront alors ce qu'ils ont été autrefois, de puissants véhicules pour la religion et la civilisation.

Quoiqu'il en soit, notre habile chef d'orchestre, M. George Hainl, est venu clore par le *Stabat* de Rossini la longue série de concerts que nous subissions depuis trois mois, et jamais plus brillante ni plus nombreuse assemblée ne s'était donné rendez-vous dans la salle du Grand-Théâtre. L'exécution de l'œuvre a répondu à cet honorable empressement. Chanteurs, musiciens et choristes ont fait de leur mieux. Le bénéficiaire a prouvé tour à tour que le chef d'orchestre était à la hauteur du violoncelliste.

Au moment où finissait le *Stabat*, Musard, le Napoléon du quadrille, accourait en poste de Paris, en trente cinq heures, et venait présider à la Rotonde le bal de la Mi-carême, après avoir présidé celui de l'Opéra. Deux mille francs pour tenir toute une nuit le sceptre de la contredanse et de la valse ! huit cents francs de frais de route pour Musard et son piqueur ! voilà ce que le directeur de la Rotonde n'a pas craint de risquer contre les chances d'une recette éventuelle. Musard est une célébrité qui vaut bien la peine d'être étudiée. Il y a chez lui une profonde intelligence musicale, et il suffit de le voir à son pupitre commander la mesure, les nuances et le sentiment de

Digitized by Google

chaque morceau qu'il fait exécuter pour connaître sa valeur artistique comme chef d'orchestre et comme compositeur.

Musard ne pouvait pas en arrivant improviser son orchestre de Paris. Que peut faire un général de troupes qu'il ne connaît pas et dont il n'est pas connu ! Chercher à les animer de son courage, à les faire marcher en avant. C'est ce qu'a fait Musard dans cette première nuit, véritable champ de bataille, qui pouvait devenir son Waterloo. Car il arrivait ici avec une réputation à soutenir. Il l'a soutenue, surtout dans les deux concerts qu'il a donnés plus tard, avec un orchestre aguerri et nombreux, devant un auditoire plus apte à le juger. Son quadrille des *Echos*, chose unique, a failli avoir les honneurs du *bis*.

Nous aurons le plaisir de l'entendre encore ; Musard a été retenu pour diriger le bal qui suivra le concert dans la grande fête donnée pour les victimes de la Guadeloupe. Car si, là bas, dans une de nos colonies, il y a des veuves, des orphelins et des malheureux que cette catastrophe a rendus fous, nous danserons ici au bénéfice de tant d'infortunes, nous ferons de la bienfaisance et de la philanthropie avec des valses et des quadrilles. Mais enfin, grâce à ce nouveau mobile, nous grossirons, nous voilerons les huit cents francs votés par notre conseil municipal pour cette infortunée Guadeloupe qui nous envoyait six mille francs aux jours de nos inondations. Espérons donc que cette fête, pour laquelle de nombreux préparatifs ont lieu, réalisera toutes les fructueuses espérances qu'on y attache et qu'il n'en sera pas cette fois comme de ces deux grands concerts pour nos malheureux ouvriers où les frais absorbèrent 27,000 fr. de recette. On dit, du reste, que M. Musard a généreusement renoncé aux mille fr. qui lui étaient offerts pour diriger le bal. Une pareille conduite, à laquelle nos artistes nous ont déjà habitués, ne nous étonnerait pas de la part de Musard. Ce serait noblement prendre chez nous droit de cité.

En attendant la double séduction de bienfaisance et de plaisir que nous promet la fête du 24 de ce mois, notre Grand-Théâtre, pour finir les derniers jours de son orageux semestre, a emprunté à l'Opéra la jolie voix de Poultier, voix mélodieuse et pure qui nous a rappelé celle de Ponchard, mais qui n'a pas la force, la puissance et l'ampleur nécessaires aux grandes partitions. Donnez à l'élève le répertoire de son maître, et vous apprécierez mieux encore tout le charme d'une voix que l'on compromet dans les difficultés d'une musique pour laquelle elle n'est pas faite.

Encore quelques jours, et le directeur de nos théâtres, M. Duplan, en aura fini avec tous les embarras d'une position qu'il lui a fallu accepter, et nous le verrons alors fonctionner avec des éléments de son choix. Il a su conserver des artistes aimés comme MM. Delahaye, Scott, Mmes Miro et Morel, et

Digitized by Google

s'attacher des talents qui ont fait leurs preuves : MM. Boulo, Barrielle, Duluc, Poitevin, Garbet et Mlle Lehuen, notre agréable Dugazon de l'an passé. Il ne lui restera plus qu'à constituer un répertoire nombreux, solide et variée, où tous les genres, toutes les écoles viennent se produire et se prêter un mutuel appui. Il ne faut négliger aucun des moyens qu'on a en son pouvoir et leur faire rendre à chacun tout ce qu'ils peuvent donner. Ainsi la comédie aurait pu monter ou reprendre un plus grand nombre d'ouvrages, et le ballet se montrer d'une moins grande stérilité. L'opéra tient en réserve de précieux trésors. *Don Juan*, *Norma* et *Moïse* nous feraient attendre patiemment les *Martyrs* et *Charles VI*, et laisseraient reposer un peu les chefs-d'œuvre sur lesquels nous vivons depuis plusieurs années : *Guillaume Tell*, *Robert*, les *Huguenots* et la *Juive*.

Quant au petit théâtre des Célestins, la pauvreté, le mauvais goût des ouvrages que Paris nous envoie, réagit d'une manière fâcheuse sur son repertoire et partant sur ses recettes. Peut-on voir deux fois des bouffonneries telles que *Derrière l'Alcôve*, les *Égarements d'une Canne et d'un Parapluie*, *Mérovée*, *la Rue de la Lune*, *Jonathas*, et combien d'autres, où la pudeur publique, autant que le sens commun, est étrangement blessée, et où l'on ne trouve à louer que le talent comique et vrai de M. Fournier. Quelle singulière opinion aurait-on de nos mœurs et de notre langage si on voulait voir, dans de telles productions, le reflet de notre société ! C'est à peine si on peut analyser devant sa femme ou sa fille la pièce que l'on a vue. Aussi, conseillons-nous vivement à M. Duplan, autant dans son intérêt que dans l'intérêt de la morale publique, d'être à l'avenir seul maître de la composition des représentations à bénéfice, laissée jusqu'ici à la spéculation des bénéficiaires, et de plus, nous l'engageons à réserver, comme faisait M. Singier, deux jours de la semaine à des spectacles de choix, où la mère pourrait amener sa fille, l'époux sa jeune épouse. Le joli répertoire de Scribe serait à remonter en entier et deviendrait une nouveauté pour une foule de spectateurs. Que M. Duplan veuille y songer et réaliser bientôt la rénovation de notre seconde scène.

Jamais hiver n'avait vu autant de concerts se succéder les uns aux autres et jamais la foule ne leur avait été si constante. Le Cercle Musical entre pour beaucoup dans ce progrès, de même que la société des Amis-des-Arts a augmenté dans le public le goût de la peinture, et fait accroître le nombre des acquisitions particulières. La brillante salle du Cercle attire à elle tout la fashion lyonnaise, tout ce qu'il y a de monde artiste et amateur à Lyon. Les uns viennent pour voir ou pour être vus, les autres, et c'est le petit nombre, par amour pour l'art. Quoiqu'il en soit, partout on se rend avec

Digitized by Google

empressement à chacune des soirées que donne l'élite de nos artistes, et plus assidûment encore aux concerts gratuits offerts par la Société. Notre ville, de l'avis de tous nos artistes de passage, est celle où s'exécute la meilleure musique, et où elle est le mieux apprécié par les masses. A Paris même, le peuple n'a pas le sentiment musical aussi développé que chez nous, par la raison toute simple qu'il ne fréquente que les théâtres du Boulevard, et qu'il n'est ici aucun de nos ouvriers qui n'ait assisté à notre Grand-Théâtre aux représentations de nos grands ouvrages lyriques.

Il serait vivement à désirer que, dans la composition de leur programme, MM. les membres de la Commission du Cercle musical ne nous donnassent plus les invariables morceaux de chant que nous applaudissons au théâtre à leur place naturelle. Ils devraient s'attacher au contraire à nous faire connaître les compositions des grands maîtres français et étrangers qui n'appartiennent plus à la scène ou qui n'y ont pas été importées encore. Que ne font-ils pour Gluck, Mozart, Palestrina, Pergolèse, Weber, et pour tant d'autres dont les noms brillent au plafond de notre salle, ce qu'ils ont fait pour Beethoven. Nos amateurs obtiendraient un succès plus grand dans des œuvres où toute comparaison serait impossible ; ils rendraient un véritable service à l'art musical en nous initiant à des chefs-d'œuvre qui nous sont encore inconnus. On néglige beaucoup trop aussi les chœurs dont l'effet est si grand sur un nombreux auditoire. Notre Cercle doit avoir plus en vue les intérêts de la musique que les intérêts d'amour-propre de MM. tels ou tels.

Nous verrions avec plaisir que, comprenant mieux son but et la dignité de la Société qu'elle représente, la Commission ne fît plus, avec les artistes qu'elle est censée favoriser, un mesquin trafic de la location de sa salle. Il serait convenable que notre ville ne poursuivît pas jusques dans les arts ses habitudes spéculatives et industrielles. C'est là une question de convenance qui nous semblait avoir été prévue et tranchée par l'article premier des règlements de la Société.

On s'occupe à cette heure de fonder ici une société de Sainte-Cécile destinée à répandre le goût de la musique religieuse et à servir, à de certains jours, les solennités du culte. Elle est sous le patronage de notre archevêque qui s'est empressé de mettre à sa disposition la grande salle de l'archevêché pour les répétitions, et d'assigner l'église de Saint-Nizier pour l'exécution des messes et des oratorios que cette société nous fera entendre. Les artistes et amateurs du Cercle musical, les élèves de la classe de chant de M. Maniquet et ceux de la Manécanterie de Saint-Jean, se prêteront un mutuel appui. Ce sera là une association féconde en beaux résultats.

Léon B.

Digitized by Google

Revue littéraire.

Vainement le siècle étend sur nous son manteau de glace : il se trouve encore quelques ames fraîches et poétiques qui fleurissent comme les primevères, sous la neige. Louis Bertrand fut une de ces ames privilégiées. Son livre, *Gaspard de la nuit, fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot,* est une suite de petites ballades en prose dont le couplet ou le verset exact simule admirablement la cadence du rhythme ; ces petites pièces travaillées avec une délicatesse et un art infinis, rappellent ces bijoux de la Renaissance, dont la ciselure est plus précieuse que la matière. On retrouve dans quelques unes le piquant et la naïveté des vieux Noëls, et dans toutes le secret et la forme de la facture à un haut degré. *Gaspard de la nuit* a sa place marquée tout à côté d'Hoffmann, dont l'auteur a dû plus d'une fois s'inspirer. Une notice pleine d'intérêt dont Sainte-Beuve a fait précéder ce recueil, nous apprend que Louis Bertrand, poète par l'esprit et par le cœur, est mort à trente ans de la mort de Gilbert et d'Hégésipe Moreau !

— Nous avons à citer aussi un magnifique volume édité par Hetzel. Sous ce titre : *Contes Rémois,* l'auteur qui garde l'anonyme, mais que nous soupçonnons fort être notre compatriote, a déployé beaucoup d'esprit dans ces petites historiettes, *moult plaisantes et joyeuses.* M. Perlet a illustré ce livre par de très belles eaux-fortes dans lesquelles on retrouve toutes les qualités qu'on est habitué à louer dans cet estimable artiste.

— M. Cousin a publié un volume in-8° sur les *Pensées* de Pascal, et demande que l'on en fasse une édition d'après le manuscrit original conservé à la Bibliothèque du roi.

Charles Nodier, dans le dernier *Bulletin du Bibliophile* (mars 1843), indiquant la première édition des *Pensées* (Paris, G. Desprez, 1670, in-12) comme assez rare aujourd'hui, ajoutait qu'elle perdra probablement quelque chose de sa valeur relative, quand il en paraîtra une d'après le manuscrit original. Toutefois, M. Nodier nous dit avec grande raison : « Il restera cependant quelques considérations à faire valoir en faveur des anciennes leçons du texte. Les *Pensées* de Pascal n'étaient pas un livre, c'était matière de livre, matière modifiable, s'il en fût jamais, et qui se serait nécessairement modifiée. Pascal était, en effet, un esprit fort *individuel,* comme on dit aujourd'hui,

Digitized by Google

mais non tellement absolu qu'il ne subordonnât souvent ses doctrines à celles de Port-Royal, dont il s'honorait d'être l'interprète. C'est un fait qui ne peut être contesté. Il est donc à présumer que les changements posthumes apportés à l'œuvre des *Pensées* auraient été approuvés et peut-être exécutés par Pascal lui-même, si Pascal avait vécu ; car on ne saurait supposer, dans l'état connu de ses rapports avec Port-Royal, qu'il eût publié cette ébauche de livre, sans l'aveu de ses amis. En considérant la chose sous cet aspect qui me paraît son aspect véritable, on se trouvera sans doute moins disposé à prêter une grande importance aux variantes d'un *brouillon* informe, qui a partout l'élan, et tranchons le mot, la témérité du premier jet. Ce n'est pas sur les improvisations d'un esprit très souverain, mais profondément préoccupé, qui se propose à tout moment des objections, sans avoir le temps d'y répondre, et sans savoir s'il y répondra, qu'on voudra juger de la foi de Pascal, et je crois qu'on fera sagement de s'en abstenir. Au surplus, cette question qui offre un véritable intérêt littéraire, car, sous le point de vue littéraire, il n'y a pas une ligne de Pascal à dédaigner, est totalement insignifiante sous le point de vue religieux. Pascal n'était-il séparé de l'athéisme que par la peur ? Cela est fort triste à comprendre, et fort triste à avouer, mais cela serait fort possible, et, en dernière analyse, cela serait fort indifférent ; j'irai même plus loin, puisque m'y voilà ; si ce doute se résout jamais par l'affirmation, il faudra en féliciter les Jésuites. »

Nous aimons beaucoup mieux, pour notre part, ces sages réflexions de M. Nodier que l'espèce de joie de M. Cousin s'imaginant avoir rencontré un athée. Quant à l'affaire dans laquelle se sont trouvés mêlés MM. Cousin et Damiron, elle doit ôter au premier l'envie d'accuser encore les Port-Royalistes au sujet de Pascal. Le volume de M. Cousin est curieux et écrit d'un beau et bon style ; comme renseignement littéraire, il est utile à consulter ; comme valeur philosophique, il ne changera rien à ce qui existait.

— M. Antoine Faivre, dont nous avons plusieurs utiles publications, qui se rattachent spécialement aux lettres chrétiennes, a mis au jour, voilà quelques mois déjà, une *Démonstration de la vérité évangélique par les philosophes païens* (Lyon, Périsse, un vol. in-8°). L'auteur de cette savante apologie, Théodoret, évêque de Cyre, vivait au commencement du Ve siècle. Son livre, composé de douze discours, est la continuation de la grande lutte dans laquelle on vit figurer Tertullien, qui s'est placé au-dessus de tous les apologistes d'alors par l'audace et la puissance de son génie. Théodoret, sans avoir la même vigueur, n'en est pas moins curieux à étudier, curieux tout ensemble pour le philosophe religieux et pour le savant profane ; car l'évêque grec sait beaucoup ; il connaît à fond, il cite continuellement ses poètes,

Digitized by Google

les historiens, les philosophes qui ont écrit en sa langue, et plusieurs fragments des anciens nous sont arrivés par lui.

Il y a, dans cette *Démonstration*, des pages que l'on dirait écrites d'hier, tant les raisons qu'invoquait Théodoret contre le paganisme, se trouvaient déjà être les mêmes que nous invoquons aujourd'hui contre le paganisme relatif de notre époque. Théodoret n'est pas seulement érudit ; il se montre partout comme penseur, et n'est étranger à aucune des questions philosophiques et morales qu'il se charge d'exposer à ses contemporains. C'est par les armes même du Paganisme qu'il établit le triomphe du Christianisme.

M. Faivre, helléniste zélé et entendu, a donc bien mérité des lettres et de la religion, en traduisant ce volume trop peu connu. Nous regrettons toutefois les nombreuses distractions que l'on peut y remarquer sans beaucoup de peine, et dont une bonne partie doit être imputée à l'imprimeur, car j'en laisse quelques-unes pour le compte de M. Faivre, et je reprocherai à un helléniste d'avoir si peu soigné l'orthographe de noms et de mots grecs. Par exemple, on lit *Cirénaïque*, au lieu de *Cyrénaïque; Corynthe* au lieu de *Corinthe* ; *Hyppomolgues*, au lieu d'*Hippomolgues* ; *Denis*, au lieu de *Denys*, etc. Je pourrais allonger de beaucoup cette nomenclature. Souvent, le même mot est écrit de deux manières. M. Faivre recherche quelquefois l'ancienne et véritable orthographe, et écrit, par exemple, *phrénétique*, *phantastique*, *inthronisé* ; mais il lui échappe d'écrire *métempsicose*, au lieu de *métempsychose* ; *asile*, et non point *asyle*, etc. Je n'insiste un peu sur ces nombreuses fautes d'impression, que parcequ'elles arrêtent à la lecture de la manière la plus fâcheuse.

Le traducteur a joint à son livre d'utiles éclaircissements et une table des matières. Les notes ne sont que trop peu nombreuses, attendu l'exigence du sujet, mais il faut dire que le volume dépasse 500 pages.

M. Faivre annonce une traduction des *Œuvres complètes de saint Cyrille*, en 2 vol. in-8°. Nous ne pouvons qu'engager le traducteur de Théodoret à tenir sa promesse. De pareils travaux contribueront pour leur part à mettre dans une circulation facile des écrits fort savants, que l'on n'est guère tenté d'aller chercher dans des in-folios, en eût-on toujours la possibilité.

— Il ne paraît aucun livre qui ait le privilége de remuer vivement les esprits. Nos chefs s'en vont, ou bien se taisent. M. de Lamennais a cependant publié depuis quelque temps un volume intitulé : *Amschaspands et Darvands*. C'est un livre qui rappelle quelque peu, dans l'intention du moins, les *Lettres persanes* de Montesquieu. Notre société actuelle, les vices et les abus qu'il peut y voir, ou y croit voir entrent pour beaucoup dans ses éloquentes et poétiques satyres. A travers d'incontestables vérités, M. de Lamen-

Digitized by Google

nais a placé beaucoup de déclamations, et l'on peut regretter que ce beau génie se laisse emporter si loin du calme qu'il faudrait pour morigéner les masses, au lieu de les aigrir tout simplement. Il y a, sans doute, bien du mal en haut, mais n'y en a-t-il donc point en bas, et la société n'est-elle pas solidaire ?

Comme le livre de M. de Lamennais est un livre de chaleureuse opposition, la presse gouvernementale n'a pas manqué de lui prodiguer l'injure, et les *Débats*, le *Globe*, entre autre, se sont rués sur les *Amschaspands*, le livre des *Chenapands*, disait ce dernier journal avec un bon goût tout à fait distingué.

Mais ce qu'il y a eu de plus fort dans cette croisade contre M. de Lamennais, ç'a été l'article de M. Lerminier, dans la *Revue des Deux-Mondes*. Il est difficile de pousser plus loin le courage de critique éhonté et doctoral. M. Lerminier faire la leçon à M. de Lamennais ! Si ce professeur apostat s'est converti de bonne foi et converti à quelque chose, on aimerait qu'il se contentât de se repentir en silence. S'il ne fait que suivre la marche ordinaire et forcée des rénégats, qui, pour s'étourdir dans leur apostasie, frappent à coups redoublés sur ceux avec lesquels ils ont combattu, M. Lerminier nous donne la mesure de ses jugements littéraires.

Il y a dix ans, que M. le professeur du Collége de France écrivait ses *Lettres à un Berlinois*, dans la *Revue* même où il flagelle aujourd'hui M. de Lamennais. C'était un autre ton alors ; il provoquait M. de Lamennais à l'insurrection contre Rome, il le conviait à l'indépendance de la pensée, et aujourd'hui que l'auteur de l'*Essai*, ayant en effet rompu avec Rome, descend de chûte en chûte, sans avoir où se prendre, M. Lerminier, vient lui crier d'enrayer, lui dire qu'il s'est égaré, qu'il est aveugle ! Voilà ce que c'est que d'être devenu conseiller d'état, après avoir prêché en philosophie et en politique les doctrines les plus extrêmes !

Nous n'avons pas à défendre ici toutes les aberrations de M. de Lamennais, mais qui pourrait voir sans quelque douleur, sans quelque colère, un homme n'ayant ni croyance ni foi avouées, sermonner la vieillesse de M. de Lamennais ? *L'unité seule produit l'harmonie*, dit M. Lerminier ; mais ne sait-il pas qu'il exhorta autrefois Lamennais à sortir de la grande unité catholique, pour se jeter sur la voie des incertitudes philosophiques ?

Les chatouilleux censeurs des *Amschaspands* ont parlé des *Lettres Persanes* avec un respect assez singulier, parce qu'il y avait lieu à leur immoler le livre de M. de Lamennais. Montesquieu pourtant déplora cet ouvrage de sa jeunesse, et quand on reproche à l'écrivain d'aujourd'hui des attaques contre l'état et la religion, il faudrait se rappeler que l'illustre auteur dont l'*Esprit*

Digitized by Google

des Lois rélégnait l'histoire de France dans un greffe, avait assez peu ménagé son pays et outragé grossièrement la religion dans ce qu'elle a de plus saint et de plus grand.

— Pendant que M. de La Mennais continue à vivre ainsi au milieu des luttes intellectuelles, un autre Breton, M. de Châteaubriand occupe sa noble vieillesse à écrire l'histoire du Réformateur de la Trappe, l'abbé de Rancé.

— *La très curieuse et chevaleresque histoire de la conquête de Naples par Charles VIII; comment le très chrestien et très victorieux roy Charles huictiesme de ce nom, a banniere deployee, passa et repassa de journee en journee de Lyon jusqu'à Naples et de Naples jusqu'à Lyon;* publiée par P.-M. Gonon. In-8° de 196 pag., pap. vél., frontispice encadré en rouge. Imp. de *Dumoulin*, à Lyon (1842).—Lyon, *Savy*; Paris, *Colomb de Batines*. 6 fr.

Réimpression à 100 exemplaires. On lit à la page 192... *C'est la fin de la très curieuse et chevaleresque histoire de la conqueste de Naples par Charles VIII, publiée sur l'imprimée de MDVI*, par P.-M. Gonon, et l'éditeur a reproduit au dessous de cette souscription la marque rouge de l'imprimeur lyonnais *Huguetan*.

Pourquoi M. Gonon n'a-t-il pas donné une description bibliographique de l'édition sur laquelle il a fait imprimer l'*Histoire de la conqueste de Naples?* Déjà on lui en avait fait des reproches quand il en a publié des extraits. Pourquoi ce mystère? Cette histoire serait-elle l'œuvre d'un fabricant de pastiches? S'il n'en est pas ainsi, le style est trop coulant, trop clair, pour ne pas être remanié: ce n'est pas ainsi qu'on écrivait en 1506. A coup sûr, Philippe de Commines et Symphorien Champier ne sont pour rien dans cette affaire.

— *Coq à l'asne et Chanson sur ce qui s'est passé en France depuis la mort de Henry de Valois jusques aux nouvelles deffaictes, où sont contenus plusieurs beaux Equivoques et proverbes.* Publié par P.-M. G. (Gonon), sur l'imprimé de 1590. Gr. in-8° de 24 pag., pap. vél., avec frontispice encadré en rouge. Imp. de *Dumoulin*, à Lyon. — Paris, *Colomb de Batines*. 3 fr.

Réimpression à 100 exemplaires d'une pièce de vers publiée sans nom d'auteur, de ville et d'imprimeur, que M. Gonon présume sortie des presses de *Jean Pillehote*, imprimeur de la Sainte-Union. Elle est restée inconnue à Brunet.

On doit déjà à M. Gonon la réimpression de quelques opuscules curieux.

Digitized by Google

On nous écrit de Paris :

J'ai vu hier les *Burgraves*. Ç'a été fort sifflé. Il y a dans cette pièce des énormités de toutes sortes : des exagérations sans fin, d'incommensurables hyperboles, et ça et là des lambeaux d'admirable poésie. L'impression qu'on reçoit de tout cela est triste. On sent que l'auteur s'entête de plus en plus, et qu'il veut rester dans une poétique et dans une langue à lui.

J. Janin, qui *devait* louer la pièce dans les *Débats*, l'a fait surtout au moyen du mot *solennel* (« une grâce pleine de solennité ; un succès solennel »), en bon français, *ennuyeux ;* et en plein foyer, il disait tout haut à qui voulait l'entendre : « Si j'étais ministre de l'intérieur, je donnerais la croix à celui qui sifflerait le premier. » Il y aurait eu quelque courage en effet. La salle était pleine à l'avance, et d'amis. Une personne qui n'a pu obtenir de billet à la porte, a fait incontinent un procès à la Comédie française.

— J'ai assisté à quelques scènes de la *Lucrèce* de M. Ponsard, aux répétitions. C'est décidément très beau, mais très beau, très beau. Un style éblouissant. L'auteur que j'ai vu est d'une modestie et d'une simplicité charmantes. C'est plus qu'un homme de talent, c'est, je crois, un homme de génie.

Contrairement à Victor Hugo, M. Ponsard a, dit-on, l'intention de ne pas user de ses droits d'auteur pour la première représentation de son œuvre. Il veut qu'on ouvre les portes au véritable public, à celui qui paye et qui juge en dernier ressort. On peut bien tenir ce public là à l'écart pendant trois ou quatre représentations, mais il finit toujours par pénétrer dans la place, et alors la justice qu'il rend est en raison des procédés qu'on a eus pour lui. M. Victor Hugo en a su quelque chose à la représentation de son ouvrage au bénéfice des victimes de la Guadeloupe. C'est une juste et sévère leçon. Puisse notre grand poète en tirer quelque enseignement.

— La *Revue du Midi* nous apporte des nouvelles de M. Rabanis qui est resté plusieurs années attaché comme professeur au Collége royal de notre ville. Voici ce qu'elle nous en apprend :

« Bordeaux, comme tout le monde le sait, possédait encore assez intacts au XVIe siècle un grand nombre de monuments anciens, parmi lesquels surtout un amphithéâtre romain, bâti par Tetricus, un temple de Tutelle, etc. Nul doute que des fouilles bien dirigées sur l'emplacement occupé jadis par ces édifices, n'amenassent de curieux résultats. C'est du moins ce que peut faire présager la découverte récente d'un bas-relief, postérieur, à en juger par son caractère et son style, au siècle des Antonins, et qui a été trouvé sur un point de la ligne que parcouraient les anciens remparts de Bordeaux. Ce bas-relief représente quatre *Dendrophores* ou gens de métier, appartenant aux corporations d'ouvriers romains. Notre collaborateur, M. Rabanis, doyen de la Fa-

Digitized by Google

culté des lettres de Bordeaux, vient de publier, à propos de cette découverte, de savantes recherches sur *les Dendrophores et sur les corporations romaines en général*. C'est un travail aussi consciencieux qu'intéressant. Il éclaircit un point assez important de l'économie politique des Romains, et aucun des documents antérieurs qui le concernent, ne semble avoir échappé à M. Rabanis. Nous n'attendions pas moins de l'auteur des excellentes dissertations *sur Saint Paulin de Nole, sur les Mérovingiens d'Aquitaine, et sur la Charte d'Alaon.*

— M. l'abbé D.*, chanoine de la Primatiale de Saint-Jean, a mis au jour, tout dernièrement, un fort volume qui a pour titre : *Le Monopole universitaire destructeur de la religion et des lois.* Sans prendre ici parti entre l'Université et le clergé, nous dirons cependant que s'il y a des exagérations dans ce livre, il y a aussi quelques vérités. Pourquoi le gouvernement ne va t-il pas au devant de si graves récriminations, en proposant de bonne foi, puisque la Charte est très formelle à ce sujet, une bonne loi sur la liberté d'enseignement? Pourquoi, d'autre part, en ayant l'air de prêter son appui aux idées morales et religieuses, ne s'efforce-t-il pas de comprimer, de diriger des enseignements qui, en plus d'une circonstance solennelle, ont été hostiles aux idées religieuses, et ont paru n'être pas trop dénués de l'appui du pouvoir?

Quant au clergé qui réclame contre le monopole, et contre le parfait ridicule d'un baccalauréat, qui aspire à devenir tyrannique et universel, si nous accordons que ces réclamations, que cette demande d'une loi promise sont parfaitement fondées, nous dirons en même temps que NN. SS. les Evêques feraient bien de réformer l'ensemble des études de leurs petits séminaires. En effet, sauf de rares exceptions, le professorat y est mesquin, nullement considéré, mal rétribué avec tout cela, et marchant trop au hasard. On prend, au sortir de son Cours de Théologie, et sans trop de choix, un jeune homme que l'on envoie professer la rhétorique ou tout autre classe; il est hébergé et nourri, et reçoit 3 à 400 francs de traitement, tout juste de quoi réparer sa soutane et remplacer son tricorne. Quand il a professé deux ou trois ans, on l'appelle à la prêtrise, ou bien il se dégoûte d'un ingrat métier. Dans l'un et l'autre cas, il est envoyé souvent à un très médiocre vicariat, et remplacé par un successeur qui n'aura pas le temps ni les moyens, non plus que lui, de devenir un professeur de quelque distinction, de quelque autorité sur l'esprit des élèves. Du reste, nulle école préparatoire pour le débutant, nulle retraite un peu honorable pour l'émérite, si émérite il y a. Nous aurions bien à dire sur les colléges, mais nous ferions aussi leur large part aux séminaires.

Digitized by Google

L'IDOLE.

Alta mente repostum.
VIRGILE.

à D.

Un jour, levant ta main de colère saisie,
Tu frappas ta statue entre toutes choisie,
Tu fis crouler l'idole, en t'écriant : les dieux,
Les dieux compâtissants ont dessillé mes yeux.
Et libre, et tout joyeux de ce trait de courage,
O poète, indigné d'un trop long esclavage,
Tu fuyais, sans vouloir, par un dernier retour,
Regarder ces débris sacrés par ton amour,
Ce marbre qui portait tes baisers, tes étreintes,
Ecrits de toutes parts en de molles empreintes.

Un grand bois, sur les monts d'alentour étagé,
Te promettait la paix d'un asile ombragé ;

Digitized by Google

Verdoyant sanctuaire, odorante retraite,
Où tu pourrais t'asseoir et rêver, ô poète !
Et toi, par le sentier qui traverse le pré,
Tu t'en allais tout droit vers le bois desiré,
Tu marchais, convoitant l'ombre épaisse et calmante,
Sur les lits de gazon l'oisiveté dormante,
Le vent rafraîchissant des humides rameaux,
Et l'oubli de toi-même et l'oubli de tes maux,
Et, près des sources d'eau qui filtrent sous les mousses,
Les heures s'écoulant nonchalantes et douces.
Et puis, tu le disais : peut-être en écoutant,
Les soirs, le rossignol au ramage éclatant,
Sur les graves soupirs des sources attendries,
Découpant avec art ces fines broderies,
Peut-être essayerai-je, inhabile écolier,
Une chanson qui puisse aux siennes s'allier ;
Et si, des fleurs aux mains, les Nymphes vagabondes
Passent, faisant tourner, ici, leurs folles rondes ;
Et là, rompant leur chaîne entre les arbres verts,
J'oserai les nommer et leur chanter des vers ;
Et celle que déjà mes yeux ont épiée,
S'avançant, sur le bras de sa sœur appuyée,
Sourira d'écouter louer son profil pur,
Et son air de déesse et ses grands yeux d'azur.

Ainsi, comme un vrai fils des Muses immortelles,
Rêvant les doux loisirs et les amours nouvelles,
Tu suivais lentement ton sentier. Un serpent
Derrière toi, sous l'herbe, approchait en rampant.
D'où vient-il ? il dormait sur le bord de ta route ?
Par mégarde ton pied l'a réveillé sans doute ?

Digitized by Google

Non, des débris du socle où l'idole trônait,
Le serpent est sorti. Le serpent te connaît.
Mystérieux vengeur, il ne perd pas ta trace;
Il vivait, loin du jour, au fond d'une crevasse;
Ton bras l'en a chassé tout à l'heure, ton bras
Qui dispersait au loin ta statue en éclats.

Et certes maintenant, pour tous, il est facile
De voir que tu n'as pas évité le reptile;
Qu'il a bien su t'atteindre, et, de son aiguillon,
O fugitif amant, te piquer au talon.
Car le sang, goutte à goutte, en tombant de ta plaie,
Tache les jeunes fleurs dont le sentier s'égaye;
Ta taille s'est courbée, et ton front a pâli.
On te voit, dans les champs, promeneur affaibli,
A la main un bâton qui te prête son aide,
Chercher, à chaque pas, un banc de gazon tiède;
Et rien, depuis ce jour, n'a pu te ranimer,
Pas même le printemps qui dit à tous d'aimer.
Oui, même aux jours divins où la nature exhale,
Comme une épouse ouvrant sa couche nuptiale,
Un arome inconnu d'ardente puberté;
Quand la feuille jaillit du bourgeon dilaté;
Quand l'arbre centenaire à l'écorce noircie,
En sentant remonter la sève, remercie
Le printemps créateur; lorsque les cerisiers
De leur neige qui tombe argentent les sentiers;
Que l'air est plein des fleurs qui s'envolent des branches;
Que les prés sont couverts de marguerites blanches
Qui ressemblent dans l'herbe à des gouttes de lait;
Toi, rien ne te remue et rien ne te distrait.

Digitized by Google

Ton cœur n'a pas sa part des douces influences
De la saison féconde en belles renaissances;
Les vertus du printemps ne peuvent t'émouvoir.
Oh ! tandis qu'en ridant l'azur du réservoir,
L'eau tombait pleurs à pleurs et marquait la mesure,
Que de fois, retiré sous la feuillée obscure,
Le rossignol t'a dit : à Phébé qui te voit,
Poète, allons, ce soir, chante un hymne avec moi.
Et que de fois aussi traversant les prairies,
Jetant avec des fleurs de folles railleries,
Les Nymphes ont voulu, dans leur chœur tournoyant,
Prisonnier consolé, t'entraîner en fuyant;
O toi, pauvre blessé, qui refuses de vivre,
Et qui laisses passer les vierges sans les suivre !
Mais chants du rossignol qui ravissent la nuit,
Et regards rougissants de la vierge qui fuit,
Et corbeilles d'avril pleines de marguerites,
Trésors perdus que tout cela !... Toi, tu médites
De redresser encor sur son vieux piédestal
La déesse sans cœur qui t'a fait tant de mal,
Ou d'aller, une nuit, seul, à la dérobée,
Coller ta lèvre aux bras de l'idole tombée.

DANIEL.

Digitized by Google

DE LA

COMMUNE LYONNAISE

AU MOYEN-AGE.

—

A M. Augustin Thierry.

Monsieur,

J'aurais voulu pouvoir vous fournir quelques renseignements précis sur la forme du gouvernement municipal de la ville de Lyon, au moyen-âge ; malheureusement ce sujet intéressant est resté si obscur jusqu'ici, que je me vois réduit à vous adresser une dissertation plus ou moins hypothétique, au lieu du résumé que j'avais projeté (1).

(1) M. Aug. Bernard a déjà adressé à M. Thierry une lettre renfermant des détails curieux sur l'établissement des communes dans le Forez. Ce document historique a été publié dans le *Journal de Montbrison*, du 11 septembre 1842, avec le programme des questions adressées aux correspondants du ministère de l'instruction publique, par M. Thierry.

Digitized by Google

Tous les historiens lyonnais, que j'ai compulsés à votre attention, rapportent avec raison l'origine du Consulat qui a administré leur ville jusqu'à Henri IV, à l'institution connue sous le nom de *cinquantaine ;* mais aucun d'eux n'a cherché à dissiper les ténèbres qui entourent cette première institution. Pernetti la fait remonter à 1185 ; Clerjon, à 1228 ; Ménestrier, qui en a parlé avec le plus de détails, non seulement ne nous apprend pas l'année où elle commença à être en vigueur, ni celle où elle fut modifiée pour faire place au Consulat, mais encore il semble lui attribuer une organisation différente dans divers passages de son livre. Ainsi, page 33 des dissertations qui précèdent son *Histoire Consulaire*, on lit: « Voici les figures du scel et contre-scel que se firent les *quarante* citoyens qui se soulevèrent contre le chapitre, etc. » Et page 366 de l'*Histoire*, donnant une liste de « ceux qui furent choisis pour composer le conseil du corps de la communauté, et pour maintenir les droits des habitants, contre les officiers de l'archevêque et du chapitre, » il y fait figurer *soixante-quatorze* personnes. Dans le premier passage il n'y a peut-être qu'une faute d'impression ; mais, quant au second, je ne sais comment l'expliquer. J'ai d'abord pensé que Ménestrier avait inscrit les noms de tous ceux qu'il savait avoir fait *successivement* partie de la Cinquantaine; mais j'ai vu ensuite qu'il en citait d'autres ailleurs, particulièrement aux pages 369 et 542.

Il est certainement bien étrange que les auteurs diffèrent à ce point sur un fait aussi important ; mais ce qui l'est encore plus, c'est qu'on ignore à quelle époque l'organisation de la Cinquantaine fut modifiée. Clerjon donne à entendre que ce changement eut lieu en 1272; mais nous voyons dans Ménestrier que la Cinquantaine subsistait encore après 1276 (page 368), voire même après 1294 (page 542),

Vous le voyez, Monsieur, l'existence de la première ad-

Digitized by Google

ministration communale de Lyon est entourée d'incertitudes et de contradictions. Toutefois, en étudiant le sujet avec soin, on peut arriver, je crois, à des données assez probables ; mais pour cela il faut rejeter des historiens tout ce qui est formulé d'une manière vague et sans preuve. C'est ce que je vais essayer de faire. La chose est difficile, pour moi surtout, qui ne suis pas à même de consulter les archives municipales ; cependant il ne me semble pas impossible d'arriver à un à peu près satisfaisant. Mais pour cela il est nécessaire que je remonte un peu plus haut que cette institution elle-même (1). Si je ne réussis pas parfaitement, du

(1) Pour les époques antérieures à l'établissement des *Registres consulaires*, je ne crois pas qu'on puisse étudier les antiquités historiques de Lyon autre part que dans nos vieux auteurs ; l'ouvrage du P. Menestrier est surtout précieux, à cause du nombre considérable de pièces qui y sont citées ou rapportées, et qu'on ne retrouve plus ailleurs. On peut ne pas adopter les jugements et la critique du *dissertateur*, mais on peut trouver dans les éléments que son immense érudition a recueillis, de quoi motiver des jugements plus vrais et asseoir une critique plus saine, en y joignant les lumières de la science moderne.

A partir des *Registres consulaires*, les documents surabondent. Le travail de leur dépouillement a été considérablement abrégé par l'extrait qu'en a fait un savant archiviste, M. l'abbé Greppo. Son manuscrit, déposé aux Archives municipales, a été consulté avec fruit par toutes les personnes qui se sont occupées de l'histoire de Lyon. L'auteur de ces notes l'a eu sous les yeux, en continuant l'*Histoire* commencée par Clerjon, dont il a fait les Ve et VIe volumes. Mais le travail de M. l'abbé Greppo s'arrête aux premières années du XVIIe siècle.

Après les *Registres consulaires*, les documents les plus importants pour l'histoire de Lyon qui soient aux Archives municipales, sont le recueil des lettres des rois de France et la correspondance du Consulat avec les députés que la ville entretenait presque continuellement auprès de la Cour.

Les dépôts de la préfecture, les archives de la cour royale, qui contiennent les actes des anciens corps de justice, celles de l'archevêché, qui doivent contenir les actes de l'ancienne seigneurie capitulaire, seraient aussi

Digitized by Google

moins vous découvrirez peut-être dans le résumé que je vais faire une partie de ce que vous désirez connaître ; vous verrez par exemple que le gouvernement municipal de Lyon ne date pas seulement du XIIIe siècle, puisque déjà, dans un acte de 1208, l'archevêque promet de garder la liberté *(bonam libertatem)* de la ville, et ses bonnes coutumes écrites ou non écrites.

Et d'abord je vous ferai remarquer que le nom de *cinquantaine* donné au premier conseil communal connu de Lyon, prouve suffisamment, à mon avis, que ce conseil n'était composé ni de quarante, ni de soixante, ni de soixante-quatorze personnes. Quant aux prétendus changements que cette institution aurait subis, selon quelques auteurs, dans le cours du XIIIe siècle, je n'y crois pas, et je pense que l'erreur des historiens provient de ce que les élections à ce conseil n'étaient pas annuelles, comme elles le furent plus tard, et qu'on nommait suivant les besoins, et à des époques irrégulières, douze, seize, deux conseillers pour compléter le nombre de cinquante. D'où je conclus que l'élection de ces magistrats était viagère, et

à étudier. Mais pour aller puiser à toutes ces sources, quelle dépense de temps et de patience ! il faudrait les loisirs du moine cherchant à se distraire des ennuis du cloître par l'érudition. Rien que pour compulser les registres consulaires de 1610 à 1790, l'auteur de ces notes a employé quotidiennement plusieurs heures pendant plus d'une année. Un pareil travail ne peut être celui d'un homme seul. Aujourd'hui chaque dépôt est en général remis à la garde d'un archiviste instruit et laborieux. Mais ce n'est pas encore assez que, dans chacun de ces dépôts, il soit fait isolément une classification et un répertoire ; il serait à desirer que les divers conservateurs fussent réunis en commission pour faire un travail de rapprochement et de centralisation de ces documents épars. Parlerai-je du nombre considérable de pièces qui sont entre les mains des particuliers ? On réussirait au moins, pour un certain nombre, à les faire réintégrer dans les dépôts publics, en originaux ou en copies authentiques.

J. Morin.

Digitized by Google

qu'on ne procédait à de nouvelles élections que lorsqu'il fallait combler les lacunes que la mort ou tout autre évènement avait faites. Je reviendrai sur ce sujet.

On sait que Lyon fut longtemps la capitale des Gaules sous les Romains, et Tacite nous apprend même que les membres du sénat de cette ville obtinrent le privilége et l'honneur de siéger parmi les *pères conscrits* de Rome, grâce au bon vouloir de Claude, qui, étant né dans la cité gauloise, lui portait une affection toute filiale. Plus tard, cette ville déchut de son rang; mais elle garda son gouvernement municipal; seulement on comprend qu'à travers toutes les révolutions qui suivirent la chute de l'empire romain, il dut éprouver bien des vicissitudes et des altérations. Il est évident que l'administration du *chef-lieu* du royaume de Bourgogne sous la loi *Gombette* ne devait guère ressembler à celle de l'antique capitale des Gaules, lorsqu'elle était l'émule de Rome; néanmoins il est probable que le corps des bourgeois forma toujours une communauté ayant le droit de se choisir ses chefs, ses administrateurs.

Les malheurs qui frappèrent successivement la ville de Lyon après l'invasion des Barbares avaient considérablement diminué la population civile, industrielle de cette cité jadis si florissante; son sénat avait même complétement disparu, ou du moins s'était transformé, ainsi que les idées, et avait fait place au célèbre collége ecclésiastique, connu sous le nom de Chapitre de Lyon; le comte avait été supplanté par l'évêque, qui, au milieu du désordre général et du relâchement de tous les liens nationaux, était devenu roi de sa cité. Longtemps cet état de chose put subsister sans blesser les droits des citoyens, puisqu'ils nommaient eux-mêmes l'évêque, tandis que le comte n'était qu'un envoyé du pouvoir central. Mais tout changea de face lorsque le prélat répudia l'élection populaire, et, affectant les attributs de la souveraineté, se

Digitized by Google

déclara archevêque par la grâce de Dieu. Cette tendance antilibérale commença à se manifester dès le Xe siècle, et se développa rapidement avec la féodalité; mais le changement de régime ne fut complet qu'en 1173, après la transaction conclue entre l'église et le comte ou plutôt sa famille, car la fonction de comte était devenue héréditaire comme toutes les autres pendant les derniers siècles. En effet, par cette transaction, on pourrait dire ce marché, les chanoines et l'archevêque acquirent tous les droits régaliens, et même le titre indivis de *comte de Lyon*, qu'ils s'attribuèrent tous individuellement à partir de cette époque.

Cependant les Lyonnais, qui n'étaient pour rien dans tous ces arrangements, n'y auraient peut-être pas trouvé à redire, s'ils n'avaient été chargés d'en payer les frais. L'église de Lyon, après avoir acheté à prix d'argent, à l'empereur et au comte, les droits qu'ils prétendaient avoir sur la ville, voulut rentrer dans ses avances, et pour cela surchargea d'impôts les citoyens, chez lesquels s'était religieusement transmise la tradition d'un passé plein de gloire et de libertés municipales.

Tant que les troubles avaient duré, les clercs et les gens de guerre avaient naturellement dominé; mais insensiblement la bourgeoisie s'était relevée de son abaissement. La population industrielle, qui n'avait pu se résoudre, même dans les moments les plus difficiles, à abandonner un poste aussi avantageux pour le commerce, avait pris un grand développement, surtout depuis les Croisades, qui n'avaient pas peu contribué à l'enrichir. Elle commença à protester contre l'injustice dont elle avait à souffrir.

Vers la fin du XIIe siècle, un riche négociant de Lyon, nommé *Valdo*, et qui donna, dit-on, son nom à la secte des Vaudois, osa porter un regard scrutateur sur l'origine du pouvoir et de la richesse de l'église de Lyon. Ce Valdo était un homme

Digitized by Google

instruit et de mœurs joviales. Se trouvant un jour dans l'assemblée publique des bourgeois qui faisaient le négoce, il fut vivement frappé de la mort subite d'un de ses compagnons. La crainte de Dieu le saisit; il distribua tous ses biens aux pauvres, et se mit à prêcher l'Évangile et à l'expliquer à sa manière, prétendant que tout laïc est en droit de trancher de l'apôtre.

Dès l'année 1193, les habitants de Lyon, *incités* peut-être secrètement par Philippe-Auguste, qui *était* passé quelque temps avant dans cette ville, se rendant à la Terre-Sainte avec Richard Cœur-de-Lion, commencérent à se plaindre sérieusement de l'administration ecclésiastique. Mais, ne se sentant pas sans doute alors en état de soutenir leurs réclamations par les armes, ils consentirent, pour se délivrer d'une sujétion fâcheuse, à racheter, au prix de vingt-mille sous lyonnais, le droit que prélevaient l'archevêque et le Chapitre sur les denrées importées dans la ville.

Ce fait, trop négligé jusqu'ici, prouverait à lui seul l'existence d'une communauté riche, forte et ancienne. Mais quel était son organisation? C'est ce que je ne saurais dire, car les historiens lyonnais ont à peine noté cette circonstance, bien loin d'en avoir donné l'explication ou tiré des déductions, et plusieurs l'ont même passée sous silence.

Quoi qu'il en soit, il paraît que la convention conclue entre les citoyens et l'Église ne fut pas exécutée fidèlement par les agents de celle-ci. Ils continuèrent leurs exactions, et « quelque plainte que les habitants de Lyon en fissent, dit de Rubys, ils n'en pouvaient avoir raison, de l'archevêque et du Chapitre, qui les méprisaient et n'en faisaient compte, comme grands seigneurs qu'ils étaient, et la plupart apparentés des plus grandes maisons, non seulement du pays, mais de tout le royaume. »

Enfin, poussés à bout par ce déni de justice, et malgré la crainte que leur inspirait la parenté de l'archevêque Renaud, fils du

Digitized by Google

comte de Forez, les habitants se révoltèrent dans les premières années du XIIIe siècle. Ils chassèrent de la ville du confluent presque uniquement habitée par les gens de commerce, tous les agents de l'autorité ecclésiastique, élurent cinquante citoyens pour diriger les affaires de la communauté, et organisèrent une milice bourgeoise pour la défendre. « On fit de tous les corps des métiers, dit Ménestrier, des compagnies distinguées par leurs étendarts ou pennons, dont elles furent nommées *pennonage*, et ces pennons étaient gardés dans la chapelle Saint-Jacques, vulgairement dite Saint-Jacquème, proche l'église Saint-Nizier. On assigna à chacun de ces corps des capitaines et d'autres officiers pour les conduire et pour leur faire prendre les armes; et ces officiers prêtèrent serment entre les mains des Cinquante. » Pour que l'organisation de la commune fut complète, les citoyens firent placer une cloche ou beffroi dans une des tours du pont de Saône dont ils s'étaient emparés, et firent fabriquer un sceau portant cette légende : *Sigillum commune universitatis et communitatis Lugduni*. Ce sceau représentait le pont de Saône tel qu'il était alors, c'est-à-dire flanqué de tours aux deux extrémités. Au milieu était figuré une croix portant une fleur de lis au centre des croisillons, et une autre à gauche.

En plaçant ce signe dans les armes de la Commune, les citoyens avaient voulu montrer qu'ils mettaient cette dernière sous la protection des rois de France. Ces princes, en effet, s'étaient montrés favorables aux institutions de ce genre, établies déjà dans plusieurs villes; ils s'étaient empressés, sous prétexte de défendre les intérêts populaires, de s'immiscer dans l'administration des seigneurs, leurs vassaux, dont ils n'avaient guère reçu jusque-là que des *hommages*, souvent même refusés. Les archevêques de Lyon étaient particulièrement dans ce cas. Ils se disaient feudataires de l'empire pour n'avoir

Digitized by Google

pas à répondre à un maître trop voisin : cependant une portion au moins de la ville ressortissait au royaume de France, auquel la Saône servait de limite de ce côté, et cette portion était précisément la plus ancienne et la plus considérable, celle habitée par l'archevêque et le Chapitre. Quant à celle occupée par les citoyens, et qui n'était à proprement parler qu'un grand faubourg, nous voyons qu'elle se plaçait sous le patronage du roi de France, quoiqu'elle fût à la rigueur sur le territoire de l'empire.

Suivant quelques historiens, les évènements que je viens de rappeler n'eurent lieu que plus tard, après la mort de Renaud de Forez; mais il nous reste un monument qui ne laisse aucun doute à cet égard; c'est la convention conclue par des arbitres après le premier moment d'emportement. Cet acte, qui est daté de septembre 1208, a trop d'importance dans la question pour que j'hésite à en transcrire ici une partie, malgré sa longueur. On y lit: « Au nom de notre seigneur Jésus-Christ, Eudes, duc de Bourgogne, Renaud, archevêque de Lyon, Ponce, évêque de Mâcon, etc. Que tous ceux qui verront les présentes sachent que la discorde qui s'était élevée entre le seigneur Renaud et le Chapitre de Lyon, d'une part, et les citoyens, de l'autre, a été assoupie par nos soins et par ceux de plusieurs personnes discrètes, ainsi qu'il suit : l'archevêque et le Chapitre ont recouvré *(recuperavit)*, par le plein droit de notre seigneur Jésus-Christ, la juridiction et l'autorité dans toute la ville, tant en deça qu'au delà de la Saône. L'archevêque a été investi *(investitus fuit)* des clefs des portes et des fortifications (sous entendu, je pense, *de deça*). Afin que la paix puisse être rétablie avec solidité entre l'Eglise et les citoyens, il est convenu que la garde des fortifications et des clefs de la ville d'outre Saône, seront remises à Eudes, duc de Bourgogne, qui les tiendra jusqu'à la quinzaine de Pâques, avec promesse de n'en faire

Digitized by Google

aucun usage préjudiciable à l'archevêque, au Chapitre ou à la ville. Après ce temps, il les remettra au seigneur archevêque, ou, s'il était mort, au Chapitre. En outre, il remettra immédiatement aux citoyens la tour du pont qui est du côté de Saint-Nizier et la tour de Saint-Marcel, et, après le temps fixé, les clefs resteront entre les mains de l'évêque, mais seulement avec le consentement des citoyens, et il pourra en confier la garde à qui il voudra ; de sorte que ceux-ci n'aient plus à alléguer la coutume qui voulait que la garde en fût remise à l'un d'eux, ou du moins à celui qu'ils auraient approuvé. Les citoyens, d'autre part, pourront réparer les murs et les fossés du côté de Saint-Marcel (c'était le seul point de la ville qui ne fût pas défendu naturellement par l'eau); mais ils ne pourront construire de nouvelles fortifications sans le consentement de l'archevêque et du Chapitre. On démolira l'autre tour placée dans la ville (*in continenti*), et l'archevêque et le Chapitre promettront de conserver la bonne liberté de la ville et les bonnes coutumes écrites ou non écrites. L'archevêque et le Chapitre promettent encore avec serment de ne pas deshériter les citoyens, de ne pas les jeter en prison, de ne pas les mettre à mort, de ne pas les mutiler en leurs membres, si ce n'est pour les délits publics, et suivant le cours ordinaire de la justice ; s'il convient à quelqu'un de s'en aller ou de changer de seigneur, il pourra le faire librement, et jouira des biens qu'il possède dans la ville sauf le droit du seigneur. Les citoyens jurent de leur côté de garder la vie et les membres de l'archevêque, des chanoines et de leurs familiers, et de conserver aux premiers leur seigneurie sur le même pied qu'auparavant, de ne faire à l'*avenir* aucune conjuration de Commune ou de Consulat, excepté les sociétés de marchands qui sont licites, etc. »

Je ne reviendrai pas sur les différentes circonstances du soulèvement populaire que cet acte fait connaître. Remar-

Digitized by Google

quons seulement qu'il constate l'existence d'une commune antérieure à 1208, et assez puissante pour intéresser à sa cause des personnages de la plus haute distinction. Il paraît même qu'elle avait déjà des Consuls et des coutumes écrites, ce qui n'était pas commun alors. Mais nous sommes toujours dans la même ignorance en ce qui concerne la forme du gouvernement communal. Comment se fit l'élection des Cinquante? Cette élection était-elle une chose nouvelle? Les historiens sont muets à cet égard. Les Lyonnais se laissèrent-ils entraîner par l'exemple, ou firent-ils seulement un retour vers le passé, en nommant un sénat? Pour moi, je me rangerais volontiers à cette dernière opinion. Il me semble naturel de penser que la tradition fut pour beaucoup dans la détermination des habitants de Lyon, qui portaient encore le titre de citoyens (*cives*) et étaient régis par les lois romaines. Ils firent usage d'un droit qu'ils avaient négligé *peut-être*, depuis l'institution du Chapitre, mais non pas perdu. Ce dernier, en isolant ses intérêts des leurs, fit voir aux Lyonnais qu'il était nécessaire de séparer le temporel du spirituel, et ils créèrent un sénat civil capable de résister au sénat ecclésiastique dont ils avaient à se plaindre. Cette opinion serait puissamment corroborée si, comme tout me porte à le croire, l'élection fut viagère. Dans ce cas, l'institution de la Cinquantaine aurait eu une grande ressemblance, d'un côté, avec le Chapitre, de l'autre, avec l'antique sénat. Elle n'eût différé de ce dernier que par l'absence de l'hérédité, qu'on pourrait considérer comme une concession à l'esprit libéral du temps.

Non seulement Lyon possédait alors son sénat, mais encore l'ordre inférieur du Curionat. Ce dernier s'était perpétué dans le corps de la bourgeoisie, qui jouissait de toute antiquité de priviléges incontestables. On objectera peut-être le dernier article du traité transcrit ci-devant, qui semble

Digitized by Google

mettre à néant les droits des citoyens ; mais, comme l'a très bien fait remarquer M. Leber, le droit de bourgeoisie qui remonte, dans les anciennes villes municipales, au temps des Romains, était distinct et indépendant de celui de commune, qui ne date que de la renaissance de la liberté. Le premier était purement administratif; le second embrassait aussi la politique ; l'un ne touchait en rien aux règlements généraux du gouvernement ; l'autre attaquait les droits des seigneurs, qui s'étaient partout substitués à l'état, et parfois les annulait même, témoin Lyon, où l'archevêque avait perdu tout-à-coup son autorité. Le traité défend *à l'avenir* aux citoyens les conjurations politiques, mais il ne proscrit pas les associations de marchands, d'administrateurs ; il les autorise même formellement. Il ne parle pas, il est vrai, de la Cinquantaine, mais cette circonstance, loin d'infirmer la légitimité de l'institution, semble au contraire, à mon avis, la confirmer. Je suis tenté de voir dans le silence de ce document officiel la preuve de l'antiquité du corps municipal dont il ne conteste pas l'existence.

Au surplus, peu importe la distinction qu'on fait entre la *bourgeoisie* et la *commune*, car ces deux institutions se confondirent bientôt en une seule, qu'aucun traité ne put dissoudre. Quel que soit le laconisme des historiens, nous savons que les bourgeois se soulevèrent de nouveau en 1228. Suivant Clerjon, ces troubles durèrent fort longtemps, puisqu'ils ne furent apaisés, dit-il, que lors de l'arrivée du pape Innocent IV, à Lyon, vers 1245. Il est vrai que cet historien s'est trompé en plaçant, sous la date de 1228, la Convention que nous avons rappelée précédemment ; mais cela ne change rien au fait.

Il convient de dire ici un mot sur le séjour du pape à Lyon, séjour qui, quoique ne se rattachant que d'une manière indirecte à l'histoire de cette ville, y exerça cependant

Digitized by Google

une grande influence. Innocent IV, en guerre avec l'empereur Frédéric II, s'était vu forcé de quitter l'Italie, et était venu à Lyon, refuge de tous les proscrits politiques au moyen-âge. La détermination du pape prouverait, au besoin, à elle seule, le peu d'autorité que l'empereur avait sur la cité lyonnaise : Innocent y convoqua un concile pour juger les actes de ce prince, qui y fut en effet excommunié. Le spectacle de la lutte qui avait lieu entre les deux plus grands pouvoirs de la terre devait naturellement inspirer plus d'audace aux habitants de Lyon pour défendre leur propre cause, lorsque l'occasion se présenterait de le faire avantageusement. C'est ce qui eut lieu en effet quelques années plus tard. En 1269, les citoyens reprirent les armes pour ne plus les quitter qu'ils n'aient obtenu la sanction officielle de leur Commune. Elle leur fut accordée en 1320 par une charte de l'archevêque qui contenait entre autres priviléges le droit d'élire des conseillers ou consuls sans contrôle, de s'imposer une taille pour les nécessités de la ville, de faire le guet, de s'obliger les uns les autres à prendre les armes. Un article est ainsi conçu : « Les citoyens ont la garde des portes et des clefs de la ville depuis sa fondation, et les auront. » Un autre porte : « Que les citoyens ne puissent être imposés à la taille du seigneur, comme ils ne l'ont jamais été. » Enfin une foule de prescriptions constatent et confirment les anciennes franchises de la bourgeoisie lyonnaise.

Cette charte est de 1320. C'est probablement alors que la forme primitive du gouvernement municipal fut modifiée. L'ancien conseil de la Cinquantaine fut remplacé par douze échevins annuellement éligibles, qui prirent le nom de consuls, d'où le corps reçut celui de Consulat. La forme des élections fut aussi changée. Voici de quelle manière on dut procéder : les artisans nommaient une cinquantaine de maîtres des métiers, auxquels on adjoignait deux

Digitized by Google

terriers ou propriétaires fonciers désignés par les bourgeois notables, et ce corps ainsi constitué choisissait parmi ces derniers ceux qui devaient être consuls. Les notables formaient, de plus, avec les maîtres des métiers, un conseil municipal appelé à prendre part à toutes les grandes délibérations de la Commune.

Cette nouvelle forme de gouvernement municipal avait pour but de donner au pouvoir exécutif de la Commune plus de force avec plus d'unité ; mais, en altérant le principe de la représentation populaire, elle compromit singulièrement la liberté. Ce régime républicain, importé sans doute à Lyon par les nombreux proscrits italiens réfugiés dans cette ville, causa de nouvelles guerres, d'autant plus déplorables que cette fois ce ne fut plus contre les chanoines que le peuple se souleva, mais bien contre ses chefs. Il vit de suite, en effet, que cette organisation créait une aristocratie puissante, qui, suivant une pente irrésistible, finirait par lui ravir tous ses droits. Le combat commença presque aussitôt. Ménestrier mentionne une transaction faite en 1330, par l'avis d'arbitres « entre les consuls échevins et principaux habitants, et le commun du peuple, par laquelle il est dit qu'il sera nommé trois honnêtes hommes, savoir un des *principaux*, un des *moyens* et un des *moindres*, qui auront la garde des portes et du scel commun, et conjointement l'administration des affaires publiques ; que les consuls seront faits et nommés tant des plus notables, des moyens et des moindres des habitants; que quatre des principaux du peuple, tels qu'ils seront élus, lèveront les impositions, et tiendront le rôle des recettes et dépenses. »

Mais cette constitution qui renfermait rigoureusement tous les éléments d'un gouvernement représentatif, ne paraît pas avoir eu une longue durée ; c'était une concession à la force et au bon droit, la ruse en fit justice. Il n'en était déjà plus

Digitized by Google

question six ans après, lorsque les consuls firent publier solennellement les priviléges de la ville de Lyon dans la cour du *gardiateur*.

Les envahissements du pouvoir royal qui avaient d'abord profité à la généralité des citoyens lyonnais, devint bientôt à charge à la majorité. La haute bourgeoisie, qui seule parvenait au Consulat, se fit accorder des titres de noblesse qu'elle payait au roi, mais dont le peuple faisait en définitive les frais, parce qu'elle était ensuite exempte des charges de la ville, et le menu peuple était d'autant plus foulé que les consuls, chargés de vôter les impôts, se montraient généreux pour la royauté, à la condition que celle-ci les laisserait s'enrichir ou du moins tolérerait leurs exactions. Par une réciprocité de procédés toute naturelle, la tolérance de la royauté alla si loin, qu'il se forma dans la ville une véritable oligarchie. Quelques familles, une vingtaine environ, s'étaient pour ainsi dire inféodé le Consulat, et se perpétuaient à la tête des affaires grâce à un abus étrange né d'une tentative d'amélioration, tant il est difficile de faire le bien dans une administration où le privilége de caste a pris pied. Lors de la création du Consulat, il avait été convenu qu'on élirait chaque année les douze échevins. On s'aperçut bientôt que cette rénovation totale du personnel administratif avait de graves inconvénients, tels que celui d'exposer la ville à un brusque changement de régime. Pour donner plus de suite à la gestion municipale, la durée des fonctions des consuls fut portée à deux ans, et on arrêta, en conséquence, qu'on n'en élirait plus que six chaque année, trois de chaque côté de la Saône, et que les six autres resteraient jusqu'à l'année suivante pour mettre leurs collégues au courant des affaires. Voilà qui était bien ; mais, sous prétexte de donner encore plus de force à la tradition administrative, on décida que les six consuls sortants auraient

Digitized by Google

part à l'élection des maîtres des métiers chargés de nommer les nouveaux consuls. Là fut l'abus. D'abord ces six électeurs, qui exerçaient naturellement une grande influence sur de simples artisans, se contentèrent de faire adopter leur choix par l'assemblée ; mais, peu à peu, ils s'attribuèrent l'élection à eux seuls, et dépouillèrent un jour tout-à-fait le peuple de sa modeste part d'action dans le gouvernement de la cité. Une fois en possession du privilége exhorbitant de choisir les maîtres des métiers, ils n'élurent plus que ceux dont la voix, par un motif ou par un autre, leur était acquise, et faisaient ainsi nommer consuls leurs parents ou leurs amis, tous ceux enfin dont ils pouvaient attendre le même service l'année suivante. Ainsi, maîtres de la fortune publique, plusieurs d'entre eux se livrèrent même aux spéculations les plus criminelles, telles que l'accaparement des grains.

Le peuple exaspéré se souleva dans les premières années du XVe siècle, et, un moment vainqueur, parvint à faire admettre ses élus dans le Consulat. Mais cette administration dura peu. Les troupes du roi ayant été introduites dans la ville, malgré ses priviléges, et par ceux même qui étaient chargés de les défendre, douze des plus compromis dans le mouvement populaire furent décapités, et leurs têtes, fixées sur des pieux, le long du pont de Saône, servirent d'exemple à ceux qui auraient été tentés de recommencer.

Toutefois on crut devoir accorder au peuple des espèces de tribuns, qui sous le nom de *procureurs des artisans,* étaient chargés de défendre ses intérêts dans la Commune. Mais il n'est pas nécessaire de dire que cette garantie incomplète était la plupart du temps illusoire.

A partir de cette époque, le gouvernement consulaire fut définitivement constitué. N'ayant plus à défendre son existence au dehors, il s'occupa à régulariser son administra-

Digitized by Google

tion, à compléter son organisation intérieure. Une des mesures les plus importantes qu'il prit dans ce but, fut de faire rédiger les procès-verbaux de ses séances jour par jour. Ces procès-verbaux qui ont été conservés et embrassent une période de près de quatre siècles (de 1416 à 1789), forment aujourd'hui la plus curieuse histoire particulière qu'il soit possible d'étudier. Malheureusement elle ne peut être d'aucune utilité pour nos recherches, car elle ne commence qu'à partir du moment où toutes les révolutions municipales étaient accomplies; on y trouve seulement le récit de quelques émeutes sans influence sur la forme du gouvernement, qui se conserva tel quel jusqu'à Henri IV (1).

(1) Il est certain qu'on ne peut former que des conjectures sur la première forme de la commune de Lyon. Les documents manquent complètement. J'admets en grande partie l'*hypothèse* de M. Bernard, mais je la crois inexacte sur quelques points essentiels.

J'ai aussi pensé, et je suis bien aise de voir cette opinion partagée par M. Bernard, que la revendication que les citoyens de Lyon firent de leurs libertés municipales, au XIIIe siècle, ne fut que le rappel d'anciennes franchises dont le souvenir était encore vivant. Je crois avoir donné des preuves positives de ce point de notre histoire dans un travail destiné à paraître dans *Lyon ancien et moderne*.

Mais si, au fond, les Lyonnais n'avaient cessé de jouir de certains droits de bourgeoisie, l'organisation extérieure, qui devait être la garantie de ces droits, s'était peu à peu fondue dans l'extension du pouvoir des archevêques. Tout se réduisait à certaines traditions, à des coutumes qui protégeaient les citoyens dans leurs personnes et dans leurs biens. Ce fut la violation de ces coutumes qui entraîna la guerre civile.

La lutte entre les citoyens et la seigneurie ecclésiastique ne se manifesta que sous le pontificat de Renaud de Forez. Voici pourquoi : Les Lyonnais avaient jusqu'alors vécu en parfaite intelligence avec leurs archevêques, à l'élection desquels ils concourraient, et les avaient soutenus contre les comtes de Forez, qui prenaient le titre et revendiquaient l'autorité de comtes de Lyon. La maison de Forez obtint, par l'intrusion de Renaud sur le siége archiépiscopal, ce qu'elle n'avait pu gagner par les armes. Renaud partagea

Digitized by Google

Ce prince, qui avait à se plaindre particulièrement de la conduite du Consulat pendant la Ligue, et qui, d'ailleurs, en

le pouvoir avec le Chapitre qui l'avait appelé, et traita la ville comme une conquête. Mais dès-lors aussi commence la résistance. Cette résistance se fait, dès le principe, au nom des anciens droits, des coutumes immémoriales ; mais comme les formes primitives n'existaient plus, est-il étonnant qu'on ne soit pas, du premier jour, arrivé à une organisation stable?

Voici donc ce qui avait lieu : Quand les citoyens avaient besoin de se concerter, ils s'assemblaient en masse, et nommaient un certain nombre de délégués, quarante, cinquante, soixante et seize, qu'importe? Les variations des historiens à cet égard, résultent de la variation même des faits ; car il est très probable que le nombre des élus ne fut pas toujours le même. S'agissait-il d'agir avec plus de précision? Les élus désignaient dans leur sein : deux, quatre, douze, seize consuls ou conseillers. C'était le pouvoir exécutif qui, ainsi qu'on le voit, sortait d'une élection indirecte.

Et il faut encore remarquer que, dans cette première forme, la commune de Lyon ne fut jamais littéralement constituée. La charte de Pierre de Savoie (1320) reconnait bien les droits que la seigneurie ecclésiastique avait, jusque-là, disputés à la cité, c'est-à-dire, de s'assembler, de nommer des conseillers, d'avoir des postes et des gardes militaires, un hôtel-de-ville, un trésor alimenté par des cotisations, un sceau, en un mot tout ce qui compose l'exercice du droit de commune. Mais il n'est pas question de la forme. Pourquoi? C'est que la forme devait continuer comme elle était. Pierre de Savoie ne concédait pas, il reconnaissait. Or, comment les choses se passaient-elles? Très probablement les *cinquante* (ou tout autre nombre) élus primitifs avaient fréquemment usé de la faculté de remettre l'action exécutive entre les mains d'un conseil de *douze*. Les *douze* s'étaient ainsi emparés de fait de l'administration, et les *cinquante* étaient devenus purement un corps électoral intermédiaire.

Quand l'organisation communale de Lyon nous paraît clairement déterminée, après l'établissement des registres consulaires, elle est déjà corrompue par l'envahissement oligarchique; car déjà on n'y trouve plus de traces d'élections populaires ni d'assemblées générales des citoyens. A la place des élections populaires, ce sont les *maîtres des métiers et terriers* (au nombre d'environ *cinquante*), qui élisent annuellement six conseillers pour remplacer les six sortants ; et c'est le consulat lui-même qui désigne les maîtres des métiers parmi les membres des corporations des marchands,

Digitized by Google

sa qualité de roi absolu, était intéressé à faire disparaître un des derniers débris du républicanisme, ne fut pas plutôt maître

et les terriers parmi les six conseillers sortants. A l'élection, ce sont les terriers qui *nomment*, c'est-à-dire, proposent les choix à faire, et les maîtres des métiers qui élisent, c'est-à-dire, ratifient presque toujours silencieusement les choix qu'on leur a proposés. A la place des assemblées générales, qui se composaient primitivement de tous les citoyens convoqués au son de la cloche, on assemble *les notables*. Et je ne vois pas que les notables, comme le pense M. Bernard, aient formé une corporation permanente. C'est le Consulat qui les choisit arbitrairement, convoquant nominativement qui il lui plaît, et en tel nombre qu'il lui plaît.

Mais, dans cette forme dégénérée elle-même, on peut trouver, ce me semble, des traces de l'institution primitive. Quand, au moment de la lutte, les citoyens s'assemblaient, naturellement cette population de marchands et d'artisans devait se subdiviser, suivant les professions ; leurs élus étaient les *maîtres des métiers*. Les citoyens non marchands, c'était le petit nombre, élisaient aussi des délégués, et ils s'appelaient *terriers*. La réunion des *maîtres des métiers et terriers* composait la *quinquegenaria*, et par un acte appelé *syndicat*, les *cinquante* instituaient les *douze* formant le Consulat.

La forme dégénérée suppose que l'assemblée des citoyens avait, une fois pour toutes, nommé des maîtres des métiers et terriers avec mission de nommer des conseillers qui, à leur tour, désigneraient les maîtres des métiers et terriers appelés à élire leurs successeurs, sans qu'il fut nécessaire de recourir au peuple. En un mot, on supposait que le peuple avait abdiqué. Seulement, pour rendre hommage à ce constituant souverain, le syndicat, c'est-à-dire l'acte par lequel les maîtres des métiers avaient élu les conseillers nouveaux était lu solennellement au peuple dans l'église de Saint-Jacquème, avec accompagnement d'un beau discours latin que prononçait un docteur désigné par le Consulat.

On doit croire que ce passage de la forme démocratique à la forme oligarchique ne se fit pas sans des troubles et des agitations. Mais les pièces qui les mentionnent ou en sont les éléments, sont perdues. Il est présumable que le Consulat, maître des archives, en aura fait disparaître tout ce qui pouvait établir des précédents contraires à ses usurpations. Je ne crois pas qu'il y ait d'autres documents à cet égard que la transaction de 1330 rapportée par le P. Menestrier.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la première forme de la commune de

Digitized by Google

de la ville de Lyon, qu'il ordonna la dissolution de ce nouveau Conseil des *dix*, dont l'autorité avait pendant cinq ans dominé plusieurs provinces. Le gouvernement municipal de Lyon fut alors modelé sur celui de Paris, c'est-à-dire qu'il se composa de quatre échevins, nommés par moitié chaque année dans la forme accoutumée, et d'un prévôt des marchands, dont le choix fut réservé au souverain sur une liste de présentation, fort souvent inutile, puisque le roi désignait par avance, la plupart du temps, celui qu'il voulait qu'on élût.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'en 1764, où un édit du roi vint changer la forme du gouvernement municipal de Lyon, sans toucher au fond, qui conserva tous ses vices. Conformément à cet édit, qui fut suivi jusqu'à l'époque de la révolution, le conseil municipal de Lyon dut être composé comme il suit : un prévôt des marchands, quatre échevins, douze conseillers de ville, dont quatre anciens échevins, deux notables nommés par le roi, dix-sept échevins élus par les députés des corps et communauté de la ville, un avocat, un secrétaire, un trésorier, en tout trente-neuf personnes.

Je me résume, et vais essayer de répondre plus particulièrement à votre programme.

Lyon n'avait rien de bien fixe, que l'action partait de la masse des citoyens, et qu'elle avait un nombre d'agents indéterminé, suivant les circonstances. Souvent même, outre les consuls, on nommait des procureurs spéciaux. On en trouve un exemple en 1320. Le roi Philippe-le-Long voulait faire approuver par les citoyens le traité qu'il avait fait avec l'archevêque. Pour cela les citoyens furent convoqués en masse, au son de la cloche. Ils nommèrent deux procureurs, et ces deux procureurs et les douze consuls stipulèrent au nom de la ville. Cet acte est rapporté par le P. Menestrier. Ce fut à la suite de cet arrangement que les citoyens, de nouveau convoqués, prêtèrent individuellement et universellement le serment de fidélité au roi.

J. Morin.

Digitized by Google

1° Le plus ancien document constatant l'existence d'un gouvernement municipal, à Lyon, est de 1208 ; mais il rappelle d'anciennes coutumes écrites et non écrites.

2° Le nombre des magistrats municipaux fut d'abord de cinquante, puis de douze, puis de quatre. Les premiers étaient appelés procureurs-syndics ; les seconds, consuls ; les derniers, échevins. Leurs fonctions embrassaient toutes les branches de l'administration, excepté la justice, dont ils acquirent cependant quelques parties. Ainsi Charles IX mit dans leurs attributions la police de la ville ; Louis XIV, la juridiction commerciale de la Conservation ; ils possédaient la justice militaire, comme chefs des pennons. Les syndics et les consuls étaient tous égaux. Le plus âgé ou le plus illustre présidait. Quant aux échevins, ils avaient à leur tête un prévôt des marchands, nommé par le roi.

3° L'élection fut, je crois, directe jusqu'au commencement du XIVe siècle, avec cette circonstance cependant que le choix ne pouvait porter que sur les notables ; mais, à partir de cette époque, elle fut à deux degrés. A la fin du XVIe siècle, l'influence royale y fut toute puissante.

4° Outre les magistrats qui formaient le pouvoir exécutif de la commune, il y eut, au moins à partir du XIVe siècle, un conseil appelé à donner son avis sur toutes les affaires importantes. Ce conseil se composait des maîtres des métiers et des notables. Les premiers étaient élus annuellement au nombre d'une cinquantaine par le peuple, pour procéder aux élections du Consulat ; quant aux seconds, j'ignore en vertu de quel titre ils étaient admis à prendre part à l'administration communale ; mais à voir le rôle qu'ils jouent dans la hiérarchie électorale, dont ils occupent la sommité, je suppose que leur privilége était attaché à la possession d'une certaine richesse foncière. Quoiqu'il en soit, il paraît qu'ils

Digitized by Google

formaient une catégorie assez nombreuse de citoyens, puisqu'on en appelait parfois jusqu'à 200 au conseil.

5° La première organisation de la Commune me paraît avoir été *sui generis*, et la seconde imitée des républiques italiennes ; quant à la dernière elle fut calquée sur celle de Paris.

Aug. Bernard.

Digitized by Google

Biographie lyonnaise.

ARTAUD.

Après Jacob Spon, M. Artaud est l'homme qui a le plus fait pour l'étude et surtout pour la conservation des antiquités de Lyon; il a sauvé d'une imminente ruine beaucoup de monuments épigraphiques. Aucun de ces travaux n'est arrivé à une certaine vogue, mais on ne lui en doit pas moins une grande reconnaissance pour ses efforts persévérants. Nous croyons aussi que, pour nos temps de prostration morale, ce fut un acte digne d'éloge, que de se retirer devant un serment qui répugnait à la conscience.

Un membre de l'Académie de Lyon a écrit une Notice sur Artaud; l'opuscule de M. Dumas fut imprimé en 1839. Les pages que voici appartiennent à la *Biographie Vauclusienne* publiée par M. le docteur Barjavel, et dont nous avons dit quelques mots dans la *Revue du Lyonnais*, tome XVII, p. 258.

Digitized by Google

Antoine-Marie-François Artaud, né à Avignon le 8 avril 1767, fit d'abord ses études à Orange, les termina à Valence (Dauphiné) et alla apprendre le commerce à Lyon. Son goût pour l'archéologie ne se développa que dans cette dernière ville ; c'est là, en effet, que s'éveilla sa passion pour les arts, qu'il commença sa collection précieuse et qu'il noua ses relations les plus intimes, celles dont le souvenir lui fut toujours agréable. Il y fut adressé, pour entrer dans le commerce à un fabricant d'étoffes, M. Dechazelle, habile nuancier, dont l'atelier lui offrit des œuvres pleines de grâce et de délicatesse, et contribua puissamment aux progrès qu'il fit dans l'art du dessin. L'un et l'autre, unis entre eux par une étroite amitié, furent forcés de se cacher pour se soustraire aux persécutions révolutionnaires. Après la réaction du 9 thermidor, ils se retrouvèrent : Artaud dessinait à Lyon le portrait, pendant que Dechazelle peignait les fleurs ; puis, la maison de ce dernier s'étant organisée, son ami fut compris dans la société nouvelle. Le desir d'étudier les grands maîtres et de donner plus de perfection à leur établissement, les conduisit à Paris, où ils se lièrent avec Guérin, Gros, Girodet, David, Bosio et autres célébrités. Mais, un jour, à la vue de quelques poteries antiques gisant sur le sol, Artaud sentit naître sa vocation archéologique. Une crise commerciale lui ayant fourni l'occasion d'aller en Italie, il se mit à étudier les monuments de Rome, d'Herculanum et de Pompéi. De retour à Lyon, où sa réputation d'archéologue l'avait devancé, il fut placé à la tête du Musée et de l'École de dessin, au palais Saint-Pierre. Dechazelle y avait créé une classe de tissage et de mise en carte pour les étoffes de soie et les dessins de fleurs. Artaud, riche des observations qu'il avait faites dans ses voyages en Italie et en Angleterre, et qu'il avait mûries par la réflexion, s'occupa d'en faire jouir le public par divers mémoires qui ont paru, tantôt avec son nom, tantôt avec ses initiales, et dont les uns ont été publiés séparément, les autres insérées dans des recueils scientifiques. En voici l'énumération, d'après

Digitized by Google

la liste que M. E. Requien a donnée dans le *Messager du Vaucluse*, du 10 janvier 1839; je suivrai l'ordre chronologique et commencerai par ceux qui ont été livrés à l'impression :

I. *Description d'une mosaïque représentant les jeux du cirque, découverte à Lyon le* 18 *février* 1806. Lyon, 1806, grand in-folio de 20 pages, plus le titre, l'avertissement, la dédicace et une planche coloriée. Il y a des exemplaires dont le frontispice offre une vignette représentant un lion tenant un glaive. La 2e édition est un in-8° de 15 pages, 1806. La 3e, revue et corrigée, a paru à Lyon en 1817, in-8° de 19 pag.

II. *Discours sur un projet de recherches des monuments antiques dans la ville de Lyon;* Lyon, 1808, in-8° de 8 pages.

III. *Mémoire sur quelques découvertes d'antiquités faites à Lyon pendant l'été de* 1811. Paris, 1811, in 8° de 20 pages (extrait du *Magasin encyclopédique*, décembre 1811).

IV. *Mémoire sur un poignard de bronze antique trouvé dans le rocher de Crussol;* Paris 1811 in-8° (extrait du *Magasin encyclopédique*).

V. *Tableaux, inscriptions lapidaires, antiquités et curiosités du musée de Lyon.* Lyon, 1816, in-8° de 52, 84 et 154 pages. La notice des tableaux a été réimprimée plusieurs fois avec augmentation. Elle avait paru pour la première fois en 1808.

VI. *Lettre à M. Millin sur trois inscriptions des navigateurs du Rhône et de la Saône, trouvées dans les arènes de Nismes* (1), *et sur quelques autres antiquités de la même ville;* in-8° de 15 pages et 2 planches (extrait des *Annales encyclopédiques*, juin 1818).

(1) L'*Indicateur d'Avignon* (10 janvier 1841) a publié une lettre d'Artaud à Millin sous ce titre : *L'archéologue chez le valet du bourreau* : Artaud y raconte comment il se trouva à Nismes chez le valet du bourreau qu'il ne connaissait point, M. Dutel, dans la maison de qui il rencontra plusieurs inscriptions et bas-reliefs antiques, entre autres un autel expiatoire, ou plutôt des *Lares augustes* qu'Artaud lui-même avait vus autrefois chez l'antiquaire Beuchet, monument dont il fit l'acquisition chez ce même valet des hautes œuvres.

Digitized by Google

VII. *Mosaïques de Lyon et des départements méridionaux de la France accompagnées d'explications;* 1818 à 1824, 14 livraisons, grand in-folio, contenant ensemble 58 planches coloriées, chaque livraison 36 fr. Les prospectus et les couvertures, de l'imprimerie de J. Didot l'aîné, à Paris. Le texte de cet ouvrage a paru sous ce titre : *Histoire abrégée de la peinture en mosaïque suivie de la description des mosaïques de Lyon et du midi de la France, ainsi que d'un aperçu relatif au déplacement de ces pavés* (1); Lyon, 1835, in-4° de 132 pages, plus le titre et l'avant-propos.

VIII. *Discours sur les médailles d'Auguste et de Tibère au revers de l'autel de Lyon, suivi d'un mémoire sur les recherches d'une statue équestre, faites dans le mois de novembre* 1809, *vers l'emplacement de l'ancien temple d'Auguste;* Lyon, 1820, in-4° de 28, 39, 8 et 5 pages, plus 12 planches.

IX. *Ancienne statue équestre de Louis XIV à Lyon;* Lyon, 1826, in-8° de 24 pages et une planche.

X. *Nouvelle statue équestre de Louis XIV à Lyon;* Lyon, 1826, in-8° de 48 pages et 2 planches.

XI. *Notice des tableaux, dessins, antiquités et autres objets d'art, exposés à l'hôtel-de-Ville de Lyon, au profit des ouvriers sans travail, le* 11 *janvier* 1827; Lyon, 1827, in-8° de 56 pages.

XII. *Dissertation sur les antiquités de Die et de Luc, capitales des Voconces* (insérée dans *les Annales encyclopédiques*).

XII. *Excursion archéologique à Narbonne* (Mém. de la Soc. des antiq. de France).

XIV. *Restes d'un théâtre antique dans l'enclos des ci-devant Minimes, à Lyon* (ibid).

XV. *Sur les vestiges d'un amphithéâtre naumachique, à Lyon* (ibid).

(1) On trouve, dans le *Messager de Vaucluse* (29 avril 1838), la description du procédé employé et conseillé par Artaud pour conserver intactes les mosaïques, lorsqu'on veut les détacher sans accident pour les placer ailleurs. — Voyez, dans le *Musée des Familles* (6e vol. 1839, pag. 30), des détails sur le transport de la belle mosaïque découverte en 1838 à Ste-Colombe.

Digitized by Google

XVI. *Inscription taurobolique trouvée à Lyon* (ibid).

Voici maintenant la liste des manuscrits laissés par Artaud :

XVII. *Musée lapidaire de Lyon* (couronné par l'Acad. roy. des sc.), un volume in-4° avec une centaine de planches dont les gravures sont faites.

XVIII. *Lyon souterrain;* cet ouvrage important, dont la grande carte est gravée, a été donné par l'auteur à la Société royale d'Agriculture, Sciences et Arts utiles de Lyon.

XIX. *De la Céramie, et principalement des vases sigillés des anciens avec les procédés pour les imiter et les rendre applicables à nos usages;* 2 vol. in-4° avec une centaine de planches, la plupart exécutées. Artaud était parvenu à reproduire lui-même, avec la plus grande fidélité, les formes, les bas-reliefs, la teinte et la composition chimique des poteries étrusques et romaines.

XX. *Notice sur l'arc de triomphe d'Orange.* Elle a été publiée, par les soins de M. J. Bastet, sous ce titre : *L'arc d'Orange, par Artaud, membre de l'Institut ;* Orange, imprimerie de Raphel ainé, 1840, grand in-8° de 64 pages. Artaud confia ses intentions à cet égard à M. Bastet, pour que celui ci la fît imprimer après sa mort, au profit d'une servante à qui il voulut laisser ce legs. Selon cet antiquaire, l'arc d'Orange, dont la construction fut résolue sous Auguste, pour perpétuer le souvenir de ses victoires et la gloire du peuple romain, aurait été exécuté sous Claude. On peut voir (pag. 60 de cette notice) l'idée conçue par Artaud d'un musée lapidaire auprès de cet arc, qui en aurait formé la pièce la plus remarquable.

XXI. *Notice sur M. Dechazelle*, auteur des *Etudes sur l'histoire des arts.* Ces études ont été publiées à Lyon en 1834. 2. v. in-8°.

C'est là le dernier essai littéraire d'Artaud. — Notre compatriote fut en relation avec toutes les sommités intellectuelles de l'époque. Diverses académies, l'Institut lui-même, l'admirent dans leur sein, et il fut décoré des Ordres de St-Michel et de la Légion-d'Honneur. Lyon lui doit une grande partie des richesses que renferme son musée ; on peut s'en convaincre surtout en allant visiter la galerie dite *Cabinet-Artaud.* Après les

Digitized by Google

évènements de juillet 1830, ayant refusé de prêter le serment politique alors exigé, il se vit obligé de se démettre de sa place, et vint se réfugier à Avignon, puis de là à Orange, dans sa petite maison blanche située près de la voie *Domitia*, à quelques pas et à l'est de l'arc triomphal, et reposant elle-même sur les restes d'un mur romain. Cette maison, qu'il acheta en 1833 et qu'il sut convertir en un vrai sanctuaire des arts, appartenait auparavant à un brocanteur d'antiquités. C'est celle qu'Artaud a léguée, avec une somme de 20,000 fr., à la ville d'Orange, à condition que l'administration en ferait un musée public. — Rien de ce qui se rapporte à l'histoire des monuments vauclusiens ne dut lui être étranger : il était parvenu à connaître pierre à pierre les beaux vestiges antiques de Nîmes et de Lyon. Il dut aussi étudier et posséder à fond ceux d'Orange, de Carpentras (1), de Vaison, d'Avignon, d'Apt, etc. On sait qu'il prit le plus grand intérêt à la découverte de la mosaïque faite à Carpentras en 1823; car le dessin de ce pavé lui fut transmis par un dessinateur de cette ville, et fait actuellement partie de la collection du *Musée-Calvet* à Avignon, musée dont il fut un des administrateurs les plus zélés et les plus éclairés, le fondateur l'ayant déjà désigné comme l'un de ses exécuteurs testamentaires. On peut voir, dans ce musée, entr'autres objets précieux dus aux soins et à la générosité d'Artaud, des tissus en or, argent et soie, qu'il donnna en 1833 et qui représentent des armoiries; ils sont de la fabrique de M. Seguin, à Lyon. Artaud trouva à Apt, chez un marchand de curiosités, un *pied romain antique* ayant 12 pouces d'un

(1) L'*Album d'Orange* (5 juillet 1837) contient un article d'Artaud, relatif à une pierre antique, où se trouve ce fragment d'inscription : COL. IVL. MEM. HERED. EX TESTAMENT : cette pierre fut trouvée en 1741 dans un pré, hors d'Orange; Artaud prouve que cette inscription faisait partie d'une épitaphe à la mémoire d'un individu de la *colonie Julia des Méminiens*. Cette pierre se voit aujourd'hui au Musée-Calvet, auquel elle a été cédée par M. Nogent-Saint Laurens, avocat.

Digitized by Google

côté, dit-il (*L'Arc d'Orange*, pag. 10), et 16 de l'autre; il est en bronze, marqué avec des points : comparé avec notre pied de roi, il a 11 pouces moins une ligne ; il est dans le *Cabinet Artaud*, à Lyon. On lit aussi (pag. 13, l'*Arc d'Orange*) qu'Artaud fut le premier qui, dans un journal de Lyon, en 1810, signala la chasse de Méléagre et les sujets funéraires qui sont sur les reliefs du mausolée antique de Saint-Rémy (Bouches-du Rhône). Artaud allia aux connaissances archéologiques les plus saines et les plus étendues, les qualités morales les plus estimables : il fut bon ami et savant modeste; sa probité égalait la trempe judicieuse de son esprit ; ses manières étaient simples et douces, propres à lui attacher tous ceux qui l'approchaient. Il succomba à Orange, le 27 mars 1838, aux atteintes douloureuses d'une maladie laryngée dont il prévoyait depuis quelque temps l'issue fatale. Ses obsèques furent accompagnées d'un grand concours de monde. Outre le legs fait à la ville d'Orange, et déjà mentionné, il en a fait d'autres considérables à l'hospice de cette ville, et à quelques établissements charitables d'Avignon. Son testament est daté d'Orange, le 22 juillet 1837. Il a pourvu à l'éducation des jeunes artistes avignonnais, en voulant que le revenu de deux maisons (situées rue de la Masse, à Avignon), légué au Musée-Calvet fût employé moitié pour l'achat de monuments lapidaires antiques, moitié pour un cours d'architecture, qui aura lieu dans une des salles de ce même musée ; l'élève qui aura remporté le prix, ajoute le testateur, sera tenu de donner audit Musée les plans, coupes et élévation d'un monument antique du département ou des environs. Artaud a laissé sa bibliothèque à l'Académie des siences et arts de Lyon. Il a émis le vœu que ses manuscrits et ses mémoires ne fussent pas communiqués, surtout si l'on avait le projet de les faire imprimer. A ces objets il ajoute les derniers qu'il avait préparés, pour une nouvelle histoire antique de la ville de Lyon, plus les planches de cuivre et autres lithographiques qui sont relatives à ses manuscrits. Il a voulu que toutes ses médailles,

Digitized by Google

tant antiques que modernes, qu'il avait à Orange, fussent envoyées à Lyon et disposées dans le petit médailler qu'il avait fait arranger et qui se trouve dans une des chambres du concierge du Palais des arts. Il a fait don au Musée d'Avignon de sa médaille d'or premier prix de l'Institut, et de son cordon de Saint-Michel, pour que les deux objets soient enfermés dans un des tiroirs du médailler de ce Musée. Il a stipulé aussi que, s'il vient à décéder avant le terme de dix ans, à dater de 1837, l'hôpital d'Orange est autorisé à retirer la pension que la ville de Lyon lui fait pour l'achat de son cabinet d'antiques, c'est-à-dire la somme annuelle de 2000 fr., qui cessera en 1846, laquelle somme ne pourra être exigée et ne commencera qu'en 1840. Il a réservé, pour le cabinet-Artaud de Lyon, sa bague antique bleue (*onix Nicolo*), ses deux cachets en agathe, une tête en marbre antique, deux tableaux peints par lui-même, son portrait au crayon et la grande miniature qui sont de ses ouvrages, un beau tableau (sur bois) de la renaissance représentant François 1er, et divers autres dessins ou peintures. Il a destiné son portrait à l'huile et son buste au Musée d'Avignon. Ses autres donations attestent sa piété, sa charité ou sa reconnaissance (1).

C.F-H. Barjavel, d. m.

(1) Voyez le *Messager de Vaucluse* du 29 mars 1838, des 1er, 5 et 10 avril 1838, et du 10 janvier 1839.

Digitized by Google

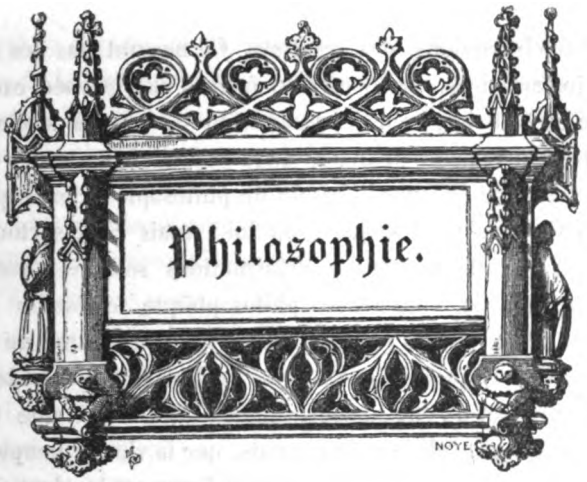

LOGIQUE D'HEGEL.

PREMIER ARTICLE.

La philosophie semble avoir accompli sa seconde évolution. Les temps modernes ont vu, comme l'antiquité, apparaître les grands systèmes sur la limite de deux mondes, d'un monde qui naît, et d'un monde qui s'éteint. Cette conformité dans l'histoire intellectuelle de l'humanité repose sur le principe même qui préside au développement de la conscience individuelle. Ici, l'action spontanée précède la pensée, la vie obscure de l'instinct précède l'âge de la libre réflexion. De même, ce n'est qu'à l'âge de leur maturité que les peuples éprouvent le besoin de se comprendre, de se saisir, en quelque sorte, de leur destinée, et de se donner une vie nouvelle, la véritable vie de l'homme, la vie de la liberté et de la raison. Les grands systèmes qui ont un sens historique, sont, comme les

Digitized by Google

grandes civilisations, des résultats. Ce ne sont pas des œuvres instantanées, accidentelles, fruit d'une pensée excentrique et solitaire, mais le résultat du travail des siècles, et l'expression vraie et profonde de la réalité. A toutes les époques, l'homme éprouve le besoin de philosopher, parce que la raison vit et s'agite toujours en lui ; mais c'est surtout au moment, où de grandes transformations sociales s'accomplissent, que la conscience philosophique se réveille avec plus de force, que la philosophie se montre comme un besoin universel, qu'elle pénètre plus profondément dans la vie et la réalité, et qu'elle se constitue et s'organise en une forte unité. C'est aussi dans ces moments, que la vie des peuples se déploie dans toute son énergie et sa richesse sur les deux sphères de la pensée et de l'action. Les divers éléments, les puissances diverses d'un peuple se concentrent alors dans quelques hommes extraordinaires, qui se les assimilent, comme la plante s'assimile les éléments qui l'environnent, et qui leur donnent, pour ainsi dire, la plus haute expression et l'unité. C'est la même époque, en effet, qui a vu naître, d'un côté, Alexandre, César, Napoléon, et de l'autre, Platon, Aristote, Kant, etc., etc. On dirait que, dans ces moments, l'esprit humain, avant de commencer une évolution nouvelle et d'entrer dans une sphère nouvelle d'existence, a besoin de s'arrêter, de se résumer en quelque sorte, et de condenser dans de puissantes individualités le travail de plusieurs générations.

L'Allemagne est, sans contredit, le principal siége de la philosophie moderne. Ce n'est pas que la philosophie n'ait pas ailleurs d'illustres représentants. Depuis vingt ans, la France se montre la digne émule de l'Allemagne. Sous l'impulsion d'une puissante intelligence elle a reconquis la conscience philosophique, si je puis ainsi m'exprimer, elle a renoué les nobles traditions de ses pères, traditions qu'une science superficielle et apparente avait interrompues, et elle a

Digitized by Google

apporté sa part de travail dans cette longue et sérieuse rénovation de la pensée. Mais, il faut le dire, et cela de l'aveu même de l'illustre chef l'école française actuelle, l'impulsion première, véritable et profonde, lui est venue de l'Allemagne.

La philosophie allemande offre les mêmes caractères que la philosophie grecque, et semble devoir former avec elle les deux plus grands mouvements philosophiques que le monde ait vus jusqu'ici s'accomplir. En Allemagne, comme en Grèce, la philosophie a un caractère historique et traditionnel. Ce n'est pas un besoin accidentel et extérieur, une direction momentanée, mais l'expression la plus spontanée, la forme la plus intime et la plus profonde de l'esprit allemand. La vie de la pensée est la vie de ce peuple. Saisir dans la pensée le principe des choses, c'est son besoin, son instinct. Aussi tout y porte ce caractère; religion, science, arts, tout y a un caractère philosophique.

Mais quels sont, dit-on, les résultats qu'ont produit cette philosophie, ces systèmes qui se sont succédés avec une si étonnante rapidité?

Les idées, lors de leur première apparition dans le monde, sont repoussées et vaincues par la réalité. Ce qui est a pour lui la sanction des siècles, s'est, en quelque sorte, identifié avec l'homme, a pris une forme arrêtée et concrète, qui est devenue la forme même de la vie humaine. Mais l'idée qui se dégage à peine des profondeurs de la pensée, flotte pendant longtemps vague et indécise avant de revêtir une forme sensible, et de tomber sous la conscience commune. C'est là ce qui arrive aux doctrines philosophiques. Elles demeurent, lors de leur apparition, à l'état d'abstraction, elles ne vivent que dans la pensée du philosophe; et voilà ce qui fait principalement croire que les résultats de la philosophie ne sont que négatifs. Mais peu à peu la pensée s'arrête, prend une forme

Digitized by Google

vivante, pénètre dans la réalité, et s'empare de la conscience. Tel est l'état de la philosophie allemande. Son évolution est accomplie ; elle a passé par toutes les phases de la pensée, avant d'arriver à son plus haut degré de synthèse et d'unité. Nous croyons qu'elle a dit son dernier mot ; mais elle n'a pas encore produit tous ses résultats. Quoiqu'on en dise, cette philosophie a un sens profondément historique, elle a sa source dans la nature et la vie sociale d'un peuple ; elle a donc une œuvre à accomplir dans l'histoire de l'humanité. La philosophie allemande doit opérer dans l'ordre moral et intellectuel ce que la révolution française a opéré dans l'ordre social et politique. Toutes deux ont leur raison dans l'histoire ; toutes deux tendent au même but. Le principe d'où elles émanent est le même ; c'est le besoin de la science et de la liberté, deux besoins qui se produisent et grandissent simultanément dans l'esprit de l'homme : on pourrait même réduire ces deux besoins à un seul, au besoin de la liberté, la science n'étant que la liberté de la raison et de la pensée. Si les résultats, que la révolution française a déjà obtenus, ont été plus brillants et plus rapides, c'est qu'elle agissait dans le monde des faits, et que la force était son instrument. La philosophie agit dans le monde des idées, et son instrument c'est la pensée. Sa marche est plus lente, plus pénible, plus silencieuse ; mais ses résultats seront plus stables et plus décisifs. Car elle s'adresse à ce qu'il y a de plus intime et de plus profond dans l'homme, sa raison et sa conscience.

La logique d'Hegel est un des plus grands monuments de la science moderne. J'avais d'abord pensé d'en publier une traduction, qui existe, presque en entier, dans mon portefeuille ; mais les difficultés matérielles, que l'on rencontre dans la publication de ces sortes d'ouvrages, m'ont déterminé à différer et à n'en donner, pour le moment, qu'une analyse.

Digitized by Google

La logique d'Hégel est le centre et l'ame de son système. Son obscurité est proverbiale, même en Allemagne ; cette obscurité tient en partie à la profondeur des idées, en partie au défaut de clarté et de netteté dans l'exposition et le langage, et à l'emploi d'une nomenclature nouvelle, et parfois barbare. Je n'ose donc pas espérer d'avoir toujours saisi la pensée de l'auteur dans toute son étendue et sa vérité. Ainsi, je me suis plutôt attaché à exposer et à traduire, qu'à commenter et à interpréter, me réservant ensuite de porter un jugement général sur tout l'ouvrage.

Hégel est considéré comme le dernier terme de la philosophie allemande. Son système ayant un sens tout historique, il faut montrer par quelles transformations successives la pensée est parvenue à ce dernier résultat. Une rapide exposition des divers systèmes qui l'ont précédé est donc nécessaire.

Kant imprima une direction nouvelle à la logique, en substituant à la logique générale et ordinaire la logique dialectique et transcendante où les formes de la pensée ne sont plus considérées, comme dans la scholastique, en elles-mêmes, d'une manière abstraite, et indépendamment de leur contenu, mais dans leur rapport avec lui. Par une profonde analyse de l'intelligence, il essaya de démêler les éléments et les conditions diverses de la connaissance, et d'en déterminer les caractères, la portée et la limite. Jamais une pareille recherche n'avait été faite d'une manière aussi sévère, et aussi méthodique. Mais, parti d'un point de vue exclusivement subjectif, Kant avait abouti à un résultat également subjectif. La pensée avait vainement fait effort pour sortir d'elle-même, elle était revenue, pour ainsi dire, en cercle sur elle-même, sans pouvoir atteindre à l'objet; et celui-ci était resté une chose en soi (ding an sich) qui est perçue, mais qui n'est pas sue par la pensée. C'est à ce résultat que devait arriver la méthode critique et expérimentale.

Digitized by Google

Cette méthode implique une contradiction ; elle n'est qu'un cercle vicieux en ce qu'elle prétend juger la faculté de connaître par la faculté de connaître elle-même. Faire une critique préalable de la faculté de connaître, suppose que l'on s'est déjà assuré de la valeur et de la légitimité de la faculté qui fait cette critique ; ce qui exigerait aussi une critique antérieure de cette même faculté. Ainsi, l'insuffisance de la raison doit se retrouver dans ce système, à la fin comme au commencement. De plus, toutes les fois que l'on accordera une importance exagérée à l'observation et à l'expérience, l'on ne pourra jamais arriver à un résultat objectif et démonstratif. Car, outre qu'il est impossible de tirer un principe universel et absolu de l'expérience, comme celle-ci est fondée sur la réflexion subjective et personnelle, elle ne conduira qu'à des conclusions plus ou moins subjectives et personnelles.

Cependant, malgré le résultat négatif de la philosophie kantienne, par cela seul que les deux termes, l'objet et la pensée, avaient été mis en présence, et que les conditions de la connaissance avaient été examinées d'une manière plus systématique et plus profonde, une nouvelle direction était donnée à la logique. Déjà la philosophie de Kant elle-même appelait et préparait une solution ontologique. Car, malgré la part exagérée que Kant fait à l'expérience, la pensée ne laisse pas de conserver implicitement, dans son système, une grande prépondérance, et cela par l'importance même qu'on y accorde à l'expérience. De fait, si l'objet dans ses manifestations phénoménales prend, pour tomber sous l'intuition la forme de la pensée, celle-ci n'est pas un principe vide et passif, mais elle agit sur l'objet, le transforme, et se l'approprie. C'est là la conséquence tirée par Fichte. Kant avait reconnu la spontanéité de l'entendement. Sous Fichte, cette spontanéité devint une puissance créatrice. Le moi se pose, et, par cet acte simple et primitif, produit l'objet en

Digitized by Google

même temps qu'il se le représente. D'après Kant, la diversité de la matière de l'intuition doit être donnée par l'expérience avant que la synthèse de l'entendement n'ait lieu, et indépendamment de cette synthèse. Pour Fichte, l'acte de la synthèse et la matière se produisent simultanément. Ici, les catégories ne sont plus de simples règles ou formes de l'entendement; celui-ci n'est plus une faculté, pour ainsi dire, morte et passive qui ne produit rien par lui-même, et qui ne fait qu'unir et coordonner la matière qui lui est fournie par l'intuition externe, mais il crée et pense son objet, actif et passif, un et multiple à la fois. Moi je suis moi (A = A identité absolue), et dans cette position spontanée et primitive du moi se trouve non seulement la nécessité de la forme, mais aussi le contenu, l'être du *moi*. Le moi est comme il se pose, et se pose comme il est. Mais par cela même qu'il se pose, il pose en même temps une limite, la réalité, l'objet (— A n'est pas = A), car il ne peut pas se poser infiniment. Enfin, il revient sur lui-même en vertu de sa propre activité, et il produit ainsi la conscience, la réflexion et la pensée, d'où l'autre principe. Le moi se pose comme il se pense, et se pense comme il se pose.

Bien que Fichte ait conservé à sa théorie le nom de *criticisme*, il est aisé de voir que son point de vue n'est plus celui de Kant. Car il ne part plus comme Kant d'une analyse préalable de la faculté de connaître, ni comme Reinhold d'un synthétisme critique primitif entre la connaissance et l'être, non pas à titre d'une unité ontologique, mais d'un fait logique et psychologique; ou comme Bardili, d'une troisième substance, un être absolu et identique qui n'est ni sujet ni objet, mais qui est l'élément commun de tous les deux, savoir la pensée; mais il pose le moi, comme force unique et absolue, produisant par son activité infinie le phénomène et

Digitized by Google

la conscience, qui tous les deux coïncident et s'unissent dans la réflexion.

Cependant, malgré ces différences, les deux systèmes ont ceci de commun, qu'ils partent tous les deux du moi, et qu'ils ne dépassent pas la limite du moi par rapport à l'objet, et demeurent ainsi renfermés dans le subjectif et le fini. Pour tous les deux, la forme de la limite est dans le moi, pour l'un, comme condition, pour l'autre, comme condition et principe absolu, puisque la forme objective n'est pour Fichte qu'une déterminabilité du moi.

Le système de Fichte est remarquable par l'originalité du point de vue, par l'énergie et la force de tête qu'il suppose dans son auteur, par l'enchaînement des déductions, et la rigueur de la méthode; mais il ne pouvait servir que de point de transition à un plus haut degré d'abstraction. La pensée se trouvait comme étouffée dans le moi, et faisait d'impuissants efforts pour en sortir. Quel lien trouvera-t-on entre les différents *moi*? Comment tirer une loi objective universelle de leur activité solitaire? Que devient la raison dans ce système? Elle n'est plus une faculté primitive et indépendante, qui se manifeste et se développe par son activité propre, mais elle semble plutôt naître du choc du moi, et du non-moi, et se confondre ainsi avec la réflexion et la conscience. Par la même raison, l'unité de la science ne pouvait être qu'une unité factice dans ce système, où l'on ne pouvait montrer aucun lien entre les diverses existences.

Aussi, la doctrine de Fichte domina-t-elle peu de temps en Allemagne; et sa durée, elle la dût plutôt aux circonstances politiques au milieu desquelles elle se produisit, et au caractère admirable de son auteur, qu'à sa valeur intrinsèque.

Cependant son apparition s'explique très bien, et elle a sa raison dans le travail régulier et systématique de la pensée.

Digitized by Google

Elle est une conséquence de celle de Kant et une transition à celle de Schelling. L'auteur comprit lui-même l'insuffisance de son point de vue et la tendance naturelle de sa doctrine vers celle de Schelling, puisque, dans les dernières années de sa vie, il sembla l'abandonner et se rapprocher de ce dernier (1).

Fichte, tout en cherchant à expliquer la distinction des deux termes du moi et du non-moi, du sujet et de l'objet, avait plutôt absorbé l'un dans l'autre ; au lieu de chercher un principe objectif, où se concilierait l'opposition des deux termes, il avait cru pouvoir trouver cette conciliation dans l'activité infinie du moi. Le rationnel disparaissait ainsi du monde objectif, et il ne restait plus qu'une série de monades isolées, qui se créaient chacune son monde pour construire sa conscience. C'était plutôt les monde des apparences que celui de la réalité. Car l'individuel, c'est l'apparent.

Schelling arracha la pensée à cet étroit formalisme où Kant et Fichte l'avaient emprisonnée, réhabilita la raison, et lui rendit sa confiance, la transporta dans le monde, et proclama que tout être est une pensée raisonnable. C'est ainsi que, tout en mettant à profit les travaux des deux philosophes qui l'avaient précédé, il donna une grande et nouvelle impulsion à la philosophie, et l'on peut dire qu'à cet égard, il est le maître d'Hégel. L'on a comparé ces deux hommes illustres à Platon et Aristote. La comparaison est juste dans une certaine mesure. Schelling paraît doué d'une plus grande puissance d'invention. Gans l'appelle, dans un langage un peu emphatique, un nouveau Colomb qui ouvre à la science des routes inconnues , un monde nouveau. « Quant à Hégel, dit-il , il n'était pas doué, comme Schelling, de ces vols sublimes du génie, mais il possédait dans un

(1) Voy. son ouvrage : *Anweisung zur seligen Leben.*

Digitized by Google

plus haut degré la persévérance infatigable des anciens, et la force d'embrasser toutes les richesses du monde (1). » Ce qui distingue, en effet, Hégel, c'est la puissance organisatrice de la pensée.

Aux deux termes de Fichte, Schelling en ajouta un troisième, l'absolu. La forme de l'absolu, c'est l'identité absolue, A = A, qui exprime à la fois l'identité de la pensée et de l'existence. Chez Fichte, cette formule représentait l'état du moi pur, du moi antérieur à sa position absolue; ici, elle représente l'état de l'absolu qui demeure identique à lui-même au milieu des deux termes opposés, qui est « l'identité de l'identité et de la non-identité. » La proposition A = A ne veut pas dire que A est sujet, ou prédicat, mais seulement que l'identité est l'un et l'autre, ou plutôt qu'elle est entièrement indépendante de A comme sujet, et de A comme prédicat. Ici, le point de départ n'est pas le moi, mais la nature. Toutes les lois, bien qu'elles se trouvent dans le moi, doivent être envisagées comme des lois objectives. La raison n'est pas un principe subjectif. Il n'y a rien en dehors de la raison, et tout est en elle. Plus on pénètre dans la nature, plus on réduit tout à une seule force, à un seul principe, la raison. On doit se représenter la nature ou l'absolu, comme illimité. C'est l'infini qui précède tout être fini et tout devenir, mais qui ne peut être entièrement représenté dans aucune chose finie. L'essence de l'infini consiste dans l'activité infinie, qui n'est ni sujet ni objet, mais qui produit l'un et l'autre. L'activité infinie ne peut être représentée non plus que la nature. Mais une activité infinie doit produire infiniment. La nature étant en même temps activité infinie, et produit infini, doit apparaître comme ayant un nombre infini de déterminations; et c'est sur cela que repose la naissance de tout être fini et du

(1) Préface au droit naturel d'Hegel.

Digitized by Google

devenir. Chaque détermination (Hemmung, point d'arrêt) exprime un sujet ou un objet ; l'activité de la nature demeure identique et inépuisable, c'est la liberté absolue qui produit éternellement et à l'infini, mais qui change et détruit à chaque instant ses produits. De ce que la nature est infiniment active et qu'à chaque moment elle s'arrête dans son élan vers l'infini, il s'ensuit qu'elle place, dans chacun de ses produits, un desir, une tendance à un développement infini. La mort physique n'est autre chose qu'un développement vers des formes nouvelles, et ce changement de formes n'a pas de terme. L'aptitude à un changement infini ne peut se trouver dans une chose qu'autant qu'il existe en elle une multitude infinie de tendances qui y sont originairement réunies. Ces tendances doivent se développer et se manifester pour tomber sous la connaissance ; elles doivent se laisser représenter dans une intuition extérieure.

L'absolu sort de son identité en vertu de son activité infinie pour donner un objet à cette activité ou plutôt pour en rendre possible l'exercice. Il se développe sur deux lignes parallèles, qui forment deux mondes en apparence opposés, l'être et le connaître, le réel et l'idéal, et, dans la science, la philosophie de la nature et la philosophie de l'esprit. La nature apparaît comme la lutte des contraires, de l'ame et du corps, du mouvement et du repos, de la vie et de la mort, de la lumière et des ténèbres (thèse et antithèse). Mais, entre ces deux pôles opposés, se trouve un point intermédiaire, un point d'indifférence absolue, où les contraires viennent se neutraliser (synthèse). C'est ainsi que l'absolu parcourant dans chacune de ses évolutions, ces trois moments, thèse, antithèse, synthèse, sort de lui-même pour revenir toujours sur lui-même victorieux de toute opposition. Il construit ainsi sa conscience, et, avec sa conscience, la réalité, en s'élevant de puissance en puissance jusqu'à sa dernière et sa plus

Digitized by Google

haute existence qui est la connaissance de soi-même, ou la philosophie de l'absolu. Il n'y a pas d'intuition positive extérieure de l'absolu ; toute définition n'en donnerait qu'une signification négative ; et, si l'on veut le comprendre dans une notion, on ne peut le faire qu'en l'objectivant, ou en le subjectivant. Mais l'absolu ne peut être qu'unité. Toute différence doit être éloignée de lui, autrement il se réduirait à un inconnu, à un être logique. Il ne peut donc être saisi que par une *intuition intellectuelle* (1).

Schelling sentit lui-même ce qui manquait à son système, exprima franchement cette opinion dans ses écrits philosophiques, tout en prédisant l'apparition d'un esprit plus vaste, qui organiserait la science dans une plus forte unité (2).

Cette philosophie, tout en essayant de concilier la connaissance et l'être, la spéculation et l'expérience, fait une plus

(1) Voy. Buhle, *Hist. de la philos.*, Schelling, Antisextus, *Système de l'idéalisme transcendental.* Dans ce rapide aperçu du système de Schelling, j'ai pris pour base l'exposition première que l'auteur en a faite, ne connaissant pas assez le changement que parait avoir subi, depuis ce temps, sa pensée. Du reste, s'il m'était permis d'avancer une conjecture, je dirais que, dans l'état actuel de la science, après ce développement régulier et complet de la pensée, il me semble difficile qu'il puisse produire un point de vue véritablement nouveau. Il est même à desirer à certains égards pour sa gloire, et pour la vérité que cela n'ait pas lieu. Ce qu'il y a de plus vrai et de plus parfait dans les créations du génie, c'est la première expression, le premier jet de la pensée ; et ce qui fait surtout la puissance du philosophe, c'est l'unité de sa vie intellectuelle. Il se peut cependant que la nouvelle exposition de ses doctrines, que M. Schelling est sur le point de nous donner, soit un développement de ses premières idées, et à ce titre elle nous aiderait à pénétrer plus profondément dans sa pensée. Quand j'écrivais cette note on ignorait ou plutôt j'ignorais quelle serait la transformation que subirait la pensée primitive de M. Schelling. Maintenant elle nous est suffisamment connue par ses leçons à l'Académie de Berlin. Je n'ai pas cru cependant devoir la supprimer. Car, si je ne me trompe, elle prouve la justesse de mes prévisions.

(2) Philosoph. *Schriften Vorrede*, § *XII.* 1809.

Digitized by Google

large part à la nature qu'à la pensée. En effet, l'absolu étant comme poussé par son propre mouvement à s'objectiver, semble plutôt vivre dans la nature qu'en lui-même, être plutôt le résultat le plus élevé, que le principe de l'expérience. Cette tendance de la philosophie de Schelling s'est manifestée davantage dans son école, dont les travaux ont principalement porté sur la physique. En outre, ces évolutions successives de l'absolu semblent plutôt l'œuvre d'un procédé mécaniqne et extérieur que le développement libre et intérieur de la pensée. Aussi cette philosophie, tout en prétendant pénétrer dans l'essence de l'absolu n'en atteint que la forme, et, à cet égard, elle est un formalisme qui ne se distingue de celui de Kant que par sa valeur objective. Que le magnétisme, l'électricité, l'attraction, la répulsion, etc., soient les prédicats de l'absolu, cela ne nous fait pas connaître la nature de ces choses ; ce que nous connaissons de cette manière, c'est l'expérience, l'apparaître de la notion, mais non la notion elle-même, et la raison de l'expérience. Ainsi, l'ensemble de ces évolutions forme un organisme dont on voit bien l'arrangement extérieur, mais dont on ignore la raison et le principe. D'ailleurs, qu'est-ce que l'absolu pour Schelling? L'absolu est-il dans le sujet ou hors du sujet? Schelling ne s'est pas nettement expliqué à cet égard. Mais s'il est hors du sujet, il demeure comme un objet transcendant que nous ne pouvons ni concevoir, ni saisir par une intuition intellectuelle. Car nous ne connaissons que ce que nous contenons nous-mêmes. D'ailleurs, l'intuition intellectuelle n'est pas un moyen adéquate à la connaissance de l'absolu. Elle n'est qu'un état purement subjectif, et accidentel, elle demeure comme une expérience relative, comme un postulat, et non comme une vue claire, un résultat nécessaire et objectif de la raison. De plus, comme elle tombe dans le temps et dans l'espace, elle est impuissante à saisir l'absolu qui est en de-

Digitized by Google

hors du temps et de l'espace. Dans son impuissance de le comprendre, le philosophe n'aura rien de mieux à faire que d'avoir foi en lui, et, au lieu d'en posséder la science, d'en avoir le sentiment. Ainsi, dans ce système le sentiment prend en définitive la place de la raison, l'art s'élève au dessus de la pensée et de la spéculation, la poésie au dessus de la philosophie.

Si, au contraire, le contenu de la vérité n'est pas séparé du sujet philosophant, l'absolu ne doit pas être senti, mais compris, démontré. C'est là le point de vue d'Hégel. De là aussi l'importance de la logique. La science logique est, comme nous l'avons dit, le centre du système d'Hégel. Son objet est la méthode absolue, la forme même dans laquelle la vérité existe.

Pour Aristote, la science de la pensée est en même temps la science de l'être, et les formes logiques sont aussi les formes de l'existence; mais, en général, la démonstration n'est chez lui qu'une méthode d'invention, un moyen subjectif de connaître. La dialectique platonicienne a aussi l'être pour objet. Elle met en présence les notions et les apparences opposées, et de leur choc, elle fait jaillir l'être véritable, l'*idée*. Mais cette méthode ne pénètre pas non plus assez avant dans la nature des choses et elle n'apparaît que comme un procédé extérieur, et étranger au contenu de la connaissance.

Kant a porté un regard plus profond sur la nature de la dialectique, et il a montré qu'elle est la forme essentielle de la raison. La raison est dialectique, a dit Kant, elle prouve également les contraires, et c'est là, suivant Hégel, un des plus grands services qu'il ait rendu à la science moderne. Ses antinomies ont déterminé la chûte de l'ancienne métaphysique et le passage à la nouvelle, en aidant à faire reconnaître la nullité de la catégorie du fini, par rapport au contenu. Mais les antinomies sont demeurées stériles entre ses mains.

Digitized by Google

Se plaçant à un point de vue purement formel et subjectif, il n'a pas su reconnaître une nécessité objective dans ce mouvement dialectique de la raison, ni trouver aux antinomies une conciliation, une solution également objective. Mais il n'a vu dans ce conflit de la raison qu'une illusion essentielle et nécessaire de la raison elle-même, illusion qui n'existe qu'autant qu'elle sort d'elle-même, et qu'elle prononce sur la réalité des objets, mais qui disparaît si elle se renferme en elle-même, et dans ses perceptions phénoménales. D'ailleurs, Kant n'a fait qu'une application incomplète des antinomies. En partant de sa division fondamentale des catégories, il n'a reconnu et discuté que les quatres antinomies cosmologiques. Mais un examen plus attentif de la forme dialectique de la raison lui aurait montré que chaque notion constitue l'unité d'un moment opposé auquel on pourrait donner la forme d'une proposition antinomique. *Devenir*, *existence*, etc., et toutes les autres notions peuvent chacune fournir une antinomie, et l'on démontrerait ainsi qu'il y a autant d'antinomies que de notions (1). Pour Hégel, la raison et la pensée ne sont pas des principes abstraits et subjectifs, mais ce qu'il y a de plus objectif et de plus concret; elles constituent le fond même de chaque existence. D'où il suit que les déterminations de la pensée sont les déterminations mêmes de l'être. L'esprit seul est le vrai, dit Hégel, il est la seule réalité. C'est là la plus haute notion qu'on doive aux temps modernes et à leur religion. L'esprit est l'essence ou l'être en soi, se déterminant lui-même, devenant autre que lui-même, et cependant demeurant toujours identique à lui-même. La science des choses spirituelles doit être la science que l'esprit a de lui-même, c'est-à-dire, l'esprit doit se savoir com-

(1) *Logik.*, *Zweit.*, *Abschnitt.*, *Erst.*, *Kap.*, *die reine quantitate Anmerk.* 2, p. 216.

Digitized by Google

me objet réfléchi, détruit, et qu'il s'est approprié de nouveau. L'esprit qui, ainsi développé, se reconnaît lui-même comme esprit, est la *science*. Celle-ci est sa réalité, et, pour me servir d'une expression d'Hégel, elle est le royaume qu'il fonde dans son propre élément. C'est en se connaissant comme puissance indépendante, comme principe de toute réalité que l'esprit entrera en possession de sa liberté et de son existence absolue (1). L'esprit accomplit ses évolutions en parcourant deux moments, le premier qu'on appelle disposition, virtualité, puissance, l'*être en soi;* le second qu'on appelle actualité, réalité, l'*être pour soi* (Ansichseyn. Fursichseyn). L'enfant en naissant ne possède la raison que virtuellement, l'arbre n'est qu'en puissance dans le germe. L'œuvre de l'esprit c'est de réaliser, d'actualiser ce qui est contenu virtuellement en lui. Son évolution n'est pas une activité simple, mais concrète. La virtualité et l'actualité ne sont que des moments différents de la même activité. L'action est essentiellement une, et c'est ce qui constitue le concret. Ce qui dirige l'esprit dans ses développements, c'est le contenu, l'idée. Dans la nature physique, les rameaux, les feuilles, les fruits naissent d'une même plante chacun séparément et pour soi; mais c'est l'idée intérieure qui détermine cette succession et qui fait leur unité (2). D'où il suit que la vérité absolue est un résultat, qu'elle n'est pas au commencement, mais à la fin, bien qu'elle soit à la fin ce qu'elle est au commencent, comme la plante est tout entière dans la semence, comme l'homme est tout entier dans l'embryon. La science de l'absolu doit donc se développer en cercle, et la fin doit être un retour vers le commencement. C'est même cette concordance,

(1) Phénoménologie, pref. p. 20. Logiq, préf. 2e édit., p. 19.

(2) Histoire de la philos., Introduct. : *Logik, das Seyn*, vol. I, p. 64. Phenom : *Vorrede*, p. 16.

Digitized by Google

cette unité de la fin et du commencement qui fait sa vérité, et qui prouve la légitimité de ses développements.

Par la faculté qu'a l'esprit de se différencier de lui-même et de rentrer ensuite dans son unité, il n'emprunte pas le contenu de la vérité à une matière étrangère, mais il se la donne à lui-même, et il l'ordonne ensuite dans la totalité de ses manifestations et de ses moments.

La raison va du positif simple (moment virtuel) au négatif (position objective) et du négatif au positif universel et concret (unité du particulier et de l'universel). L'entendement est la faculté des déterminations. La raison est dialectique parce qu'elle efface les déterminations de l'entendement, mais elle est aussi positive parce qu'elle produit l'universel et y comprend le particulier (1). La raison est la faculté des contraires, et l'essentiel, pour le développement scientifique du contenu, est la connaissance du principe logique que le négatif est aussi positif, et que les contraires ne disparaissent pas dans le néant, mais seulement dans la négation de leur contenu particulier, que la négation ne soit pas une négation universelle, mais seulement une négation particulière et déterminée, et que, par conséquent, la chose que l'on nie soit contenue dans le résultat; et comme le résultat est une négation de la chose dont il résulte, il a un contenu: c'est une notion plus riche et plus haute que celle qui la précède. Le développement de la science est donc une série de déductions et de syllogismes; et il ne s'agit que de trouver un moyen terme qui concilie les négations afin d'avancer toujours vers une unité de plus en plus élevée. Dans ces déductions, rien ne doit être emprunté à l'expérience, mais tout doit naître du développement interne du contenu. A chaque degré de ce dé-

(1) *Darin begreift*, mot introduisible en français. Il signifie comprendre, et l'acte par lequel on fait entrer une chose dans une autre.

Digitized by Google

veloppement, il doit naturellement se produire une détermination de la pensée qui résulte du terme précédent. C'est là le mouvement immanant de la notion, la méthode absolue de la connaissance, le rhythme éternel de l'esprit (1). C'est de cette manière que la philosophie peut devenir une science objective, démontrée, constituée. Ici, la méthode n'est pas séparée du contenu de la vérité, mais elle est la forme même dans laquelle ce contenu se développe; car c'est la *dialectique inhérente* au contenu lui-même, c'est sa *réflexion propre* et intérieure qui le meut, qui produit et pose ses déterminations (2). Il ne faut donc pas confondre la méthode déductive qui est propre à la philosophie avec la méthode mathématique. Le développement de la preuve mathématique ne résulte pas de la nature et du développement intérieur de la chose elle-même, mais c'est un fait extérieur, un procédé subjectif de la connaissance. Le triangle rectangle ne se décompose pas en lui-même, comme on le représente dans la construction pour prouver ses propriétés; cette décomposition n'est pas un fait qui repose sur la nature du triangle. C'est que, dans les mathématiques, la preuve et l'objet, la méthode et le contenu, la science et l'être sont séparés. Les vérités mathématiques ne sont pas des résultats, mais la connaissance seule est un résultat. L'imperfection de cette science naît de la pauvreté de son objet. Son objet c'est la grandeur. La grandeur ou la quantité n'est qu'un rapport extérieur et inessentiel (3). Le mouvement de la connaissance ne touche donc que la surface de la chose et ne pénètre pas dans la chose elle-même, dans son essence ou sa notion (kein begreifen). La matière des mathématiques est l'espace

(1) Philosoph. de la Religion.

(2) *Die dialectik die er an ihm selbst hat, welche ihn fort bewegt.*

(3) La quantité, c'est l'indéfini d'Aristote.

Digitized by Google

et l'unité. L'espace est l'être où la notion trace ses différences comme dans un élément inerte et vide, et où elles sont sans mouvement et sans vie. L'être véritable n'est pas dans l'espace, comme on le considère dans les mathématiques ; dans cet élément il ne peut y avoir que des vérités sans réalité, que des formes immobiles ; on peut s'arrêter à chacune d'elles ; la suivante subsiste, et commence par elle-même, indépendamment de celle qui la précède, sans que l'une appelle l'autre, sans que l'une passe par son propre mouvement dans l'autre, et qu'il se produise, de cette manière, une relation nécessaire entre elles par la nature de la chose même. Voilà pourquoi le principe de l'identité est aussi le fondement de la preuve mathématique. L'objet de cette science est l'être immobile et abstrait, qui ne se différencie pas comme l'essence, où il ne se fait pas ce passage qualitatif et immanent d'un contraire à l'autre. Les mathématiques ne recherchent pas si c'est la notion qui a divisé l'espace dans ses trois dimensions, et qui détermine leur rapport ; elles étudient les propriétés de la ligne et de la surface, mais elles n'examinent pas le rapport et le passage de l'une à l'autre et leur impuissance se révèle lorsqu'elles veulent comparer deux figures différentes, le diamètre avec la circonférence, par exemple, qui est un rapport de la notion, un infini qui échappe à leur connaissance. L'objet de la philosophie, au contraire, n'est pas la quantité et l'inessentiel, mais l'essence et la notion, non l'abstrait, mais le réel (das wirkliche) qui se produit soi-même et vit en soi-même (sichselbstsetzende and insichlebende). Ici, le devenir de l'existence et de la connaissance n'est pas séparé du devenir de l'essence, ou de la nature intérieure de la chose elle-même. L'être réel produit et traverse ses moments, et la totalité de ce mouvement constitue le positif et le vrai. Mais ce positif contient aussi le négatif ; car le vrai ne doit pas être envisagé comme

Digitized by Google

un positif inerte et sans mouvement. Ainsi, il se fait dans la connaissance philosophique un passage d'un terme à l'autre, du fini à l'infini, du négatif au positif, de l'existence à la connaissance. Ce mouvement n'est pas, comme dans les mathématiques, un procédé subjectif et en dehors de l'objet, mais c'est son mouvement propre et intérieur.

Il était nécessaire d'esquisser les principaux traits de la philosophie d'Hégel pour faire bien comprendre le point de vue de sa logique.

Le système d'Hégel comprend trois parties : la science logique, la science de la nature et la science de l'esprit. Ces trois parties forment les trois sphères, ou les trois moments que parcourt l'absolu dans tous les modes de son existence. L'exposition de la science de l'absolu doit se faire *historiquement ;* on doit montrer comment l'*idée* se développe par un mouvement propre et intérieur, comment elle parcourt et produit les divers degrés de l'existence. La logique comme science formelle ne peut pas embrasser ce qui fait l'objet des autres parties de la philosophie, savoir la science de la nature, et la science de l'esprit. Ces sciences concrètes entrent dans une forme plus réelle de l'*idée* que la logique. Celle-ci montre plutôt l'élévation de l'*idée* au degré où elle devient la créatrice de la nature, et passe dans une forme où la notion est encore aveugle et dénuée de conscience; laquelle forme est de nouveau brisée par l'*idée*, qui s'élève ainsi à son état définitif, et devient esprit pensant, et concret. Vis-à-vis ces sciences, la logique n'est qu'une science formelle, mais elle est la science de la forme absolue, elle est le type, le modèle intérieur d'après lequel la nature et l'esprit doivent se développer et s'organiser. Cette forme absolue est en soi une totalité et contient l'*idée pure* de la vérité; elle a son contenu et sa réalité. Car la notion, qui n'est pas représentée ici comme une identité vide a, dans ces

Digitized by Google

moments négatifs, des déterminations qui la différencient ; et le contenu n'est autre chose que ces déterminations de la forme absolue qui se pose par elle-même, et qui pose ainsi un contenu adéquate à soi. Cette forme est donc d'une nature différente que la forme de la logique ordinaire. Elle contient déjà le vrai, en ce que son objet et sa réalité sont adéquates à sa notion, et elle contient la vérité pure, parce qu'il ne s'est pas encore introduit dans ces déterminations une forme étrangère et concrète (1).

Dans ce nouveau travail auquel il soumet la logique, Hégel part d'un point de vue historique. Suivant lui, ce travail n'est pas une œuvre accidentelle et personnelle, mais il est réclamé par l'état de la conscience universelle, par une évolution nouvelle de la pensée. Depuis Aristote, dit-il, la logique n'a pas reculé, mais elle n'a pas non plus avancé ; et cependant, le développement de l'esprit, pendant deux mille ans, doit lui avoir fourni une plus haute conscience de sa pensée, et de sa pure essence. Le moment est donc arrivé où la logique doit subir une entière rénovation. Lorsque l'esprit d'un peuple s'est élevé à un nouveau degré d'existence, de nouveaux besoins se produisent en lui. Son droit politique, ses mœurs, ses vertus sociales , sa métaphysique ne sont plus que des formes vieillies, et d'impuissants souvenirs où l'esprit ne trouve plus sa véritable existence. Des recherches sur l'immatérialité de l'ame, sur les causes finales, auraient-elles maintenant un véritable intérêt scientifique ? même les preuves que l'on a donné jusqu'ici de l'existence de Dieu ne sont plus employées qu'historiquement ou bien pour élever et édifier l'ame (2). La logique ordinaire est dans un état analogue. On

(1) *Logik, vom Begriff im Allgem.*

(2) *Vorrede zu erstem ausgabe.* Il fait ici allusion à un petit écrit sur l'existence de Dieu, qui fait suite à la *philosophie de la Religion*, où Hegel traite cette question d'une manière nouvelle.

Digitized by Google

a abandonné l'ancienne opinion qui faisait son importance et le but de son enseignement, savoir, que c'est par elle que l'on apprend à penser, comme si par l'étude de la physiologie l'homme apprenait à se nourrir et à marcher. Cependant, la logique est encore comptée parmi les sciences qui font l'objet de l'enseignement public, mais comme une science qui n'a qu'une utilité formelle. Ainsi, sa forme et son contenu n'ont point changés ; ils sont restés les mêmes, tels qu'une longue tradition nous les a transmis, et il faut même dire, que dans cette transmission, ils se sont de plus en plus obscurcis et desséchés (1). Les développements qu'elle a reçus par l'accumulation des matériaux psychologiques, pédagogiques, et même physiologiques, au lieu de la perfectionner, n'ont fait que l'altérer et la défigurer. Ces règles, ces lois pédagogiques, etc., que l'on a introduites dans la logique sont très insipides et vulgaires. De telles règles comme, par exemple, qu'il ne faut admettre sans examen ce qu'on lit, ou ce qu'on nous transmet oralement et d'autres semblables que l'on rencontre dans la logique appliquée, sont de véritables puérilités, et elles prouvent seulement, que l'auteur ou le maître s'évertue pour animer, par une matière factice, par des remplissages, le contenu mort et desséché de la logique. La cause de ce dépérissement, c'est qu'on s'est habitué à la traiter comme une science qui ne contient que la condition formelle de la connaissance, et non la vérité elle-même. L'on pose d'un côté l'objet comme un être complet, achevé, et, de l'autre côté, la pensée, comme un principe vide et impuissant, qui n'acquiert le mouvement et la vie que par son contact avec une matière étrangère ; et si la vérité est la conformité de la pensée avec l'objet, ce sera la pensée qui devra se plier et se soumettre, pour ainsi dire, à l'objet. C'est ainsi que la

(1) *Vorrede zu ersten ausg.*

Digitized by Google

raison tombe de la sphère élevée où la place la conscience de l'humanité, que la notion de la vérité se perd et s'altère, qu'elle ne devient que vérité limitée, subjective, qu'une apparence qui ne répond pas à la nature des choses.

Une autre cause de la décadence de la logique, c'est la manière dont on la traite. On considère les déterminations de la pensée séparément, comme des formes immobiles, isolées, séparées les unes des autres, sans chercher à les organiser dans une unité vivante et substantielle, Ainsi envisagées, elles ne sont que des formes mortes, que l'esprit n'habite pas. Le contenu de la science logique n'est autre chose que la connexion intime et indissoluble de ces déterminations. La raison logique (logische vernunft) est la substance ou la réalité (das substantielle oder Reelle) qui rassemble ces déterminations, les pénètre, et en forme une unité vivante et absolue.

Il faut donc raviver le contenu de la logique, mettre en évidence sa vie et sa réalité. Il faut montrer comment les formes logiques s'ordonnent et s'enchaînent par le mouvement intérieur de la notion. Cette science domine et régle toutes les autres, parce qu'elle a en elle-même sa méthode et son contenu. L'esprit, qui par degré s'est affranchi de sa vie phénoménale, s'élève à la sphère logique, et se donne pour objet ces pures essences. Celles-ci sont les pensées pures de l'esprit pensant son essence. Leur mouvement est leur vie spirituelle et ce qui constitue la science, qui n'est que leur exposition (1). Les pensées des choses naturelles et spirituelles sont elles-mêmes matière et contenu substantiel ; elles sont ce qui contient le multiple et le déterminé, la distinction de l'ame et du corps, de la notion et de la réalité. Ce sont elles qui forment l'élément le plus intime, le principe substantiel

(1) Ibid.

Digitized by Google

de l'objet. Ces pensées objectives sont le contenu de la science pure. Elles sont si peu formelles, que leur contenu est la seule vérité absolue, ou la matière la plus vraie, mais une matière qui se confond avec la forme; on doit donc se représenter la logique comme la science de la raison pure, comme « le royaume de la pensée pure, où la vérité se montre sans voile telle qu'elle est en soi et pour soi. »

Elever à la connaissance cette nature logique qui anime l'esprit, qui se meut et s'agite en lui, ces catégories de la pensée qui agissent instinctivement dans la conscience commune, et n'y obtiennent qu'une réalité obscure et incertaine, voilà la tâche de la logique nouvelle. Quant à sa méthode, il n'est aucun objet, que l'on puisse exposer d'une manière aussi sévére, que la pensée dans ces développements nécessaires; aucun objet ne possède cette liberté et cette indépendance. Dans les autres sciences, la méthode est séparée du contenu, et celui-ci ne forme pas un commencement immédiat et absolu, mais il prend lui-même son point de départ d'autres notions, de définitions, d'hypothèses, d'axiômes. La logique, au contraire, ne présuppose aucune de ces formes réfléchies, règles ou lois de la pensée, parce qu'elles font elles-mêmes partie de son contenu, et trouvent en elle leur fondement. Les sciences expérimentales ont trouvé leur méthode qui consiste à définir et à classer. Les mathématiques ont aussi la leur; elle peut convenir à la matière abstraite qui fait leur objet. Mais ces méthodes n'ont qu'une valeur et une application relatives et limitées; elles n'embrassent pas la notion tout entière; elles ne constituent pas la méthode absolue. La philosophie a jusqu'ici regardé avec jalousie l'organisation systématique des mathématiques; Wolf et Spinosa ont essayé de transporter sa méthode dans la philosophie, et d'appliquer ainsi le développement extérieur de la

Digitized by Google

quantité (1) au développement intérieur de la notion : ou bien la philosophie a emprunté sa méthode à des sciences qui ne sont qu'un mélange d'empirisme et de spéculation, et, par conséquent, de méthodes opposées.

La logique n'emprunte sa méthode à aucune science, mais elle est plutôt la seule et véritable méthode scientifique, et l'organisme et le développement des formes logique est la forme même dans laquelle la vérité existe. La logique est le mode, la forme universelle où viennent se perdre et s'envelopper toutes les sciences spéciales. L'*idée* logique est l'idée dans sa simple identité, renfermée dans sa notion, avant de tomber dans le monde des réalités et des apparences. Elle a, par conséquent, en elle-même, sa forme infinie pour contenu, et ses déterminations formelles constituent sa totalité complète, la notion pure. La détermination de l'*idée* et le déploiement entier de cette déterminabilité forment l'objet de la logique.

La méthode peut être d'abord envisagée comme un moyen de connaître ; mais ce moyen de connaître est un mode de l'être aussi bien qu'un mode de la connaissance. Ces modes, c'est la notion qui les détermine, comme formes qui sont l'ame de toute objectivité, et dans lesquelles tout contenu trouve sa vérité. La méthode est donc la forme essentielle de la notion ; c'est la notion qui se prend elle-même pour objet ; c'est le mouvement, l'évolution, dans laquelle se réalise l'activité infinie de la notion. Il faut, par conséquent, la considérer comme une force infinie, illimitée, universelle, comme force intérieure et extérieure, qui ne souffre aucune résistance, et ne peut être arrêtée ou détournée par les natures finies. C'est l'ame et la substance des choses et celles-ci ne peuvent être comprises, qu'autant qu'elles sont sou-

(1) Voy. plus haut.

Digitized by Google

mises à la méthode. C'est la force la plus puissante ou plutôt la force unique et absolue de la raison, c'est son instinct le plus intime et le plus profond de se reconnaître et de se retrouver en toutes choses. Dans la connaissance subjective, la méthode est représentée comme un instrument par lequel le sujet se met en rapport avec l'objet. Le sujet et l'objet forment dans ce syllogisme les deux extrêmes. Mais les extrêmes demeurent différenciés, parce que le sujet, la méthode et l'objet ne sont pas posés comme une notion identique, et la conclusion est toujours formelle. Les prémisses, dans lesquelles le sujet pose la forme comme une méthode subjective, ne contiennent que des déterminations abstraites, immédiates, et purement formelles, des faits subjectifs, des définitions, divisions, etc. Dans la véritable connaissance, au contraire, la méthode est une forme de la notion qui se détermine en soi et pour soi, qui est moyen, parce qu'elle a aussi une valeur objective, et qui dans la conclusion n'atteint pas seulement, par la méthode, une déterminabilité extérieure, mais elle est posée dans son identité avec la notion subjective, ou le sujet.

A. Vera.

(*La suite à un prochain numéro*).

Digitized by Google

DE LA TRAGÉDIE.

JUDITH.

—

Mais pourquoi donc cette éternelle lamentation au milieu de nous. la tragédie se meurt, la tragédie est morte! — Morte! mais si quelque chose a mouvement et vie, dans la sphère des lettres; si quelque chose soulève encore les masses inertes; si quelque chose témoigne encore du sentiment littéraire de l'époque, c'est la tragédie qui, tout-à-l'heure, à l'instant même, vient de rappeler la foule dans les principaux théâtres de Paris, et a pensé remettre le feu aux discussions vieillies des écoles belligérentes. Morte! mais ne voilà-t-il pas, en peu de jours, trois œuvres de valeur différente, contestée sans doute, mais de valeur enfin? Les *Burgraves*, *Lucrèce* et *Judith* ont bien quelque peu ré-

Digitized by Google

pondu, ce semble, à ces critiques qui *ne veulent pas être consolés*, qui s'en vont disant toujours et partout que la tragédie a dit son dernier mot, qu'il ne lui reste plus un lambeau de pourpre pour se draper à l'antique, qu'il n'y a plus une goutte de poison dans sa vieille coupe ébréchée qu'elle peut jeter désormais comme fit le cynique de son écuelle de bois.

Mais quoi donc? au milieu de ces propos décourageants et découragés, au milieu de ces lâches discours ne voilà-t-il pas que l'antique Reine apparaît, et, poussant trois grands cris, se dresse de toute sa hauteur, le diadème et la pâleur au front! Au moment même où ils disaient qu'elle avait rendu le dernier soupir, qu'elle était bien morte, cette fois, derrière la coulisse, que le rideau était tombé sur elle comme un linceul, elle parle haut, tout-à-coup, en trois langues; elle retrouve un frisson de Shakspeare, un accent de Corneille, un écho de Racine, les trois grands Dieux! C'est Agrippine qu'on croyait noyée, qui échappe au naufrage, qui se montre tout-à-coup, toute ruisselante de l'eau de la mer, reine et mère outragée, pleine de douleur et de courroux, disant aux *naufrageurs* surpris qu'elle a *nagé vers le bord!* Que disons-nous donc, nous autres, que la tragédie est morte? Honte à nous! C'est bien plutôt nous qui sommes morts à la tragédie, morts aux grands accents, morts aux grandes passions, morts aux fières paroles!

Renonçons donc, renonçons à cette stérile critique de dépréciation, qui met tout au rabais, décriant sans cesse, — facile et petite besogne, — les œuvres du présent sous ombre de respect pour le passé. Résistons à cette vieille et triste tendance de l'esprit humain à n'accepter que les gloires toutes faites, toutes consacrées, à se montrer incrédule, âpre et dur aux gloires militantes. Soyons pleins de haute estime et de profond respect pour les maîtres des anciens jours, dont

Digitized by Google

nous gardons précieusement le souvenir embaumé ; mais n'allons pas toujours chercher des sujets d'admiration dans notre mémoire, jamais sous nos yeux. Que le poète Lebrun a bien raison de le dire :

La mémoire est reconnaissante ;
Les yeux sont ingrats et jaloux.

Oui, quoiqu'en disent les louangeurs du temps passé, notre époque a son prix. L'inspiration arrive encore d'en haut jusqu'à cette terre *où nous sommes*. Les cieux ne sont pas tout à fait, pour nous, *fermés et devenus d'airain*. Et, de par tous les dieux ! voyons, en fin de compte, ce que nos devanciers immédiats nous ont légué de si supérieur à ce que nous léguerons à nos survivants. Que tenons-nous de la république, sinon les tragédies de Chénier, de La Harpe et de Legouvé ? Sont-ce donc là des chefs-d'œuvre à nous faire rougir de honte ? Et l'Empire n'a-t-il pas vécu de peu, lui aussi, l'Empire qui avait pourtant Talma ! Qu'a-t-il jeté en pâture à ce grand tragédien ? Quelques pâles imitations de Shakspeare, puis les *Templiers*, *Artaxerce* et *Sylla*. Est-ce là de quoi faire notre plus grand désespoir ? Observez toutefois, en passant, que l'Empire était plus habile et mieux inspiré que notre époque, en ce sens seulement qu'il ne se décriait pas, qu'il ne se manquait pas à lui-même, qu'il acceptait ses œuvres et s'en parait aux yeux de tous.

Eh bien donc ? est-ce que ce temps-ci ne vaut pas ce temps-là ? Et s'il faut en venir aux noms tout à fait contemporains, est-ce que quelques-unes des tragédies de Casimir Delavigne et de Soumet ne valent pas ces tragédies ? Le *Moïse* de Châteaubriand, accepté comme grande étude biblique, n'a-t-il pas redit quelque chose de la haute poésie d'*Athalie* ? Croyez-vous bien qu'il ne restera rien de la *Lucrèce* de M. Ponsard, cet inconnu qui vient de se faire hautement connaître ?

Digitized by Google

Ne pensez-vous point qu'après tout les tentatives aventureuses de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas ont une grande valeur de nouveauté, de passion et de puissance dramatique? A le bien prendre, et, au milieu de leurs *étrangetés* et de leurs vigoureux écarts, n'ont-ils pas puisé, ceux-là, à de grandes sources tragiques? Qu'il se présente un homme qui vous dise : J'ai tenté des routes nouvelles; j'ai trouvé la voie rude et j'y ai fait plus d'un faux pas; mais, enfin, j'ai fait œuvre bruyante en mon temps; j'ai remué des idées; j'ai soufflé l'orage; les passions se sont ameutées autour de moi, et, qu'il faille le déplorer ou s'en applaudir, j'ai puissamment remué mon époque. Vous ne manquerez pas de répondre à celui-là : homme, vous êtes grand et fort, car il n'y a que les puissants qui soulèvent les tempêtes.

Ainsi donc, laissant dans l'oubli les querelles vaines et les frivoles distinctions d'école, ayons quelque respect pour les œuvres et pour les hommes de valeur, et rendons enfin à notre époque ce qui est dû à notre époque; cessons nos lâches discours; quittons les airs découragés et contempteurs, et, comme dit Béranger, *prenons pitié de notre gloire.*

N'oublions pas, d'ailleurs, que les jugements contemporains sont souvent fautifs; que l'histoire littéraire est pleine d'erreurs contemporaines et de réhabilitations tardives. Peut-être nos mépris du moment nous imposeront des expiations un jour. On sait qu'il y a des *destinées*, surtout au théâtre, et des conditions de succès et de chûte en dehors des prévisions de l'art. Il n'est pas besoin de redire la vieille histoire des chefs-d'œuvre méconnus et des brusques revirements qui tournent les *douteurs* en croyants, et les *insulteurs* en thuriféraires. Combien de fois n'a-t-on pas adoré ce qu'on avait brûlé, et brûlé ce qu'on avait adoré? On sait les insultes faites à *Phèdre*, et les doutes qui accueillirent *Athalie*. Certes,

Digitized by Google

on n'a pas à se tromper souvent sur des œuvres de si grand prix ; mais ne faut-il pas déplorer aussi les injustices faites à des œuvres de moindre valeur et pourtant estimables? Soyons donc, encore une fois, moins superbes et surtout moins découragés, et ne disons pas sans cesse que l'art se meurt, alors même qu'il fait des efforts puissants et des tentatives méritoires dont nous devons lui tenir compte.

Et notez que, pour dernière et piquante surprise, la tragédie vient de nous arriver par où nous ne l'attendions guère. C'est, cette fois, une imaginatiou gracieuse, un esprit fin et charmant, c'est une femme enfin qui vient nous donner ce démenti. Sans s'arrêter à ce propos que la tragédie est œuvre masculine, elle a tiré d'un joli petit gant blanc une jolie petite main blanche, et s'est mise à écrire fièrement, et tout d'une haleine, *Judith*. Comme son héroïne, elle a tiré le glaive, elle a fait œuvre virile avec une main de femme. L'eût-on dit qu'elle allait échanger le *gentil petit coutelet* contre le grand coutelas? L'eût-on cru que, de cette bouche gracieuse et souriante, à travers ces dents blanches et ces lèvres roses allaient sortir des accents irrités? Et puis, fiez-vous aux femmes! Voici une blonde, que vous croiriez occupée à faire quelque doux poème ou bien un piquant *Courrier de Paris :* Eh! bien, point! C'est une tragédie qu'elle écrit; elle cache un poignard dans son sein; et si elle choisit une héroïne pour son drame effrayant ce sera une belle Juive, une terrible brune, sans faiblesse aucune, une veuve immaculée, qui pleure encore son mari, mort d'un coup de soleil en faisant *la moisson de l'orge*, et qui coupe, sans pitié, la tête à un pauvre général amoureux et endormi.

Ce sommeil d'Holopherne, si inopportun dans un sens, est fort opportun dans l'autre; c'est un chaste rideau tiré devant l'alcove; c'est encore ce nuage homérique qui fut en aide à Junon le jour que Jupiter la trouva si belle sur

Digitized by Google

le mont Ida; et d'ailleurs ce sommeil peu vraisemblable est, non pas historique, mais biblique qui plus est : « Porro Holophernes jacebat in lecto, nimia ebrietate *sopitus.* » Il était, même, à ce qu'il paraît, ivre de vin au moins autant que d'amour. Passe donc pour cet étrange sommeil du général assyrien, qui ne mérita guère le baton de maréchal dans cette affaire, mais qui ne mérita pas non plus d'être occis pour sa double ivresse. Mais, enfin, il faut bien le redire encore, ce livre de Judith, qu'il soit authentique ou apocryphe; qu'il soit écrit par le grand prêtre Joachim ou Eliachim, ou par Josué, fils de Josèdec; qu'il ait été traduit par les Septante, mis dans le *canon* des juifs, et reconnu ou non par le concile de Nicée, ce livre ne renferme point un heureux sujet de tragédie. Cette dissimulation persévérante, cette coquetterie assassine, ce *baiser de Juda en trois actes,* sont inadmissibles. D'ailleurs, on a beau dire, et le talent de l'auteur a beau faire, le scepticisme railleur est resté attaché à la veuve de Manassé. C'est, il n'en faut pas douter, un choix mal inspiré que celui qu'a fait Mme de Girardin; mais il est juste aussi de renvoyer une partie de la faute à Mlle Rachel pour qui le rôle a été écrit. On dirait que l'auteur a voulu mettre en lumière une nouvelle face du talent de l'artiste et a écrit en vue de l'actrice, lui laissant le soin de s'entendre avec le public en ce qui peut être reproché au sujet. Peut-être même ce sujet ingrat l'a-t-il tentée comme le fruit défendu, en raison même de l'interdiction de la critique, et parcequ'il y répondait par une œuvre féminine par tous les bouts, qui avait une femme pour auteur, une femme pour héroïne, une femme pour interprète.

Enfin, que Mme de Girardin ait voulu sacrifier à Rachel ou agrandir le domaine littéraire de son sexe en dépit de la critique, elle a répandu sur cette histoire de *Judith,* que les Écritures n'ont pas admise sans hésitation, toute la verve

Digitized by Google

de son inspiration, toute la grâce, tout le charme de son talent. Elle a pris, d'ailleurs, ce sujet irrémédiable en toute simplicité et bonne foi; elle lui a laissé sa physionomie et n'a point tenté les *ornements egayés* : elle n'a pu qu'en faire une grande et noble élégie ; mais elle l'a faite avec un chaud reflet d'*Esther*. Elle a reproduit en beaux vers toute cette poésie orientale du siège de Béthulie, ces aqueducs rompus, cette terre aride, brûlante et désolée, ces enfants qui expirent de soif, ces mères qui vont puiser de l'eau sous les traits des Assyriens, et rapportent au bras l'amphore pleine et la flèche qui les a blessées.

O puissante vertu de l'amour maternel !

. . . . . .

Le nuage s'entrouve et le granit se fend,
Quand une mère a dit : de l'eau pour mon enfant !

UNE JEUNE FILLE, *à la mère.*

Quoi ! vous avez bravé les soldats d'Holopherne ?

LA MÈRE.

Oh ! comme je plongeais mon bras dans la citerne,
M'effrayant par ses cris, l'un d'eux est accouru,
Il a saisi son arc sitôt que j'ai paru,
Et je crois que le trait en passant m'a blessée ;
Mais, plus rapide encor que la flèche lancée,
J'ai pu fuir, emportant mon précieux fardeau.

LA JEUNE FILLE, *voyant une blessure au bras de sa mère.*

Du sang ! voilà du sang !

Digitized by Google

LA MÈRE.

Oui... mais voilà de l'eau !

Puis, après cette scène colorée à l'orientale, c'est Judith qui se montre, *à l'heure de l'aumône*, dans toute sa douleur de veuve et de juive, qui prend sa grande résolution, sous l'inspiration divine, au milieu de la foudre et des éclairs, comme Moïse reçut les tables de la loi.

Sinaï ! Sinaï ! Je vois briller tes flammes !..
Le Seigneur me choisit entre toutes les femmes.
Il ouvre devant moi le livre des destins...
Il a jeté mon nom dans les siècles lointains !
Il commande... sa voix parle dans l'orage...
Qu'entends-je ? ah ! cet effort surpasse mon courage...

(*Le tonnerre gronde*).

Quoi ! seule... dans son camp, Seigneur !.. Seigneur, j'irai.

(*L'orage redouble*).

Prendre un glaive et frapper, Seigneur !.. je frapperai.

Ces deux mots terribles, *j'irai*, *je frapperai*, prononcés entre deux éclairs qui montrent le front pâle et couvert de sueur froide, qui s'incline sous la volonté du grand Dieu d'Israël, sont pleins de terreur et de résolution sublimes. Il y a dans cette scène la révolte et la soumission à la fois. C'est la grande lutte nocturne de Jacob qui sent à la fin le genou divin sur sa poitrine. Ces deux mots doivent être d'un grand effet et d'un grand effroi, si l'actrice les dit comme du fond d'une vision, la face contre terre, pleine de foi et d'épouvante, avec prostration de la chair et fermeté de l'esprit.

Digitized by Google

Le second acte est rempli de l'amour du général assyrien, qui ressemble assez à l'amour d'un général français, car, après tout, *amor omnibus idem*. Cet acte est encore plein des dissimulations perfides de Judith, des justes défiances et de la jalousie de Phédime, *cette fille d'un roi*, devenue, par la victoire, esclave amoureuse d'Holopherne. Il y a encore là une révolte, glaive tiré qui rentre dans le fourreau à une harangue du chef toute fulgurante; mais il y a, au milieu de tout et pardessus tout une poésie noble et éclatante, toujours et partout, et puis, çà et là, de ces vers flamboyants, *soldats qui sortent du rang*, comme disait Voltaire. Enfin, tant est épris le général de Nabuchodonosor, tant est généreux son amour qu'à la fin Judith en est émue et près de manquer non seulement à la mission divine et meurtrière, mais même à l'ombre de Manassé, car les *démons* s'en mêlent, et le cœur de la belle veuve est démantelé comme Béthulie.

« . . . Je succombe et l'abîme m'attire !
Grâce ! grâce !.. de moi le seigneur se retire....
Je fais pour l'implorer des efforts superflus...
Mes deux mains pour prier ne se rejoignent plus...
Dieu ! voilà le serpent qui me poursuit comme Ève !
Voilà, dans les roseaux, sa tête qui se lève...
Il me parle ! il me parle ! il enivre mes sens
Des parfums corrupteurs de l'infernal encens !...
Israël, c'en est fait, ta patrie est vendue...
L'enfer, l'enfer triomphe... et Judith est perdue !

Le troisième acte s'ouvre et l'on voit tout d'abord la tente d'Holopherne pour lequel on ne tremble pas trop, d'après les derniers mots de Judith, et puisque le tentateur est pour lui. Mais le triomphe du *vieux Nick* est court, et, non seule-

Digitized by Google

ment la femme écrasera la tête du serpent, mais elle coupera la tête à l'homme.

Holopherne, troublé dans ses amours par un fulminant message de Nabuchodonosor, son Dieu, son roi, son maître, se repent de sa *folle clémence* et veut commencer, cette nuit même, le sac de Béthulie; il veut que l'hébraïque cité ne soit plus

> Qu'un amas de débris, une cendre fumante
> Que balaie en passant l'aile de la tourmente.

Mais, au milieu de ce projet nouveau, il persiste toujours dans son projet ancien de donner un festin à Judith, le soir, dans sa tente, et de faire couler le vin en attendant le sang. C'est vainement que Phédime, sa maîtresse disgraciée, veut l'en détourner. Cette Phédime a de funestes pressentiments; elle parle de *coupe* au lieu de glaive, et en cela elle ne se trompe que sur les voies et moyens. Mais le galant général est fasciné; elle ne parvient à lui donner que demi-soupçons qui s'évanouissent comme de vagues ombres. On a beau être Assyrien et général de Nabuchodonosor, *amour! amour! quand tu nous tiens...*

Cependant, cette idée de poison lui est restée, et, pour éprouver Judith, il veut qu'elle boive avec lui à la même coupe. Toujours la même erreur! toujours *la coupe* au lieu du glaive! Enfin, le vin rend tendre, et le général parle d'un usage *charmant et rigoureux* qui, dans sa position, fait un *déshonneur de n'être point heureux*. Or, il ne veut pas être déshonoré.

Mais ces paroles d'amour ne font pas oublier les projets de vengeance : Judith remarque qu'il y a *un glaive* sous les rideaux, et Holopherne donne, au milieu des doux propos, le mot d'ordre du sac de Béthulie, tandis que Judith convient,

Digitized by Google

avec sa suivante, d'un signal qui voudra dire : Le coup est fait ; les soldats sont gagnés ; entrez !

Ainsi donc trahison en partie double ! drame infâme qu'il ne faut point reprocher à Mme de Girardin, mais qui ne saurait être agréé, en dépit de l'approbation de grands saints et de grands conciles, et malgré la puissance et l'autorité d'un grand talent armé de toutes les séductions de la poésie.

Enfin l'heure est venue : Judith, à l'entrée de la tente, invoque le Dieu d'Israël ; elle lui demande un miracle, un *sommeil sauveur...*

Le prodige s'accomplit : elle entrouvre le rideau ; elle voit Holopherne endormi, et elle s'écrie :

O miracle ! Seigneur, vous m'avez entendue !..
Vous avez eu pitié de ma faiblesse... il dort !
Oui... je vous ai compris... oui, vous voulez sa mort...

Au même instant, elle aperçoit les flammes de Béthulie ; elle frappe... et dit :

...Dieu puissant, ma tâche est achevée !
Israël est libre, et Judith est sauvée !

Alors la veuve de Manassé trouve le glaive lourd, ne veut point de gloire, reprend le deuil et ne veut que

Le droit d'aller prier seule sur un tombeau
Et de finir ses jours humblement dans les larmes.

Voilà le drame ; mais ce n'est point là la poésie, cette poésie éblouissante qui a fait l'inspiration de Rachel, l'admiration du public et le succès de la pièce.

Prenons donc avec estime et respect cette œuvre d'une jeune femme qui nous fera peut-être mentir nous autres qui

Digitized by Google

disons que du côté de la barbe est la toute puissance tragique. Acceptons cette pièce, non pas sans doute comme un grand drame, mais comme une noble et forte héroïde biblique. Voilà l'impression qui nous en est restée après lecture calme et consciencieuse. Peut-être notre examen modeste, désintéressé et qui a pris naissance loin de l'œuvre et pourtant en parfaite connaissance de l'œuvre, obtiendra quelque crédit, au milieu d'autres appréciations faites d'un point de vue donné ou d'une position prise.

Et disons encore en terminant, comme nous l'avons dit tout d'abord, qu'il y a bien quelque tragédie dans l'air quand deux pièces comme *Judith* et *Lucrèce* se rencontrent à la fois sur deux théâtres. Nous ne connaissons encore la tragédie de M. Ponsard que par les citations et les compte-rendus ; mais déjà nous savons que c'est œuvre grave, œuvre de probité, de sérieux et patient labeur. L'auteur nous paraît un esprit ferme, droit et sain, heureusement doué de ce rare *bon sens* qui, joint à l'art de bien dire, fait les hautes productions, de valeur reconnue et durable. Il ne semble pas encore aussi bien démontré qu'il ait la puissance de l'élan et l'inspiration chaude et colorée. Mais deux choses lui sont acquises : la jeunesse qui lui promet l'avenir, et le succès qui lui livre le théâtre et la foule.

Aimé Rovet.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Une ordonnance du ministre des travaux publics vient de mettre en adjudication la construction de trois ponts suspendus dans le quartier de Perrache. Le premier sur la Saône dans le prolongement de l'axe du cours Napoléon, le second, sur le Rhône également dans l'axe du cours Napoléon, et le troisième sur l'ancien bras gauche du Rhône fermé en 1838, et destiné à devenir une gare, d'où partira une route neuve conduisant à la route n° 7 de Paris à Antibes. Les grands intérêts qui se rattachent à l'exécution de ces travaux seront, plus tard, l'objet d'un article spécial; nous nous bornerons aujourd'hui à dire qu'ils sont d'une haute importance non seulement pour les nombreux établissements industriels situés sur les deux rives du fleuve, mais encore pour les trois quartiers qu'ils relieront entr'eux. Considéré autrefois comme un pays perdu, le quartier de Perrache est aujourd'hui la nouvelle ville de Lyon; des rues larges, des maisons élégantes et commodes y attirent chaque jour des habitants nouveaux; le percement de la rue Bourbon achève l'embellissement de ce quartier qui sera dans quelques années le faubourg St-Germain de notre ville. Les propriétaires se sont réunis pour fonder par actions l'entreprise des ponts; cette spéculation aura l'avantage d'être fructueuse et d'accélérer ces importants travaux.

Porte gothique et inscription en vers de 1612. — La démolition d'une des maisons de la rue du Bourgchanin vient d'amener la découverte d'une porte d'un assez joli caractère. On avait déjà jeté bas les étages supérieurs de la maison portant le n° 9 et appelée maison de l'*Arche-d'Alliance*, lorsque les secousses imprimées à une partie du premier étage firent détacher et tomber une couche de plâtre qui recouvrait une porte cintrée, surmontée d'une pierre en marbre noir de Saint-Cyr, de la forme d'un carré long d'environ 45 centimètres de hauteur et de 1 mètre 50 centimètres de longueur.

Digitized by Google

Sur la pierre était gravée l'inscription suivante :

SERS DIEU DE TOUT TON COEUR, HONORE PÈRE ET MÈRE;
OBÉIS A TON ROY, JUSTICE AUSSI RÉVÈRE;
SOIS HUMBLE ET DÉBONNAIRE ; ÉVITE FAUX SERMENT ;
CHOISIS LE VRAY AMY ; VIS TOUS JOURS SAGEMENT ;
POUR CONSERVER TON BIEN L'AVOIR D'AUTRUI NE TOUCHE ;
RENDS LE PREST, OY PARLER ET CLOS SOUVENT TA BOUCHE ;
NE BLASME TON PROCHAIN ; SOIS CLÉMENT ; HAY LE TORT;
FAY BIEN ; PLAINS L'AFFLIGÉ, NE TESJOVIS DU MORT ;
CHOISIS UN BON CONSEIL ; AU PLUS SAGE TE FIE ;
ET LORS DIEU BÉNIRA TA MAISON ET TA VIE.

1612.

Toutes les lettres de cette inscription étaient dorées, la date seule ne l'était pas ; mais, une heure après la chûte du plâtre, l'impression de l'air avait fait disparaître la dorure. La date de 1612 se retrouve dans le fronton qui est en choin.

On fait beaucoup de conjectures sur l'inscription que nous venons de rapporter ; on se demande si la pierre sur laquelle elle est gravée n'a pas appartenu à un temple protestant que l'on dit avoir existé en ce lieu. Nous attendons la décision des savants ; cependant nous hasarderons une observation. Les maisons de la rue du Bourgchanin sont très-anciennes ; elles sont presque toutes baptisées de noms particuliers (1), et sur plusieurs on voit encore des sculptures en harmonie avec ces noms. La maison du n° 9 ayant été décorée du titre biblique de l'*Arche-d'Alliance*, il n'est peut-être pas étonnant que l'on y ait gravé l'espèce de décalogue que nous venons de citer.

L'administration de l'hospice de l'Hôtel-Dieu, à qui appartiennent les maisons que l'on démolit, a fait enlever cette pierre qu'elle destine probablement au Musée. Le portique a été acheté par une personne qui se propose de le faire réédifier dans une propriété de la cité Napoléon ; un conflit s'est élevé entre elle et l'administration à propos de la propriété de la table de marbre.

Deux Pièces sur Jacquard. — Jacquard vient d'avoir à Paris les honneurs du théâtre. Mais, hélas ! quels honneurs ? Nos auteurs font aujourd'hui leurs pièces comme nos ouvriers les étoffes : ils ont, eux aussi, leur métier à la Jacquard. C'est à peine s'ils connaissent l'orthographe du nom qu'ils mettent en

(1) Ces noms leur venaient d'emblèmes qui servaient alors, comme aujourd'hui les n°s, à désigner chacune des maisons.

Digitized by Google

scène, et c'est à peine encore si le public parisien, de son côté, sait en quoi consiste la découverte de notre illustre mécanicien. Qu'est-ce donc que la gloire ? Voici en quels termes la *Tribune dramatique* rend compte des deux pauvres ouvrages dont notre Jacquard est le héros :

« Pauvre Jacquard ! ce n'était pas assez pour lui d'avoir été estropié par le ciseau maladroit de M. Foyatier, il fallait encore que son nom servît de pâture aux vaudevillistes. Le voilà dépécé au Gymnase par M. Fournier, tout à l'heure vous le verrez démembré en plein au théâtre du Palais-Royal ! Il était loin de s'attendre à ce genre de gloire ce bon, cet excellent Jacquard, lui, si simple et si modeste, qu'il ne portait la croix d'honneur que pour faire plaisir à sa femme! mais venons au fait.

« Jacquard exerce, à Lyon, la profession de relieur, mais il passe son temps à la construction de petits modèles de métiers à tisser la soie. De plus, il parle contre le premier consul, deux choses qui ne sont pas du goût de Mme Jacquard, car elle traite de niaises ses mécaniques, et de dangereuse son opposition au gouvernement. En effet, un beau jour, Jacquard voit arriver chez lui deux gendarmes qui lui exhibent un mandat d'amener, le hissent, bon gré mal gré, dans une diligence, et les voilà sur la route de Paris.

« Ce n'est point en prison que notre mécanicien a été conduit, mais bien aux Tuileries. Le premier consul, ayant entendu parler de ses machines, l'a fait enlever, et lui a donné ordre d'en construire une sur un grand modèle. Jacquard s'est trouvé de suite en pays de connaissance, un certain Léon, qui était sur le point d'épouser sa fille, mais à laquelle Jacquard n'a pu faire une dot, est au nombre des pages de l'impératrice. Léon est venu chercher fortune à Paris, afin d'assurer une honnête aisance à Rosalie. Bientôt, Jacquard voit arriver auprès de lui sa femme et sa fille. Cependant, Jacquard travaille à sa machine, dans la chambre où on l'a enfermé ; mais il parvient à s'échapper ; au moment où il va franchir les portes du palais, il est arrêté par le chambellan qui le prend pour le constructeur d'une machine infernale. Heureusement que l'erreur est bientôt découverte. L'empereur récompense l'inventeur d'une machine qui sera bientôt une source de richesses pour la fabrication des étoffes de soie. Et Rosalie épouse Léon.

« Cette pièce est très médiocre, et Bouffé seul en a empêché la chute.

« *Les Canuts* ont été mieux accueillis au Palais-Royal : ils méritaient bien cette galanterie de la part d'un public qui a tant de fois applaudi un de leurs camarades. Les deux actes se passent à Lyon, cela va sans dire. Au premier, nous voyons Jacquard, l'inventeur du métier de ce nom, dévoué corps et ame au succès de sa découverte. Un Anglais essaie de surprendre son secret, pour en faire part à la perfide Albion : ses diverses tentatives n'aboutissent qu'à

Digitized by Google

faire passer Jacquard pour un fou, et à tourner contre lui le zèle aveugle d'un ami qui détruit son ouvrage pour lui conserver la raison.

« Le premier consul fait venir Jacquard à Paris; sa machine est reconstruite aux Arts-et-Métiers, et l'inventeur triomphant revient à Lyon braver l'émeute des canuts, furieux d'une découverte qui menace de les priver d'ouvrage.

« Jacquard, qui passe deux actes entiers à nous parler mécanique, ce qui n'a rien de bien amusant, a cependant l'amour en tête. L'Anglais essaie de le supplanter, afin de l'amener à une transaction qui le rende maître de la précieuse découverte; cette manœuvre est sur le point de lui réussir. Mais Jacquard, en apprenant que son rival est étranger et que son métier serait perdu pour son pays, sacrifie généreusement son amour à l'intérêt national.

« Une commande de deux millions, ordonnée par le premier consul, vient fort à propos le récompenser de ses longs travaux, calmer l'effervescence des canuts, et décider son futur beau-père à envoyer promener le rival d'outre-mer. »

Dernier Comte de Lyon. — Dans les derniers jours d'avril, M. l'abbé de Turpin de Jouhé, ancien comte de Lyon, est mort à Versailles, à l'âge de 94 ans. C'est assurément le dernier membre du vieux Chapitre noble de Saint-Jean. Il y a un certain nombre d'années que mourut le comte de Rully, qui croyait bien fermer la marche funèbre.

Un vase antique en argent, découvert dans les environs de Vienne, le 11 juin 1842, a fourni à M. Delhorme, conservateur du Musée, le sujet d'une intéressante notice à laquelle nous empruntons le passage suivant:

« Le lieu où ce vase était enfoui offrait des murs et des débris qui indiquaient qu'il y avait existé une maison romaine, et des cendres et des charbons attestaient que cette dernière avait été détruite par un incendie. Précédemment on y avait déjà trouvé beaucoup d'objets, entr'autres des médailles impériales de divers règnes, depuis Augusta jusqu'à Nerva, et des poteries rouges avec figures et ornements en relief. Cette mine paraît aujourd'hui épuisée; car les fouilles qui y ont été exécutées à dessein, après la découverte du vase, sont restées sans résultat.

D'un argent très pur, ce vase pèse 1,560 grammes. Sa forme demi-ovoïde présente un galbe simple et gracieux. Deux appendices s'élèvent au-dessus de ses bords de deux côtés opposés, et, percés chacun d'un trou, reçoivent les extrémités d'une anse mobile en torsade. Il a 16 centimètres de hauteur, mesurés du bas du pied jusqu'au bord, et une largeur de 21 centimètres. L'anse levée, on compte 28 centimètres du pied jusqu'à la partie la plus haute de celle-ci. Le bord, le pied et l'anse sont fort épais, tandis que le reste est mince

Digitized by Google

et fragile. Cette circonstance a sans doute contribué à la fracture dont nous avons parlé plus haut.

Les figures en bas-relief très peu saillant, qui ornent si richement le pourtour, sont un ouvrage de ciselure d'une habile et suave exécution. Elles se trouvent rangées sur deux bandes horizontales ; la bande supérieure et principale, beaucoup plus large que celle qui est au-dessous, offre l'image du cours de l'année roulant sans cesse dans le cercle des quatre saisons. Quatre femmes représentant ces dernières sont portées par quatre animaux, et accompagnées de génies et d'emblêmes.

La première, ou le Printemps, jeune, belle, le corps nu, la chevelure ornée de fleurs, est assise sur le dos d'une panthère, appuye le coude droit sur le col de l'animal qui marche de droite à gauche, selon le mouvement apparent du soleil. Un manteau couvre ses cuisses, et un voile léger, dont elle tient les extrémités de chaque main, voltige au-dessus de sa tête. Devant la panthère est une corbeille remplie de fleurs. Au-dessus de celle-ci, un génie ailé, aussi couronné de fleurs, se balance dans les airs, tenant une draperie de ses deux mains. Un second génie, qui porte un chevreau sur ses épaules, marche après la panthère, tandisque deux autres suivent la même direction à travers l'espace aérien.

La seconde saison, ou l'Été, couronnée d'épis et vue de profil, se montre assise sur le dos accroupi. Celui-ci dans l'attitude du repos, comme pour exprimer l'apparente suspension du mouvement du soleil dans l'écliptique pendant le solstice d'été, est tourné à droite, ainsi que la déesse, qui paraît d'un âge plus mûr que la précédente. Elle a également le corps nu; une draperie est jetée sur l'une de ses cuisses, et le vent qui agite son voile le tient suspendu derrière sa tête. De la main droite elle s'appuye sur la croupe du taureau et tient de la gauche une gerbe. Un génie debout derrière l'animal, et paraissant immobile, est tourné aussi à droite, et tient une faucille, et sous le bras gauche un objet qui est peut-être un van.

Comme la déesse du Printemps, celle de l'Automne est portée par une panthère marchant aussi de droite à gauche. On la voit mollement étendue sur le dos de l'animal consacré à Bacchus. Le pampre se marie à sa chevelure, et une draperie jetée autour de ses cuisses vient couvrir une partie de ses bras. Elle porte à l'une de ses mains un cep de vigne orné de ses feuilles et de ses fruits, et de l'autre elle tient sur l'un de ses genoux un panier d'où pendent des grappes de raisin. Trois génies ailés forment son cortége. L'un d'eux court devant la panthère en soutenant d'une main la corbeille pleine de fruits qu'il porte sur la tête. Il semble l'avoir dérobée à un autre génie qu'il regarde en fuyant, et qui, derrière le même animal, court aussi en levant le

Digitized by Google

poingt comme s'il faisait une menace à son compagnon. Le troisième génie suit, en volant, le mouvement des précédents, et offre à l'automne un raisin qu'il tient à la main.

Quant à la quatrième saison, ou l'Hiver, elle est représentée sous la figure d'une femme d'un âge avancé, et qui a la tête, les épaules et les cuisses couvertes de son manteau. Elle se voit de profil comme l'Été, et tournée aussi à droite ; l'animal sur lequel elle est assise, et sur la croupe duquel elle appuie sa main droite, se trouve, ainsi que le bœuf de l'Été, sans doute pour les mêmes motifs, dans l'attitude du repos, et tourné du même côté. Il n'en reste que la partie postérieure, toute celle de devant a été emportée par la fracture dont nous avons parlé ; de là la difficulté de reconnaitre à quelle espèce appartient l'animal. Nous le considérerions volontiers comme un sanglier, premièrement parce que sur la partie conservée l'artiste qui a ciselé le vase paraît avoir voulu exprimer, par des traits qui ne se voient pas sur les animaux précédents, la rudesse des soies propres à ce dernier, et secondement parce que le sanglier, l'un des animaux auquel les anciens faisaient la chasse pendant l'hiver, pouvait être donné pour attribut à cette saison. Par l'effet de la même cassure on ignore ce que l'Hiver tenait de la main gauche. Deux génies, se soutenant dans les airs avec leurs petites ailes, se voyaient, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Il ne reste que la tête de celui-ci. Quant au second, la tête couverte d'un capuchon, d'une main il tient par les pattes deux oiseaux morts, et de l'autre un pédum, ou bâton recourbé. Il forme ainsi l'attribut de la chasse et aussi celui de l'hiver, pendant lequel elle avait lieu principalement chez les anciens comme chez les modernes.

La bande inférieure, beaucoup plus petite, est un tableau de la mer. Sur les flots voguent des monstres marins. On y remarque deux chevaux et deux lions marins avec de longues queues de poissons enroulées, et portant chacun un génie sur sa croupe. On y voit aussi les produits de l'empire de Neptune, tels que des coquillages et des poissons, et les attributs de la navigation : un aviron et un ancre.

Les ornements de ce vase offrent une composition des plus gracieuses, et remarquable par la beauté des figures, par la pureté des contours et par un modelé qui, malgré le peu de saillie du relief, rend très-bien la nature. Il est à regretter que la gravure ne les ait pas reproduits dans toute leur perfection, et soit restée beaucoup au-dessous du dessin d'après lequel elle a été faite. Soit que l'on considère le monument dont il s'agit ici sous le rapport de la matière, soit sous celui de la forme, de la richesse et du mérite des ornements, soit enfin sous celui du procédé de l'art par lequel ceux-ci ont été exécutés, il se range sans contredit parmi les objets les

Digitized by Google

plus rares et les plus précieux qui nous sont restés de l'antiquité. Il vient se joindre à tant d'autres monuments découverts dans Vienne et dans l'ancien Viennois, pour attester jusqu'à quel haut degré les arts et la civilisation romaine y avaient été portés après la conquête. »

Ce vase est aujourd'hui la propriété de M. Girard, libraire à Vienne, qui vient d'en faire reproduire le dessin par la gravure. Dans son amour pour son pays, M. Girard cherche à y retenir tous les beaux morceaux d'antiquités qu'on y découvre. Vienne, sous ce rapport, lui doit déjà quelque reconnaissance.

— Le LXXIIIe volume de la *Biographie universelle* éditée par Michaud, vient de paraître et contient des notices sur différents personnages nés à Lyon, ou qui ont joué un rôle dans cette ville. Le premier est Mgr Yves-Alexandre de Marbeuf, né en 1734 aux environs de Rennes, devenu ensuite Chanoine et Comte de Lyon, évêque d'Autun en 1767, archevêque de Lyon en 1788, à la mort de Mgr de Montazet. Jeté sur la terre d'exil par la Révolution française, Mgr. de Marbeuf y mourut dans la seconde moitié de 1799. — Le second Lyonnais que présente la *biographie*, est M. de Marnas, né à Lyon en 1780, et mort en 1837.—Le troisième est un littérateur du XVIe siècle, Maurus, qui figura parmi nos principaux amateurs d'antiquités. — Le quatrième, Etienne Mayet, fabricant d'étoffes de soie et littérateur, dont il existe un certain nombre d'ouvrages en prose et en vers, naquit à Lyon le 6 juin 1751, et mourut à Berlin, au mois de juillet 1824. L'article est signé du nom de feu M. Ozanam, qui en a donné beaucoup d'autres à la *Biographie*. — Le cinquième, Jean-François-Marie Merlino, né à Lyon en 1738, fut envoyé par le département de l'Ain à la Convention nationale, et mourut en 1805 dans ce même département, où il s'était attiré, en 1793, l'animadversion générale.

Nous mentionnerons après cela François-Marie Mayeur, qui fut directeur-gérant du théâtre des Célestins en 1808 ; — Martinengo, de Brescia, qui se rendit à la Consulta tenue à Lyon en 1801, par Bonaparte (la notice est dûe à feu l'abbé Guillon, de Lyon),— et Marino, qui présida, en 1793, la Commission temporaire établie à Lyon après le siége de cette ville, et s'y conduisit en très digne agent de Robespierre.

— La deuxième livraison de l'*Auvergne* et du *Velay*, éditée par M. Desrosiers, de Moulins, vient d'être mise en vente.

Cette publication est aussi remarquable par le luxe typographique que par le style. M. Michel, qui consacre son talent à sa rédaction, a consulté les nombreux auteurs qui ont écrit sur l'Auvergne ; il a comparé leurs récits, examiné les preuves, interrogé les anciennes annales et les titres de famille.

Digitized by Google

Les lithographies sont d'une belle exécution. Le *Mont-Saint Michel*, la *Fontaine d'Amboise à Clermont*, la *Chapelle de Murat aux environs de Bredon*, la *Vue intérieure de la cathédrale de Clermont Ferrand*, le *Château d'Aurillac*, dus aux crayons de plusieurs artistes distingués, MM. Tudot, Sagot et Holstein, sont parfaitement rendus. Une gravure au trait, d'une grande netteté et du même format in-folio, est jointe à ces livraisons ; elle représente un bas-relief du maître-autel de la chapelle de Saint-Julien, dans l'église de Brioude.

L'église de la Chaise-Dieu a fourni diverses études sur la *Danse des Morts*. Ce sujet chéri du moyen-âge, reproduit sur plusieurs travées de nos monuments religieux, et qui a exercé tour à tour les pinceaux d'Orcagna et d'Holbein, est emprunté à des fresques du XVe siècle. L'artiste a parfaitement conservé le style et même la couleur de la peinture originale. Son calque, d'une scrupuleuse fidélité, est une réduction à 0,075 pour mètre.

Nous engageons tous les amis des beaux arts et de nos antiquités nationales à souscrire à ce bel ouvrage, soit dans notre bureau, soit chez M. Desrosiers, à Moulins. On ne saurait trop encourager un dévouement si intelligent pour la science.

— On annonce que le roi vient d'accorder à M. Dardel, architecte de la ville de Lyon, la décoration de chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

— M. Gilardin, procureur du roi à Lyon ; M. Desprez, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à Lyon et membre du conseil-général ; M. Billiet, ancien administrateur des hôpitaux et beau-père de M. Terme, maire de Lyon ; M. Faure-Peclet, membre du conseil municipal, viennent d'être nommés chevaliers de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

— M. Peysson, médecin principal de première classe à l'hôpital militaire de Lyon, vient d'être élevé au grade d'officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

— Deux découvertes intéressantes pour les archéologues viennent d'être faites, l'une dans les démolitions d'un bâtiment dépendant de l'ancien château de Quincieux, et l'autre dans celles de la rue de Bourbon. Le premier objet, se rapportant au moyen-âge, est une couleuvrine qui était entièrement cachée dans l'épaisseur d'un mur ; le second est une grande amphore romaine encore remplie d'une matière qui paraît avoir été un liquide passé avec le temps à l'état solide.

— Le conseil d'administration du chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon a confié à M. Seguin aîné la reconstruction du pont de la Mulatière.

D'après le dernier vote de la chambre des députés, M. Seguin vient d'arriver à Lyon pour préparer les travaux.

Digitized by Google

ÉGLOGUE[1].

J'avais quinze ans à peine, et, tout fier de mon âge,
Je laissais aux enfants l'innocent badinage ;
Des plus âgés que moi je cherchais l'entretien,
Et, pour le copier, j'observais leur maintien.
Comme j'étais heureux, surtout quand ma cousine
M'emmenait avec elle et Claire, sa voisine !
Quand je les soutenais de mon bras triomphant,
Comme je m'indignais qu'on m'appelât enfant !

(1) Le succès de *Lucrèce* a eu un tel retentissement que l'attention publique s'est reportée de la pièce sur l'auteur. Nous cédons, nous aussi, à cet entraînement en reproduisant aujourd'hui des vers dont la grâce naïve et la fraîcheur nous charmèrent, dès que la *Revue de Vienne* nous les apporta signés d'un nom inconnu alors dans les lettres. M. Ponsard nous pardonnera-t-il quel indiscret

Digitized by Google

Un jour elles étaient dans la grande prairie,
Un vieux saule abritait leur folle causerie;
C'était dans le printemps, et pendant que leurs cœurs
Se disaient leurs secrets, leurs mains tressaient des fleurs.
Moi, je vins aussi là, cherchant la solitude.
Je sentais une ardente et vague inquiétude;
Des désirs inconnus tourmentaient mes quinze ans,
Et, pour se dilater, appelaient l'air des champs.
Peut-être avais-je aussi la pensée indiscrète
D'épier ma cousine au sein de sa retraite.

J'avançai tout auprès, et puis le cou tendu,
Respirant doucement de peur d'être entendu,
J'écoutai les propos de leur gai tête-à-tête.
« Quel sera ton danseur pour la prochaine fête, »
Demandait Claire? Alors l'une et l'autre, tout bas,
Se dirent quelques mots que je n'entendis pas.

Las d'écouter en vain, pour punir leur mystère,
Je fis entre elles deux pleuvoir un peu de terre.
Ma cousine aussitôt se lève en s'écriant,
Et moitié courroucée, et moitié souriant,
D'une voix qui tremblait : « Ah! méchant! me dit-elle,
« Tu viens de nous causer une frayeur mortelle.

larçin à cette heure! de montrer le jeune homme amoureux sous l'auteur de *Lucrèce*. Ces vers sont presque inédits, car, ainsi que nous l'écrivait le modeste directeur de la *Revue de Vienne*, cette *Revue* a passé ici-bas timide et inaperçue, et pourtant, ajoutait-t-il, avec une juste fierté, elle portait les germes d'un des bons poètes de l'époque. La même *Revue* présente plusieurs autres pièces de M. Pousard, et il est dans toutes certaines portions qui décèlent une intelligente étude de l'antique, même en des sujets nouveaux.

Digitized by Google

« Pour avoir ton pardon, il faudra devant nous,
« Ainsi qu'un suppliant, te mettre à deux genoux ;
« Ensuite (nous savons que parfois tu t'amuses
« A brûler quelque encens dans le temple des Muses)
« Tu nous réciteras, ta grâce est à ce prix,
« Ces vers que tu faisais lorsque je te surpris. »

Je m'agenouillai donc par leur douce contrainte,
Et moins pour désarmer une colère feinte
Que pour être à leurs pieds quelques instants de plus,
Je choisis dans mes vers ces vers que je leur lus.
J'avais pour ma cousine achevé cette ouvrage;
Mais d'en faire l'aveu je n'eus pas le courage.

« Lorsque ma bien-aimée apparaît parmi nous,
« C'est comme la plus belle, au jugement de tous.
« Vouloir lui comparer ses jalouses compagnes,
« Ce serait comparer au sapin des montagnes
« L'humble saule qui croît dans le fond des vallons,
« Aux roses des jardins les roses des buissons,
« Et le gland qu'on dédaigne à l'olive estimée
« Pour son goût savoureux et son huile embaumée.

« Elle est folâtre et vive autant que le chevreau
« Que le pâtre ne peut ramener le troupeau ;
« Mais son air est modeste, et sa pudeur rappelle
« La sainte dont l'image est dans notre chapelle.
« Son sourire est plus doux que le raisin vermeil,
« Mûri sur les coteaux exposés au soleil,

Digitized by Google

« Quand la saison des fruits se montre complaisante
« Au vendangeur heureux de sa charge pesante.

« Viens donc dans mon jardin : j'ai pour toi, tout exprès,
« Arrangé cet asile où tu prendras le frais.
« La serpe, l'autre jour, entre mes mains novices,
« M'entama ces deux doigts : vois quelles cicatrices !
« Ce fut quand je taillai ces touffes de lilas
« Pour ôter les rameaux qui s'inclinaient trop bas,
« Puis je t'ai préparé ce siège de verdure :
« Pour ton corps délicat la pierre était trop dure.

« Sur les bords d'un ruisseau j'ai pris du sable fin,
« Et j'en ai parsemé tout ce petit chemin.
« A l'entour j'ai planté les blanches marguerites,
« Car je sais que ces fleurs sont tes fleurs favorites.
« Afin de t'appeler par un dernier attrait,
« Ici j'ai suspendu l'instrument qui te plaît.
« D'un vieux musicien je tiens cette guitare
« Incrustée avec art de dessins en bois rare.

« Mais quoi ! mon tendre amour, mes soins et mon jardin,
« Celle que j'aime, hélas ! a tout pris en dédain,
« Elle dit que l'amour ne sied pas à mon âge,
« Et que tous mes soupirs ne sont qu'enfantillage.
« Ingrate, qui reçois avec un ris moqueur
« L'amour si bien senti qui me gonfle le cœur !
« Va ! les temps sont venus d'être aimé dès qu'on aime ;
« Et l'amour n'est-il pas, d'ailleurs, enfant lui-même ? »

Digitized by Google

Je me tus à ces mots ; toutes deux à la fois
Applaudirent mes vers des mains et de la voix.
Ma cousine me dit : « Allons, la paix est faite ;
« Tu peux te relever, ô mon gentil poète.
« Mais apprends-nous le nom de l'heureuse beauté
« Pour qui ton jeune cœur, comme un cygne, a chanté.
« Nous ne trahirons pas ton amoureux mystère,
« Et moi je te promets un baiser pour salaire.
« Que ne suis-je un instant cet objet de tes feux !
« Au lieu d'un seul baiser, je t'en donnerais deux, »

Ces propos me rendant un peu de hardiesse,
Je lui montrai son nom tout au haut de ma pièce ;
Après quoi je lui pris par deux fois un baiser,
Que son front rougissant ne put pas refuser.

Nous rentrâmes alors, mais sans plus rien nous dire,
Ma cousine rêvait, moi j'étais en délire.
Devant trop de bonheur notre sommeil s'enfuit,
Et je ne dormis pas de toute cette nuit.

F. PONSARD.

Digitized by Google

LE DOLMEN[1],

ODE

Dédiée à Madame C. L.

—

Qu'es-tu donc, ô mont solitaire
Qu'habite une muette horreur ?
D'où vient qu'à ton aspect austère
Un vague effroi glace mon cœur ?
Tu n'abîmes point dans la nue
Ta cime aux mortels inconnue,
Repaire affreux des noirs autans ;
Et, sur tes flancs couverts de poudre,
Les cicatrices de la foudre
N'ont point gravé les pas du temps.

(1) Pierres posées par les Celtes. *Dol*, table ; *men*, pierre.

Digitized by Google

Sur les ruisseaux purs où s'incline
L'essaim des collines tes sœurs,
Tu te penchais, humble colline,
Belle de verdure et de fleurs;
Un jour, le Druide farouche
En passant de son doigt te touche:
Adieu ta fragile beauté!
Comme un terrible diadême,
Il pose sur ta tête blême
Une noble stérilité.

Telle une vierge, qui du monde
Abjure les charmes mortels,
Avec sa chevelure blonde
S'avance aux marches des autels;
Sous le ciseau de la tonsure
Tombe sa blonde chevelure
Promise aux baisers de l'amour;
Et le voile du froid veuvage
Autour de son pâle visage
Se replie en double contour.

Dés lors une majesté sombre
Plane sur tes rocs dépouillés:
Glacée au contact de ton ombre,
La culture expire à tes pieds.
Le voyageur qui te contemple,
Comme au sein d'un antique temple,
Sent un émoi mystérieux;

Digitized by Google

Et le pâtre de la vallée,
Loin de ta cime désolée,
En passant détourne les yeux.

C'est qu'autour de ton front aride
Se dressent les trente rochers
Qu'y posa la main du Druide,
Et que le fer n'a point touchés.
Sous ta séculaire couronne,
Bravant et Saturne et Bellone,
Se lève encor ton sommet-roi :
Des temps monarque solitaire,
Comme d'un manteau militaire
Tu t'enveloppes de l'effroi.

Sous tes pieds, que de cités fortes,
Que de royaumes sont passés !
Que d'immortalités sont mortes !
Que de dieux par des dieux chassés !
Accroupi comme un sphinx de pierre,
Dont l'infatigable paupière
S'ouvre béante sur le Nil,
Tu vois, sur tes jaunes arènes,
Le fleuve des races humaines
Couler vers l'Eternel exil.

Tu vois, telle qu'aux jours d'automne
La feuille tombe au vent du nord,

Digitized by Google

Pleuvoir couronne sur couronne
Au souffle glacé de la mort.
Sous le Romain le Celte expire;
Sous les rois francs tombe l'empire;
Tout diadême est emporté :
Le tien seul jamais ne chancelle;
Sur ton front la pierre immortelle
Te couronne d'éternité.

A ton aspect le temps s'efface,
Le passé se dresse vivant :
Je vois les siècles face à face;
Des tombeaux j'aspire le vent.
Chantez, Bardes, fils de la lyre,
Enivrez-moi d'un saint délire;
Theutatès l'ordonne, marchez.
Courage, guerriers de la Gaule,
Poussez, d'une robuste épaule,
Jusqu'au sommet, les saints rochers.

Le temple est debout. Point de faîte,
Point d'arceau, point de frêle mur :
Le ciel seul étend sur ma tête
La sublime voûte d'azur.
L'horizon s'ouvre large, immense;
Avec lui l'infini commence :
Et dans ses vastes profondeurs,
S'exhalant des plages lointaines,

Digitized by Google

Le doux murmure des fontaines
Se mêle au doux encens des fleurs.

Mais j'entends à travers les âges
Un long murmure gémissant :
Sur ces rocs battus des orages,
Je vois, je vois encore du sang!
L'as-tu versé, druide austère?
Le Dieu cruel qu'il désaltère,
O terrible Hésus, est-ce toi?
Non : le prêtre du sacrifice
C'est un valet de la justice,
Et le Dieu sanglant, c'est LA LOI (1).

Sur ce granit que mon pied foule,
Par ce sentier que je parcours,
Quand je sonde, loin de la foule,
Le mystère des anciens jours,
Tout pâle de sa mort future,
Des vautours prochaine pâture,
L'homme que l'homme osait punir
Venait, lamentable victime,
Sonder aussi l'affreux abîme
Du jour qui ne doit point finir.

(1) Jusqu'à la Révolution, la colline dont nous parlons fut la place assignée à l'exécution des criminels. On voulait effacer sous l'horreur les restes de la superstition antique. Ce lieu s'appelle encore aujourd'hui *les Fourches*.

Digitized by Google

Alors, ces éternelles pierres,
Monuments des anciens héros,
Voyaient de leurs cimes altières
Passer patients et bourreaux :
Elles riaient d'un ris farouche,
En entendant l'humaine bouche
Prononcer l'arrêt sans recours;
Et lui renvoyant l'anathême,
N'accordaient au juge lui-même
Qu'un vain sursis de quelques jours.

Tout est rentré dans le silence...
Si ce n'est ces jeunes ormeaux.
Dont le zéphir parfois balance
Les verts et flexibles rameaux.
A cent pas sur l'autre colline,
S'agite une ville voisine (1) ;
Ici règne un calme de mort.
Lassé de ses efforts débiles,
Sur ces rocs toujours immobiles
Le temps immobile s'endort.

J. Demogeot.

10 mai 1843.

(1) Langres.

Digitized by Google

DU

MAJOR-GÉNÉRAL MARTIN.

Nous avons, dans ce même recueil, il y a près de deux ans, examiné la question de savoir si le don d'une somme d'argent pouvait suffire pour mériter, d'une population reconnaissante, ce que nous appellions alors le plus insigne honneur qu'un citoyen puisse ambitionner, l'érection d'une statue sur la place publique. Nous nous étions livré à cet examen à propos du major-général Martin et, dans notre discussion, nous avions, autant qu'il était en nous, oublié la position exceptionnelle de ce général anglais; nous avions évité, avec un soin extrême, toute expression outrageante, tout langage passionné, et nous étions arrivé à cette conclusion qui nous paraissait aussi morale que logique :

Digitized by Google

Non, la statue du fondateur de La Martinière ne doit point décorer une place publique.

Le débat, pour nous, devrait être clos ; en écrivant notre article en 1841, nous obéissions à un devoir consciencieux et, ce devoir rempli, nous devrions laisser aux évènements leur cours naturel, aux résolutions prises leur exécution. Pourquoi donc rentrons-nous dans la lice? Parce que nous regardons comme une nécessité de ramener à notre opinion le conseil de nos édiles; parce que de nouveaux documents nous ont été fournis et qu'il peut résulter de leur appréciation une conviction plus profonde.

D'ailleurs, dans notre premier article, nous avons raisonné presqu'en thèse générale, en soutenant et en prouvant qu'une ovation publique, impérissable, ne pouvait être achetée à prix d'argent; et maintenant, prenant le général anglais corps à corps, et lui faisant l'application rigoureuse, énergique de ce principe, nous essayerons de faire partager à nos lecteurs et au pouvoir municipal, l'émotion profonde qui soulève notre ame à la pensée de voir offrir en exemple à la population lyonnaise, l'homme qui, après avoir lâchement déserté ses drapeaux, a, pendant plus de quarante ans, servi dans les rangs de nos plus implacables ennemis ; l'homme qui, un pied dans la tombe et torturé par le remords, a pu croire qu'une parcelle de sa fortune, léguée à sa ville natale, effacerait à jamais les flétrissures d'une existence d'aventurier.

Et d'abord un mot sur cette existence.

La *Biographie universelle*, sobre de détails dans l'article consacré au major-général Martin, en dit assez cependant pour justifier notre répulsion, et les faits accablants qu'elle révèle doivent être acceptés pour vrais, puisqu'ils n'ont pas, que nous sachions, été démentis; puisque ceux-là même qui enrichis par le transfuge, avaient, de par la loi et la morale,

Digitized by Google

mission de défendre sa mémoire, si elle était outragée, ont gardé le silence; puisqu'enfin le journal le *Rhône*, dans son numéro du 19 avril dernier, ayant reproduit l'article biographique, cet article est, jusqu'à présent, demeuré sans réfutation.

Or, que lisons-nous dans l'ouvrage de l'éditeur Michaud ? Nous y lisons que Claude Martin arriva dans l'Inde avec le malheureux comte de Lally; que, lorsqu'en 1756, les Anglais vinrent mettre le siège devant Pondichéry, *Martin passa à l'ennemi*, c'est-à-dire, qu'il commit l'action la plus infâme dont la vie d'un soldat, et surtout d'un soldat français, puisse être souillée. Et qui peut savoir si Martin ne coopéra pas à la prise et au sac de cette place? Toujours est-il qu'il se distingua dans les rangs ennemis et fut successivement élevé aux grades de sous-lieutenant et de capitaine par les gouverneurs anglais de Madras et de Calcutta.

Le nabab d'Aoude, ajoute le biographe, fit de Martin son confident, son conseiller intime ; il devint presque gouverneur de Lucknow, et les honneurs ne suffisant point cependant à notre déserteur, il joignit, aux largesses du prince, la vente, à haut prix, de la faveur dont il jouissait et, de plus, il devint usurier. Et quelle usure, grands dieux! Douze pour cent comme gardien temporaire des objets précieux que, dans des moments de trouble, on confiait à sa puissance!

Que l'on s'étonne maintenant de la prodigieuse fortune amassée par le major-général Martin, coupable, à la fois, de désertion, d'exaction et d'usure!

Il fallut, cependant, se séparer de ses richesses. Un testament fut rédigé, acte singulier, observe encore le biographe, dans lequel on remarque les sentiments d'un homme qui s'occupe beaucoup de ce que la postérité pensera de lui. Le général tourne alors les yeux vers sa terre natale,

...Dulces moriens reminiscitur Argos,

Digitized by Google

donne à la ville de Lyon une somme d'un million à peu près et meurt le 13 septembre 1800.

Trois ans après et le 1er germinal an XI, le Conseil municipal est appelé à s'expliquer sur l'acceptation du legs et sur la réalisation des volontés du testateur.

Nous avions dit, abusé par des renseignements inexacts, nous avions dit que le vote de la statue et le choix de *la place St-Pierre* étaient une des erreurs du Conseil municipal de 1803, erreur que la vie du donateur mal connue, imparfaitement appréciée, et l'élan naturel de la reconnaissance, devaient faire excuser; nous nous étions trompé.

Dans la délibération de l'an XI, le Conseil municipal :

« Considérant que si la perpétuité du bienfait peut suffire pour assurer d'âge en âge, à la mémoire du fondateur, le tribut de bénédiction qui lui est dû, la reconnaissance de la cité doit cependant être manifestée et par des moyens qui lui soient propres;

. . . . . .

« . . . . Vote en principe (art. 2) qu'une satue et un tableau, destinés à représenter le major-général Martin, seront exécutés aux frais de la cité, *la statue, pour être placée au-dessus de l'inscription prescrite par le testateur, pour le bâtiment auquel il assigne le nom de La Martinière ;* le tableau pour être déposé au Musée qui sera formé dans le bâtiment de St-Pierre. »

Ce vote est très remarquable. Il est, à la fois, un hommage au donateur et un hommage à la dignité nationale qui, dès ce moment, repoussait de la place publique l'image de l'homme qui, devant l'ennemi, ne s'était pas contenté de fuir ou de briser son épée, mais qui avait tourné cette épée contre ses frères d'armes, contre ses concitoyens.

Le major avait voulu, et ce vœu est respectable, que son nom fut donné à l'institution qu'il créait avec ses denie

Digitized by Google

il avait desiré qu'une inscription consacrât le souvenir du bienfaiteur et du bienfait; rien de plus modeste, rien de plus convenable. Certainement, on eût dû s'en tenir là ; car, en décernant les honneurs du triomphe, n'appele-t-on pas, comme dans les ovations de l'ancienne Rome, l'examen et la critique?

Or, de l'examen le plus impartial et le plus bienveillant que résulte-t-il? La critique la plus mesurée quelle conclusion amène-t-elle?

Acceptons cependant le vote du Conseil municipal de l'an XI; que la ville paye un tableau destiné au Musée; que la ville paye une statue qui sera placée *dans La Martinière,* au milieu des heureux que le général aura faits. Alors toutes les suceptibilités seront satisfaites, alors un voile épais pourra être jeté sur l'existence militaire et politique de celui qui, comme on le lit sur son tombeau, parti comme *soldat français* mourut *général anglais ;* on ne se souviendra que du bienfaiteur et à ceux qui pourraient blâmer la cité d'avoir recueilli un legs d'une origine peu honorable, on répondra par le mot si connu, si profond, disons mieux, si fiscal de Vespasien.

Nous l'avons vu, le Conseil municipal appelé le premier à s'occuper du legs du major Martin, s'était, par un vote plein de prudence, montré rémunérateur magnifique, en même temps que gardien sévère de la morale publique ; d'où vient que le Conseil municipal de 1840, par son vote du 20 août a méconnu les intentions de son devancier, a élargi outre mesure les bases de la rémunération, a fait d'une consécration de famille, en quelque sorte, une consécration éclatante, publique, populaire?

La délibération fournirait-elle quelque lumière à ce sujet? voyons.

Serait-ce l'Académie royale de Lyon qui, dans une déli-

Digitized by Google

bération du 16 juin 1840, délibération visée dans les considérants de celle du Conseil municipal, aurait, dans ses vœux particuliers pour l'accomplissement des honneurs décernés au général Martin, exprimé celui de l'érection de la statue sur une place publique ?

Nous ne connaissons pas la délibération du 16 juin, mais, s'il était vrai que, par cet acte, l'Académie eut demandé l'exposition publique et perpétuelle de l'image du général, nous plaindrions ce corps savant d'avoir eu cette malheureuse pensée et nous ne comprendrions pas que les membres si honorables qui le composent, et qui devaient connaître, dans ses phases les plus intimes, la vie du créateur de La Martinière, aient pu provoquer une modification à la résolution de l'an XI ; nous ne pourrions nous l'expliquer que par l'entraînement d'une reconnaissance exagérée, entraînement excusable, sans doute, mais que dans les circonstances qui nous occupent, il est permis de blâmer.

Mais si le vœu de l'Académie est en effet tel que nous le craignons, ce vœu n'a pas seul pesé dans la balance, lors de la délibération du 20 août 1840, et, quand nous lisons ces propres paroles dans cette délibération :

« Sur la proposition de M. le Maire, en *sa double qualité de premier magistrat municipal et d'exécuteur testamentaire*, » ne sommes-nous pas fondé à croire que le vote du Conseil a été obtenu et par la double influence de M. Martin, comme alors maire de Lyon, et comme héritier reconnaissant du major-général ? Nous ignorons à quelle majorité a été obtenu l'article 2 de la délibération, qui, contrairement à l'article 2 déjà cité, du vote de 1803, décide que la statue sera érigée sur la place St-Pierre; nous ignorons même s'il y a eu discussion, opposition, et nous comprenons très bien la répugnance des dissidents, s'il y en a eu, nous comprenons très bien qu'ils aient reculé devant une manifestation répul-

Digitized by Google

sive à la proposition que M. Martin s'était appropriée, rendue personnelle en ayant soin de dire, et il a dû le dire puisque nous le lisons dans le procès-verbal de la séance, qu'il fesait la proposition en sa double qualité de premier magistrat et d'exécuteur testamentaire.

Du reste, avoir indiqué les causes impulsives probables de la dérogation aux sages mesures de l'an XI, c'est avoir fait pressentir que le Conseil municipal mieux éclairé, soustrait à l'obsession ou si l'on veut à l'influence d'un premier magistrat personnellement intéressé à faire rendre à son parent des honneurs si grands, que leur grandeur même eût fait regarder comme des calomnies le reproche de désertion et d'usure, c'est avoir fait pressentir, disons-nous, que puisqu'on a dérogé aux dispositions de l'an XI, on peut déroger à celles de 1840 et en revenir au vote si mesuré de l'ancien Conseil; et si l'on objectait qu'il y a peu de dignité pour un corps à se réformer après un si court intervalle, nous répondrions qu'il y a toujours de la dignité à reconnaître un tort, quand ce tort surtout a pour origine l'excès de la reconnaissance, et que, d'ailleurs, le Conseil municipal de 1844, réformé par l'élection de la moitié de ses membres, pourra être considéré comme n'étant plus le même qui a produit la malencontreuse délibération de 1840.

Oui, nous le croyons, et notre conviction est aussi profonde que désintéressée, il y a nécessité que le Conseil municipal revenant sur sa détermination déclare que la décision de 1803 recevra seule son éxécution.

Et, en effet, que se propose-t-on en décernant à un citoyen le plus éclatant hommage de reconnaissance et d'admiration qu'un citoyen puisse obtenir, qu'une population puisse accorder? Evidemment deux choses. La première de rendre hommage au citoyen qui, par des actions éclatantes, par des services éminents, a bien mérité de son pays; à celui

Digitized by Google

dont le talent ou le génie a illustré la carrière, dont la gloire est une propriété nationale, que les populations sont fières de nommer : ainsi nous comprenons qu'on élève des statues à ces généraux qui, eux aussi, *partis comme simples soldats*, ont versé leur sang pour la France, ont été fidèles à la France, et n'ont ni reçu la solde des Anglais, ni porté le costume anglais; nous comprenons une statue à Jeanne-d'Arc, vainqueur et victime des Anglais; nous comprenons une statue à Corneille, à Racine, à Molière; nous surtout Lyonnais, nous la comprenons à Jacquard; mais au général anglais Martin, et cela pour un peu d'or!!! Hommes généreux, voilez votre face et passez!

Le second motif qu'on se propose en offrant aux populations les traits des hommes dont la vie fut honorable et belle, n'est-il pas, tout en excitant leur reconnaissance pour les services rendus, leur admiration pour les nobles actions, d'exciter aussi, par des exemples impérissables, une chaleureuse émulation? Or, nous le demandons à tout homme de bonne foi qu'apprendra le peuple lyonnais, qu'apprendront les étrangers en voyant sur la place St-Pierre le général Martin? Osera-t-on graver sur le socle les actes principaux de sa vie? Osera-t-on expliquer pourquoi un costume étranger est devenu l'ornement d'une place publique? On ne l'osera pas! on laissera le champ le plus vaste aux récits, aux commentaires de la foule et cette foule, venue pour admirer, apprendra que cet homme acheta, à prix d'argent, l'oubli de ses fautes passées, comme au temps des indulgences où tout était tarifé depuis l'innocuité d'une faute vénielle jusqu'aux plus grands des crimes; il apprendra que la fortune suffit pour que son heureux possesseur, quels que soient les moyens employés pour l'acquérir, conquière une honorable immortalité; ou bien, car nous croyons, nous, à la haute moralité des masses, la population révoltée du cynisme

Digitized by Google

d'une telle exhibition traînera aux gémonies l'image du traître qui vendit son sang aux ennemis de son pays.

Timoléon fit vendre comme esclaves, pour leur imprimer une flétrissure de plus, les statues des tyrans de Syracuse, et qui sait, car

Les destins et les flots sont changeants,

ce qui serait réservé à la statue du major-général Martin, né à Lyon et mort au service de l'Angleterre?

Nous ne savons quels arguments on peut faire valoir pour défendre la résolution, que nous avons appelée fatale, du 20 août 1840, car nous ne pensons pas qu'on s'appuye sur l'importance de la somme léguée! nous avons prouvé, nous le croyons du moins, qu'une récompense nationale ne devait être que le prix de grandes vertus, de grands talents ou de grands services et jamais, quelle qu'en fut la quotité, l'échange d'une somme d'argent.

En terminant cet article déjà trop long, nous dirons même que la pose de la statue doit avoir lieu sans pompe, sans éclat; que ce doit être une fête de famille et non une fête populaire. Il est des souvenirs qu'il ne faut pas réveiller, il est des situations qu'il faut savoir accepter. Dans une fête de famille circonscrite dans les murs de l'Ecole, on ne verra, on ne devra voir que le bienfaiteur et le bienfait; on pourra se montrer sobre de discours et d'appareil; il suffira d'exalter comme donateur l'homme qui, loin de son pays, et prêt à quitter la vie, a songé au peuple lyonnais, à ce peuple de travailleurs, dont il avait fait partie et qu'il a voulu au-delà du trépas, faire participer à sa fortune; et l'on battra des mains et les heureux faits par le général Martin ne connaîtront de lui que sa munificence. Si, au contraire, on persiste dans la fatale pensée de 1840, ne devra-t-on pas convoquer à cette cérémonie tout ce que Lyon renferme d'honorable, de haut placé; parmi

Digitized by Google

ces citoyens distingués entre tous par leur position, en sera-t-il un seul qui ne connaisse la vie aventureuse et flétrie du général Martin et qui ne rougisse pour la cité? Et nos soldats, nos officiers, nos généraux, quelle sera leur attitude? Fera-t-on, comme c'est l'ordinaire, battre aux champs et présenter les armes au moment où le dernier voile tombant laissera voir dans le major Martin un traître, un déserteur, un officier anglais ?

Digitized by Google

DES

ÉGLISES DE LYON

AU XVIIe SIÈCLE.

— —

Il peut être utile, pour l'histoire de notre ville, de savoir quel était, à une époque religieuse et grave, le nombre des églises de Lyon, et dans quel état elles se trouvaient. Nous n'avons pas de meilleur guide pour cette étude qu'un petit livre d'Isaac Le-Febvre (1). On ne sait rien de ce modeste auteur, qui n'a de place dans aucun biographe, et dont le livre est aussi rare, que les pages en sont vulgaires et pauvrement écrites. En 1627, il enregistra le *Nombre des Églises qui sont dans l'enclos et dépendances de la ville de Lyon, avec une exacte recherche du temps, et par qui elles ont été fondées;* Lyon, Jean Jacquemetton, in-8°, de VIII-62 pages. Le titre du

(1) Nous devons à l'obligeante communication de M. Coste la connaissance de cet auteur, qui figure dans une belle collection Lyonnaise assez appréciée de notre ville.

Digitized by Google

livre porte seulement les initiales du nom de l'auteur, I. L. F. *Lyonnois*, et le nom même se trouve à la fin d'une dédicace au comte de Gibertes, archidiacre de l'Eglise de Lyon. Isaac Le-Febvre supplie le noble comte, parent des Talaru et des Charmazel, de *prendre ce petit œuvre sous l'aisle de sa protection ;* et, dans un avis préliminaire, se plaint du désordre de nos archives, de la difficulté d'y puiser quelque lumière. Malgré les ravages exercés par les guerres de religion, il nous semble qu'aux premières années du XVIIe siècle, il devait rester encore de précieux documents, et que l'on peut accuser l'incapacité de l'auteur qui n'a pas su faire autre chose qu'une maigre nomenclature. Il s'y trouve cependant quelques particularités que nous recueillons, en indiquant, d'après l'auteur, quel était, paroisse par paroisse, le nombre de nos églises en 1627, au dedans comme au dehors de la Ville.

I. *L'église cathédrale, archiépiscopale et primatiale de Saint-Jean.* Rien qui ne soit déjà dans nos historiens.

II. *L'église Saint-Etienne* contiguë à l'église de Saint-Jean, et premier siége de l'Archevêché. La maison où se trouvait, en 1627, la Custoderie de Sainte-Croix, avait été anciennement l'hôtel des Archevêques.

III. Première paroisse de la ville, *Sainte-Croix.* Cette église, suivant l'auteur, fut fondée en 518 par Arigius, évêque de Lyon. Nous prendrons ailleurs que dans Le-Febvre, quelques détails sur les droits, les usages et les attributs respectifs de Saint-Jean, de Saint-Étienne et de Sainte-Croix.

L'église primatiale de Saint-Jean comprenait trois Basiliques contiguës, qui avaient existé toutes trois longtemps avant l'érection du Chapitre : celle de Saint-Jean ; celle de Saint-Etienne, ancienne cathédrale ; puis celle de Sainte-Croix, qui était l'église paroissiale, tant du clergé de la Primatiale que d'un peuple qui allait à environ cinq à six mille ames, en 1753.

Un même clergé desservait ces trois églises ; il était composé de trente-deux Chanoines, de quatre Bénéficiers, appelés

Digitized by Google

Custodes ; de sept autres Bénéficiers, appelés Chevaliers, et qui, dans l'origine, étaient destinés à servir de conseil du Chapitre ; puis enfin du Théologal. Tous ces Bénéficiers titulaires portaient le même habit.

Parmi les Custodes, il y en avait deux qu'on appelait Custodes de Sainte-Croix, et qui avaient charge d'ames du clergé de l'église et de la paroisse de ce nom. Les deux autres, qui étaient le Sacristain de Saint-Etienne et le Trésorier de l'Église, avaient des fonctions spéciales.

Ces quatre Custodes étaient intabulés pour le service des autels canoniaux de Saint-Jean et de Saint-Etienne avec les Chanoines en rang de prêtres, pour servir par semaine chacun à leur tour. Ces semaines revenaient à peu près deux ou trois fois l'année dans l'église de Saint-Jean, et autant de fois dans celle de Saint-Etienne. Elles consistaient, pour Saint-Jean, à chanter la grand'messe tous les jours, et à commencer matines et vêpres les jours de fêtes doubles, lesquels revenaient très rarement. Les semaines, pour Saint-Etienne, consistaient seulement à chanter les grand'messes.

Les Chanoines et les Custodes avaient seuls, par le titre de leurs bénéfices, le droit de célébrer et à l'autel de Saint-Jean et à celui de Saint-Etienne. Le Chapitre, par un statut de 1352, avait donné au Sous-Maître et au Scholastique, mais à eux seuls, le pouvoir de chanter la grand'messe à ces deux autels, au défaut des Chanoines et des Custodes.

D'après un ancien usage, c'était sans livres que l'on chantait l'Office au chœur de Saint-Jean, tandis que l'on se servait de livres au chœur de Saint-Etienne et de Sainte-Croix. L'office canonial se chantait dans les trois Eglises.

C'était dans le chœur de Sainte-Croix que les Custodes de cette Eglise assistaient à l'office, autant que leurs fonctions le leur permettaient ; et c'était dans celui de Saint-Etienne que le Sacristain de cette Église assistait pendant toute l'année, sauf quand venait le service des semaines dont nous avons parlé. Il n'y avait point de messes canoniales à Sainte-Croix,

Digitized by Google

et les Custodes de cette Eglise étaient présents à celle du grand chœur de Saint-Jean pendant toute l'année, à cause de leurs fonctions curiales.

Les Chanoines exerçaient dans l'église de Saint-Jean toutes leurs fonctions journalières. La première année de leur prise de possession, ils faisaient six mois d'une espèce de noviciat, qu'on appelait la *Rigoureuse*. Pendant ce temps-là, qui était réputé suffisant pour les instruire du chant et des cérémonies de l'Eglise, ils assistaient tous les jours aux Matines, excepté certains jours de repos. Il était d'usage qu'ils exerçassent dans l'église, dès le commencement de cette Rigoureuse, les fonctions des ordres qu'ils se trouvaient alors avoir reçus ; et, comme ils étaient ordinairement nommés dans un âge propre à un cours d'étude en des universités distinguées, le Chapitre les dispensait communément du reste de leur Rigoureuse, une fois qu'ils l'avaient commencée.

Les Custodes, qui étaient nécessairement prêtres, ne faisaient point de Rigoureuse. Pendant les derniers siècles, on en vit plusieurs d'un mérite éminent remplir les plus importantes places du diocèse, comme celles de Vicaire général, d'Official, etc.

Un second Ordre dans le clergé, lequel était revêtu d'un autre habit, se trouvait aussi dans l'église de Saint-Jean. Il avait été composé de douze places d'abord, de vingt au milieu du XVIIIe siècle. Elles s'appelaient *Perpétuités ;* on y voyait arriver, par la nomination du Chapitre, ceux qui composaient le surplus de cet Ordre, et ils passaient successivement par les grades d'enfant de chœur, de clerc, de prêtre habitué. L'office de ces ecclésiastiques consistait à porter plus particulièrement tout le poids du chœur en l'église de Saint-Jean.

Les Chanoines seuls et les Custodes pouvaient, par le titre de leurs bénéfices, officier au grand autel ; le Sous-Maître

Digitized by Google

et le Scholastique étaient les seuls qui, d'après le Statut de 1352, se trouvassent admis à les suppléer (1).

Vers le milieu du XVIIIe siècle, par un usage dont on ignore l'époque, lorsque celui qui était pourvu d'une Custoderie se présentait au Chapitre, celui-ci, avant d'agréer ses provisions et d'ordonner sa mise en possession, lui conférait une Chevalerie surnuméraire ; lui donnait l'habit de Chevalier, qui était le même que celui des Chanoines et des Custodes, mais différait de celui des Perpétuels ; lui faisait expédier des Provisions et prendre possession de cette chevalerie dans la forme usité pour les prises de possession des Bénéfices, et ensuite le recevait à la Custoderie (2).

IV. La première chapelle qu'il y eût dans la paroisse Sainte-Croix, était celle de *Saint-Michel,* érigée dans la Custoderie de la susdite église.

V. Une autre chapelle de la même paroisse, c'était *Saint-Alban,* sous le titre de *Reclusière.* Il y avait dans Lyon plus d'une recluserie.

VI. Touchant l'église Saint-Jean, dans l'hôtel de l'Archevêché, se trouvait la chapelle de l'Archevêque, sous le vocable de *Notre-Dame de Grâce.* Le cardinal de Bourbon, archevêque et comte de Lyon, fit bâtir cette chapelle en même temps qu'il éleva le palais archiépiscopal.

VII. Derrière l'hôtel de l'Archevêché se trouvait l'église paroissiale de Saint-Romain. C'était l'archidiacre qui y remplissait les fonctions de curé. On n'y enterrait personne.

VIII. Saint-Pierre-le-Vieux était un peu plus contre Saint-Georges, au bas du Gourguillon, et formait une annexe de Saint-Romain. C'était-là qu'on inhumait les morts de la paroisse.

(1) *Mémoire et Consultation sur l'affectation prétendue des quatre Custoderies de l'Église de Lyon aux Prêtres perpétuels de cette église ;* Lyon, 1753, in 4°, pag. 3-4.

(2) *Ibid.* pag. 11.

Digitized by Google

IX. Près *Saint-Alban*, dans la Conciergerie des prisons royales établies en l'hôtel des ducs de Rouannois, existait une chapelle, sous le vocable de *Notre-Dame de Pitié*. On y disait la messe des prisonniers, et les prières accoutumées pour leurs bienfaiteurs.

X. A la montée de Belle-Greve, en allant à l'Antiquaille, le monastère de *Notre-Dame de Chasaux* était habité par des Religieuses de la stricte observance de saint Benoît. Ce monastère fut bâti dans le Forez par un aîné de la maison de Lévi de Vantadour, près de sa terre de Cornillon. En 1621, dame Françoise D'Amanzé, dite de Chauffailles, Religieuse du monastère de Saint-Pierre à Lyon, et Prieure de Notre-Dame des Chasaux en 1627, obtint d'Anne de Lévi, duc de Vantadour, la permission de transporter l'établissement dans les murs de notre ville.

XI. Paroisse de Saint Just. L'église collégiale et seigneuriale de Saint-Just avait un Chapitre composé de vingt-cinq Chanoines, dont le chef s'appelait Obéancier. A lui seul était dévolu le privilége de porter la parole pour tout le clergé de Lyon, aux entrées des Rois et des Légats pontificaux. Les Archevêques s'étaient réservés depuis longtemps le qualité d'Abbé de Saint-Just.

XII. Sur la même paroisse étaient l'église et couvent (1) des RR. PP. Minimes. Cette église fut construite et fondée (1555) par M. de Vichs, Comte et Doyen de l'Église de Lyon. Il y établit le R. P. Simon Guichard, Provincial de l'Ordre. La première pierre fut posée par le fondateur, accompagné de l'Archidiacre, et bénite par le R. P. frère Botheanus, suffragant de l'Archevêque de Lyon (2).

XIII. Paroisse de Saint-Thomas de Fourvière. Cette église

(1) Le-Febvre, comme nos anciens auteurs, écrit *convent*, au lieu de *couvent*, et cela est plus conforme à l'étymologie du mot *conventus*, *convenire*.

(2) Voir le nom de Bothéan, dans le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*.

Digitized by Google

collégiale était desservie par treize Chanoines, qui sortaient habituellement du Chapitre de Saint Jean, et dont le Supérieur se disait Prévôt de l'Église de Lyon.

XIV. Paroisse de Saint-Georges. Cette Église, placée sous le patronage de sainte Eulalie, avant le siècle de Leidrade et de Charlemagne, était, au XVIIe siècle, une Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem, et relevait des Chevaliers de Malthe.

XV. Sur cette Paroisse, et à la montée du Gourguillon, se trouvait la chapelle de *Sainte-Magdeleine*. C'était une *Reclusière*, et Le Febvre ne savait par qui elle avait été bâtie.

XVI. Tout près de là, à la même montée, se voyait *Notre-Dame de Lorette*, chapelle bâtie par un pieux habitant de Lyon, à l'instar et sur la dimension de celle de Lorette, dont il avait rapporté le modèle d'Italie.

XVII. Paroisse de Saint-Paul. Le Chapitre se composait de dix-huit Chanoines, en 1627.

XVIII. L'église de *Saint-Laurent* était comme jointe à Saint-Paul *par un appentif* en forme de loge ou promenoir entre les deux édifices, et c'était dans cette annexe que se faisaient les fonctions parochiales pour l'administration des sacrements.

XIX. A la monté de Fourvière, à main droite, en allant vers l'Antiquaille, se trouvait la chapelle *Saint-Barthélemy*, Reclusière fort ancienne, et chapelle de la Nation.

XX. Un peu plus haut, l'on trouvait la chapelle et couvent des RR. PP. Recolets de l'étroite observance de saint François; ils furent établis à Lyon au mois de décembre 1622, par Marie de Médicis, qui fit planter par François de Sales la croix qu'il y avait à leur porte.

XXI. De l'autre côté, l'église et couvent des RR. PP. Minimes établis à Lyon en 1575. Le P. Jérôme de Montifiore. Général de l'Ordre, envoya en France pour commissaire général le P. Pacifique, qui fit venir à Lyon le P. Jérôme de Milan, *homme du tout pieux et dévot*; aussi fut-il charitable-

Digitized by Google

ment reçu dans la maison d'un Milanais, Pompée Porro, jusqu'à ce que les Religieux eussent trouvé pour l'établir un lieu commode. Le sieur de Ligny, deux banquiers, Philippe Iacomini, de Florence et Jean-Baptiste Birmo, Piémontais, achetèrent du sieur de Guadagne la maison où se fixèrent les Minimes. La croix y fut plantée par Mgr Pierre d'Epinac, assisté de Mgr de Mandelot, gouverneur.

On sait ce qu'il reste aujourd'hui de la maison des Minimes ; un séminaire, qui a fait une chapelle avec l'abside de l'ancienne église, et une caserne, qui occupe le cloître, les cellules des Religieux. Le Séminaire a fait l'acquisition de cette caserne (mai 1842).

XXII. Sur la même montagne, un peu plus avant et à main droite, l'église et couvent des RR. PP. Carmes Déchaussés, de l'Ordre de Notre Dame du Mont Carmel. L'emplacement qu'ils occupaient leur fut donné, en 1618, par le marquis de Nerestan, et s'appelait *au grand thuves* (ou thunes?). Le même seigneur assigna mille livres de rentes annuelles pour l'entretien de huit Religieux.

XXIII. Au bas de la montagne, en allant contre Pierre-Scise, rue Bourgneuf, était la *Chapelle ou Prieuré de Saint-Martin*, appelé de *La Chana* en 1627, à cause de la fontaine qui en était voisine et en sortait. Ce Prieuré fut fondé par messire Jean de Talaru (Le Febvre lit fautivement *de Talam*), cardinal et archevêque de Lyon, qui y mit des Religieuses de l'Ordre de Saint-Benoît, lesquelles furent *supprimées pour quelques considérations* par le cardinal Charles de Bourbon, qui donna l'emplacement à MM. du Chapitre de Saint-Paul, pour l'entretien des enfants de chœur. En 1531, les membres du Chapitre, voulant aider à l'établissement de l'Aumône Générale, donnèrent le Prieuré à la Ville, pour qu'il servît de retraite aux orphelins de Lyon. Il y en avait là du temps de notre auteur.

XXIV. Un peu plus avant, près de la porte de Pierre-Scise, se trouvait la Chapelle ou Ermitage de saint Epipode

Digitized by Google

(vulgairement *Pipoy*). C'était une Recluserie. Il n'y a pas longtemps que cette chapelle, occupée par un atelier de charpentier, a subi une transformation qui la rend difficile à reconnaître.

XXV. Dans le château de Pierre-Scise, une chapelle bâtie avec la forteresse même.

XXVI. Un peu plus loin, l'église et couvent des Cordeliers de l'Observance. M. l'abbé Pavy en a écrit l'histoire dans la *Revue du Lyonnais*.

XXVII. Paroisse Saint-Nizier. Eglise collégiale, et la plus grande paroisse de la Ville, à l'époque de Le-Febvre. L'archevêque de Talaru érigea Saint-Nizier en Chapitre de Chanoines réguliers; ils étaient au nombre de quinze. Quelque temps après, messire Jean Joli, chanoine et secretain (*sacristain*) de l'Eglise, érigea deux nouveaux canonicats. Le chef du Chapitre portait le titre de Secretin. En 1627, cette place était occupée par Nicolas Menard, docteur en théologie et vicaire-général de l'Archevêché.

XXVIII. Tout près de cette église, et sur la place qui est devant la grande porte, se trouvait la Chapelle des Pélerins de Saint-Jacques ; elle s'appelait vulgairement Saint-Iacome, et avait été fondée par MM. de Chaponay. On y tenait anciennement le Consulat.

XXIX. De l'autre côté de Saint-Nizier, en allant contre le Plâtre, sur la place de la Fromagerie et au coin de la rue, on rencontrait la Chapelle de *Notre-Dame de Rue-Neuve*. C'était en 1637 la *Chapelle des Charretiers*, et ils y faisaient célébrer leur office.

XXX. Au bout de la rue Neuve, la Chapelle du Collége de la Trinité. Rien de spécial dans notre auteur.

XXXI. Un peu plus bas, l'église et le couvent de Saint-Bonaventure. M. l'abbé Pavy en a donné l'histoire; Lyon, in-8°, 1835.

XXXII. Dans l'enceinte du couvent des Cordeliers, du

Digitized by Google

côté du Rhône, Maurice du Peyrat et Justinien Panse érigèrent, en 1575 la *Chapelle des Pénitents Blancs.*

La veille de la Toussaint de la même année, elle fut dédiée à l'Assomption de la Vierge, et consacrée par Jacques Maistret, docteur en théologie de la Faculté de Paris, évêque de Damas et suffragant de Lyon. Henri III en fut recteur, et la nomma Chapelle royale.

XXXIII. Au même couvent, près du Rhône, la chambre où mourut saint Bonaventure, avait été transformée en Oratoire, l'an 1612, par les soins du P. Fodéré, jadis Provincial de la province, et alors gardien du couvent. Cette Chapelle portait le nom du saint Docteur, qui avait rendu là à Dieu une si belle ame.

XXXIV. Toujours dans l'enceinte du même Couvent, et au bout de la rue Grolée, près le port Charlet, il y avait la chapelle *Notre-Dame de Bon-Rencontre,* érigée en Confrérie du Saint-Esprit, et dépendant du couvent de Saint-Bonaventure.

XXXV. Dans l'Hôtel-Dieu, pendant que les libéralités des citoyens lyonnais venaient aider à l'embellissement de ce vaste édifice, Mgr Simon de Marquemont, consacra, sous le vocable de *Notre-Dame du pont du Rhône,* une chapelle d'où les malades pourraient, de leur lit même, entendre la messe.

XXXVI. Dans les cloîtres, au bout de la petite galerie, en entrant, l'on trouvait la *Chapelle des Vauzelles,* fondée par la maison de ce nom. Les Religieux de Notre Dame de Confort y disaient une messe à huit heures, tous les dimanches et fêtes solennelles.

XXXVII. Près de là, on rencontrait le couvent de *Notre-Dame de Confort,* dans lequel fut édifiée, en l'année 1216, une église de ce nom, et où vinrent s'établir les Religieux de l'Ordre de saint Dominique, appelés aussi Frères Prêcheurs ou Jacobins. Plus tard, Messieurs de la nation florentine firent construire la grande nef, sous le vocable de saint Jean-Baptiste. En 1626, noble Alexandre Orlandin, Florentin d'extraction, mais natif de notre cité, consacra une grande somme

Digitized by Google

d'argent à rebâtir le chœur de cette église. « Les colonnes, chapiteaux, frises et autres ornements d'architectures de marbre n'y ont point été espargnés, outre les autres colonnes et chapiteaux d'une certaine pierre ressemblant à iaspe, artistement marquetez par la nature, et d'une fort bonne grace, » dit Le-Febvre. C'était dans cette église que les Frères Prêcheurs chantaient leurs Offices.

XXXVIII. Sur les bords de la Saône, à deux pas de là, s'élevait l'église et couvent des Célestins. M. Péricaud en a écrit l'histoire dans le tome Ier de *Lyon Ancien et Moderne.*

XXXIX. En remontant les rives de la Saône, on arrivait à l'église et couvent Saint-Antoine, aujourd'hui devenu Cercle musical. On en a fait l'historique dans la *Revue du Lyonnais*, tom. XVII, pag. 60.

XL. Paroisse Saint-Pierre. Rien de spécial sur l'église et couvent de Saint Pierre-les-Nonnains.

XLI. Attenant à ce monastère, il y avait l'église Saint-Saturnin, vulgairement Saint-Sorlin, annexe de Saint-Pierre, et où se faisaient les fonctions paroissiales.

XLII. Tout près de là se voyait la Chapelle, ou Réfectoire de Saint-Cosme et Saint-Damien, dépendant des Dames de Saint-Pierre. C'était la chapelle des chirurgiens.

XLIII. Dans l'enceinte de cette paroisse, *à l'endroit dit l'Arbre-Sec,* fut bâtie, en 1622, l'église du Noviciat des RR. PP. de l'Ordre de Saint-Antoine.

XLIV. Un peu plus haut et sur le bord du Rhône, était l'*église de Saint-Bernard,* sous le vocable de saint Charles Borromée. Elle servait aux RR. PP. Feuillants, dont le monastère fut bâti en 1619.

XLV. Encore plus avant et toujours sur le bord du Rhône, près des murs de la ville, on trouvait la chapelle de Saint-Clair. C'était une Recluserie.

XLVI. Au Griffon, il y avait la chapelle de Saint-Claude; c'était une Confrérie, et elle dépendait de Saint Pierre.

XLVII. Au plus haut de la montagne, et joignant les murs

Digitized by Google

de la ville, s'élevait la Chapelle de Saint-Sébastien, autre Recluserie.

XLVIII. En venant de la Porte-Neuve, et en descendant le chemin appelé *la Côte,* on rencontrait l'église des RR. PP. de l'Oratoire de Jésus. Elle avait été construite en 1614, sur l'emplacement de la maison des Capponi de Florence.

XLIX. Un peu plus bas, rue de la Monnaie, on trouvait l'église des Dames de Sainte-Ursule, église fondée en 1612. La première Supérieure fut Dame Françoise de Barmont, qui fit profession sous la règle de saint Augustin, entre les mains de Mgr de Marquemont, que ces Religieuses reconnaissaient pour Visiteur. En 1626, elles acquirent une portion du lieu appelé *Petit-Forêts,* au dessous de leur première retraite, afin d'y bâtir une maison claustrale et d'agrandir leur église.

L. Non loin de là était l'église du Noviciat des RR. PP. Capucins, fondée sous le vocable de *Saint-André,* le 19 décembre 1622, au *Petit-Forêts.* Mme de Bausse donna 10,000 livres pour les frais de l'acquisition du lieu et la construction du bâtiment. Anne d'Autriche, accompagnée de plusieurs Princes et Princesses, Seigneurs et Dames de sa Cour, assista à l'établissement des Capucins, et fit planter la croix en sa présence par M. de La Faye, comte de Lyon et vicaire-général de l'archevêque.

LI. Tout auprès, on voyait la *Chapelle de Saint-Marcel,* Recluserie où les Pénitents Noirs étaient établis, sous le vocable de Sainte-Croix.

LII. Au bas de la montée se présentait l'église, ou plutôt l'Hôtel-Dieu Sainte-Catherine, où étaient, en 1627, de pauvres filles orphelines de Lyon. Cette église avait été construite en 1200.

LIII. Paroisse de Notre-Dame de la Platière. En allant contre le pont de Saône, on rencontrait l'église Notre-Dame de la Platière, fort ancienne paroisse.

LIV. Assez près de là et vers la Côte, venait l'église et

Digitized by Google

couvent des RR. PP. de l'Ordre *Notre Dame du Mont-Carmel*, dit le *Grand Couvent des Carmes*. Il fut bâti en 1291, hors des murs de la ville. Le premier fondateur fut Guido, comte et doyen de l'Église de Lyon. Le P. Jean Anaplaco y célébra la première messe au grand autel, en 1303.

LV. Dans l'enceinte de ce couvent, le sieur Laure fit ériger, en 1625, la Chapelle des Pénitents de la Miséricorde. M. Léon Boitel en a écrit l'histoire ; Lyon, 1837, in-8°.

LVI. Paroisse de Saint-Vincent. L'église Saint-Vincent fut bâtie en 1586 par MM. du Chapitre de Saint-Paul, au bas de la montagne des Chartreux, presque sur le bord de la Saône.

LVII. Assez près de là se trouvait l'église et couvent des Augustins. Les comtes de Lyon donnèrent à ces Religieux un emplacement appelé *Bourg de Chenevières*, et François de Rohan, archevêque, contribua largement à la construction du monastère. M. Victor de La Prade a écrit l'histoire des Augustins dans le tome Ier de *Lyon Ancien et Moderne*.

LVIII. Au pied de la montagne et près du chemin qui menait au Chartreux, se trouvait l'église et monastère des Dames de la Déserte. Sa fondation remontait à l'année 1260, et avait été faite par Blanche de Châlons, fille de Jean, comte de Bourgogne. Cette princesse vint finir ses jours dans ce monastère.

LIX. Le long du chemin qui monte au Chartreux, on rencontrait l'église et monastère des *Mères Célestes de l'Annonciade*. La fondation fut faite en 1625, par Mme de Chevrières.

LX. Assez près des Chartreux, venait l'église et monastère des Dames Carmélites de l'Ordre Notre-Dame de Mont-Carmel. La fondation remontait à l'année 1617, et avait été faite par charles de Neufville, gouverneur du Lyonnais, et par Jacqueline du Harlay, sa femme, qui depuis, fut inhumée dans cette église.

LXI. L'an 1591, en un lieu appelé *la Giroffiée*, le Chartreux dom Guillaume Sesosme, Ecossais de naissance, autrefois évêque de Vaison et ambassadeur de Marie Stuart

Digitized by Google

près sa Sainteté, commença à bâtir l'église et couvent des RR. PP. Chartreux. La première pierre fut pos ée par le mar quis de Saint-Sorlin, depuis duc de Nemours, et l'église fu consacré par Pierre du Villars, archevêque de Vienne.

LXII. Paroisse Saint-Michel. Cette église et paroisse étai au midi de la ville et presque sur le bord de la Saône; Le-Febvre n'a rien à nous en dire.

LXIII. Dans l'enceinte de cette paroisse, on trouve l'église et abbaye d'Ainay. Rien non plus de spécial dans Le Febvre.

LXIV. Sur ce jeu de paume où Charles Dauphin, fils de François Ier, reçut la mort en buvant de l'eau fraîche, on avait établi, au mois de mars 1588, un monastère de *Religieuses de Sainte-Claire*. Les guerres allumées entre Henri III et le duc de Savoie amenant un licence qui ne respectait ni les lieux sacrés, ni les personnes vouées à Dieu, sept Religieuses Claristes quittèrent leur couvent de Bourg en Bresse, et vinrent se réfugier dans notre cité. Elles furent d'abord logées rue Buisson, chez le sieur Guides, Lucquais de naissance. Au mois de juillet 1599, Balthazard de Villars, conseiller du roi président en la Sénéchaussée et Siége présidial de Lyon, e parlement de Dombes, puis sa femme, Catherine de Langes, les conduisirent dans la chapelle de Sainte-Magdeleine, rue du Gourguillon. Jacques Bardet, recteur de cette Chapelle, leur en fit donation absolue, moyennant quelque retour de Balthazard de Villars, au profit des Recteurs et de leurs successeurs. Mais en l'année 1617, le sieur de Villars fit bâtir aux Religieuses Claristes un monastère près d'Ainay, et dès lors elles s'y fixèrent.

XVL. Dans les jardins de Bellecour, en la rue appelée *sur le bord du Rhône,* près l'hôpital de la Charité, se trouvait l'église et monastère des Dames de Sainte-Elisabeth, sous la Règle du Tiers Ordre de Saint-François. La fondation fut faite en 1610 par noble François Clapisson, président des Trésoriers de France en la Généralité de Lyon, et par le R. P.

Digitized by Google

Vincent Massard, dudit Ordre, lequel ayant sollicité leur établissement à Lyon, fit venir pour cela deux Claristes du monastère de Salins.

LXVI. Près de Sainte-Elisabeth, se trouvait le monastère de *Sainte-Marie de Bellecour*. Nous en avons parlé dans la *Revue du Lyonnais*, tom. XVII, pag. 118-128.

LXVII. En la dernière rue de Bellecour, vers le midi, au lieu nommé l'*Abece*, on éleva, en 1619, l'église ou noviciat des PP. Jésuites. Les principaux bienfaiteurs étaient noble François Clapisson et Marguerite d'Oulin, sa femme. Ils donnèrent 15,000 pour la construction de l'église, et y furent inhumés. Mgr de Marquemont la consacra le 15 février 1620.

LXVIII. Sur la place de Bellecour, la chapelle de la Charité fut fondée et bâtie en 1621 par le cardinal de Marquemont et par les Comtes de Lyon. Le 28 novembre 1626, elle fut consacrée et dédiée à Notre-Dame de Pitié, par Nicolas Menard, vicaire général de l'église de Lyon et *Secretin* de Saint-Nizier. M. de Vitry, comte de Lyon, y célébra la messe le même jour, et l'on fit en même temps les funérailles du cardinal de Marquemont. Le P. Jacques de Saint-Denis, Religieux de l'Ordre des Feuillants, et *grand orateur*, au dire de Le-Febvre, prononça l'oraison funèbre.

On peut voir dans *Lyon Ancien et Moderne* l'histoire de l'Aumône Général, par M. le docteur Potton.

LXIX. L'an 1220, on éleva près de la porte du Rhône, au pied du pont, en sortant pour aller en Dauphiné, l'église ou chapelle du Saint-Esprit.

LXX. Paroisse de Saint-Irénée. Notre auteur ne présente rien qui ne se trouve ailleurs.

LXXI. Paroisse de Saint-Pierre-de-Vaise. Il n'y avait d'autre église au faubourg de Vaise que l'église paroissiale de Saint-Pierre.

LXXII. Du temps de Le-Febvre, les Augustins Réformés s'établirent au faubourg de la Croix-Rousse. Le P. Charles de Sainte-Agnès, qui fonda cette maison, avait été charitable-

Digitized by Google

ment reçu par Christophe Vernet dans sa maison située près de la place des Terreaux. Jacques Flechet donna depuis aux Augustins Réformés une maison à la Croix-Rousse, et ils s'y établirent.

LXXIII. Paroisse de Notre-Dame de la Guillotière. Le faubourg de la Guillotière (Le-Febvre écrit *Guilletiere*) était considéré comme faisant partie du Dauphiné, plutôt que de Lyon, et ne jouissait pas des priviléges de la Ville. Notre-Dame était l'église paroissiale.

LXXIV. Non loin de là, et sur le chemin de Vienne, on trouvait la chapelle de Sainte-Magdeleine, annexe de Saint-Michel prés d'Ainay.

LXXV. « Auprès de là, il y a une petite chapelle en l'Hôtel-Dieu des Lépreux, mais maintenant elle est presque vacante. »

LXXVI. Vers le milieu du faubourg, se trouvait l'*église et couvent* dit *de Saint-Louis*, où les Pénitents du Tiers-Ordre de Saint-François s'établirent en 1606, sous le R. P. Vincent Massard, en un lieu qui leur fut donné par le duc de Mayenne. Un sieur d'Ausserry, ex-consul de Lyon, y fit bâtir depuis une « fort belle chapelle, » et le reste du couvent pour le logement des Religieux.

LXXVII. Au dehors de la porte Saint-Georges, chapelle de l'Hôtel-Dieu Saint-Laurent-des-Vignes, bâtie par de Gadagne, pour la traite des maladies contagieuses.

LXXVIII. Au même endroit et un peu plus haut, chapelle de Saint-Roch, bâtie par MM. de la Ville, après un vœu fait en temps de peste. Le premier vendredi d'après Pâques, on y allait en procession générale.

Ainsi, en l'année 1627, Lyon comptait soixante et dix-huit église ou chapelles, et quatorze paroisses.

Avec le petit volume de Bombourg, pour l'indication des tableaux et des peintures; celui de Clapasson pour la partie historique et les décorations; celui de Le-Febvre pour ce qui regarde les noms des fondateurs et la topographie,

Digitized by Google

on peut arriver sinon à une histoire suffisante de nos églises disparues, du moins à s'en faire une idée et à savoir un peu ce qu'elles furent.

Nous voyons par les *Nouveaux Mélanges*, de M. Breghot du Lut (1), qu'il existait à Lyon, en 1643, quatre-vingt-dix églises ou chapelles. Ce nombre excède des deux tiers environ celui des églises qui subsistent aujourd'hui, et l'on ignore jusqu'à la place occupée par plusieurs de celles dont il ne nous reste plus que le nom.

F.-Z. Collombet.

(1) Pag. 514.

Digitized by Google

SIMULACHRES DE LA MORT,

PAR

HOLBEIN[1].

Au commencement du XVIe siècle, la ville de Lyon semblait particulièrement destinée à propager en France le génie

(1) Nous empruntons ce chapitre à un travail publié, il y a déjà quelques mois, et qui a pour titre : *La Danse des Morts, dessinée par Hans Holbein, gravée sur pierre par Joseph Schlotthauer, professeur à l'Académie de Munich; expliquée par Hippolyte Fortoul, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse;* Paris, J. Labitte, in-12. — Prix : 15 fr.

Ce sujet, si curieux et si original, qui tient une assez grande place dans l'histoire de l'art, à la fin du moyen-âge, a été étudié par M. Fortoul avec un savoir plein de sobriété et de bon goût. Le jeune écrivain pense que l'expression de *Danse Macabre*, qui est au fond la même que celle de *Danse des Morts*, est née des peintures du Campo Santo de Pise, où les fresques d'un grand artiste ont mêlé le moine saint Macaire à des scènes religieusement

Digitized by Google

de la Renaissance. C'était elle qui profitait de l'effort qui entraînait la monarchie tout entière au midi, vers la frontière italienne. Elle reçut les Génois qui fuyaient devant la faction de Doria, les Florentins que bannissait le despotisme de Médicis, et elle vit le commerce et les lettres s'établir avec ces proscrits dans ses murs. Tandis que François Ier attirait à grands frais des savants et des poètes à Paris, elle en forma naturellement une colonie qui devint bientôt célèbre. Là quelques amis de Clément Marot, Charles de Sainte-Marthe, Charles Fontaine, Maurice Scève surtout, qui était peut-être le poète le plus poli de ce temps, unissaient à l'enjouement du maître une science qui faisait pressentir les révolutions de l'époque suivante; là s'était établi le cicéronien Étienne Dolet, élève hardi des imprimeurs et des rhéteurs de l'Italie; là était né et commençait à se faire connaître, à son retour de Florence, le plus célèbre de nos architectes, Philippe Delorme; là le prodige de ce règne, un moine défroqué, un helléniste consommé, un érudit éminent, un philosophe profond, un bouffon effronté, Rabelais, composait son Pantagruel; là étaient accourus des imprimeurs allemands qui favorisaient la

lugubres. Le nom du solitaire dominant le sujet serait devenu celui du sujet même. Nous pensons qu'il n'y a là rien de très sûr, et que l'imagination de l'Orcagna, au Campo Santo, travaillait sur une donnée vulgaire, et qu'il vaut mieux avouer qu'on ignore l'origine du mot.

Quant à la chose elle-même, M. Fortoul l'a suivie dans ses différentes évolutions; et, quoiqu'il reste peut-être encore à ajouter, son livre n'en est pas moins une excellente monographie.

Le texte de M. Fortoul est accompagné de cinquante-deux gravures représentant les différentes positions de la vie, les différents états dans lesquels la mort vient nous surprendre. Holbein est le peintre à qui l'on attribue ces petites compositions pleines d'esprit et de finesse d'exécution; il a peint de remarquables fresques sur le même sujet dans l'église de Bâle, en Suisse. Tout ce que nous connaissons de ce célèbre artiste, nous fait ajouter une foi entière à l'opinion de M. Fortoul.

Digitized by Google

liberté des opinions religieuses; là des imprimeurs italiens (1) qui conviaient les esprits à l'étude de l'antiquité. Le sol où tombaient toutes ces semences parut aussitôt fécond ; on peut juger, par les vers de Clément Marot, quels étaient les plaisirs qu'il rencontrait dans cette ville, dont les femmes mêmes savaient les langues antiques et cultivaient la poésie avec succès.

Sous le règne de François Ier, un libraire de Lyon eut l'idée de rajeunir les publications de la Danse Macabre, qui, à la fin du siècle précédent, avaient fait la fortune des libraires de Paris, et qui, sous le règne de Louis XII, avaient aussi commencé à occuper les presses de la province. En cherchant à les accommoder au goût de son siècle, il écarta l'idée gothique du Branle des Morts; il donna à son livre un titre qui indiquait suffisamment l'esprit nouveau dans lequel il l'avait conçu : « LES SIMULACHRES ET HISTORIÉES FACES DE LA MORT, « AUTANT ÉLÉGAMMENT POURTRAICTES, QUE ARTIFICIELLEMENT « IMAGINÉES. » Ces mots choisis dans le vocabulaire classique, ces inversions qui rappellent la syntaxe des langues anciennes, ces balancements qui imitent le mouvement des périodes, di-

(1) Les anciennes publications des presses lyonnaises sont devenues de véritables raretés. A Lyon, deux hommes qui confondent dans leurs affections leur cité et les lettres, M. Coste et M. Cailhava, ont rassemblé à grands frais un grand nombre de ces livres précieux. Je prie M. Cailhava, qui a bien voulu me faire donner communication de la première édition des *Simulachres de la Mort* d'Holbein, de recevoir mes remercîments bien vifs. Dans un temps où il est devenu presque impossible de se servir des bibliothèques qui sont destinées à l'usage du public, on ne saurait trop apprécier le bonheur de pouvoir profiter des collections particulières qui seules remplacent sérieusement pour nous les bibliothèques des anciennes communautés. M. Cailhava a ajouté lui-même aux richesses de la typographie lyonnaise en publiant, avec beaucoup de luxe et de goût, un manuscrit historié de la bibliothèque de sa ville, contenant sous le titre : *De tristibus Franciæ*, un poème latin sur les guerres religieuses du XVIe siècle.

Digitized by Google

saient assez que la Renaissance avait ouvert pour les lettres et pour les arts une ère toute nouvelle.

Une épître dédicatoire, mise en tête du livre, développa tout ce que le titre annonçait. L'éditeur y faisait parade de ses innovations : « *Cessent hardyment les antiquailleurs et* « *amateurs des anciennes images de chercher plus antique* « *antiquité.* » Il ajoutait : « *Si Severe, empereur romain, te-* « *noit en son cabinet, tesmoin Lampridius, les images de* « *Virgile, de Cicero, d'Achilles, et du grand Alexandre pour* « *à icelles se inciter à vertu, je ne voy point pourquoy* « *nous devons abhominer celles par lesquelles on est stimulé* « *à toutes bonnes opérations.* » Il jugeait devoir conserver les anciennes décorations des cimetières, d'autant qu'ils étaient « *jadis par Diogènes rèvisités pour veoir si entre ces* « *ossements des morts pourroit trouver aucune différence des* « *riches et des pouvres,* » et que *aussi les payens pour se re-* « *fréner de mal faire, aux entrées de leurs maisons, ordon-* « *noient fosses et tombeaux en mémoire de la mortalité à* « *tous preparée.* » Ce libraire, on le voit, était un homme qui connaissait son temps, et qui n'aurait plus su saluer son père et sa mère sans rappeler les formules des anciens.

Après cette dédicace, il mettait dans son livre : *Diverses tables de mort, non painctes, mais extraictes de l'escripture saincte, colorées par docteurs ecclésiastiques, et umbragées par philosophes.* Plus loin, après les exhortations empruntées aux auteurs sacrés, il insérait encore : « *Mémorables autho-* « *rités, et sentences des philosophes et orateurs payens pour* « *confirmer les vivants à non craindre la mort.* »

L'ouvrage qu'il fit ainsi paraître à Lyon, *soubs l'escu de Coloigne,* en 1538, contenait quarante et un sujets gravés sur bois. L'artiste qui les avait composés, secondant les intentions du libraire, n'avait conservé des anciennes images de la Danse Macabre, que l'idée des diverses conditions hu-

Digitized by Google

maines aux prises avec la Mort. Il avait brisé les anneaux de cette ronde gothique qui semblait se dérouler dans l'infini, loin de tous les accidents de l'existence terrestre; au lieu de représenter la Mort régnant dans le vide, et y entraînant ses victimes, il l'avait montrée pénétrant dans le monde réel, surprenant les hommes au milieu de leurs plaisirs et de leurs peines, leur donnant tout le temps de les savourer, pour leur mieux faire sentir la rudesse de ses coups. Ainsi, là où ses prédécesseurs avaient fait la peinture absolu de la Mort, il avait composé le tableau du royaume divers et agité de la vie. Avec le même esprit il avait changé la physionomie de ses personnages : à la place de ces figures de haut style qui formaient la Danse Macabre, et où paraissaient seulement les formes les plus générales de la nature, il avait peint des êtres marqués d'un caractère prononcé d'individualité, et se présentant naturellement sur la scène variée de la société humaine. Ainsi, comme l'auteur du texte qui accompagnait ses dessins, et avec toute la supériorité d'un incontestable talent, il s'était montré le représentant fidèle des révolutions de la Renaissance.

Les *Simulachres* de la Mort n'eurent pas moins de succès que la Danse Macabre n'en avait eu. Les éditions se succédèrent à des intervalles rapprochés et dans les langues diverses de l'Europe (1). Une édition latine, qui est comptée comme la

(1) De 1538 à 1542, la librairie de l'Escu de Coloigne, où ces images parurent, passa des mains des frères allemands Trechzel à celles des frères Frellon, qu'à leur nom seul on peut croire français, et qui imprimèrent une nouvelle activité à leur commerce. Pour les renseignements qu'on pourrait vouloir prendre sur les éditions des *Simulachres de la Mort*, nous renvoyons aux auteurs dont nous n'avons répété les opinions que lorsque nous avons dû les compléter ou les réfuter; s'ils ont commis des erreurs bibliographiques, ce n'est pas à nous à les en reprendre. On pourra voir, dans la nouvelle édition du *Manuel du Libraire*, jusqu'où le savant M. Brunet a suivi et corrigé leurs indications.

Digitized by Google

troisième, et qui parut en 1542, porte le nom d'un Allemand, Georgius Æmilius, qui avait traduit le texte français dans la seule langue qui fût alors commune à l'Europe. Répétée à Lyon par les mêmes presses, en 1547, elle contenait cette fois douze gravures de plus qu'il n'y en avait dans la première. Cette même édition, contenant ainsi cinquante-trois images, fut reproduite textuellement en 1554, sous la rubrique de Bâle, sans que le nom de l'imprimeur y soit marqué, et sans qu'on puisse, par conséquent, décider si elle fut en effet imprimée en Allemagne. Dans l'intervalle, le même livre avait été plusieurs fois publié par les mêmes libraires de Lyon, en français et en italien. Dans aucune de ces publications, dans aucune de celles qui suivirent pendant tout le cours du XVIe siècle, on ne trouve la moindre indication ni sur l'auteur du texte français, ni sur celui des gravures.

Vers le milieu du XVIIe siècle, un artiste qui s'est rendu célèbre en gravant des paysages et des animaux, Wenceslas Hollar, vint d'Allemagne en Angleterre, et trouva dans une collection qu'on croit être celle d'Arundel, les dessins originaux des images publiées à Lyon au siècle précédent; il les grava sur cuivre, en les ajustant au goût de son temps, et en y joignant des encadrements dus au crayon de Diepenbeke, l'un des principaux élèves de Rubens; ainsi transformés, il les publia comme un ouvrage d'Holbein, sans qu'on puisse trop savoir si, en faisant cette déclaration, il apprit à ses contemporains ce qu'ils ignoraient, ou s'il se conforma au contraire à une tradition répandue parmi eux. Après lui, personne ne songea à révoquer en doute l'opinion qu'il avait reçue ou formée. Les dessins qu'il avait copiés se trouvaient, au milieu du XVIIIe siècle, dans le cabinet de M. Crozat, d'où ils ont passé successivement dans les mains du prince Gallitzin, et dans celles de l'empereur de Russie, qui les possède aujourd'hui. Un graveur qui travaillait à Bâle à la fin du der-

Digitized by Google

nier siècle, Chrétien de Méchel, ayant entrepris de reproduire sur cuivre l'œuvre entière d'Holbein, commença sa publication par une imitation nouvelle et de nouveau altérée de ces anciennes images, qu'il regardait comme l'ouvrage le plus important de son auteur. La tradition était dès lors si puissante qu'elle allait même à faire donner le nom d'Holbein à la plupart des Danses des Morts peintes en Allemagne, depuis le cimetière de Bâle jusqu'à l'église de Lubeck. Cependant de nos jours on a opposé à ce témoignage de la renommée des objections qui méritent un sérieux examen.

L'une des gravures de l'ouvrage attribué à Holbein, celle qui représente *la Duchesse éveillée*, dans son sommeil, par l'archet de la Mort, porte, au bas du lit, un chiffre H-L, qu'Holbein n'a jamais employés et qui ne saurait être le sien. Mais ce chiffre appartient-il au dessinateur, ou bien seulement au graveur? On peut juger, par ce que pratiquent encore aujourd'hui les graveurs sur bois, qu'ils ont toujours eu l'habitude de mettre leur marque à leurs ouvrages. Une fois fois qu'on admet que le monogramme H-L peut appartenir à l'interprète du crayon d'Holbein, il ne reste plus qu'à chercher quel est le nom auquel il s'applique. Un graveur vivait précisément à Bâle, au commencement du XVIe siècle, qui donnait ce signe à ses œuvres. Il s'appelait Hans Lutzenberger, ou Leuczelberger (1), et portait le surnom de Franck. Il est connu par quelques copies d'Albert Durer, et par une sorte d'ouvrages alors fort à la mode, qui consistait en des alphabets formés de danses de paysans et de danses des morts, et destinés à fournir des initiales ornées aux beaux livres de l'époque. Il est probable qu'Holbein abandonna le soin de graver ses dessins à cet artiste, avec lequel il avait sans doute des relations. M. Brulliot a remarqué qu'une gravure repré-

(1) Voyez le *Dictionnaire des Monogrammes*, de Brulliot.

Digitized by Google

sentant la Félicité, et attribuée au peintre de Bâle, avait le genre de tailles qu'on observe dans les œuvres de Hans Leuczelberger.

Le savant M. Leber, qui, en dressant le catalogue de sa bibliothèque, a rendu aux lettres un rare service, a signalé, dans la dédicace de la première édition des *Simulachres de la Mort*, un passage qui, au premier aspect, pourrait faire douter qu'Holbein en ait même donné les dessins (1). « *Très grandement vient à regretter*, » dit l'auteur anonyme de ce morceau curieux, « *la mort de celuy qui nous a icy imaginé* « *de si élégantes figures* (de la Mort), *avançantes autant toutes* « *les patronées jusqu'icy, comme les paintures de Appelles* « *ou Zeucis, surmontant les modernes. Car ses histoires fu-* « *nèbres, avec leurs descriptions sévèrement rimées, aux ad-* « *visants donnent telle admiration, qu'ils en jugent les morts* « *y apparoistre très vivement, et les vifs très mortement re-* « *présenter. Qui me faist penser, que la Mort craignant que* « *cet excellent painctre ne la paignist tant vifve, qu'elle ne* « *fut plus crainte lui accéléra si fort ses jours, qu'il ne put* « *parachever plusieurs aultres figures, ja par luy tracées :* « *même celle du charretier froissé, et espaulti soubs son ruiné* « *charriot, les roes et chevaulx duquel, sont là si épouvan-* « *tablement trébuchez, qu'il y a autant d'horreur à veoir* « *leur précipitation, que de gaie à contempler la friandise* « *d'une mort, qui furtivement suce avec un chalumeau le* « *vin du tonneau effondré. Auxquelles imparfaictes histoires,* « *comme à l'inimitable arc céleste appelé Iris, nul n'a osé* « *imposer l'extrême main, par les audacieux traits, pers-* « *pectives et umbrages en ce chef d'œuvre comprises, et tant* « *gracieusement deliniées que l'on y peut prendre une délec-* « *table tristesse et une triste délectation, comme chose triste-*

(1) Voyez la note ajoutée au n° 1862 du *Catalogue Leber*.

Digitized by Google

« *ment joyeuse.* » S'il faut prendre à la lettre ce texte publié en 1538 (1), comme l'auteur des dessins qu'il accompagne était mort à cette époque, et qu'Holbein est mort seulement en 1554, il n'y a pas de doute que cet auteur et Holbein ne soient deux personnes tout-à-fait différentes.

Quelque hésitation que j'éprouve à contredire l'opinion d'un homme aussi judicieux qu'est M. Leber, je ne peux considérer comme sérieux le passage sur lequel il s'appuie. Le ton dont la dédicace entière est conçue fait assez voir que l'auteur se propose d'éblouir le lecteur par l'agrément de ses imagas et de ses pensées ; et je juge qu'il a cru donner une preuve bien frappante du pouvoir de la Mort, en montrant le peintre de ses triomphes tombé déjà lui-même sous ses coups. C'est ainsi que le peintre de la Danse des Morts de Berne, Nicolas Emanuel, s'était représenté frappé par la Mort, et avait mis au-dessous de ce tableau, deux quatrains allemands dont voici la traduction latine. La Mort disait :

Cunctorum in muris pictis ex arte figuris,
Tu quoque decedes : etsi hoc vix tempore credes.

Le peintre répondait :

En tibi me credo, Deus, hoc dum sorte recedo.
Mors rapiat me ; te, reliquos sociosque valete.

Holbein avait vu, sans contredit, la Danse des Morts de Berne, qu'il semble en maints endroits avoir imitée ; il avait pu être frappé de l'épisode du peintre, et en parler à l'écrivain chargé de lui faire les honneurs de la publicité. Mais je ne veux pas dire que cet écrivain ne fût capable de trouver tout seul aussi bien.

(1) Nous avons eu soin de joindre la dédicace tout entière de l'édition de 1538 à notre édition pour rappeler autant qu'il a été en nous le livre original.

Digitized by Google

Ce qu'il a imaginé couvre cependant quelque vérité qu'il sera toujours assez difficile de débrouiller. Les dessins inachevés dont il parle, et ce *Charretier froissé et espaulti soubs son ruiné charriot*, qu'il décrit d'une manière si pittoresque, manquent en effet dans la première édition, et parurent dans la quatrième. Comment peut-on expliquer qu'il les ait vus, et que pourtant on n'ait pu les joindre à la publication dont il composait le texte? Il faut supposer peut-être que cet auteur, homme de lettres au service des libraires de l'escu de Coloigne, chargé par eux de négocier avec Holbein, a été trouver l'artiste en Angleterre, lui a demandé ses dessins, les a attendus longtemps, a quitté Londres avant de les avoir vu achever, et de retour à Lyon, voulant décrire du moins ce qu'il n'avait pu emporter, a eu recours à cette idée de la mort qui rentrait naturellement dans son sujet (1).

Cette conjecture, qui peut sembler fort hasardée au premier aspect, va se changer peut-être en certitude. Il est, en effet, un homme de lettres, ami d'Holbein, qui était à Londres en 1535, qui séjourna à Lyon depuis 1536 jusqu'en 1538, et qui, dans ses ouvrages, attribue clairement les images de la mort au peintre de Bâle.

Nicolas Bourbon (*Borbonius*), dont on voit le portrait crayonné de la main d'Holbein dans le recueil de John Chamberlaine, était né en 1503, à Vandœuvres près de Langres. Fils d'un riche maître de forges, il se fit de bonne heure un nom dans les lettres en publiant un petit poème latin sur la métallurgie. Pouvant mener, grâce à sa fortune, une existence indépendante, il passa sa vie à faire de longs voyages et de petits vers pour solliciter les faveurs des grands person-

(1) Il existe une preuve assez convaincante que l'auteur de la dédicace n'avait pas sous les yeux ces dessins inachevés lorsqu'il les décrivait. On pourra voir par la gravure 46 de la publication, que ce n'est pas le charretier, mais le cheval qui est *froissé et espaulti soubs le ruiné charriot*.

Digitized by Google

nages de toutes les nations; il flatta Erasme, qui lui écrivit comme à l'héritier de son œuvre et presque de sa gloire; il adula un jour si bassement le cardinal du Bellay, que ce prélat crut qu'il lui demandait l'aumône; il était lié avec Rabelais, qu'il chargeait familièrement de saluer le poète Saint-Gelais; c'est à lui qu'on a fait dire qu'il préférait les psaumes de Buchanan à l'évêché de Paris. Il jouissait d'une telle estime, que la sœur de François Ier, la charmante Marguerite, le pria de veiller à l'éducation de Jeanne d'Albret, sa fille, et la mère d'Henri IV. Il publia, sous le titre de *Nugæ*, huit livres d'épigrammes, dont Joachim du Bellay, le neveu du cardinal, l'ami de Ronsard, dit :

> Paule, tuum scribis nugarum nomine librum :
> in toto libro nil melius titulo.

On trouve cependant dans ce livre, qui est à proprement parler l'histoire de la vie du poète, une image fidèle et singulière de l'existence des hommes de lettres au XVIe siècle.

N. Bourbon se rendit en Angleterre en 1535, l'année même de l'exécution de Th. Morus; il injuria cette noble victime par quatre vers médiocres qu'on peut juger sur le dernier :

> At nuper misero cervix est icta securi.

Il fit sa cour à Th. Cromwell, à Crammer, misérables instruments des passions et des cruautés d'Henri VIII; il célébra le roi lui-même en face de ses crimes. A Londres, il fréquentait Hans Holbein, et, tout en posant devant lui, il écrivait ces vers :

> Dùm divina meos vultus mens exprimit Hansi
> Per tabulam docta præcipitante manu,
> Ipsum et ego interea sic uno carmine pinxi :
> Hansus me pengens major Appelle fuit.

Il semble qu'avant de partir pour l'Angleterre, N. Bour-

Digitized by Google

bon habitait Lyon, et qu'au retour il y séjourna encore assez longtemps. On le voit, dans ses épigrammes, s'adresser tour à tour aux célébrités et aux puissances de cette ville, à Maurice Scève, qui travaillait sévèrement ses vers et qu'il blâme de ne rien faire paraître ; au cardinal de Tournon, qui gouvernait la place, et auprès duquel il se défend contre des bruits injurieux répandus par ses ennemis (1). C'est à Lyon qu'il fit imprimer ses poésies latines en 1538. En cette année il mettait aussi des suscriptions aux gravures de la Bible que les libraires de l'escu de Cologne faisaient paraître d'après des dessins d'Holbein (2). Il a donc dû connaître l'édition des *Simulachres de la Mort* que les mêmes libraires publiaient la même année avec les dessins du même artiste ; et c'est certainement à cette édition qu'il a fait allusion lorsqu'il a écrit :

Dùm Mortis Hansus pictor imaginem exprimit
Tantâ arte Mortem retulit, ut Mors vivere
Videatur ipsa : et ipse se immortalibus
Parem diis fecerit, operis hujus gloria.

En rapprochant de ces vers les paroles de la dédicace que je citais tout à l'heure : « *La Mort craignant que cet excel-*

(1) Le cardinal de Tournon, qui commandait a Lyon, appartenait au parti catholique le plus exalté. C'est entre ses mains que Marot abjura en 1536, en revenant de Ferrare. Il fut un des principaux conseillers des rigueurs exercées par François Ier contre les protestants, auxquels N. Bourbon se rattachait quoique timidement.

(2) Cette édition de la *Bible* fournit une excellente preuve pour démontrer qu'Holbein est l'auteur des dessins de la *Danse des Morts*. Les quatre premiers sujets dont *les Simulachres de la Mort* sont ornés, le Paradis terrestre, la désobéissance, l'expulsion, la punition, se retrouvent exactement dans la *Bible* d'Holbein. Les mêmes bois servaient évidemment pour les deux éditions. Le premier tirage fut employé à la *Bible*, comme on peut s'en convaincre à la bibliothèque de l'Arsenal, où les deux ouvrages sont réunis dans un même volume.

Digitized by Google

« *lent painctre ne la paignist tant vifve qu'elle ne fut plus crainte,* » on ne peut s'empêcher de penser que c'est sans doute N. Bourbon lui-même qui a composé le texte français des *Simulachres,* comme il avait écrit celui des gravures de la Bible. Et ainsi on peut arriver à fixer d'une manière précise les plus petites particularités de cette publication importante.

Parmi les preuves accessoires qui viennent à l'appui de l'opinion générale, j'en choisirai deux. Holbein est l'auteur d'une Danse des Morts qu'un ciseleur a gravée, d'après ses dessins, sur un fourreau de poignard, et dont le style rappelle parfaitement celui des images de Lyon. Il a aussi mis la main, sans contredit, à un tableau qui est déposé dans l'un des cabinets les plus intéressants de la capitale, et où l'idée de la mort est reproduite avec une énergie pleine de pensée. Une jeune fille, belle et parée, joue de la guitare, tandis qu'un squelette s'agite derrière elle, et qu'un magicien, couvert de son chaperon, lui présente un miroir où elle peut voir son image mêlée à celle de la Mort. Au-dessus de cette composition, traitée avec une grande fermeté de pinceau et de couleur, on lit le distique suivant :

Formosam speculo te cernens, respice formam
A Tergo positam quæ notat esse nihil.

Il me semble donc hors de doute qu'Holbein est l'auteur des dessins dont les libraires de l'escu de Cologne ont publié les gravures en 1538. Je remarquerai seulement que c'est à tort qu'on donne à ses compositions le nom de *Danse des Morts.* W. Hollar et Ch. de Méchel n'étaient pas moins éloignés de la vérité lorsqu'ils leur prêtaient le titre pompeux de *Thriomphe de la Mort.* De ces deux termes, le premier représente une œuvre du Moyen-Age, le second une œuvre des temps classiques. Holbein fit un ouvrage où le génie de ces

Digitized by Google

deux époques se mêla, et que le titre bigarré adopté par les libraires de Lyon rend avec plus de justesse.

Les Anglais ont été au-delà de nos conjectures; ils ont prétendu que ces images de la Mort, gravées à Bâle par Hans Leuczelberger, et publiées à Lyon par Borbonius, avaient été peintes par Holbein, au palais de Whitehall, par ordre d'Henri VIII. A l'appui de cette intéressante découverte ils ont cité des preuves qui ne sont pas dénuées de vraisemblance; mais l'incendie qui a dévoré le vieux palais de Whitehall en 1697, a rendu impossible la seule démonstration à laquelle on ne pourrait refuser son assentiment.

Les Allemands de leur côté ont voulu revendiquer pour eux, autant que possible, la propriété de la Danse des Morts d'Holbein; et non contents d'être certains qu'elle avait été exécutée par un peintre de leur nation, ils ont cherché à montrer qu'elle avait été publiée pour la première fois, chez eux, à Bâle, en 1530, et parconséquent plusieurs années avant qu'elle eût paru à Lyon. Mais toutes leurs assertions tombent devant des preuves positives. Georgius Æmilius, qui, comme nous l'avons dit, traduisit en latin, pour les Allemands, le texte français des *Simulachres de la Mort*, a eu soin lui-même d'indiquer en quelle langue était conçu l'original sur lequel il travaillait :

Accipe jucundo præsentia carmina vultu,
  Seu Germane legis, sive ea Galle legis :
In quibus extremæ qualis sit Mortis imago
  Reddidit imparibus musa latina modis.
Gallia quæ dederat lepidis epigrammata verbis,
  Teutona convertens est imitata manus.
Da veniam nobis, doctissime Galle, videbis
  Versibus appositis reddita siqua parum.
. . . . . .
Qualiacumque mei sunt hæc monumenta laboris,
  Gallia, germano pectore mitto tibi.

Digitized by Google

Il nous suffit, quant à nous, d'avoir fait entrevoir par ces considérations et par ces recherches quelle influence la France a exercée pendant le Moyen-Age sur l'art de l'Europe, et par quel généreux appel au génie de tous les peuples elle essayait encore, au moment décisif de la Renaissance, de se rendre digne du rôle qui lui avait été confié.

H. Fortoul.

Digitized by Google

LUCRÈCE.

On a réveillé, à propos de *Lucrèce*, la vieille guerre des genres et des écoles; on a voulu considérer cette œuvre comme une réaction violente vers un passé lointain, et des hommes qui regardent comme non-avenu le mouvement littéraire de ces dernières années, faciles à tromper, comme les amants qui croyent voir à la moindre ressemblance les traits d'une maîtresse perdue, ont proclamé le retour d'une époque, nous le croyons bien, à jamais enfuie. Au premier coup d'œil, en effet, on pouvait peut-être s'y méprendre, le nom donné à l'œuvre, la nature du sujet, presque l'unité de temps, presque l'unité de lieu, ces palladiums de l'école, une sobre distribution de scènes, un dialogue raisonneur, coupé le plus souvent par larges couplets, quelques formes de style heureusement rajeunies, tout cela pouvait faire illusion au premier moment, mais ce n'est en réalité que des superficies, il faut voir au fond; l'aspect change alors, et cette œuvre, si elle eut paru il y a vingt-cinq ans, eût fait bondir d'une poétique colère ceux auxquels elle paraît aujourd'hui un retour inespéré au point de départ.

Digitized by Google

Tous les arts humains ont, quoiqu'ils fassent, leur théorie, et même, et surtout peut-être, celui qui s'est annoncé avec la prétention d'abolir toutes les théories. La littérature moderne, sortie en même temps des sources germaniques et de l'école des historiens contemporains, s'est proposé pour but, si nous ne nous trompons, de substituer la réalité à la vérité abstraite et générale vers laquelle tendait surtout l'école du XVIIe siècle, et dont elle plaçait volontiers le type dans son époque. Tandis que les maîtres de ce temps cherchaient à peindre l'*homme* sous la forme héroïque et complète, et sans oublier jamais les principes convenus d'une beauté idéale, les maîtres d'aujourd'hui veulent placer sous nos yeux *des hommes* qui se meuvent librement sous l'impulsion de passions réellement, exclusivement humaines, avec leurs contradictions et leurs soubresauts, avec le caractère spécial que leur impriment une époque déterminée et les circonstances environnantes. Les uns, croyant saisir la nature essentielle du cœur humain, se préoccupaient peu des temps et de l'histoire; les autres, qui n'ont guère de foi dans l'absolu, s'efforcent de reproduire chaque époque dans sa vérité critique, la vie humaine sous tous ses aspects, et proclament légitime et digne de l'art l'alliance de la tragédie et de la comédie, unis en effet dans la réalité. L'art passé, quand il trouvait dans les traditions une figure qui lui semblait digne de son ciseau, la taillait, l'émondait à sa guise, ajoutait ici, retranchait là, pour la rendre conforme à son moule idéal; l'art moderne se pique d'un pinceau fidèle et reproduit ses héros tels que l'histoire les lui livre. Les mœurs curieusement observées, scrupuleusement peintes, créent un moyen d'effet qu'on peu dire nouveau tant il a acquis d'importance, la *couleur locale;* le langage dramatique subit la même influence : il descend résolument dans la prose, ou bien, s'il conserve le vers, il l'assoupit à toutes les formes de la passion, il le brise, il le heurte au mot propre; c'est peu pour lui de trouver l'accent du cœur, il veut saisir le cri entrecoupé de la pensée, sa mobilité capricieuse, ses inconséquences et ses écarts rapides. Sans doute dans la pratique ces principes ont été souvent méconnus, on ne souffre pas toujours la loi qu'on a faite. Dégouté des héros, on a passé par dessus les hommes pour nous peindre des monstres, recherchant avec plaisirs les difformités, comme les aïeux

Digitized by Google

cherchaient la pureté un peu froide et monotone des lignes : sans doute, — car il faut, quoiqu'on dise, que l'imagination se satisfasse et que la pure poésie s'ouvre un accès,—on a vu à côté du langage le plus savamment vulgaire, resplendir les éclairs du lyrisme le plus extra-dramatique, comme si le poète avait voulu, après avoir donné la pâture à la vraisemblance, faire la part aussi à la convention idéale, et rendre les couleurs plus vives par le rapprochement. L'art en effet brille plus aujourd'hui par le contraste que par l'harmonie ; c'était le contraire autrefois, et ce sont là, il nous semble, les deux éléments dont l'équilibre constituerait la perfection, mais que la main humaine, toujours mal assurée, distribue toujours d'une manière inégale ; mais, quoi qu'il en soit des révoltes, les principes nous paraissent ceux que nous avons indiqués. Eh ! bien, que l'on compare à cette mesure l'œuvre de M. Ponsard, et l'on se convaincra, pour employer les vieux mots de ralliement que l'on pouvait croire morts et qu'on a récemment rappelés, on se convaincra que c'est tout simplement une tragédie *romantique* et, nous disons plus, d'un *romantisme* pur et irréprochable.

Et d'abord à quels hommes avons-nous affaire ? Est-ce à des personnages de tragédie en effet, et croit-on qu'ils fusseut les bien venus au milieu de ces graves et solennels héros que les maîtres nous ont transmis ?

Voyez Sextus, le jeune roué, Sextus qui n'est pas, du reste — et nous n'attachons pas grande importance à cette critique — un contemporain de l'action, mais plutôt un débauché et un efféminé du temps de Tibère, Sextus est un personnage comique presque jusqu'à la fin, et de plus hideux, criminel sans excuse, imprudemment emporté vers l'objet de ses désirs non par la passion, mais par une brutalité de barbare ; Sextus nous rappelle,—nous ne voulons pas, on nous comprendra, parler d'autre chose que d'une analogie fortuite et très-générale,—Sextus nous rappelle, disons-nous, le *François* Ier de *le Roi s'amuse*, cet homme

Sans crainte, sans pitié, sans pudeur, sans amour ;

et quand on oublierait son langage si gracieux, si éloquent, si plein des fleurs les plus fraîches de la muse antique, mais si contraire

Digitized by Google

aux règles de l'école, on ne pourrait méconnaître en lui une création empruntée tout entière aux principes de l'art dramatique moderne.

Le rôle de Brute, ce rôle si achevé selon nous, obtiendrait-il facilement grâce devant la Melpomène classique? nous en doutons. Elle accueille les poétiques égarements du délire, les fureurs d'Oreste et jusqu'à la folie d'Hamlet corrigée par M. Ducis, mais ces humiliations reçues d'un *front courbé*, ce cœur endurci aux injures, cet avilissement de bouffon patient et infatigable, les souffrirait-elle dans son héros? n'aurait-elle pas quelque indignation

A voir un Junius dans cet abaissement?

Le jour où Brute s'est appelé Triboulet, a-t-on donc trouvé que ce fût un personnage tragique et bien conforme aux règles?

Lucrèce elle-même, qui meurt sans tâche, victime de l'inexcusable sévérité des dieux, viole encore les règles les plus fondamentales. Sans passion et sans faiblesse, elle déplace l'émotion, elle accuse la providence; et cela est si vrai que M. Arnault, en traitant le même sujet, s'était imaginé, oh! misère! de feindre *Lucrèce* amoureuse de Sextus. « Sans l'amour de *Lucrèce* pour Sextus, dit-on, pour le défendre dans l'Avertissement, ni lui, ni elle ne pouvaient être mis au théâtre; en atténuant le crime du fils de Tarquin, cet amour le rend excusable comme il rend Lucrèce intéressante, en lui prêtant une faiblesse et conséquemment des combats. Sans cet amour, ni Sextus ni Lucrèce ne seraient des personnages dramatiques. . . . . J.-J. Rousseau en avait jugé comme M. Arnauld. » Au point de vue *classique*, tout cela était parfaitement raisonné.

Pour la tragédie, il reste donc si l'on veut le rôle unique de Tullie: nous parlons du caractère et non pas du langage.

Nous avons parlé d'une autre ambition de l'art moderne, celle de peindre rigoureusement les mœurs, les usages, le temps enfin au milieu desquels l'action est placée. Qu'on se rappelle les *Horaces*, qui appartiennent à la même époque; si l'on excepte ce sentiment général de grandeur et d'héroïsme attribué au monde romain ou plutôt au monde antique, et que d'ailleurs Corneille seul avait aussi

Digitized by Google

complètement saisi, on n'y trouve nulle prétention à la couleur locale, nul effort pour reproduire les lignes austères de la haute antiquité. Camille ou Julie, Servius Tullius ou Auguste, Horace ou Cinna sont contemporains. Il n'est rien de tel chez M. Ponsard, — notre critique de Sextus réservée ; — l'antiquité chez lui conserve sa simplicité auguste, sa physionomie religieuse et grave, et cette paisible couleur est, à notre avis, une des plus touchantes beautés de *Lucrèce*. Cette vue savante de l'âge presque encore patriarcal, puisée, nous le croyons, aux sources, rappelle cependant les poèmes immortels des *Martyrs*, d'*Antigone* et d'*Orphée*, les premiers essais, il nous semble de cette muse érudite ; et, si nous ne nous trompons, *Lucrèce* suppose ces poèmes et n'aurait osé, si elle l'eût pu, se produire avant eux.

Que de détails gracieux et touchants, que de vers faciles et splendidement colorés, que de tableaux aimables nous devons à ce procédé légitime ! Et d'abord cette description du mariage antique, un peu longue pour la place, et de parti pris, mais qui, détachée de son cadre, est une peinture achevée : simplicité du tour, noblesse de l'expression, harmonie, rien ne manque pour faire de ces vers un morceau irréprochable.

Nous pourrions citer vingt autres passages, où les usages antiques se rencontrent fort heureusement, sans effort, sans affectation, sans érudition plaquée, et comme sous la plume d'un homme qui sait son sujet ; cette sombre peinture d'un sacrifice à Romulus dans le songe, ces deux vers charmants de Sextus qui a tant de vers charmants :

Et nous passions le temps à puiser dans les cruches
Les meilleurs vins sabins mêlés au miel des ruches.

Et cet appel lugubre au cadavre sanglant de Lucrèce, d'un effet imposant et plein d'émotion :

Maintenant fermons-lui les yeux avec les doigts.
Et comme c'est l'usage, appelons-la trois fois.
Entends-nous, ô Lucrèce !
— O Lucrèce !
— O Lucrèce !

Digitized by Google

Mais il faut abréger, et d'ailleurs nous en avons dit assez, il nous semble, pour être compris, et pour donner une juste idée de l'œuvre.

Nous essayons de constater, non ce que M. Ponsard a voulu faire, nous l'ignorons, mais ce qu'il a fait. Peut-être, d'ailleurs, comme les grands artistes des grandes époques, est-il resté étranger à tout système, à tout dessein critique, poursuivant simplement la beauté qu'il avait conçue, sans se préoccuper des écoles, sans adopter ni l'un ni l'autre drapeau. L'attitude modeste de M. Ponsard et son silence absolu autour de *Lucrèce* publiée enfin, pourrait confirmer cette pensée et ce serait le mieux. Mais l'œuvre dit assez ce que l'auteur ne dit pas, et prend elle-même son rang, en dévoilant ses origines. Fille directe et légitime de la littérature contemporaine, elle fait de M. Ponsard un modérateur si l'on veut, qui s'arrête sur la pente glissante, qui fait ce que les théoriciens avaient dit, et ramène enfin à la rigueur des principes un art que l'enivrement de la nouveauté et de l'indépendance en avait peu à peu écarté. M. Ponsard nous semble avoir trouvé l'équilibre et l'harmonie et avoir distribué dans une parfaite mesure les qualités contraires dont se forme un ouvrage excellent.

On reproche à *Lucrèce* une action faible et insuffisante ; rien, selon nous, n'est moins fondé que ce reproche. En compliquant une intrigue autour de cette belle et simple légende, l'auteur eût brisé les lignes solennelles, profané l'austère antiquité de son sujet ; toute couleur, toute vérité historique, toute grandeur poétique s'y fussent infailliblement perdues. Il fallait conserver à cette épopée dramatique la sobriété de Tite-Live, la droiture d'Homère ; c'est ce que M. Ponsard a bien vite compris. De quoi eussent servi quelques incidents misérablement rassemblés, quelques ruses littéraires qui n'eussent trompé personne, quelque péripétie mesquine dans un sujet où tout est prévu, où tout est connu, où le dénouement est inévitable ? Qu'importent, d'ailleurs, outre l'inconvenance dans le sujet choisi, cette action extérieure, ces ambages des événements, cette agitation forcenée, ce spectacle pour les yeux que l'esprit suit à peine ? Et n'est-il pas bien temps qu'on se lasse de tout ce mouvement stérile ? Il y a, ce nous semble, une action

Digitized by Google

plus digne d'un public intelligent, c'est celle qui se développe et grandit au cœur de l'homme : les passions, leurs espérances, leurs abattements, leurs ambitions, leurs combats, tel est le spectacle qui lui convient, et qui le doit intéresser avant tous les autres. Notre tragédie nous l'offre sans subtilités, sans recherches, avec simplicité et vigueur. Aussi pour nous, si faible qu'on la trouve, l'action nous a semblé toujours pleine, et l'intérêt ne languit jamais. L'amour de la patrie antique, la haine d'une domination illégitime, le respect des aïeux, qui bouillonnent dans le cœur de Brute sous le masque impassible d'une sottise empruntée, son ambition, ses rêves, ses glorieux projets, ses trames cachées à l'ombre de sa folie ; le brutal desir, implacable, irréfléchi, qui pousse Sextus à sa perte, à travers les plans d'une rouerie fourvoyée ; le flot du repentir qui monte tumultueusement dans le cœur de Tullie jusqu'à la hauteur du désespoir et du suicide ; et, pour le contraste, cette noble et chaste figure de Lucrèce, cette grandeur immobile, cette ligne droite de l'inflexible justice, à laquelle, après divers détours, les autres lignes aboutissent par la vertu ou par l'expiation ; tout cela est d'une moralité forte, d'un intérêt puissant, tout cela saisit, émeut, et prend le spectateur par ses plus nobles instincts ; et nous acceptons bien volontiers, quant à nous, cette œuvre comme l'expression la plus haute de l'art dramatique de notre temps.

Le style de *Lucrèce*, si admiré et si digne de l'être, est bien loin comme tout le reste de se renfermer dans les règles étroites de l'école dont on a voulu faire de M. Ponsard un régénérateur. La forme abstraite du raisonnement, les vives couleurs de la poésie, les accents du lyrisme le plus élevé, l'expression nette et énergique, tout s'y trouve harmonieusement réparti et font de ce style un intéressant objet d'étude. D'ailleurs, nous avons de notre auteur une poétique déjà ancienne ; écoutons-le sans plus tarder et laissons-le développer en beaux vers ses idées sur la poésie et sur la forme qui lui convient : — il les dira mieux que nous, et on jugera.

La pensée est pour moi comme une jeune fille :

Digitized by Google

Je veux que sur ses traits la virginité brille.
Effacer cette empreinte, en lui plâtrant le front,
C'est effacer l'honneur pour imposer l'affront.
Le fard peut rajeunir la vieillesse ridée,
Mais il déflorerait la jeune et fraîche idée :
En elle tout est beau de sa propre beauté ;
Elle n'a pas besoin d'ornement emprunté.
Quand Phidias sculptait ses divines statues,
Il ne les drapait pas, mais il les faisait nues.
L'homme était sans parure au temps de sa grandeur ;
C'est en quittant l'Éden qu'il apprit la pudeur.
Ainsi la poésie : alors qu'on la fait grande,
Il ne faut pas couvrir son corps d'une guirlande.
Les fleurs, sans les orner, cacheraient ses appas.
Quand on veut les cacher, c'est qu'ils n'existent pas.
A mon avis, enfin, les grands mots et l'emphase
Ne sont que faux brillants sous lesquels on l'écrase.
Si c'est par cet endroit qu'un auteur doit briller,
Cette gloire est facile au plus mince écolier.
Le vrai génie est simple, et sa muse se pique
Moins de l'expression que du sens poétique.
O sainte Poésie ! ô ma divinité !
Je ne montrerai plus ta chaste nudité.
Je garderai pour moi désormais ton idole,
Sans l'exposer aux yeux de la foule frivole.
Si j'avais eu ma force égale à mon desir,
A ton culte j'aurais consacré mon loisir,
J'aurais voulu te mettre, idole bien aimée,
Plus haut que tout nuage et que toute fumée ;
Mais, plutôt que de voir un ignorant mépris,
J'aime mieux te briser et cacher tes débris.

(*Revue de la Province et de Paris*).

EDOUARD LASSÈNE.

Digitized by Google

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

SUR LES COURS

DE LA FACULTÉ DES LETTRES

DE LYON.

COURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE : M. REYNAUD.

Parmi les personnes qui composent la partie mobile de l'auditoire de M. Reynaud, il en est souvent qui se demandent entre elles si c'est là un cours d'histoire, ou un cours de littérature ancienne ou bien un cours de littérature française? Elles ne savent que penser. C'est qu'en effet, vous êtes venu, sur la foi d'une affiche, pour entendre parler de Racine ou de Corneille, et l'on vous entretient de Richelieu et de Louis XIV, de Descartes et de Bossuet, de Boileau et du Poussin, des marquis et des marquises. Vous croyez qu'on va vous analyser le *Cid* ou *Andromaque*, et pas du tout : voilà qu'on vous parle de l'indien Kallidasa, du grec Sopho-

Digitized by Google

de, de Caldéron l'espagnol, de Shakespeare l'anglais. De qui ne vous parle-t-on pas? Vous étiez à la cour de Louis XIV, et vous comptiez bien y rester, quand, soudain, M. le professeur vous transporte, bon gré mal gré, au sommet du Capitole, du Capitole sur l'Olympe, de l'Olympe sur l'Himalaya : enfin, de mémoire universitaire, vous ne vîtes un enjambeur pareil à celui-là.

La marche de M. Reynaud, si irrégulière et si désordonnée qu'elle paraisse au premier abord, sera, je crois, entièrement justifiée par les considérations suivantes.

Le monde de l'existence et le monde de la connaissance le monde des choses et le monde des idées ont les mêmes lois l'un que l'autre, et quelque distincts qu'ils soient, ils se développent dans un parallélisme harmonieux. De même que sous l'influence des forces physiques, les mollécules se juxtaposent et s'agrégent aux mollécules pour constituer par leur réunion un certain organisme matériel qu'on nomme tantôt minéral, tantôt végétal, tantôt animal, — ainsi, sous l'influence de la force que nous sommes, les idées s'associent aux idées pour former par leur agencement un organisme spirituel qui s'appelle système économique ou système politique, système esthétique ou système philosophique suivant que les idées qui le composent se rapportent à l'utile ou au juste, au beau ou au vrai. De ces deux organismes, le dernier comme le premier puise et projette incessamment la vie au dehors de lui ; le dernier comme le premier a ses périodes de croissance, d'apogée et de décroissance. Il est un temps où il se trouve, pour ainsi dire, dans l'embryon et où presque personne ne le connaît encore; il en est un autre où il plonge ses racines dans la société entière, ou d'éblouissantes splendeurs ruissèlent par tous ses rameaux et où tout front humain s'incline devant lui; enfin un jour arrive où il périt comme le reste des choses créées. Combien n'en avons-nous pas vu,

Digitized by Google

quoique la terre ne date que d'hier, de ces systèmes frappés d'une décrépitude précoce tomber les uns sur les autres dans le creux du sépulchre pour en sortir ensuite revêtus d'une forme nouvelle et tout rayonnants d'une nouvelle vie ! Les systèmes religieux eux-mêmes, qui sont les plus vivaces d'entre les systèmes philosophiques, les systèmes religieux, ces organismes de fer que le temps ne semble pouvoir entamer, finissent par mourir comme tous les autres. L'arbre pyramidal qui avait longtemps couvert la terre de ses vastes rameaux et abrité peut-être cinquante générations d'hommes sous son ombre, sent tout d'un coup le froid de l'hiver glacer la sève qui circulait dans son tronc, et ses feuilles jaunies tomber comme les cheveux blancs d'un vieillard. L'esprit de doute, pareil à un ouragan invisible, s'abat en sifflant sur ces branches dévastées, et ses larges rafales passant et repassant le font frémir du dome à la racine, l'enlèvent de terre et le jettent à bas, cadavre géant qui se décompose ensuite pour recomposer des êtres nouveaux.

Ce que nous disons des idées, il faut le dire et des sentiments et des imaginations, il faut le dire de tous les faits de l'ordre moral quels qu'ils soient, tous naissent, grandissent et meurent, et nul d'entre eux n'existe isolément dans le monde. Nos sentiments agissent sur nos idées, nos idées sur nos imaginations; nos idées, nos sentiments, nos imaginations à nous sur celles des personnes qui nous entourent et réciproquement; enfin tous ces phénomènes sont encore modifiés et en nous-mêmes et dans les autres par les institutions sociales et par les forces extérieures. Pascal mentait quand il disait : « Je porte mon beau temps et mon brouillard au dedans de moi. »

S'il en est ainsi, comment voulez-vous donc comprendre Racine en le séparant de son époque et de son pays, en le considérant abstraction faite de la cour de Louis XIV dans laquelle il vécut et des tragiques grecs qu'il avait tant étudiés? Vous

Digitized by Google

pourrez arriver de cette manière à décrire plus ou moins bien le talent du poète, et c'est quelque chose; mais cela ne me suffit pas : je veux savoir sous quelle influence ce talent est né et s'est développé, quelle influence il a exercé à son tour, et je ne puis apprendre cela qu'à la condition d'étudier la société où il a puisé sa sève et l'atmosphère intellectuelle dont il s'est nourri.

Mais peut-être qu'on me dira : « Laissez donc là vos milieux sociaux et vos atmosphères intellectuelles! Les hommes dont vous parlez avaient du génie, voilà tout. » Ils avaient du génie! Voilà plus de vingt ans que je suis au monde, et depuis plus de vingt ans on me jette ce mot-là à la face, à tout propos. Si je dispute avec quelqu'un sur le mérite de deux écrivains et que je fasse valoir le talent de l'un d'entre eux, aussitôt mon interlocuteur de m'interrompre et de dire : « Oui, il a de talent, mais l'autre, oh! l'autre!... il a du génie! » Que voulez-vous répondre à cela?

Si par ce mot *génie* on entend, comme Boileau et tous les écrivains du XVIIe siècle, une aptitude quelconque pour une chose quelconque, ou une certaine puissance créatrice qui existe dans chacun de nous et que quelques-uns possèdent à un degré plus éminent, ou encore la faculté de produire par spontanéité plutôt que par réflexion, c'est très bien, mais il n'y a pas là de quoi fermer la bouche à tout le monde et dans toutes les circonstances. Aussi, pour beaucoup de gens, le génie est tout autre chose. Ce n'est pas un plus grand développement des facultés que l'on a, c'est une faculté particulière, si bien que les ouvrages des hommes qui ont du génie doivent être, à ce qu'il me semble, parfaitement inintelligibles pour nous autres hommes qui n'en avons pas. Oh! la belle et consolante découverte pour toutes les âmes incomprises et incompréhensibles qui existent et existeront jamais! Vite des statues à ces

Digitized by Google

myriades de poètes que chaque printemps voit éclore et prendre leur volée!

Du reste, ne demandez pas dans quelle société, sous quelle discipline, l'homme de génie s'est développé. Développé est joli! développé! lui? C'est un fait sans loi, un effet sans cause, il est sorti tout armé du cerveau de Jupiter, comment vous dirai-je encore? Il est de la famille de ces arbres sans semence dont parle le poète latin, ou, s'il en a une, on peut la jeter indifféremment dans la terre, dans la cendre, sur les rochers tout nus : elle ne manquera pas de germer et de prospérer dans un cas comme dans l'autre.

Ces idées sont extrêmement naïves, il faut l'avouer. Elles rappellent les époques où l'homme regardait comme anormales toutes les choses extraordinaires, où il attribuait immédiatement à la divinité tout ce qui le dépassait un peu, et l'on ne croirait pas, si on ne le voyait, qu'elles fussent encore en circulation par le temps qui court.

Hommes de génie et hommes du commun, hommes à grandes facultés et hommes à petites facultés, nous sommes tous égaux devant la loi des circonstances, tous indistinctement nous courbons la tête sous l'empire souverain des temps et des lieux. Philosophes et hommes d'état, peintres et littérateurs ne sont que des incarnations plus ou moins parfaites de l'esprit de leur époque et de leur pays, des expressions diverses d'une seule et même idée, et, pour s'assurer qu'on l'a bien comprise, il est bon de la lire à la fois sur le papier et sur la toile, sur les flancs de pierre des monuments et sur le front de marbre des statues. Telle est précisément la marche de M. Reynaud. Pour apprécier une œuvre littéraire, il cherche à se rendre compte des mœurs privées, des institutions politiques, des institutions religieuses, des œuvres d'art qui existaient déjà ou qui se produisirent dans le même temps, et, réunissant toutes ces choses comme autant de foyers lumineux, il les

Digitized by Google

fait rayonner sur le sujet qu'il traite. Voulez-vous savoir pourquoi nous avons eu Racine? Demandez-le à ces charmantes fées qui dansèrent la baguette à la main autour de son berceau, et laissèrent chacune au nouveau-né quelque don heureux ou funeste. L'antiquité grecque lui donna la souplesse des formes et la pureté des contours; elle déroula sous ses jeunes regards et les horizons radieux de l'Hellade et ses cieux étincelants, et lui enseigna l'art d'en fixer sous sa palette les magnifiques couleurs. Port-Royal guida, dans ses premiers essais, la main novice du débutant, et ses moralistes ouvrirent devant lui un monde nouveau, en l'initiant à la connaissance du cœur humain. Il compléta ses études à cet égard sous la discipline des femmes contemporaines. Elles lui apprirent à observer une à une toutes les nuances si délicates du sentiment, à les reproduire dans ses écrits avec une grâce ravissante et lui demandèrent de beaux discours plutôt que de belles actions. Louis XIV et toute la cour aussi. Ce n'est plus le temps de représenter de mâles volontés en lutte contre les hommes et les choses : toutes les volontés sont confondues dans une seule. On n'a plus que faire des comtes altiers de Corneille : les comtes du jour se coudoient dans les antichambres de Versailles, la livrée de valet sur le dos. On ne veut plus de ces héros ni de ces héroïnes aux caractères inflexibles et aux mœurs austères : elles étaient bonnes pour le vieux temps. On demande des personnages plus tendres à la tentation aujourd'hui que la vogue est au sentiment et que, depuis le roi jusqu'au plus humble gentilhomme, tout le monde ou à peu près vit dans une promiscuité de bon ton et se plaît à célébrer sa chaîne.

C'est merveille d'entendre M. Reynaud développer toutes ces considérations et une infinité d'autres, mais avec des détails, des détails... Il n'oublie rien, ne néglige rien, ne laisse rien passer de ce qui peut expliquer le caractère de l'écrivain

Digitized by Google

qu'il étudie. On dirait qu'il a pris pour devise ces mots du plus grand poète de l'Allemagne. « Il faudrait tout connaître pour connaître quelque chose. » Nous l'engageons à marcher avec persévérance dans cette belle voie. Qu'il continue à dissiper les nuages qui nous voilaient les causes réelles et en offraient d'imaginaires à nos regards trompés; qu'il joue le rôle de cette tutélaire divinité qui ouvrit les yeux du héros troyen à la lumière véritable, et lui fit voir, au milieu des bataillons ennemis, Neptune, son grand trident à la main, sapant et ébranlant les fondements d'Ilion et la déracinant tout entière, et près des portes Scées, Junon lâchant la bride à toutes ses fureurs et appelant les Grecs de leurs vaisseaux en brandissant son glaive.

Toutefois si nous abondons complétement dans le sens de M. Reynaud pour ce qui est de la marche générale de son cours, nous n'en saurions justifier l'esprit sous tous les rapports. En parlant d'Œschyle et d'Euripide et dans plusieurs autres circonstances semblables, il a exalté avec transport les hommes de foi et de croyance et montré beaucoup de dédain pour tout ce qui ressemble de quelque manière au doute et au scepticisme. Nous admirons comme lui les prodiges que la foi opère; nous croyons de toute notre ame qu'elle donne aux volontés de l'énergie et du nerf et qu'elle les rend capables de transporter les montagnes. Les martyrs de diverses religions n'ont rien souffert qui nous surprenne ni nous étonne. Placés entre des maux passagers et une éternité de douleurs, entre une félicité d'un jour et une béatitude sans fin, ils font la chose du monde la plus naturelle et se conforment aux règles du plus simple bon sens en abandonnant leur corps à la hache des bourreaux. Il faudrait qu'ils fussent fous pour agir autrement, puisque les peines et les récompenses infinies d'une vie future sont aussi certaines à leurs yeux que les peines et les récompenses finies de celle-ci. La foi ne saurait donc manquer

Digitized by Google

d'enfanter l'homme au courage et à la force d'âme. Néanmoins elle ne laisse pas que d'avoir son mauvais côté en ce qu'elle nous place pour l'ordinaire sous l'empire d'une intolérance brutale, et tend à pétrifier l'esprit humain. En effet, quand on adhère fermement à une doctrine et qu'on n'a pas l'ombre d'un doute à son égard, on ne peut pas concevoir que les autres n'y adhèrent pas comme nous, et, à moins que l'on ait une intelligence extrêment étendue, on doit infailliblement les regarder commme des cœurs dépravés ou tout au moins comme des esprits mal faits, et les traiter en conséquence. Avec une foi immuable le progrès est bien encore plus impossible que la tolérance. Qu'est-ce que progresser sinon changer? et quand on change d'idées pourquoi en change-t-on, si ce n'est pas parceque les idées auxquelles on avait eu foi jusques-là ne paraissent plus aussi certaines, c'est-à-dire parce que l'on en doute?

Il est vrai que le doute relâche et détend les ressorts de la volonté et nous rend quelquefois incapables des grandes actions, mais il n'en est pas moins un élément très légitime de la vie humaine et la source la plus féconde de la tolérance et du progrès. Vous parlez d'Euripide, et vous lui faites un crime d'avoir douté des croyances de son temps, mais n'agissait-il pas de la façon la plus raisonnable en refusant sa foi à Mercure le Voleur, à l'Impudique Vénus et à tant d'autres divinités semblables? Tout meurt ici-bas. Quand les systèmes politiques et religieux ont fait leur temps, il faut qu'ils se décomposent pour faire place à des systèmes nouveaux que la foi fera naître de leur cendre. Chercher à éterniser les idées que nous avons c'est chercher un remède contre la mort, c'est s'ingénier à rendre les arbres, les animaux et les hommes eux-mêmes immortels et immobiles sur cette terre qu'emporte un mouvement sans fin. Mais si tout meurt dans le monde *idéal* comme dans le monde réel, rien ne s'anéantit. C'est le

Digitized by Google

Trimourti indien qui trône sur l'univers et qui circule dans toutes les veines de la création : Siva n'a pas plutôt détruit une forme qu'il en produit une autre. Euripide, Aristophane, Socrate firent bien de douter, puisque les conditions de la foi n'existaient plus pour eux; la légion philosophique qui les suivit fit bien de broyer toutes les idoles sous ses pas, de joncher la terre des débris de tous les temples, au point que quand elle eut passé, une voix s'écria du fond du sanctuaire oriental : « Les dieux s'en vont. » Montesquieu, Rousseau, Voltaire firent bien de s'attaquer aux institutions de leur temps puisqu'ils ne les croyaient ni justes ni bonnes et que le souffle de la vie s'était retiré d'elles. Oui, ils firent bien. Aussi, après le grand scepticisme ancien, les dieux n'avaient pas péri, mais ils vivaient plus radieux que jamais ; après le grand scepticisme moderne, la société bouleversée jusqu'au fond de ses entrailles ne mourut pas non plus : elle ne fit que subir une éblouissante transfiguration.

Il m'arrive quelquefois de comparer les agitations du doute aux tempêtes, aux pluies et aux frimats dont le monde extérieur est le théâtre, et l'état de foi au temps calme et serein qui ne manque jamais de les suivre. Quand les nuées s'amoncèlent et se condensent en noirs tourbillons, et que la pluie s'échappe par torrent de leurs flancs entr'ouverts, quand la terre est toute couverte de neige, que le soleil perdu dans le firmament ne lui envoie pas même quelques ternes rayons, et que le vent souffle dans les arbres dépouillés, on dirait que l'atmosphère lourde et grisâtre qui enveloppe alors la mourante nature va lui servir de suaire, et pourtant ces pluies, ces frimats, cette atmosphère pesante sont précisément ce qui surexcitera en elle les développements de la vie. Lorsque pluies et frimats ont passé, la végétation prend une vigueur nouvelle, et vous vous promenez avec plus de délices qu'avant leur venue dans les forêts chantantes, vous énivrant des gazouillements des

Digitized by Google

oiseaux, des harmonies des brises, de l'azur du firmament, des senteurs dont l'air est parfumé, de la verdure des bois rajeunis, de la lumière d'or qui se joue dans leur feuillage et l'illumine de teintes brillantes. Il vous semble que l'âme du monde, agitée de tressaillements ineffables, rayonne pleine de de joie dans ce ciel étincelant, qu'elle soupire les plus douces allégresses dans ces voix murmurantes qui passent voluptueusement sur les bois et les font frémir de l'un à l'autre bout, qu'elle vous convie au plaisir et vous prodigue ses sourires les plus divins dans ces flots d'argent qui resplendissent au soleil. Le monde vous apparaît alors riant et beau comme une idylle de Théocrite ou une ode d'Horace, tandis que tout à l'heure il était triste et que s'il avait quelque beauté c'était une beauté sombre comme une parole d'Hamlet, comme un soupir échappé à la voix plaintive d'Harold ou aux lèvres d'airain de Faust.

Le doute, à ce qu'il me semble, n'a pas seulement son analogue dans le monde des êtres inorganiques, mais encore dans celui des êtres organiques et dans celui des êtres libres. De même que la douleur physique est le sentiment du mal corporel et le remords le sentiment du mal moral, ainsi le doute est le sentiment du mal intellectuel. Si la douleur physique n'existait pas pour nous faire connaître les lésions qui atteignent nos organes et les perturbations qui entravent leur exercice nous ne chercherions pas à apporter remède à ces lésions et à ces pertubations fatales ni à nous en préserver à l'avenir, de telle sorte qu'une prompte mort serait l'infaillible suite de l'absence de la douleur. Même observation relativement au remords. Supposez qu'il n'existe point pour avertir l'homme qu'il s'est écarté de l'ordre et l'y ramener par la souffrance, et l'homme va commencer une carriére d'iniquités et de crimes que l'œil ne saurait mesurer. Il faut dire la même chose du doute et du sentiment pénible qui l'accompagne. Sans lui l'esprit humain prendrait racine dans l'ignorance et dans l'erreur qui

Digitized by Google

sont le mal de l'intelligence, et un éternel sommeil engourdirait cette activité faite pour appeler la vérité de sphère en sphère et la poursuivre d'horizon en horizon. L'esprit de l'homme emporté par le doute, c'est Mazeppa et le cheval du désert. Attaché sur ce coursier frémissant, Mazeppa s'élance à travers les bois, les vallées et les clairières, puis il sillonne des plaines vides, muettes, désolées : rien à sa droite, rien à sa gauche, rien sur sa tête qu'un ciel de bronze qui par l'uniformité de ses mouvements semble insulter aux angoisses de son âme et qui ne s'ouvre point pour lui envoyer un libérateur. Mais, après être parti nu et garotté, après avoir exhalé de sa poitrine mille plaintes sans échos et avoir été près de succomber d'épuisement et d'inanition, Mazeppa se relève roi.

Si nous voulions appliquer à M. Reynaud sa propre méthode, peut-être trouverions-nous qu'il n'élève si haut les hommes de foi que parce qu'il est lui-même un catholique ardent, et que ce principe *simile simili gaudet* sera vrai longtemps encore; peut-être trouverions-nous aussi qu'il est un catholique ardent parceque, indépendamment des milles circonstances particulières qui ont pu agir sur son développement intellectuel, son esprit a reçu sa forme définitive dans nos départements méridionaux où les instincts catholiques sont encore très vivaces et à l'époque de la réaction religieuse dont les premières années de ce siècle furent témoins. « Nous sommes chrestiens, dit Montaigne à mesme tiltre que nous sommes ou Périgordins ou Allemans. »

Homme de foi et d'enthousiasme, M. Reynaud a d'ordinaire un langage presque lyrique, une diction sculptée, pleine d'images et de couleur, où tous les feux du midi ruissèlent et étincèlent. Il y a dans cette diction, cela se conçoit de reste, plus de chaleur que de lumière. D'ailleurs, si c'est là un défaut, il est si peu sensible qu'en vérité nous n'en parlerions pas si M. Reynaud n'était professeur ; mais il nous semble que les im-

Digitized by Google

menses développements que la presse a acquis de nos jours ôtent une grande partie de leur utilité aux cours qui ne se distinguent pas des livres par une clarté supérieure, qui ne signalent pas les idées intermédiaires dont ceux-ci ne peuvent tenir compte, et qui n'offrent pas à l'esprit un aliment moins fort et d'une digestion plus facile.

Nous sommes confus de chicaner pour si peu un brave vétéran comme M. Reynaud ; mais il ne doit s'en prendre qu'à lui-même. Pourquoi a-t-il tracé de telle sorte les grandes lignes de son œuvre que, pour exercer la malignité dont nous avons tous, tant que nous sommes, été abondamment pourvus, ou est forcé de se rabattre sur les plus minces détails?

F.

(*Les cours de MM. Demons, François, Eicchoff et Bouillier au prochain numéro*).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

La remarquable composition de notre troupe lyrique prouve les bonnes intentions de notre directeur, M. Duplan. Il tente à cette heure une expérience dont nous redoutons les conséquences pour les intérêts de son entreprise. Vouloir jouer le grand opéra quatre à cinq fois par semaine présente, selon nous, un double inconvénient : c'est, d'une part, s'imposer des frais énormes que de doubler les chefs d'emploi, et de l'autre, risquer de blâser bien vite le public sur le répertoire trop restreint du grand opéra. Nous faisons abstraction ici des rivalités d'amour-propre que nous ne voulons pas supposer devoir entraver jamais la marche des spectacles. Nos deux ténors s'aimeront comme Castor et Pollux, et notre public sera sans passion, sans coterie. Mais ne pensez-vous pas qu'en faisant tant de sacrifices pour un genre ce ne soit un peu au préjudice des autres, et qu'au lieu de se servir mutuellement, de se faire valoir en frères, ils ne soient absorbés et annihilés complètement par le grand opéra ? Ne craignez-vous pas que, d'un autre côté, la satiété n'engendre le dégoût ? Car, comme nous l'a dit un fabuliste :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Servez du faisan à chacun des repas du plus fin gourmet, il finira par demander grâce et se jetera avec bonheur sur le plus vulgaire morceau. Le public est comme ce gourmet. Si vous lui donnez chaque jour vos plus beaux ouvrages, il vous criera grâce aussi, et se mettra à regretter quelques mélodies de ce pauvre opéra comique qui n'a presque plus d'interprètes, depuis que, pour chanter le drame lyrique, il suffit de deux ou trois notes de poitrine.

La réaction que *Lucrèce* vient de produire en littérature se propagera jusqu'à la scène lyrique. Le public éprouvera bientôt, vous le verrez, le besoin de se reposer de tout ce bruit, de tous ces efforts, de toutes ces luttes. Le calme naît de l'orage. Après la tempête, quelques fraîches brises font tant de bien.

Que nos trois genres se fassent donc valoir l'un par l'autre ! Mais que devient le ballet ? Et la comédie, quels ouvrages nouveaux nous monte-t-elle ? C'est fort bien de reprendre Molière et Regnard, mais laissez en paix Kotzebue avec sa *Misanthropie* et Desforges avec sa *Femme Jalouse*. L'art et le caissier n'ont rien à attendre de pareilles œuvres. Du nouveau, s'il vous plaît, du nouveau !

Notre seconde scène se débat dans le vide avec l'immoralité ou la niaiserie de ses tableaux. Nos auteurs se traînent dans une voie déplorable et pour l'administration obligée d'alimenter son répertoire avec des ouvrages de la force de *Bertrand l'Horloger*, d'*Entre Ciel et Terre* et de *Brutus*, et pour la foule obligée de les subir ou de demander le rideau dès les premieres scènes comme cela est arrivé pour ce pauvre *Père Job*. Le vaudeville est en pleine décadence, il se meurt, il est mort. Il y aurait un long chapitre à faire au sujet de l'influence délétère qu'ont exercée sur leur époque Arnal, Déjazet et Musard.

On sait que les Frères de la doctrine chrétienne ont cédé à la Ville la belle parure romaine du temps de l'empereur Commode, qu'ils avaient découverte en creusant les fondations de leur maison, et cela en échange d'une faible

Digitized by Google

somme et de quelques méchants tableaux de la galerie du cardinal Fesch, lesquels gisaient dans les combles du palais Saint-Pierre depuis le don qu'en avait fait feu notre archevêque. Mais ce qu'on ne sait pas, c'est que ces mêmes Frères ont refusé, dit-on, 30,000 fr. que leur offraient de ces bijoux des amateurs anglais. Par amour national ils n'ont pas voulu frustrer notre ville d'un objet d'art si précieux. Un tel désintéressement n'est point assez commun pour qu'il ne soit pas signalé comme il le mérite.

—Des fouilles ont mis à découvert, dans la maison portant le n° 4, rue de Jarente, une superbe mosaïque de 4 mètres de largeur et de longueur. Elle était à environ 3 mètres de profondeur et recouverte à un demi mètre d'une autre mosaïque d'un travail grossier. Elle est composée d'une rosace autour de laquelle règnent des ornements de différente nature et une bordure où se jouent des poissons, des dauphins et des canards becquetant des cerises. Il est à désirer que cette mosaïque qui appartient à une bonne époque soit achetée par la ville et conservée pour notre musée à côte de celles que nous possédons déjà.

—Nous apprenons que la commission chargée par le conseil municipal de faire un rapport au sujet des eaux à donner à la fontaine que surmonte notre Jacquard, a émis le vœu que cette statue, indigne de notre cité, soit mise à la fonte et remplacée par une autre. S'il ne fallait qu'une souscription pour arriver à ce but, nul doute qu'on n'atteignit très-vite ce résultat. Tous nos concitoyens voudraient apporter leur offrande pour ne plus avoir à rougir de l'œuvre de M. Foyatier.

—Nous avons appris, sans nous en étonner et avec un bien vif plaisir, le succès que M. Vivier a obtenu, à Paris, dans tous les salons où il a fait entendre sur le cor la merveilleuse découverte qu'il a faite, l'émission de quatre sons à la fois. Sa riche organisation musicale a été comprise et appréciée par des hommes compétents et haut placés dans les arts, par MM. Halévy, Adam, Castil-Blaze, Blanchard, et tout ce que ces artistes ont publié sur M. Vivier, nous fait espérer qu'il réalisera bientôt le bel avenir que nous nous étions plu à lui prédire ici. Il est en pleine route, courage donc !

— M. Béliard vient de reprendre la direction du *Journal de Saint-Etienne*. C'est là une bonne fortune pour les lecteurs de cette feuille. Les intérêts de la localité ont toujours eu un zélé représentant en M. Béliard, et l'administration qui le ramène à un poste qu'il n'eût pas dû quitter, a bien vite compris qu'il est des hommes qu'on ne remplace pas.

— La décoration de la Légion-d'Honneur a été accordée à l'un de nos habiles peintres de fleurs, M. St-Jean. C'est un acte de justice.

— M. Henri Sériziat a donné récemment au public un remarquable ouvrage sur le *Régime dotal*. Nous apprécierons à notre tour ce beau travail auquel la presse de notre cité a déjà rendu la justice qu'il mérite.

—*Les Bords du Rhône de Lyon à la mer* (1), tel est le titre d'un volume in-8° que vient de publier M. Alphonse Balleydier. Sept lithographies de M. Fonville accompagnent le texte et représentent les principales vues que nous fournissent les rives du Rhône. Des chroniques et des légendes font revivre le passé dans toute sa naïveté, et une carte nous donne le cours du fleuve. On ne pourra plus descendre le Rhône sans avoir cet ouvrage pour cicerone. L'histoire des pays qu'on traverse se trouve racontée dans un style aussi rapide que le flot qui vous porte. On n'a pas le temps de tout dire lorsque

(1) Prix du volume : 7 fr. 50 , chez M. Chambet, libraire, quai des Célestins.

Digitized by Google

les tableaux se succèdent avec autant de promptitude. Le bateau à vapeur est sans pitié, c'est le cheval de Lénore. Il faut aller, aller toujours. Nous reviendrons sur cette publication qui est appelée à rendre encore plus courte la route de Lyon à Arles.

—La *Revue du Midi* continue avec un succès croissant le cours de ses apparitions mensuelles. Le n° de mai contient les articles suivant qui réunissent l'élégance de la forme à la solidité du fond : des *Découvertes en médecine*, par Risueno d'Amador, professeur à la faculté de médecine de Montpellier ; *Histoire du Duel* par M. F. Dabadie ; *De la philosophie de Rabelais*, par M. Charles Renouvier ; et des vers de M. Ch. Poney sur un *lendemain d'orage*. Un bulletin littéraire termine cette livraison digne en tout des précédentes, et accuse l'intelligente et haute direction que M. Achille Jubinal imprime à cette publication.

— M. de la Teyssonnière vient de publier le 4e volume de ses *Recherches historiques sur le département de l'Ain*. Il comprend le siècle écoulé depuis l'an 1363 jusqu'à l'an 1465, c'est-à-dire les règnes d'Amé VI dit le *Comte vert*, d'Amé VII dit le *Comte rouge*, Amé VIII, comte et duc de Savoie, Louis Ier, duc de Savoie, et renferme des documents fort intéressants pour l'histoire de la contrée.

M. Joseph Bard nous communique l'annonce suivante. Nous lui en laissons la responsabilité tout entière.

CHANTS DU MIDI CONSACRÉS AUX AMIS DE L'ART EN PROVINCE, PARTICULIÈREMENT DANS LES CONTRÉES BURGUNDO-LYONNAISES, PAR JOSEPH BARD.

Les *Chants du Midi*, exclusivement consacrés à ceux qui cultivent ou aiment l'art, et s'intéressent aux destinées littéraires, dans nos provinces, seront la propriété absolue de MM. les souscripteurs, et ne seront jamais livrés au commerce de la librairie. Les noms de tous les souscripteurs seront imprimés à la fin de l'ouvrage, et formeront ainsi une liste historique des provincialistes qui aidèrent à l'émancipation intellectuelle de nos départements du sud-est.

Le prix de la souscription est de 5 fr. 50 cent. Le volume paraîtra sous le format in-8°, grand raisin, et sera remis sans frais au domicile des souscripteurs ; il paraîtra dans le cours du mois prochain.

La liste générale des souscripteurs sera close dans quinze jours, et l'on peut jusque-là souscrire en écrivant (*franco*) à M. Joseph Bard, soit à Demigny, canton de Chagny (Saône-et-Loire), soit à Chorey, par Beaune (Côte-d'Or), soit encore à Lyon, rue Lanterne, 6.

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE XVIIe VOLUME.

Poésie.

		Pages.
VICTOR DE LAPRADE.	Ma Plaine	5
IDEM.	L'Etang	265
Mme DESBORDES-VALMORE.	A M. Gaschon (de Molènes)	271
DANIEL.	L'Idole	345
FRANCISQUE PONSARD.	Eglogue	425
DEMOGEOT.	Le Dolmen, ode	430

Philosophie.

A. VERA.	Doctrine d'Hegel	379

Economie politique.

BARRILLON.	Puissance maritime de la France et de l'Angleterre	129

Digitized by Google

Géologie.

J. Fournet. De l'action diluvienne sur le sol de la France. 89

Physiologie.

A. Potton. De la voix dite sombrée. 294

Littérature, Voyages.

Mlle Jane Dubuisson. Physiologie du néo-chrétien.. 307
Aimé Royet. De la tragédie, Judith. 405
Edouard Lassène. Lucrèce. 478
A. Desportes. Molière à Chambord, comédie en 4 actes. . . 177
*** Loys Van Bogem, architecte de l'église de Brou. 257
F.-Z. Collombet. Souvenirs d'Italie. 12
Lortet. De la Chine et de l'opium.. 34

Lyon. — Histoire. — Beaux-Arts. — Lettres.

Bibliothèques lyonnaises particulières. { Bibliothèque de M. Coste... . 54
Bibliothèque de M. Yemeniz. 317
B. Cercle musical.—Inauguration de la salle de concerts. 58
*** Société des Amis des Arts. — Exposition de 1842-43. 66
Peinture sur verre. 175
F.-Z. Collombet. La Visitation de sainte Marie de Bellecour. . . 118
A. Bernard. De la commune lyonnaise au moyen-âge. . . . 349
*** Revue théâtrale. 254-334-498
F.-Z. Collombet. Des églises de Lyon au XVIIe siècle. 446
Fortoul. Les simulachres de la mort, par Holbein. . . 463
L. B. Du major-général Martin, par M. Foyatier, et de Jean Cleberger, par M. Lepind. 332

Biographie.

F.-Z. Collombet. Jacob Spon.. 273

Digitized by Google

Le docteur Barjavel. Artaud.. 371
*** Nouveaux documents sur Jean Cleberger. . . . 324
*** Du major-général Martin. 436

Nécrologie.

M. L.-B. Tisseur. 176

Bibliographie.

Le Romancero du Cid, traduction nouvelle par M. Antony Rénal, pag. 84. —La Campagne de Rome, par Charles Didier, 86.—Essai sur la science du langage, par M. Clément, 172.—Dictionnaire des racines et des dérivés de la langue française, par MM. Charrassin et François, 174.—Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse, par M. Barjavel, 258.—Introduction à la théologie de l'histoire ou du progrès dans ses rapports avec la liberté, par M. Charles Stoffels, 260.—Mémoire sur les voyages de l'empereur Hadrien, par M. l'abbé Greppo, 259.—Trois dissertations relatives à l'histoire du Culte des Reliques dans l'antiquité chrétienne, par le même, 259.—Dissertations sur quelques particularités des anciens cultes, par le même, 260.—Soirées de Rothaval, ou réflexions sur les intempérances philosophiques de M. le comte Joseph de Maistre, dans les soirées de Saint-Petersbourg, par M. Nolhac, 260.—Revue indépendante, 2e année, 262.—Revue du Midi, 263.—Catalogue de la collection de M. Didier Petit, 263. — Annuaire du département du Rhône pour 1843, 264. — Fragments philosophiques, par M. Rittiez, 263. — L'Ancienne Auvergne et le Velay, publication de M. Desrosiers, 264-423.—Lyon ancien et moderne, 2e et dernier volume, 264.—Gaspard de la nuit, fantaisie à la manière de Rembrand et de Callot, par M. Louis Bertrand, 338. — Contes rémois, 338.— Pensées de Pascal, publiées par M. Cousin, 338.—Démonstration de le vérité évangélique par les philosophes païens, par M. Faivre, 339.—Amschaspands et Darvands, par M. Lamennais, 340—Deux réimpressions de M. Gonon, 242. —Recherches sur les dendrophores et sur les corporations romaines, par M. Rabanis, 243.—Le monopole universitaire, 244.—Supplément de la biographie universelle, 423. — Les *Bords du Rhône*, 499.—Recherches sur le département de l'Ain, 500.—Chants du midi, 500.

Digitized by Google

Chronique.

Trois ponts suspendus à Perrache, 417.—Porte de la renaissance et inscription trouvées dans la rue Bourgchanin, 417.—Deux pièces sur Jacquard, 418. —Dernier comte de Lyon, 420.—Vase en argent découvert aux environs de Vienne, 420.—Lyonnais décorés de la légion-d'honneur, 423.—Deux découvertes archéologiques, 423. — Mosaïque trouvée rue de Jarente, 499.— M. Vivier, M. Béliard, 499. — Jacquard, vœu émis sur le remplacement de sa statue, 499.—Parure romaine trouvée chez les frères, acquise par la ville, 498.

FIN DE LA TA

Digitized by Google

f. 398
41L

Digitized by Google

[redacted]

RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

CIRCULATION DEPARTMENT

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
[redacted] books are subject to immediate recall.

JUN 17 1976 55

REC. CIR. JUN 17 '76

LD21—32m—1,'75
(S3845L)4970

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY
B000347977

Digitized by Google

Digitized by Google